GÉOGRAPHIE MODERNE,

PRÉCÉDÉE D'UN PETIT TRAITÉ de la Sphere et du Globe : ornée de traits d'Histoire naturelle et politique ; et terminée par une *Géographie Sacrée*, et une *Géographie Ecclésiastique*, où l'on trouve tous les Archevêchés et Evêchés de l'Eglise Catholique, et les principaux des Eglises Schismatiques.

AVEC

Une Table des Longitudes et Latitudes des principales Villes du Monde, et une autre des Noms des lieux contenus dans cette Géographie.

Par M. l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

Revue par J. L. BARBEAU DE LA BRUYÈRE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.

Robert [illegible].



A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

1800.

I
ce
de
l'I
de
ter
gie
qu
pro
l'a
par
rou
san
pul
inst
Q
Géo
just
volo
moi
que
com
des
d'hu
quel
lequ
prop
en v
sur-t
graph
faire
qu'en
a obse
comp
Le
et de
rappo
Les
avec f
pagne
l'Afric
vertes

PRÉFACE.

L'UTILITÉ de la GÉOGRAPHIE, pour ne pas dire sa nécessité, est aujourd'hui si reconnue, qu'il n'est plus besoin de la prouver. Tout le monde est convaincu que l'étude de l'Histoire est une des plus utiles ; et par-là il est aisé de sentir de quelle importance est la Géographie qui depuis long-temps a été appelée *l'un des yeux de l'Histoire*. La Chronologie, qui est l'autre, a ses épines ; mais la Géographie n'a que des fleurs : c'est ce qui fait qu'on a tant de soin d'en procurer la connoissance aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe. En effet, il n'est presque pas possible de prendre part aux conversations solides, telles que sont celles qui roulent sur la guerre, les intérêts des princes, et leur puissance tant sur mer que sur terre, ni de lire les nouvelles publiques avec quelque fruit, qu'on ne soit passablement instruit de la Géographie.

Quoique les Livres qui ont paru jusqu'à présent sur la Géographie soient en assez grand nombre, et qu'on doive de justes éloges à plusieurs d'entr'eux, dont nous avouons ici volontiers que nous avons beaucoup profité ; il semble néanmoins qu'ils laissent encore à desirer une méthode plus claire que celle qu'on y a observée, outre que presque tous étant composés depuis long-temps, ne font pas connoître l'état des différens Empires, Royaumes, etc. tel qu'il est aujourd'hui. C'est pour suppléer à ces défauts, qu'on a cru rendre quelque service au public en composant cet Ouvrage, dans lequel on a tâché d'employer l'ordre le plus naturel et le plus propre pour aider la jeunesse, que l'on a eue particuliérement en vue, à retenir les choses dont il est parlé. On a eu soin sur-tout que l'Ouvrage répondît au titre qu'il porte, de *Géographie Moderne*. C'est dans cette vue qu'on s'est appliqué à faire connoître l'état actuel des quatre parties du monde, et qu'en faisant la description d'un Royaume quelconque, on a observé ce qu'il possede ailleurs, pour donner une idée complette de sa puissance.

Le dessein qu'on a eu d'éviter la multiplicité des Volumes, et de ne pas s'étendre trop sur cette matiere, a forcé de ne rapporter que ce qu'elle a de plus intéressant.

Les Cartes absolument nécessaires pour lire cet Ouvrage avec fruit, sont la Mappemonde, l'Europe, la France, l'Espagne, l'Italie, les Isles Britanniques, l'Allemagne, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, enfin la Carte des Nouvelles découvertes des Russes, etc.

Les Villes marquées d'une Astérisque, sont celles qui ne se trouvent pas ordinairement sur les Cartes.

Afin de rendre cet Ouvrage plus utile aux jeunes personnes, nous joindrons ici quelques avis sur la maniere de s'en servir. Il est à propos qu'elles commencent par situer sur la Carte toutes les Villes marquées dans chaque Article, avant de lire le détail des curiosités et autres choses que ces Villes renferment. C'est pour leur faciliter cette opération, que tous les noms de Villes ont été mis en *alinéa* et en caracteres nommés *petites Capitales*. Après avoir vu en détail un Royaume, il sera très-utile d'en faire une Analyse, dont on trouvera un Modele à la fin de la Description que nous avons donnée de la France, tome premier, page 250. Il faudra faire la même chose à la fin de chaque Partie du monde. Enfin, pour s'inculquer davantage ce qu'on aura appris, il sera bon d'avoir recours à un exercice aussi utile qu'agréable ; c'est de voyager sur la Carte, en se demandant à soi-même quel chemin il faudroit prendre pour aller, par exemple, de Paris à Rome, ou à Constantinople, par terre, et pour en revenir par mer.

Pour perfectionner cette Edition, non-seulement on a pris le soin de revoir l'Ouvrage en entier ; mais de plus on a profité des avis que différentes personnes savantes ont bien voulu donner. On y a aussi fait beaucoup d'additions, sur-tout par rapport à la France, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Suisse, à l'Italie, à l'Allemagne, etc. On se flatte que le Public y verra avec plaisir les Descriptions intéressantes de plusieurs Pays jusqu'ici peu connus.

Quoiqu'on ne se soit point proposés de traiter la Géographie ancienne dans cet Ouvrage, il nous a semblé que ce ne seroit point sortir de notre sujet, de donner un précis de la Géographie Sacrée, à l'usage des jeunes personnes, que nous avons toujours eu en vue. L'étude de l'Histoire Sainte doit faire partie de leur éducation. Rien ne peut mieux contribuer à les aider dans cette étude, que la connoissance des lieux où se sont passés les grands événemens, dont le souvenir doit nous être toujours présent. On s'est donc proposé de donner, sous le titre de *Géographie Sacrée*, une notion des lieux les plus considérables dont il est fait mention dans l'Ecriture-Sainte.

Les Libraires avertissent, qu'ils débitent pour cette Géographie, comme l'avoit desiré l'Abbé de la Croix, un Atlas *de* 75 *Cartes* petit in-folio, *composées principalement par* Bonne, *et gravées par* Latré.

TABLE

DES LONGITUDES et LATITUDES des principales Villes du Monde, conformément aux dernières Observations de Messieurs de l'Académie des Sciences, et autres Astronomes.

Régions.	*VILLES.*	*Long*		*Lat Sept.*		
		deg.	*min.*	*deg*	*min*	*sec.*
France	Abbeville	19	30	50	7	1
Suède	Abo	39	52	60	27	0
Indes	Agra	94	24	26	43	0
France	Aix	23	7	43	31	35
France	Albi	20	11	43	55	44
Syrie	Alep	55	0	35	45	23
Syrie	Alexandrette	54	0	36	35	10
Egypte	Alexandrie	47	57	31	11	20
Barbarie	Alger	19	57	36	49	30
France	Amiens	19	58	49	53	38
Hollande	Amsterdam	22	39	52	22	45
Italie	Ancone	31	11	43	37	54
France	Angers	17	6	47	28	8
France	Angoulême	17	49	45	39	3
France	Antibes	24	49	43	34	50
Pays-Bas	Anvers	22	4	51	13	15
Russie	Archangel	56	35	64	34	0
France	Arles	22	18	43	40	33
France	Avignon	22	29	43	57	25
France	Avranches	16	17	48	41	18
France	Aurillac	20	7	44	55	10
France	Auch	18	15	43	38	46
France	Auxerre	21	14	47	47	54
Espagne	Barcelone	19	53	41	26	0
Suisse	Basle	25	15	47	55	0
France	Bayeux	16	57	49	16	30
France	Bayonne	16	10	43	29	21
France	Beauvais	19	45	29	26	2
Allemagne	Berlin	31	6	52	31	30

TABLE DES LONGITUDES

Régions.	*VILLES.*	*Long.*		*Lat Sept.*		
		deg	*min.*	*deg*	*min*	*sec.*
France	Besançon.	23	43	47	13	45
France	Beziers	20	53	43	20	20
Italie.	Bologne.	29	1	44	29	36
France	Bordeaux.	17	5	44	50	18
France	Boulogne	19	7	50	43	31
France	Bourg en Bresse . . .	22	54	46	12	30
Allemagne. . . .	Breslaw.	34	48	51	3	0
France.	Brest.	13	9	48	23	0
Pays-Bas. . . .	Bruxelles.	22	2	50	51	0
				Lat Mér.		
Amérique Mér.	Buenos-Aires.	319	9	34	35	26
				Lat Sept.		
Espagne.	Cadix.	11	26	36	31	7
France	Caen.	17	18	49	11	10
Egypte	Caire (le).	49	10	30	3	12
France	Calais.	19	31	50	57	31
Archipel	Candie	42	58	35	18	45
				Lat Mér.		
Afrique	Cap de Bonne Esp. .	36	4	33	55	15
				Lat Sept.		
Afrique.	Cap Vert.	0	30	14	43	0
Amérique Mér.	Carthagène	302	24	10	26	35
France	Castres.	20	5	43	37	10
Amérique Sept.	Caye Saint-Louis. .	304	24	18	19	0
Amérique Mér.	Cayenne.	325	25	4	56	0
France.	Challon sur Saône. .	22	31	46	46	50
France.	Chalons sur Marne.	22	2	48	57	12
Indes.	Chandernagor.	106	9	22	51	26
France.	Chartres	19	9	48	26	49
France.	Cherbourg.	16	2	49	38	26
Italie.	Civita Vechia.	29	26	42	5	24
France	Clermont en Auv. .	20	45	45	46	45
Allemagne. . . .	Cologne.	24	45	50	55	0
				Lat Mér.		
Amérique Sept.	Conception (la) . .	305	0	36	42	53

Régions.	*VILLES.*	*Long.*		*Lat Sept.*		
		deg	*min.*	*deg*	*min*	*sec*
Turquie	Constantinople. . .	46	30	41	1	0
Danemarck . . .	Copenhague.	30	25	55	40	45
France	Coutances.	16	13	49	2	50
Pologne.	Cracovie.	37	30	50	10	0
Bavière.	Cremsmunster . . .	31	47	50	10	0
Pologne.	Dantzick.	36	11	54	22	23
France.	Dieppe	18	44	49	55	17
France	Dijon.	22	42	47	19	22
France	Dol, en Bretagne. .	15	54	48	33	9
France	Dunkerque	20	2	51	2	4
Ecosse	Edimbourg.	14	35	55	58	0
France	Embrun.	24	9	44	34	0
Arménie.	Erzerum.	66	16	39	56	35
Italie.	Ferrare.	29	20	44	54	0
Italie.	Florence	28	12	43	46	30
Allemagne. . . .	Francfort-sur-Mein.	26	15	50	6	0
France	Fréjus.	24	25	43	26	3
Italie.	Gènes.	26	16	44	25	0
Suisse	Genève.	24	15	46	12	0
Indes.	Goa	91	2[illegible]	15	31	0
Suède	Gothebourg.	29	19	57	42	0
Allemagne. . . .	Gottingen.	27	34	51	32	0
France.	Granville.	16	3	48	50	11
Allemagne. . . .	Gratz	33	4	47	4	18
Angleterre. . . .	Greenwich.	17	4	51	28	40
France.	Grenoble.	23	24	45	11	49
Allemagne. . . .	Gripswald	31	2	4	20	0
Asie	Jérusalem	53	[illegible]	31	50	0
Allemagne. . . .	Ingolstadt.	29	2	48	46	0
Californie	Joseph (Saint) *	267	52	23	3	20
				Lat Mér.		
Afrique.	Isle Bourbon	73	10	20	51	43
				Lat Sept.		
Afrique.	Isle de Fer.	0	0	27	47	20

* *Sa Position, et deux autres ci-après, ont été ajoutées par ordre de l'Académie, à la nouvelle Carte Espagnole de l'Amérique Septentrionale.*

Régions.	*VILLES.*	*Long.* deg	min.	*Lat Mér.* deg	min	sec
Afrique	Isle de France	75	8	20	9	45
				Lat Sept.		
Perse	Ispahan	70	30	32	25	0
Canada	Kébec	307	47	46	55	0
France	Landau	25	48	49	11	40
Suisse	Lausanne	24	25	46	31	5
Pays-Bas	Leyde	22	6	52	8	40
Allemagne	Leipsick	30	0	51	19	14
Allemagne	Liège	23	15	50	39	0
France	Lille	20	44	50	37	50
				Lat Mér.		
Pérou	Lima	300	50	12	1	15
				Lat Sept.		
Portugal	Lisbonne	8	31	38	42	20
Amérique Sept.	Louisbourg	297	45	45	53	45
Angleterre	Londres	17	35	51	31	0
France	Luçon	16	29	46	27	14
Suède	Lunden	31	1	55	41	36
France	Lyon	22	30	45	45	51
Chine	Macao	131	26	22	12	44
Espagne	Madrid	14	14	40	25	0
Espagne	Mahon (Port)	21	28	39	58	46
Indes	Malaca	119	45	2	12	0
Pays-Bas	Malines	22	9	51	1	50
Europe, ou Af.	Malte	32	10	35	54	0
Asie	Manille	138	0	14	30	0
France	Marseille	23	2	43	17	45
Amérique Sept.	Martinique	316	41	14	43	9
Allemagne	Mayence	26	0	49	54	0
France	Meaux	20	33	48	57	37
France	Metz	23	51	49	7	5
Amérique Sept.	Mexico *	278	16	20	0	0
Italie	Milan	26	50	45	28	10
Italie	Modène	28	53	44	34	0
Pays-Bas	Mons	21	37	50	27	10
France	Montpellier	21	33	43	36	33

Régions.	*VILLES.*	*Long.*		*Lat Sept.*		
		deg	*min.*	*deg*	*min*	*sec*
Russie.	Moscow.	55	26	55	45	20
Allemagne. . . .	Munick.	29	15	48	2	0
Lorraine.	Nancy.	23	49	48	41	28
France	Nantes	16	6	47	13	17
Italie.	Naples	31	52	40	50	15
France	Narbonne	20	40	43	11	13
Italie.	Nice.	24	57	43	41	54
Pays-Bas.	Nieuport.	20	25	51	7	41
France	Nismes.	22	1	43	50	35
Amérique Sept.	Nouv. Orléans. . . .	287	41	29	57	45
France	Noyon	20	41	49	34	37
Allemagne. . . .	Nuremberg	28	44	49	27	0
				Lat Mér.		
Brésil	Olinde.	342	30	8	13	0
				Lat Sept.		
France.	Orléans.	19	34	47	54	4
Pays-Bas.	Ostende.	20	35	51	13	55
Angleterre. . . .	Oxfort.	16	25	51	44	57
Italie.	Padoue	29	36	45	22	26
France	Paris.	20	0	48	50	12
France.	Pau.	17	31	43	15	0
Chine	Pékin.	134	9	39	54	13
France.	Perpignan	20	34	42	41	55
Russie.	Pétersbourg (Saint)	48	0	59	56	0
Amérique Sept.	Pic des Açores. . . .	349	30	38	35	0
Afrique.	Pic de Ténériffe. . .	1	8	28	12	54
Indes	Pondichery	97	37	11	56	30
Amérique Sept.	Porto-Belo.	297	50	9	33	5
Chine.	Quanton	130	43	23	8	0
Canada	Québec, *voy.* Kébec.					
				Lat Mér.		
Pérou.	Quito	299	45	0	13	17
				Lat Sept.		
France	Reims.	21	43	49	14	36
France.	Rennes.	15	58	48	6	45
Italie.	Rimini.	30	14	44	3	43

Régions.	VILLES.	Long.		Lat Mér.		
		deg	min.	deg	min	sec
Brésil	Rio-Janeiro	339	55	22	54	10
				Lat Sept.		
France	Rochelle (la)	16	24	46	9	43
Italie	Rome	30	9	41	53	54
France	Rouen	18	45	49	26	43
France	Saint-Flour	20	46	45	1	55
France	Saint-Malo	15	38	48	38	59
Amérique Mér.	Sainte-Marthe	303	35	11	26	40
France	Saint-Omer	19	55	50	44	46
France	Saint-Paul-de Léon	13	40	48	40	55
Turquie	Salonique	40	48	40	41	10
Palatinat	Schwezingen	26	19	49	23	4
France	Sens	20	57	48	11	56
Indes	Siam	118	30	14	18	0
Natolie	Smyrne	45	0	8	28	7
Suède	Stockholm	35	43	59	20	30
France	Strasbourg	25	26	48	34	35
Indes	Surate	90	0	21	10	0
Sibérie	Tobolsk	86	5	58	12	30
Espagne	Tolède	14	20	39	60	0
Suède	Tornea	41	53	65	50	50
France	Toulon	23	37	43	7	24
France	Toulouse	20	54	43	35	54
France	Tours	18	21	47	23	44
Barbarie	Tripoli	30	45	32	53	40
Italie	Turin	25	20	45	4	14
Hongrie	Tyrnaw	35	14	48	23	30
Suède	Upsal	35	25	59	51	50
Danemarck	Uranibourg	30	33	55	54	15
Pologne	Varsovie	38	45	52	14	0
Italie	Venise	29	45	45	25	0
Amérique Sept.	Vera-Crux (N) *	282	35	19	9	30
Italie	Véronne	28	59	45	26	36
France	Versailles	19	47	48	48	18
Allemagne	Vienne	34	2	48	12	32
Allemagne	Vurzbourg	27	54	49	46	6
Pologne	Wilna	43	7	5[illegible]	41	0
Allemagne	Wirtemberg	30	14	51	43	10
Pérou	Ylo	306	27	17	36	15



TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphère et du Globe Terrestre en général.

PREMIÈRE SECTION.

De la Sphère.

SECTION II.

SECONDE PARTIE.

De l'Europe, 64.

SECTION I.

SECTION II.

SECTION III.

SECTION VIII.

SECTION IX.

Fin de la Table des Chapitres du Tome I.

GÉOGRAPHIE

e Prusse
, ci-de-
612
ance en
616

I.

APHIE

xxi
CH
AR

E

D

O
ter
phi
(d
qu
qu
ma
mo
glo
A
ou
con
du
du
ren
mac
Sph
prin



GÉOGRAPHIE MODERNE.

PREMIERE PARTIE.

Dans laquelle on traite de la Sphère et du Globe terrestre en général.

On appelle *Géographie*, la description du Globe terrestre, et c'est l'une des parties de la *Cosmographie*, ou de ce qui concerne le monde entier. Cette (derniere) grande science comprend l'*Astronomie*, qui traite du Ciel et de ses parties ; et la *Géographie* qui regarde la terre et ses habitans, créatures animales et humaines, végétaux et minéraux ; en un mot, tout ce que le Tout-puissant a créé pour sa gloire et notre utilité.

Avant que de traiter de la Géographie moderne ou de l'état présent du monde que nous habitons, il convient de parler au moins en abrégé des rapports du Ciel avec la Terre, comme de l'arrangement et du mouvement des principaux corps célestes. Pour rendre le tout sensible, les anciens ont inventé une machine qu'on appelle, encore aujourd'hui, la *Sphère* ; et, en l'expliquant, on déduit les premiers principes de l'Astronomie.


Nord
Midi
Ouest
ANGLETERRE
LA MANCHE
OCEAN
ESPAGNE
PAS DE CALAIS
Londres
Canterbury
Chichester
Rouen
Caen
Cherbourg
Coutances
Le Havre
Beauvais
Amiens
Arras
Versailles
Chartres
Melun
Alençon
Laval
Le Mans
St. Brieuc
Quimper
Vannes
Nantes
Anger
Tours
Blois
Fontenay
Niort
Poitiers
Saintes
Angouleme
Guéret
Tulle
Perigueux
Bordeaux
Agen
Cahors
Rodez
Auch
Toulouse
Castres
Carcassonne
Perpignan
Tarbes
Pau
Mont de Marsan
Moulin
I. de Grenesey
I. de Jersey
Belle Isle
I. de Noirmoutier
I. de Ré
I. d'Oleron
la Tour Cordouan
Bassin d'Arcachon
1 Walcheren



Nord
Midi
ALLEMAGNE
SUISSE
PIÉMONT
MER MÉDITERRANÉE
C^ON DE SOUABE
DÉPAR^T DE CORSE
Strasbourg
Laon
Nancy
Chartres
Melun
Rodez
Toulon
Carcassonne
Perpignan
Milan
Tulle
Rouen
Chambery
Marseille
Luxembourg
Epinal
Castres

PREMIERE SECTION.

De la Sphère et du Globe terrestre, considéré selon ses rapports à la Sphère.

CHAPITRE PREMIER.

De la Sphère et du mouvement des Astres.

LE mot *Sphère*, qui est Grec, veut dire Boule. On a donné ce nom à une machine inventée pour représenter le monde, que l'on peut appeller *Sphère naturelle*, comme la machine qui le représente, peut s'appeller et s'appelle *Sphère artificielle.*

On donne au monde une figure ronde, parce qu'en effet il nous paroît tel à la vue.

Comme l'on a remarqué dans le Ciel deux *Points* diamétralement opposés, autour desquels tous les astres tournent ou semblent tourner; cela a donné lieu d'inventer la *Sphère artificielle.*

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traversant la terre, que l'on a supposée dans le centre du monde. Cette ligne, autour de laquelle toute la machine roule, s'appelle l'*Axe* ou l'*Essieu* du monde.

Les points par où elle entre et sort, s'appellent *Poles*, d'un mot grec qui signifie *tourner*; parce que toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué, que non-seulement toute la machine du monde tournoit en 24 heures d'Orient en Occident; mais que les étoiles fixes et les planetes avoient un mouvement contraire, d'Occident en Orient, on imagina différens *cercles* pour expliquer leurs mouvemens, leurs situations réciproques, et leurs rapports avec la terre.

Cette Sphère *artificielle* est donc une machine composée de plusieurs cercles, pour représenter le cours des astres dans le ciel ; et d'un petit globe au milieu pour représenter la terre.

Ces cercles sont au nombre de dix, dont il y en a six grands ; savoir, l'*Equateur*, le *Zodiaque*, l'*Horizon*, le *Méridien*, et les *deux colures* : et quatre petits ; savoir, les *deux Tropiques* et les *deux cercles polaires*. On appelle *grands* les six premiers cercles, parce qu'ils coupent la Sphère en deux parties égales : les autres s'appellent *petits*, parce qu'ils la coupent en deux parties inégales. Ces cercles ont leurs poles et leur axe particuliers.

Ces *poles* sont deux points pris dans la surface de la sphere, également éloignés de tous les points de la circonférence du cercle dont ils sont poles. L'*axe* de chaque cercle est la ligne droite que l'on suppose tirée d'un pole de ce cercle à l'autre. Chaque *cercle* de la sphere se divise en trois cents soixante *degrés*, chaque degré en soixante *minutes*, chaque minute en soixante *secondes*, etc.

De l'Equateur.

L'*Equateur* est un grand cercle, éloigné de 90 degrés des poles du monde : il s'appelle aussi *Equinoxial*, parce que quand le Soleil se trouve dans ce cercle, il y a *Equinoxe*, c'est-à-dire, égalité de nuit et de jour.

Voici ses usages principaux. 1. Il divise le monde en deux parties égales ; celle où est le pole *arctique*, (*a*) s'appelle septentrionale ; celle où est le pole *Antarctique*, (*b*) s'appelle *Méridionale*. (*c*) 2. Il

---

(*a*) Le mot *Arctique* vient du Grec *Arctos*, qui signifie *Ourse*, parce que les Constellations (ou assemblage d'étoiles) auxquelles les Grecs ont donné ce nom, sont proches de l'*Arctos*.

(*b*) Le mot *Antarctique* vient du Grec *Antarctos*, c'est-à-dire, qui est opposé à l'Ourse.

(*c*) M. de l'Isle a fait deux cartes de ces hémispheres, qui sont très-intéressantes et très-claires, parce que chaque pole

marque sur l'Ecliptique les deux points des *Equinoxes*, c'est-à-dire, que quand le Soleil y passe, il y a *égalité de nuit* et *de jour* dans tous les lieux de la terre, excepté aux poles. Cela arrive deux fois l'année, et alors le Soleil commence par l'un des poles un jour de six mois, et pour l'autre une nuit de même durée.

Du Zodiaque.

Le *Zodiaque* est un grand cercle placé obliquement dans la sphere. C'est le seul qui ait réellement de la largeur, les autres étant censés n'être que des lignes. Ce qu'on appelle *les XII signes* ou *les 12 maisons du Soleil*, sont marqués dans ce cercle. Il est appellé *Zodiaque*, d'un mot Grec qui signifie *Animal;* parce que presque tous les signes portent des noms d'animaux, comme on le verra dans un moment.

On a donné seize *degrés* de largeur au Zodiaque, huit du côté du Septentrion, et huit du côté du Midi, pour pouvoir renfermer dans cet espace le cours des planetes, qui ne sortent jamais du Zodiaque.

Il y a au milieu du Zodiaque un autre grand cercle divisé en 360 degrés. On l'appelle *Ecliptique*, parce que c'est dans le plan de ce cercle, ou près de ce plan, qu'arrivent les éclipses de soleil et de la lune. Il coupe l'Equateur de maniere que sa partie qui en est la plus éloignée, est distante de l'Equateur de 23 degrés 28 minutes.

L'Equateur divise ainsi le Zodiaque en deux moitiés égales; l'une appellée *septentrionale*, et l'autre *méridionale*. Elles renferment les douze *signes* ou Constellations, dont les noms sont exprimés en

---

étant aux centres, on y voit toutes les terres qui les environnent jusqu'à l'Equateur, qui divise ainsi le Globe. Elles sont partagées par le premier méridien, aux extrémités, dans les Mappemondes ordinaires, où le monde est divisé en partie orientale et partie occidentale.

deux vers latins, et dans les françois qui suivent.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Bélier, Taureau, Gémeaux, Ecrevisse, Lion,
Vierge, voilà les six pour le Septentrion.
Nous en comptons aussi six pour l'autre hémisphere.
Balance, Scorpion, Archer ou *Sagittaire*,
Capricorne, Verseau, Poissons.
Etant pris trois par trois, ils marquent les Saisons.

La partie septentrionale du Zodiaque contient six *signes*. Les astronomes représentent ces signes en abrégé, par des figures qui sont ici marquées vis-à-vis de chacun, (avec leurs rapports aux mois.)

Le Bélier, *Aries*, (Mars.) . . . . ♈
Le Taureau, *Taurus*, (Avril.) . . . . ♉
Les Gémeaux, *Gemini*, (Mai.) . . . . ♊
L'Ecrevisse, *Cancer*, (Juin.) . . . . ♋
Le Lion, *Leo*, (Juillet.) . . . . ♌
La Vierge, *Virgo*, (Août.) . . . . ♍

La Méridionale contient les six autres.

La Balance, *Libra*, (Septembre.) . . . . . . ♎
Le Scorpion, *Scorpius*, (Octobre.) . . . . . ♏
Le Sagittaire, ou *Arcitenens*, (Novemb.) . . . ♐
Le Capricorne, ou *Caper*, (Décembre.) . . . ♑
Le Verseau, ou *Amphora*, (Janvier.) . . . . ♒
Les Poissons, *Pisces*, (Février.) . . . . ♓

Chacun de ces signes est partagé en 30 *degrés*. L'ordre selon lequel on doit suivre ces signes, est d'Occident en Orient, suivant le mouvement propre du Soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année. Le Soleil entre dans le premier, qui est le Bélier, le 20 ou le 21 Mars. Le temps dans lequel il entre dans les autres signes, est depuis le dix-huitieme jusqu'au vingt-troisieme de chaque mois.

Il est à propos de remarquer, 1. que les noms de ces signes sont de la première antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en

peut donner, c'est que, quoique ces noms se trouvent gravés dans leurs monumens les plus anciens, ils n'ont pu en être les auteurs, puisqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Moissonneuse* au mois d'Août, leur Pays étant inondé dans cette saison. Il faut donc que ces noms aient été donnés aux Signes dans le temps que tous les Hommes étoient encore, peu après le Déluge, dans les Plaines de Sennaar ou de Babylone, et avant qu'ils se fussent dispersés ; par conséquent avant la fondation de la Monarchie des Egyptiens.

2. Il est important aussi d'observer, que le Soleil ne répond plus exactement aux signes du Zodiaque, ces Signes n'étant que des assemblages d'Etoiles, qui, par leur mouvement propre d'Occident en Orient, avancent d'un degré en 70 ans ; elles sont avancées maintenant de 30 degrés vers l'Orient. Cette observation montre la vanité de l'Astrologie judiciaire. En effet, quand les Astrologues disent qu'un homme est né sous le *dangereux aspect* du Scorpion, c'est réellement le Signe de la Balance, qui montoit pour lors sur l'Horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres Signes.

3. Ces Signes ont plus de rapport à ce qui se passe sur la Terre, lorsque le Soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue ressemblance des Signes avec les choses dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux Signes des *Solstices*, le Capricorne et l'Ecrevisse, qui désignent ce qui se passe par rapport au Soleil : en effet, quand cet astre se trouve vis-à-vis du Capricorne ou de la Chevre (en Décembre,) il paroît toujours monter, en quoi il imite la Chevre sauvage, dont le propre est de grimper sur les rochers. Il continue de monter jusqu'à ce qu'il soit arrivé au signe de l'Ecrevisse (en Juin :) alors il paroît retourner sur ses pas, et aller en arriere, comme fait l'Ecrevisse.

Le signe du mois de Septembre est la Balance, qui indique l'un des *Equinoxes*, ou l'égalité de la

nuit et du jour. Quant à l'autre équinoxe, du mois de Mars, le signe n'y a point rapport, mais à ce qui se passe sur la terre : le Bélier ou le Mouton, indique ceux des Troupeaux qui sont alors les premiers en état d'aller dans la campagne ; le Lion marque les grandes chaleurs de Juillet ; la Vierge, la moisson ; le Sagittaire, le temps de la chasse, en Novembre ; le Verseau, les pluies en Janvier, etc.

De l'Horizon.

Ce mot *Horizon*, vient d'un mot Grec qui signifie *Borneur*, parce qu'en effet l'Horizon borne la vue, spirituellement, etc. L'horizon considéré comme grand cercle, sépare la partie visible du Ciel d'avec celle qui est invisible.

L'Horizon est différent, selon les différens points de la terre où l'on peut se trouver. Il a pour pole deux points que l'on appelle *Points verticaux*, du principal qui est au-dessus de notre tête (*vertex* ;) nous lui donnons le nom particulier de *Zénith* : l'autre, directement opposé, est appellé *Nadir*. Ces deux derniers noms sont tirés de la langue des Arabes, qui les ont distingués les premiers.

Il y a deux sortes d'horizon, l'un rationel ou intelligible, l'autre visuel ou sensible. On appelle le premier *rationel*, parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement.

L'horizon rationel de ce grand cercle concentrique à la terre, c'est-à-dire, qui a le même centre, et dont les deux poles répondent au *Zénith* et au *Nadir* du lieu dont il est l'horizon.

Il partage la sphere en parties égales, qu'on nomme *hémispheres*, (demi-boules :) l'un est appellé *supérieur* et *visible*, et l'autre *inférieur* et *invisible*.

Outre l'horizon rationel qui vient d'être expliqué, il y a le visuel ou sensible, qui est le petit cercle qui borne notre vue, lorsque nous sommes en pleine

campagne ; ou plus étendu, lorsque nous sommes sur une montagne.

Voici les différens usages de l'horizon rationel, ou de l'horizon indiqué par la sphere.

1. Il partage le monde, comme l'on vient de le dire, en deux *hémispheres*, ou moitiés de sphere, l'un supérieur, et l'autre inférieur ; d'où il s'ensuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2. Il marque le coucher et le lever des Astres. Ils se levent quand ils paroissent au-dessus de l'horizon ; et ils se couchent quand ils paroissent s'abaisser au-dessous. 3. Il montre la longueur du jour et de la nuit, puisque le jour n'est autre chose que le temps que le Soleil se montre sur l'horizon ; et la nuit le temps qu'il est au-dessous. 4. Il détermine le commencement et la fin du crépuscule et de l'aurore. En effet, le soir, quand le Soleil baisse au-dessous de l'horizon, ce qu'on appelle le *crépuscule* commence ; et il ne finit que lorsque le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horizon : il est fort court en hiver, et plus long en été. L'*aurore* au contraire, commence le matin, quand le soleil est arrivé à 18 degrés au-dessous de l'horizon ; et elle finit, quand il est parvenu à l'horizon. 5. Il marque les points cardinaux du monde, qu'on nomme *Septentrion* ou *Nord* ; *Midi* ou *Sud* ; *Orient* ou *Est* ; *Occident* ou *Ouest*. Les deux points où le méridien et l'horizon se coupent, s'appellent le *Nord* et le *Sud* ; les deux points où l'horizon et l'équateur se coupent, s'appellent l'*Orient* et l'*Occident*. 6. L'horizon sert encore à disposer la sphere de différentes manieres, ou à la mettre dans ses trois *positions* : nous donnerons un petit détail sur cela dans un moment.

Il nous faut remarquer auparavant, que dans les spheres et dans les globes, on représente l'horizon rationel par un grand cercle, qui sert de support à la partie mobile de la sphere, et dans lequel on fait entrer le grand Méridien. On lui don-

ne de la largeur, pour y marquer plusieurs choses d'usage, que l'on distingue par trois sections ou espece de cercles. On marque les principaux *Vents* sur la partie du dehors : celle du milieu sert à indiquer les mois ; et celle du dedans, les signes du Zodiaque, selon qu'ils répondent aux mois.

Nous avons dit que l'horizon servoit à mettre la partie mobile de la sphere en différentes manieres : c'est ce qu'on appelle les *positions de la sphere*, relatives à différentes choses qui se passent dans le ciel, et à la disposition de différens Peuples sur la terre ; c'est ce qu'il s'agit maintenant d'expliquer.

La sphere peut être placée de trois manieres, par rapport à l'horizon comparé à l'équateur ; c'est-à-dire, que l'horizon peut avoir trois situations différentes, eu égard à l'Equateur : 1. couper l'équateur à angles droits, c'est-à-dire, perpendiculairement ; 2. couper l'Equateur obliquement ; 3. être parallele avec l'Equateur. De là vient la distinction de la sphere droite, oblique et parallele.

La sphere est *droite*, lorsque les poles du monde sont sous l'horizon, et que le Zénith et le Nadir sont sous l'Equateur. Dans cette position de la sphere, les cercles que décrit le Soleil par son mouvement commun ou annuel, sont coupés par l'horizon en parties égales : c'est pour cela qu'il y a un équinoxe perpétuel, c'est-à-dire, que les nuits y sont toujours égales aux jours. Les peuples qui ont la sphere droite, voient le soleil passer deux fois l'année au-dessus de leur tête ; il n'y a aucune partie du ciel qui ne leur soit visible ; ils apperçoivent aussi successivement toutes les étoiles.

La sphere *parallele* est celle qui a l'horizon parallèle (*a*) à l'équateur, et alors le Zénith et le Nadir répondent aux poles du monde. Il résulte de

(*a*) On appelle *Cercles paralleles*, deux cercles également distans les uns des autres dans toutes leurs parties.

cette position de la sphere, que la moitié de l'écliptique est au-dessus de l'horizon, et la moitié au-dessous. Telle est la sphere pour les peuples qui sont sous les poles, supposé qu'il y en ait. Ils auroient six mois de suite le soleil au-dessus de l'horizon, et six mois au-dessous; leur jour par conséquent seroit de six mois, sans compter les crépuscules qui durent encore quatre mois : le Soleil étant deux mois à parvenir à l'horizon depuis le commencement du crépuscule, et deux autres mois à descendre sous l'horizon jusqu'à la fin du crépuscule. Si l'on ajoute à ces quatre mois de crépuscule, que la Lune fait pendant les deux mois de leur nuit deux fois le tour que le Soleil fait en un, et qu'ainsi elle luit sur leur horizon pendant deux demi-mois, ces peuples supposés n'auroient qu'un mois de nuit, encore peut-on assurer, sur une foule de relations véritables, que les crépuscules étant beaucoup plus grands vers les poles que dans nos climats, ces peuples, s'ils y existoient, jouiroient de la lumiere avant même que le Soleil soit arrivé à 18 degrés près de leur horizon. Suivant cette disposition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumiere. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ne verroient jamais que la moitié du ciel, et toujours la même.

La sphere *oblique*, est celle qui a l'équateur oblique par rapport à l'horizon. Dans cette position de la sphere, tous les cercles que le Soleil décrit par son mouvement journalier, sont coupés inégalement par l'horizon, excepté l'équateur.

Cette derniere position de la sphere convient à tous les peuples qui habitent entre l'équateur et les poles, comme nous. Ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le temps des équinoxes : dans tout le reste de l'année, leurs jours sont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours, aussi bien que des crépuscules, devient d'autant plus sensible, que l'on approche davantage des cercles polaires. La raison de cette inégalité des jours et des nuits pour

les peuples qui ont la sphere oblique, est que leur horizon coupe les cercles diurnes du Soleil en deux parties de grandeurs inégales. Ces peuples, dans l'espace de 24 heures, voient une portion du ciel plus grande, à proportion qu'ils approchent de la sphere droite ; et une moindre, à proportion qu'ils approchent de la sphere parallele.

Du Méridien.

Le *Méridien* est un grand cercle qui semble passer par les poles du monde, et par le *Zénith* et le *Nadir* du lieu dont il est méridien, quoique dans le vrai, chaque méridien ne soit que la ligne qui va d'un pole à l'autre. On l'appelle *Méridien*, parce qu'il est midi (*meridies*) pour tous les peuples qui sont sous cette ligne, quand le Soleil vient à y passer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un pole du monde à l'autre, sans changer de méridien : au lieu qu'on ne peut faire un pas d'Orient en Occident, que l'on ne change de méridien.

Voyons les usages de ce grand cercle. 1. Il coupe le monde en deux parties égales, comme tout autre grand cercle ; mais à la différence de l'Equateur, il coupe le monde en hémisphere *oriental* et en *occidental.* (*a*) La partie orientale est celle où les astres se levent (*Oriens ;*) l'occidentale, celle où ils se couchent, (*Occidens.*) 2. Il sert à montrer le milieu du jour ou de la nuit, parce qu'il est midi quand le Soleil est parvenu à ce cercle, d'un côté, et minuit de l'autre. 3. Il montre l'élévation, ou la hauteur du pole, qui n'est autre chose que l'arc ou portion du méridien, compris entre le pole du monde et l'horizon.

Des deux Colures.

Les deux Colures sont deux grands cercles, qui

(*a*) C'est ce qui forme les *Mappemondes* ordinaires.

se rencontrent et se coupent à angles droits aux poles du monde. (*a*) L'un s'appelle le *colure des équinoxes*, l'autre le *colure des solstices*, parce qu'ils coupent l'écliptique aux signes où se font les équinoxes et les solstices ; les premiers au Belier et à la Balance ; les seconds, à l'Ecrevisse et au Capricorne. On nomme ces cercles *colures*, parce qu'ils sont coupés par l'horizon, et autres cercles.

Des quatre petits Cercles.

Ces cercles sont les deux tropiques et les deux cercles polaires.

Les deux *tropiques* sont deux petits cercles paralleles à l'équateur, et qui sont éloignés de 23 degrés 28 minutes. On les appelle *tropiques*, d'un mot grec qui signifie *tourner*; parce que quand le Soleil y est arrivé par son mouvement commun ou annuel, il semble retourner sur ses pas. L'un se nomme le tropique du *Cancer* ou de l'Écrevisse, et l'autre le tropique du *Capricorne*, parce qu'ils passent par ces signes ou constellations. Le tropique du Cancer est vers le Septentrion, celui du Capricorne vers le Midi.

Les tropiques marquent les deux points de l'écliptique où se font les solstices, d'où viennent le plus long ou le plus court jour de l'année. Le plus long jour, pour ceux qui sont dans la partie septentrionale, arrive lorsque le soleil est dans le tropique du Cancer à la fin de Juin ; et pour ceux qui sont dans la partie méridionale, lorsqu'il est dans le tropique du Capricorne, en Décembre. C'est alors que ceux qui sont dans la partie septentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les tropiques désignent aussi sur l'horizon les qua-

(*a*) L'angle droit est un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe sur un autre directement, sans pencher plus d'un côté que de l'autre.

tre points *collatéraux*, qui sont l'Orient et l'Occident d'Eté, l'Orient et l'Occident d'Hiver.

Les deux *Cercles polaires*, savoir l'*Arctique* et l'*Antarctique*, sont deux petits cercles paralleles aux tropiques et à l'équateur, et qui sont éloignés des poles du monde de 23 degrés 28 minutes. Le premier est vers le Septentrion, le second vers le Midi. Ils se tirent des deux poles du Zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

Des Astres et de leurs mouvemens.

Après avoir expliqué les différens cercles de la sphere, il est nécessaire de dire quelque chose des différens mouvemens des astres, puisque ces cercles ont été imaginés pour les expliquer.

On distingue deux sortes d'astres, les *étoiles fixes* et les *planetes*.

Les *étoiles fixes* sont appellées ainsi, parce qu'elles conservent toujours entr'elles la même distance.

Les *planetes* ou *astres errans*, ont reçu ce nom, parce qu'elles sont tantôt plus proches, et tantôt plus éloignées les unes des autres.

Quelquefois elles sont *conjointes*, c'est-à-dire, qu'elles se rencontrent dans le même degré du Zodiaque, et quelquefois elles sont *opposées*, ce qui arrive lorsqu'elles se trouvent dans des degrés du Zodiaque directement opposés.

Les astres, outre leur mouvement commun avec le ciel d'Orient en Occident, en ont un propre d'Occident en Orient. Il est aisé de comprendre ce double mouvement, par la comparaison d'une personne qui, étant dans un bateau, est emportée avec le bateau d'Orient en Occident, tandis qu'elle marche sur le bateau, par un mouvement particulier, d'Occident en Orient.

Des Etoiles fixes.

Il paroit impossible de dire au juste combien il

y a d'étoiles ; on sait seulement qu'elles sont en très-grand nombre. Ptolémée et les autres anciens astronomes en comptoient 1022 ; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre que celles que l'on voit des yeux. Depuis l'invention des lunettes à longue vue, on ne peut douter qu'il n'y en ait un bien plus grand nombre ; et la seule *voie lactée*, que le vulgaire appelle le *chemin de S. Jacques*, n'est qu'un amas d'étoiles. On en distingue de six grandeurs différentes, soit qu'elles soient véritablement plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroissent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la terre.

Les étoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre : il n'en est pas de même des *planetes*, qui sont des corps opaques, et qui n'ont de lumiere que celle qu'elles reçoivent du soleil, la seule planete lumineuse par elle-même.

La preuve que les étoiles fixes ont une lumiere qui leur est propre, se tire de leur immense distance de la terre. La plus voisine de la terre, selon M. Huygens, est de vingt-sept mille six cents et quatre fois plus éloignée que le Soleil. Or la distance du Soleil à la terre, est d'environ trente-trois millions de lieues. Il s'ensuit donc que l'étoile la plus voisine de la terre, en est distante au moins de sept cents soixante et quinze milliards et plus de lieues. Or si les étoiles reçoivent leur lumiere du Soleil, il faudroit qu'elles la reçussent bien foible à une si prodigieuse distance. Que seroit-ce donc s'il falloit qu'elles nous la renvoyassent ? Elles ne nous paroîtroient pas certainement aussi brillantes. On sent qu'outre cette premiere conséquence, on en peut tirer une seconde bien capable de relever la puissance de Dieu dans l'espece d'immensité qu'il a donnée à tels de ses ouvrages ; mais nous n'insisterons pas ici sur ce sujet ; il suffit pour un esprit religieux de l'avoir indiquée.

On a partagé les étoiles fixes en différentes clas-

ses qu'on appelle *Constellations*. On en compte 62 en tout ; 23 dans la partie septentrionale, 27 dans la partie méridionale, et 12 dans le Zodiaque.

Les étoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des cercles paralleles à l'Equateur : plus elles en sont éloignées, plus leurs cercles sont petits. Leur mouvement particulier d'Occident en Orient, forme des cercles paralleles à l'écilptique. Le mouvement des étoiles est très-lent ; elles sont 70 ans à faire un degré.

Des Planetes en général.

Il y a sept planetes, ou 16, si l'on veut compter les 9 *Satellites* qui accompagnent les 7 planetes connues des anciens. Voici ces planetes dans l'ordre de leur éloignement de la terre, avec les signes dont les astronomes se servent pour les représenter.

Saturne . . . . ♄
Jupiter . . . . ♃
Mars . . . . ♂
Le Soleil . . . . ☉
Vénus . . . . ♀
Mercure . . . . ☿
La Lune . . . . ☾

Les planetes ne sortent que du Zodiaque, et le cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la terre. De là leur *Apogée*, c'est-à-dire, leur éloignement ; et leur *Périgée*, c'est-à-dire, leur approche de la terre. Les planetes, comme les étoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, et l'autre particulier. Ce que nous avons dit, en parlant des étoiles, peut suffire, sans qu'il soit nécessaire de s'étendre davantage sur ce sujet.

Entre les planetes, il y en a deux qui nous intéressent particulièrement ; c'est pourquoi il est à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces planetes sont le Soleil et la Lune.

Du Soleil.

De toutes les planetes, le Soleil est la seule qui ait une lumiere qui lui soit propre. Son mouvement n'est pas aussi irrégulier que celui des autres. Il parcourt l'Ecliptique sans jamais s'en écarter. (*a*) Le cercle qu'il décrit par son mouvement journalier, est parallele à l'équateur. L'*apogée* du Soleil est vers le neuvieme degré du Cancer, et son *périgée* vers le neuvieme du Capricorne. Le centre du mouvement du Soleil n'étant pas le même que le centre de la terre, il arrive de là qu'il est sept jours de plus dans la partie septentrionale du monde, que dans la méridionale. En effet, il met 186 jours 8 heures, etc. à parcourir les six signes septentrionaux, et 178 jours 21 heures, etc. pour les méridionaux, C'est ce qui fait que la table des climats de mois septentrionaux ne peut servir à trouver exactement les climats de mois méridionaux.

On peut être surpris de ce que quand le Soleil est dans son périgée, c'est-à-dire, plus voisin de la terre d'environ un million de lieues; ce soit alors que le froid se fasse sentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hiver, qui est le temps du périgée du Soleil par rapport à nous, il s'éleve moins sur l'horizon, et que par conséquent ses rayons tombent plus obliquement sur la partie de la terre que nous habitons. D'ail-

---

(*a*) On parle ici du mouvement des planetes, selon le système de Ptolémée; (mort vers 142,) et selon ce qui paroît à nos yeux. Dans ce système, le Soleil tourne autour de la terre. Dans un autre, qui est celui de Copernic, (mort en 1543,) c'est le Soleil qui est immobile, et la terre tourne: ce second système est aujourd'hui le plus suivi par les savans. Tycho-Brahé, (mort en 1601,) s'est avisé de faire un mélange des deux systêmes précédens. Tout cela ne regarde que le Tourbillon du Soleil; mais, selon une grande maniere d'expliquer l'harmonie du Ciel et les mouvemens des planetes, on regarde le Soleil comme une étoile fixe.

leurs il est beaucoup moins de tems sur l'horizon.

Cet astre s'avance tous les jours d'un degré environ d'Occident en Orient, par son mouvement propre, en parcourant les 360 degrés de l'écliptique dans l'espace de 365 jours six heures moins onze minutes : c'est ce qui forme l'année solaire, qui est de 365 jours. Les six heures qui restent, font un jour au bout de 4 ans ; c'est pourquoi tous les quatre ans il y a une année bissextile, qui est composée de 366 jours. (*a*) Mais parce qu'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'espace de 130 ans, le Pape Grégoire XIII, dans la réformation qu'il fit du Calendrier, en 1582, prescrivit que dans l'espace de 400 ans, on omettroit trois bissextiles. Ainsi, la derniere année de chaque siecle n'est point bissextile, excepté de 400 ans en 400 ans. Cette réformation, adoptée (aujourd'hui) par tous les états chrétiens, s'appelle le *nouveau style*.

On appelle *vieux style*, l'ancienne maniere de compter, qui étoit encore en usage, il y a une trentaine d'années, dans les isles britanniques et dans quelques autres états protestans, qui avoient retenu l'ancien *Calendrier Julien*, ainsi appellé de Jules César, son auteur ; et qui n'avoient point voulu suivre la réformation du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII. Mais ils l'ont embrassée depuis quelques années, et il n'y a plus qu'en Russie qu'on se sert encore du vieux style.

De la Lune.

Quoique la Lune nous paroisse plus grande que toutes les autres planetes, excepté le Soleil, c'est néanmoins la plus petite. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'est qu'elle est beaucoup plus près de la terre. Elle n'en est éloignée en

(*a*) On l'a appellée *bissextile*, parce que les Romains mettoient ce nouveau jour après le 24 du mois de Février, qu'ils appelloient *Sexto Calendas Martias*, ainsi c'étoient un second sixieme, *Bis Sexto*. Nous avons imité les Romains.

effet que de quatre-vingt onze mille lieues dans son apogée, et de quatre-vingt mille dans son périgée. Elle est quarante-neuf fois plus petite que la terre.

La Lune est un corps opaque, et elle n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil. Les différentes manieres dont elle se présente à cet astre, sont la cause de ce qu'on appelle les *phases* de la Lune. On en compte quatre, les nouvelles et pleines lunes : le premier et le dernier quartier. La Lune est *nouvelle*, quand elle est en conjonction avec le Soleil. Alors se trouvant entre le Soleil et la terre, sa partie éclairée est vers le Soleil, et par conséquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du Soleil, une portion de la partie éclairée se présente vers nous; et s'augmentant de jour en jour, forme ce qu'on nomme le *premier quartier*, lorsqu'elle est parvenue au quart de sa révolution. A mesure qu'elle s'éloigne du Soleil, nous appercevons une plus grande portion éclairée, jusqu'à ce qu'étant arrivée au milieu de son cercle, elle est en opposition avec le Soleil : alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'est la *pleine Lune*. Se rapprochant du Soleil, la partie éclairée qui est vers nous, diminue; et quand elle est arrivée aux trois quarts de sa révolution, alors elle est dans son *dernier quartier*. Il faut remarquer que la différence du premier et du dernier quartier, consiste en ce que dans le premier, la partie éclairée est vers l'Occident, et dans le dernier, elle est vers l'Orient.

La Lune fait le tour de l'écliptique en 27 jours et 8 heures, environ; mais comme le Soleil, pendant ce temps, a fait 27 degrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre; d'où il arrive que le temps qui se passe d'une conjonction à l'autre, est de 29 jours 12 heures. Douze de ces conjonctions, ou mois, font une année lunaire, et ces mois sont de 29 et de 30 jours alternativement. Tous ces mois font ensemble 354 jours, et ainsi l'année lunaire a 11 jours de moins que l'année solaire. Ces 11

jours en trois ans, font un mois lunaire; et c'est ainsi que les Juifs forment encore aujourd'hui leur année *intercalaire*, ou de treize mois.

Cette même année intercalaire est aussi en usage dans notre Calendrier ecclésiastique, pour ramener le commencement de l'année lunaire vers celui de l'anneé solaire, après qu'il s'en est un peu écarté. Pour cet effet, on attribue 13 mois lunaires à 7 année du cycle lunaire, qui est un composé de 19 années. Ces années qui ont 13 mois lunaires, sont la 3e, la 6e, la 9e, la 11e, la 14e, la 17e, et la 19e, ou derniere de ce cycle.

Il est aisé de voir que par le moyen de ce 13e mois intercalaire, la fin de la 3e année lunaire se rapproche de la fin de la 3e année solaire; il n'y a que 3 jours de différence, qui se trouvent de moins dans l'année lunaire. En effet, trois fois 11 font 33 : ne prenant que 30, il reste 3, qui joint à 33 des 3 années suivantes, font 36. On prend encore 30 pour former le 13e mois de la 6e année, et il reste 6. La 9e année, en faisant la même opération, il reste 9, qui joint à 22, font 31 pour l'onzieme année. On prend ensuite 30; et il reste 1, qui joint à trois fois 11, font 34, pour la 14e année. En prenant toujours 30, il reste 4, qui avec 33, la 17e année, font 37. On laisse ces 7 jours, lesquels avec les 22 des deux dernieres années de ce cycle, font 29. On voit par cet exposé, que le 13e mois de la 19e et derniere année du cycle lunaire n'a que 29 jours, et que les six autres mois intercalaires en ont 30.

Mais comme les nouvelles lunes ne reviennent pas justement au bout de 19 ans, comme l'avoit cru Méthon, (astronome d'Athenes, qui a inventé ce cycle, 432 ans environ avant Jesus-Christ,) mais qu'elles arrivent une heure et demie plutôt, on a été obligé, pour trouver juste les nouvelles lunes, d'employer la méthode des épactes, inventée par Aloysius Lilius, médecin de Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII. Les nombres dont on se servoit au-

paravant, à l'imitation de Méthon et des Athéniens, pour marquer les nouvelles lunes, n'étoient pas propres à former un Calendrier perpétuel et exact.

Le mouvement propre de la Lune se fait suivant un cercle qui coupe l'Ecliptique, en deux points qui s'appellent *nœuds*. Ce cercle s'éloigne un peu de l'Ecliptique, ce qui empêche qu'il n'y ait éclipse de Soleil à toutes les nouvelles lunes (*a*) et éclipse de Lune toutes les fois que cette planete est dans son plein : elles arrivent seulement quand la Lune est dans les nœuds, ou fort près des nœuds.

Lorsque la Lune est en opposition, c'est-à-dire, vers le point opposé au Soleil, la terre se trouvant entre deux, la Lune doit être éclipsée. Quand la Lune est en conjonction avec le Soleil, c'est-à-dire, quand elle répond vers le même point du Ciel, il y a éclipse de Soleil. Il est aisé de sentir par-là, comment l'éclipse de Soleil arrivée à la mort de Jesus-Christ, ne pouvoit être que miraculeuse, la fête de Pâque se célébrant chez les Juifs au commencement de la pleine Lune. Aussi cette éclipse a-t-elle été mise par Phlégon, affranchi de l'Empereur Adrien, parmi les événemens les plus remarquables. Il la place en la quatrieme année de la deux cents deuxieme Olympiade, qui est précisément l'année de la mort de Jesus-Christ.

Les éclipses de Lune sont plus fréquentes que celles du Soleil ; la Lune étant un corps opaque, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, dès que la terre l'empêche d'être éclairée par le Soleil, elle doit être éclipsée par toute la terre. Il n'en est pas de même du Soleil ; la Lune étant beaucoup plus petite que lui, peut bien l'éclipser pour plusieurs peuples, tandis que d'autres jouissent de sa lumiere.

(*a*) L'éclipse de Soleil devroit plutôt être appelée *Eclipse de Terre*, puisque ce qu'on appelle ordinairement *Eclipse de Soleil*, n'est que la privation de la lumiere de cet astre pour une partie de la surface de la terre.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaison de l'Orbite de la Lune du cercle de l'Ecliptique dont on a parlé ci-dessus, empêche que les éclipses ne soient si fréquentes, il faut se représenter deux cercles de tonneau passés l'un dans l'autre, et qui s'éloignent de trois ou quatre doigts : l'un de ces cercles représentera l'Ecliptique, l'autre le cercle de la Lune; et l'endroit où ils se couperont, représentera les nœuds de la Lune. On appelle ces nœuds, *la tête* et *la queue du Dragon.* (*a*) Le premier se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique, du Midi au Septentrion, et s'appelle *nœud ascendant et boréal*, ou *tête du Dragon*; l'autre se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique du Septentrion au Midi, et s'appelle *nœud descendant* et *austral*, ou *queue du Dragon.* Ces nœuds ne sont pas fixes, la Lune coupant l'Ecliptique, tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre.

Des cinq autres planetes.

Ces planetes sont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure. Les trois premieres sont plus éloignées de la terre que le Soleil ; quelquefois néanmoins Mars en est beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre elles vont d'Occident en Orient, en décrivant des cercles qui coupent l'Ecliptique en différens points. Voici le temps qu'elles mettent à leurs révolutions.

Saturne fait sa révolution en 29 ans et 155 jours. Il est dix fois plus éloigné du Soleil que la terre, et par conséquent de deux cents quatre-vingts millions de lieues. Il est entouré de cinq petites lunes ou *satellites*, et d'un cercle qui réfléchit perpétuellement la lumiere du Soleil. On l'appelle l'*Anneau de Satur-*

(*a*) Cette façon de parler vient de ce que les peuples anciennement s'imaginoient que lors des éclipses un Dragon vouloit dévorer la Lune. Il y a encore quelques Indiens et des Sauvages de l'Amérique qui n'ont pas d'autres idées.

ne, et il a été découvert par M. Huygens en 1659.

Jupiter fait sa révolution en 11 ans et 313 jours. Il est cinq fois plus éloigné du Soleil que la terre. Cette planete a autour d'elle quatre petites lunes ou *satellites*, qui souffrent de fréquentes éclipses. L'observation de ces Eclipses est le moyen le plus aisé que l'on ait pour fixer les longitudes, dont nous parlerons bientôt.

Mars fait sa révolution en un an et 322 jours.

Vénus en sept mois et demi.

Enfin, Mercure en trois mois.

Ces deux dernieres planetes se voient toujours aux environs du Soleil. La premiere ne s'en éloigne que de 48 degrés ; la seconde, de 28 seulement.

CHAPITRE II.

Application de la Sphere au Globe terrestre.

LE mot *Globe*, comme celui de *Sphere*, veut dire *boule*. On regarde la terre comme une boule, parce qu'en effet elle est ronde. La preuve s'en tire principalement des éclipses de Lune, causées par l'ombre que fait la terre sur la Lune : cette ombre étant ronde, il faut que la terre le soit aussi.

Comme le Soleil, aussi-bien que le Ciel entier, tourne ou semble tourner autour de la terre, que l'on place dans la sphere au centre du monde, les géographes ont transporté au Globe terrestre presque tous les cercles de la sphere, etc. La terre a donc comme le ciel, ses poles, son axe, son équateur, son zodiaque, son méridien, son horizon, ses tropiques et ses cercles polaires. A l'égard des colures, on les a retranchées comme inutiles à ce qui regarde le Globe terrestre.

Les deux *poles* de la terre sont les deux points de sa surface, par lesquels passe l'axe du monde.

L'axe de la terre, que l'on conçoit être le même

que celui du monde, est la ligne qui traverse le Globe terrestre et aboutit aux poles.

La ligne *équinoxiale* ou l'*Equateur*, est un grand cercle marqué sur la surface du Globe, vis-à-vis l'Equateur du ciel ; les marins l'appelle simplement *la ligne*, par excellence. Ce cercle coupe le Globe en deux parties égales, l'une septentrionale, et l'autre méridionale.

Le *Zodiaque* de la terre est aussi un grand cercle, qui répond au Zodiaque du ciel, ou plutôt à l'Ecliptique, il est divisé par les douze signes. Sa plus grande distance de l'Equateur, est de vingt-trois degrés vingt-huit minutes. Ce cercle est inutile sur les Globes et principalement sur les mappemondes ; et c'est pour cela que les nouveaux géographes ne l'y mettent point.

Les *Tropiques* sont de petits cercles éloignés de l'Equateur ; chacun de leur côté, de vingt-trois degrés vingt-huit minutes.

Les *cercles polaires* sont aussi de petits cercles, éloignés des poles de la même distance.

L'*horizon* est un grand cercle qui partage le globe en deux hémispheres, l'un inférieur, l'autre supérieur. On appelle *supérieur*, celui dans lequel on est. On distingue deux horizons, l'un rationel, et l'autre sensible. On peut définir le premier : Un grand cercle, dont la circonférence est également éloignée en toutes ses parties du lieu dont ce cercle est l'horizon, et qui a pour poles le Zénith et le Nadir de ce lieu. L'horizon sensible n'est autre chose que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés.

L'horizon du Globe peut devenir l'horizon de chaque peuple ; ainsi, ce qu'on appelle monter le Globe horizontalement, c'est faire que l'horizon du Globe devienne l'horizon d'un lieu ; ce qui s'exécute en mettant le lieu sous le grand méridien, et en élevant le pole au-dessus de l'horizon, selon la hauteur du pole du lieu proposé.

Le *méridien* est représenté dans la sphere et avec

les Globes, par un grand cercle qui passe par les poles du Globe terrestre, et par le Zénith et le Nadir du lieu dont il est méridien : il est différent à mesure qu'on change de lieu vers l'Orient ou vers l'Occident. Les géographes n'en comptent que trois cents soixante, et ils n'en marquent que trente-six sur les Globes et sur les Mappemondes ; et ce ne sont que les lignes qui vont d'un pole à l'autre. Ces méridiens coupent l'Equateur de dix en dix degrés, et chacun divise le Globe en deux parties, l'une orientale et l'autre occidentale.

Pour avoir la suite de tous ces méridiens, et la *longitude*, c'est-à-dire, la distance au premier méridien, des différens lieux de la terre, on en a établi un qui est le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre, par une ordonnance de Louis XIII, en 1634, est placé à l'isle de Fer, qui est une des isles Canaries. Les Espagnols font passer le leur à Tolède. Celui des Portugais passe à l'isle Tercère, la principale des Açores. Enfin les Hollandois ont placé leur premier méridien au Pic de Ténériffe, qui est une des plus hautes montagnes du monde, et que l'on trouve dans l'isle du même nom, qui est une des isles Canaries.

Pour les astronomes, ils le prennent ordinairement du lieu où ils font leurs observations. Messieurs de l'Académie des Sciences de Paris, le font passer à l'observatoire de cette ville.

Le méridien qui accompagne les Globes, est un grand cercle qui passe par les poles du Globe terrestre, et qui coupe l'horizon au Nord et au Sud. On l'appelle *le grand méridien*, parce qu'il sert de méridien à tous les lieux de la terre, en faisant tourner le Globe, et en mettant chaque lieu sous ce méridien.

Après avoir défini les différens cercles du Globe, il est à propos de parler des longitudes et des latitudes, qui sont d'un très-grand usage dans la géographie. Nous examinerons donc ce que c'est que les *longitudes* et les *latitudes* ; sur quels cercles on compte

compte leurs degrés ou parties ; enfin, quelle est la longueur de ces degrés.

1.° La *longitude* d'un lieu, c'est la distance qu'il y a du premier méridien au méridien de ce lieu, ou autrement l'*arc du parallele* compris entre le premier méridien, et le méridien d'un lieu particulier.

La *latitude* d'un lieu, est la distance de ce lieu à l'équateur : elle est septentrionale ou méridionale. On peut définir encore la *latitude* d'un lieu, l'*arc du méridien* compris entre l'équateur et ce lieu.

2.° Pour comprendre sur quels cercles les degrés de longitude et de latitude se comptent, il suffit de faire attention à la seconde définition que nous venons d'en donner. Car puisque la longitude d'un lieu, par exemple de Paris, est l'*arc du parallele* compris entre le premier méridien et le méridien de Paris, il s'ensuit que les degrés de longitude se comptent sur les cercles paralleles. De même, la latitude de Paris étant l'*arc du méridien* compris entre l'équateur et Paris, les degrés de latitude se comptent sur les méridiens, c'est-à-dire, sur de grands cercles qui passent par les poles.

3.° Il est facile d'appercevoir, par ce que nous avons dit, quelle est la longueur des degrés de latitude et de longitude. Les degrés de latitude sont tous égaux, et ont chacun vingt-cinq lieues communes de France, ou vingt lieues marines. Ceux de longitude, au contraire, n'ont cette étendue que sous l'équateur ; et depuis ce cercle jusqu'aux poles, ils vont toujours en diminuant. En effet, puisque les degrés de latitude se comptent sur de grands cercles qui passent par les poles, les degrés des grands cercles étant tous égaux, chaque degré de latitude aura par conséquent vingt-cinq lieues. Les cercles sur lesquels on compte les longitudes, au contraire, étant paralleles à l'équateur, et l'équateur coupant le globe en deux parties égales, tous les cercles qui lui sont paralleles doivent être moins grands, ou diminuer à proportion qu'ils approche-

ront des poles ; or, tout cercle ayant trois cent soixante degrés, il faudra donc qu'à mesure que les cercles diminueront, les degrés deviennent plus petits. Tels sont les degrés de longitude. Mais leur diminution ne devient bien sensible que vers le trentieme degré de latitude, où ces degrés n'ont plus que vingt-deux lieues. Vers le quarante-neuvieme, ils n'ont plus que seize lieues ; vers le soixante-unieme, ils ne valent plus que douze lieues; vers le soixante-dixieme, ils n'ont plus que huit lieues ; vers le quatre-vingtieme, ils ne sont plus que de quatre lieues ; enfin, vers le quatre-vingt-neuvieme, les degrés de longitude n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les globes et les mappemondes, on marque les degrés de longitude sur l'équateur, et ceux de latitude sur le grand méridien. Dans les cartes particulieres bien orientées (*a*), les longitudes sont marquées en haut et en bas, et les latitudes sur les côtés à droite et à gauche.

On peut demander pourquoi, le globe étant égal par-tout, on appelle les uns degrés de longitude, et les autres degrés de latitude. La raison qu'on en donne ordinairement, c'est que les anciens connoissant plus d'étendue de terre depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, que du Nord au Sud, ils ont appellé les premiers, c'est-à-dire, ceux qui se comptent d'Occident en Orient, degrés de longitude. Mais on en peut donner une autre raison qui peut-être n'est qu'une conséquence de la premiere.

Ptolémée, aussi fameux astronome qu'habile géographe, qui vivoit 140 ans avant J. C. a le premier marqué sur les cartes ces degrés ; et il a suivi la maniere de compter les degrés en usage parmi les

---

(*a*) Dans les cartes qui ne sont pas, comme l'on dit, *bien orientées*, ce qui arrive aujourd'hui fort rarement, on supplée à ce défaut en y mettant ce qu'on appelle une *boussole*, où la fleur-de-lys indique le côté du Nord, et par conséquent les trois autres points cardinaux.

astronomes. Or ils comptoient les degrés en mesurant le ciel d'Occident en Orient, et ils en comptoient trois cents soixante. A l'égard de l'autre maniere de mesurer le ciel du Nord au Sud, ils comptoient les degrés sur un grand méridien; mais ils le partageoient en quatre parties égales de 90 degrés, dont deux étoient pour leur *hémisphere*, qu'ils connoissoient seul: c'est celui que nous nommons l'*oriental*. Ptolémée a appliqué cela au globe; il a compté les degrés de longitude d'Occident en Orient, à commencer par les Canaries, lieu de la terre que l'on regardoit comme le plus occidental.

A l'égard des 79 degrés de latitude que l'on connoissoit alors, il en a compté 63 de l'équateur à l'isle nommée alors *Thulé*, que plusieurs auteurs croient être l'Islande; et il les a appellés *degrés de latitude septentrionale*: pour les seize autres qui restoient, il les a appellés degrés de latitude australe ou méridionale, et les a comptés aussi de l'équateur, jusqu'au cap appellé anciennement de *Prasse*, et qui étoit situé sur la côte occidentale d'Afrique, vers le lieu où est aujourd'hui Mozambique.

Les modernes ont suivi Ptolémée et les anciens: ils ont appliqué la suite des 180 degrés de longitude où les anciens étoient restés, sur le nouvel hémisphere ou l'Amérique, lorsqu'on en a fait la découverte, il y a plus de 300 ans; et ils ont partagé aussi cet hémisphere en deux parties égales chacune de 90 degrés. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les degrés de longitude d'Occident en Orient, que l'on en compte trois-cents soixante; et que les latitudes se comptent par quatre fois quatre-vingt-dix degrés de l'équateur jusqu'aux poles.

CHAPITRE III.

Des divisions de la Terre formées par les cercles du Globe.

Les Anciens, comme les modernes, ont fait plusieurs divisions de la terre, en conséquence des cercles imaginés sur le globe. Les tropiques et les cercles polaires forment une premiere division de la terre, par les zones et les ombres. Les méridiens ou cercles de latitude en produisent une seconde, avec les cercles paralleles.

Article I.

Premiere division de la Terre, par les Zones et par les Ombres.

Comme les tropiques et les deux cercles polaires divisent le ciel en cinq parties, il en est de même de la terre, qu'ils partagent en cinq parties que l'on appelle *zones*, (qui signifient en Grec, bandes ou ceintures ;) savoir : une *torride* ou *brûlée*, deux *tempérées*, et deux *froides* ou *glaciales*.

La zone *torride* est comprise entre les deux tropiques, elle a 47 degrés, c'est-à-dire, 1175 lieues, en comptant 25 lieues par degrés. Ses habitans sont nommés *Amphisciens*, parce qu'ils ont l'ombre tournée, tantôt vers un pole, tantôt vers l'autre.

Si on examine cependant les choses avec une plus grande précision, on ne peut disconvenir qu'il n'y a que ceux qui sont sous l'équateur, ou entre l'équateur et les tropiques, qui soient Amphisciens. Ceux qui sont précisément sous les tropiques sont *Hétérosciens*, terme Grec qui signifie d'une autre ombre. La projection de leur ombre est au Nord ou au Sud, selon les tropiques qu'ils habitent. Tous les habi-

tans de la Zone torride, même ceux qui sont sous les tropiques, sont *Asciens*, c'est-à-dire, sans ombre; les uns, savoir, ceux qui sont sous l'équateur, ou entre l'équateur et les tropiques, deux jours chaque année; les autres, ceux qui sont sous les tropiques, un jour seulement.

Les deux zones *tempérées*, sont comprises entre les tropiques et les cercles polaires. Elles ont chacune 43 degrés, qui font 1705 lieues. Les peuples qui les habitent, sont nommés *Hétérosciens*, parce qu'ils ont à midi l'ombre tournée toujours vers un même côté; les uns vers le pole Arctique, et les autres vers le pole Antarctique.

Les deux zones *froides* ou *glaciales* sont renfermées entre les cercles polaires et les poles. Elles n'ont chacune que la moitié de l'espace de la zone torride, c'est-à-dire, 23 degrés et demi, et par conséquent 587 lieues et demie. Ceux qui y demeurent sont appellés *Périsciens*, parce que l'ombre tourne autour d'eux. On peut les partager en trois classes. 1. Ceux qui sont sous les poles qui sont Périsciens pendant six mois: 2. Ceux qui sont sous les cercles polaires, qui ne le sont que pendant un jour: 3. Ceux qui sont entre ces deux, qui sont Périsciens pendant plusieurs jours ou plusieurs mois, selon qu'ils sont plus éloignés ou plus voisins des poles.

ARTICLE II.

Seconde division de la Terre par les longitudes et les latitudes.

COMME les cercles polaires et les tropiques divisent la terre en cinq zones, et forment une triple diversité d'ombres, on peut dire aussi que la différence des longitudes et des latitudes forme une triple différence entre les habitans de la terre.

Ceux qui ont la même latitude dans le même hé-

misphere, et qui different de 180 degrés en longitude, sont appellés *Périæciens*, c'est-à-dire, habitans autour. Ils ont même climat; mais les heures opposées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même longitude, et latitude égale, et non la même, parce qu'ils sont situés dans différens hémispheres, sont appellés *Antæciens*, c'est-à-dire, habitans opposés. Ils ont les saisons opposées; ainsi, ceux qui habitent la partie septentrionale sont en hiver, pendant que ceux qui demeurent dans la partie méridionale sont en été.

Les *Antipodes* étant ceux qui sont diamétralement opposés, ils ont latitude égale, mais l'une septentrionale, et l'autre méridionale; et ils different en longitude de 180 degrés. Ils conviennent avec les *Périæciens*, en ce qu'ils different de 180 degrés de longitude, et avec les *Antæciens* dans le point de latitude; mais ces Antipodes ont entre eux tout opposé, saisons, jours et heures.

CHAPITRE IV.

Des Climats et des autres choses qui concernent le Globe Terrestre.

Nous diviserons ce chapitre en trois paragraphes: le premier traitera des climats; le second des différentes opérations que l'on peut faire sur le globe; le troisieme, des principaux points qui partagent l'horizon.

§. I. *Des Climats.*

Le nom de climat vient d'un mot Grec, qui signifie, *pencher*, *incliner*. (*a*)

(*a*) On peut remarquer ici, que la plus grande partie des mots qui concernent les sciences, viennent de la langue des anciens Grecs, parce qu'ils en ont été nos premiers maîtres.

Un climat est un espace de terre compris entre deux paralleles, à la fin duquel les plus grands jours ont une demi-heure, ou un mois de plus que dans son commencement.

Pour entendre cette définition, il faut observer que sous l'équateur les plus grands jours ne sont que de douze heures ; et qu'à mesure qu'on avance vers les cercles polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par climat. Aux cercles polaires, les plus longs jours sont de 24 heures. Depuis ces cercles ils augmentent, non plus d'une demi-heure, mais d'un mois entier par climat, jusqu'aux poles, où le jour est de six mois, sans y comprendre le crépuscule et l'aurore.

On doit sentir par ce que nous venons de dire, la raison de cette distinction des climats d'heures et des climats de mois. Il y a 24 climats d'heures, ou plutôt de demi-heures, depuis l'équateur jusqu'à chacun des cercles polaires, et six de mois, depuis chacun de ces cercles jusqu'au pole. On en compte 60 en tout ; 30 depuis l'équateur jusqu'au pole Arctique, et autant depuis l'équateur jusqu'au pole Antarctique. On les remarque sur l'un des côtés du grand méridien de la sphere.

Il est aisé d'appercevoir pourquoi on compte 24 climats d'heures depuis l'équateur jusqu'aux cercles polaires, et six de mois depuis ces cercles jusqu'aux poles, pourvu qu'on fasse attention que les plus longs jours n'étant que de douze heures sous l'équateur, et de 24 heures sous les cercles polaires, la différence est donc de 24 demi-heures, qui forment 24 climats ; l'espace qui est entre l'équateur et les cercles polaires, étant partagé par les paralleles en 24 portions. Des cercles polaires, où les jours sont de 24 heures, aux poles où le jour est de six mois, il doit y avoir six climats, puisqu'on divise l'espace qui est entre ces cercles et les poles en six portions par les paralleles, pour faire voir que les plus grands jours y sont plus longs d'un mois à

la fin, qu'au commencement de chaque climat; ou de chacune des six divisions formées par les paralleles.

On peut être surpris d'une chose, qui paroît effectivement singuliere; savoir, que les climats d'heures vont toujours en rétrécissant vers les cercles polaires, et que ceux de mois au contraire, vont toujours en s'élargissant vers les poles. En effet, depuis l'équateur jusqu'au cinquante-neuvieme degré 14 minutes, il y a 12 climats; et depuis ce même degré jusqu'aux cercles polaires, qui sont au soixante-sixieme degré 30 minutes, il y a aussi 12 climats. Il sera aisé aussi de voir combien les climats de mois vont en s'élargissant, si on considere que depuis le soixante-sixieme degré 30 minutes, où commence le premier climat de mois, jusqu'au soixante-treizieme degré 20 minutes, il y a trois climats de mois, et depuis ce degré jusqu'au quatre-vingt-dixieme, où est le pole, il n'y a que trois climats. Cette différence, si sensible entre les climats d'heures et les climats de mois, vient, pour les premiers, de l'obliquité du tropique sur l'horizon, et pour les seconds, de la progression du soleil dans l'Ecliptique.

1. La raison pour laquelle les climats d'heures vont toujours en rétrécissant vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du tropique, causée par l'élévation du pole; car plus le pole est élevé, plus la portion du tropique voisin devient oblique et grande sur l'horizon. Or, les tropiques déterminant le plus grand jour des climats, le jour est d'autant plus grand, que la portion du tropique élevé sur l'horizon est plus grande, et que le pole aussi est plus élevé; et comme plus on approche des cercles polaires, plus la portion du tropique élevée sur l'horizon, devient grande, aussi bien que l'élévation du pole, il s'ensuit de-là que plus on avance vers les cercles polaires, plus l'espace de terre doit diminuer en largeur, pour faire la diffé-

rence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2. Pour expliquer comment la progression du soleil dans l'écliptique est cause que les climats de mois vont toujours en s'élargissant, il faut observer que le tropique est pour les climats de mois le milieu de leur plus long jour. La raison en est que le tropique étant tout entier au dessus de l'horizon, le soleil doit faire un certain nombre de révolutions sur le plan de l'écliptique, depuis le degré de l'écliptique coupé par l'horizon, pour monter jusqu'au tropique; et il doit faire ensuite le même nombre de révolutions en descendant dans l'écliptique, depuis le tropique jusqu'à un autre degré de l'écliptique coupé par le même plan de l'horizon. Prenons pour exemple le troisieme climat de mois. Le soleil fait 45 révolutions en montant, et autant en descendant, ce qui fait 90 révolutions, ou trois mois de jour continuel. Le tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces climats, il s'ensuit que la mesure de la progression du soleil dans l'écliptique, est la mesure des climats du mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le soleil décline plus sensiblement vers l'équateur que vers les tropiques, on appercevra la raison pour laquelle les derniers climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progression du soleil dans l'écliptique, par rapport à chacun de ces derniers climats, et du rapport qu'ils ont aux endroits de l'écliptique, où la déclinaison du soleil est plus sensible. En effet, 2 degrés 59 minutes de déclinaison vers le tropique, contiennent un arc de 60 degrés de l'écliptique, ce qui fait deux climats. Il faut ensuite 8 degrés 50 minutes de latitude pour augmenter cet arc de 60 degrés, et faire encore 2 climats; et enfin 11 degrés 40 minutes pour accroître cet arc de 60 degrés, et faire les deux derniers climats.

§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe.*

1. *Monter le globe horizontalement pour un lieu*, comme Paris. Il faut d'abord élever le pole arctique sur l'horizon, si le lieu est dans l'hémisphere septentrional, comme Paris; élever le pole antarctique, si le lieu est dans le méridional: trouver ensuite la latitude de cette ville, qui est de 48 degrés cinquante minutes pour Paris: élever le pole d'un pareil nombre de degrés, puis mettre la ville sous le grand méridien. La raison pour laquelle on éleve le pole d'un nombre de degrés pareil à la latitude d'un lieu, c'est que l'élévation du pole est toujours égale à la latitude. Car du zénith à l'horizon il y a 90 degrés, et du pole à l'équateur aussi 90 degrés: de ces deux distances égales, ôtez la même distance du pole au zénith, il restera d'une part la hauteur du pole, et de l'autre la latitude ou la distance du zénith à l'équateur; et ces deux restes seront nécessairement égaux.

Cette opération apprendra la hauteur méridienne du soleil aux équinoxes et aux solstices, et même pour chaque jour de l'année. En effet, lorsqu'on a monté le globe horizontalement pour un lieu, comme Paris, il y a 49 degrés de distance entre le pole et l'horizon, comme il s'en trouve autant en latitude entre l'équateur et le zénith. Or, du zénith à l'horizon il n'y a que 90 degrés de part et d'autre. Si de ces 90 degrés on retranche les 49 de latitude, il reste 41, qui exprime la hauteur de l'équateur sur l'horizon, qui n'est autre chose que ce qui reste depuis la hauteur du pole jusqu'à 90. C'est la hauteur du soleil aux équinoxes. Si l'on ajoute 23 degrés et demi de déclinaison et de plus grande élévation vers le pole arctique, on a 64 degrés et demi d'élévation du soleil à midi au solstice d'été. Otant des 41 degrés de hauteur de l'équateur, 23 degrés et demi, reste 17 et demi pour le solstice d'hiver. A l'égard

des autres jours, il faut trouver dans l'écliptique le lieu du soleil, un jour proposé : amener ce degré sous le méridien, et voir alors combien le soleil décline de l'équateur, ou en deçà vers notre pole, ou au-delà vers l'autre pole. Si on ajoute, après cette opération, par rapport aux signes septentrionaux, la déclinaison à la hauteur de l'équateur, on a la hauteur du soleil à midi pour ce jour. Si on la retranche, lorsque le soleil est dans les signes méridionaux, on l'aura de même pour un jour différent.

II. *Trouver la longitude et la latitude d'un lieu*, comme Paris. Il faut tourner le globe jusqu'à ce que cette ville soit sous le grand méridien : le nombre des degrés qui se trouveront depuis l'équateur jusqu'au point du méridien qui répond directement à ce lieu, marquera sa latitude. Le degré de l'équateur qui sera sous le grand méridien, déterminera sa longitude.

III. *Trouver le lieu du soleil dans un jour proposé*, par exemple, le dix-huitieme d'août. Cherchez ce jour sur l'horizon : vous trouverez le vingt-cinquieme degré du lion dans le cercle des signes. Cherchez ensuite ce même degré dans le Zodiaque du globe ; c'est le lieu du soleil le dix-huitieme d'août, c'est-à-dire, que le soleil est dans le degré du Zodiaque céleste, qui répond à celui du Zodiaque terrestre.

IV. *Connoître le lever et le coucher du soleil un jour proposé*, par exemple, le quinzieme de mai à Paris. Elevez le pole de 48 degrés 50 minutes, ce qui est sa hauteur à Paris : cerchez le lieu du soleil le quinzieme de mai, c'est le vingt-quatrieme degré du taureau : mettez ce lieu sous le grand méridien, et l'aiguille horaire sur midi; faites tourner le globe vers l'Orient, jusqu'à ce que le vingt-quatrieme degré du taureau touche l'horizon : faites de même du côté de l'Occident : remarquez l'heure sur le cadran horaire ; vous verrez pour le matin 4 heures et demie, et 7 heures et demie pour le soir.

V. *Trouver le climat d'heures d'un lieu proposé*, c'est-à-dire, son plus long jour.

Après avoir remarqué la latitude d'un lieu, par exemple, de Paris, il faut élever d'autant de degrés le pole arctique, si le lieu est dans la partie septentrionale, ainsi que celui qui vient d'être nommé; et le pole antarctique, si le lieu est dans la partie méridionale; mettre le premier degré du cancer sous le grand méridien pour la partie septentrionale, et le premier degré du capricorne pour la méridionale: placer l'aiguille du cadran sur midi, faire retourner ensuite le globe alternativement vers l'orient et l'occident, jusqu'à ce que le premier degré du cancer ou du capricorne touche l'horizon; remarquer l'heure sur le cercle horaire. Ce cercle marquera à quelle heure le soleil se leve et se couche dans le plus grand jour, d'où il sera aisé de savoir le climat.

Pour comprendre comment le lever et le coucher du soleil, dans les plus grands jours, indiquent le climat dans tous les lieux entre l'équateur et les cercles polaires, il faut remarquer que le surplus de 12 heures fait connoître le climat pour tous ces lieux: par exemple, le plus long jour à Paris est de 16 heures, par conséquent 4 heures, ou 8 demi-heures de plus qu'à l'équateur. Paris est donc au huitieme climat.

VI. *Trouver le climat de mois d'un lieu.* Ce lieu ne peut être qu'entre les cercles polaires et les poles.

Il faut pour cela élever le pole du lieu, tourner ensuite le globe vers l'Orient, et remarquer quels sont les signes du zodiaque qui coupent l'horizon au Nord, pour la partie septentrionale, et au sud pour la méridionale; puis compter combien il y a de signes jusqu'au tropique, ou du cancer ou du capricorne: en doublant ces signes on aura le climat.

Prenons, par exemple, un lieu au soixante-dix-huitieme degré de latitude septentrionale. J'éleve

le pole de ce nombre de degrés. Je tourne ensuite le globe jusqu'à ce que les signes du zodiaque viennent couper l'horizon au Nord, le lieu étant dans la partie septentrionale. Je remarque que ces signes sont le premier degré du taureau et de la vierge. Il y a deux signes jusqu'au premier degré du cancer ; savoir : le taureau et les gémeaux, je double ces signes ; le soleil étant deux mois à monter jusqu'au premier degré du cancer, et deux mois à descendre jusqu'au premier degré de la vierge : donc un lieu, au soixante-dix-huitieme degré de latitude septentrionale, est à la fin du quatrieme climat de mois. Cette opération est fondée sur ce principe, que le tropique est le milieu du plus long jour des climats de mois.

VII. *Trouver le jour auquel le soleil passe perpendiculairement sur un lieu.* Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la zone torride. Mettez la ville en question, par exemple, Goa, qui est au seizieme degré de latitude septentrionale, sous le grand méridien : remarquez sur le méridien la latitude de cette ville : ensuite retournez le globe, et voyez quels degrés du zodiaque passeront sur cette latitude : vous en trouverez deux, le treizieme du taureau, et le dix-huitieme du lion : donc quand le soleil sera au treizieme du taureau, ce qui est le troisieme de mai, et au dix-huit du lion, le onzieme d'août, il sera perpendiculaire à Goa.

VIII. *Connoître l'heure qu'il est dans un endroit, quand il est midi dans un autre ;* par exemple, quelle heure il est à Vienne, quand il est midi à Paris. Il faut mettre Paris sous le grand méridien, et l'aiguille horaire sur midi, tourner ensuite le globe vers l'Occident, jusqu'à ce que Vienne arrive sous le grand méridien : l'aiguille marquera une heure après-midi. La raison en est, que Vienne est plus orientale d'une heure, ou de 15 degrés.

IX. *Connoître quelle heure il est dans tous les lieux de la terre, quand il est une heure proposée en un lieu ;* par

exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la proposition précédente, puisqu'en effet celle dont il s'agit ici, en est une conséquence. Il faut observer néanmoins de tourner le globe vers l'Orient ou vers l'Occident, suivant la situation des différentes villes; ainsi, dans l'exemple précédent Vienne étant plus orientale que Paris, il a fallu tourner le globe vers l'Occident, pour amener Vienne sous le grand méridien: s'il s'agit au contraire d'une ville plus occidentale que Paris, comme Lisbonne, il faut tourner le globe vers l'Orient.

De ces deux propositions bien conçues, résulte la démonstration de quelques problêmes qui passent d'abord pour paradoxes; par exemple, qu'il peut y avoir une semaine de trois jeudis; que deux jumeaux mourans le même jour et à la même heure, il peut se faire qu'un des deux ait vécu deux jours plus que l'autre. Une troisieme conséquence de ces deux propositions, qui ne renferme pas de difficulté, c'est qu'à tout moment, dans tous les différens lieux de la terre, on chante les louanges de Dieu, et on offre le saint Sacrifice. A l'égard des deux premiers problêmes, qui paroissent plus difficiles à résoudre, on aura pas beaucoup de peine à en appercevoir la solution, si on fait attention qu'elle dépend d'une supposion; savoir, que de deux voyageurs, l'un va à l'Orient et l'autre à l'Occident, partant tous deux d'un même lieu. L'un, *par conséquent*, gagne un jour entier en faisant le tour du monde, et l'autre en perd un. Il faut dire la même chose des deux jumeaux, qu'on doit supposer avoir fait le tour du monde en voyageant.

X. *Trouver les antipodes d'un lieu*, par exemple, de Paris. Il faut baisser le globe, jusqu'à ce que Paris touche l'horizon au point du Sud ou du Nord; le point opposé marquera les antipodes. Une autre maniere plus courte de trouver les antipodes d'un lieu, c'est de chercher un lieu distant de 180 degrés

de longitude, et qui ait une latitude égale, mais dans l'hémisphere opposé.

§. III. *Des principaux Points qui partagent l'Horizon.*

La nécessité où l'on se trouve dans les détails géographiques, de se servir à chaque instant des noms des principaux points qui partagent l'horizon, pour mieux déterminer la place que les villes et les provinces occupent, par rapport à celles qui leur sont voisines, et dont nous parlerons dans cet Ouvrage, nous oblige d'exposer ici leur dénomination.

Entre ces différens points, on en reconnoît seize principaux, qui ont donné leurs noms aux principaux vents, tant sur l'océan, ou la mer qui environne toute la terre, que sur la méditerranée, mer particuliere, qui est entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Nous donnerons d'abord les noms de ceux qui sont en usage sur l'océan, comme étant plus intelligibles et les seuls dont nous nous servirons dans la suite de cet Ouvrage.

1. Les quatre principaux points, nommés autrement *cardinaux*, (ou principaux) sont, 1.° *l'orient*, ou l'*est*, à la droite d'une personne qui regarde un globe, ou une carte de géographie faite régulierement ou bien orientée; 2.° le *midi*, ou *sud*, au bas du globe ou de la carte; 3.° l'*occident* ou l'*ouest*, à gauche; 4.° le *septentrion* ou *nord*, en haut.

2. Les quatre seconds points qui séparent également chacun des quatre premiers, sont, 1.° le *sud-est*; 2.° le *sud-ouest*; 3.° le *nord-ouest*; 4.° le *nord-est*.

3. Enfin, les huit moindres qui se trouvent chacun entre deux des huit premiers, sont, 1.° l'*est-sud-est*; 2.° le *sud-sud-est*; 3.° le *sud-sud-ouest*; 4.° l'*ouest-sud-est*; 5.° l'*ouest-nord-est*; 6.° le *nord-nord-ouest*; 7.° le *nord-nord-est*; 8.° l'*est-nord-est*. Ces noms viennent de la langue des nations Germa-

niques ou Allemandes, et l'on prétend que Charlemagne en est l'auteur.

Il ne paroît pas nécessaire de s'étendre davantage sur les points qui divisent l'horizon, ou sur les vents. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'horizon des spheres et des globes nouveaux, où ils sont tous marqués exactement.

Nous ajouterons seulement les noms qu'on donne aux quatre principaux vents sur la mer méditerranée : l'Est est appellé *Lévante*; le Midi, *Ostro*; l'Ouest, *Ponente*, et le Nord, *Tramontana*.

Pour remarquer facilement sur le globe terrestre la situation des lieux par rapport aux quatre points cardinaux, il faut observer que l'équateur et les cercles qui lui sont paralleles, marquent précisément tous les lieux qui sont orientaux et occidentaux, relativement les uns aux autres, et que les méridiens font connoître ceux qui sont septentrionaux ou méridionaux les uns à l'égard des autres. Ainsi, tous les lieux situés sous l'équateur ou sur chacun des cercles qui lui sont paralleles, sont orientaux, ou occidentaux entr'eux; et ceux qui sont situés sous un même méridien, sont septentrionaux ou méridionaux, les uns par rapport aux autres. Mais tous les autres lieux qui ne sont pas situés ainsi, déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il est très-utile de s'appliquer à considérer ces différentes situations respectives des divers lieux des quatre parties du monde, et c'est un des meilleurs moyens de faire du progrès dans l'étude de la géographie.

SECONDE SECTION.

Description générale du Globe Terrestre, ou de la Mappemonde.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Des termes particuliers à la Géographie, et des mesures dont elle fait usage.

CE mot *Géographie* vient du Grec, et signifie, comme on l'a déjà dit, *Description de la Terre*. Par la Terre, on entend ce grand globe composé de terre et d'eau, qu'on appelle le *globe terrestre*.

La *chorographie* est la description d'un pays ou d'une province ; par exemple, de la Normandie.

La *topographie* est la description d'un lieu particulier, comme d'une ville, ou d'une seigneurie.

L'*hydrographie* est la descscription de l'eau ou des mers; par exemple, de l'océan, de la méditerranée, etc. des côtes, ou bords des terres.

Comme on peut représenter la Terre, ou toute entiere, ou en partie, de là est venue la différence des cartes géographiques, qui peuvent néanmoins se réduire à deux especes ; savoir, les cartes générales et les particulieres. Dans la classe des premieres, on renferme non-seulement la mappemonde ou le planisphere, qui représente tout le globe terrestre en deux surfaces comme applaties et communément coupées par le premier méridien; mais encore les cartes où on a décrit les grandes parties du globe, comme l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, ou même des royaumes, par exemple, la France, etc.

Les cartes particulieres représentent un pays particulier, comme une province de quelque Etat.

Rien n'est plus propre à donner une idée générale de la Terre, qu'un globe, puisqu'il en a la figure ;

mais comme il seroit impossible d'en faire un assez gros pour représenter en détail tout ce qu'il est bon de connoître des différentes parties de la Terre, il faut avoir recours aux cartes générales et particulieres. On doit considérer les dernieres sur-tout comme des portions détachées du globe.

La Géographie, ainsi que les autres sciences, a certains termes qui lui sont propres, et qu'il est à propos d'expliquer. Il y en a de deux sortes: les uns regardent la Terre, et les autres l'Eau.

Ceux qui regardent la Terre sont:

Continent ou *Terre ferme*. C'est une grande partie de terre, qui comprend plusieurs régions, qui ne sont pas séparées par des mers. L'Europe, dans ce sens est un *continent*.

Isle, est une portion de terre qui est entièrement environnée d'eau.

Presqu'isle et *Péninsule*, anciennement *Chersonese*, est une terre presque entourée d'eau, et qui ne tient au continent que par une langue de terre.

Isthme, est une langue de terre, ou portion resserrée entre deux mers, qui unit un continent ou une presqu'isle à la terre ferme.

Pas ou *Col*, est un passage étroit dans les montagnes.

Cap, est une portion de terre qui avance dans la mer, et s'éleve comme une montagne: c'est ce que les anciens appelloient *promontoire*. On la nomme *Pointe*, si elle a peu d'élévation.

Dunes, sont de petites collines de sable sur le bord de la mer, ou les bords de la mer élevés, qui empêchent qu'elle ne se répande sur les côtes. On appelle aussi quelquefois *Dunes*, des rochers escarpés.

Falaises, sont des hauteurs escarpées sur le bord de la mer.

Voici en peu de mots la définition des principaux termes qui regardent l'eau.

Archipel, endroit de la mer où il y a beaucoup d'isles.

Golfe, avance considérable de mer dans la terre: les plus grands portent le nom de *mer*.

La *Baye*, ne differe du golfe que parce qu'elle est bien moindre, et plus étroite à l'entrée que dedans. Souvent les peuples du Nord de l'Europe les confondent ou ne les distinguent pas.

Anse, est une petite avance de mer dans la terre.

Rade, endroit propre à mouiller l'ancre, et où les vaisseaux sont à l'abri du vent.

Séches, *Hauts-Fonds*, *Bancs de Sable*, sont les endroits de la mer où il y a peu d'eau.

Détroit, est une partie de la mer resserrée entre deux terres.

Lac, est une grande étendue d'eau au milieu des terres, et qui ne tarit jamais.

Riviere, est une eau de source qui coule toujours, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans quelque autre riviere ou dans la mer. Si elle est considérable et qu'elle se décharge dans la mer, elle reçoit le nom de *fleuve*; autrement, elle garde simplement celui de riviere.

Confluent ou *Conflant*, est l'endroit où une riviere se joint avec une autre.

Bouche ou *Embouchure* d'un fleuve, est l'endroit où il sort de son lit pour entrer dans un lac ou dans la mer.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une riviere, le côté de son lit qui est à la droite ou à la gauche d'une personne qui la descend et la voit couler devant soi: ainsi, à Paris, le Louvre est à la droite de la Seine, et le College Mazarin à la gauche.

Les *Mesures* dont on se sert pour exprimer les distances, ne sont pas les mêmes par-tout.

1. En France, en Espagne, en Suede, en Danemarck et en Suisse, on compte par lieues.

2. En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre et en Hollande, on compte par mille.

Mais les milles et les lieues employées par les

habitans de ces différens pays, ne sont pas les mêmes.

La lieue commune de France est de 2739 pas géométriques; le pas géométrique est de cinq pieds de Roi, dont chacun a douze pouces.

La lieue d'Espagne est de 3428 pas géométriques.

Celui de Danemarck, de Suede et de Suisse est de 5000 pas.

Ainsi la lieue de France est la plus petite; celles du Nord sont de près du double.

Le mille de Hongrie est de 6000 pas géométriques.

Le mille d'Allemagne est communément de 4000 pas.

Celui de Hollande est de 3500 environ.

Celui de Pologne est de 3000.

Celui d'Angleterre, de 2250.

Celui d'Ecosse et d'Irlande, de 1500.

Enfin, celui d'Italie est de 1000 pas géométriques.

Il sera aisé de réduire cette façon de compter par milles, en lieues; il suffit pour cela d'observer que trois mille pas font une grande lieue de France.

CHAPITRE PREMIER.

Division générale du Globe Terrestre.

ON divise le Globe Terrestre en deux parties, la Terre et la Mer.

ARTICLE PREMIER.

De la Terre.

LA Terre contient le monde ancien, nouveau et inconnu.

I. Le *Monde ancien*, ou connu des anciens Grecs et Romains, renferme un continent et des isles.

Le *Continent* renferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les anciens ne connoissoient pas ces grandes parties dans leur entier.

1. L'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui, se divise en quinze parties : — Trois au Nord; 1. le Danemarck, avec la Norwege; 2. la Suede, 3. la Russie ou Moscovie : — Huit au Milieu; 4. la France, 5. les Pays-Bas, 6. la Suisse, 7. l'Allemagne, 8. la Bohême, 9. la Hongrie, 10. la Pologne, 11. le royaume de Prusse : — Quatre vers le Midi; 12. le Portugal, 13. l'Espagne, 14. l'Italie, 15 la Turquie d'Europe.

2. L'Asie contient six parties : — d'Occident en Orient, 1. la Turquie d'Asie, 2. l'Arabie, 3. la Perse, 4. l'Inde, 5. la Chine, 6. (au Nord) la grande Tartarie.

3. L'Afrique se divise en dix parties : — Trois au Nord; 1. l'Egypte, 2. la Barbarie, 3. le Sahara ou Désert : — Quatre au Milieu; 4. la Guinée, 5. la Nigritie, 6. la Nubie, 7. l'Abissinie : — Trois au Midi, 8. le Congo, 9. la Cafrerie pure, qui s'étend jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, 10. la Cafrerie mêlangée ou orientale, qui renferme les Côtes de Zanguebar et d'Ajan.

Les *Isles* se divisent en Isles de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique : on les trouve dans l'Océan, dans la mer Baltique et dans la Méditerranée.

Les *Isles* de l'Europe dans l'Océan, sont, 1. la Grande-Bretagne, 2. l'Irlande, 3. l'Islande.

Celles de la mer Baltique, au moins les principales, sont Zéeland, Fionie, Gothland, Œsel, etc.

Les *Isles* les plus considérables de l'Europe dans la Méditerranée, d'Occident en Orient, sont 1. Majorque, 2. Minorque, 3. la Corse, 4. la Sardaigne, 5. la Sicile, 6. Malte, 7. Corfou, 8. Candie, 9. les isles de l'Archipel.

Les principales *Isles* de l'Asie, sont, dans la Mé-

diterranée : 1. Cypre, 2. Rhodes, etc.; dans l'Océan ou la mer des Indes, 3. les Maldives, 4. Ceylan, 5. Sumatra, Java, Bornéo, appellées les *Isles de la Sonde*, 6. les Moluques, 7. les Philippines, 8. l'Isle Formose, 9. Lieou-keou, 10. les Isles du Japon, 11. les Marianes, 12. les Isles du Kamtschatka.

Les principales *Isles* d'Afrique, sont à l'Occident: 1. Madere, 2. les Canaries, 3. les Isles du Cap-Verd, 4. S.t Thomas, 5. S.te Hélene, etc. 6. à l'Orient, Madagascar, 7. l'Isle Bourbon, et l'Isle de France.

II. Le *Monde Nouveau* renferme un continent et des isles.

Le *Continent* se divise en Amérique Septentrionale, et en Amérique Méridionale.

L'Amérique Septentrionale peut se diviser en six parties; savoir, 1. la Nouvelle-France, qui comprend le Canada et la Louisiane, dont la plus grande partie est aux Anglais depuis 1763; 2. les anciennes possessions Anglaises, au Midi et au Nord du Canada; 3. le Mexique ou Nouvelle-Espagne; 4. le Nouveau-Mexique; 5. la Californie; 6. les Nouvelles-Découvertes, à l'Ouest du Canada.

On partage l'Amérique méridionale en huit grands pays; 1. la Terre-Ferme; 2. le Pérou; 3. le Chili; 4. le pays de la Riviere des Amazones; 5. la Guiane; 6. le Brésil; 7. le Paraguay; 8. la Terre Magellanique.

Les principales Isles de l'Amérique sont, 1. les Açores; 2. Terre-Neuve, près de laquelle est le grand Banc où se fait la pêche de la morue; 3. les Lucayes; 4. les Antilles.

III. Le Monde inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, est situé vers le Pole arctique, et vers le Pole antarctique.

Les Terres et Isles vers le Pole arctique sont, le Spitzberg, la Nouvelle-Zemle, etc.

Les Terres et Isles vers le Pole antarctique sont, la Terre de la Circoncision, celle de Gonneville, la Nouvelle-Zélande, la Terre de Feu, Isle ou corps

d'Isles, qui sont séparées de l'Amérique méridionale par le Détroit de Magellan, etc.

On peut mettre dans cette même classe de Terres peu connues, le continent Austral, qui paroît aussi grand que l'Europe, et où sont la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Hollande, etc. dont on connoît à peine les côtes.

ARTICLE II.

De la Mer.

LA Mer se divise en mer extérieure, c'est-à-dire, qui environne le continent; et mers intérieures, c'est-à-dire, qui se trouvent renfermées dans le continent.

La Mer extérieure de notre continent a quatre noms différens: suivant les quatre points cardinaux du Monde.

1. Océan Septentrional ou Glacial.
2. Océan Oriental ou Indien.
3. Océan Méridional ou Ethiopien.
4. Océan Occidental ou Atlantique.

La Mer extérieure de l'autre continent conserve le nom général de *Mer*, et porte deux noms différens.

1. Mer du Nord, qui baigne la partie Orientale de l'Amérique.

2. Mer du Sud ou Mer Pacifique, qui est entre l'Amérique et l'Asie. Elle est à l'Occident de l'Amérique.

Les Mers intérieures de notre continent, sont à commencer par le Nord de l'Europe.

1. La Mer Baltique.

2. La Mer Blanche, ou Golfe de Russie, au Nord-Est de l'Europe.

3. La Mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Asie, s'appelle *Mer du Levant*.

Les quatre suivantes communiquent avec la Mer méditerranée, et en sont une extension.

4. L'Archipel, qu'on appelle aussi *Mer Blanche*, qui est plus fameuse que celle de Russie.

5. La Mer de Marmara, nommée autrefois *la Propontide*.

6. La Mer Noire, anciennement le *Pont-Euxin*.

7. La Mer de Zabache, ou Mer d'Azoph, autrefois *le Palus Méotide*, qui se décharge dans la Mer Noire.

8. La Mer Caspienne, qui est au milieu des terres de l'Asie, et au Nord de la Perse.

9. Le Golfe Persique, entre l'Arabie et la Perse.

10. La Mer Rouge, ou Golfe Arabique, entre l'Asie et l'Afrique.

Les Mers intérieures du nouveau continent, sont:

1. La Mer Vermeille, près de la Californie.

2. La Mer Christiane, ou la Baie d'Hudson.

3. La Baie de Baffin. Ces deux sont au Nord de l'Amérique septentrionale.

4. Le Golfe de S. Laurent, près l'Isle de Terre-Neuve.

5. Le Golfe du Mexique, entre l'Amérique septentrionale et la méridionale.

CHAPITRE II.

Des principaux Isthmes, Golfes, Détroits, Lacs et Rivieres.

APRÈS avoir considéré les principales parties du globe terrestre, que nous avons divisé en continens et en isles, il faut voir maintenant les isthmes, golfes, détroits, lacs et rivieres les plus considérables.

§. I. *Des principaux Isthmes.*

Un Isthme est, comme on l'a déjà dit, une portion

tion de terre serrée entre deux mers, et qui joint une terre avec une autre. Il y en a deux considérables en Europe.

1. L'*Isthme de Corinthe*, qui joint la Morée, autrefois le Péloponnese avec la Grece, dans la Turquie méridionale.

2. L'*Isthme de Précop*, qui joint la petite Tartarie avec la Crimée, près de la mer de Zabache.

Il y en a un remarquable en Asie, dans l'Inde, près du grand golfe de Bengale : c'est l'*Isthme de Ténacérim*, qui unit la presqu'isle de Malaca avec le royaume de Siam.

En Afrique il y en a un très-fameux : c'est l'*Isthme de Suès*, qui joint l'Asie avec l'Afrique. Il n'a que 30 lieues de large. On a entrepris autrefois de le couper, pour joindre l'océan à la méditerranée ; mais la crainte que l'Egypte, qui est un terrain bas, ne fut inondé, fut une des principales raisons d'abandonner cette entreprise.

En Amérique, l'*Isthme de Panama*, joint l'Amérique septentrionale avec la méridionale.

§. II. *Des principaux Golfes et Détroits.*

Un Golfe est une portion de mer, qui s'avance beaucoup dans la terre.

La mer qui environne le Globe terrestre, forme huit grands golfes, six dans l'ancien continent, et deux dans le nouveau. Il y en a trois dans l'Europe qui retiennent le nom de *Mer* : 1. la Mer méditerranée, 2. la Mer baltique, 3. la Mer blanche de Russie. Trois en Asie : 1. le Golfe de Bengale : 2. le Golfe Persique ; 3. le Golfe Arabique, ou la Mer Rouge. Deux en Amérique : 1. le Golfe du Mexique, entre l'Amérique septentrionale et la méridionale ; 2. le Golfe de Californie, ou Mer vermeille, dans l'Amérique septentrionale.

Un Détroit est une portion de mer resserrée entre deux terres, qui fait la communication d'une mer à une autre. On le nomme encore *Manche*, *Canal* ;

Pas, *Pertuis*, *Bras de Mer*, *Fare*, et anciennement *Bosphore*.

Les quatre plus fameux Détroits sont, 1. *le Détroit du Nord* ou d'*Anian*, en Asie, à l'extrémité de la Tartarie, au Nord-Est; 2. *le Détroit de Magellan*, dans l'Amérique méridionale; 3. et 4. *les Détroits de Davis* et *d'Hudson*, dans l'Amérique septentrionale. Le premier sépare l'ancien continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles découvertes le font connoître. Le second sépare le nouveau continent d'une partie des Terres Antarctiques. Les deux autres sont entre l'Amérique et les Terres Arctiques.

Les Détroits de notre continent les plus remarquables, sont, 1. *le Détroit de Gibraltar*, entre l'Afrique et l'Europe, il donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée: 2. *le Détroit du Sund*, qui joint la Mer Baltique à l'Océan; 3. *le Détroit de Bab-el-mandeb*, entre l'Asie et l'Afrique, il joint la Mer Rouge à l'Océan ou la Mer des Indes.

§. III. *Des Lacs les plus fameux*.

Les plus fameux Lacs sont ceux, 1. de *Ladoga* et 2. d'*Onega*, vers l'extrémité occidentale de la Russie ou Moscovie; 3. le Lac *Baikal*, dans la Tartarie Russienne, vers l'Orient. (Nous ne parlons point ici de la *Mer Caspienne*, qui est comme un Lac, mais dont il a été fait mention ci-devant parmi les Mers) 4. le Lac *Maravi*, en Afrique, dans la Cafrerie; 5. le Lac *Supérieur* et autres, au milieu de l'Amérique septentrionale.

§. IV. *Des Rivieres*.

On remarque dix principales Rivieres en Europe; 1. la Tamise en Angleterre; 2. la Torne, en Suede, au fond du golfe de Bothnie et de la mer Baltique; 3. le Volga, en Russie ou Moscovie; 4. le Don, anciennement Tanaïs, dans le même Etat; 5. le Danube, qui a sa source en Allemagne, et qui se

jette dans la Mer Noire ; 6. le Borysthene ou Dniéper, en Pologne ; 7. le Rhin, en Allemagne ; 8. la Loire, en France ; 9. le Tage, en Espagne ; 10. le Pô, en Italie.

Il y en a dix considérables en Asie : 1. le Tigre et 2. l'Euphrate, dans la Turquie d'Asie ; 3. l'Inde et 4. le Gange, dans l'Inde ; 5. le Kian et 6. le Hoan, dans la Chine ; et quatre dans la Tartarie, savoir, 7. l'Amur, 8. le Lena, 9. le Jenisea, et 10. l'Oby.

En Afrique, il y en a cinq : 1. le Nil, dans l'Abyssinie et l'Egypte ; 2. le Niger, et 3. le Sénégal, dans la Nigritie : 4. le Zaire, dans le Congo : 5. le Cuama, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique septentrionale il y a deux Rivieres considérables : 1. la Riviere de Canada ou de S. Laurent : 2. le Mississipi.

Dans l'Amérique méridionale, il y en a deux aussi : 1. la Riviere des Amazones ; c'est le plus grand fleuve du monde : 2. la Riviere du Paraguay, ou de la Plata.

CHAPITRE III.

Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde.

POUR compléter l'explication générale du globe terrestre et de la mappemonde, nous donnerons ici la liste des villes *capitales* des principaux Etats et grandes régions du monde ancien et nouveau. Mais comme quelques pays, qui sont un assemblage de diverses souverainetés, n'ont point proprement de capitales, nous en indiquerons les *principales* villes.

§. I. *En Europe.*

Isles Britanniques : LONDRES, *capitale.*
Danemarck : COPENHAGUE, *capitale.*
Suede : STOCKOLM, *capitale.*

Russie, ou Moscovie d'Europe : MOSCOU et S. PÉTERSBOURG, *capitales*, aussi - bien que de tout ce que cet empire possede en Asie.

France : PARIS, *capitale*. Ceux qui voudront un plus grand détail sur les principales villes de ce royaume, auront recours à l'*analyse* par laquelle nous terminerons sa description.

Pays-Bas : BRUXELLES et AMSTERDAM, *principales*.

Suisse : BERNE et GENEVE, *principales*.

Allemagne : VIENNE, DRESDE, BERLIN, HAMBOURG, MAYENCE, FRANCFORT, *principales*.

Bohême : PRAGUE, *capitale*.

Hongrie : BUDE et PRESBOURG, *capitales*.

Pologne : CRACOVIE et VARSOVIE, *capitales*.

Royaume de Prusse : KONISBERG, *capitale*. Le Roi réside à *Berlin*, en Allemagne.

Portugal : LISBONNE, *capitale*.

Espagne : MADRID, *capitale*.

Italie : TURIN, VENISE, ROME, NAPLES, *principales*.

Turquie d'Europe : STAMBOL ou CONSTANTINOPLE, *capitale*, ainsi que de tout l'empire des Turcs en Asie et en Afrique.

§. II. *En Asie*.

Turquie d'Asie : BURSE, ALEP, JÉRUSALEM, *principales*.

Arabie : MÉDINE, LA MEQUE, MOKA, *principales*.

Perse : ISPAHAM, *capitale*.

Inde : AGRA, *capitale* de l'empire du Mogol ; GOA, *principale* de la presqu'isle en-deçà du Gange ; SIAM et KECHO, *principales* de la presqu'isle au-delà.

Chine : PEKIN, *capitale*, et de tout ce qui dépend de cet empire.

Tartarie : KIRIN, dans la Tartarie Chinoise ;

SAMARCAND, dans la Tartarie indépendante; TOBOLSK, dans la Sibérie, *capitales.*

Dans les Isles d'Asie : en Java, BATAVIA, *principale* : au Japon, YÉDO, *capitale.*

§. III. *En Afrique.*

L'Egypte, qui dépend des Turcs : LE CAIRE, *capitale.*

Barbarie : TRIPOLI, TUNIS, ALGER, MAROC, *principales.*

Sara ou Désert, point de villes.

Guinée : LA MINA et BENIN, *principales.*

Nigritie : TOMBUT, *principale.*

Nubie : SENNAR, *principale*; SUAQUEM est aux Turcs.

Abyssinie : GONTAR ou GONDAR, résidence du Roi de ce pays, où il n'y a que des villages.

Congo : S. SALVADOR, *principale.*

Cafrerie pure : LE CAP de Bonne-Espérance; SOFALA, ZIMBAOÉ, *principales.*

Cafrerie mélangée : MOZAMBIQUE, AUÇAGUREL, *principales.*

§. IV. *En Amérique, dont la plus grande partie appartient à diverses Nations Européennes.*

Amérique Septentrionale.

Canada : QUEBEC, *capitale* : aux Anglais.

Nouvelle-Angleterre : BOSTON, *capitale.*

Louisiane : NOUVELLE-ORLÉANS : aux Espagnols.

Mexique, ou Nouvelle-Espagne : MEXICO, *capitale.*

Nouveau-Mexique, en partie aux Espagnols : SANTA-FÉ; *capitale.*

Californie : les Espagnols y ont fait depuis quelques années des établissemens, qui sont encore peu considérables.

Nouvelles Découvertes à l'Ouest du Canada : il n'y a que des villages d'Américains.

Isles : chacune a sa capitale, dont nous parlerons en détail dans la cinquieme Partie.

Amérique Méridionale.

Terre-Ferme, en grande partie aux Espagnols. CARTHAGENE; SURINAM, aux Hollandois; CAYENNE, aux Français, *principales*.

Pérou : LIMA, *capitale*. } aux Espagnols.
Chili : S. IAGO, *capitale*. }

Pays de la Riviere des Amazones : on n'y connoît point de villes.

Brésil, aux Portugais : S. SALVADOR, *capitale*.

Paraguay, en grande partie aux Espagnols : BUENOSAIRES, *capitale*.

Terre Magellanique; les Nations Européennes n'y ont point d'établissement.

CHAPITRE IV.

Des Religions, Langues, Figures et Couleurs des différens Peuples de la Terre.

ARTICLE I.

Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre.

TOUTES les religions peuvent se réduire à quatre principales : le Judaïsme, le Christianisme, le Mahométisme et le Paganisme.

Le Judaïsme a deux ou trois branches : 1. la religion Juive, qui se partage en Rabaniste et 2. Karaïte; la Samaritaine, qui est une secte schismatique de la Juive.

Le Christianisme a trois branches : 1. la Religion Catholique ou Romaine ; 2. les schismatiques Grecs; 3. les Protestans.

Les Grecs schismatiques sont partagés en trois sectes : 1. les Grecs simplement schismatiques ou melchites : 2. les Jacobites ou Cophtes, qui sont Eutychéens ; 3. les Nestoriens.

Les Protestans sont partagés en deux branches : 1. les Luthériens ; 2. les Calvinistes, sans compter trois autres sectes ; savoir, l'Anabaptiste, la Socinienne, qui nie la Divinité de J. C. et la secte des Quakers ou Trembleurs : ces derniers sont des fanatiques, qui dans leurs prétendues inspirations, affectent des tremblemens dans leurs membres.

Le mahométisme se partage en deux sectes : 1. celle d'Omar, suivie par les Turcs, les Mogols et une partie des Tartares ; celle d'Ali, gendre de Mahomet, suivie par les Persans.

Le paganisme comprend toutes les autres religions qu'on appelle communément *idolâtres*. Les principales sectes sont celles des Brachmanes des Indes, des Lettrés de la Chine, des Lamas, etc.

ARTICLE II.

De l'étendue de chaque Religion.

§. I. *De l'étendue du Judaïsme.*

IL y a beaucoup de Juifs en Asie et en Afrique ; moins en Europe, et très-peu en Amérique, où ils n'ont été qu'avec les nations commerçantes. Ils ne forment nulle part un corps de peuple dominant.

Les Caraïtes, qui sont attachés à la lettre de l'Ecriture Sainte, et qui n'admettent point les traductions du gros des Juifs demeurent en Pologne et dans l'empire Turc.

Pour la secte des Samaritains, elle subsiste encore dans la Terre-Sainte, à Naplouse, autrefois appellé *Sichem*, en petit nombre.

§. II. *De l'étendue du Christianisme.*

Le Christianisme comprend l'Europe, à peu de

chose près. Il est dispersé dans presque toutes les régions d'Asie et d'Afrique, et il s'est établi dans les pays que possedent les Européens en Amérique.

La religion catholique domine seule en Italie, en France, en Espagne, dans plusieurs Etats d'Allemagne, et dans la meilleure partie de la Pologne. Elle régne aussi, quoique mélangée de Païens, dans tout ce que possédent les Rois de France, d'Espagne et de Portugal dans l'Amérique, l'Asie et l'Afrique.

Il est important d'observer que la religion catholique, outre les lieux que nous venons de marquer, dans lesquels elle domine, est répandue encore dans tous les pays du monde. On trouve, en effet, des catholiques parmi les peuples mahométans ou païens de l'Asie ou de l'Afrique; en Amérique il n'y a que des chrétiens et des païens. Ce privilege d'être répandue par-tout, est propre à l'Eglise catholique. On ne peut dire la même chose des mahométans, des païens, ni des hérétiques. C'est ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans notre petit Traité de la Géographie ecclésiastique.

Entre les sectes protestantes, celles des sociniens, des anabaptistes et des quakers se trouvent en Pologne, en Angleterre et en Hollande (qui est la partie septentrionale des Pays-Bas.)

En Transylvanie (partie du royaume de Hongrie) le socianisme est public; mais les autres sectes sont peu étendues, et ne sont dominantes nulle part.

Le luthéranisme et le calvinisme sont les seules sectes qui dominent et qui se soient étendues dans les autres parties du monde, par le commerce et les colonies.

Le luthéranisme, outre qu'il est en Danemarck et en Suede, domine presque seul dans la partie septentrionale de l'Allemagne, et est étendu en Pologne, en Hongrie et en Transylvanie.

Le calvinisme regne en Angleterre, en Hollande,

dans plusieurs pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques cantons et contrées des Suisses, et dans les lieux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, où les peuples qui le professent ont formé des établissemens.

Les sectes schismatiques Grecques ne s'étendent pas au-delà de notre continent.

Celles des Grecs et des Russes sont en Europe, en Asie, en Egypte et en Afrique. La premiere, dans la Turquie d'Europe et d'Asie, sous les Patriarches de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie. La seconde, dans l'empire de Russie.

Celles des Syriens, des Géorgiens et des Arméniens, sont entiérement en Asie : la premiere, en Syrie, sous un Patriarche ; la seconde en Géorgie et Mingrélie, et la troisieme dans les deux Arménies, sous deux Patriarches.

Les Syriens et Arméniens sont Jacobites ou Eutychéens : les Géorgiens sont schismatiques Grecs.

La secte des Cophtes ne subsiste qu'en Afrique : les Cophtes sont Jacobites, c'est-à-dire, Eutychéens. Cette secte est répandue en Egypte, sous le Patriarche d'Alexandrie, qui réside au Caire. Les Abissins sont de la même secte, et reconnoissent le même Patriarche.

La secte des Nestoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdistan, dans le Diarbeck, dans l'Irac et dans quelques provinces de la Perse, sous un Patriarche de Séleucie, qui réside dans un monastere près de Mosul.

Si l'on veut connoître toutes ces sectes un peu plus en détail, on peut consulter la *Géographie ecclésiastique*, que l'on trouvera à la fin du second Volume de cet Ouvrage.

§. III. *De l'étendue du Mahométisme.*

Le mahométisme est répandu dans les trois parties de l'ancien continent, l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

En Asie, la religion mahométane regne seule en Arabie, domine dans la Turquie d'Asie, dans la Perse, dans le Mogol, dans la partie septentrionale de la presqu'isle en-deçà du Gange, dans les isles Maldives, dans une grande partie des isles de la Sonde et des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la Barbarie, le Biledulgérid, le Sahra, la Nubie, une partie de la Nigritie, et sur les côtes du Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie d'Europe, et la petite Tartarie. Elle est aussi professée par un grand nombre de Tartares dépendans de la Russie.

Il se rencontre encore beaucoup de Mahométans au milieu des Etats Païens de l'Asie et de l'Afrique.

§. IV. *De l'étendue de la Religion Païenne.*

Les Perses adoroient autrefois le Soleil et le Feu; mais depuis que le mahométisme est devenu la religion dominante de la Perse, il n'y a que très-peu de naturels du pays qui fassent profession de l'ancienne religion, dont quelques-uns se sont établis sur les côtes voisines de la Perse, ou dans la presqu'isle en-deçà du Gange. On les appelle *Gaures* ou *Guébres*. Ces idolâtres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un seul Dieu; et ils regardent le Feu comme son image.

La religion des Brachmanes étoit autrefois la seule de tout le Mogol et de la presqu'isle de deçà le Gange; depuis même que le mahométisme s'y est établi, elle est encore la plus suivie des peuples naturels du pays. Elle s'est conservée dominante dans les autres Etats de cette presqu'isle, sur-tout dans ceux des *Rayas*, qui se sont maintenus contre le Mogol. Ces Rayas sont de petits souverains, dont la plupart font hommage à l'Empereur du Mogol, et lui paient tribut: ils habitent les montagnes.

Les Brachmanes étoient des philosophes très-aus-

teres, qui faisoient profession, selon Porphyre, de vivre seuls à l'écart; ils avoient quelque ressemblance, pour la maniere de vivre, avec nos religieux. Les Bramines qui leur ont succédé, sont des prêtres Indiens, qui sont la premiere race des Banians, anciens idolâtres des Indes, qui croient à la métemsycose. Les Bramines, comme ceux qui suivent leur religion, ont un grand respect pour la vache, ils se frottent le visage avec ses excrémens, et ils se croient heureux, s'ils meurent tenant une queue de vache. Les Lamas sont en Tartarie.

Les Chinois, en général, ne connoissent point d'autre Dieu que le Ciel. Il y a cependant parmi eux trois sectes différentes : la premiere est professée par l'Empereur et les nobles ou lettrés. La seconde adore les idoles, et leur bâtit des temples. Les uns et les autres ont un grand respect pour le philosophe Confucius. Les lettrés mêmes, quoiqu'ils n'adorent point les idoles, offrent néanmoins des sacrifices au Soleil et à la Lune, aux astres, aux morts, et en particulier au philosophe Confucius. Ils ont pour cela certains tableaux qui le représentent, devant lesquels ils font des libations, et présentent du vin, des fruits et des viandes. La troisieme secte est celle des Sorciers : ils adorent le démon, et pratiquent la magie.

L'idolâtrie regne dans les isles du Japon, et dans plusieurs autres endroits de l'Asie.

La religion Païenne domine aussi en plusieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotapa, la Cafrerie, etc.

L'adoration du Soleil et l'honneur rendu au diable, étoient les religions les plus générales de l'Amérique, avant que le Christianisme y fut établi. Les peuples du Pérou adoroient le Soleil : ceux de la Floride et quelques peuples du Nouveau-Mexique l'adorent encore. Les nations du Canada, de la Guiane, du Brésil, et de la plus grande partie du Paraguay, réverent le diable ou l'auteur du mal.

On peut résumer en peu de mots tout ce que nous avons dit sur les religions.

En Europe il y en a trois : la chrétienne, la judaïque, la mahométane : la judaïque n'est pas dominante ; les deux autres sont en différens pays.

En Asie, il y a quatre religions : la chrétienne et la judaïque, qui ont peu d'étendue ; la mahométane et la païenne, qui y sont dominantes.

En Afrique quatre : la judaïque, qui n'est pas dominante ; la chrétienne, la mahométane, et la païenne, qui y sont dominantes. La religion chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la professe dans les pays qui sont sous la domination des rois de France, d'Espagne et de Portugal, etc.

En Amérique deux : la chrétienne et la païenne.

ARTICLE III.

Des différentes Langues des habitans de la Terre.

§. I. *Du nombre des Langues.*

On peut compter quinze langues générales : la Latine et la Teutonique dans les deux continens connus : l'Esclavone, la Grecque, l'Arabe, la Tartare, la Chinoise, l'Africaine ou Bérébere, la Négre et l'Ethiopienne, qui toutes ne s'étendent pas au-delà de notre continent : la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye, la Guyarane et la Calybine sont renfermées dans l'Amérique.

§. II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La langue Latine est une langue morte, c'est-à-dire, qu'on ne parle plus ; mais elle subsiste encore par des idiômes, qui sont les langues Italienne, Espagnole et Française, dans les états d'Italie, d'Espagne et de France, et dans les pays soumis à ces peuples. Elle a encore l'avantage d'être la langue

dont se sert l'église Romaine, et de faire comme une langue générale, au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La langue Teutonique est naturelle à l'Allemagne, à la Suede, au Danemarck, et aux isles Britaniques : elle s'est aussi étendue dans les pays soumis aux peuples qui la parlent, dans l'un et l'autre continent. Cette langue en a formé diverses autres, qui n'en sont que des idiômes ; savoir, l'Allemande, la Flamande, l'Anglaise, la Suédoise et la Danoise.

La langue Esclavone a produit celle que l'on parle en Russie, en Pologne, en Bohême, en Hongrie, et dans la plus grande partie de la Turquie d'Europe. Les langues de tous ces pays ne sont que des idiômes de la langue Esclavone.

La langue Grecque est en usage, mais d'une maniere corrompue, dans la partie méridionale de la Turquie d'Europe, c'est-à-dire, dans l'ancienne Grece et les isles de l'Archipel. On la parle aussi dans la Natolie, qui fait partie de la Turquie d'Asie.

L'Arabe est en usage dans la Turquie d'Europe ; en Asie, dans l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse et l'Inde, et encore en Afrique, dans la Barbarie, l'Egypte, le Sahra, la Nigritie, la Nubie et la côte orientale de la Cafrerie.

La Tartare est parlée dans la grande Tartarie, dans la Turquie, le Mogol et la Chine.

La Chinoise est en usage, non-seulement dans la Chine, mais encore dans une partie de l'Inde, et dans la plupart des isles de l'Asie.

L'Africaine, la Négre et l'Ethiopienne, ne sont en usage qu'en Afrique : la premiere, dans la Barbarie, le Biledulgérid, le Sahra, la Nubie ; elle est plus ou moins mélangée d'Arabe. La Négre est parlée dans toute la Nigritie et la Guinée ; l'Ethiopienne dans toute l'Ethiopie, ou l'Afrique méridionale.

La Mexicaine est en usage dans le Mexique ; la Péruvienne dans le Pérou : la Tapuye est la langue

générale des Tapuyes, qui s'étendent dans tout le Brésil ; la Guyarane est en usage dans le Paraguai, jusqu'à la riviere des Amazones : la Calybine est la langue des Caraïbes, peuples des isles du même nom dans l'Amérique septentrionale : elle est aussi la langue générale des peuples de la Guyane et de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.

Un savant d'Allemagne, nommé *Godefroi Hensel*, a publié, en 1741, à Nuremberg, un ouvrage latin, sur l'unité et l'harmonie des langues, auquel il a joint une description de toute la terre, par rapport à la situation des langues et à leur propagation. Il a rendu ceci sensible par quatre petites cartes polyglottes, c'est-à-dire ; en différentes langues, où l'on voit dans chaque pays le commencement du *Pater*, en la langue qui s'y parle, et en marge sont les alphabets de chaque langue, pour les peuples qui ont des caracteres. Ces cartes réunies en une feuille, font une piece curieuse.

ARTICLE IV.

De la figure et des différentes couleurs des Habitans de la Terre.

EN général, on divise les habitans de la terre en blancs et en noirs. Les blancs se divisent, 1. en blancs proprement dit ; 2. en bruns ; 3. en jaunâtres ; 4. en olivâtres.

1. Les purs Blancs sont tous les Européens, une partie des Asiatiques, c'est-à-dire, les habitans de la Natolie, de l'Arménie, de la Géorgie, des provinces de Perse, vers le Septentrion et la mer Caspienne, les Grands Tartares, ceux des provinces septentrionales de la Chine, et les Japonois.

2. Les Bruns sont la plus grande partie des habitans de la Barbarie, de l'Egypte, du Sahra, du Zanguebar ; dans l'Asie, les habitans de la Syrie,

du Diarbeck, de l'Arabie, des provinces méridionales de la Chine, des isles de Ceylan, des Maldives, des isles de la Sonde, des Moluques, et des Philippines.

3. Les Indiens sont, la plupart jaunâtres. Ceux qui sont basanés, ne le sont que parce qu'ils s'exposent beaucoup au soleil.

4. La plus grande partie des Américains est de couleur olivâtre.

Les Africains, en général, sont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Egypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Sahra et le Zanguebar, ne le sont pas tous, c'est qu'il s'y trouve des colonies d'Européens et d'Asiatiques.

Quant à la figure des hommes, ou en peut remarquer quatre sortes principales.

La première, des Européens, excepté les petits Tartares et les habitans de quelques parties septentrionales et orientales de la Russie. On peut comprendre dans cette classe, les habitans de la Barbarie, du Biledulgérid, du Sahra et de la Turquie en Asie ; la plupart de ceux de la presqu'isle de l'Inde, en-deçà du Gange, qui ne sont pas beaucoup différens de visage des Européens.

La seconde sorte comprend les Chinois, les Grands et Petits Tartares, les habitans de la presqu'isle orientale ou au-delà du Gange, des isles du Japon, des Philipines, des Moluques, des isles de la Sonde, qui ont le visage extrêmement plat, le nez écaché et les yeux ovales.

La troisieme comprend les Lapons, les Samogedes, qui ont le visage tiré en long, affreux, et qui semble tenir de l'ours. Ce sont d'ailleurs de petits hommes, gros et trapus : les plus grands n'ont guere que quatre pieds et demi de haut.

La quatrieme espece est celle des Africains, à l'exception de ceux qui ne sont pas noirs : ils ont le nez plat, de grosses levres, et le dedans de la bouche, les levres et la langue rouges comme du corail.

SECONDE PARTIE.

De l'Europe.

NOUS avons déjà remarqué, que la terre se divise en deux continens.

L'ancien renferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique; le nouveau renferme l'Amérique.

Il convient de commencer la description des quatre parties du Monde, par celle que nous habitons, et qui, par cette raison, nous intéresse particulierement.

L'*Europe*, quoique la plus petite des quatre parties, peut être considérée comme la principale, tant par le nombre de ses habitans, et la grandeur de ses richesses, que parce qu'elle est la plus fertile en grands hommes, et le centre de la vraie religion. Le savant Bochart a cru que le nom d'*Europe* venoit d'un mot Phénicien, qui signifie *visage blanc*. Le nom de *Blancs* distingue encore dans les Indes, les Européens des naturels du pays.

L'Europe est bornée à l'Occident et au Nord, par l'Océan: à l'Orient par l'Asie et ces petites mers, qui sont une extension de la Méditerranée; et au Midi par la même mer, qui la sépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur est depuis le cap Saint-Vincent (en Portugal,) au huitieme degré, jusqu'au-delà du soixante-douzieme degré de longitude, en y renfermant tout le gouvernement Russe d'Archangel, ce qui fait onze cents cinquante lieues environ. Sa latitude est depuis le cap de Matapan, en Morée, ou Turquie méridionale, jusqu'au Nord-cap, en Norwege (partie du royaume de Danemarck) ce qui fait trente-six degrés, depuis le trente-sixieme jusqu'au soixante-douzieme, c'est-à-dire, neuf cents lieues, à compter vingt-cinq lieues par degré.

Il se trouve en Europe quatre sortes de gouvernemens. Le *despotique*, le *monarchique*, l'*aristocratique* et le *démocratique*. Le premier est celui d'un souverain, qui a pouvoir de vie et de mort sur ses sujets, et qui ne suit d'autres loix que sa volonté; tel est le gouvernement de l'empire de Turquie, etc. Le gouvernement *monarchique*, est celui d'un souverain qui commande seul dans un état; mais qui est conduit par les loix que ses prédécesseurs ont établies, comme en France, en Espagne, etc. L'*aristocratique*, est celui où les seigneurs et les principaux d'une république commandent, comme à Venise. Enfin, le *démocratique*, est celui qui dépend du peuple assemblé, ou de ceux qu'il a choisis pour agir en son nom, comme dans les cantons Suisses. Il y a des états dans lesquels les trois dernieres sortes de gouvernemens se trouvent réunies; tel est celui d'Angleterre. Le gouvernement de Pologne est monarchique et aristocratique, et celui de Hollande, ou des Pays-Bas septentrionaux, est aristocratique et démocratique.

On remarque, en Europe, des souverains de plusieurs sortes; les principaux sont:

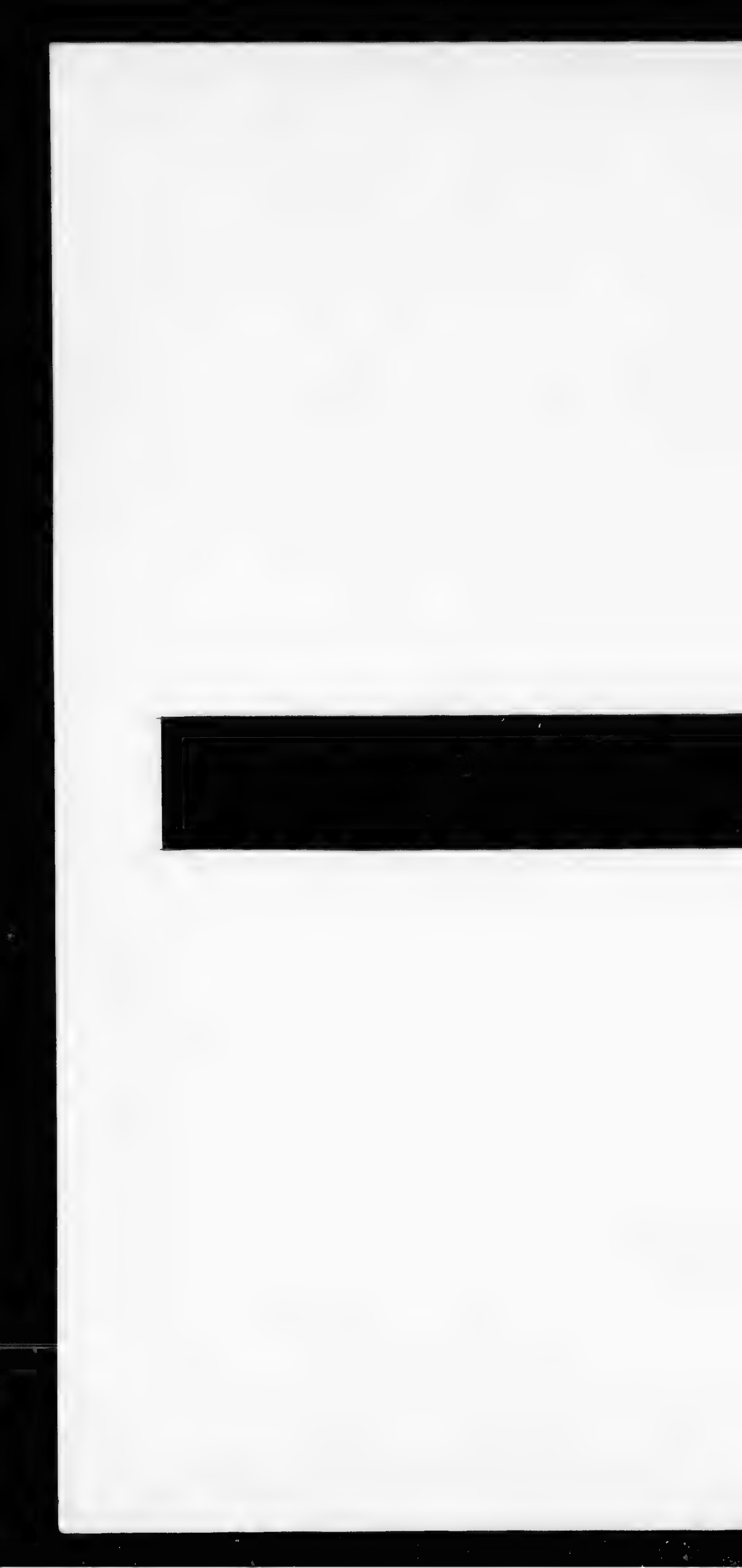
Un grand prince ecclésiastique, qui est le Pape.

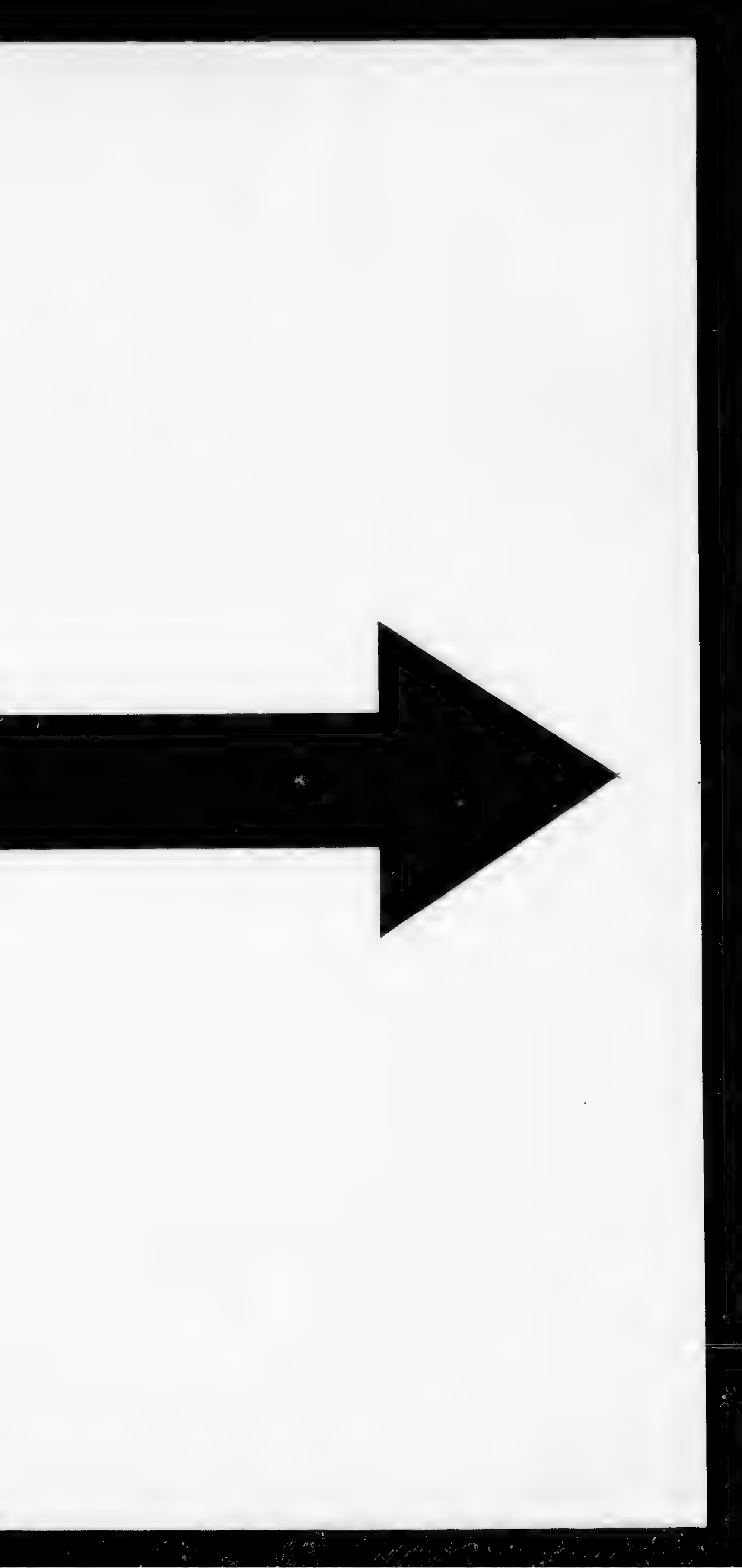
Trois empereurs, celui d'Allemagne, qu'on nomme simplement l'*Empereur*; celui de Russie ou Moscovie, qu'on appelloit ci-devant *Czar*; et l'empereur des Turcs, qui porte le titre de *Grand-Seigneur*.

Onze rois; savoir, ceux de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Suede, de Prusse, de Bohême et de Hongrie, qui est le même; celui des Deux-Siciles; enfin, le roi de Sardaigne.

Un archiduc; savoir, celui d'Autriche, et un grand-duc, qui est celui de Toscane (en Italie.)

Il y a en Europe quatre républiques considérables, qui sont celles de Venise, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande; des Cantons Suisses, et de Gènes. Il y en a quatre moins puissantes; savoir,





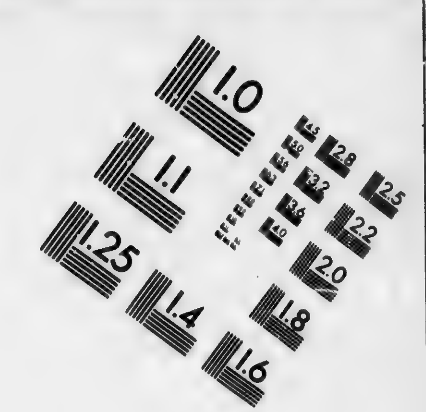
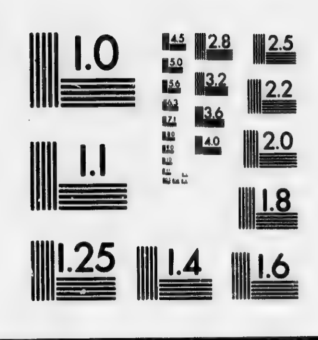


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



celle de Geneve, entre la France, la Suisse et la Savoie; celle de Luques, au nord-ouest de la Toscane; de Saint-Marin, près le golfe de Venise, et dans le duché d'Urbin, partie de l'état ecclésiastique ou du pape; enfin la république de Raguse, au midi de la Dalmatie, sur le golfe de Venise, à l'Orient.

L'Europe se divise en seize parties.

Quatre vers le Septentrion, qui sont, les isles Britaniques, les états de Danemarck, qui renferment le Danemarck et la Norwege; la Suede, et la Russie que nous appellions ci-devant *Moscovie*.

Huit au milieu; la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, et la Prusse.

Quatre au Midi: le Portugal, l'Espagne, l'Italie, et la Turqnie en Europe.

Comme il est naturel de commencer la description de l'Europe par les états qui nous sont les plus connus et qui nous intéressent particulièrement, soit par rapport à la religion, soit par rapport aux liaisons que nous avons avec eux, on donnera d'abord la description de la France et des Pays-Bas, dont une partie lui appartient. Les états que l'on trouve à son Midi et à son Orient; savoir, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Savoie et la Suisse, seront ensuite examinés. Nous considérerons en troisieme lieu, les autres pays catholiques, que l'on trouve dans le milieu de l'Europe; puis les communions séparées de l'église catholique, qui occupent la partie septentrionale, et nous finirons par la Turquie d'Europe, dominée par des Infideles ou des Mahométans.

SECTION I.

De la France.

LA France, qui portoit autrefois le nom de *Gaule*, s'étend entre le treizieme degré de longitude et le vingt-cinquieme, depuis Brest, port de Bretagne,

à l'Occident, jusqu'à Strasbourg en Alsace, à l'Orient; et entre le quarante-deuxieme degré de latitude septentrionale, et le cinquante-unieme, depuis Dunkerque, dans la Flandre, au Nord, jusqu'à Mont-Louis, dans le Roussillon, au Sud ou Midi; ainsi, la France a plus de douze degrés de longitude, ce qui fait environ deux cents lieues, et neuf degrés de latitude, et par conséquent deux cents vingt-cinq lieues; ces degrés valant tous vingt-cinq lieues.

La France a au Nord, la Manche et les Pays-Bas; à l'Occident, l'Océan; à l'Orient, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie et le Piémont, partie d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; au Midi, la Méditerranée, et les Monts-Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne. La seule religion catholique est professée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la prétendue réforme de Calvin.

Ce royaume, qui fournit avec abondance toutes les choses nécessaires à la vie, est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Les Français, peuples d'Allemagne, s'établirent dans la Gaule, qui faisoit partie de l'Empire Romain d'Occident, dans le cinquieme siecle. On compte depuis Pharamond, dont le regne a, dit-on, commencé vers l'an 420, jusqu'à Louis XVI, 67 rois, sous trois races; 22 dans la premiere, 13 dans la seconde, et 32 dans la troisieme. La premiere s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens; la troisieme, des Capétiens. La couronne de France est héréditaire, et les seuls enfans mâles et légitimes y ont droit, selon un usage aussi ancien que la monarchie, que quelques-uns rapportent à la loi salique, qui exclud les femmes de la possession des terres.

Le roi porte les titres de *Roi Très-Chrétien*, confirmé à Louis XI, en 1469, par le pape Paul II, comme une prérogative spéciale du roi de France; il a encore le nom de *Fils-Aîné de l'Eglise*. Ce dernier

titre est fondé sur ce que, lorsque Clovis, l'un des premiers rois, eut embrassé la religion chrétienne, il étoit le seul prince catholique ou orthodoxe ; les autres, s'ils étoient chrétiens, étoient engagés dans les hérésies d'Arius, ou d'Eutychès.

L'état est composé de trois corps, qui sont, le *clergé*, la *noblesse*, et le *peuple*, qu'on appelle *le tiers-état*. C'est ce qui formoit autrefois *les états-généraux*, où toutes les provinces envoyoient leurs députés : on y décidoit les affaires importantes du royaume. Les derniers *états* se tinrent à Paris, l'an 1614, sous Louis XIII.

Le royaume de France renfermoit 21 universités, 19 archevêchés, sans y comprendre Avignon ; 113 évêchés, sans compter ceux du Comtat Venaissin et de l'Isle de Corse, que la France possede depuis quelques années, 13 parlemens, 9 chambres des comptes, 4 cours des aides, 2 conseils souverains, une cour et 18 hôtels des monnoies.

Entre un grand nombre de rivieres qui arrosent la France, on remarque quatre principaux *fleuves*.

1. La *Seine*. Elle a sa source près Saint-Seine, en Bourgogne, traverse la Champagne, l'Isle de France, la Normandie, et se décharge dans la Manche, près du Havre-de-Grace. Les villes principales qu'elle arrose, sont Troyes, Melun, Paris et Rouen.

2. La *Loire*, prend sa source au Mont *Gerbier*, dans le Vivarais ; et, après avoir traversé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, la Touraine, une partie de l'Anjou, et la partie méridionale de la Bretagne, elle se décharge dans l'Océan. Elle arrose les villes de Roanne, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur et Nantes.

3. Le *Rhône*. Il prend sa source au Mont *Furca* ou de la Fourche, près de S. Gothard, en Suisse, traverse le Valais, le lac de Geneve, côtoie une partie de la Savoie, sépare le Dauphiné de la Bresse, passe à Lyon, et se rend presqu'en droite ligne dans

la Méditerranée, après avoir arrosé, d'un côté, le Dauphiné, le Comtat d'Avignon, la Provence, et d'un autre côté, une partie du Languedoc. Les villes les plus remarquables qui sont sur ses bords, sont, Lyon, Vienne, Valence, Montelimar, Avignon, Baucaire, Tarascon et Arles.

4. La *Garonne*, est appellée la *Gironde*, depuis sa jonction avec la Dordogne au Bec-d'Ambès jusqu'à son embouchure dans l'Océan. On trouve sa source au Val d'*Aran*, dans les Pyrénées; elle traverse le pays de Cominge, passe à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bordeaux et se décharge assez loin de cette ville, dans l'Océan.

Les *Montagnes* (*a*) les plus hautes de France, sont les *Alpes*, qui la séparent de l'Italie; les *Pyrénées*, qui la bornent du côté de l'Espagne; celles des *Cévennes*, dans le Bas-Languedoc, les montagnes d'Auvergne, qui en sont une branche; les *Vosges*, qui séparent la Lorraine de l'Alsace et de la Franche-Comté.

Les géographes partageoient autrefois la France en 12 grands gouvernemens; savoir, Picardie, Normandie, Isle de France, Champagne, Bretagne, Orléans, Bourgogne, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc et Guyenne. Mais la division de la France par ses provinces ou gouvernemens militaires, est la plus usitée présentement, la plus méthodique et la plus complette. Nous les disposerons par bandes, ce qui a rapport à leurs climats et productions différentes.

Divisions de la France en trente-deux Gouvernemens ou Provinces.

On en compte huit au Septentrion: 1. la Flandre Française, 2. l'Artois, 3. la Picardie, 4. la Norman-

(*a*) M. Buache a donné une France Physique, ou partagée par la continuité des chaînes de montagnes ou de terrains élevés, et par les bassins terrestres des fleuves, etc.

die, 5. l'Isle de France, 6. la Champagne, 7. la Lorraine et le Barrois, 8. l'Alsace.

Treize dans le milieu, d'Occident en Orient : 1. la Bretagne, 2. le Maine, 3. l'Anjou, 4. la Touraine, 5. l'Orléanois, 6. le Berri, 7. le Nivernois, 8. la Bourgogne, 9. la Franche-Comté, 10. le Poitou, 11. l'Aunis, 12. la Marche, 13. le Bourbonnois.

Onze vers le Midi : 1. la Saintonge, qui comprend aussi l'Angoumois, 2. le Limosin, 3. l'Auvergne, 4. le Lyonnois, 5. le Dauphiné, 6. la Guyenne, 7. le Béarn, 8. le Comté de Foix, 9. le Roussillon, 10. le Languedoc, 11. la Provence.

On peut encore en compter huit sur le même pied que les précédens, c'est-à-dire, dont les gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du roi ; mais ces gouvernemens sont fort petits, ne renfermant, pour la plupart, qu'une ville. 1. Paris, et environs; 2. le Boulonnois, en Picardie ; 3. le Havre-de-Grace, en Normandie. 4. Saumur avec le Saumurois, entre l'Anjou et le Poitou; 5. Metz et pays Messin; 6. Verdun et le Verdunois; 7. Toul et le Toulois. Ces trois sont enclavés dans la Lorraine ; et Metz ne fait aujourd'hui qu'un gouvernement avec Verdun. Enfin, 8. Sedan, entre la Lorraine et la Champagne, au Nord.

CHAPITRE I.

Provinces et Gouvernemens du Nord.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de la Flandre Française.

CE gouvernement est composé de trois petites provinces; savoir, d'une partie de la Flandre, qu'on appelle *Flandre Française*; du *Cambresis* et du *Hai-*

naut-Français. Ce gouvernement s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont sur la Meuse, près du Luxembourg. C'est un pays très-fertile en bled, en lin et en colsa, qui est une plante appellée ordinairement *Navette*, et dont on fait de l'huile. La boisson ordinaire n'est que de la biere, parce que la vigne n'y peut mûrir.

Ses rivieres principales sont, la Lys et l'Escaut, dont on trouvera ci-après le cours, à l'article des Pays-Bas, qu'ils arrosent principalement.

§. I. *De la Flandre Française.*

La Flandre Française faisoit anciennement partie du Comté de Flandre; mais, après la mort de Gui de Bourbon-Dampierre, c'est-à-dire, en 1312, les villes et châtellenies de Lille et de Douai, furent cédées à Philippe-le-Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, son quatrieme fils, à la charge de reversion à la couronne, si le prince n'avoit pas d'enfans mâles. Quoique ce cas fut arrivé, nos rois ne purent se faire rendre ce pays, qui leur appartenoit si légitimement, mais, en 1667, Louis XIV le reprit aux Espagnols, avec plusieurs autres villes, et le tout lui fut abandonné par les traités qui suivirent.

LILLE, *capitale*, *place forte*, sur la *Deule*. C'est une grande ville très-peuplée et très-marchande, qui est du diocese de Tournai, (ville qui n'est pas aujourd'hui à la France.) On admire la citadelle de Lille, construite par le maréchal de Vauban. L'esplanade, qui est entre cette citadelle et la ville, est plantée de quatre rangs d'arbres, qui y forment une agréable promenade. Sa grande place et ses édifices publics, sont fort beaux. L'église collégiale de S. Pierre a peu d'apparence en-dehors, mais elle est propre en-dedans, et l'on y voit les tombeaux de plusieurs comtes de Flandre et ducs de Bourgogne. Lille a un hôpital-général magnifique,

quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâtie ; un autre que l'on nomme *Hôpital-Comtesse*, est beau, et les malades y sont servis en vaisselle d'argent. Le magasin des états doit encore être remarqué, comme étant d'une grandeur surprenante. Cette ville ayant été prise par les alliés, en 1708, fut rendue aux Français par la paix d'Utrecht, en 1713. On y fait un grand commerce de camelots et autres étoffes. Il y a un intendant.

DOUAI, *place forte*, sur la scarpe, au Midi de Lille. Cette ville, du diocese d'Arras, est remplie de colleges : les trois plus beaux sont celui du roi, celui qui appartient aux religieux bénédictins de S. Vaast d'Arras, et celui qu'occupoient les Jésuites. Le premier de ces colleges est bâti à neuf, les deux autres sont anciens. Les écoliers y sont très-nombreux ; on les distingue, comme à Louvain, (en Brabant, partie des Pays-Bas Autrichiens,) par un manteau qu'ils portent hiver et été, et qui les fait reconnoître, soit qu'ils insultent ou qu'ils soient insultés. L'université de Douai a été fondée par Philippe II, roi d'Espagne, et tirée de celle de Louvain, en 1562.

Les fortifications, les remparts, et sur-tout le fort, qu'on appelle de *Scarpe*, parce qu'il est situé sur la Scarpe, près de Douai, sont de très-beaux morceaux. L'hôtel-de-ville et l'arsenal sont remarquables. Le parlement de Flandre, qui y est, y a été transféré de Tournay en 1709. Il y a eu, depuis 1771, jusqu'en 1774, un conseil supérieur. Le lieu où le parlement siege, est un vaste bâtiment qu'on appelle *le Refuge de Marchiennes*. Ces *Refuges* sont de grandes maisons bâties dans les principales villes de Flandre, pour y retirer pendant les guerres, les religieux et religieuses de différens endroits, qui seroient trop exposés, au milieu de la campagne, où sont la plupart des monasteres.

DUNKERQUE, au Nord-Ouest, *port*. Ce mot *Dunkerque*,

Dunkerque, signifie *église des Dunes*, du mot *Kerque*, qui en Flamand, signifie *Eglise*. Cette ville, qui est belle, bien percée et bien bâtie, n'a qu'une seule paroisse. Le port et les restes de ses anciennes fortifications, qui ont été démolies en 1713, suivant la paix d'Utrecht, méritent d'être vus.

L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer, par deux *risbans* ou Forts, dont les démolitions subsistent. De-là, dans l'intérieur de la ville, il y a un quai très-long et très-solide, toujours rempli de bâtimens de moyenne grandeur. Il communiquoit, vers l'entrée de la ville, par deux écluses qui sont détruites, avec deux magnifiques bassins de différente profondeur; l'un pour les vaisseaux de guerre, et l'autre pour les autres navires. Tout le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtiment, qui ont chacun près de cent toises de face : l'un s'appelle la *corderie*; on y fait des cables pour les vaisseaux : l'autre qui est vis-à-vis, se nomme *le magasin des matelots*, et leur sert de logement. Les casernes, pour les troupes, sont assez belles.

BERGUE-SAINT-VINOX, *place forte* sur la *Colme*, au Sud-Est de Dunkerque. Cette place tire son nom de Saint Vinox, qui bâtit un monastere sur la fin du VIII.e siecle, assez près de cette ville.

GRAVELINES, *place forte* et *port*, entre Dunkerque et Calais. Ses fortifications sont du chevalier Deville et du maréchal de Vauban.

BOURBOURG. Cette ville est située sur le canal qui va de Dunkerque à la riviere d'Aa. Il y a une abbaye de Filles de l'ordre de S. Benoît.

CASSEL, ville située sur une petite montagne, d'où l'on découvre 32 villes, et une grande étendue de mer. Cette ville d'ailleurs est jolie, et étoit très-forte autrefois. Ce fut près de Cassel que Philippe I, roi de France, fut défait par Robert le Frison, comte de Flandres et son vassal, en 1071; que Philippe de Valois, en 1328, remporta une célebre

victoire contre les Flamands, et qu'en 1677, Philippe, duc d'Orléans, défit les Hollandois.

BAILLEUL, petite ville.

ARMENTIERES, sur la Lys : elle est renommée par ses draps et ses bons fromages.

MARCHIENNES, sur la Scarpe, remarquable par son abbaye de Bénédictins.

SAINT-AMAND, sur la Scarpe. Louis XIV s'étant emparé de cette ville, en 1667, l'a réunie à la France avec son territoire : ce qui a été confirmé par la paix d'Utrecht. On y voit une célebre abbaye de Bénédictins non réformés, qui a donné lieu à la ville. Le monastere est magnifique, et l'église d'une grandeur surprenante.

ORCHIES, au nord-ouest de Saint-Amand. Cette ville a été prise par Louis XIV, en 1667. La possession lui en a été confirmée par le traité d'Utrecht.

§. II. *Le Cambresis.*

C'est un comté composé de 22 villages. L'archevêque de Cambrai, qui en est comte, jouit encore des droits et du haut domaine qu'avoient ses prédécesseurs ; mais la souveraineté appartient au roi de France, en vertu du traité de Nimégue, de 1678, confirmée par les traités suivans.

CAMBRAI, *place forte*, sur l'Escaut, avec *archevêché*. C'est une assez grande ville, fameuse par ses toiles de lin ; la citadelle est grande et belle, quoiqu'antique. Cette ville étoit autrefois impériale, et l'archevêque prend encore le titre de prince du St. Empire. Son église cathédrale est belle, mais un peu obscure; l'autel est un tombeau d'argent. Le clocher est une fleche de pierres d'une hauteur considérable.

CATEAU-CAMBRESIS, célebre par le traité de paix conclu entre la France et l'Espagne, en 1559. L'archevêque de Cambrai a un très-beau château dans cette petite ville, qui est fort peuplée, à cause de l'exemption d'impôt dans laquelle elle s'est toujours maintenue.

§. III. *Le Hainaut François.*

Ce pays est une portion du comté de Hainaut, qui a été cédée à Louis XIV, par la maison d'Autriche, en vertu des traités des Pyrénées et de Nimégue, en 1660 et 1678.

VALENCIENNES, *place forte*, sur l'Escaut. C'est une ville nouvellement fortifiée, et qui a une bonne citadelle. L'Escaut la divise en deux parties, qui sont de différens dioceses. Celle qui est à la droite de la riviere appartient au diocese de Cambrai, et il y a un chapitre composé d'un doyen et de 15 chanoines, dont les prébendes sont de peu de revenu. L'autre partie de la ville est du diocese d'Arras. Valenciennes a plusieurs tribunaux; et il y a deux manufactures : l'une d'étoffes de laine en camelots et bouracans; l'autre de toiles fines, qu'on nomme *batistes*, et dont on fait un grand commerce. L'hôtel-de-ville est antique et assez beau : il est situé dans une grande place, au centre de la ville. Antoine Wateau, peintre célébre pour la légéreté et la grace de sa touche, étoit né à Valenciennes. Il y avoit un intendant qui résidoit ci-devant à Maubeuge : le *Cambresis* est de sa dépendance.

CONDÉ, au confluent de la Haisne et de l'Escaut, principauté dont une branche de la maison de Bourbon porte le nom, quoiqu'elle ne lui appartienne plus. Cette petite ville est assez forte.

MAUBEUGE, *place forte*, sur la Sambre. Elle a un chapitre de chanoinesses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse pour y être admises.

LE QUESNOI, *place forte*, au sud-est de Valenciennes.

AVESNES, *place forte*, sur l'Haspre. Louis XI la prit d'assaut en 1477. Elle a donné jusqu'au XIII. siecle, son nom à une maison illustre. La seigneurie a passé ensuite dans celles de Châtillon, de Bretagne, de Croy-Chimay, etc. Depuis 1706, elle est dans la maison d'Orléans, à qui le parlement de

Paris l'adjugea le 31 Juillet. Cette seigneurie, dont la ville avoit été démembrée en 1556, en faveur du roi d'Espagne, forme la premiere pairie du Hainaut. La ville d'Avesnes a un bailliage royal, celui de la pairie, et le magistrat ou corps-de-ville.

LANDRECIES, *place forte*, sur la Sambre. Louis XIV la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1660, ainsi qu'Avesnes dont on vient de parler.

PHILIPPEVILLE, *place forte*, à l'Orient de Maubeuge. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg nommé *Corbigni* : Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, et gouvernante des Pays-Bas, l'ayant fait fortifier en 1555, lui donna le nom de *Philippeville*, en l'honneur de Philippe II, roi d'Espagne, son neveu. Les nouvelles fortifications de Louis XIV, sont de M. le maréchal de Vauban.

CHARLEMONT, *place forte*, à l'Orient de Philippeville, sur la Meuse. Cette ville a pris son nom de Charles-Quint son fondateur, et de sa situation sur une montagne. Elle étoit autrefois du comté de Namur ; mais depuis la paix de Nimégue, qui l'a donnée à la France, elle dépend du gouvernement de Flandre.

GIVET, *place forte*, au pied de Charlemont, c'étoit deux villages séparés par la Meuse. Louis XIV les a fait extrêmement fortifier par M. de Vauban : il y a de belles casernes, pour loger la garnison.

ARTICLE II.

Du gouvernement d'Artois.

LE comté d'Artois, renfermé entre la Flandre et la Picardie, est une des dix-sept provinces désignées par le nom général de pays-bas. Louis XIII en fit la conquête en 1640, sur Philippe IV, roi d'Espagne; et depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à

la France, à l'exception des villes d'Aire et de Saint-Omer, qui furent cédées à Louis XIV, en 1678, par le traité de Nimégue, confirmé par les traités subséquens, et par celui d'Utrecht, en 1713.

Pendant long-tems, l'Artois a fait partie du gouvernement de Picardie : mais, depuis 1765, il forme un gouvernement particulier. C'est un pays d'états. Le terroir y est fertile en bleds et abondant en pâturages.

ARRAS, sur la Scarpe, *capitale*, *place forte*, c'est une grande ville très-peuplée et bien bâtie, qui est partagée en deux, la ville et la cité. Elle a deux fort belles places. Au milieu de la ville est la célebre abbaye de Saint-Vaast, fondée par le roi Thierri, sur la fin du VII. siecle, et où il est enterré. Les religieux de cette abbaye sont d'anciens bénédictins. La cathédrale, dédiée à la Sainte vierge, est très-belle. On y admire le baptistere : c'est une colonnade en rond, qui porte un baldaquin orné de figures et de sculptures. Les colonnes sont de marbre; la cuve, qui est aussi de très-beau marbre, est au-dessous. La citadelle, qui est un pentagone alongé, et dont l'enceinte a été réparée par le maréchal de Vauban, est d'une médiocre grandeur, et une des plus fortes du royaume. Arras est la patrie de François Baudouin, célébre jurisconsulte. Il y a une académie des sciences et belles-lettres depuis 1737.

SAINT-OMER, au nord-ouest, sur l'Aa, *place forte*. Cette ville est assez bien bâtie et grande : elle a un hôpital fort beau, qui a été élevé par deux de ses derniers évêques. On y voit aussi une célebre abbaye qu'on nomme *de Saint-Bertin*, dont l'église est très-belle, aussi-bien que le monastere, qui est un grand bâtiment quarré tout nouvellement construit. Les religieux de cette abbaye sont des bénédictins non réformés. Les Jésuites avoient dans cette ville une belle maison qu'on appelloit *le Pensionnat anglois*.

A une petite lieue de Saint-Omer est une abbaye

de Bernardins qu'on nomme *de Clairemarest*, et dont l'abbé a séance aux états d'Artois. Près de cet endroit on voit les *isles flottantes*. Ce sont de petites pieces de terre qui flottent en effet sur l'eau, et qu'on fait aller facilement d'un lieu à un autre, quoiqu'il croisse des arbrisseaux et même des arbres dans quelques-unes.

AIRE, *place forte*, sur la Lys, au sud-est de Saint-Omer : elle est jolie et bien fortifiée. Sa collégiale est grande et très-belle. L'hôtel de ville est neuf et bien bâti. Louis XIV y a fait construire des casernes qui en font un des plus beaux ornemens.

LILLERS, au sud-est d'Aire. Elle avoit autrefois des seigneurs qui en étoient propriétaires ; mais vassaux des comtes de Flandre. Un de ces seigneurs y fonda une collégiale dans l'onzieme siecle.

SAINT-VENANT, sur la Lys, à l'orient d'Aire. Elle est célebre par une maison de force, gouvernée par les freres *Ignorantins*, ou de M. la Salle, de Rouen.

HESDIN, *ville forte*, à l'occident d'Arras, sur la Canche.

SAINT-POL, à l'orient de Hesdin, comté célebre, possédé par la maison de Rohan-Soubise.

BAPAUME, petite *place forte*, au midi d'Arras.

LENS, au nord d'Arras, célebre par la victoire que le prince de Condé remporta, en 1648, sur l'archiduc Léopol, commandant l'armée Espagnole.

BÉTHUNE, au nord-ouest de Lens. Cette ville a un château et des fortifications construites par le maréchal de Vauban. Elle est sur la petite riviere de Brette.

Les villes du *Quesnoi* et de *Landrecies*, du Hainaut françois, dépendent de ce gouvernement.

On trouvera vers la fin du tome II, dans l'article second de la géographie ecclésiastique, le nom des villes où se trouvoient les *archevêchés* et *évêchés*.

ARTICLE III.

Du Gouvernement de Picardie.

SES bornes sont, à l'Orient, la Champagne; au Septentrion, les Pays-Bas; à l'Occident, la Manche et la Normandie; au Midi, l'Isle de France.

On la divise en haute et basse : la haute est à l'Orient, et la basse est à l'Occident.

Son étendue est de 49 lieues d'Orient en Occident, depuis Rocroi jusqu'à l'embouchure de la riviere de Bresle, qui la sépare de la Normandie, et de 38 lieues du Midi au Septentrion, depuis le Beauvoisis jusqu'à Calais.

Cette province est très-abondante en bled et autres grains, et en pâturage; mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de serges, camelots et autres étoffes. Ses rivieres principales sont la Somme et l'Oise.

La *Somme* prend sa source à quelques lieues de Saint-Quentin; passe par Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville, et se décharge dans la Manche, à Saint-Valeri.

L'*Oise* a sa source sur les frontieres du Hainaut, dans un endroit appellé *le Fourneau de Sologne:* elle passe à Guise, Noyon, Compiegne, au-dessus de laquelle elle reçoit l'*Aisne;* de là elle va à Beaumont, ensuite à Pontoise, et se décharge dans la Seine, à Conflans-Sainte-Honorine, au-dessous de Pontoise.

§. I. *De la Haute Picardie.*

Elle renferme, 1. la Picardie propre ou l'Amiénois; 2. le Santerre; 3. le Vermandois; 4. la Thiérache.

1. *L'Amiénois.*

AMIENS, sur la Somme, *Capitale.* Cette ville

est grande, bien peuplée, belle et marchande. C'est la capitale de l'Amiénois, et même de toute la Picardie. Elle a une académie des sciences, belles-lettres et arts, érigée en 1750. On y voit un beau cours d'arbres, qui regne le long du rempart, et d'où l'on découvre en se promenant les fertiles campagnes de la province. La cathédrale, remarquable par la hauteur et la largeur de sa nef, est une des plus belles de France. Dans cette ville, comme dans une bonne partie de la Flandre, et dans toute la Hollande, on brûle des tourbes, espece de terre marécageuse, sulfureuse, et toute noire, qu'on coupe avec la beche, et qu'on partage en petits quarrés : on s'en sert après l'avoir fait bien sécher. Au-dehors d'Amiens est une promenade charmante, entourée de canaux, et ornée, dans le milieu, d'une piece d'eau et d'un grand bassin. Les habitans l'appellent l'*Hautois*.

En 1597, les Espagnols s'emparerent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. La garnison s'étant amusée à piller les noix, des soldats Espagnols, qui étoient en embuscade, se saisirent de la porte, et se rendirent maîtres de la ville; mais Henri IV la reprit la même année. Amiens est la patrie de Vincent Voiture, si connu par la beauté et la facilité de son esprit; de François Mascief, auteur d'une grammaire Hébraïque, selon la méthode qu'il avoit inventée de lire l'Hébreu sans les points voyelles; de Jean Riolan, fameux médecin; de Jacques Rohault, célebre philosophe, et de Charles du Fresne, seigneur du Cange, auteur de nombre d'ouvrages remplis d'érudition, et en particulier de deux *Glossaires* pour l'intelligence des auteurs Grecs et latins du moyen âge.

CORBIE, sur la Somme, à l'Orient d'Amiens. Il y a dans cette petite ville, une ancienne et fameuse abbaye de bénédictins de Saint Maur, fondée par

sainte Batilde, reine de France, vers l'an 657. Elle a juridiction spirituelle sur neuf paroisses, quatre dans la ville, une dans le fauxbourg, et quatre dans la campagne. Son église est neuve et fort vaste, et le bâtiment du monastere qu'on a fait reconstruire avant 1750, est fort beau. Cette abbaye a donné à l'Eglise S. Anschaire, apôtre du nord, Paschase Ratbert et Ratramne, deux célebres théologiens.

DOURLENS, sur l'Autie. Cette petite ville a deux citadelles, dont la plus nouvelle qui commande l'autre, a été bâtie par Louis XIV.

PEQUIGNI, sur la Somme, terre appartenante, ci-devant, à la maison de Chaulnes. Ce lieu est remarquable par l'entrevue de Louis XI et d'Edouard IV, roi d'Angleterre, en 1475.

CONTI, au sud-ouest d'Amiens, sur la Seille. Cette petite ville est renommée par son titre de principauté, qui est attaché à une branche de la maison de Bourbon.

POIX, sur la Seille, principauté qui appartient à la maison de Noailles.

2. *Le Santerre.*

PERONNE, sur la Somme, *capitale, place forte*, du diocese de Noyon. Charles-le-Simple y mourut enfermé dans le château, et Charles, duc de Bourgogne, y retint Louis XI, jusqu'à ce qu'il eût signé un traité de paix fort désavantageux à la France. On la nomme la *Pucelle*, parce qu'elle a la gloire de n'avoir jamais été prise. Elle a une collégiale, composée de 52 chanoines, dont les prébendes sont à la nomination du roi; trois paroisses et plusieurs communautés.

MONDIDIER, au sud-ouest de Péronne, diocese d'Amiens. C'est la patrie de Claude Capperonnier, professeur en Grec, au college royal, et de son neveu, Jean, qui a été sous-bibliothécaire du roi.

ROYE, au nord-est de Mondidier. Cette ville, du diocese d'Amiens, a donné son nom à l'illustre maison des seigneurs de Roye. Elle a un chapitre et plusieurs couvens.

NESLE, du diocese de Noyon, au nord-est de Roye, *marquisat* célebre par les seigneurs de ce nom. Il appartient aujourd'hui à la maison de Mailly. Les chanoines de la collégiale nomment aux canonicats.

CHAULNES, du diocese de Noyon, au nord-ouest de Nesle, *duché-pairie*, érigé en 1621, et rétabli en 1711, en faveur de Charles-Honoré d'Albert, qui sort de la même tige que les ducs de Luines.

3. *Le Vermandois.*

SAINT-QUENTIN, sur la Somme, *capitale*, *place forte*. Cette ville, du diocese de Noyon, est assez peuplée, et a une célebre collégiale; tous les canonicats sont à la nomination du roi, qui prend le titre de premier chanoine. L'église est très-belle, quoiqu'elle ne soit pas achevée. La grande place de la ville est parfaitement quarrée, et très-spacieuse. On y voit un hôtel-de-ville assez bien bâti. Il y a dans cette ville, une manufacture considérable de linons et de batistes. C'est la patrie de dom Luc d'Acheri, de la congrégation de S. Maur, auteur du *Spicilege*, et de plusieurs autres ouvrages.

VERMAND, à l'Occident de Saint-Quentin, qui a donné son nom au Vermandois. Au coin le plus élevé de ce village, on voit un reste de boulevart construit, à ce qu'on croit, par une légion romaine. Les chanoines réguliers de Prémontrés ont à Vermand une abbaye, de qui releve la Châtellenie de *Bohain*, qui a toujours été possédée par de grands seigneurs.

HAM, au sud-ouest, sur la Somme. Cette ville à une citadelle, dans laquelle on voit une tour ronde de cent pieds de diametre et de hauteur,

et dont les murs ont 36 pieds d'épaisseur. Il y a dans cette ville des chanoines réguliers.

SAINT-SIMON, près de Ham, à l'Occident. Cette terre fut érigée en duché pairie, en 1655, en faveur de Claude de S. Simon, descendant de Matthieu de Rouvroi. Cette pairie est éteinte depuis 1755.

4. *La Tiérache.*

GUISE, sur l'Oise, *capitale*. C'est un duché fameux par une branche des princes de Lorraine qui en a porté le nom. Il est aujourd'hui dans la maison de Condé.

VERVINS, à l'est de Guise, célebre par le traité de paix fait entre Henri IV et Philippe II, roi d'Espagne, en 1598.

MONCORNET, au sud-est de Vervins. Il y a une manufacture de serges.

LA FERE, au sud-ouest de Guise, au confluent de la Serre et de l'Oise. Il y a dans cette petite ville une école d'artillerie.

Près de la Ferre est le château de *Saint-Gobin*, célebre par sa manufacture de glaces. Il n'y a point d'endroit dans l'Europe, sans en excepter Venise, où l'on fasse des glaces si estimées, tant pour leur hauteur que pour leur largeur.

§. II. *De la Basse Picardie.*

Elle s'étend le long de la Manche, et contient au Nord, 1. le Pays reconquis, et 2. le Boulonnois, au Midi; 3. le Ponthieu, et 4. le Vimeux.

1. *Le Pays reconquis.*

CALAIS, *capitale*, *place forte*, *port*. Cette ville du diocese de Boulogne, est médiocrement grande, assez marchande et peuplée. Elle a une belle citadelle, avec un arsenal bien pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la défense ou l'attaque d'une place. On voit aussi de belles casernes pour loger la garnison, qui est ordinairement nombreuse.

Les Anglais ont été maîtres de Calais pendant près de 200 ans. La France recouvra cette ville en 1558. Elle est vis-à-vis de Douvre, port d'Angleterre. La Manche n'a que sept lieues de large en cet endroit, qu'on nomme *le Pas-de-Calais*.

GUINES, au midi de Calais, dans des marécages.

ARDRES, au sud-est de Guines. Cette ville est petite, mais forte. Elle est remarquable par l'entre-vue qui se fit en 1520, dans son voisinage, entre François I et Henri VIII, roi d'Angleterre.

2. *Le Boulonnois.*

C'est un des sept petits gouvernemens; que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

BOULOGNE, *capitale, port.* Cette ville est divisée en haute et basse. La basse est située à l'embouchure de la petite riviere de Liane. On a construit depuis peu dans le port de cette ville deux jettées de pierres et de briques : la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer. C'est la patrie de Michel le Quien, savant dominicain.

ETAPLES, *port*, au midi de Boulogne, à l'embouchure de la petite riviere de Canche. Cette ville a donné naissance à Jacques le Fevre, docteur de Sorbonne, et un des premiers qui ait fait revivre l'étude des langues savantes, au XIV.e siecle.

AMBLETEUSE, *port*, au nord de Boulogne. C'est où le roi Jacques II aborda, lorsqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre, en 1688.

3. *Le Ponthieu.*

ABBEVILLE, *capitale, place forte.* Cette ville, du diocese d'Amiens, est peuplée et marchande, à cause que la Somme y porte de grosses barques. Il y a une célebre collégiale sous le titre de Saint Vulfran, dont le chef se nomme *doyen*. On y trouve encore plusieurs communautés, deux hôpitaux, un college gouverné par des prêtres séculiers, et trois ma-

nufactures. Celle des draps, connus sous le nom de *Vanrobais*, qui fut attiré de Hollande en 1665, a des bâtimens et des jardins magnifiques. Dans l'une des deux autres on fabrique des étoffes qu'on appelle *Damas d'Abbeville.* On fait des *Moquettes* dans la derniere, qui est unique en France. Abbeville a donné naissance à quatre fameux géographes ; aux deux Sansons, Nicolas et Guillaume ; à Pierre Duval, et à Phillippe Briet, Jésuite. Le célebre médecin Philippe Hecquet, auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres du *Traité des dispenses du Carême*, étoit aussi originaire de cette ville.

MONTREUIL, au Nord d'Abbeville. Cette ville, qui est médiocre, est située sur une hauteur.

CRECI. Près de cette petite ville, Edouard III, Roi d'Angleterre, défit en 1346, Philippe de Valois, qui y perdit plus de 30,000 hommes, et beaucoup de noblesse.

SAINT-RIQUIER. Cette petite ville est du diocese d'Amiens. Il y a une belle abbaye de Bénédictins de S. Maur.

4. *Le Vimeux.*

SAINT-VALERI, *Port*, à l'embouchure de la Somme. Cette ville, du diocese d'Amiens, est divisée en haute et basse. Il y a une abbaye de Bénédictins dans la haute : la basse est le long du port.

GAMACHES, sur la Bresle, avec titre de marquisat. C'est la patrie de Vatable, le restaurateur de l'étude de la langue Hébraïque, au XVI.e siecle.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Normandie.

LA Normandie est bornée à l'Occident et au Nord par la Manche ; au Midi, par le Maine et le Perche ; à l'Orient, par l'isle de France et la Picardie.

Elle a 60 lieues environ d'Orient en Occident, de-

puis Aumale jusqu'à Valogne, et 49 du Sud au Nord-Est, depuis Alençon jusqu'à Eu.

Cette Province, qui faisoit autrefois partie de la Neustrie, tire son nom des peuples du Nord qui s'y sont établis en 912. En Allemand, *Normand* signifie homme du Nord. Ces peuples sortis de la Norwége et du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France au IX.e et X.e siecles, se fixerent dans la Normandie, que Charles-le-Simple céda à Rollon leur chef, à titre de duché relevant de la couronne, en l'engageant à se faire chrétien, et en lui donnant sa fille Giselle en mariage. Les descendans de Rollon posséderent ce duché. Guillaume-le-Conquérant, l'un d'eux, devint Roi d'Angleterre en 1066. Depuis ce dernier, la Normandie fut plusieurs fois possédée par des princes qui étoient en même-tems Rois d'Angleterre et ducs de Normandie. Mais, en 1204, Philippe-Auguste se rendit maître de cette Province, en conséquence de la sentence des pairs qui avoit condamné Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, à perdre tout ce qu'il possédoit dans le royaume de France, pour le punir d'avoir assassiné Artus son neveu, duc de Bretagne.

Rollon, premier duc de Normandie, étoit recommandable par son amour pour la justice; encore aujourd'hui même, ceux qui réclament contre quelque injustice, invoquent solemnellement son nom. C'est ce qu'on appelle *Clameur de Haro*.

Cette Province est une des plus considérables et des plus riches de tout le royaume, tant par sa situation sur le bord de la mer, que par sa fertilité. Elle ne produit presque point de vin; mais quantité de pommes et de poires, dont on fait du cidre et du poiré. Les pâturages y sont excellens, et les chevaux fort estimés.

Ses principales rivieres, outre la Seine, dont nous avons déjà parlé, sont la *Vire*, l'*Orne*, la *Toques*, la *Rille*, et l'*Eure*.

Elles coulent toutes du Sud au Nord. Le quatre

premieres se jettent dans la Manche. Pour l'Eure, après avoir reçu l'*Iton* près de Louviers, elle se jette dans la Seine, vers le Pont-de-l'Arche.

On divise la Normandie en haute et basse.

§. I. *De la haute Normandie.*

Elle est à l'Orient, et comprend trois dioceses : Rouen, Lisieux, Evreux.

I. *Le Diocese de Rouen.*

Il comprend quatre pays : savoir, le Vexin Normand, au Sud-Est; le Roumois et le pays de Caux, au Sud-Ouest et au Nord; vers la Manche, le Bray, à l'Orient.

I. *Le Vexin Normand.*

ROUEN, *capitale.* C'est une grande ville, très-marchande, qui a une académie de sciences, des belles-lettres et des arts, depuis 1744. L'Eglise métropolitaine est fort belle et très-élevée : celle de l'abbaye de S. Ouen mérite d'être vue. On compte dans Rouen 56 paroisses et 36 couvens. Le chapitre de la cathédrale a le droit fort singulier de délivrer un criminel et ses complices tous les ans, le jour de l'Ascension, après que ce criminel a levé la fierte, c'est-à-dire, la châsse de S. Romain. Il y a un pont de bateaux qui se hausse et se baisse suivant la marée; il s'ouvre aussi pour laisser passer les grands bateaux. C'est la patrie du P. Alexandre, Dominicain, du P. Daniel, Jésuite, des deux Corneille, de Fontenelle, etc.

LIONS, à l'Orient de Rouen. Le poëte Benserade étoit de cette ville.

GISORS, sur l'Epte. Son territoire est extrêmement fertile. Ce comté, avec *Vernon*, *Andeli et Lions*, avoit été érigé, en 1748, en duché-pairie, sous le nom de Gisors Belle-Isle, en faveur de Louis-Charles-Auguste Fouquet, auparavant marquis de Belle-Isle. Ce duché fut éteint par sa mort, arrivée en 1761, et le comte d'Eu le possede par échange de la Dombes, fait avec le Roi.

ANDELI : il y a deux villes de ce nom, à un quart de lieue l'une de l'autre ; le grand *Andeli* est dans un vallon sur la petite riviere de Gambon, et a une collégiale. Le petit *Andeli* est sur la Seine. Il y a dans cette ville une manufacture de draps aussi beaux que ceux d'Angleterre. C'est la patrie d'Adrien Turnebe, professeur en langue Grecque au college royal de Paris, et de Nicolas Poussin, célebre peintre.

2. *Le Roumois.*

QUILLEBEUF, sur la Seine, en est la ville principale. Les grands vaisseaux, qui ne peuvent aller jusqu'à Rouen, y abordent.

ELBEUF, sur la Seine. Ce bourg porte le titre de *duché-pairie*, érigé en 1582, et appartient à un prince de la maison de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce bourg.

LE BEC, à l'Ouest d'Elbeuf, fameuse abbaye de Bénédictins, ainsi nommée de sa situation sur un bec ou langue de terre, au confluent du Bec et de la Rille. Elle fut fondée, vers l'an 1034, par le bienheureux Herloin, seigneur Danois, qui en fut le premier abbé.

4. *Le pays de Caux.*

DIEPPE, *capitale*, *port*. Les Anglois et les Hollandois l'ayant bombardée en 1694, elle fut presque entiérement rebâtie avec une régularité qui en fait une jolie Ville. On y travaille très-bien en ivoire. Les peres de l'oratoire y ont un college. C'est la patrie de Richard Simon, prêtre de l'oratoire, et fameux critique ; de M. Bruzen de la Martiniere, célebre géographe ; de Jean Pecquet, médecin, qui a découvert le réservoir du chyle, appellé de son nom, *le Réservoir de Pecquet ;* et du marquis de Quesne, général des armées navales.

YVETOT. On a donné trop libéralement à cette seigneurie le titre de royaume. Les seigneurs d'Yve-

tot prennent le titre de prince, et les habitans ne paient ni tailles, ni aides, ni gabelles. Après avoir appartenu 132 ans à la maison du Bellai, cette seigneurie passa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon Saint-Forgeux : elle appartient aujourd'hui au marquis d'Albon Saint-Marcel.

CAUDEBEC, au Sud d'Yvetot, sur la Seine. Cette ville est principalement connue par sa manufacture de chapeaux, qui est tombée depuis quelque tems.

EU, sur la Bresle, au Nord-Est de Dieppe. Cette ville a eu des comtes célebres autrefois. Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston de France, mort en 1693, a donné ce comté à Louis-Auguste, duc du Maine, dont le second fils a porté le titre de comte d'Eu.

ARQUES, sur la riviere de même nom, au Sud de Dieppe. Cette petite ville est célebre par la victoire que Henri IV remporta sur le duc de Mayenne, chef de la ligue, en 1589.

LONGUEVILLE, au Sud d'Arques, connue pour avoir été l'apanage du fameux bâtard d'Orléans, Jean comte de Dunois, qui contribua à sauver la France sous Charles VII. Ses descendans ont été les ducs de Longueville, si fameux dans notre histoire, et dont la famille a été éteinte en 1707, par la mort de Marie, duchesse de Nemours, et souveraine de Neuchâtel en Suisse.

Le *gouvernement du Havre*, est un des huit que nous n'avons pas mis dans la division générale de la France. Il s'étend huit lieues au Nord de la ville du Havre, le long de la côte Occidentale du pays de Caux, jusqu'à Fescamp, qui en dépend; et huit lieues à l'Orient, le long de la rive septentrionale de la Seine, jusqu'à l'embouchure de la petite riviere qui passe à Lillebonne. Les principales villes renfermées dans le circuit de ce petit gouvernement, sont:

FESCAMP, *port*, sur la Manche. Cette ville est

ancienne et remarquable par la célebre abbaye qui lui a donné naissance, et qui a été fondée en 602, par Waningue, pour des religieuses. Richard I, duc de Normandie, rebâtit cette abbaye, et en 1006 elle fut donnée à des moines de l'ordre de S. Benoît, par Richard II. Les bénédictins de la congrégation de S. Maur y établirent la réforme en 1656, et ils ont bâti ensuite un beau monastere. Cette abbaye a une des plus grandes Eglises du royaume : elle possede six baronnies, et a juridiction quasi-épiscopale sur 36 Eglises : ce droit lui est néanmoins contesté par l'archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, au Sud-Ouest de Fescamp, *élection*. Il y a dans cette ville une belle abbaye de bénédictines ; l'abbesse jouit des droits épiscopaux sur la ville et sur quelques paroisses voisines.

LE HAVRE-DE-GRACE, *port* et *ville forte*, au Sud-Ouest de Montivilliers. Les Anglois se sont saisis plusieurs fois du Havre ; mais Louis XIV en a fait une place presqu'imprénable. Cette ville est belle, bien peuplée : c'est un des départemens de la marine. George Scuderi et Magdelene sa sœur étoient nés dans cette ville, ainsi que madame du Bocage.

HARFLEUR, à l'Orient du Havre.

4. *Le Bray.*

GOURNAI, sur l'*Epte*, petite riviere qui sépare la Normandie de l'Isle de France.

FORGES, au Nord-Ouest de Gournai ; renommée pour ses eaux minérales.

AUMALE, fameuse pour ses belles serges : elle est située sur la Bresle, et porte le titre de duché.

NEUCHATEL, sur la riviere d'Arques.

II. *Le Diocese de Lisieux.*

Ce diocese est au Sud-Ouest de Rouen : il renferme le pays d'Auge et de Lieuvin.

LISIEUX, sur la Touques. Cette ville est grande, belle et assez commerçante, sur-tout en toiles.

PONT-L'EVESQUE, aussi sur la Touques, au Nord-Ouest de Lisieux.

HONFLEUR, à l'embouchure de la Seine, au Nord de Lisieux, *port*.

PONT-AUDEMER, sur la Rille, riviere qui se jette dans la Seine à son embouchure.

BERNAI, au Sud-Est de Lisieux, avec une fameuse abbaye de bénédictins de S. Maur.

III. *Le Diocese d'Evreux.*

Ce diocese est au Sud de Rouen, et renferme le pays d'Ouche.

EVREUX, sur l'Iton, c'est un comté qui appartient au duc de Bouillon, aussi-bien que le magnifique château de *Navarre*, situé tout auprès. La cathédrale d'Evreux est fort belle. Le commerce de cette ville consiste en draps, en toiles et en grains.

VERNON, sur la Seine.

PONT-DE-L'ARCHE, au Nord-Ouest de Vernon, sur la Seine. Cette ville qui a un pont de 22 arches, est importante par sa situation : elle a un gouverneur et un lieutenant de Roi.

LOUVIERS, au Nord d'Evreux, sur l'Eure. Cette ville a une manufacture de draps.

HARCOURT, au Nord-Ouest d'Evreux. Ce bourg est remarquable à cause de l'illustre maison des seigneurs de ce nom, dont il y a quatre branches principales; savoir, celles de Mongomery, Aurilly, Beaumesnil et Bonestable. Il ne faut pas confondre cette terre avec le duché d'Harcourt, dont on parlera ci-dessous, au diocese de Bayeux.

CONCHES, au Nord de Verneuil. Il y a une abbaye de bénédictins.

VERNEUIL, près le Perche, sur la petite riviere d'Aure. Elle a deux paroisses.

NONANCOURT, sur la même riviere, *vicomté*.

IVRI, sur l'Eure, *bourg*, avec une abbaye de bénédictins de S. Maur. Il est fameux par la bataille

gagnée en 1590, par Henri IV, sur les Ligueurs. Près de la livrer, ce grand prince dit à ses soldats ce peu de paroles, qui valent bien les longues harangues des généraux de Tite-Live et des autres anciens historiens : *Si vous perdez vos enseignes, ne perdez pas de vue mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.*

§. II. *De la Basse Normandie.*

Elle renferme quatre dioceses ; savoir, au midi, Séez et Avranches ; au nord-ouest, Coutances ; au nord, Bayeux.

1. *Le Diocese de Séez.*

SÉEZ, sur l'Orne, près de l'endroit où elle prend sa source, *évêché*, situé dans une campagne agréable et fertile : elle a une riche abbaye de bénédictins.

ALENÇON, sur la Sarte. Cette ville qui porte le titre de duché, est célebre par ses toiles et par ses especes de diamans, qu'on nomme *Cailloux d'Alençon*.

DOMFRONT, dans le pays d'Houlme, à l'Occident de Séez. Cette petite ville a porté le titre de comté, et est de la Normandie, quoique du diocese du Mans.

ARGENTAN, avec titre de marquisat et de vicomté ; c'est une jolie ville assez commerçante. Les eaux de l'Orne sur laquelle elle est située, sont bonnes pour la préparation des cuirs. A deux lieues Nord-Est, est le village de *Rye*, où est né, en 1610, le célebre historien, François Eudes, plus connu sous le nom de *Mezeray*, qu'il avoit pris d'un petit fief voisin.

FALAISE, au Nord-Ouest d'Argentan. Cette ville a un ancien château, dans lequel est né Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, et Roi d'Angleterre. Elle est remarquable par les foires qui se tiennent tous les ans à *Guibrai*, qui est un de ses fauxbourgs.

2. *Le Diocese de Bayeux.*

Il renferme le Bessin et le Bocage.

BAYEUX, *évêché*, cet évêché est très-riche; la cathédrale est belle, et le chapitre considérable.

CAEN, sur l'Orne. Cette ville est grande, belle et marchande. Elle a une académie de belles-lettres, établie en 1705, par lettres-patentes; une Eglise collégiale, deux célebres abbayes, l'une de bénédictins, et l'autre de bénédictines, et beaucoup de communautés. C'est la patrie du célebre Malherbe; Jean-François Sarrasin, et de Jean Renaud de Ségrais, de l'académie françoise; du savant Daniel Huet, évêque d'Avranches, etc.

VIRE, au Sud-Ouest de Bayeux, dans le pays de Bocage sur la Vire. Il y a dans cette ville une manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce.

TURY *ou* HARCOURT, sur l'Orne, chef-lieu du duché d'Harcourt, érigé en duché en 1700, et en pairie, en 1709, en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, issu de la branche de Bonestable, dont on a parlé ci-dessus, *page 91*.

3. *Le Diocese de Coutances, ou le Côtentin.*

COUTANCES, sur la Soule, *capitale*. La cathédrale est bien bâtie; c'est un des plus beaux morceaux d'architecture gothique qui soit en Europe. Son portail est orné de deux grandes tours, et le dôme qui est au milieu de la croisée, et octogone, et porté par quatre gros piliers. Cet ouvrage est singulier et d'une hardiesse extraordinaire. Coutances n'a que deux paroisses, mais il y a un séminaire, qui est un bâtiment spacieux, un college, un Hôtel-Dieu, desservi par des clercs hospitaliers de S. Augustin; un hôpital, et une abbaye de bénédictins.

GRANVILLE, au Sud-Ouest de Coutances, petite ville avec un port.

SAINT-LO, sur la Vire, à l'Orient de Coutances, est renommé par ses belles serges.

CARENTAN, au Nord-Ouest de Saint-Lo.

VALOGNE, au Nord-Ouest de Carentan. C'est près de cette ville, au village de *Valdesire*, qu'est né Jean de Launoy, docteur célebre par ses écrits.

CHERBOURG, *port*, au Nord-Ouest de Valogne, patrie de Jean Hamon, savant médecin et auteur de plusieurs ouvrages de piété.

A l'Occident de Coutances sont les petites isles de *Grenesey*, de *Jersey* et d'*Aurigny*, autrefois de ce diocese, et qui appartiennent depuis long-tems aux Anglois : c'est tout ce qui leur reste de la Normandie, qu'ils ont possédée autrefois.

4. *Le Diocese d'Avranches.*

AVRANCHES, sur la Sée. L'illustre M. Huet, qui en étoit évêque au dernier siecle, l'a rendu célebre.

LE MONT-SAINT-MICHEL. C'est une petite ville située dans la mer sur un rocher, sur lequel est aussi une abbaye de bénédictins, qui est en même-tems un château de défense.

PONTORSON, au Sud-Ouest d'Avranches, près de la mer, sur la frontiere de Bretagne.

MORTAIN, à l'Orient d'Avranches. C'est le chef-lieu d'un ancien comté, qui appartient à M. le duc d'Orléans. Il y a dans cette ville un chapitre de chanoines.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de l'Isle de France.

L'ISLE de France est bornée au Nord, par la Picardie ; à l'Orient, par la Champagne ; au Midi, par l'Orléanois, et à l'Occident, par la Normandie.

Elle est ainsi appellée, parce qu'autrefois elle ne consistoit que dans les pays renfermés dans une espece d'isle formée par les rivieres de Seine, de Marne, d'Oise et d'Aisne. Mais aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue. Elle a 38 lieues environ d'Orient en Occident, depuis Neufchâtel sur l'Aisne, jusqu'à Gisors; et autant du Septentrion au Midi, depuis Noyon jusqu'à Courtenai en Gâtinois.

Ce gouvernement comprend dix pays, un dans le milieu, qui est l'*Isle de France* proprement dite; deux au Sud-Est, la *Brie Françoise*, et le *Gâtinois François*; un au Sud-Ouest, le *Hurepoix*; un à l'Occident, le *Mantois*; deux au Nord-Ouest, le *Vexin François*, et le *Beauvoisis*; trois au Nord-Est, le *Valois*, le *Soissonnois* et le *Laonois*.

1. *L'Isle de France propre.*

PARIS, autrefois *Lutetia*, *capitale* de l'isle de France et de tout le royaume, *hôtel des monnoies*. Cette ville est une des plus grandes, des plus belles et des plus peuplées de l'univers. Elle est bien supérieure maintenant à ce qu'elle étoit, lorsque Charles-Quint disoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la divise en trois parties; la ville au nord, la cité dans le milieu, et le quartier, qu'on appelle l'*université*, au midi. Paris étoit déjà célebre du tems de Jules-César, qui soumit les Gaules environ 50 ans avant l'ère chrétienne.

On compte dans cette ville plus de vingt-trois mille maisons: quatre superbes palais, qui son celui des Tuileries, du Louvre, le palais royal, et le palais d'Orléans ou du Luxembourg: neuf jardins et promenades publiques: un grand nombre d'hôtels magnifiques: plusieurs quais très-beaux le long de la Seine: plusieurs places dont quelques-unes sont très-vastes et ornées de statues excellentes, qui représentent Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Les plus belles sont la place de Louis-le-Grand, la place royale et la place des vic-

toires. Les fontaines publiques y sont en grand nombre. Il s'y trouve plusieurs ponts magnifiques : on y admire sur-tout celui qu'on appelle *le pont-neuf*, dont la premiere pierre fut posée par Henri III, en 1578, et celui bâti sous Louis XVI.

Grégoire XIII érigea, en 1622, l'évèché de Paris en archevêché, et Louis XIV éleva, en 1674, ses archevêques au rang de ducs et pairs, sous le titre de *Saint-Cloud*, village à deux lieues de Paris, à l'occident. Quoique la cathédrale de cette ville soit d'un goût gothique, c'est cependant une des plus magnifiques du royaume, tant pour sa vaste étendue que pour ses ornemens. Le chœur en est richement décoré. L'architecture du sanctuaire représente une descente de croix. On y voit aux deux côtés deux statues de marbre, l'une de Louis XIII, l'autre de Louis XIV, à genoux : le premier de ces princes avoit pris le dessein et fait le vœu de cette décoration, que l'autre a exécutée. La longueur de cette église est de 66 toises ou 396 pieds : sa largeur de 24 toises ou 144 pieds, et sa hauteur de 17 toises ou 102 pieds. Le portail est orné de deux tours parfaitement égales, qui ont 34 toises de hauteur, ou 204 pieds. Les autres églises de Paris sont 41 paroisses : (a) 11 chapitres ou collégiales : 53 couvens ou communautés d'hommes ; 70 de filles et plusieurs chapelles.

L'université, à qui le Roi donne le titre de sa fille aînée, est très-ancienne, et fut long-tems la seule

(a) On ne compte plus en cette ville que 41 paroisses depuis qu'on 1747, on a réuni les paroisses de S. Christophe et de Sainte Genevieve des Ardens, à celle de la Magdelene. Il y avoit aussi 13 Collégiales ; mais depuis quelques années, on a réuni le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois à celui de la Cathédrale, et le Chapitre de S. Nicolas-du-Louvre, à celui de S. Thomas-du-Louvre. L'Eglise qu'on a bâtie depuis pour ce dernier Chapitre, a reçu le nom de *Saint Louis-du-Louvre*. On y voit le Tombeau du Cardinal de Fleury.

dans

dans le royaume. On y enseigne la théologie, le droit, la médecine et les arts libéraux; ce qu'on appelle *les Quatre Facultés*. La théologie a deux écoles publiques, Sorbonne et Navarre. La faculté des arts a dix colleges de plein exercice, c'est-à-dire, où la jeunesse apprend les belles-lettres et la philosophie. Les boursiers de trente autres, ont été réunis, en 1763, par des lettres-patentes, dans le college de Louis-le-Grand, qui a été donné à l'université, après l'expulsion des Jésuites.

On enseigne aussi les langues savantes, le droit, la médecine, les mathématiques, la physique, l'histoire, etc. dans le college royal, fondé par François I.

Il y a outre cela, à Paris, six académies royales; savoir, l'académie française, établie par lettres-patentes, en 1635; l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1663; l'académie des sciences, en 1666; l'académie de peinture et de sculpture, en 1648; celle d'architecture, établie en 1671, et celle de chirurgie, confirmée par lettres-patentes, en 1748. Il y a encore des académies d'exercices; une société d'agriculture, instituée en 1761, et une d'écriture, en 1763.

On y trouve sept bibliotheques publiques: celle du roi tient le premier rang, soit par le grand nombre de manuscrits et livres rares, et autres qu'elle contient, et par le précieux assemblage de médailles et pieces antiques dont elle est enrichie, soit par rapport à la beauté des bâtimens où elle est placée. Les autres sont celles des abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte Genevieve, de Saint Victor, du College Mazarin, de l'Ordre des Avocats, et de la Ville.

On compte dans Paris, 12 séminaires, 26 hôpitaux, dont le plus renommé est celui de l'Hôtel-Dieu, où dans le temps de maladies, on reçoit jusqu'à 3000 malades, de quelque nation et religion qu'ils soient: 3 abbayes d'hommes et 6 abbayes de filles, parmi lesquelles se distingue celle des bénédic-

tines réformées du Val-de-Grace, plus encore par la beauté de l'église du monastere, que par son étendue.

Les plus importantes manufactures de Paris sont celle des glaces, celle des gobelins, pour les tapisseries, et celle de la savonerie, où l'on fabrique de très-beaux tapis.

Louis XIV a fait bâtir, près de cette ville, un magnifique observatoire, un superbe hôtel pour les soldats invalides : et Louis XV, une école militaire, pour l'éducation de la jeune noblesse, qui y est entretenue, et instruite dans toutes les sciences convenables à son état.

Paris est un des huit gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France. Cette ville renferme au moins huit cents mille ames.

SAINT-DENYS, à une lieue, au nord de Paris. Cette ville est célebre, par son ancienne abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint Maur, et c'est la sépulture ordinaire des rois de France, et de la famille royale : elle a un trésor très-riche. Le revenu de la Mense Abbatiale a été uni à la maison de Saint-Cyr, pour servir à l'entretien des filles de condition qu'on y éleve gratuitement. Le couvent est bâti à neuf, et ressemble plus à un magnifique palais qu'à un monastere. Son église est un bel édifice gothique, achevé en 1181. Le portail est beaucoup plus ancien.

MONTMORENCI, au nord-ouest de Saint-Denys. C'est un duché dont le nom est illustre ; il est passé, par les femmes, dans la maison de Condé, sous le titre de duché d'Enguien. Les prêtres de l'oratoire ont la cure. Les religieux Trinitaires, dit *Mathurins*, y ont une maison.

LUSARCHE *, au nord de Saint-Denys. Il y a un chapitre. C'est la patrie d'Etienne de Lusarche, architecte, qui commença vers 1220, la cathédrale d'Amiens, une des belles églises du royaume.

A une petite lieue de cette ville est *Royaumont*, abbaye de Bernardins, fondée par S. Louis, en 1227.

DAMMARTIN, au nord-est de Saint-Denys, appartient à la maison de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale.

Près de Dammartin se trouve *Juilly*, académie royale, régie par les prêtres de l'oratoire, qui y enseignent les belles-lettres et la philosophie. L'abbaye a été éteinte, et les revenus ont été unis à la maison de l'oratoire de S. Honoré à Paris.

VINCENNES *, à l'orient de Paris, remarquable par son château royal, par son parc et par une sainte chapelle desservie par des chanoines.

2. *La Brie Française.*

CORBEIL, sur la Seine. Cette ville, du diocese de Paris, a été possédée, jusqu'à Louis-le-Gros, par des comtes, qui en étoient propriétaires. Elle a une église collégiale ancienne, dont la premiere dignité porte le titre d'abbé. Il y a aussi des récollets.

VILLEROI, près de Corbeil, au sud-ouest, érigé en duché-pairie, en 1663, en faveur de Nicolas de Neufville, maréchal de France.

BRIE-COMTE-ROBERT, au nord-est de Corbeil; il tire son nom du séjour qu'y faisoit Robert, comte de Brie.

LAGNY, sur Marne. Cette ville, du diocese de Paris, comme les précédentes, a une abbaye de Bénédictins, fondée dans le VII.e siecle par S. Furcy, gentilhomme Ecossois. C'est la patrie de Pierre d'Orgemont, premier président du parlement de Paris, et élu chancelier de France en 1373, par voie de scrutin, en présence de Charles V, selon les actes anciens de la chambre des comptes de Paris.

CRECI, sur le Morin, à l'orient deLagny, dans le diocese de Meaux. Il y a un chapitreet un couvent de Minimes.

ROSOY, du diocese de Meaux.

3. *Le Gâtinois Français.*

MELUN, sur la Seine, au diocese de Sens. Cette

vicomté, avec la terre de *Vaux*, qui en est voisine, fut érigée en duché-pairie, sous le nom de *Villars*, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars. Melun est la patrie du célebre Amyot, grand-aumônier de France, et évêque d'Auxerre.

FONTAINEBLEAU, ville du même diocese, connue par son château royal. Ce sont les Trinitaires dits *Mathurins*, qui desservent la chapelle royale.

NEMOURS, sur le Loing, ancien duché.

PONT-SUR-YONNE.

COURTENAI, au sud-est de Nemours, célebre par les princes qui en portoient le nom, et qui descendoient de Louis-le-Gros, trisaïeul de S. Louis. L'abbé de Courtenai, mort en 1733, a été le dernier de cette ancienne maison.

4. *Le Hurepoix.*

DOURDAN, *capitale*, sur la riviere d'Orge. Cette petite ville est remarquable par sa manufacture de bas.

MONTFORT-L'AMAURI, au nord-ouest de Dourdan, connue par les comtes qui en ont porté le nom, et entr'autres par le comte *Simon de Montfort*, qui conquit Toulouse et la plus grande partie du Languedoc sur les Albigeois, vers l'an 1200. Montfort est, depuis 1692, un duché qui porte le nom de *Chevreuse*, et qui appartient à la maison de Luynes.

CHASTRES, qu'on nomme maintenant *Arpajon*, marquisat.

MONTLHÉRI : il y a dans cette ville un chapitre, et à quelque distance une tour célebre. Il s'y est donné une sanglante bataille, en 1465, entre Louis XI et Charles, duc de Berri, son frere, dont les ducs de Bourgogne et de Bretagne suivoient le parti.

5. *Le Mantois.*

MANTES, sur la Seine, avec un chapitre fondé par Jeanne de France, dont on voit le tombeau

près du grand autel. Charles V y a établi, en 1373, des Célestins hors la ville. L'enclos de leur monastere est renommé pour ses bons vins. Philippe-Auguste est mort à Mantes en 1223, et Henri IV y a tenu, pour la premiere fois de son regne, le chapitre de l'ordre du S. Esprit.

MEULAN, sur la Seine. Cette ville est en partie du diocese de Rouen, et en partie de celui de Chartres. C'est un comté qui a été réuni à la couronne sous Philippe-Auguste, après la mort de Galleran II, son dernier comte. Il y a plusieurs paroisses, des Bénédictins et d'autres communautés.

POISSY, sur la Seine, renommée par le baptême de S. Louis, par le colloque qui y fut tenu en 1561, entre les prélats catholiques et les ministres calvinistes. Il y a dans cette ville, qui est du diocese de Chartres, une collégiale, et une célebre abbaye royale de religieuses dominicaines, fondée par Philippe-le-Bel.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ainsi nommé d'un ancien monastere bâti il y a environ 700 ans, par le roi Robert, dans une forêt, nommée en latin *Leida*, et par corruption *Laya*. On y voit un très-beau château royal. Cette ville, fort peuplée, est du diocese de Paris. Il y a des Récollets et des Ursulines.

SAINT-CLOUD, bourg à deux petites lieues de Paris, sur la Seine, avec un beau château, qui appartient à M. le duc d'Orléans. La seigneurie de ce lieu et des environs forme, depuis 1674, un duché-pairie, qui est annexé à l'archevêché de Paris.

VERSAILLES. Son château royal est magnifique. Louis XIV n'a rien épargné pour le rendre digne de la majesté des rois qui y font leur séjour. La chapelle est un ouvrage magnifique : les appartemens sont très-riches : les jardins vastes et remplis de décorations, de sculpture qui sont autant de chefs-d'œuvre, et d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Versailles est la célebre maison de

Saint-Cyr, de l'ordre de S. Augustin, au diocese de Chartres, fondée par Louis XIV, pour l'éducation de 250 demoiselles. On ne les y reçoit point avant l'âge de sept ans, ni après celui de douze; elles n'y peuvent demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans.

HOUDAN, au sud-ouest de Saint-Germain; petite ville du diocese de Chartres.

DREUX, ville ancienne, où l'on prétend que les Druides ont demeurés: c'étoient les prêtres des anciens Gaulois. Cette ville est du diocese de Chartres: elle a un chapitre de chanoines.

Au midi de *Dreux* est un petit pays nommé le *Timerais*, qui dépend du gouvernement de l'Isle de France. CHATEAU-NEUF en est la capitale.

Ce pays a été détaché du *Perche*.

6. *Le Vexin Français.*

Il est séparé du Valois par l'Oise.

PONTOISE, sur l'Oise. Cette ville, du diocese de Rouen, est située sur une hauteur. Elle a un chapitre, une abbaye de Bénédictins de S. Maur, plusieurs paroisses et plusieurs communautés. Le parlement de Paris, y a été transféré en différentes occasions. C'est la patrie de Gabriel Cossart, jésuite, célebre professeur de rhétorique, qui a continué la grande collection des conciles du P. Labbe; et de Jean Deslyons, docteur de Sorbonne, doyen et théologal de Senlis.

Près de cette ville est *Maubuisson*, abbaye célebre de Bernardines, du diocese de Paris. Elle a été fondée en 1240, par la reine Blanche, mere de S. Louis. On voit le tombeau de cette reine, au milieu du chœur des religieuses.

MAGNI, au nord-ouest de Pontoise.

CHAUMONT, au nord-est de Magni.

7. *Le Beauvoisis.*

BEAUVAIS, sur le Thérin. Cette ville est grande, peuplée et marchande. Le chœur de la cathédrale

est d'une élévation extraordinaire. Il y a dans un des fauxbourgs de cette ville, deux abbayes, l'une de Bénédictins, appellée *S. Lucien*; l'autre de Génovéfains, appellé *S. Quentin*. Son évêque est le premier des trois anciens comtes et pairs ecclésiastiques : au sacre du roi, il porte le manteau royal. Plusieurs hommes illustres sont nés dans cette ville, ou dans son territoire, entr'autres Vincent de Beauvais, dominicain; les grands-maîtres de Malte Jean et Philippe de Villiers l'Isle-Adam, Claude de la Sengle et Vignacourt : Godefroi Hermant, auteur des vies de plusieurs peres de l'église.

BOUFLERS, ci-devant *Cagny*, sur le Thérin, au nord-ouest de Beauvais, érigée en duché-pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Bouflers, maréchal de France. Ce duché est éteint.

CLERMONT, *comté* fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de S. Louis. Robert a été la tige de la famille royale de Bourbon; et de ce prince descendoit, au 10ᵉ degré Henri IV, premier roi de cette branche.

WARTY, près de Clermont, sur la Bresche, érigé en duché-pairie sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE en HEZ, à l'occident de Clermont, lieu de la naissance de S. Louis, selon quelques écrivains. Adrien Baillet, auteur des vies des Saints, y est né certainement.

8. *Le Valois.*

CRESPI.

LA FERTÉ-MILON, au sud-est de Crespi. C'est la patrie de l'illustre poëte tragique Jean Racine.

SENLIS, *évêché*, au sud-ouest de Crespi. Elle est sur la petite riviere de Nonnette, et n'a rien de remarquable. Dans son voisinage est une abbaye de chanoines réguliers, où étoit ci-devant un college.

COMPIEGNE, au nord, sur l'Oise, près l'endroit où cette riviere reçoit l'Aisne. Il y a dans cette ville, du diocese de Soissons, un château royal fort ancien, et une célebre abbaye de Bénédictins, qu'on nomme *S. Corneille*, fondée par Charles-le-Chauve, l'an 876. Louis II, dit *le Bégue*, et Louis V, rois de France, et Hugues-le-Grand, y sont inhumés. C'est la patrie du célebre Pierre-d'Ailly, chancelier de l'université de Paris, et cardinal, auteur de plusieurs ouvrages, et en particulier de celui qui a pour titre, *de la Réforme de l'Eglise*; de Marc-Antoine Hersan, célebre professeur de rhétorique à Paris, et de Pierre Coustant, bénédictin de S. Maur, qui a donné une nouvelle édition de S. Hilaire, et le premier volume des Lettres des Papes, avec une préface et des notes.

9. *Le Soissonnois.*

SOISSONS, sur l'Aisne. Son évêque a le droit de sacrer les rois en l'absence de l'archevêque de Rheims, dont il est le premier suffragant. S. Louis, Philippe-le-Hardi, son fils, et Louis XIV, ont été sacrés par un évêque de Soissons. Cette ville a été la capitale des états de quelques rois de la premiere race, qu'on nommoit *rois de Soissons*. Elle a une académie française, établie en 1674, par lettres-patentes, et plusieurs abbayes. La plus célebre est celle de S. Médard, qui est de la congrégation de S. Maur. On y voit encore le bâtiment où Louis-le-Débonnaire fut enfermé par ses enfans. Les Peres de l'oratoire ont un college à Soissons. Il y a dans cette ville un intendant dont la généralité a la partie septentrionale de l'Isle de France, et une petite partie de la Champagne.

VAILLI ou VEILLI, sur l'Aisne.

10. *Le Laonois.*

LAON, cette ville est située sur une hauteur; ses vins sont estimés, et son territoire est fertile

en artichauds excellens. L'évêque de Laon est le second duc et pair ecclésiastique : au sacre, il porte la sainte Ampoule.

NOTRE-DAME DE LIESSE, à l'orient de Laon, célebre pélérinage desservi par un chanoine de l'église de Laon.

PRÉMONTRÉ, abbaye, chef-d'ordre de chanoines-réguliers, à l'occident de Laon, fondée l'an 1120, sous Barthelemi, évêque de Laon, qui donna ce lieu désert à S. Norbert, pour s'y retirer avec ses compagnons.

NOYON, près de l'Oise. Son évêque est le troisieme et dernier comte et pair ecclésiastique : au sacre, il porte le baudrier. Jean Calvin, auteur de la secte des Calvinistes, est né dans cette ville ; elle est aussi la patrie de D. Thomas Blampin, bénédictin de S. Maur, qui a continué la belle édition des Œuvres de S. Augustin, commencée par D. Delfau, son confrere.

CHAUNY, au nord-est de Noyon, petite ville qui a une châtellenie royale. C'est la patrie du célebre Witasse, professeur en Sorbonne ; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université de Paris ; et de Bonaventure Racine, connu par son Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, etc.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Champagne et Brie.

CETTE province est bornée au Nord par la forêt des Ardennes, qui la sépare du comté de Namur et du Luxembourg ; à l'Orient, par la Lorraine ; au Midi, par la Bourgogne ; et à l'Occident par l'Isle de France et la Picardie.

La Champagne est ainsi appellée à cause de ses vastes campagnes : elle abonde en seigle et en excellens vins ; mais elle est peu fertile en bleds et en pâturages.

Ce gouvernement s'étend plus de 56 lieues de l'ouest au sud est, depuis Lagny en Brie, jusqu'à Bourbonne-les-Bains en Bassigni; et de 54 du Midi au Septentrion, depuis Ravieres, dans le Sénonois, près Tonnerre, jusqu'à Rocroi, dans le Rételois.

La Champagne avoit autrefois, pour sa plus grande partie, des comtes qui étoient fort puissans, et du nombre de six grands pairs laïques de France. Elle fut réunie en 1284, par le mariage de Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, avec Philippe-le-Bel.

Cette province a six principales rivieres.

La *Seine*, dont nous avons parlé.

L'*Yonne*, qui prend sa source dans le Nivernois, passe à Auxerre, à Joigny, à Sens; et se jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, et qui passe à Joinville, à Vitri-le-François, à Chaalons, à Epernai, à Château-Thierri, à Meaux, et se jette dans la Seine à Conflans, près Charenton, une lieue au-dessus de Paris.

La *Vesle*, qui a sa source à l'Orient, entre Sainte-Ménehoult et Chaalons, passe à Rheims, et se décharge dans l'Aisne, au-dessous de Soissons.

L'*Aisne*, dont la source est dans le Barrois. Cette riviere, après avoir traversé toute la haute Champagne, passe à Soissons et se jette dans l'Oise au-dessus de Compiegne.

L'*Aube*, qui prend sa source au sud-est, aux confins de la Champagne et de la Bourgogne, au village d'Auberive, passe à la Ferté, à Bar-sur-Aube, à Arcis, et se jette dans la Seine au-dessus d'Anglure.

La Champagne se divise en haute et basse : la haute est vers le Nord, et la basse vers le Midi. Nous parlerons, à part, de la Brie qui dépend de ce gouvernement, à l'exception d'une petite partie qui a été jointe au gouvernement de l'Isle de France.

§. I. *De la Haute Champagne.*

Elle a trois parties : le Rhémois, le Pertois et le Réthelois.

1. *Le Rhémois.*

RHEIMS, sur la Vesle. Cette ville est très-ancienne, bien peuplée et marchande. Elle a plusieurs restes des monumens anciens des Romains, entr'autres un arc-de-triomphe près de la porte de Mars, et des vestiges d'un ancien château et d'un amphithéâtre. Elle a trois abbayes, plusieurs chapitres, beaucoup de communautés d'hommes et de filles, et de belles églises, principalement la cathédrale dont le portail est magnifique. Celle de l'abbaye de Saint Nicaise est fort belle : on y voit une espece de phénomene qui excite l'attention des curieux. C'est un arc-boutant qui s'ébranle d'une façon sensible au mouvement seul d'une cloche. M. Pluche en explique la raison physique d'une maniere satisfaisante. Spect. de la Nat. T. 7, p. 324.

L'archevêque de Rheims est le premier duc et pair ecclésiastique. Il a le privilege de sacrer les rois. Pour cette cérémonie il se sert de l'huile de la sainte Ampoule, qui est conservée dans l'abbaye des Bénédictins de Saint Remi, dont l'église est remarquable par le tombeau de ce saint, où les douze pairs de France sont représentés avec les habillemens qui conviennent à leur dignité. C'est la patrie du grand Colbert, ministre d'état, de D. Thierri Ruinart, bénédictin, auteur *des Actes sinceres des Martyrs*, et de plusieurs autres ouvrages ; des Rainsant et d'Oudinet, fameux antiquaires ; des peres Lallemant et Anselme Pâris, chanoines-réguliers. Le premier a été chancelier de l'université de Paris, et a composé plusieurs ouvrages de piété. Le second est auteur d'un livre sur la Créance des Grecs.

Les environs de Rheims offrent mille curiosités aux amateurs de la minéralogie : la nature s'est plu

sur-tout à les répandre dans un endroit très-petit, appellé *Courtagnon*, à trois lieues de la ville. Les physiciens en doivent la connoissance principale à la dame de ce lieu, qui a pris soin de rassembler ces fossiles dans un très-beau cabinet.

SAINTE-MÉNEHOULT ; au sud-est, vers la Lorraine, sur l'Aisne.

EPERNAI, sur la Marne. Cette ville fut donnée à la maison de Bouillon, avec d'autres terres, en échange de la souveraineté de Sédan, et unie au duché de Château-Thierri.

2. *Le Pertois.*

VITRI-LE-FRANÇOIS, sur la Marne, bâtie par François I.er, dans le diocese de Chaalons. Il y a un chapitre, des Doctrinaires, qui y ont le college, et des Récollets.

SAINT-DISIER, sur la Marne. Cette ville a reçu son nom d'un saint évêque de Langres, enterré en ce lieu.

3. *Le Réthelois.*

RÉTHEL *ou* MAZARIN, sur l'Aisne, duché-pairie érigé en 1663, en faveur d'Armand-Charles de la Porte, qui avoit épousé une niece du cardinal Mazarin. Ce n'est plus qu'un duché héréditaire.

CHATEAU-PORCIEN, sur l'Aisne. C'est une principauté érigée par Charles IX, en 1561. Elle est aujourd'hui possédée par le duc de Nevers, qui porte aussi le nom de Mazarin, et qui descend d'un neveu du cardinal.

SÉDAN, *place forte*, sur la Meuse, dans le diocese de Rheims. Elle appartenoit autrefois au duc de Bouillon, et portoit le titre de *principauté souveraine*. Le duc la céda au roi, en 1642, pour les duchés d'Albret et de Château-Thierri, et pour le comté d'Evreux. Sédan est célebre par sa manufacture de draps, connus sous le nom

de *Pagnon* et de *Rousseau*, et pour avoir donné naissance au maréchal de Turenne. Cette ville et son territoire, forment aujourd'hui un gouvernement particulier.

MÉZIERES, sur la Meuse, *ville forte*, presque toute entourée de cette riviere.

CHARLEVILLE, jolie ville sur la Meuse. Elle a été bâtie par Charles de Gonzagues, duc de Nevers : on y voit une place magnifique, au milieu de laquelle est une belle fontaine. C'est la patrie de Louis du Four, connu sous le nom de l'*Abbé de Longuerue*, mort en 1733, célebre par sa vaste et profonde érudition.

ROCROI, *place forte*. Ville fameuse par la victoire que le Grand Condé, alors duc d'Enguien, remporta dans son voisinage, sur les Espagnols, en 1643.

§. II. *De la Basse Champagne.*

Elle a quatre parties : la Champagne propre, le Vallage, le Bassigni, le Sénonois.

1. *La Champagne propre.*

TROYES, sur la Seine, *capitale* de toute la Champagne. Cette ville est fort marchande. Sa cathédrale, dédiée à saint Pierre, est une des plus belles du royaume. Les comtes de Champagne y avoient trois châteaux, dont le principal, où ils demeuroient, subsiste encore aujourd'hui, et est le siége de la justice. Près de ce château, ils avoient fait bâtir l'église de saint Etienne, qui leur servoit de chapelle. C'est une collégiale magnifique, dont les canonicats sont à la nomination du roi. Au milieu du chœur on voit le tombeau du comte Henri, son fondateur. Cette église a un trésor très-riche, et un grand nombre de manuscrits. Dans la collégiale de S. Urbain, sont plusieurs tombeaux des comtes de Champagne. Troyes est la patrie du Pape

Urbain IV, qui étoit fils d'un cordonnier; de François Girardon, sculpteur très-renommé; de Pierre Mignard, peintre fameux; du poëte Passerat, de MM. Pithou; de Charles le Cointe, prêtre de l'oratoire, auteur des Annales Ecclésiastiques de France, et des PP. Caussin et Mérat, jésuites. Le principal commerce de cette ville consiste en toile.

ISLES-AUMONT, au sud est de Troyes, chef-lieu du duché d'Aumont. C'étoit un marquisat connu sous le nom d'*Isles*, qui a été érigé en duché-pairie, en 1665, en faveur d'Antoine d'Aumont, fait maréchal de France en 1669.

PINEY, près de Troyes, à l'Orient. C'est le chef-lieu d'une terre, qui fut érigée en duché-pairie, en 1581, sous le nom de *Piney*, en faveur de François de Luxembourg. Ce duché a passé par mariage, en 1661, à François-Henri de Montmorenci, comte de Luxe et de Bouteville, connu sous le nom de *Maréchal de Luxembourg*, dont les descendans portent le titre de *Piney-Luxembourg*.

ARCIS, sur l'Aube, petite ville enrichie par les soins et les libéralités de M. Grassin. Elle fait commerce de grains. C'est à Arcis que l'Aube commence à porter bateau.

CHAALONS, sur Marne. Cette ville est grande et assez belle: à une de ses portes se trouve une promenade ou cours fameux, appellé *le Jar*. Son commerce principal consiste en pinchinats et autres étoffes, dont il y a une manufacture. Ses évêques sont les seconds comtes et pairs ecclésiastiques: au sacre du roi ils portent l'anneau royal. Félix Vialart, l'un d'eux, s'est rendu illustre dans le dernier siecle par son grand zele et sa rare piété. Chaalons a donné naissance au célebre d'Espence, docteur de Sorbonne; au P. du Moulinet, chanoine-régulier de Sainte Genevieve, aux fameux ministres Aubertin et Blondel, et à Perrot d'Ablancourt, connu par ses traductions.

2. *Le Vallage.*

JOINVILLE, sur la Marne. Cette ville porte le titre de principauté. Henri II l'en décora en faveur des ducs de Guise. Elle a un magnifique château, où est né le fameux cardinal de Lorraine, et où est enterré le sire de Joinville, qui a écrit l'histoire de S. Louis. Cette principauté a passé de mademoiselle de Montpensier, qui la possédoit, à la maison d'Orléans.

VASSY, sur la Blaise, connu dans l'histoire par le désordre qui y arriva en 1562, appellé par les écrivains calvinistes, *le massacre de Vassy*.

BAR-SUR-AUBE, petite ville fort ancienne, qui porte le titre de comté.

A deux lieues au sud-est de Bar-sur-Aube, est l'abbaye de *Clairvaux*, la premiere des quatre filles de l'abbaye de Cîteaux, et illustre par les vertus de saint Bernard, qui en a été le premier abbé et le fondateur, en 1115.

CHATEAU-VILAIN, au sud-est de Bar-sur-Aube. Cette petite ville, qui a une collégiale et un beau château, a été érigée en duché-pairie en 1705, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, et a passé à son fils, le duc de Penthievre, amiral de France.

8. *Le Bassigni.*

VAUCOULEURS, au nord-est, sur la Meuse, petite ville remarquable par sa situation dans une vallée charmante. C'est près de cette ville qu'est née, à Donremy, la célebre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*. C'est aussi la patrie de Claude de Lisle, pere du savant géographe de ce nom, et du célebre astronome, qui a été en Russie fonder un observatoire.

LANGRES. Cette ville, près de laquelle la Marne prend sa source, est bâtie sur une hauteur. Sa cathédrale de S. Mamès, est fort belle. Son évêque est le dernier des trois anciens ducs et pairs

ecclésiastiques : au sacre, il porte le sceptre. Langres est estimée pour sa coutellerie. C'est la patrie d'Anne-Bénigne Senrey, théologal de Beaune. Le fameux Edmond Richer, docteur de Sorbonne, auteur d'un livre sur la puissance ecclésiastique et séculiere, et Pierre Floriot, auteur de l'ouvrage intitulé, *Morale sur le Pater*, étoient du diocese de Langres.

BOURBONNE-LES-BAINS, célebre par ses eaux minérales : elle est du diocese de Besançon.

CHAUMONT. A une lieue de cette ville est le monastere *du Val des Ecoliers*, qui a été chef-d'ordre et un des plus célebres de France. Il fut fondé l'an 1212, par Guillaume l'Anglois et Richard de Narcey, sous la regle de saint Augustin. On l'appelle *le Val des Ecoliers*, parce que plusieurs écoliers quitterent les universités pour s'y retirer. Le dernier abbé titulaire, nommé *Laurent Michel*, s'étant démis de sa dignité en faveur du supérieur-général des chanoines-réguliers de la congrégation de France, et abbé de Sainte Genevieve ; cet ordre a été réuni à cette congrégation. Le monastere est gouverné par un supérieur qui prend le nom d'*Abbé*, et qu'on établit tous les trois ans, dans le chapitre-général de la congrégation.

4. *Le Sénonois.*

SENS, illustre avant le temps de César. Cette ville assez grande, est située au confluent de l'Yonne et de la Vanne. Sa cathédrale est vaste, et porte le nom de Saint Etienne. On y voit le tombeau de M. le Dauphin, fils de Louis XV, et de madame la dauphine. Son archevêque prend le titre de Primat des Gaules et de Germanie. Sens a deux abbayes de bénédictins, un college, un séminaire de Lazaristes, et plusieurs paroisses et couvens.

JOIGNY, sur l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, sur l'Armençon.

TONNERRE, sur l'Armençon, qui se jette dans l'Yonne au-dessus de Joigni. Le terroir de cette ville, du diocese de Langres, est célebre par ses vins.

CHABLIS, à l'occident de Tonnerre, est aussi renommée par ses vins.

§. III. *De la Brie Champenoise.*

On la divise en haute et basse Brie, et Brie pouilleuse, ou *Pays de Gallevesse.*

1. *La Haute Brie.*

MEAUX, *capitale*, sur la Marne. C'est une ville assez grande, peuplée et marchande. Le chœur de la cathédrale est beau. Le cardinal de Bissy a renouvellé l'architecture du sanctuaire, et a fait bâtir deux belles chapelles des deux côtés de la grande porte du chœur. Aux deux fauxbourgs de Meaux, se trouvent l'abbaye de *Saint Faron*, évêque de la ville, dont les Bénédictins sont en possession; et celle de *Chage*, qui appartient à la congrégation des chanoines-réguliers de Sainte Genevieve. Meaux a sept paroisses, et plusieurs couvens et hôpitaux. C'est des environs de cette ville que viennent les fromages si connus sous le nom de *fromages de Brie.*

2. *La Basse-Brie.*

PROVINS, *capitale*. C'est une assez grande ville, du diocese de Sens; mais elle n'est pas peuplée. On y voit un château des anciens comtes de Champagne, et l'on y fait d'excellentes conserves de roses. Elle a une abbaye de chanoines-réguliers, deux chapitres, et un college qui est aux prêtres de l'oratoire.

SEZANE, au nord-est de Provins, comté qui appartient à la maison d'Harcourt-Beuvron.

COULOMIERS, sur le Morin, cette ville, du diocese de Meaux, est située dans un terrein gras et fertile. Le duc de Luynes en est seigneur. Elle a

passé dans sa maison par le mariage d'un duc de Luynes, avec une fille de Henri-Louis de Soissons, fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soissons, à qui la duchesse de Nemours avoit fait une donation de tous ses biens, dont la ville de Coulomiers faisoit partie.

MONTEREAU. Cette ville, du diocese de Sens, est sur la Seine, à l'endroit où se décharge l'Yonne. C'est sur le pont de cette ville que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, étant venu pour se réconcilier avec Charles VII, alors dauphin de France, fut assassiné par les officiers de ce prince, en 1419.

3. *La Brie Pouilleuse.*

CHATEAU-THIERRI, sur la Marne. C'est un duché qui appartient à la maison de Bouillon. Le célebre poëte la Fontaine est né dans cette ville.

TRESMES, au nord-ouest de Château-Thierri, duché-pairie érigé en 1648, en faveur de René Potier, fils de Louis, baron de Gesvres, secrétaire d'état, dont le second fils a été la tige des ducs de Tresmes. Les lettres n'en ont été enrégistrées qu'en 1663.

ORBAIS, au sud-est de Château-Thierri. Il y a une abbaye de Bénédictins. Il ne faut pas confondre cette abbaye, avec une autre qui est dans le bourg de *Rebais*, également en Brie, mais à deux lieues de Coulomiers.

ARTICLE VII.

Des Gouvernemens de Lorraine, et des Trois-Evêchés.

LA Lorraine appartenoit ci-devant aux ducs de Lorraine, maison illustre par son ancienneté, ses alliances et les grands hommes qui en sont sortis. Elle a été réunie à la France, et fait un gouvernement. Les trois évêchés qui y sont enclavés, for-

ment aujourd'hui deux gouvernemens particuliers.

La maison de Lorraine, qui a produit diverses branches, dont les principales sont celles de Vaudémont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, et de Lillebonne, tire son origine de Gérard d'Alsace. L'empereur Henri le Noir, fils et successeur de l'empereur Conrad, donna à Gérard, l'an 1048, le duché de la haute Lorraine. On l'appelloit *Mosellane snpérieure*, pour le distinguer de la basse Lorraine, qui se nommoit *Mosellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moselle, riviere qui les partageoit. La basse Lorraine renfermoit les dioceses de Cologne, d'Utrecht, de Liége et de Cambrai, ou la plus grande partie des Pays-Bas.

Le nom de *Lorraine* vient de celui de Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire I, et petit-fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Lothaire I eut trois fils, Louis, Lothaire II, et Charles. Il s'associa de très-bonne-heure Louis à l'Empire et au royaume d'Italie, et lorsqu'en 855, il se fit moine, il partagea les états qu'il avoit en-deça des Alpes, à ses deux autres fils. Lothaire II eut les pays renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut et le Rhin, lesquels, à cause de lui, furent appellés *royaume* le *Lotharingie* ou *Lothraine*, d'où par corruption, est venu le nom de *Lorraine*. Charles-le-Chauve, et Louis de Germanie se disputerent ce royaume après la mort de Lothaire, leur neveu. Il y eut ensuite des ducs ou gouverneurs jusqu'à l'an 977, que l'empereur Othon II, donna le duché de la basse Lorraine à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Il passa assez long-temps après à Godefroi de Louvain, tige des ducs de Brabant, connus sous le nom de *ducs de Lotreich* ou *de Lorraine*. Ce n'est point de ces ducs que descend la maison de Lorraine, mais, comme nous l'avons dit, de Gérard d'Alsace, arriere petit-neveu de Gontran-le-Riche, tige de la maison d'Autriche. La maison de

Lorraine est l'aînée, selon plusieurs auteurs, et les deux descendent des anciens comtes d'Alsace. Ces deux illustres maisons ont été réunies par le mariage de Francois - Etienne de Lorraine avec Marie-Thérese d'Autriche, en 1736.

La postérité masculine de Gérard d'Alsace posséda la Lorraine jusqu'à Charles I, qui ne laissa qu'une fille nommée *Isabelle*; elle épousa en 1430, René I, duc d'Anjou et roi de Sicile, et la Lorraine passa ainsi dans la maison d'Anjou. Elle rentra dans celle d'Alsace en 1473, par le mariage d'Iolande, fille du roi René, avec René II, de la branche de Lorraine Vaudémont. Les descendans de René II, ont possédé les duchés de Lorraine et de Bar jusqu'en 1736, que François-Etienne, alors duc de Lorraine, et depuis empereur, les céda, en échange du grand-duché de Toscane, à Stanislas Lesczinski, roi de Pologne, pour en jouir durant sa vie, et pour être réunis ensuite à la couronne de France, comme ils l'ont été à la mort de ce prince, en 1766.

La Lorraine produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a des puits salés dont l'eau sert à faire du sel; les ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40 lieues d'orient en occident, depuis Bitche jusqu'à Sainte-Méneboult, et près de 50 lieues du sud ouest au nord-ouest, depuis la Marche jusqu'à Schambourg. Elle est bornée à l'orient, par le palatinat du Rhin et l'Alsace; au septentrion, par le Luxembourg; à l'occident, par la Champagne; et au midi par la Franche-Comté.

Les rivieres principales sont la Meuse, la Moselle et la Sare.

1. La *Meuse*, dont on décrira le cours en parlant des Pays-Bas autrichiens, a sa source sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, et passe à Verdun.

2. La *Moselle* prend sa source au mont de *Faucilles*, dans les montagnes de Vosge, aux confins

de la Lorraine et de l'Alsace, passe à Toul, à Metz, à Thionville, à Trèves, et se jette dans le Rhin à Coblentz.

4. La *Sare* a sa source à l'orient près de Salm, passe à Sarbrik, à Sar-Louis et à Vaudrevange, puis se jette dans la Moselle près de Trèves.

On divise la Lorraine en trois parties; savoir le duché de Lorraine, le pays des trois évêchés, et le duché de Bar. Le duc de Lorraine faisoit hommage de ce dernier au roi de France; et le pays est resté uni à la Lorraine propre.

§. I. *L'ancien duché de Lorraine.*

Ce qu'on appelloit ci-devant le *duché de Lorraine*, se partageoit en trois grands bailliages, de Nanci, de Vosge et de Vaudrevange: il se divisoit en 35 bailliages royaux et 7 prévôtés, selon l'arrangement qu'y avoit fait le roi Stanislas.

NANCI, près la Meurte, au milieu de la Lorraine, est la capitale de son bailliage et du duché de la Lorraine. Le duc Charles VI, y créa, en 1661, une *Cour souveraine*, à laquelle on réunit, en 1771, le parlement de Metz, qui fut rétabli en 1774.

Nanci est une grande et belle ville: elle est composée de deux parties, de la vieille ville et de la nouvelle, qui ne sont séparées que par un fossé. La premiere est irréguliere, mais riche et peuplée. C'est là qu'on voit le palais des anciens ducs de Lorraine; et l'église des Cordeliers, où sont les tombeaux de ces ducs. L'autre partie de la ville est plus belle et plus grande, sur-tout depuis les superbes ouvrages faits par ordre du roi Stanislas; mais elle est moins riche et moins peuplée. Il y a une académie des sciences et belles-lettres avec une nombreuse bibliotheque. L'université de Pont-à-Mousson a été transférée à Nanci, par lettres-patentes de Louis XV, du 3 août 1768.

Nanci est la patrie de Jacques Callot, si connu par son habileté dans le dessin et dans la gravure,

de plusieurs autres peintres, graveurs et fondeurs célebres, et d'un grand nombre d'hommes illustres en différens genres.

NOMENY, sur la Seille, marquisat qui relevoit de l'Empire.

LUNEVILLE, sur la Vézouze, qui se rend près de là dans la Meurte. C'est dans cette ville que les ducs de Lorraine faisoient leur résidence. Elle a une abbaye réguliere de l'ordre de S. Augustin, deux monasteres d'hommes et deux de filles. Il s'y trouve aussi un bel hòpital, une académie pour les jeunes gentilshommes, établie par le roi Stanislas.

ROSIERE, à l'ouest de Lunéville. Cette petite ville a des Salines.

BLAMONT, au nord-est de Lunéville, petite ville, avec titre de Comté, qui relevoit de l'empire.

BADONVILLER, * près de Blamont.

VEZELIZE, au sud-ouest de Lunéville.

SAINT-DIEZ, à l'orient, sur les confins de l'Alsace. On y a établi nouvellement un *évêché*.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES, à l'est de saint-Diez. Son nom vient de ses mines d'argent.

SAINT-HIPOLYTE, * près de Schelestat, en Alsace, dépendante de la Lorraine.

EPINAL, au sud-ouest de Saint-Diez.

DOMPAIRE, à l'ouest d'Epinal.

DARNEY, au sud-ouest d'Epinal.

BRUYER, au nord-est d'Epinal.

CHARMES et CHATÉ, sur la Moselle, au nord-ouest d'Epinal.

MIRECOURT, au sud-ouest de Charmes, ville renommée pour ses dentelles et ses violons. Elle est située sur la riviere de Maidon.

REMIREMONT, sur la Moselle. Cette ville du diocese de Toul, est célebre par son chapitre de chanoinesses, qui sont obligées à faire de grandes preuves de noblesse : mais elles ne font point de vœux, excepté les officieres, qui en font de simples. L'abbesse est princesse de l'Empire. Elle est

seule obligée de faire les vœux solemnels de Religion, à moins qu'elle n'en obtienne dispense du Pape. Cette abbaye, nommée en latin *Romarici Mons*, a été fondée vers l'an 612, par S. Romaric.

Plombieres, fameuse par ses eaux minérales.

La Marche, au sud-ouest de la Lorraine, du ressort du parlement de Paris.

Bourmont et Neufchateau, au nord de la Marche. Neufchâteau est la patrie de Dominique-Francois Rivard, célebre professeur de philosophie à Paris, mort en 1678.

Vaudrevange, au nord de la Lorraine, sur la Sare. Cette ville fut cédée à la France en 1718.

Sar-Louis, *place forte*, sur la Sare. Louis XIV la fit bâtir, après se l'être réservée par le traité de Ryswick, en 1697.

Schambourg, * au nord-est de Sar-Louis. Ce n'est qu'un château ruiné.

Biche *ou* Bitch, *capitale* du comté de ce nom, à l'orient et sur les frontieres de l'Alsace. Ses fortifications, qui avoient été détruites en exécution du traité de Ryswick, ont été rétablies depuis la réunion de la Lorraine à la France.

Sarguemine, au confluent de la Sare et de la Blise, au nord-ouest de Bitch.

Saralbe, au sud de Sarguemine, près de la Sare.

Fenestrange, au sud de Saralbe.

Lixheim, près de Fenestrange.

Boulquenom, près de Fenestrange.

Dieuse, au sud-ouest de Fenestrange.

Vic, sur la Seille, qui prend sa source près de Dieuse, et se jette dans la Moselle à Metz.

Moyenvic, sur la même riviere, petite ville remarquable pour ses salines.

Marsal, ville située dans des marais, et qui a des salines, et un ouvrage ancien très-singulier, qu'on appelle le *Briquetage*.

CHATEAU-SALIN, près de Marsal, son nom marque assez qu'il y a des salines.

BOULAI, au nord de Marsal.

BOUZONVILLE, au nord de Boulai.

BRIEY ou BRI, à l'ouest de la précédente.

ESTAIN, au sud-ouest de Briey.

LONGUYON, au nord d'Estain.

VILLER-LA-MONTAGNE, au nord-est de Longuyon.

HOMBOURG, est une ville enclavée dans le duché de Deux-Ponts, qui appartenoit au duc de Lorraine, et qui est aussi à la France depuis la réunion de ce duché. Elle étoit autrefois du comté de *Sarbruck*, au sud-est de Sar-Louis; ce comté est enclavé dans la Lorraine, mais dépend de l'Allemagne.

§. II. *Les trois Evêchés.*

Ces trois pays; savoir, le Messin, le Verdunois et le Toulois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont souvent eu leurs gouverneurs particuliers, et sont du nombre des huit petits gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France. Aujourd'hui le Messin et le Verdunois ne font qu'un gouvernement.

1. *Le Messin.*

METZ, autrefois *Divodurum* et *civitas Mediomatricum*, *capitale*, *place forte*. Elle est située au confluent de la Moselle et de la Seille. Sa cathédrale, qui se nomme *S. Etienne*, est fort belle. Cette ville est très-grande, et a plusieurs abbayes de bénédictins: un college et un grand nombre de communautés. Il y a aussi des casernes magnifiques. Les Juifs y ont une synagogue. C'est la patrie de Sébastien le Clerc, dessinateur du cabinet du roi, qui s'est rendu très-célebre par ses gravures en petit, et d'Abraham Fabert maréchal de France. On a établi,

établi, en 1760, dans cette ville, une société royale des sciences et des arts.

L'évêque de Metz est suffragant de Trèves, aussi-bien que Verdun, Toul, Nanci et Saint-Diez. Trèves est un archevêché d'Allemagne, à 19 lieues de Metz, au nord-est.

2. *Le Verdunois.*

VERDUN, *place forte.* Cette ville est sur la Meuse, qui la partage en deux. On y compte neuf paroisses et 18000 habitans environ. Ses fortifications sont du chevalier de Ville et du maréchal de Vauban. Elle a une célebre abbaye, dédiée à S. Vannes, qui est le chef-lieu de la congrégation des bénédictins, nommée *de S. Vannes.* Le feu du ciel a consumé la nef de la cathédrale de Verdun, au mois d'avril 1755. Une cloche de vingt-huit milliers a été fondue, aussi-bien que deux autres de dix milliers. Verdun est renommée pour ses anis.

3. *Le Toulois.*

TOUL, sur la Moselle. La cathédrale est très-belle, aussi-bien que le palais épiscopal, bâti par M. Bégon son évêque. Cet évêché étoit le plus grand du royaume, mais il est bien diminué par la nouvelle érection des évêchés de *Nanci* et de *Saint-Diez.* C'est la patrie de S. Loup, évêque de Troyes, et du célebre Vincent de Lérins. Les villes de *Metz*, de *Verdun* et de *Toul*, étoient impériales avant d'appartenir à la France. Henri II s'en empara du tems de Charles-Quint, en 1552. Cet empereur voulut les reprendre, mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la résolution de quitter la couronne; c'est ce qui donna lieu au vers suivant :

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

Du gouvernement de Metz dépendent encore : THIONVILLE, et

MONTMÉDI, *places fortes*, que la France possède dans le Luxembourg, et qui lui ont été cédées par la paix des Pyrénées, en 1659.

YVOI, érigé en duché sous le nom de *Carignan*, en 1662, en faveur du prince Eugene. Cette ville est aussi du Luxembourg François.

§. III. *Le Duché de Bar.*

Ses principales villes sont :

BAR-LE-DUC, sur l'Ornei, *capitale* du duché. Cette ville est partagée en haute et basse, et construite de maniere, que la ville haute commande le château qui donne sur la ville basse. Il y a dans la haute deux collégiales ; l'une nommée de *Saint-Maxe*, et l'autre de *S. Pierre*. Elle a aussi plusieurs communautés religieuses, ainsi que la ville basse. Entre ses fauxbourgs, il y en a un où l'on travaille à toutes sortes d'ouvrages d'acier. Son territoire produit des vins assez estimés.

LIGNI, sur l'Ornei, au sud-est de Bar-le-Duc, est la seconde ville du Barrois. Elle porte le titre de comté, et appartenoit à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui l'a vendue à Léopold I, duc de Lorraine. Cette ville a une collégiale, composée d'un doyen et d'onze chanoines, plusieurs maisons religieuses, et un college fondé en 1585, par Marguerite de Savoie, veuve d'Antoine de Luxembourg. C'est la patrie du B. Pierre de Luxembourg.

STAINVILLE, au sud-ouest de Ligni, érigée en duché-pairie en faveur du comte de Choiseul-Stainville, par lettres-patentes données en 1758, enrégistrées la même année au parlement.

GONDRECOURT, au sud-est de Ligni, sur l'Ornain.

COMMERCI, sur la Meuse, à l'orient de Bar-le-Duc. Cette petite ville, qui portoit le titre de principauté, a un très-beau château, bâti par le cardinal de Retz. Louis XIV l'avoit cédée au duc Léopold, en 1707 ; mais elle est revenue à la France,

qui en avoit accordé l'usufruit à la duchesse douairiere de Lorraine, morte en 1745.

SAINT-MIHEL, sur la Meuse, au nord de Commerci. Cette ville a une célebre abbaye de bénédictins réformés, qui ont une riche bibliotheque; une collégiale, plusieurs couvens, un hôpital, trois fauxbourgs et six portes. C'est la patrie de Charles-Louis Ugo, prémontré, abbé d'Etival, écrivain célebre, et de plusieurs autres hommes illustres.

PONT-A-MOUSSON, sur la Moselle. Cette ville est en partie du diocese de Metz, et en partie de celui de Toul. Les jésuites y avoient un beau college, où ils enseignoient la philosophie, la théologie et les langues. Il y a une abbaye de prémontrés, une autre de filles, et plusieurs paroisses et couvens. C'est la patrie d'Antoine Pillement et de François Rouot, jurisconsultes très-habiles, et doyens de la faculté de droit de cette ville.

CLERMONT, à l'occident de Verdun, sur les frontieres de la Champagne, *capitale* d'Argone. Elle appartient à M. le prince de Condé.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement d'Alsace.

L'ALSACE a été sous la domination des Rois de France, jusqu'à Louis IV. Elle fut possédée ensuite par des Landgraves, et depuis par la maison d'Autriche. Elle est revenue à la France par le traité de Munster, en 1648. Les villes impériales lui ont été accordées par la paix de Nimégue, en 1678, à la réserve de Strasbourg, qui s'est donnée à la France en 1681, et lui a été enfin cédée par la paix de Ryswick en 1697.

Les principales villes impériales étoient Strasbourg, Colmar, Landaw, Haguenaw, Schelestat.

L'Alsace peut avoir 40 lieues du midi au septentrion, et 15 environ d'orient en occident.

Elle est bornée à l'orient, par la Souabe, dont elle est séparée par le Rhin ; au septentrion, par le Palatinat du Rhin ; à l'occident, par la Lorraine et le Montbéliard ; au midi, par la Suisse.

Ce pays est très-fertile en bleds, en vins et en pâturages : il s'y trouve des mines d'argent, de plomb, de cuivre, et des eaux minérales : on y voit des montagnes couvertes d'arbres, et des sapins de 120 pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du midi au septentrion, et elle n'a d'autre riviere remarquable que l'*Ill*, qui se jette dans le Rhin, après avoir passé à Strasbourg.

On divise l'Alsace en haute au milieu, basse au nord, et Suntgaw au midi.

§. I. *De la Haute Alsace.*

COLMAR, *place forte.* C'est une grande et belle ville proche la riviere d'Ill. Les Luthériens y ont liberté de conscience.

NEUF-BRISACK, forteresse dans un goût nouveau, bâtie sous Louis XIV, aussi-bien que la villle, qui est une des plus régulieres de l'Europe : elle est vis-à-vis le Vieux-Brisack, qui est en Souabe, province d'Allemagne : il n'y a que le Rhin qui les sépare.

ENSISHEIM, sur l'Ill, au midi de Colmar. C'est une jolie ville, mais petite.

§. II. *La Basse Alsace.*

STRASBOURG, *capitale* de toute l'Alsace, *place forte.* Cette ville, qui est grande, belle et bien peuplée, n'est qu'à un quart de lieue du Rhin, sur la riviere d'Ill. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, et elle lui a été assurée par la paix de Ryswick, en 1697. La citadelle et les autres forts rendent cette ville presqu'imprenable. Strasbourg a six

portes, six ponts sur l'Ill, dont deux sont de pierres, et quatre de bois seulement. Ses rues, en général, sont étroites; mais la grande rue, celle du marché et celle de la petite boucherie, sont très-belles, grandes, droites et bien percées. Outre l'hôpital bourgeois, où l'on conserve un amas de bled et de vin, depuis plus d'un siecle; il y en a un autre magnifique, nommé l'*hôpital français*, que Louis XIV a fait bâtir pour les soldats. La religion luthérienne, qui étoit autrefois dominante dans cette ville, y est encore permise. Le college des magistrats de Strasbourg est divisé en plusieurs chambres, qui sont celles des treize, des quinze, des vingt-un, du grand et du petit sénat. La premiere connoît toutes les affaires de conséquence: la chambre des quinze a la direction et l'économie des revenus de la ville: celle des vingt-un n'a presque d'autre fonction, que de fournir des sujets qui entrent dans les deux autres chambres. Le grand sénat est composé de trente personnes, dix nobles et vingt roturiers. Ce tribunal connoît des affaires civiles et criminelles. Ces dernieres y sont jugées en dernier ressort. Le petit sénat consiste en six gentilshommes et douze bourgeois: il connoît des moindres affaires, avec appel à la chambre des treize. Les chanoines de la cathédrale doivent prouver seize quartiers de noblesse. Cette église est magnifique; on admire particuliérement son clocher, qui est une tour en pyramide de 574 pieds de hauteur. L'horloge de cette église est remarquable par la quantité de ses machines, qui marquent le mouvement des constellations, le cours de la lune et des autres planetes. L'évêché de Strasbourg est le plus riche de France. Il rapporte plus de 350,000 livres de rente. L'évêque est suffragant de Mayence, et prince du Saint-Empire.

SCHELESTAT, *place forte*, sur l'Ill, entre Strasbourg et Colmar.

PHALSBOURG, petite ville au pied des montagnes de Vosge. Elle porte le titre de principauté, et est

défendue par un ancien château, et par des fortifiations que Louis XIV y a fait faire.

SAVERNE, sur la riviere de Soer. L'évêque de Strasbourg, qui en est le seigneur, y a un magnifique château, où est sa résidence.

HAGUENAW, *place forte*, sur la Moter, au Nord de Strasbourg. Cette ville est renommée pour son ancienne préfecture des dix villes impériales, et pour n'avoir jamais été infectée du luthéranisme ni du calvinisme.

LAUTERBOURG, petite ville sur la riviere du Lauter, près du Rhin.

LE FORT-LOUIS du Rhin, bâti par Louis XIV, dans une Isle du Rhin.

VEISSEMBOURG. Cette ville, autrefois libre et impériale, ayant été cédée à la France avec les autres villes impériales de l'Alsace, par les traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV en fit détruire les fortifications.

LANDAW, à l'extrémité de l'Alsace, vers le Palatinat. Cette ville est une des plus fortes de l'Europe. M. de Vauban est le premier auteur de ses fortifications.

§. III. *Le Suntgaw.*

BEFORT, *capitale*, *place forte*, comté qui appartient à la maison de Mazarin.

FERETTE, cette petite ville porte le titre de comté. Le cardinal Mazarin, à qui Louis XIV l'avoit accordée, la donna à sa niece Hortence Mancini, mariée à Charles de la Porte, qui prit le nom de duc de Mazarin.

HUNINGUE, *place forte*, sur le Rhin, près de Basle.

CHAPITRE II.

Provinces et Gouvernemens du Milieu.

ARTICLE PREMIER.

Du Gouvernement de Bretagne.

LA Bretagne a reçu son nom des Bretons chassés d'Angleterre, qui s'y jetterent dans le V.e siecle. On l'a appellée *petite Bretagne*, pour la distinguer de la Grande-Bretagne, qui est l'Angleterre et l'Ecosse. Avant cela elle étoit une des provinces nommées *Armoriques*, à cause de leur situation sur la mer.

On prétend que ce pays a eu anciennement des souverains qui portoient le titre de Rois, et qu'ensuite ils ont pris celui de comtes et de ducs, lorqu'ils eurent été soumis par les Rois de France. La Bretagne fut érigée en duché-pairie, l'an 1297. Anne de Bretagne, unique héritiere de François II, dernier duc de Bretagne, épousa l'an 1491, Charles VIII, puis Louis XII. François I, leur successeur, unit cette province à la couronne de France, en 1532. C'est un pays d'états : ils s'assemblent tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de bled et de vin; mais elle abonde en excellens pâturages, qui lui fournissent de bon beurre. Le terroir est fertile en lin et en chanvre, dont on fait des toiles et des cordages. C'est en cela que consiste son principal commerce : on en tire aussi de bons chevaux et des eaux-de-vie.

Sa principale riviere est la *Vilaine*, qui prend sa source sur les confins du Maine, passe à Rennes, à Rhedon, et se décharge dans la mer près la Roche-Bernard.

La Bretagne est bornée à l'Orient, par l'Anjou et le Maine; au *midi*, en partie par le Poitou : les autres côtés sont environnés de l'Océan, en sorte qu'elle forme une espece de presqu'isle.

On la divise en haute et basse : la haute est à l'Orient, et la basse à l'Occident.

§. I. *De la Haute Bretagne.*

Elle renferme cinq évêchés : Rennes, à l'Orient; Nantes, au midi; Saint-Malo, au Nord; Dol, au Sud-Est de Saint-Malo; Saint-Brieu, au Sud-Ouest de la même ville.

I. RENNES, sur la Vilaine, *capitale*. C'est une belle ville, presqu'entiérement rebâtie depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel hôtel-de-ville, un palais réguliérement bâti, où l'on rend la justice; une belle place, et un college. Depuis peu on y a transféré la faculté de droit qui étoit à Nantes. C'est à Rennes que les états de Bretagne se tiennent ordinairement, depuis quelques années. C'est la patrie du Pere Tournemine, auteur de plusieurs ouvrages; on estime singulièrement son édition de Ménochius. Jacques et Louis Cappel, célebres critiques sur l'écriture sainte, étoient aussi nés à Rennes.

VITRÉ, à l'Orient de Rennes, sur la Vilaine, baronnie au duc de la Trémoille; c'est la patrie de Benjamin de Gennes, prêtre de l'oratoire.

FOUGERES, au Nord de Vitré, sur le Coesnon.

SAINT-AUBIN, au Sud-Ouest de Fougeres.

LA GUERCHE, au Sud de Vitré.

II. NANTES, au midi. Cette ville est belle, très-peuplée et fort marchande. Les plus grosses barques et les vaisseaux médiocres y remontent par la Loire, sur le bord de laquelle se trouve un château assez fort. C'est à Nantes que Henri IV donna, en 1598, l'édit en faveur des calvinistes, pour leur permettre le libre exercice de leur religion. Louis XIV a révoqué cet édit en 1685. Les prêtres de l'oratoire ont le col-

lege, où ils professent aussi la théologie, et les prêtres de S. Sulpice ont le séminaire depuis quelques années. Il y a une abbaye de bénédictins, une chartreuse, et nombre d'autres communautés.

LA ROCHE-BERNARD, sur la Vilaine. Cette ville est assez jolie et peuplée. C'étoit une baronnie, qui a été érigée, avec celle de Pont-Château, en duché-pairie, sous le nom de *Coislin*, en 1663. Ce duché est maintenant éteint.

ANCENIS, sur la Loire, marquisat qui appartient à la maison de Béthune-Charost.

CHATEAU-BRIANT, au Nord-Est de Nantes, sur les confins du Maine. Elle appartient à présent à la maison de Bourbon-Condé.

LE CROISIC, bourg fort marchand, sur la mer, à l'Ouest de Nantes, avec un petit port.

MACHECOU, *capitale* du duché de Retz, au Sud-Ouest de Nantes, sur les confins du Poitou. Ce duché est éteint.

III. SAINT-MALO, au Nord, *évêché*, *port*. Cette ville n'est pas grande, mais peuplée et très-marchande : elle a un bon port, dont l'entrée est difficile, à cause des roches qui s'y trouvent. La ville est bâtie sur un rocher ou petite isle, nommée autrefois l'*isle d'Aron*, qui n'est jointe à la terre-ferme que par une chaussée. Les Malouins sont considérés comme les meilleurs armateurs de France. On fermoit autrefois la ville tous les soirs, et on lâchoit quelques chiens destinés à la garder. S. Malo est la patrie de Jacques Cartier, qui a fait la découverte du Canada; du célebre du Guay-Trouin, lieutenant-général des armées navales; de M. de Maupertuis, si connu par ses voyages dans le Nord et ses observations curieuses; et de M. de Serre, traducteur de Pope.

DINANT, comté sur la Rance, au Sud de S. Malo.

PLOERMEL, au Sud-Ouest de Dinant.

MONTFORT, à l'Ouest de Rennes. Cette ville porte le titre de comté.

IV. DOL, au Sud-Est de S. Malo. Cette ville est petite, mal peuplée, et très-malsaine, à cause des marais qui l'environnent. Lorsque son évêque officie, on porte la croix devant lui comme devant les archevêques. C'est un vestige de droits de métropolitain dont il a joui pendant long-tems sur les évêques de Bretagne : ils sont tous maintenant suffragans de l'archevêque de Tours, qui est rentré dans ses anciens droits.

V. SAINT-BRIEU, au Sud-Ouest de S. Malo. C'est une ville assez considérable, dont le port est bon, mais sans défenses.

LAMBALLE, au Sud-Est de S. Brieu. Cette petite ville, qui est le chef-lieu du *duché de Penthievre*, est remarquable par l'abondance de son bétail, par ses manufactures de toiles, et son grand trafic de parchemin. Le fils ainé du duc de Penthievre portoit le titre de prince de Lamballe. Le fameux de la Noue, surnommé *Bras-de-Fer*, fut tué au siege de cette ville, en 1691.

QUINTIN, au Sud-Ouest de S. Brieu. Cette ville a titre de duché, érigé en 1691, en faveur de Gui de Durfort, maréchal de Lorges, qui a obtenu, en 1706, des lettres-patentes pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONCONTOUR et JUGON. Ces deux petites villes dépendent, l'une et l'autre, du *duché de Penthievre*.

§. II. *De la Basse Bretagne.*

Elle renferme quatre évêchés ; savoir, au midi, Vannes et Quimper ; au Nord, Saint-Paul-de-Léon et Tréguier.

I. VANNES, *port*. C'est une ville ancienne, assez peuplée et marchande. La marée y monte à la faveur d'un petit bras de mer appellé *le Morbihan*. Elle a un ancien château, qui paroît avoir été très-fort autrefois, un séminaire, dirigé par les prêtres de la mission, et un college. Le grand

hôpital et les dominicains sont dans le fauxbourg de S. Paterne, qui a plusieurs églises et monasteres, et un assez beau mail.

PORT-LOUIS, *port*, *place forte*.

L'ORIENT, au Nord-Ouest de Port-Louis, *port*. Il s'est formé en cet endroit, vers l'année 1720, une ville célebre par les magasins, et la vente qui s'y faisoit tous les ans, des marchandises de la compagnie des Indes.

AURAY, entre Vannes et Port-Louis. Il y a auprès de cette ville, une très-belle chartreuse.

HENNEBOND, sur le Blavet. C'est la patrie du P. Pezron, de l'ordre de cîteaux, célebre par plusieurs ouvrages, en particulier par son *traité de l'antiquité des tems*, et par celui *des Celtes*, ou anciens Gaulois.

PONTIVI, au Nord-Est de Hennebond, chef-lieu du duché de Rohan.

ROHAN, à l'Orient de Pontivi. C'est un duché-pairie, érigé d'abord, en 1603, en faveur de Henri de Rohan, et de nouveau, en 1645, en faveur du mari de sa fille, Henri Chabot, seigneur de Sainte-Aulaye. Il ne faut pas le confondre avec le duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la *Saintonge*, (ci-après, *page* 184.)

GUIMENÉ, à l'Occident de Rohan, érigée en principauté, l'an 1570, en faveur de Louis VI de Rohan, duquel descendent les ducs de Montbazon, les princes de Soubise et les princes de Montauban.

BELLE-ISLE, au Sud-Ouest de Vannes. C'est une isle de six lieues de long, sur deux de large, environnée de rochers, et défendue par une bonne citadelle. On n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés : elle est très-fertile, et a quatre paroisses. Cette isle portoit ci-devant le titre de marquisat, et appartenoit au maréchal de Belle-Isle, qui, en 1748, l'échangea avec le Roi, pour le comté de Gisors, et autres terres

de Normandie, érigées en un duché-pairie, qui s'est éteint par la mort de ce maréchal, petit-fils de M. Fouquet.

II. QUIMPER ou QUIMPERCORENTIN. Cette ville est située au confluent de l'Oder et de la petite riviere de Benaudet. Les plus grosses barques y peuvent aborder à la faveur de la marée. Elle est la capitale du pays de *Cornouaille*. C'est la patrie des PP. Hardouin et Bougeant, fameux jésuites.

QUIMPERLAY, au Nord-Ouest de la ville de l'Orient. Quimperlay, qui est sur la petite riviere de l'Isotte, est médiocre : elle a une abbaye de bénédictins.

III. SAINT-PAUL-DE-LÉON, au Nord de la Basse Bretagne. Cette ville, qui est aujourd'hui peu considérable, avoit autrefois un prince particulier ; à présent c'est une baronnie qui appartient au duc de Rohan. Elle lui donne droit de présider aux états de Bretagne avec le duc de la Trémoille, comme baron de Vitré, et avec les autres barons de Bretagne, quand ils sont nommés par le Roi.

LANDERNAU, chef-lieu de l'ancienne baronnie de Léon.

LESNEVEN, au Sud-Ouest de Saint-Paul-de-Léon, et

SAINT-RENAN. Ces deux petites villes appartiennent en propre au Roi.

BREST, *port*, *place forte*. Son port, qui est un des plus beaux de France, est défendu par un château très-fort, bâti sur un rocher, et est situé dans une baie, dont l'entrée est fort étroite ; les vaisseaux y sont toujours à flot. Brest est le premier département de la marine : on y fait les armemens les plus considérables. Elle est située sur une hauteur, qui va toujours en s'abaissant jusqu'à la mer : on y a établi une académie de marine, en 1752, et construit, depuis la réduction du service des galeres

de France, un grand bâtiment nommé *Bagne*, destiné aux logemens des forçats dans l'arsenal de la marine. Cette ville a un hôpital desservi par les freres de la Charité, que l'Etat y entretient pour avoir soin des matelots dans leurs maladies.

IV. TREGUIER, au nord, sur la mer. Cette ville est ancienne : son évêque prend le titre de comte.

LANION, au sud-ouest de Tréguier. Elle est du duché de Penthievre : il s'y fait un assez grand commerce de vins et de chanvre.

MORLAIX, au sud-ouest de Lanion, il s'y fait un grand commerce de toiles de lin et de chanvre. Cette ville qui n'est qu'à deux lieues de la mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant, et y portant de grosses barques et des vaisseaux médiocres. Elle a un chapitre et plusieurs communautés.

GUINGAMP, au sud-est de Tréguier. Cette ville est du *duché de Penthièvre*, qui comprend aussi Lamballe, Moncontour et Jugon, dans le diocese de Saint-Brieu. C'étoit autrefois un comté, qui a été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg. Il appartient à présent à Louis de Bourbon, duc de Penthievre, fils unique du feu comte de Toulouse. Son troisieme fils s'appelloit le comte de Guingamp.

Les habitans de ces trois derniers dioceses, et en général de la basse-Bretagne, parlent un langage particulier, le même que parlent en Angleterre les habitans de la principauté de Galles : aussi les bas-Bretons et les Gallois s'entendent-ils mutuellement. Vraisemblablement cette langue, qu'on nomme *bas-Breton*, et *langue cambrique*, ou *galloise*, a été apportée en Bretagne, par les anciens Bretons, qui, chassés par les Anglois, s'y réfugièrent au V.e siecle, et lui donnerent leur nom. Quelques savans prétendent que cette langue est un reste de l'ancien Celtique, ou des Gaulois.

ARTICLE II.

Du Gouvernement du Maine.

CE gouvernement comprend le *Maine* et le *Perche*; il est borné au septentrion, par la Normandie; à l'orient, par le pays Chartrain, le Dunois et le Vendômois; au midi, par l'Anjou; et à l'occident, par la Bretagne.

§. I. *Du Maine.*

Le *Maine*, et la ville du Mans, sa capitale, ont retenu le nom des peuples Celtiques, appellés en latin *Cenomani*. Ce pays, vers le milieu du X.e siecle, vint au pouvoir du comte Hugues, qui le laissa à sa postérité. Philippe Auguste le conquit sur Jean *Sans-Terre*, fils de Henri II, roi d'Angleterre. St. Louis donna le comté du Maine, avec l'Anjou, à son frere Charles, qui fut depuis roi de Sicile et comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II, ayant fait son héritier universel Louis XI, roi de France, le Maine, ainsi que l'Anjou, fut réuni à la couronne en 1481. Il a été donné quelquefois en apanage aux enfans de France, comme à Henri III, et à son frere François, qui mourut avant lui. Louis Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, étoit duc du Maine de la même maniere. M. le comte de Provence, petit-fils de Louis XV, a eu, en 1771, pour son apanage, le Maine, le Perche, et l'Anjou, et depuis le duché d'Alençon.

Le Maine est assez fertile en bled, en vin et en chanvre; le gibier et la volaille y abondent; les pâturages y sont très-bons. Cette province a des carrieres de marbre et des mines de fer.

Ses principales rivieres sont la Sarte et la Mayenne.

La *Sarte* prend sa source sur les confins du Perche, dans un lieu appellé *Somme-Sarte*, à deux

lieues de Mortagne, passe à Alençon, à Frenay, au Mans, à la Suse et à Château-Neuf; et, après avoir reçu le Loir, elle se jette dans la Mayenne au-dessus d'Angers.

La *Mayenne* prend sa source sur les confins du Maine et de la Normandie, à l'occident d'Alençon, arrose les villes de Mayenne, Laval, Château-Gontier, Angers, au-desous de laquelle elle se jette dans la Loire.

On divise le Maine en haut et bas : le haut est vers l'orient, et le bas vers l'occident.

Le haut Maine.

LE MANS, *capitale*, cette ville qui est sur la Sarte, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, et de chapons fort renommés. Les prêtres de la Mission ont le séminaire, et les prêtres de l'Oratoire le college : il y a deux abbayes de bénédictins, une de chanoines-réguliers, et beaucoup d'autres communautés. C'est la patrie du P. Marin Mersenne, religieux minime, savant théologien et mathématicien; du P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire, auteur de plusieurs savans ouvrages, et en particulier d'une introduction à la lecture de l'écriture sainte; des Jurisconsultes Brodeau et Blondeau; de l'Herminier, docteur de Sorbonne, auteur d'un cours de théologie, et de plusieurs autres hommes illustres.

SABLÉ, marquisat sur la Sarte, vers les confins de l'Anjou. Cette ville est ancienne et assez peuplée. C'est la patrie de Robert le Maçon, chancelier de France.

CHATEAU-DU-LOIR, au sud-est du Mans, sur le Loir.

LA FERTÉ-BERNARD, sur l'Huisne, baronnie-pairie, au duc de Richelieu. C'est la patrie du poëte Garnier.

Le bas-Maine.

MAYENNE, sur la riviere de même nom, *capi-*

tale: cette ville porte le titre de duché-pairie, qui fut érigé en 1573, par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne. Il n'est que trop connu dans notre histoire, par sa qualité de chef de la ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en considération du mariage contracté par ce duc avec Hortence Mancini, niece du cardinal. C'est la patrie de Jean Louail, directeur des études de M. l'abbé de Louvois, et de Michel Tronchay, éditeur des ouvrages de M. de Tillemont, et auteur de sa vie.

AMBRIERES, au nord de Mayenne.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, à l'orient de Mayenne sur la Sarte. Cette ville est ainsi nommée, à cause de ses anciens seigneurs qui ont porté le titre de vicomte. François l'érigea en duché. Il a été réuni à la couronne par Henri IV, qui en étoit propriétaire; mais Louis XIV l'a aliéné en faveur de René de Froulai, comte de Tessé, qui a aussi la baronnie d'Ambières.

LAVAL, sur la Mayenne, à l'occident du Mans, comté appartenant au duc de la Trémouille: il s'y fait un grand commerce de toiles. Elle a donné naissance à Daniel Tauvri, de l'Académie des sciences de Paris, célebre médecin, qui dès l'âge de 18 ans, donna au public une *anatomie raisonnée*, et à Ambroise Paré, chirurgien des rois Henri II, Charles IX et Henri III.

§. II. *Du Perche.*

Ce pays a eu ses comtes qui en étoient souverains. Dès la fin du neuvieme siecle au plus tard, il vint au pouvoir des rois de France: il a été uni à la couronne par le traité fait entre S. Louis et Jacques de Château-Gontier, qui prétendoit que ce comté lui appartenoit.

Le Perche est une province fort peu étendue: le

terroir y est gras et fertile. On y fait beaucoup de serges, de draps et de cuirs.

MORTAGNE, *capitale*, au nord-ouest : elle est du diocese de Séez.

A trois lieues de Mortagne on trouve l'abbaye de *la Trappe*, de l'ordre de Cîteaux, célebre par l'admirable austérité de ses religieux.

BÉLESME, au midi de Mortagne. Elle dispute à Mortagne le titre de capitale.

NOGENT-LE-ROTROU, au sud-est de Bélesme, sur l'Huisne. C'est un gros bourg, qui, avec quelques autres terres, a été érigé en duché-pairie, en 1652, sous le nom de Béthune-Orval, en faveur de François de Béthune, fils du premier duc de Sully, dans la maison duquel Nogent ou Orval, est aujourd'hui sous le titre de comté, le titre de duché étant éteint.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Anjou.

CETTE province est belle et fertile, sur-tout en vins, en bled, en seigle, en lins et en fruits. Il y a beaucoup de pâturages, et on y nourrit quantité de bœufs, de vaches et de moutons. Les carrieres d'ardoises y sont si communes, que presque toutes les maisons, même celle des paysans, en sont couvertes. On y trouve des mines de charbon de terre, et de bon fer.

On a remarqué, dans l'article précédent, au sujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la couronne : il suffira d'observer ici qu'il a été érigé en duché-pairie, en 1297, par Philippe-le-Bel, et a été donné plusieurs fois en apanage à un fils de France. Philippe V, dernier roi d'Espagne, et Louis XV, roi de France, ont porté successivement le titre de ducs d'Anjou. Cette province fait

aujourd'hui partie de l'apanage de son petit-fils M. le comte de Provence, comme on l'a dit en parlant du Maine.

L'Anjou est borné au nord, par le Maine; à l'occident, par la Bretagne; au midi, par le Poitou; et à l'orient, par la Touraine.

Outre la Sarte, la Mayenne et la Loire, dont nous avons décrit le cours, on y trouve le *Loir*. Cette riviere commence dans le Perche, aux étangs de l'abbaye du Loir, passe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au château du Loir, à la Fléche, à Duretal, et s'unit à la Sarte, au-dessus d'Angers.

On divise l'Anjou en haut et bas.

§. I. *Du haut-Anjou.*

ANGERS, *capitale*, c'est une ville grande, assez belle et peuplée: le château est très fort. Sa cathédrale n'a pas de bas-côtés: elle porte le nom de *S. Maurice*, et on y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croissant, institué en 1448, par René, duc d'Anjou et roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville le jour de la Fête-Dieu, et qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, est fort célebre, et y attire un grand concours de peuple. Les Sulpiciens ont le séminaire; et les Oratoriens le college. Angers a une Académie de belles-lettres, établie en 1685. C'est la patrie de Gilles Ménage, qui a écrit sur différentes matieres, et de Bodin, Ayrault et Eveillon, jurisconsultes. François Bernier, médecin célebre par ses voyages, étoit aussi né à Angers.

LA FLÉCHE, au nord-est d'Angers, sur le Loir. On y voit un magnifique college, que Henri IV avoit fondé pour les Jésuites. Ce prince donna, pour cet établissement, son château-neuf de la Fleche, avec son jardin et son parc. Ce college renferme dans son enceinte, trois grandes cours, bordées de trois grands corps de logis quarrés, avec

deux grandes basses-cours, et tout cela de suite et de plein pied. La premiere cour, en entrant, étoit pour les peres, la seconde pour les classes, et la troisieme pour les pensionnaires. Le long des bâtimens, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive, qui vient de la riviere du Loir. L'église qui est belle et grande, possede les cœurs de Henri IV, et de Marie de Médicis, son épouse. Le corps de logis qui répond à l'église contient, d'un côté, une grande bibliotheque, et de l'autre une salle magnifique, avec une galerie remplie de peintures qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, et la suite de ses ancêtres depuis S. Louis. Depuis la sortie des Jésuites, on a mis dans ce collège, les plus jeunes de la noblesse, que l'on fait passer ensuite dans l'école militaire de Paris. La Flèche est la patrie de Guillaume Fouquet de la Varenne, favori de Henri IV, qui lui fit bâtir à la Fleche, et meubler superbement un beau château, qui fait un des ornemens de cette ville.

CHATEAU-GONTIER, au nord-ouest d'Angers, sur la Mayenne, avec un prieuré de Bénédictins: on y tient tous les ans quatre foires franches.

BEAUFORT, près l'Aution, à l'orient d'Angers, ci-devant duché, réuni au domaine du roi. Il se fait dans cette petite ville, un grand commerce en bled.

BAUGÉ, au nord-est de Beaufort, sur le Coesnon. Cette ville a un château, bâti par le comte Foulques Nerra, au commencement du XI.e siecle.

LE LUDE, sur le Loir. Le duc de Roquelaure en étoit seigneur.

LA VALLIERE, * à quatre lieues au sud-est du Lude, duché-pairie érigée en 1667, en faveur de Françoise-Louise le Blanc de la Valliere, et renouvellé en 1713, en faveur de son neveu.

§. II. *Du bas-Anjou.*

Il est séparé dans sa plus grande partie, du haut-Anjou par la Loire.

SAUMUR, sur la Loire, cette ville a un ancien et fort château, et un college des prêtres de l'Oratoire. L'église de Notre Dame des Ardilliers, desservie par les prêtres de la même congrégation, est un fameux pelerinage. Saumur est la patrie de madame Dacier, connue par ses traductions.

Quoique le gouvernement de Saumur soit renfermé dans celui d'Anjou, il fait néanmoins un gouvernement particulier : c'est un des huit que nous n'avons pas cru devoir mettre dans la division générale de la France. Il comprend une partie du bas-Anjou et de la Touraine, le Mirebalais et les environs de Richelieu dans le Poitou. Ses principales villes sont Saumur, Fontevraud, Montreuil-Bellai, Richelieu et Mirebeau.

FONTEVRAUD, au sud de Saumur, bourg qui tire son origine de la célebre abbaye de *Fontevraud*, chef d'ordre, fondée en 1100, par le bienheureux Robert d'*Arbrisselles*. Les monasteres où il avoit rassemblé les hommes et les femmes convertis par ses prédications, furent gouvernés après sa mort, par une veuve nommée *Petronille de Craon de Chemillé*, à qui il en avoit confié le soin. Pour cette raison, l'abbesse gouverne encore aujourd'hui les religieux de cet ordre, avec autant d'autorité que les religieuses. Fontevraud est le couvent où l'on met ordinairement les Dames de France, c'est-à-dire, les filles du roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeunesse.

MONTREUIL-BELLAI, au sud-ouest de Saumur. C'est une baronnie ancienne, vendue en 1664, au maréchal de la Meilleraie.

DOUÉ, au nord-ouest de la précédente. C'étoit, selon M. de Vallois et le P. Mabillon, un des principaux palais des rois d'Aquitaine, et ce sont les ruines de ce palais que les gens du pays prennent pour les restes d'un amphithéâtre. Mais M. le comte de Caylus, qui s'y connoissoit bien, prétend (dans ses antiquités) que c'étoit réellement un amphi-

théâtre bâti par les Romains. La ville de Doué, qui a une église royale et collégiale, et un hôpital bien renté, est ornée d'une des plus belles fontaines qu'il y ait dans le royaume. C'est la patrie de Jacques Savary, auteur du *parfait négociant.*

LE PONT-DE-CÉ, au midi d'Angers. C'est une petite ville, qui a un fort beau port sur la Loire. Elle est célebre par la défaite de l'armée de la reine mere de Louis XIII, par le maréchal de Créqui, en 1620.

BRISSAC, au sud-est du Pont-de-Cé, duché-pairie, érigé en 1611, en faveur de Charles de Cossé, maréchal de France. C'est la patrie du P. Charles Reynau de l'Oratoire, célebre mathématicien, et de l'Académie royale des sciences.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Touraine.

LA Touraine est bornée au nord par le Vendômois et par une partie du Maine; à l'orient, par le Blaisois et une partie du Berri; au midi, par le Berri en partie, et par le Poitou; à l'occident, par une autre partie du Poitou et par l'Anjou.

Les rois d'Angleterre ont possédé assez long-tems la Touraine sous le titre de comté; mais Henri III, fils de Jean Sans-Terre, renonça, par le traité de l'an 1256, qu'il fit avec Saint Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir sur cette province et sur plusieurs autres. Notre roi Jean l'érigea en duché-pairie l'an 1356, en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été ensuite donnée plusieurs fois en apanage aux fils de France; mais après la mort de François, duc d'Alençon, et frere de Henri III, elle a été réunie au domaine, dont elle n'a plus été séparée.

Cette province est très-agréable et très-fertile;

elle abonde en excellens fruits, ce qui la fait nommer *le jardin de la France.*

Ses principales rivieres sont la Loire, dont nous avons parlé; le Cher, l'Indre, la Creuse et la Vienne.

Le *Cher* prend sa source au nord-ouest de l'Auvergne, passe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint-Aignan; et après avoir côtoyé Tours, il se décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend sa source dans le Berri, passe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, et se jette dans la Loire, entre le Cher et la Vienne.

La *Creuse* prend sa source dans le Limosin, à trois lieues et demie au-dessus de Feilletin, passe à Aubusson, Ahun, Celle-Dunoise, Argenton, le Blanc, la Roche-Posay, la Guerche, et se jette dans la Vienne, à quelques lieues au-dessous de la Haye en Touraine.

La *Vienne* prend sa source dans le Limosin, passe à Limoges, à l'Isle-Jourdain, à Châtelleraud, et se décharge dans la Loire, au-dessous de Chinon.

On divise la Touraine en haute et basse. La haute est au nord, et la basse au sud.

La haute-Touraine.

TOURS, *capitale* de toute la Touraine, cette ville est assez belle, grande et marchande, la cathédrale, dédiée à Saint Gatien, premier évêque de Tours, est un beau vaisseau. La collégiale de Saint Martin est une des plus nombreuses et des plus riches du Royaume : le roi en est abbé et premier chanoine. Le corps de Saint Martin, qui y reposoit, a été brûlé par les Calvinistes dans les guerres civiles. Tours est célebre par son commerce d'étoffes de soie. Le parlement de Paris et les autres cours supérieures, y ont été transférées en 1589, par Henri III, pendant les fureurs de la ligue. Le mail de cette ville passe pour être le plus beau du royaume. Il y a un college et nombre de commu-

nautés. C'est la patrie du P. Rapin, jésuite, excellent poëte latin, et de Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté, en 1643.

Louis XI fit bâtir, près de Tours, une maison royale, qu'on appelle *le Plessis-les-Tours*, où il mourut en 1483. Il fonda une église collégiale, et un couvent de minimes, le premier que ces religieux aient eu en France. Louis XI avoit fait venir d'Italie, leur saint fondateur, François de Paule, dans l'espérance qu'il le guériroit.

Près de Tours, au-delà de la Loire, est la célebre abbaye de *Marmoutier*, c'est où se tiennent souvent les chapitres généraux des bénédictins : l'église et la maison sont magnifiques.

LANGETS, à l'occident de Tours, sur la Loire, renommée pour ses bons melons.

LUINES, sur la Loire, duché-pairie, érigé en 1619, en faveur de Charles d'Albert, connétable de France. Cette petite ville s'appelloit autrefois *Maillé*, et portoit le titre de comté.

CHATEAU-RENAUD, au nord-est de Tours, marquisat, érigé en 1620.

La basse-Touraine.

AMBOISE, sur la Loire, *capitale*, c'est en cette ville que Louis XI institua l'ordre de S. Michel, en 1469. Le château, qui est ancien, est situé sur une hauteur, et très-fort par son assiette. On y voit un escalier fort singulier; il est sans degrés, de sorte qu'on pourroit monter en carrosse jusqu'à la terrasse qui le domine. Charles VIII est né dans cette ville, et y est mort en 1498. C'est aussi la patrie du P. Commire, jésuite, excellent poëte latin.

CHASTILLON, sur l'Indre.

LOCHES, sur l'Indre, au milieu du chœur de son église collégiale est le tombeau de la fameuse Agnès Sorel, bienfaitrice de cette église, qui profita de

l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de Charles VII, pour porter ce prince à chasser les Anglois de son royaume. Louis XI refusa aux chanoines de Loches, la permission d'ôter ce tombeau de leur chœur, et les excita à avoir plus de reconnoissance pour une personne qui leur avoit fait beaucoup de libéralités.

MONTBAZON, sur l'Indre, duché-pairie érigé en 1588, en faveur de Louis VII de Rohan, prince de Guimené.

LA HAYE, bourg sur la Creuse, avec titre de baronnie, qui dépend du duché de Montbazon. On y tient, outre les marchés ordinaires, quatre foires par an. Le pere de la philosophie moderne, René Descartes, est né dans ce bourg.

CHINON, sur la Vienne, cette ville a un beau château, où Charles VII, roi de France, a demeuré. C'est la patrie du fameux Rabelais.

CHENONCEAUX, maison royale, sur le Cher, batie par Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France.

PREUILLI, sur la Claise, au sud-ouest de la Haye. Le seigneur baron de Preuilli est, en cette qualité, chanoine honoraire et porte-étendart de S. Martin de Tours. Près de cette ville il y a des mines de fer, dont il tire un revenu considérable.

L'ISLE-BOUCHARD, au sud-est de Chinon, sur la Vienne. Cette ville a été ainsi nommée, à cause de sa situation dans une isle de la Vienne, et de son château bâti au dixieme siecle, par Bouchard, seigneur de cette ville. Elle a été unie au duché de Richelieu, par lettres-patentes de Louis XIII, en 1631. On y tient quatre foires par an. C'est la patrie d'André Duchêne, fameux historiographe de France.

ARTICLE V.

Du Gouvernement d'Orléanois.

CE gouvernement est borné au nord par l'Isle de France ; à l'orient, par une partie de l'Isle de France et de la Bourgogne ; au midi, par le Nivernois et le Berri ; et à l'occident, par la Touraine et le Maine. Il comprend l'Orléanois propre, la Beausse, le Blaisois, et la plus grande partie du Gâtinois, qu'on appelle *le Gâtinois Orléanois*.

Ses rivieres les plus considérables, sont la *Loire*, le *Loir* et le *Loin*.

I. *L'Orléanois propre.*

Ce pays est fertile en bleds, en vins et en fruits.

ORLÉANS, sur la Loire, *capitale*. C'est une grande et assez belle ville, célebre par les deux siéges qu'elle a soutenus, l'un contre Attila, roi des Huns, en 450, l'autre contre les Anglois, en 1428. Elle fut délivrée de ce dernier par la fameuse *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orléans*.

Après avoir été réunie à la couronne par Hugues Capet, Philippe de Valois érigea Orléans en duché, qu'il donna à son fils Philippe. Ce prince mourut sans enfans ; et le duché fut accordé par Charles VI, à son frere Louis, en 1391. Ses successeurs en jouirent jusqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII, duc d'Orléans, étant alors monté sur le trône, son apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna ce duché en apanage à son frere Gaston, et Louis XIV, à son frere Philippe, dont l'arrière-petit-fils portoit encore le nom de duc d'Orléans.

L'évêque d'Orléans a le privilege singulier de délivrer, le jour qu'il fait son entrée, les criminels du diocese d'Orléans seulement, et coupables de certains crimes, selon l'édit de Louis XV, de 1758, qui modifie l'ancienne coutume qui étoit tournée

en abus. La cathédrale, qui est dédiée à la sainte croix, est bien bâtie; mais elle n'est pas achevée. Il se fait à Orleans un grand commerce de bled, de vins, d'eau de vie, de sucre. Les environs de cette ville, et sur-tout le faubourg d'*Olivet*, sont charmans. Orléans a donné le jour à plusieurs grands hommes, entr'autres au fameux P. Pétau, jésuite; à Jacques Bongars, auteur critique; à de Muis, célebre commentateur des pseaumes, à Isambert, auteur de traités de théologie; à Nicolas Toinard, célebre antiquaire et auteur d'une concorde des évangélistes; à Amelot de la Houssaye, auteur de plusieurs traductions; à l'abbé Gédouin, de l'académie françoise, et de celle des inscriptions et belles-lettres; à l'avocat Fuet, jurisconsulte estimé, et à le Vassor, historien de Louis XIII.

L'université d'Orléans n'est composée que de la faculté de droit, qui a eu des jurisconsultes très-habiles. M. Pothier, conseiller au présidial, qui y enseignoit le droit françois, l'a rendue encore fort célebre, ainsi que M. Jousse, par le nombre et l'utilité de leurs ouvrages de jurisprudence.

Le canal connu sous le nom de *canal d'Orléans*, commence environ à deux lieues de cette ville; à l'endroit nommé *Port-Morand*; et après avoir traversé la forêt d'Orléans et la plaine qui la suit, étant soutenu dans son cours, qui est de près de dix-huit lieues, par trente écluses, il s'unit à la riviere de Loin à *Cepoi*, une lieue au-dessous de Montargis, continue son cours avec cette riviere, passe à Nemours, et se jette dans la Seine au-dessous de *Moret*.

MEUN, sur la Loire, au sud-ouest, petite ville ancienne, qui a une collégiale, dont le doyen porte le titre de baron. Les évêques d'Orleans y ont une maison de plaisance. C'est la patrie de Jean Clopinel surnommé de Meun, continuateur du célebre roman de la Rose, commencé par Guillaume de Loris.

BEAUGENCI, sur la Loire, comté.

PETIVIERS ou **PIVIERS** et **PLUVIERS**, au nord d'Orléans.

CLÉRI, entre Orléans et Beaugenci. Cette petite ville est connue par son église collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les tombeaux de Louis XI et de la reine son épouse.

GERGEAU, sur la Loire, ancienne ville, avec une collégiale. C'est la patrie des trois freres *Gaignieres*, qui, quoique de basse naissance, s'éleverent, par leur mérite, dans le dernier siecle, aux premiers honneurs de la guerre ; ils mirent le comble à leur gloire, en ne rougissant jamais de la pauvreté de leurs parens.

SULLI, sur la Loire, à l'orient de Cléri. C'est un duché-pairie, érigé en 1606, par Henri IV, en faveur de son ministre Maximilien de Béthune, qui a rendu immortel le nom de Sulli.

LA FERTÉ-SENECTERE, à l'occident de Sulli.

II. *La Beausse.*

Cette contrée est si fertile en bled, qu'on l'appelle *le grenier de Paris*, elle renferme le pays Chartrain, le Dunois et le Vendômois.

Les villes principales du pays Chartrain, sont :

CHARTRES, sur l'Eure, *capitale*. Son église cathédrale est très-belle : on admire sur-tout ses clochers, pour leur beauté et leur extrême élévation. Il y a un séminaire dirigé par les prêtres de la Mission, et plusieurs paroisses. Celle de S. André mérite d'être vue, pour la construction hardie de son chœur, bâti sur une voûte sous laquelle passe l'Eure ; ouvrage des plus admirables de la France, au jugement du maréchal de Vauban. Dans un caveau construit dans l'épaisseur du mur de cette voûte, on trouva, en 1725, plusieurs corps parfaitement conservés. Cette ville a aussi un hôpital-général, et un autre pour six-vingts aveugles. Le fils aîné du duc d'Orléans porte le titre de duc de

Chartres. C'est la patrie du poëte Regnier ; des Félibien, famille illustre de la république des lettres ; de Jean-Baptiste Thiers, auteur d'un traité des superstitions, et de plusieurs autres ouvrages ; et du célebre théologien Pierre Nicole.

NOGENT-LE-ROI, sur l'Eure, le roi Philippe-de-Valois y mourut en 1350.

MAINTENON, * sur l'Eure, au nord-ouest de Charles, marquisat qui est entré dans la maison de Noailles, par le mariage de Françoise d'Aubigné avec Adrien-Maurice, duc de Noailles.

BONNEVAL, au sud-ouest de Chartres, petite ville qui a pris son nom de la fertilité de la vallée où elle est située.

Le *Dunois* et le *Vendômois* sont deux petits pays qu'on met ordinairement dans la Beausse.

CHATEAUDUN, *capitale* du comté de Dunois, qui appartient au duc de Luines. Elle a un ancien château, avec une collégiale célebre, où sont enterrés plusieurs princes de la maison de Longueville. C'est la patrie du P. Cheminais, jésuite.

Au nord-ouest du Dunois, on trouve le *Perche-Gouet*, petit pays ainsi appellé de Guillaume Gouet, mari d'Elisabeth de Champagne, duchesse de la Pouille. Ses lieux principaux sont les cinq baronnies suivantes:

AUTON.
BROU.
BAZOCHES. *
MONTMIRAIL.
ALLUYE. *

VENDOME, *capitale* du duché de ce nom, sur le Loir, dans le diocese de Blois, avec une abbaye de bénédictins et un college de l'Oratoire. Cette ville a une collégiale, où sont les tombeaux des seigneurs de Vendôme, depuis Bouchart I, jusqu'à Bouchart IV inclusivement et ceux de plusieurs princes de la maison de Bourbon. C'est la patrie du poëte Ronsard.

III. *Le Blaisois.*

Ce pays, qui est fort agréable, renferme :

BLOIS, sur la Loire, *capitale*. Cette ville est bâtie sur une hauteur, qui descend jusqu'à la Loire. Son château royal est célebre par la mort du duc de Guise, qui y fut tué par ordre de Henri III, en 1588. C'est une des villes de France où le peuple parle le françois avec plus de pureté. Blois a donné naissance aux PP. Morin et Vignier, prêtres de l'Oratoire; à Jean Bernier, médecin, auteur d'une histoire de Blois; à Louis Habert, connu par un cours de théologie; et à Isaac Papin, ministre converti, et qui a fait ensuite de bons ouvrages de controverse.

ROMORANTIN, *capitale* de la *Sologne*. Cette ville, dans une inscription qui est sur une de ses portes, se qualifie de petite Rome, *Roma minor*; mais elle n'a rien qui mérite ce titre.

CHAMBORT, à l'orient de Blois, château royal bâti par François I, dans une vallée où coule la petite riviere de *Cosson*, et au milieu d'un parc de sept lieues de tour. Le roi en avoit accordé la jouissance au maréchal comte de Saxe, qui s'est rendu célebre par ses grandes actions, et qui est mort dans ce château, le 30 Novembre 1750.

MER, petite ville au nord-est de Blois, et à une lieue de la Loire. Elle fait partie du marquisat de *Ménars*, érigé en 1675. Ce château n'en est pas éloigné. Le marquisat avoit été acheté par madame de Pompadour. Les calvinistes avoient un temple à Mer, avant la révocation de l'édit de Nantes. C'est la patrie du ministre Jurieu, homme d'esprit, mais décrié même dans son parti, par ses visions et ses emportemens.

IV. *Le Gâtinois Orléanois.*

Cette contrée est peu fertile, si ce n'est en safran. (*a*)

(*a*) Le safran est une plante dont la fleur desséchée sert

MONTARGIS, sur le Loin, cette ville, du diocese de Sens, est de l'apanage du duc d'Orléans. Elle est assez grande, et a un château ancien, un college de barnabites, et plusieurs communautés. C'est la patrie de madame Guyon, fameuse quiétiste.

ETAMPES, aussi du diocese de Sens, au nord-ouest de Montargis. C'est une ville assez considérable. Il s'y est tenu un fameux concile, où saint Bernard fit reconnoître le pape Innocent II, par les François et par les Anglois, et rejetter l'anti-pape Anaclet. Il y a un chapitre, un college de barnabites, des cordeliers et d'autres maisons religieuses. M. Guettard, de l'académie des sciences, qui est né dans cette ville, a découvert aux environs un grand nombre de fossiles.

CHASTILLON, sur le Loin, au sud-est de Montargis. Cette petite ville, située dans une vallée agréable, a un château où sont les tombeaux des seigneurs de Châtillon, et entr'autres de Gaspard de Coligni et de Louise de Montmorenci, sa femme. L'archevêque de Sens confere toutes les prébendes de la collégiale de cette ville. Châtillon a été érigée en duché héréditaire, sous le nom de Châtillon-Boutteville, en 1696, en faveur de Paul Sigismond de Montmorenci, troisieme fils de François-Henri, duc de Piney-Luxembourg.

GIEN, sur la Loire, cette ville est du diocese d'Auxerre.

BRIARE, renommée par le canal qui porte son nom, qui a été construit par les soins du cardinal de Richelieu. Ce canal commence à Briare, se jette dans le Loin, passe à Châtillon, et continue jusqu'à Montargis.

---

beaucoup à la teinture : autrefois on en coloroit quelques ragoûts. On en fait encore grand usage en Flandre, en Allemagne et en Italie.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement du Berri.

CETTE province est au milieu du royaume, précisément dans le centre. Elle est bornée au nord, par la Sologne et le Gâtinois Orléanois; à l'orient, par le Nivernois; au midi, par le Bourbonnois et la Marche; à l'occident, par le Poitou et la Touraine.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été sous les Romains et les Goths, c'est-à-dire, par des comtes, qui, dans la suite, firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, et prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes-Arpin, qui le vendit au roi Philippe I, en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France, son troisieme fils: depuis ce temps, ç'a été presque toujours l'apanage d'un des fils de France.

Ce pays est assez fertile en bleds, en vins, en pâturages; mais sur-tout en bois. Les laines en sont estimées: on y fait beaucoup d'étoffes, dont la Province tire un grand profit.

Ses rivieres les plus considérables, sont le *Cher* et l'*Indre*, dont nous avons décrit le cours, en parlant de la Touraine, où elles se jettent dans la Loire.

Le Cher divise le Berri en haut et bas. Le haut est à l'orient, et le bas à l'occident de cette riviere.

I. *Le haut-Berri.*

BOURGES, sur l'Yèvre, *capitale*, c'est une ancienne et grande ville; mais elle n'est guere peuplée. La cathédrale, sous l'invocation de Saint Etienne, est une des plus belles de France. Son archevêque prend le titre de primat d'Aquitaine,

titre qui lui est disputé par l'archevêque de Bordeaux. C'est à Bourges que Charles VII fit la pragmatique-sanction, abolie par Louis XI. Ce dernier roi naquit à Bourges en 1422, et fonda l'université en 1465. Cette ville a une sainte chapelle très-belle et six autres collégiales, trois abbayes, dont une de chanoines religieux et une de bénédictins de saint Maur. MM. de saint Sulpice y possedent un magnifique séminaire. Le monastere des annonciades a été bâti par la bienheureuse Jeanne, fille de Louis XI, et épouse de Louis XII. Bourges a donné naissance aux PP. Deschamps, Bourdaloue, Souciet, Joseph d'Orléans et Philippe Labbe, célebres jésuites; à Nicolas Catherinot, historien et critique; au P. Gibieuf, prêtre de l'Oratoire et savant théologien; au jurisconsulte Pinson, et à la Chapelle qui fut de l'académie françoise.

AUBIGNY, au nord de Bourges, *duché-pairie.*

SANCERRE, au nord-est de Bourges, près de la Loire. Cette ville est fameuse par l'horrible famine qu'elle souffrit, lors du siege que les Calvinistes y soutinrent, en 1573, contre les troupes de Charles IX. Elle est sur une hauteur, fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'occident de Sancerre. C'est la seule ville de la principauté de ce nom, qui appartient à la maison de Sulli ou de Béthune. Elle a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier duc de Sulli, sous Henri IV, dans un terrain fort stérile, ce qui fait qu'elle n'est guere peuplée, quoique les habitans jouissoient de divers privileges et fussent exempts de tailles, etc. avant qu'elle fut cédée au roi.

VIERZON, au nord-ouest de Bourges, sur le Cher, il y a une maison de bénédictins de S. Maur.

MEHUN, sur l'Yèvre. Cette ville, très-ancienne, est bâtie au milieu d'une belle et grande plaine, entourée de bois. Elle est connue par le séjour qu'y fit Charles VII. Ce prince y avoit fait bâtir un château, où il se laissa mourir de faim, prévenu de

l'idée qu'on vouloit l'empoisonner. Quoique ce château ait été consumé par le feu du ciel, on voit encore des vestiges de son ancienne magnificence. Sa situation étoit admirable, et la pierre dont il étoit bâti, est aussi blanche que du marbre. Sa chapelle, dont les croisées sont superbes, a passé pour une des plus belles du royaume. On en a tiré les statues des douze apôtres, pour les mettre dans le chœur de l'église collégiale, dont elles font l'ornement. Le commerce de cette ville consiste en laines, chanvres, etc. Il s'y tient deux foires par an, et un marché tous les mercredis.

DUN-LE-ROI, au sud-est du Berri, sur les confins du Bourbonnois. Son nom de *Dun-le-Roi*, vient, à ce qu'on croit, de ce que Charles-le-Bel l'a réuni au domaine. Les princes de Condé en jouissent depuis Louis XIII, à titre d'engagistes. Cette ville est ancienne, et passe pour la troisieme du Berri.

II. *Le bas-Berri.*

ISSOUDUN, c'est une assez jolie ville, du diocese de Bourges. On y voit un château et une abbaye de bénédictins non réformés. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux, de draps et de chapeaux. C'est la patrie d'Antoine Dorsane, grand chantre et official de Paris, dont on a des *mémoires*.

CHAROST, à l'orient d'Issoudun, duché-pairie érigé en 1672, en faveur de Louis de Béthune, comte de Charost. Les lettres d'érection n'ont été enrégistrées qu'en 1690.

SAINT-AIGNAN, au nord-ouest d'Issoudun, sur le Cher, duché-pairie, érigé en 1661, en faveur de François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

CHATEAU-ROUX, au sud-ouest d'Issoudun, duché-pairie, érigé en 1616, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé.

LE BLANC, sur la Creuse.

ARGENTON, sur la Creuse, célebre par un de

ses anciens seigneurs, qui en portoit le nom : c'est Philippe de Comines, l'un de nos meilleurs historiens, et ministre du roi Louis XI.

LA CHASTRE, au midi d'Issoudun sur l'Indre.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Nivernois.

LE Nivernois est une petite province bornée au nord par le Gâtinois et partie de la Bourgogne ; à l'orient aussi par la Bourgogne ; au midi, par le Bourbonnois ; et à l'occident, par le Berri.

On y trouve beaucoup de mines de fer et même quelques-unes d'argent, quantité de bois, de charbon de terre, et des carrieres de la plus belle pierre à bâtir.

Ses rivieres les plus remarquables sont la *Loire*, l'*Yonne*, dont la source est dans sa partie méridionale, près de Château-Chinon ; et l'*Allier*, qui se jette dans la Loire, un peu au-dessus de Nevers.

Ses principales villes, du nord au sud, sont :

CLAMECI, au confluent du Beuvron et de l'Yonne. Gui, comte de Nevers, donna retraite, vers l'an 1180, dans le fauxbourg de cette ville, à un évêque latin de *Bethléem*, chassé de la Terre-Sainte par les Sarrasins. Voilà l'origine de l'évêché de *Bethléem*, dont le titre est dans une chapelle du faubourg de Clameci, qui est du diocese d'Auxerre. Les ducs de Nevers nomment, avec l'agrément du roi, à cet évêché. Charles VI, dans ses lettres-patentes, données l'an 1412, a accordé aux évêques de Bethléem, les mêmes prérogatives dont jouissent les évêques de France, au cas qu'ils soient naturels françois, ou qu'ayant demeuré long-temps en France, ils aient prêté le serment de fidélité. L'évêque de Bethléem a dans son petit

territoire, juridiction épiscopale, et reçoit ses bulles du pape.

VEZELAI, du diocese d'Autun, à l'orient de Clameci, près de la riviere de Cure, dans le *Morvan* Il y a une abbaye sécularisée. Le pape Eugene III y tint un concile, l'an 1141, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. C'est la patrie de Théodore de Beze, ministre calviniste, et professeur en langue grecque à Geneve.

COSNE, à l'occident de Clameci, sur la Loire. On fait des ancres pour les vaisseaux dans cette petite ville, qui est du diocese d'Auxerre.

LA CHARITÉ, sur la Loire. Le prieur-commendataire des bénédictins, est seigneur spirituel et temporel de la ville. Ce prieuré, qui est de l'ordre de Cluni, est très-riche.

NEVERS, *capitale*. Cette ville est bâtie en forme d'amphithéâtre, et a un très-beau pont sur la Loire. Son église cathédrale, dédiée à S. Cyr, est fort belle. On travaille fort bien en ouvrage de verre en cette ville. C'est un duché-pairie, érigé par Charles VII, l'an 1457, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Ce duché fut vendu en 1659, au cardinal Mazarin, par les héritiers de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Ce cardinal obtint de nouvelles lettres de duché-pairie, en 1660, pour Nevers, et le laissa à Philippe Mancini son neveu; ces lettres n'avoient pas été enrégistrées. Son fils en a obtenu d'autres en 1720, qui l'ont été en 1721.

CHATEAU-CHINON, à l'orient de Nevers.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, au midi de Nevers.

DECIZE, près de la Loire. Cette petite ville est la patrie de Gui Coquille, jurisconsulte habile.

ARTICLE VIII.

Gouvernement de Bourgogne.

CE gouvernement est borné, au nord, par la Champagne ; à l'orient, par la Franche-Comté ; au midi, par le Beaujolois ; et à l'occident, par le Bourbonnois et le Nivernois.

La Bourgogne a reçu son nom des Bourguignons, peuples qui, après avoir successivement occupé différens cantons de la Germanie, entrerent dans les Gaules, vers l'an 407 ou 408, et y firent des conquêtes très-rapides : le royaume qu'ils fonderent comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui *le duché de Bourgogne*, la Franche-Comté, partie de la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie et la Suisse. Ce *royaume des Bourguignons*, subsista pendant plus d'un siecle, et eut cinq rois. Gondemar, le dernier, fut dépouillé de ses états, en 534, par les rois Childebert et Clotaire, fils de Clovis qui unirent ces provinces à la monarchie françoise et les partagerent entr'eux.

Des débris de cet ancien royaume, il s'en forma trois, dans les IX.e et X.e siecles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé *royaume de la Bourgogne Cis-Jurane*. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisieme fils de l'empereur Lotaire I, et comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, avec le duché de Lyon. Le second, qui se forma vers l'an 888, au-delà du Mont-Jura, fut nommé *royaume de la Bourgogne Trans-Jurane*. Il ne comprenoit guere que la Suisse, le pays de Vallais, le Genevois et le Châblais. Le troisieme royaume fut celui d'Arles, formé en 930 par la réunion des royaumes de Provence et de Bourgo-

gne trans-Jurane, en faveur de Rodolfe II, qui, auparavant, étoit roi de la Bourgogne trans-Jurane seulement.

Quant au duché de Bourgogue, qui forme le gouvernement dont nous allons donner la description, il n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne trans-Jurane. Il faisoit un état à part, qui a continué à relever de la couronne de France. Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet, ayant hérité du duché de Bourgogne, en disposa d'abord en faveur de son fils aîné Henri, qui étant devenu roi de France, céda ce duché, en 1032, à Robert son frere puiné. C'est ce Robert, qui est la tige de la premiere race des ducs de Bourgogne. Elle s'éteignit en 1361; et le roi Jean donna le duché de Bourgogne, à titre d'apanage, à Philippe son quatrieme fils, qui fut le chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Elle subsista près de 120 ans, jusqu'à Charles, surnommé *le hardi* ou *le téméraire*, qui possédoit encore la Franche-Comté et une grande partie des Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nanci en 1477, ne laissa qu'une fille, nommée *Marie*, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce fut par ce mariage que la Franche-Comté et les Pays-Bas passerent dans la maison d'Autriche; mais la Bourgogne fut réunie à la couronne, comme fief masculin, par le roi Louis XI, qui s'en saisit à ce titre, en 1477.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France: au sacre du roi, ils portoient la couronne, et ceignoient l'épée au roi.

La Bourgogne est un pays d'états: ils se tiennent tous les trois ans. Cette province est considérable pour sa fertilité en excellens vins.

Ses rivieres principales sont la *Saône*, qui prend sa source à l'extrémité de la Lorraine, assez près de Plombieres, passe à Gray, à Auxonne, à Châlons-sur-Saône, à Mâcon, à Trevoux, et vient se

jetter dans le Rhône à Lyon : l'*Yonne* et la *Seine*, dont nous avons parlé plus haut.

On divise la Bourgogne en huit petits pays : on en trouve quatre au nord, et quatre au midi. Ceux du nord, sont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonois au nord-est. Ceux du midi, sont l'Autunois, le Châlonois, le Charolois, le Mâconnois.

La Bresse et le Bugey dépendent aussi de ce gouvernement, aussi-bien que l'ancienne principauté de Dombes.

I. *Le pays de la Montagne.*

CHATILLON-SUR-SEINE ; il est divisé en deux villes par la Seine : la premiere s'appelle *Chaumont*, la deuxieme *le Bourg*. On y fait un grand commerce de fer, dont il y a beaucoup de mines aux environs.

Près de Châtillon est le monastere du *Val-des-Choux*, fondé l'an 1197, par un saint homme nommé *Viard*, sous la regle de S. Benoît. Ce monastere est devenu chef d'un ordre, dont le général n'a que le titre de prieur.

BAR-SUR-SEINE, cette ville porte le titre de comté, qui est passé dans la maison d'Orléans, avec tous les biens de Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. Elle l'avoit hérité de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, à qui Henri IV l'avoit engagé. Nicolas Vignier, célebre historien, étoit de Bar-sur-Seine.

II. *L'Auxerrois.*

AUXERRE, sur l'Yonne, c'est une ancienne ville, bâtie sur une hauteur. Elle a titre de comté. La cathédrale, dédiée à S. Etienne, est une des belles églises du royaume. Elle a un canonicat laïc, attaché, depuis quelques siecles, à la maison de Châtelus. Le seigneur de ce nom en prend possession dans un habit singulier : il est botté, éperoné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus et une

épée : sur le bras gauche il porte une aumuce, et sur le poing un oiseau de proie : de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage, il est installé dans les hauts siéges, et assiste à tout l'office. L'église de l'abbaye de S. Germain appartenant aux bénédictins de S. Maur, est remplie de corps saints, dont grand nombre sont d'évêques de cette ville.

Auxerre a produit plusieurs savans, entr'autres l'abbé Lebeuf, dont l'érudition peu commune a beaucoup éclairci les antiquités et l'histoire ecclésiastique du royaume. On a établi, en 1749, dans cette ville, une société des sciences et belles-lettres.

CREVANT, sur l'Yonne, petite ville célebre par la bataille donnée près de ses murs, sur la fin du regne de Charles VI.

COULANGES-LES-VINEUSES, * près d'Auxerre. Cette petite ville est renommée pour la bonté de ses vins.

VERMANTON, sur la riviere de Cure.

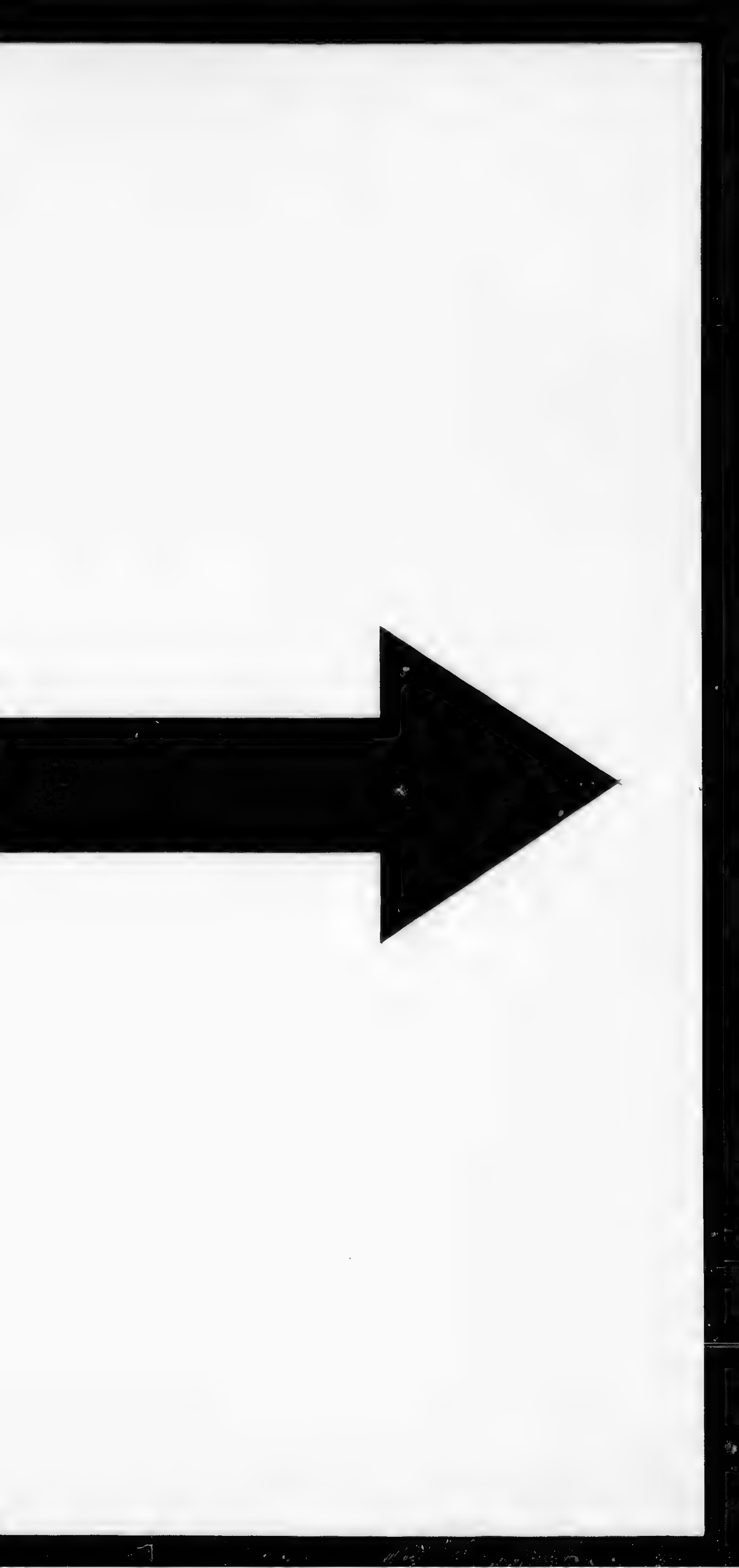
A une lieue de Vermanton est le petit village d'*Arcy*, connu par les grottes qu'on voit auprès. Elles offrent mille jeux de la nature ; des voûtes assez élevées, une espece de salle, et des congellations de toute espece : un bras de la riviere de Cure, qui se perd sous terre, coule par-dessous ces grottes, et reparoît de l'autre côté de la montagne, où ses eaux font tourner un moulin.

III. *L'Auxois.*

SEMUR, sur l'Armançon, *capitale*, cette ville a une bonne manufacture de draps. Henri IV, satisfait de sa fidélité, y transféra le parlement de Dijon, qui n'en est sorti qu'après que les troubles de la ligue furent appaisés.

NOYERS, au nord-ouest de Semur. Cette ville, qui a un college de doctrinaires, est située sur la riviere de Sérin, dans un vallon entouré de mon-





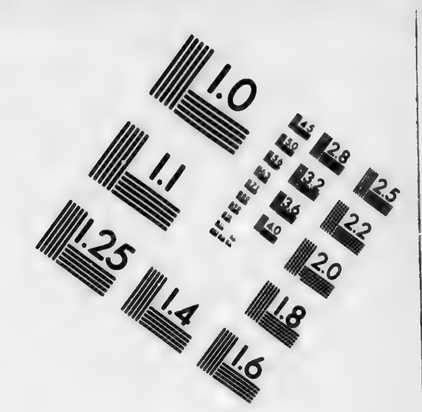
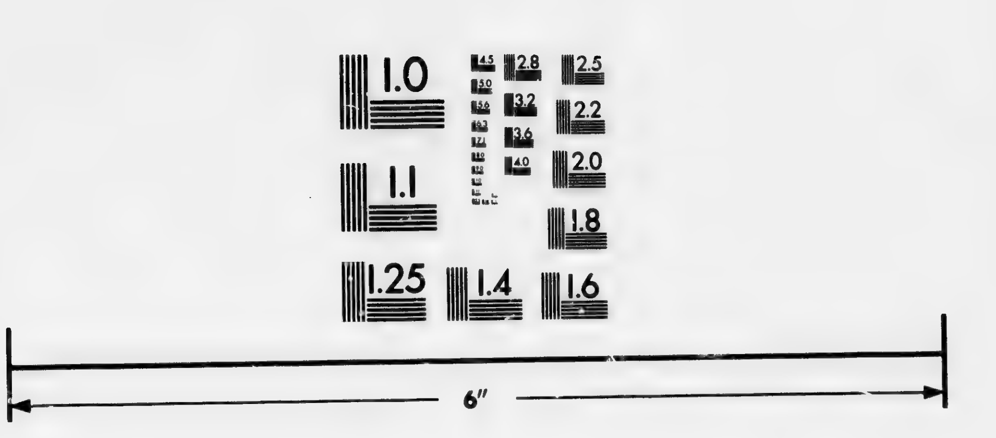


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





tagnes couvertes de vignes. C'est la patrie de M. Treuvé, théologien, à qui l'on doit des ouvrages excellens.

AVALON, sa situation est remarquable. Le roi Robert la prit en 1007, après un siege de trois mois : elle a un fort château, un chapitre, un college des PP. de la Doctrine, et d'autres communautés. C'est la patrie de M. Bocquillot, auteur d'un traité historique de la Liturgie sacrée, et de plusieurs autres ouvrages.

SAULIEU, au sud-est d'Avalon, cette ville est sur une hauteur, dans un terrein fertile en grains, et abondant en bétail.

ARNAY-LE-DUC, au sud-est de Saulieu. Cette petite ville n'est pas loin de la riviere d'Arroux : elle est remarquable par la victoire que l'amiral de Coligni remporta sur le maréchal de Cossé, en 1570.

I V. *Le Dijonois.*

DIJON, sur l'Ouche, *capitale*. Cette ville est grande et bien peuplée ; c'est où se tiennent les états de Bourgogne, dans le palais royal, où étoit le château des anciens ducs de Bourgogne. Ce palais est situé sur la place royale, percé en plusieurs endroits qui aboutissent à autant de rues. Son évêché a été érigé dans l'abbaye de Saint-Etienne, par Clément XII, en 1731. On voit au milieu du chœur de la célebre abbaye de Saint-Bénigne, le tombeau d'un roi de Pologne, qui s'étoit fait frere convers dans cette abbaye. Cette ville a une sainte chapelle, plusieurs couvens, une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1740 ; un séminaire de l'Oratoire ; un college avec une belle bibliotheque, laquelle lui a été donnée par Charles Fevret, né dans cette ville, à condition de la rendre publique. Dijon est la patrie du célebre Bossuet, évêque de Meaux ; de Claude Saumaise, fameux critique ; de Longepierre, célebre traduc-

teur ; de M. de la Monnoie, de l'académie françoise ; du savant président Bouhier ; du poëte Crébillon, qui étoit de l'académie françoise.

Il y a près de cette ville, un très-riche couvent de chartreux, où reposent les cendres des derniers ducs de Bourgogne, des duchesses leurs femmes et de leurs enfans. Les tombeaux de Philippe-le-Hardi, et de Jean Sans-peur, avec celui de Marguerite de Baviere, sa femme, sont en particulier d'une grande beauté.

AUXONE, sur la Saône, comté. Cette ville a un château et quelques fortifications.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, sur la Saône. Cette ville soutint un siege vigoureux contre l'armée impériale, en 1636. Louis XIII a récompensé cette constance de privileges considérables, en particulier par une exemption de taille et de tout subside.

BEAUNE, au sud-ouest de Dijon, au diocese d'Autun, avec un chapitre, un college de l'Oratoire, un bel hôpital pour les malades et un autre pour les orphelins.

NUITS, il y a une collégiale. Cette ville appartient au prince de Conti comme engagiste : il nomme le gouverneur qui reçoit les provisions du roi.

Ces deux villes sont renommées pour leurs excellens vins.

V. *L'Autunois.*

AUTUN, sur l'Arroux, son évêque est président-né des états de Bourgogne, premier suffragant de l'archevêque de Lyon, et administrateur, tant au spirituel qu'au temporel de cette métropole, pendant la vacance du siége : le pape S. Grégoire lui a accordé le droit de porter le *Pallium*. Autun a huit paroisses, un hôpital général, et un autre pour les malades, servi par les religieuses de l'ordre de S. Augustin : un séminaire de saint Sulpice, un college, une abbaye de bénédictins, et une de chanoines réguliers. Cette ville est remplie de beaux

restes de monumens anciens. Deux de ses portes paroissent être des ouvrages des Romains : c'est la porte d'Arroux, et celle de saint André. Il n'y a ni ciment, ni fer entre les joints des pierres qui forment la premiere, qui est une espece d'arc-de-triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, et par conséquent du temps des Romains. On rapporte que Louis XIV, ayant entrepris le magnifique frontispice du vieux Louvre à Paris, envoya visiter cette porte, pour essayer de bâtir de même sans ciment, en posant seulement les pierres l'une sur l'autre.

Les campagnes voisines de la ville ont aussi quelques restes de la belle antiquité. On y voit la pierre du *Couar*, dont on ne peut deviner l'usage. C'est un large morceau de pierrailles bien cimentées, semblable à un tas de pierres qui s'éleve un peu en pointe : on diroit que ce seroit un diminutif des pyramides d'Egypte ; aussi les Autunois pensent que c'est un monument sépulcral. Tout près est le *champ des Urnes*, ainsi nommé, parce que, dans tous les temps, on y a trouvé des urnes sépulcrales. On y voit encore un vestige bien marqué d'un amphithéâtre peu élevé: ce sont des terres couvertes d'herbe, et taillées en forme de degrés qui tournent en rond : au bas des degrés une grande plate-forme verte, qui ressemble à l'*Arene* : et autour, on apperçoit au-dessous des degrés, de petites loges basses, comme des caveaux bâtis de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, et d'où on les lâchoit pour les combats. On voit aussi, près de cette ville plusieurs restes de grands chemins Romains.

BOURBON-LANCI, au sud-ouest d'Autun. On y trouve des bains chauds. Elle a une collégiale, trois paroisses, quelques couvens et deux petits hôpitaux.

VI. *Le Châlonois.*

CHALONS, sur Saône, la citadelle et l'église

cathédrale de S. Vincent, sont ce qu'il y a de plus remarquable en cette ville, qui est ancienne et assez marchande. Il y a une maison de clunistes : les prêtres de l'oratoire ont le séminaire. Il y a aussi un college.

SEURE, sur la Saône : on la nomme aussi *Bellegarde*, depuis son érection en duché-pairie par Louis XIII, en 1619. Sa seigneurie appartient aujourd'hui à la maison de Condé.

VERDUN, près du confluent de la Saône et du Doux : c'est une petite ville où il se trouve plusieurs antiquités. Le 29 Octobre, on y tient une foire qui dure quinze jours et qui est très-fréquentée.

CITEAUX, * au nord de Verdun, célebre abbaye et chef d'ordre, fondée en 1098, des libéralités d'Eudes, duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesine, qui en fut élu le premier abbé. Saint Etienne, son successeur envoya une partie des moines, qui s'étoient fort multipliés, à la *Ferté*, sur Grosne, en Charolois, l'an 1112, où fut fondée la premiere fille de Citeaux. Deux ans après, le même Saint fonda, dans l'Auxerrois, le monastere de S. Edmont ou Edme de *Pontigny*, qui est la seconde fille de Citeaux. Celui de *Clairvaux*, qui est la troisieme, fut fondé, en 1115, par S. Bernard ; et un an après Guillencus, évêque de Langres, fonda dans le Bassigni, le monastere de *Morimond*, qui est la quatrieme fille de Citeaux. Ces quatre abbés, qu'on nomme les quatre peres de l'ordre de Citeaux, ont de grands privileges, et peuvent passer eux-mêmes pour des généraux d'ordre, à cause de leur autorité sur les monasteres de leur filiation. L'abbé de Citeaux est conseiller-né au parlement de Bourgogne, et supérieur général de tout son ordre. L'abbaye de Citeaux est vaste et très-riche : son église est grande et bien décorée.

VII. *Le Charolois*.

Ce petit pays est un comté qui appartient à la

maison de Condé, dont un prince, portoit, il y a peu d'années, le titre de comte de Charolois.

CHAROLES, *capitale*. Le château des anciens comtes de Charolois, est dans l'enceinte de la ville. L'église de saint Nizier est collégiale et paroissiale.

PARAI-LE-MONIAL, au nord-ouest de Charoles, sur la riviere de Bourbince, est une petite ville assez jolie, qui a deux prieurés de l'ordre de saint Benoît, un hôpital, et un college.

SÉMUR, près de Charoles, *capitale* d'un petit pays, appellé le *Brionois*. Sémur porte le titre de baronnie : il ne faut pas le confondre avec Sémur en Auxois, dont on a parlé, *page* 159.

VIII. *Le Mâconnois.*

MACON, sur la Saône. Cette ville est célebre pour ses bons vins : sa situation sur le penchant d'une colline, la rend très agréable. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Son évêque est président-né des états du Mâconnois. Les chanoines de la collégiale font preuve de noblesse. Les PP. de l'Oratoire ont le séminaire. Mâcon a aussi un Hôtel-Dieu, un college, et plusieurs communautés religieuses.

TOURNUS, sur la Saône, au nord de Mâcon. Cette petite ville n'a de remarquable que son abbaye, sécularisée par Urbain VIII. L'abbé est seigneur haut-justicier de la ville.

CLUNI, au nord-ouest de Mâcon, sur la petite riviere de Grosne. Cette petite ville doit sa naissance à la fameuse abbaye de *Cluni*, chef d'ordre. Elle a été fondée sous la regle de saint Benoît, l'an 910, par Bernon, abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine. L'église est une des plus vastes du royaume ; elle a 600 pieds de long, et 120 de large, et une double croisée. L'abbé est conseiller-né du parlement de Paris, et a juridiction dans la petite ville de Cluni, qui est du diocese de Mâcon.

De la Bresse et du Bugei.

La Bresse et le Bugei étoient autrefois aux ducs de Savoie : elles furent cédées, en 1601, à Henri IV, en échange du marquisat de Saluces, que ces ducs avoient usurpé sur la France.

1. *La Bresse.*

BOURG, *capitale*. Cette ville, qui a un college, a été pendant quelque temps épiscopale. C'est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quinte-Curce, et de Bachet, seigneur de Meziriac, tous deux de l'académie françoise. Près de cette ville est un couvent d'Augustins déchaussés, fondé par Marguerite d'Autriche, veuve de Philippe II, duc de Savoie. Leur église, quoique médiocrement grande, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. On y admire sur-tout les mausolées de la fondatrice, du duc son mari, et de la mere du même duc. Les formes du chœur sont d'une délicatesse parfaite ; mais les statues des anciens patriarches et des prophetes qui en font la séparation, méritent sur-tout l'attention des curieux. Les vitraux, qui étoient d'un prix inestimable, ont été brisés par un orage, en 1720.

MONT-LUEL, chef lieu d'un petit pays, nommé la *Val-Bonne*, au midi de la Bresse. Louis XIII a cédé cette ville, avec la baronnie de Gex, à Henri de Bourbon, prince de Condé, en échange de Château-chinon.

2. *Le Bugei.*

BELLEY, *capitale*. Cette ville confine à la Savoie, et n'est qu'à deux lieues du Rhône. L'évêque est seigneur de la ville : il prend le titre de prince du Saint-Empire, depuis que l'empereur Frédéric Barberousse donna à l'évêque Antelme, et à son église, le droit de battre monnoie, avec la seigneurie absolue de la ville, ne se réservant que la Souveraineté.

NANTUA. Cette ville qui est au nord de Belley, doit son origine à un ancien monastere de bénédictins non réformés, qui étoit autrefois une abbaye, et est aujourd'hui un prieuré, dont les religieux doivent être nobles. Le prieur est seigneur de la ville, qui a un college de Joséphites. Elle est du diocese de Lyon, comme presque toute la Bresse.

SEISSEL, jolie ville sur le Rhône, qui la traverse : c'est un grand passage. Par le traité de Turin, en 1760, le roi a consenti que le milieu du Rhône formeroit, de ce côté, la séparation de ses états d'avec ceux de la maison de Savoie. En conséquence, la France est entrée en possession du *Val de Chezeri*, situé en-deçà du Rhône ; et le roi a cédé à la maison de Savoie, la partie orientale de la ville de Seissel, qui est au-delà du Rhône, ainsi que *Aire-la-Ville*, le *pont* d'*Arlod*, *Chanaz* et *la Balme*.

Les bailliages de *Gex* et de *Valromei*, sont encore du gouvernement de Bourgogne, comme dépendans de la Bresse et du Bugey. Le *Valromei* s'étend le long du Rhône, à l'occident de la Savoie. Le pays de *Gex* s'étend au nord.

GEX, qui lui donne son nom, est un bourg, qui n'a rien de considérable.

LA CLUSE est un fort, et un passage important sur le Rhône, pour entrer en France.

La Principauté de Dombes.

Cette principauté, qui est enclavée dans la Bresse, à l'occident, étoit une petite souveraineté, érigée en 1560, par le roi François II, en faveur de Louis II de Bourbon. De ce dernier descendoit Anne-Marie Louise d'Orléans, appellée *mademoiselle de Montpensier*, qui donna cetse principauté, en 1680, au duc du Maine, dont le fils aîné en portoit le titre. La principauté de Dombes contient 80 paroisses, qui sont du diocese de Lyon. Elle a été jointe au gouvernement de Bourgogne, depuis qu'elle a été réunie à la couronne, en 1762, M. le

comte d'Eu l'ayant cédée au roi en échange du duché de Gisors et autres terres.

TREVOUX, *capitale*, sur la Saône, au-dessus de Lyon, et de son diocese. Elle a une église collégiale, plusieurs couvens, et un hôpital fondé par mademoiselle de Montpensier. Il y avoit ci-devant un petit *parlement*, dont le ressort a été réuni à celui de Bourgogne.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Franche-Comté.

CETTE province est bornée au nord, par la Lorraine; à l'orient, par la principauté de Montbéliard et la Suisse; au midi, par la Bresse; et à l'occident, par la Bourgogne et la Champagne. Elle abonde en bleds, en vins, en fruits et en sel. On y nourrit de fort bons chevaux. On y trouve des carrieres de beau marbre, de jaspe (*a*) et même d'albâtre; (*b*) des mines de fer, de cuivre et de plomb.

La Franche-Comté a passé aux ducs de Bourgogne, après avoir eu des souverains particuliers, en conséquence des démembremens qui se firent sous les successeurs de Charlemagne. Le dernier duc de Bourgogne ne laissa, en 1477, qu'une fille, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche, et lui apporta entr'autres, cette province en mariage. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté et les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom de dixieme cercle; et Charles-Quint son petit fils, laissa ces provinces à son fils Phi-

---

(*a*) Jaspe, pierre peu différente de l'agathe, mais plus molle, et qui ne reçoit pas un si beau poli. Le plus estimé est le verd, semé de petites taches rouges.

(*b*) Albâtre, espece de pierre blanche, moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.

lippe II, roi d'Espagne. Louis XIV ayant conquis la Franche-Comté, pour la seconde fois, en 1674, sur les Espagnols, elle est demeurée à la France par la paix de Nimègue, en 1678.

Ses rivieres les plus considérables, sont le Doux et la Saône.

Le *Doux*, prend sa source au mont *Jura*, fait le tour de ces montagnes qui séparent la Franche-Comté de la Suisse, puis passe à Besançon et à Dole, en traversant cette province, et va se jetter dans la Saône, au-dessus de Châlons.

La *Saône* arrose, au nord-ouest, une partie de la Franche-Comté, elle passe à Gray, et de là traverse la Bourgogne du nord au sud.

On partage la Franche-Comté en quatre grands bailliages. Ce sont ceux d'Amont, au nord; de Besançon et de Dole, au milieu; d'Aval, au midi.

I. *Le bailliage d'Amont.*

Il s'étend depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au milieu. On y trouve :

VÉZOUL, c'est une petite ville fort peuplée, et dont le terroir est fertile en bons vins. Elle a un chapitre, un college, un couvent de capucins, et deux de filles.

A l'orient de Vézoul, au village de *Leugne*, est une caverne singuliere, qui est une glaciere naturelle, inépuisable, et où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on n'en ôte en huit. Cette caverne a 35 pas de profondeur, sur 60 de large, et une espece de voûte de plus de 50 pieds de haut. Il pend de cette voûte de très-gros morceaux de glace, qui font un très-bel effet; mais la plus grande abondance de glace vient d'un petit ruisseau qui occupe une partie de la caverne. Il est glacé en été et coule en hiver. Quand il y a quelques brouillards dans cette caverne, c'est une marque certaine de pluie pour le lendemain, et les paysans viennent consulter ce barometre naturel.

LUXEUIL,

LUXEUIL, au Nord-Est de Vézoul. Cette petite ville est célebre par ses eaux minérales. Elle a tiré son nom de la fameuse abbaye de *Luxeuil*, fondée il y a plus d'onze cents ans, par S. Colomban, Irlandois. La regle que ce saint y avoit établie, quoique suivie par plusieurs monasteres, tant en France que dans les pays étrangers, a été laissée plusieurs siecles après sa mort, pour faire place à celle de S. Benoît.

LURE, au Sud-Est, abbaye, aussi de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé étoit autrefois prince de l'empire. Elle a été fondée au commencement du VII.e siecle, par S. Diel ou Diey, compatriote et disciple de S. Colomban : elle est maintenant réunie à l'abbaye de Murbach en Alsace.

GRAY, sur la Saône, du diocese de Besançon. Louis XIV l'ayant prise en 1668, en fit raser les fortifications. Cette ville est une des plus marchandes de toute la Franche-Comté.

II. *Le Bailliage de Besançon.*

BESANÇON, sur le Doux, *capitale*. C'est une grande et belle ville, fort ancienne, et qui étoit autrefois impériale. Il y a huitparoisses, sept couvens d'hommes et cinq de filles. Son archevêque se qualifie prince du Saint-Empire. Les chanoines de l'église métropolitaine sont, en tout tems, habillés de violet, et portent le rochet et la mitre comme les évêques quand ils officient. Il y a dans cette ville une académie des sciences, arts et belles-lettres, établie en 1752, et une société littéraire-militaire, fondée peu de tems après. On y voit les restes d'un arc de triomphe, bâti par les Romains; une abbaye de bénédictins de S. Vannes, une église collégiale, et un college. Cette ville a aussi cinq belles fontaines publiques, ornées de statues; une citadelle élevée sur un rocher escarpé; un Hôtel-Dieu pour de pauvres enfans des deux sexes; un hôpital

d'enfans-trouvés; une maison de refuge; un magnifique hôpital, composé de trois grands corps-de-logis, et fermé d'une superbe grille. On y remarque encore le palais du cardinal de Granvelle, qui étoit né en cette ville. Ce cardinal avoit placé dans son jardin, à Besançon, la fameuse statue colossale de Jupiter, faite par Myron, célebre sculpteur grec: on la voit aujourd'hui dans les jardins de Versailles, près du théâtre d'eau. Besançon est aussi la patrie de Pierre Chifflet, auteur de plusieurs ouvrages théologiques; de Jean-Jacques Chifflet, médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, auteur d'une histoire de Besançon, et de plusieurs autres écrits historiques; de l'abbé Boisot, très-versé dans l'histoire civile et naturelle; et de M. Dunod, qui a fait celle de Franche-Comté.

III. *Le Bailliage du Milieu*, ou *de Dole*.

DOLE, sur le Doux. Cette ville, autrefois capitale de la province, n'est pas fort grande, mais elle est belle et peuplée. Elle a un college, cinq couvens de religieux, six de religieuses, un Hôtel-Dieu. Les jésuites y avoient un magnifique college, nommé l'*Arc*. L'auteur du Voyage Littéraire, *1 part. p.* 165, rapporte qu'on voyoit au-dessus de la porte de ce college, une statue de S. Ignace de Loyola avec cette inscription: *Successori Sancti Thomæ*, au successeur de S. Thomas; succession, qui, selon un magistrat dont parle Piganiol, (*Description de la France, Tome VIII*) n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Dole avoit autrefois une université, fondée par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; mais Louis XIV l'a transférée à Besançon, ainsi que le parlement, auquel Louis XV a uni la chambre des comptes. Les bénédictins réformés de Cluni y ont une maison qu'ils appellent *le College de S. Jérôme*.

Au Nord-Est de Dole, et près du Doux, est une

grotte fort singuliere par ses congellations, qui représentent des colonnes, en apparence, faites pour soutenir la voûte d'un sallon, où l'on croit voir des statues et des figures de toutes sortes. Il s'y fait une transformation continuelle, et ce que l'on y voit dans un tems, est tout autre chose huit jours après.

ORNANS, à l'Orient sur la Louve. On voit près de cette ville, un puits qui croît tellement dans les tems de grandes pluies, que, malgré sa profondeur, il regorge extraordinairement, et jette une grande quantité d'une espece de poissons, qu'on appelle *umbres*. Il y a, à une lieue de Vézoul, un puits à-peu-près semblable.

IV. *Le Bailliage d'Aval.*

SALINS, ainsi nommé, à cause des sources d'eaux salées, dont on fait du sel, qui est d'un grand revenu pour le roi. La grande saline est au milieu de la ville. C'est une espece de petite place forte, qui a 140 toises de long, sur 46 de large. Deux forts, l'un nommé *le fort Belin*, et l'autre *le fort de S. André*, commandent la ville, qui est située entre deux montagnes, sur lesquelles ces forts sont construits. Salins a un college de l'oratoire, un chapitre, et plusieurs communautés. C'est la patrie du baron de Lisola, qui a tant écrit sur la politique, et de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie française.

ARBOIS, au Sud-Ouest, ville célebre pour ses excellens vins.

POLIGNY. C'est une ville assez jolie, dans un terroir fertile en bons vins. Il y a un college de l'oratoire. C'est la patrie de Jacques Coittier, premier médecin de Louis XI, qui le regardoit comme l'arbitre de ses jours, et n'osoit rien lui refuser. Jean Lejeune, célebre prédicateur de l'oratoire, est aussi né dans cette ville.

LONS-SAUNIER, au Sud-Ouest. Il y a dans cette ville, des clunistes réformés, et d'autres maisons religieuses.

SAINT-CLAUDE, au Sud-Est, *évêché*, érigé en 1742. C'étoit ci-devant une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît. Les religieux ont été sécularisés depuis peu, et sont devenus chanoines : ils doivent faire preuve de noblesse de quatre quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Cette abbaye avoit été formée par S. Romain et S. Lupicien, freres. On l'appella d'abord *Condat*, et ensuite le monastere du (Mont) *Jura*. Sa situation entre trois rochers stériles est affreuse; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y est formé peu-à-peu, une ville, maintenant assez considérable. L'abbé de S. Claude avoit des privileges singuliers, comme d'ennoblir, de légitimer, et de donner la grace à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette ancienne abbaye, est la châsse de S. Claude, où l'on voit son corps encore entier, en chair et en os, quoiqu'il soit mort il y a plus de mille ans. C'est une espece de merveille, que les calvinistes ayant brûlé tant de reliques de saints, celle-ci ait échappé à leur fureur, la ville de S. Claude n'étant éloignée de Geneve que de sept lieues.

PONTARLIER, à l'Orient de Salins. Cette ville est très-ancienne, et près du Mont-Jura, sur le Doux. C'est un passage commode pour aller en Suisse, défendu par un château situé sur un rocher.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Poitou.

LE Poitou est borné au Nord par la Bretagne et l'Anjou; à l'Orient, par la Touraine, le Berri et la Marche; au Midi, par l'Angoumois et l'Aunis; et à l'Occident, par l'Océan. C'est un pays très-fertile en bled: on y nourrit beaucoup de bestiaux: il s'y trouve quantité de viperes, dont on en transporte

jusqu'à Venise, pour faire la thériaque ; on y fait aussi un grand commerce de drogues.

Guillaume, surnommé *Tête d'Etoupes*, s'étant rendu maître de Poitiers sous Louis d'Outremer, roi de France, ce prince lui donna le titre de comte de Poitiers. Eléonore, unique héritiere du dernier duc d'Aquitaine, nommé Guillaume, comme ses prédécesseurs, apporta en mariage à Henri II, roi d'Angleterre, le Poitou, avec tous ses autres états, qui furent conquis pour la plupart sur Jean *Sans-Terre*, son fils, par Philippe-Auguste. Le Poitou fut cédé en toute souveraineté aux Anglais, en 1360, par le traité de Brétigni : mais Charles V ayant conquis sur eux le Poitou, après la mort du roi Jean, le donna à son frere Jean duc de Berri. Après la mort du duc Jean, qui n'eut que des filles, Charles VI donna le Poitou à son fils Jean, qui mourut sans enfans, en 1416. Le Poitou, depuis ce tems, n'avoit pas été séparé du domaine. Il fut donné en apanage à M. le comte d'Artois.

La riviere la plus considérable de cette province est la *Vienne*, qui la traverse. Nous en avons parlé à l'article de la Touraine, *page* 142.

On divise le Poitou en haut et bas : le haut est à l'Orient. Il est plus beau et plus fertile que le bas, qui est situé vers la mer.

I. *Du Haut-Poitou.*

POITIERS, sur le Clain, *capitale*. Cette ville est très-grande, mais peu peuplée, et mal bâtie. Les conseillers du présidial portent la robe rouge, à cause que Charles VII y transféra le parlement de Paris. Les églises de Poitiers sont les seuls beaux édifices. On y voit quelques restes d'antiquités romaines, entr'autres les ruines de ce qu'on appelle *le Palais-Galien*, et un grand arc, qui sert de porte, et qu'on croit avoir été un arc-de-triomphe. Au milieu de la place royale est une statue pédestre de Louis XIV. En 1356, les Français furent battus

près de cette ville, par les Anglais: et le roi Jean fut pris et mené en Angleterre. Poitiers a plusieurs collégiales, grand nombre de paroisses, une abbaye de bénédictins, et un college. C'est la patrie de M. Filleau de la Chaise, historien de S. Louis, et de M. Dubois, traducteur de plusieurs ouvrages de S. Augustin.

Près de cette ville, dans les campagnes de *Vouillé*, Clovis remporta, en 507, sur Alaric, roi des Visigots, une célebre victoire, qui étendit sa domination depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées.

MIREBEAU, au Nord Ouest de Poitiers. C'est la *capitale* d'un petit pays nommé *Mirebalais*, qui est situé dans le Poitou, mais du gouvernement de Saumur, en Anjou, comme on l'a déjà remarqué.

MONCONTOUR, petite ville du *Mirebalais*, située sur la *Dive*, à neuf lieues de Saumur, et à quatre de Loudun. Elle est célebre par la bataille que les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, y gagnerent le 3 octobre 1569, sur les calvinistes, commandés par l'amiral Coligni.

CHATELLERAUD, sur la Vienne, duché appartenant au prince de Tallemont, de la maison de la Trémoille. Cette ville est connue pour sa bonne coutellerie, et pour les diamans faux, qu'on y travaille mieux que par-tout ailleurs.

RICHELIEU, au Nord de Poitiers. C'est un duché pairie, érigé en 1631, en faveur du cardinal de Richelieu et de ses héritiers. C'est ce ministre de Louis XIII, qui a bâti cette jolie ville, où l'on voit un château magnifique.

LOUDUN, à l'Ouest. Cette ville, qui a plusieurs couvens, est fameuse par la prétendue possession de ses religieuses ursulines, et par la mort du curé de cette ville, nommé *Grandier*, qui fut accusé de les avoir ensorcelées. C'est la patrie de Scévole et de Louis de Sainte-Marthe, célebres par leurs travaux sur l'histoire de France.

THOUARS, à l'Occident de Loudun. C'est un duché érigé en 1563, et une pairie, dont les lettres ont été enrégistrées au parlement en 1599. M. de la Trimouille, à qui elle donne le titre de duc, y a un beau château. Cette ville a trois paroisses, deux chapitres et plusieurs couvens. Le duché de Thouars est si étendu, qu'il a 1700 vassaux.

MAULÉON, à l'Occident de Thouars, avec une abbaye de génovéfains. C'étoit une baronnie, qui a été érigée en duché-pairie, en 1736, en faveur d'Alexis-Magdelene-Rosalie, comte de Châtillon, gouverneur de M. le dauphin.

PARTHENAY, au Sud de Thouars.

NIORT, au Sud-Ouest de Parthenay, sur la Sévre. Cette ville est la plus marchande du Poitou. Les PP. de l'oratoire y ont un college.

SAINT-MAIXANT, sur la Sévre. Il s'y fait un grand débit de bas et d'étoffes de laine: on y trouve une célebre abbaye de bénédictins, de la congrégation de S. Maur.

LUSIGNAN, au Sud-Ouest de Poitiers. Cette petite ville est célebre par les seigneurs qui ont porté son nom, et dont quelques-uns ont été rois de Jérusalem et de Chypre.

LA TRIMOUILLE, *ou* la TRÉMOILLE, sur les confins de la Marche et du Poitou, petite ville célebre par l'illustre maison des seigneurs de ce nom, qui ont en France le rang de princes étrangers, à cause de leurs prétentions au royaume de Naples.

MORTEMAR, à l'Ouest de la Trémoille, duché-pairie érigé en 1650, en faveur de Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar.

ROCHECHOUART, sur les confins de la Marche et du Limosin, célebre par les seigneurs auxquels elle a donné son nom, et qui descendent des anciens vicomtes de Limoges.

II. *Du Bas-Poitou.*

FONTENAI-LE-COMTE, sur la petite riviere de Vendée. Cette ville est connue par ses foires. C'est la patrie de Nicolas Rapin, célebre poëte français; du président Brisson, qui a composé le code des ordonnances de Henri III; et d'André Tiraqueau, célebre jurisconsulte.

MAILLEZAIS, est situé dans une isle formée par la Sévre et par l'Authie. Les marais voisins en rendent l'air très-mal-sain. C'étoit autrefois un évêché transféré à la Rochelle.

LUÇON. Elle est aussi environnée de marais, qui la rendent assez mal-saine.

LA ROCHE-SUR-YON, au Nord-Ouest de Luçon, principauté qui appartient à la maison de Conti.

Les SABLES d'OLONNE, *petit port*, au sud-ouest de la précédente. Il s'y fait un grand commerce de morue.

L'*Isle-d'Yeu*, dans l'océan, est du diocese de Luçon.

Noirmoutier. Cette isle a des marais salans, et de bons pâturages.

NOIRMOUTIER, *capitale.* Elle a appartenu long-tems, ainsi que l'isle de son nom, à une branche de la maison de la Trimouille; mais en 1720, elle a été vendue par la princesse des Ursins, qui étoit de cette famille, au duc de Bourbon.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement d'Aunis.

L'AUNIS est un petit pays, à l'extrémité du Bas-Poitou, vers la mer: il est très-fertile et très-peuplé.

LA ROCHELLE, *capitale, port, place forte.* Louis XIII l'ayant assiégée, en 1628, le cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747 toises, pour em-

pêcher que les Anglois ne portassent du secours par mer aux calvinistes rebelles ; il la prit au mois d'octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies. On y a fait un port très-commode, dont l'entrée est défendue par deux tours. C'est là qu'abordent pour l'ordinaire, les vaisseaux d'Amérique. Le siege épiscopal de Maillezais y a été transféré en 1648. Cette ville, médiocrement grande, est bien bâtie : elle a une Académie de belles lettres, établie en 1734.

ROCHEFORT, *port, place forte.* Cette ville, qui est près de l'embouchure de la Charente, a été bâtie par les ordres de Louis XIV, qui a fait construire un magnifique arsenal, un superbe hôpital, et de très-belles casernes, qui servent à loger les compagnies franches de marine, leurs officiers et l'inspecteur. Le roi lui a accordé, par ses lettres-patentes de l'an 1669, des foires et de très-beaux privileges ; entr'autres l'affranchissement des droits pour toutes les denrées dont on y fait la consommation. Il y a une belle corderie, une fonderie de canons, et un magasin fourni de tout ce qui est nécessaire pour les vaisseaux de roi. Les rues de cette ville sont belles. Il y a un couvent de capucins, bâti par les ordres de Louis XIV, et un séminaire pour les aumôniers des vaisseaux de roi, dirigé par les prêtres de la Mission. Mais l'air y est mal-sain, particuliérement dans le mois d'août, de septembre et d'octobre.

C'est un département de la marine. Les vaisseaux de roi partent de l'*Isle d'Aix*, petite isle au nord-ouest de Rochefort.

MARANS, sur la Sévre, au nord de Rochefort. C'est un des lieux de la France où il se fait un plus grand commerce de bled.

Le *Brouageais*, qui faisoit autrefois partie de la Saintonge, a été joint au gouvernement d'Aunis.

BROUAGE, *place forte*, sur la mer, en est la *capitale*. Elle est environnée de marais salans, où l'on fait quantité de bon sel.

SOUBISE, sur la Charente, *bourg*, et principauté, érigée par Louis XIV, en faveur d'une branche de la maison de Rohan.

MARENNES, elle est dans un terroir fort abondant en vin. Les huîtres vertes qu'on pêche aux environs sont très-estimés.

Vers les côtes de l'Aunis on trouve deux isles : celle de *Rhé* au nord, et celle d'*Oléron* au midi. Les vaisseaux étrangers vont charger dans ces deux isles beaucoup de sel et de vin.

L'isle de *Rhé* est très-fertile en vin ; mais il n'y croît ni bled ni foin, et presque point d'arbres : on y fait beaucoup d'eau-de-vie. Elle ne paye point de taille, étant réputée terre étrangere.

SAINT-MARTIN, petite ville, fortifiée selon la méthode de M. de Vauban, défendue par une bonne citadelle, en est le lieu le plus considérable.

L'isle d'*Oléron* est fertile en bled et en vin.

OLÉRON, bourg bien fortifié, est le principal lieu de cette isle.

ARTICLE XII.

Du Gouvernement de la Marche.

CETTE province, à l'orient du Poitou, tire son nom de sa situation sur les confins ou *Marches* (*a*) du Poitou, du Berri et du Limosin. Après avoir eu ses comtes qui en étoient souverains, Gui de Lusignan la laissa par testament à Philippe-le Bel, qui la légua à Charles son troisieme fils. Ce prince étant parvenu à la couronne, en 1322, l'échangea contre le comté de Clermont, qui appartenoit à Louis de Bourbon, petit-fils de Saint-Louis. Elle passa ensuite dans l'ancienne maison d'Armagnac, et dans

(*a*) *Marches*, signifioit autrefois *Limites* ou *Confins* d'un pays ; de là vient qu'on appelloit *Marquis*, ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.

celle de Bourbon Moutpensier. François I, en 1531, l'a réunie à la couronne, dont elle n'a plus été séparée; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait servi de titre aux fils aînés des princes de Conti, par une disposition particuliere du roi.

La Marche est bornée au nord, par le Berri; à l'orient, par l'Auvergne; au midi, par le Limosin; et à l'occident, par l'Angoumois.

Elle est peu fertile en bled: mais le seigle et l'avoine y viennent assez bien, et elle a de bons pâturages.

La riviere la plus considérable de ce pays est la *Creuse*, qui le traverse tout entier: nous en avons parlé à l'article de la Touraine, *page* 142.

On divise la Marche en haute et basse: la haute est à l'orient, et la basse à l'occident.

I. *De la Haute-Marche.*

GUERET, *capitale*. Cette ville a un college de barnabites. Elle est la patrie de Pardoux du Prat, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence; et d'Antoine Varillas, historien plus élégant que véridique.

AHUN, petite ville assez peuplée, sur la Creuse, au sud-est de Gueret.

BOURGANEUF, cette petite ville, jolie et bien bâtie, est le siege du grand prieuré d'Auvergne, de l'ordre de Malte.

AUBUSSON, sur la Creuse. Cette ville avoit été donnée au maréchal de la Feuillade par Louis XIV, c'est pour cela qu'il en portoit le nom. Sa manufacture de tapisserie la rend peuplée et marchande.

II. *De la Basse-Marche.*

LE DORAT, *capitale*, sur l'Abran, qui tombe, peu-après, dans la Sévre: il y a un chapitre, qui a des droits particuliers.

BELLAC, au sud du Dorat, sur la petite riviere de Vincon. Cette ville tire son origine d'un châ-

teau très-fort, que Boson-le-Vieux, premier comte de la Marche, y fit bâtir au X.e siecle.

GRANDMONT, au sud-ouest de Gueret, est le chef-lieu d'un ordre fondé par S. Etienne, en 1076, à Muret, près de Limoges, et transféré par son successeur Pierre, Limosin, à Grandmont, en 1124. C'étoit un prieuré, qui a été érigé en abbaye par le pape Jean XXII, en 1316.

ARTICLE XIII.

Du Gouvernement de Bourbonnois.

CETTE province est traversée par l'Allier, et bornée au nord, par le Berri et le Nivernois; à l'orient, par la Bourgogne; au midi, par l'Auvergne; et à l'occident, par le Berri.

Le Bourbonnois tire son nom d'une de ses villes, nommée *Bourbon*. Elle a donné le nom à la famille régnante, qui descend du sixieme fils de S. Louis, lequel épousa l'héritiere des Sires de Bourbon, comme on les appelloit.

Ses principales rivieres sont l'Allier et le Cher.

L'*Allier* prend sa source dans les montagnes du Gévaudan, passe près de Brioude et d'Issoire, en Auvergne, puis à Moulins, et se rend dans la Loire au-dessous de Nevers, après avoir traversé le Bourbonnois. On a parlé du *Cher*, *page* 142.

On divise le Bourbonnois en haut et bas: le haut est à l'orient, et le bas à l'occident.

I. *Du Haut-Bourbonnois.*

MOULINS, du diocese d'Autun, sur l'Allier, *capitale*. C'est une assez grande et belle ville, fort connue pour sa bonne coutellerie. On y voit de belles églises, un chapitre, un college et plusieurs communautés. La princesse des Ursins a fait ériger dans l'église des dames de la Visita-

tion, un superbe Mausolée, au Duc de Montmorenci, son époux, qui avoit été décapité à Toulouse, sous le ministere du Cardinal de Richelieu, en 1632.

GANAT, au Midi de Moulins.

VICHI, sur l'Allier, célebre par ses eaux ménérales.

II. *Du Bas-Bourbonnois.*

BOURBON, dit L'ARCHAMBAUT, fameuse par ses eaux minérales. C'est un duché qui a donné le nom à la Famille Royale et à la branche des *Bourbons*, dont voici en peu de mots, la généalogie. Robert, Comte de Clermont, le plus jeune fils de Saint Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, et d'Agnès, Dame de Bourbon. Robert eut un fils nommé *Louis*, qui laissa deux Princes, Pierre et Jacques. La branche de Bourbon qui est sur le trône, descend de Jacques. De l'aîné, descendirent les Bourbons jusqu'à Charles, connétable de France, dont les biens furent confisqués en 1525, et le duché de Bourbon réuni à la couronne. Mais en 1659, par le traité des Pyrénées, ce duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, prince de Condé, au lieu du duché d'Albret qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France, et que l'on avoit cédé pendant son absence au duc de Bouillon pour la principauté de *Sédan.*

SOUVIGNI, au sud-est de Bourbon-l'Archambaut. Cette petite ville étoit la demeure ordinaire des Sires de Bourbon. Elle a une maison de Clunistes Réformés.

SAINT-AMAND, sur le Cher, au Nord-Ouest de Bourbon.

MONT-LUÇON, au sud-est de Saint-Amand. Cette ville, la seconde du Bourbonnois, est située sur le penchant d'un côteau, qui s'étend jusqu'à la riviere du Cher: elle a une église collégiale fondée par les ducs de Bourbon.

TROISIEME SECTION.

Provinces et Gouvernemens du Midi.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Saintonge.

Il comprend deux petites Provinces : la Saintonge à l'Occident, et l'Angoumois à l'Orient.

§. I. *De la Saintonge.*

La Saintonge est un pays très-fertile en bled, en vin et en absynthe, que les romains ont connue sous le nom de *Virga Santonica*. On y fait un grand commerce de sel et de safran. Sa situation est très-avantageuse pour le commerce, ayant l'Océan à l'occident, et la Garonne ou Gironde au sud-est. Cette province ressortit au parlement de Bordeaux. Henri II, roi d'Angleterre, étant maître de la Saintonge par son mariage avec Eléonore, héritiere de Guillaume, comte de Poitiers et dernier duc d'Aquitaine, Jean Sans-Terre, son fils, la donna à sa femme, Isabelle d'Angoulême, qui épousa Hugues, comte de la Marche. Après avoir été conquise par Philippe-le-Bel, sur les Anglais à qui S. Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée encore en toute souveraineté à l'Angleterre : mais Charles V la reconquit et la réunit à la couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis environ 400 ans.

La *Charente* divise la Saintonge en haute, vers le midi, et en basse, vers le Septentrion. La haute-Saintonge est bien plus grande que la basse.

1. *De la Haute-Saintonge.*

SAINTES, sur la Charente : *Capitale*. C'est une ville ancienne, et dont les rues sont étroites et

mal disposées. Elle a une célebre abbaye de Bénédictines, que l'on appelle *les dames de Saintes*, dont l'abbesse a juridiction spirituelle ; un séminaire uni aux prêtres de la Mission ou Lazaristes ; un collége, un monastere d'anciens Bénédictins, et d'autres communautés. On y voit un beau Pont, construit du temps des Romains, sur lequel est un arc-de-triomphe ; et les restes d'un Amphithéâtre. C'est la patrie du P. Amelotte, de l'Oratoire, et du P. le Comte, jésuite.

ROYAN, au Sud-Ouest de Saintes. Cette ville a un bon port à l'embouchure de la Garonne, qui est appellée *Gironde*, depuis le Bec-d'Ambez. Royan appartient à la maison de la Trémoille. Cette ville soutint, en 1622, un long siege contre Louis XIII, qui ne la prit qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Il n'en reste aujourd'hui qu'un fauxbourg.

A l'embouchure de la Garonne, on voit un phare bâti sur un rocher, vis-à-vis de Royan, dont il n'est séparé que par un trajet de quelques minutes. Ce phare est nommé *la tour de Cordouan*. C'est un bâtiment d'une bonne architecture, qui a cent soixante pieds d'élévation. On allume des feux au haut de cette tour, pour éclairer les vaisseaux, qui sans cela, seroient en danger de se perdre la nuit sur les bancs de sable, dont l'embouchure de la Garonne est embarrassée.

Près de Royan, à une lieue environ de cette ville, est le village de SAINT-PALAIS, où il se fait une pêche considérable de sardines. Les pêcheurs les apportent à Royan, et c'est de là qu'elles se distribuent dans la province.

TALMONT, sur la Gironde, principauté qui appartient à la maison de la Trémoille.

PONS, au Sud-Est de Saintes, sur la Suigne, seigneurie très-ancienne, dont les seigneurs se qualifient *sires de Pons*, et ne relevent que du roi. La maniere dont ils rendoient anciennement au roi leur hommage, étoit singuliere. Le sire de Pons,

armé de toutes pieces, ayant la visiere de son casque baissée, se présentoit au roi, et le supplioit de le maintenir dans la possession de ses privileges. Le roi devoit lui donner, par gratification, l'épée qu'il avoit à son côté. Pons appartient aujourd'hui à un prince de la maison de Lorraine, d'une branche cadette de celle d'Armagnac. Il porte le titre de *prince de Pons*.

BARBÉSIEUX, marquisat, au Sud-Est de Pons.

CHALAIS, principauté, au Sud-Est de Barbésieux. Elle appartient à la maison de Taleyrand, qui descend des anciens comtes de Périgord.

2. *De la Basse-Saintonge.*

SAINT-JEAN-D'ANGELI, ville autrefois très-forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'une ancienne abbaye de Bénédictins, fondée en 768. Ses eaux-de-vie sont très estimées.

FRONTENAI, dit L'ABATTU, au Nord-Ouest de Saint-Jean-d'Angeli(*a*). C'étoit une baronnie qui a été érigée en duché-pairie, en 1714, sous le nom de *Rohan-Rohan*, en faveur d'Hercule Mériadec de Rohan, prince de Soubise.

TONNAI-CHARENTE, sur la Charente, principauté qui appartient à la maison de Rochechouart.

TAILLEBOURG, aussi sur la Charente. Cette seigneurie est passée dans la maison de la Trémoille, par le mariage de Louise de Coligny avec un seigneur de cette maison. S. Louis y défit, en 1242, Hugues, comte de la Marche, et les autres seigneurs mécontens, soutenus par les Anglais.

§. II. *De l'Angoumois.*

L'Angoumois a été possédé par les comtes qui

(*a*) Corneille, et quelques Auteurs après lui, nomment ce lieu FRONTENAI ou FONTENAI. C'est une faute. Frontenai l'Abattu ne s'est jamais appellé *Fontenai*. Son nom latin est *Frontenacum*.

reconnoissoient les ducs d'Aquitaine et comtes de Poitiers pour seigneurs suzerains. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs, et appartint depuis à divers seigneurs. Charles V le conquit sur les Anglais, à qui la souveraineté en avoit été cédée, après la prise du roi Jean, et le donna en apanage à son frere Jean, duc de Berri, en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage à son frere Louis. François I, en ayant hérité, l'érigea en duché, en faveur de Louise de Savoie, sa mere. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; et, après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Il fait aujourd'hui partie de l'apanage du comte d'Artois, second frere de Louis XVI, et c'est le nom de son fils ainé.

Cette province est fertile en bleds, en vins, en plantes médicinales et en pâturages. Elle n'a d'autre riviere que la *Charente*, qui prend sa source près de Rochechouart, passe à Sivrai, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes et à Rochefort.

ANGOULÊME, *capitale*. Cette ville a un château très-fort. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. Elle a un beau collège. Charles V avoit ennobli les maires et échevins d'Angoulême; mais les maires sont les seuls qui jouissent maintenant de ce privilege. Cette ville est la patrie du poëte Saint-Gelais; de l'historien Thévet, qui ne jouit pas d'une bonne réputation; et de Balzac, qui a beaucoup perfectionné l'éloquence française.

COGNAC, à l'Occident d'Angoulême, sur la Charente, renommée par ses eaux-de-vie. Cette ville a un château où est né François I. Il est accompagné d'un grand parc et d'un vaste étang. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, qui a publié *les réflexions sur les défauts d'autrui*, et des poëmes, sur *l'amitié et l'art de prêcher*.

Jarnac, sur la Charente, fameuse par la victoire que le duc d'Anjou, frere de Charles IX, y remporta sur les Calvinistes, en 1569. Le prince de Condé y fut tué par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

La Rochefoucault, au Nord-Est d'Angoulême, duché-pairie, érigé par Louis XIII, en 1622. Mais comme le duc de ce nom n'a pris séance au parlement qu'en 1637, il n'est considéré duc et pair que depuis cette année là.

Chabanois, au Nord-Est de la Rochefoucault, bourg qui n'est remarquable que parce qu'il porte le titre de principauté ou de marquisat.

ARTICLE II.

Du Gouvernement de Limosin.

Cette province a au Nord, la Marche; à l'Orient, l'Auvergne; au Midi, le Querci; et à l'Occident, le Périgord,

Philippe-Auguste, qui avoit conquis sur Jean Sans-Terre, plusieurs province de France, dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges vers l'an 1204; mais en 1259, S. Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angleterre, et céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors et d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reste de l'Aquitaine, ou de la Guienne. Enfin, par le traité de Brétigni conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre non-seulement la propriété, mais la souveraineté de Limoges, et de tous les pays voisins, entre la Loire et les Pyrénées. Mais les anglais n'en jouirent pas long-temps et il perdirent, en particulier, le Limosin sous le regne de Charles V. Ainsi, il est réuni à la couronne depuis environ 400 ans.

Le Limosin est peu fertile en bled : il n'y vient guere que du seigle et de l'avoine : il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leur principale nourriture. Il s'y fait un grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papiers et d'étoffes.

Ses principales rivieres sont la *Dordogne*, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne ; et la *Vienne*, qui prend sa source dans le Limosin, et dont on décrit le cours, ci-devant, *page* 142.

La petite riviere de *Vésere* divise le Limosin en haut et bas : le haut est au Nord et à l'Occident de cette riviere, et le bas au Midi et à l'Orient.

I. *Du Haut-Limosin.*

LIMOGES, sur la Vienne, *Capitale*. C'est une grande ville, mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très-bien en émail. Les Sulpiciens y ont un beau séminaire. Il y a aussi un college. C'est la patrie du P. Honoré de Sainte-Marie, carme Déchaussé, qui a écrit sur la critique.

Marc-Antoine Muret, excellent humaniste du XVI.ᵉ siecle, étoit né à *Muret*, près de Limoges.

SAINT-LÉONARD, sur la Vienne, au Nord-Est de Limoges. Cette ville est remarquable par ses manufactures de papiers et de draps.

PIERRE-BUFFIERE, au Sud-Est de Limoges, petite ville, qui porte le titre de premiere baronnie de Limosin, qui lui est cependant disputé par celle de Las-Tour. Elle avoit des seigneurs de son nom, dont la maison est éteinte aujourd'hui.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, au Sud-Ouest, appellée anciennement *Altanum*. Elle a reçu son nom moderne de S. Yrier, qui y a fondé un monastere. Le roi et le chapitre de cette ville en sont seigneurs en partie.

II. *Du Bas-Limosin.*

TULLE sur le Correze. Cette ville est située au

confluent des rivieres de Correze et de Solan, dans un pays environné de montagnes et de précipices. Charles V, pour récompenser la fidélité de ses habitans, leur accorda, en 1370, une exemption de tous impôts. Elle a donné naissance au célebre Etienne Baluze.

UZERCHE, au Nord-Ouest de Tulle, sur la Vésere, qui se jette dans la Dordogne. C'est une ville bien bâtie. Elle a trois paroisses, et une abbaye de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé est seigneur de la ville.

BRIVE, sur la Correze, presqu'au confluent de cette riviere et de la Vésere. Elle est surnommée *la Gaillarde*, à cause de la beauté de sa situation. Il y a un chapitre, et un beau college de Doctrinaires assez bien bâti.

NOAILLES *, bourg près de Brive, érigé en duché-pairie, en 1663, en faveur d'Anne, comte de Noailles. Ce duché est composé des châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat et de Terrasson.

TURENNE. Le maréchal de Turenne l'a rendu célebre. Le duc de Bouillon à qui elle appartenoit, l'a vendue en 1738, au roi, qui l'a réunie à la couronne.

BRIVEZAC, au Sud-Est de Tulle, sur la Dordogne.

VANTADOUR, au milieu de la partie Orientale, duché-pairie érigé en 1589, en faveur de Gilbert de Levis, troisieme du nom. Ce duché est éteint.

USSEL, au Nord-Est de Ventadour. C'est le chef-lieu de cette terre.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Auvergne.

L'AUVERGNE est bornée au Nord, par le Bourbonnois; à l'Orient, par le Forès et le Vélai; au

Midi, par le Gévaudan et le Rouergue ; et à l'Occident, par le Querci, le Limosin et la Marche.

Cette province avoit autrefois des comtes, qui se partagerent vers 1160, en deux branches : l'une continua de prendre le nom de *comtes d'Auvergne*, et l'autre fut connue sous le nom de *dauphins d'Auvergne*. Le comte de Gui II, fut dépouillé de la plus grande partie de son comté, par Philippe-Auguste, en 1210, pour crime de félonie. Cette partie conquise fut réunie à la couronne, sous le nom de *terre d'Auvergne* : elle fut ensuite érigée, en 1360, en duché, qui ayant passé dans la maison des ducs de Bourbon, fut confisqué, en 1525, sur le connétable Charles de Bourbon. Le Dauphiné d'Auvergne, qui étoit aussi échu à la même maison, eut le même sort ; mais le roi le rendit aux héritiers du connétable; et il est entré ensuite dans la maison d'Orléans, qui le possede aujourd'hui. Pour le comté, ayant été laissé à Catherine de Médicis, en 1524, il fut ensuite réuni à la Couronne ; mais Louis XIV l'a cédé au duc de Bouillon, comme partie d'échange pour la principauté de Sédan.

Les principales rivieres de l'Auvergne, sont l'*Allier*, dont nous avons parlé à l'article de Bourbonnois ; et la *Dordogne*, qui prend sa source au mont d'Or, à l'occident d'Issoire, sépare l'Auvergne du Limosin, et se jette dans la Garonne au Bec d'Ambez.

On divise l'Auvergne en haute et basse; la haute est vers le Midi, et la basse vers le Septentrion. Il y a dans cette province beaucoup de montagnes, qui ont d'excellens pâturages, et abondent en herbes médicinales. On voit près du mont d'Or, un lac fort profond, dans lequel, si on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaisse, qui se résout ensuite en pluie. On trouve dans cette même montagne, des eaux minérales, dont les unes sont chaudes, et les autres froides.

I. *De la Haute-Auvergne.*

C'est un pays fort montagneux : il n'est pas fertile en bleds ni en vins ; mais il y a beaucoup de pâturages, on y fait d'excellens fromages.

SAINT-FLOUR, *capitale.*

MURAT, au Nord-Ouest de S. Flour.

AURILLAC, au Sud-Ouest de S. Flour. C'est la ville la plus marchande de toute la Haute-Auvergne. Elle a une collégiale, qui étoit autrefois un monastere fondé par S. Geraud, comte d'Aurillac, et qui a été sécularisé par Pie V, en 1562. Le chef de cette collégiale porte encore le titre d'abbé. Ce monastere a produit de grands hommes, entr'autres Gerbert, le plus grand génie de son temps, précépteur de Robert, fils de Hugues Capet, puis archevêque de Rheims, et enfin pape, sous le nom de Sylvestre II, en 999.

CAUDES-AIGUES, au Midi de S. Flour, ainsi nommé à cause de ses eaux chaudes.

II. *De la Basse-Auvergne.*

La basse Auvergne est beaucoup plus étendue que la haute. Elle se divise en trois parties principales, qui sont : la *basse-Auvergne orientale*, la *Limagne*, et la *basse-Auvergne occidentale.*

I. *La basse-Auvergne orientale*, est située entre la riviere de *Dore* et le pays de Forès, qui la borne au Levant.

TIERS ou THIERN, en est la principale ville. C'est une des plus considérables de l'Auvergne, tant par son commerce, que par le nombre de ses habitans. Elle est chef-lieu d'une ancienne vicomté. S. Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, étoit de la race de ses Vicomtes. Outre l'abbaye de S. Symphorien, qui est de Bénédictins non réformés de l'ordre de Cluni, il y a une collégiale, un séminaire, et un consulat de marchands.

II. La *Limagne*, s'étend des deux côtés de l'Al-

lier, entre la riviere de Dore, qui la borne au Levant, et les montagnes qui sont au Couchant de la ville de Clermont. Elle est extrêmement fertile en grains, abondantes en toutes les choses nécessaires à la vie, et fort peuplée ; elle ne manque que de bois. Ses villes principales sont à la droite de l'Allier, du Nord au Sud.

BILLON, petite ville.

VIC-LE-COMTE, au Sud-Ouest de Billon, sur l'Allier, capitale du domaine des derniers comtes d'Auvergne, qui avoient un palais et une sainte chapelle.

LA CHAISE-DIEU, au Sud-Est de Vic-le-Comte, petite ville, qui doit son origine et son nom à une célebre et riche abbaye de Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye a été chef d'ordre, en ayant eu plusieurs autres sous sa dépendance.

A la gauche de l'Allier, du Nord au Sud, sont :

RIOM, autrefois RICOMAGUS. Elle a été la capitale du domaine des ducs d'Auvergne, qui y avoient leur palais, et une sainte-chapelle. Il y a à Riom, trois collégiales, un collége, gouverné par les PP. de l'oratoire, et plusieurs communautés. Riom a donné naissance à un grand nombre d'hommes illustres, au célebre Génébrad, l'un des restaurateurs de la langue hébraïque ; à Antoine du Bourg, chancelier de France ; au P. Sirmond, savant jésuite ; à Jean Soanen, prêtre de l'oratoire, célebre prédicateur, et ensuite évêque de Senez.

MARINGUE, à l'Orient de Riom. Il se fait un grand commerce de bled, dans cette petite ville, dont M. le duc de Bouillon est seigneur.

CLERMONT, autrefois AUGUSTONÉMETUM, et depuis, URBS ARVERNORUM, *capitale*. Tout son territoire est un beau vignoble et a de bonnes prairies. Cette ville, grande et peuplée, est le séjour de l'intendant. Son église cathédrale ressemble assez à celle de Paris ; mais les tours sont à

une des portes latérales. Il y a dans cette ville plusieurs collégiales, un séminaire de Sulpiciens, un collége, un société littéraire depuis 1747, et plusieurs couvens. L'abbaye de Saint-Allyre, de l'ordre de Saint-Benoît, a été mise en commende en 1764. Clermont a donné naissance au célebre Blaise Pascal, et à Jean Domat, auteur d'un excellent livre, intitulé : *Les lois civiles, dans leur ordre naturel.*

MONTFERRAND, petite ville, qui n'est qu'à un quart de lieue au Nord-Est de Clermont. On avoit projetté de joindre ces deux villes. Quoique le projet n'ait pas eu d'exécution, elles ne forment néanmoins qu'un même corps de communauté, sous le nom de CLERMONT-FERRAND. Il y a une collégiale, une maison de religieux de S. Antoine en Viennois, une commanderie de Malte, et un couvent de cordeliers établi du vivant de Saint François.

ISSOIRE, au Sud-Est de Clermont, presque au confluent de la Couze et de l'Allier. Il y a une abbaye de la congrégation de S. Maur, sous l'invocation de de saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne. L'abbé est seigneur de la ville. Les cardinaux Bohier et du Prat, l'un archevêque de Bourges, l'autre chancelier de France, étoient nés à Issoire.

VODABLE *, petite ville dans les environs et au Sud-Ouest d'Issoire, est le chef-lieu du *Dauphiné d'Auvergne*, qui appartient à M. le duc d'Orléans.

BRIOUDE, sur l'Allier, au Sud-Est d'Issoire. Il y a une célebre collégiale, dont les chanoines font les mêmes preuves de noblesse que ceux de S. Jean de Lyon, et se disent *comtes de Brioude*. La ville de Brioude est assez considérable. Il y a sept paroisses et six communautés religieuses, trois d'hommes et trois de filles. Le chapitre avoit autrefois la juridiction spirituelle dans la ville.

Au Nord-Est de Riom, est situé le duché de Montpensier,

Montpensier, qui appartient aujourd'hui au duc d'Orléans. Le *Dauphiné d'Auvergne*, et la *baronnie de Combrailles*, en dépendent.

AIGUE-PERSE, chef-lieu du duché de Montpensier, à un quart de lieue des ruines du château de ce nom. Il y a deux collégiales, et une abbaye d'Urbanistes. Aigue-Perse est la patrie du chancelier de l'Hôpital.

III. La *basse Auvergne occidentale* est bornée d'un côté, par les montagnes qui sont au couchant de Clermont, et d'un autre côté, par la Marche et le Limosin. Il n'y a de remarquable dans ce canton de l'Auvergne, que le *pays de Combrailles*, qui est situé sur les confins de la Marche. C'est une ancienne baronnie qui a appartenu aux comtes d'Auvergne; et ensuite aux ducs de Montpensier, de la maison de Bourbon, d'où elle a passé au duc d'Orléans. On ne recueille que du seigle dans ce pays; mais on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il est partagé en *Combrailles* proprement dit, et *pays de Franc-Aleu*: tous deux du diocese de Limoges.

EVAUX, est la principale ville du Combrailles. Il y a une maison de chanoines réguliers.

SERMUR, au midi d'Evaux, est le principal lieu du *pays de Franc-Aleu*, qu'on nomme ainsi, à cause des privileges dont il jouit.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Lyonnois.

LE Lyonnois a au Nord la Bourgogne; à l'orient, la Bresse et le Dauphiné; au midi, le Vélai; et à l'occident, l'Auvergne et le Bourbonnois.

Ce gouvernement comprend le *Lyonnois* propre, le *Forès* et le *Beaujolois*.

Le Lyonnois, avec Lyon sa ville capitale, après avoir été soumis aux Romains, passa aux Bourgui-

gnons, et ensuite aux rois de France, qui le céderent, en 955, à Conrad I, roi de Bourgogne : mais après la mort de Rodolphe III, dit le *fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été divisé, les archevêques de Lyon et les comtes de Forès se disputerent long-temps la possession de ce pays, et de la ville de Lyon en particulier. Les derniers en jouirent jusqu'à Gui II, qui les céda à Guichard, archevêque de Lyon, et au chapitre. Ils en furent les maîtres, jusqu'à ce que Philippe-le-Bel acquit, en 1312, de l'archevêque Pierre de Savoie, le temporel de la ville de Lyon, sur laquelle il avoit déjà les droits de souverain. C'est ainsi que le Lyonnois et Lyon sa capitale, ont été réunis à la couronne, après en avoir été séparés.

I. *Le Lyonnois propre.*

Le Lyonnois est fertile en bleds, et sur-tout en vins. Le Rhône le sépare du Dauphiné.

LYON, *capitale.* C'est une ville très-ancienne, belle, grande, très-marchande et bien peuplée. Elle est la seconde du royaume, et ne le cede qu'à Paris. On y compte cinq églises collégiales, treize paroisses, quatre abbayes, cinquante couvens, deux hôpitaux, trois séminaires, un beau college, six portes et quatre fauxbourgs. Elle a deux Académies, l'une des sciences, belles-lettres et arts, formée de deux sociétés, qui ont été réunies par lettres-patentes, en 1758; l'autre des beaux-arts, établie en 1713, qui est destinée à donner des concerts. Lyon est célebre par ses manufactures d'étoffes de soie. Son archevêque est primat des Gaules, et en cette qualité, les métropolitains de Sens, Paris et Tours lui sont soumis. Les chanoines de l'église métropolitaine de Lyon, portent le titre de comtes, et doivent être nobles de quatre races : ils officient la mitre en tête. Il n'y a ni musique ni orgues dans leur église; on ne s'y sert point de livre, tout y est chanté de mémoire.

L'horloge, qui se trouve dans un des bras de la croisée, attire l'attention des curieux. C'est une espece d'obélisque figuré qui s'éleve de terre sur un large piédestal, jusque vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un coq, qui, toutes les fois que l'heure est près de sonner, bat des ailes et fait deux cris. Au-dessous est une représentation mouvante de l'annonciation. Il y a plusieurs cadrans à cette horloge : celui des heures, celui des jours, des mois et de la semaine : celui des planetes qui ont cours réglé. On remarque dans ce dernier, une singularité : il est ovale, et l'aiguille s'alonge et se raccourcit, suivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diametre de l'ovale.

L'Hôtel-Dieu a été fondé vers le milieu du sixieme siecle. La grande infirmerie a 560 pieds de long, et est disposée en forme de croix grecque. Au milieu de cette vaste croisée s'éleve un dôme de 36 pieds de diametre sous lequel est un autel isolé à quatre faces, qui peut être vu des rangs de lits les plus éloignés. L'église répond à la magnificence de cet édifice. L'hôpital de la charité est vaste, et composé de neuf cours, autour desquelles sont de grands corps de logis, destinés aux pauvres, qui y sont séparés suivant leur âge et leur sexe.

L'Hôtel de ville de Lyon est un des plus magnifiques de l'Europe : il le dispute à celui d'Amsterdam, que tout le monde admire. C'est un bâtiment tout neuf, isolé entre quatre rues, et qui forme un quarré très-long. On y arrive par une belle place, nommée *la place des Terreaux*. La façade du bâtiment est un portail et un frontispice superbe, orné d'une galerie en saillie. Le mur qui est au-dessus de la galerie, est orné d'un très-beau medaillon, représentant Louis XIV à cheval. Sous le vestibule, qui est un portique à la Romaine, on voit deux grandes tables de cuivre, ancien monument Romain, trouvé dans l'avant-dernier siecle, et sur lequel est gravé toute entiere, la harangue que fit

l'empereur Claude en faveur des Lyonnois, dans le sénat de Rome, avant d'être parvenu à l'Empire. De ce vestibule, on a le coup-d'œil de deux longues cours qui se suivent et qui sont séparées par de belles arcades, et d'une place que l'on trouve après les deux cours. De la premiere grande cour, on apperçoit, en se tournant, un second portail, aussi magnifique que celui de la rue : on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or, sur un marbre noir, de très-beaux vers de Jules Scaliger à l'honneur de la ville de Lyon. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur et le greffier de la ville, acquierent la noblesse, et la transmettent à leur postérité.

La place de bellecour, ou plutôt de Louis-le-grand, étoit une des plus belles places du royaume; on y avoit élevé une statue équestre de ce monarque, faite par Desjardins. (*a*)

Les dehors de la ville de Lyon, le long du Rhône et de la Saône, qui viennent s'y unir, sont pleins de maisons de campagne charmantes. Il s'est tenu dans cette ville deux conciles généraux : le premier en 1245, sous Innocent IV, et le second, en 1274, sous Grégoire X. S. Pothin, prédécesseur de S. Irenée, l'une des plus grandes lumieres de l'église de France, en a été le premier évêque au milieu du II.e siecle. Lyon est la patrie de Florus, ancien écrivain ecclésiastique; de Dupeyrat, aumônier du roi; du P. Ménestrier, jésuite, savant dans l'histoire et le blason; du P. Sébastien Truchet, carme très-habile mécanicien et de l'Académie des sciences; de Charles Spon, savant médecin; de Jacques Spon son fils, habile antiquaire; et de MM. Falconet, médecins célebres.

LA BRESLE, au nord-ouest de Lyon, petite

(*a*) Elle a été détruite en 1793. Les deux superbes bâtimens qui en faisoient le principal ornement ont été renversés la même année après le siege mémorable que cette ville soutint pendant 63 jours.

ville située dans un fond, au milieu des montagnes.

CONDRIEUX, sur le Rhône, au midi de Lyon, renommé pour ses bons vins.

SAINT-CHAMOND, sur le Giez : c'est une petite ville fort peuplée.

II. *Du Forès.*

Le Forès se trouve à l'occident du Lyonnois : il est traversé par la Loire, et est fertile en bled.

MONTBRISON, *capitale*. On y voit une belle église collégiale, dédiée à la sainte Vierge. C'est la patrie du célebre Jean-Joseph Duguet, qui a beaucoup travaillé sur l'Ecriture Sainte

SAINT-ETIENNE, sur un ruisseau nommé *Furens*, dont les eaux sont très-propres à tremper le fer et l'acier. Ses environs fournissent beaucoup de charbon de terre. Les manufactures de fer et d'acier, et de toutes sortes d'armes, qui y sont établies, en ont fait la ville la plus considérable de tout le pays.

SAINT-GALMIER, au nord de S. Etienne. Il y a près de cette petite ville, une fontaine, dont l'eau a, dit-on, un goût approchant du vin ; quand on la mêle avec du vin, elle l'affoiblit très-peu. Les habitans s'en servent comme de levain, pour pêtrir, et de médecine pour se purger.

FEURS, sur la Loire. Cette ville a donné son nom au Forès. C'est la patrie du célebre anatomiste Duverney.

ROANE, sur la Loire. Les jésuites y avoient un beau college. C'est là que la Loire commence à porter bateau. Roane est la capitale d'un petit pays nommé *Roanès*, qui étoit un duché appartenant à la maison d'Aubusson et de la Feuillade.

III. *Du Beaujolois.*

Ce pays, situé au nord du Lyonnois, est montagneux ; mais les plaines en sont fertiles.

Le dernier seigneur de Beaujeu donna, en 1400, toutes ses terres de Dombes et de Beaujolois à Louis duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, connétable de France, mari de Susanne de Bourbon, qui mourut sans enfans, Louise de Bourbon hérita de la seigneurie de Beaujolois, et la laissa à son fils, appellé depuis *duc de Montpensier.* Elle passa ensuite à mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui l'a donnée par testament, avec ses autres biens, à Philippe I, duc d'Orléans.

VILLE-FRANCHE, *capitale.* Cette petite ville a une belle église collégiale, et une Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, établie en 1679, et confirmée par lettres-patentes, en 1695. C'est la patrie de Claude Bourdelin, célébre chimiste.

BEAUJEU, ville qui a donné son nom à ce petit pays. On voit au-dessus du portail de la principale église, un bas-relief très-ancien, qui représente un de ces sacrifices que les Romains appelloient *Suoveautrilia*, parce qu'on y sacrifioit un porc, une brebis et un taureau.

BELLEVILLE, au sud-est de Beaujeu.

CHARLIEU, à l'occident de Beaujeu.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de Dauphiné.

CETTE province est un corps composé de plusieurs petits états réunis successivement, des débris du troisieme royaume de Bourgogne. Le premier prince particulier qui s'y établit en qualité de comte, l'an 889, se nommoit *Gui* ou *Guigues.* Ses successeurs porterent tous le même nom, et se qualifierent premiérement comtes d'Albon et de Grenoble, et ensuite comtes de Viennois. Gui IV, l'un d'eux, qui vivoit au milieu du XII.ᵉ siecle,

ayant porté le nom de *Dauphin*, ses descendans en firent le nom de leur famille. Il devint un titre de dignité, et enfin il a donné le nom à cette province. Humbert, dernier dauphin de Viennois, la céda à Philippe de Valois, pour 120000 florins d'or. Charles V, petit-fils de ce roi, fut le premier des fils de France, qui, en 1350, porta le nom de Dauphin, avec les armes de France écartelées de celles du Dauphiné. C'étoient les conditions de la vente de cette province. Depuis ce temps-là, le fils ainé du roi de France porte le titre et les armes de Dauphin.

Le Dauphiné s'étend, d'orient en occident, 36 lieues, depuis Sézanne, sur les confins du Piémont et du Dauphiné, jusqu'à Valence; et 40 lieues du septentrion au midi, depuis Saint-Sorlin, dans la Bresse, jusqu'à Mévillons dans les Baronnies.

Il a la Savoie et la Bresse au septentrion; le Piémont à l'orient; la Provence au midi; le Lyonnois et le Vivarais à l'occident.

Depuis 1628, les états du Dauphiné ne s'assemblent plus. On a même établi des élections dans ce pays.

On y trouve plusieurs curiosités naturelles. Les principales sont celles qu'on appelle vulgairement *les sept merveilles du Dauphiné*; mais l'examen qu'on en a fait leur a enlevé ce nom. Nous en parlerons en décrivant les lieux de cette province où elles se rencontrent.

Ses rivieres les plus remarquables sont la *Durance*, l'*Isere* et le *Drac*.

La *Durance* prend sa source à l'extrémité du Briançonnois, au Mont-Genevre, passe près d'Embrun, de là à Sisteron; et, après avoir reçu plusieurs petites rivieres, elle se jette dans le Rhône, au-dessous d'Avignon.

L'*Isere* a sa source vers les confins du Piémont et de la Savoie, où elle arrose Monstiers et Montmélian, entre ensuite dans le royaume par le Dau-

phiné, passe à Grenoble, à Romans, et se décharge dans le Rhône au dessus de Valence.

Le *Drac* prend sa source au nord-ouest d'Embrun, traverse une grande partie du Dauphiné, et se jette dans l'Isere au-dessus de Grenoble.

On divise le Dauphiné en haut et bas : le haut à l'orient ; le bas à l'occident.

Le haut Dauphiné est un pays montagneux, ce qui fait que l'hiver y dure long-temps ; il ne laisse pas d'être fertile. Les vallées produisent assez de grains, et les montagnes d'excellens pâturages et quantité de simples très-utiles. Les montagnes qui sont vers Briançon, sont couvertes de *mélèse*, arbre qui ne porte ni fleurs ni fruits ; mais qui produit la Manne, le Benjoin et l'Agaric, espece d'excrescence qui vient sur son écorce, et dont on se sert en médecine, et pour la teinture en écarlate.

Le bas-Dauphiné, le long du Rhône, est plus fertile ; il a sur-tout beaucoup d'olives, du bled et du vin.

§. I. *Du haut-Dauphiné.*

Il comprend six petits pays : deux au nord, le *Graisivaudan* et le *Royanès* : deux au midi, les *Baronnies* et le *Gapençois* ; deux à l'orient, l'*Embrunois* et le *Briançonnois*.

1. *Le Graisivaudan.*

GRENOBLE, sur l'Isere, *capitale.* Son évêque prend la qualité de prince de Grenoble. Cette ville est ancienne : on l'appelle en latin *Gratianopolis*, parce qu'elle a été, dit-on, rétablie par l'empereur Gratien. Les Oratoriens ont le séminaire. Il y a à Grenoble un college, une collégiale nommée *Saint-André*, et nombre de maisons religieuses, avec un hôpital-général bien bâti, qui ne fait qu'un même corps avec les autres hôpitaux et les mêmes administrateurs ; un arsenal, qui est une espece de petite citadelle, un beau cours, un mail et des fortifications faites par le chevalier de Ville. C'est

la patrie de Chorier, d'Allard, et du président Bourchenu de Valbonnais, historien, ainsi que du jurisconsulte Explili.

On remarque près de Grenoble, les restes d'une tour, appellée *la tour sans venin*, parce qu'on n'y a, dit-on, jamais vu d'insectes vénimeux, et que ceux qu'on y a porté quelquefois, s'en sont retirés aussi-tôt. Cette tour, qui est la premiere merveille du Dauphiné, a été chantée en vers latins, ainsi que les suivantes, par le président Denis Salvaing de Boissieu.

A trois lieues de Grenoble, on rencontre ce qu'on appelle *la fontaine ardente*, qui est la seconde merveille du Dauphiné. Suivant un habile observateur, qui a été sur les lieux, cette *fontaine ardente* n'est qu'un terrain de huit pieds de long sur quatre de large, qui vomit des flammes rouges et bleues, de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brûlent le papier, la paille, le bois; il n'y a que la poudre à tirer qui n'y prend point feu.

Au midi de Grenoble, à huit lieues, on trouve une montagne, qu'on appelle *la montagne inaccessible*: c'est la troisieme merveille du Dauphiné. On la disoit différente des autres, large par en haut, et finissant en pointe par le bas. Quelques auteurs même rapportent comme une chose merveilleuse, qu'on l'a montée du temps de Charles VIII, et qu'on a trouvé sur son sommet, une plaine d'un quart de lieue, sur quatre cents pas de large, et un troupeau de chamois qui paissoient dans une agréable prairie. Mais ce n'est qu'un rocher escarpé planté sur une montagne ordinaire, et même il n'a point la figure d'une pyramide renversée. (*Mémoires de l'académie des sciences*, 1703, *page* 26.)

SASSENAGE. * Ce village situé près le confluent de l'Isere et du Drac, est célebre par ses excellens fromages, et par les curiosités qui s'y remarquent.

On y admire deux caves creusées dans un rocher, que les habitans appellent *Tines* ou *Cuves*, qui sont

vides, dit-on, toute l'année, excepté le six janvier qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes sont la quatrieme merveille du Dauphiné. La cinquieme se voit dans les montagnes de Sassenage ; ce sont de petites pierres qui servent à faire sortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles sont blanches ou d'un gris obscur, et de la grosseur d'une lentille.

Au septentrion de Grenoble, et à trois lieues, est *la grande Chartreuse*. C'est le chef-d'ordre des Chartreux, et la résidence du prieur ou général de tout l'ordre. Ce lieu fut donné, l'an 1084, à saint Bruno par saint Hugues, évêque de Grenoble. On y reçoit tous les étrangers qui se présentent ; ils peuvent y demeurer pendant trois jours. Cette solitude, quoiqu'affreuse par les montagnes qui l'environnent, et les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manque néanmoins de rien : il y a toujours des mulets qui vont et viennent pour y porter toutes sortes de provisions.

BARRAUX. *Fort*, au nord-est de la grande Chartreuse.

LAMURE, au midi de Grenoble.

Sur les confins du Graisivaudan, près de l'Embrunois et du Gapençois, est le pays de *Champsaur*, qui portoit autrefois le titre de duché. C'est un pays de montagnes.

SAINT-BONNET, sur le Drac, est la ville principale du Champsaur. Louis XIII l'ayant démembrée à perpétuité de son domaine de Dauphiné, la donna au connétable de Lesdiguieres, qui l'unit à son duché.

LESDIGUIERES, au nord-ouest de Saint-Bonnet, bourg avec titre de duché-pairie, érigé en 1611, en faveur de François de Bonne, qui en étoit seigneur. La maison d'Hostun ou de Tallard, possede cette terre depuis 1719.

2. *Le Royanès.*

PONT-DE-ROYAN, *capitale*, marquisat.

3. *Les Baronnies.*

Ce pays est ainsi appellé, des deux baronnies de Mévillons et de Montauban.

LE BUIS, *capitale* de la baronnie de Mévillons, C'est une ville assez bien bâtie, sur l'Aurez. Elle est du diocese de Vaison.

MÉVILLONS, ville du diocese de Gap.

MONTAUBAN.

NIHONS, sur la riviere d'Aigues : elle a un beau pont d'une seule arche. Cette ville est du diocese de Vaison.

4. *Le Gapençois.*

GAP, *capitale*. C'est une ville ancienne, sur la petite riviere de Bène : elle a un bon château.

SERRES, assez jolie ville, sur le Buch.

TALLARD, au midi de Gap, sur la Durance, duché-pairie, érigé en 1715, en faveur de Marie-Joseph d'Hostun, et éteint en 1755.

5. *L'Embrunois.*

EMBRUN, *capitale*, sur la Durance. L'archevêque partage la juridiction avec le roi. La cathédrale et le palais archiépiscopal sont remarquables. Il y a un college et plusieurs communautés.

GUILLESTRE, au nord-est d'Embrun.

MONT-DAUPHIN, *place forte*, auprès de Guillestre, à l'Ouest.

6. *Le Briançonnois.*

BRIANÇON, *capitale*. Elle est située sur une montagne, au pied de laquelle coulent deux gros ruisseaux, l'un nommé la *Dure*, et l'autre l'*Anse*, qui forment la *Durance*. C'est la patrie d'Orance Finé, mathématicien célebre, mort à Paris, en 1555.

Auprès de cette ville on recueille de la manne sur une espece de pin ; c'est la sixieme merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, et se fond aux prémiers rayons du soleil : elle n'est jamais plus

abondante, que lorsque les chaleurs sont excessives.

A quelque distance de Briançon, on voit une roche percée, nommée *Pertuis-Rostang*. Au dessus de l'entrée, on lit cette inscription : *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.*

§. II. *Du bas-Dauphiné.*

Il comprend quatre petits pays, le *Viennois*, le *Valentinois*, le *Tricastin*, le long du Rhône ; le *Diois*, à l'Orient du Valentinois.

1. *Le Viennois.*

VIENNE, sur le Rhône, *capitale*. Cette ville est très-ancienne : son église et celle de Lyon sont les premieres églises chrétiennes des Gaules. Sa cathédrale, quoique gothique, est fort belle. Son archevêque prend le titre de primat des primats. Il s'est tenu à Vienne, en 1311, un concile, qui est le quinzieme général : l'ordre des Templiers y fut aboli. Vienne est renommée pour ses lames d'épée. Les prêtres de l'Oratoire ont le séminaire. Il y a une église collégiale, un college et plusieurs communautés. C'est la patrie de M. Leriget de la Faye, célebre mécanicien.

ROMANS, sur l'Isere. Cette ville est dans un beau pays et dans une agréable situation. Elle doit son origine à un célebre monastere, fondé au commencement du IX.e siecle. Les moines ont été sécularisés dans la suite, et la Mense Abbatiale réunie à l'archevêché de Vienne.

SAINT-MARCELLIN.

SAINT-ANTOINE, * bourg à deux lieues de Saint-Marcellin, connue par la célebre abbaye du même nom, chef-d'ordre des chanoines réguliers hospitaliers dits *de Saint-Antoine*. Boniface VIII sépara à perpétuité, de la dépendance de *Montemajor*, le monastere de saint-Antoine, l'érigea en abbaye chef-d'ordre, et il en créa premier abbé, le prieur Aimar de Montaigu, par sa bulle donnée en 1297. Neuf ans après, le dauphin Humbert accorda à cet

abbé le droit de présider aux états de Dauphiné, après l'évêque de Grenoble. Il a seul dans son ordre, le titre d'abbé ; les supérieurs des autres maisons, n'ont que celui de ministre ou de commandeur. L'église de Saint-Antoine est la plus belle du Dauphiné.

LA TOUR-DU-PIN, à l'orient de Vienne. C'est des seigneurs de ce lieu que sont venus les princes dauphins de la troisieme et derniere race.

CREMIEU, au nord-ouest de la Tour-du-Pin. C'est une petite ville, près de laquelle se trouve la grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui est la septieme merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette grotte est haute de plus de 50 toises, et large d'environ 60 ; mais elle se retrécit peu-à-peu.

LE PONT-BEAUVOISIN, sur les confins de la Savoie, à qui en appartient la partie orientale.

2. *Le Valentinois.*

C'est un duché-pairie donné par Louis XIII, au prince de Monaco, en 1642. Il appartient aujourd'hui à la maison de Matignon, qui a hérité des biens de cette maison.

VALENCE, sur le Rhône, *capitale*. Cette ville est assez grande et bien bâtie ; son château est assez fort : elle avoit une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, dits *de S. Ruf*, chef d'ordre autrefois célebre, qui a donné plusieurs papes à l'église. L'université de Valence fut fondée en 1454, par Louis XI, n'étant encore que dauphin.

MONTELIMAR, près du Rhône, au midi de Valence. C'est une jolie ville qui a une ancienne citadelle, des récollets, et d'autres couvents. La ville d'ORANGE et son territoire, qui sont enclavés dans la Provence (ou le Comtat) dépendent de l'élection de Montelimar.

3. *Le Tricastin.*

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

PIERRE-LATTE, au nord-ouest de Saint-Paul. Ce bourg appartient au prince de Condé.

4. Le Diois.

DIE, sur la Drome. Le pape Innocent XII, à la priere de Louis XIV, sépara cet évêché, en 1692, de celui de Valence, auquel il avoit été uni très-long-temps.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Guyenne.

CE gouvernement est le plus grand du royaume. Il est borné au nord par la Saintonge, l'Angoumois, le Limosin et l'Auvergne ; à l'orient, par le Languedoc ; au midi, par la Basse-Navarre, le Béarn et les Pyrénées ; à l'occident, par l'Océan. Il comprend la *Guyenne* et la *Gascogne*.

La *Guyenne* a eu anciennement des souverains, qui porterent le nom de rois d'Aquitaine, depuis celui de ducs. Eléonore, fille et héritiere de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII, roi de France. Ayant été répudiée par ce prince, en 1152, Henri II, roi d'Angleterre, l'épousa, et devint ainsi maître de cette belle province, qui, après avoir été long-temps disputée entre les Anglois et les François, a été enfin réunie au royaume sous Charles VII, en 1451.

Le duc de Guyenne étoit le troisieme duc et pair séculier : au sacre des rois, celui qui le représente, porte la premiere banniere quarrée.

Les rivieres principales de cette province, sont, avec la *Garonne* et la *Dordogne*, dont nous avons déjà parlé, l'Adour et le Lot.

L'*Adour* prend sa source dans les montagnes du Bigorre, passe à Bagneres, à Tarbe, à Aire, à Dax, et va se jetter dans l'Océan à Bayonne.

Le *Lot* prend sa source dans le Gévaudan, passe

à Cahors et va se jetter dans la Garonne, au-dessous de Clerac.

Cette province est riche, et rapporte abondamment du bled, des fruits et d'excellens vins.

§. I. *De la Guyenne.*

La Guyenne est presque toute au septentrion de la Garonne ; elle comprend six pays : la *Guyenne* propre ou le *Bourdelois*, le *Bazadois*, le *Périgord*, l'*Agénois*, le *Querci* et le *Rouergue*.

I. *La Guyenne propre.*

Ce pays est plus fertile en vins qu'en bleds ; ses vins sont durs ; mais ils deviennent excellens lorsqu'ils ont été transportés par mer. On estime surtout les vins de Grave. Les Anglois et les Hollandois en chargent plusieurs vaisseaux tous les ans.

BOURDEAUX, sur la Garonne, *capitale.* C'est une belle ville, grande, riche et marchande. Elle est commandée par trois forts, qui sont le *château de Ha*, le *Château-Trompette*, construits en 1461, par les ordres de Charles VII ; et le *fort Saint-Louis*, bâti par Louis XIV, en 1676. L'église métropolitaine, sous l'invocation de S. André, n'est pas une des moins belles de France. L'archevêque de Bourdeaux se qualifie primat d'Aquitaine. Il y a à Bourdeaux, une abbaye de bénédictins, une belle chartreuse, un séminaire, régi par les prêtres de la Mission, ou *lazaristes*, le college de Guyenne, un autre college et beaucoup d'autres communautés. Il n'y en a aucune dont la maison et l'église soient aussi-bien bâties que celle des dominicains. Bourdeaux a un très-beau port, formé en demi-lune. Près la porte du chapeau-rouge, est une magnifique place, ornée de superbes édifices, et d'une très-belle statue érigée depuis quelques années en l'honneur de Louis XV. Bourdeaux a une

Académie des sciences, et belles-lettres et des arts, établie en 1713. C'est la patrie de S. Paulin, évêque de Nole, et du fameux Ausone son maître, poëte et orateur distingué. Le célebre président de Montesquieu est né au château de *la Bréde*, près de Bourdeaux.

LIBOURNE, à l'orient de Bourdeaux, au confluent de l'Isle et de la Dordogne.

Près de là est *le Bec-d'Ambez*, au confluent de la Dordogne et de la Garonne : c'est un passage quelquefois dangereux.

BOURG, petite ville sur la Dordogne, avec un petit port.

FRONSAC, sur la Dordogne, duché-pairie érigé en 1608, en faveur de François d'Orléans, comte de Saint-Paul, et rétabli en 1634, en faveur du cardinal de Richelieu, et de sa famille.

BLAYE, au nord de Bourdeaux. Cette ville a une citadelle qui commande la riviere.

COUTRAS, au nord de Libourne, fameuse par la victoire que Henri IV y remporta sur la ligue, en 1587. Elle est vers le confluent des rivieres de Drosne et de l'Isle.

Au pays de *Médoc*, au nord-ouest de Bourdeaux :

L'ESPARE, petite ville qui a donné son nom à un seigneur de la maison de Foix.

II. *Le Bazadois.*

Il est assez fertile en bleds, en vins et en fruits.

BAZAS, *capitale.*

LANGON, sur la rive gauche de la Garonne. Cette ville est fameuse pour ses bons vins.

LA RÉOLE, sur la rive droite du même fleuve. C'est une petite ville fort jolie.

CAUMONT, * sur la Garonne, petite ville, d'où les ducs de la Force tirent leur origine et leur nom.

CASTELGELOUX, à l'orient de Bazas.

III. *Le Périgord.*

C'est un pays montagneux et couvert de bois ; il n'est fertile qu'en noix, en gibier, en trufes et en châtaignes. Il a des mines de fer, qui y produisent un assez grand commerce. Il ressortit au parlement de Bourdeaux.

On le divise en haut et bas Périgord : le haut à l'occident, le bas à l'orient.

1. *Le haut-Périgord.*

Périgueux, *capitale*. Elle est sur l'*Isle*, riviere qui prend sa source dans le Limosin, et se jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette ville les restes d'un amphithéâtre des Romains. Elle est renommée par ses pâtés de perdrix. C'est la patrie du savant Aimar Rançonnet, président au parlement de Paris, fameux par ses malheurs et ceux de sa famille. Il se fit mourir lui-même, outré de se voir enfermé à la Bastille par le crédit des Guises ; sa femme fut tuée d'un coup de foudre ; son fils fut exécuté à mort, et sa fille mourut sur un fumier.

Mucidan, au sud-ouest de Périgueux, près de la riviere de l'Isle.

Bergerac, au sud-est de Mucidan, sur la Dordogne : elle est défendue par un bon château.

La Force, à l'ouest de Bergerac, duché-pairie érigé en 1637, en faveur de Jacques Nompar de Caumont, maréchal de France.

2. *Le bas-Périgord.*

Sarlat, *capitale*, entre la Vésere et la Dordogne. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette ville tire son origine d'une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les Bénédictins qui composoient le chapitre, ont été sécularisés par Pie IV.

Biron, au sud-ouest de Sarlat : duché-pairie érigé en 1598, en faveur de Charles de Gontaut.

Ce seigneur ayant été décapité en 1602, le duché fut éteint, et il n'a été rétabli qu'en 1723.

MONTIGNAC, au nord-ouest de Sarlat, sur la Vésere.

IV. *L'Agénois.*

C'est le pays le plus fertile de la Guyenne : il fournit du bled et du vin à plusieurs provinces.

AGEN, sur la Garonne, *capitale*, ville très-ancienne. Outre le chapitre de la cathédrale, appellée *Saint Etienne*, elle en a encore un autre, nommé de *S. Caprasi*, plusieurs communautés et un college. Le séminaire est aux Lazaristes. C'est la patrie de Joseph Scaliger, fameux par son érudition.

PORT-SAINTE-MARIE, au nord-ouest d'Agen.

VILLENEUVE-D'AGENOIS, sur le Lot, au nord.

CLERAC, sur le Lot. Cette ville doit son commencement à un monastere de bénédictins, sécularisés sous le pontificat de Clément VIII, et le regne de Henri IV, qui fit unir sa mense abbatiale au chapitre de S. Jean de Latran à Rome. On y fait commerce de vin et d'eau-de vie : il avoit autrefois du tabac fameux.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot se jette dans la Garonne, duché-pairie érigé pour la seconde fois en 1638, en faveur de Marie de Vignerod, niece du cardinal de Richelieu. Il a été rétabli en 1731, pour Armand-Louis du Plessis-Richelieu.

TONNEINS, * au nord-ouest d'Agen, petite ville sur la Garonne. C'est le chef-lieu du duché-pairie de la Vauguyon, érigé par lettres-patentes, en 1758, enrégistrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen, comte de la Vauguyon, gouverneur des enfans de France, qui est mort en 1772.

MARMANDE, sur la Garonne. Cette ville fait un grand commerce de bleds et de vins.

SAINTE-FOI, sur la Dordogne.

DURAS, au sud de Sainte-Foi, duché héréditaire érigé en 1689, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, et en pairie en 1755.

V. *Le Querci.*

Il est très-fertile en bleds, en vins et en fruits, sur-tout en pruneaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en sont estimées. Il est du ressort du parlement de Toulouse.

On le divise en haut et bas : le haut est au septentrion du Lot, et le bas au midi.

1. *Le haut-Querci.*

CAHORS, sur le Lot, *capitale* de tout le Querci, et en particulier du haut. L'église cathédrale est dédiée à Saint Etienne. Il y a dans cette ville plusieurs communautés religieuses, et un college. Les prêtres de la Mission y ont un beau séminaire. On voit hors de Cahors un reste d'amphithéâtre des Romains. C'est la patrie du pape Jean XXII, et de Clément Marot, célebre poëte françois.

FIGEAC, au nord-est de Cahors, sur la riviere de Séle. Cette ville doit son origine à une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fondée en 755, par le roi Pepin, et sécularisée sous Paul III, au commencement du XVI.e siecle.

GOURDON, au nord de Cahors.

2. *Le bas-Querci.*

MONTAUBAN, sur le Tarn, à l'extrémité méridionale, près du Languedoc, *capitale* du bas-Querci. Jean XXII y érigea, en 1317, un évêché, dont il créa premier évêque, l'abbé du monastere, nommé *Mons-Aureolus*, ou l'abbaye de Saint Théodat. La ville de Montauban a tiré son origine de cette abbaye. Son église cathédrale est rebâtie depuis peu. Cette ville, qui est belle, marchande, et renommée pour ses petites étoffes nommées *Cadis-*

daignan, est sur une hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorsque les calvinistes en étoient les maîtres ; mais on a rasé ses fortifications. Une partie du diocese est dans le Languedoc, et en conséquence l'évêque a séance aux états. Montauban a une académie de belles-lettres, érigée en 1752, un séminaire des prêtres de la Mission, un college, et plusieurs communautés.

MOISSAC, sur le Tarn. Cette ville a une riche abbaye, qui a été sécularisée, c'est-à-dire, que les religieux, qui étoient bénédictins, sont devenus chanoines séculiers. Il y a un collége de doctrinaires, et d'autres communautés.

LAUSERTE, au nord de Moissac.

VI. *Le Rouergue.*

C'est un pays de montagnes, mais les vallées sont fertiles principalement en pâturages : on y nourrit beaucoup de bestiaux, sur-tout des mulets qu'on conduit en Espagne : c'est le principal commerce de ce pays, qui dépend du parlement de Toulouse.

On le divise en comté de Rouergue, et en haute et basse Marche.

Ses principales rivieres sont le Lot, le Tarn et l'Aveirou. On a parlé ci-devant du Lot, *page* 206.

Le *Tarn* prend sa source à l'extrémité du Gévaudan, passe a Milhaud, à Albi, à Montauban, et se jette dans la Garonne, au-dessous de Moissac, dans le Querci.

L'*Aveirou* traverse tout le Rouergue, passe à Ville-Franche, et se jette ensuite dans le Tarn.

1. *Le Rouergue.*

RODEZ, sur l'Aveirou, *capitale* du comté et de tout le Rouergue. C'est une assez grande ville. Il y a un beau college, un séminaire, et nombre de couvens. C'est la patrie du P. Annat, jésuite.

ENTRAIGUES, au nord de Rodez.

2. *La Haute-Marche.*

MILHAUD, sur le Tarn, au Sud-Est de Rodez, *capitale*. Cette ville a plusieurs maisons religieuses, entr'autres des carmes, qui ont le college. On croit que c'est la patrie de Théodat de Gozon, grand-maître de l'ordre de Malte.

VABRES, sur la riviere de Dourdan, au Sud-Quest de Milhaud. C'étoit autrefois une abbaye de bénédictins.

3. *La Basse-Marche.*

VILLE-FRANCHE, à l'Occident de Rodez, *capitale*, sur l'Aveirou. Il se fait en cette ville un grand commerce de toiles. Il y a un chapitre, un assez beau college de doctrinaires, d'autres communautés religieuses et plusieurs chapelles de pénitens.

NAJAC, sur l'Aveirou. Il y a près de cette ville une mine de cuivre.

§. II. *De la Gascogne.*

La Gascogne comprend huit petits pays : les *Landes*, à l'Occident : le *Condomois*, au Nord-Est ; l'*Armagnac*, dans le milieu ; la *Chalosse*, et le *Pays des Basques*, au Sud-Quest ; le *Bigorre*, au Midi ; le *Cominge* et le *Couserans*, au Sud-Quest.

I. *Les Landes.*

Elles sont vers la mer, et ont le pays des Basques au Midi : c'est une région peu fertile, et qui n'est guere peuplée.

DAX ou plutôt ACQS, sur l'Adour, *capitale*. Cette ville est assez grande : ses eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains. On tient tous les samedis, dans un fauxbourg de cette ville, un marché considérable, sur-tout pour la cire et la résine. (*a*)

(*a*) La résine est le suc ou la seve du pin, auquel on fait une incision. Quand elle est dure on la nomme *résine* ; celle qui est fluide, s'appelle *térébenthine*.

TARTAS, petite ville assez bien bâtie et agréablement située.

ALBERT, au Nord de Tartas, duché qui appartient au duc de Bouillon, et qui lui a été cédé, avec d'autres terres, en 1651, pour la principauté de Sédan. C'est par-là qu'il est duc et pair de France.

II. *Le Condomois.*

Ce pays produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

CONDOM, sur la Baise, *capitale*, avec un college de l'oratoire. Son évêché a été érigé par Jean XXII, en 1317. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France; de Blaise de Montluc, capitaine illustre et historien; du P. Gaichies de l'oratoire, dont on a des maximes sur la chaire.

NÉRAC, au Nord de Condom, sur la Baise, qui la divise en deux parties, *le grand* et *le petit Nérac*. C'est le chef-lieu du duché d'Albert.

GABARET, à l'Occident de Condom, *capitale* du pays de *Gabardan*.

III. *L'Armagnac.*

Il est très-fertile. On le divise en haut et bas; le haut est fort resserré, et ne renferme que le territoire des villes d'Auch et de Lectoure. Le bas contient l'*Armagnac* particulier, l'*Estarac*, le pays de *Riviere* et de *Verdun*, le comté de *Gaure*, etc.

Le comté d'Armagnac a eu autrefois ses comtes particuliers, qui se sont rendus célebres, sur-tout dans le XIV.e siecle. Réuni à la couronne par Henri IV, il en a été démembré par Louis XIV, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, pour lui et ses enfans mâles.

AUCH, sur le Gers, *capitale*. La cathédrale est très-belle; on en admire sur-tout les vitraux et les stalles. Le roi, comme comte d'Armagnac, est le premier des cinq chanoines honoraires; les autres sont les barons de Montaut, de Pardaillan, de

Montesquiou et d'Ysle. Cette ville a un séminaire et un college. Elle est partagée en haute et basse. On monte à la haute par un escalier de deux cents marches. C'est près d'Auch, au village de *Cassagnebère*, qu'est né le fameux cardinal d'Ossat.

LECTOURE, sur le Gers, au Nord-Est d'Auch. Cette ville a un bon château et plusieurs couvens. Elle est chef-lieu d'un petit pays, nommé *Lomagne*.

LAVIT, au Nord-Est de Lectoure.

A l'Orient d'Auch, on trouve le petit pays de *Verdun*.

VERDUN, sur la Garonne, *capitale*. C'est une ville assez belle et assez peuplée.

L'ISLE-JOURDAIN, au Sud-Ouest de Verdun. Cette ville, la principale du pays de *Riviere*, a reçu le nom qu'elle porte, parce qu'elle est située dans une isle formée par la petite riviere de *Save*, et qu'elle a appartenu à des comtes nommés *Jourdain*.

GIMONT, petite ville sur la riviere de Gimont, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

FLEURANCE, au Nord d'Auch, sur le Gers, chef-lieu du comté de *Gaure*.

MIRANDE, au Sud-Ouest d'Auch, *capitale* de l'*Estarac*.

CASTELNAU-DE-MAGNOAC, sur le Gers, au Sud-Est de Mirande, petite ville dans le pays des Montagnes, ou des Quatre-Vallées.

IV. *La Chalosse.*

Ce pays se divise en trois parties : savoir, la *Chalosse propre*, le *Tursan* et le *Marsan*.

SAINT-SEVER, sur l'Adour, est la *capitale* de la Chalosse propre. C'est une des plus jolies villes de la Gascogne. Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée en 982, par un duc de Gascogne. C'est la patrie de Dom Martianay, qui a donné la derniere édition de S. Jérôme.

AIRE, sur l'Adour, *capitale* du *Tursan*.

GRENADE, sur la même riviere.

MONT-DE-MARSAN, sur la Médouse, au Nord-Ouest de Grenade, *capitale* du vicomté de *Marsan*, qui appartenoit aux princes de Béarn.

ROQUEFORT.

V. *Le Pays des Basques.*

Il n'est guere fertile en bleds ni en vins; mais il abonde en fruits : on y fait d'excellent cidre. Il comprend le *Labour* et le *vicomté de Soule*.

1. *Le Labour.*

BAYONNE, sur l'Adour, *capitale*, *place forte*, *port*. C'est une ville riche et très-marchande, qui est défendue par une forte citadelle. Elle a nombre de communautés religieuses; les doctrinaires ont le séminaire. Les juifs y ont une synagogue. Bayonne est renommée pour ses bons jambons. C'est la patrie de Jean du Verger de Hauranne, et de Barcos, son neveu, successivement abbés de S. Cyran.

SAINT-JEAN DE LUZ, *port*, au voisinage de l'Espagne, qui est séparée de la France par la riviere de Bidassoa. Ce fut dans une isle de cette riviere, que se tinrent les conférences pour la paix des Pyrénées, en 1659, et pour le mariage du roi Louis XIV.

2. *Le Vicomté de Soule.*

Il est entre la Basse-Navarre et le Béarn.

MAULÉON en est la *capitale*. C'est la patrie de Henri Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des annales ecclésiastiques de Baronius.

V I. *Le Bigorre.*

Ce pays est peu fertile : mais il abonde en gibier, et fournit d'excellens chevaux, qu'on appelle *chevaux d'Espagne*, parce qu'ils en viennent. Il s'y trouve du marbre très-fin, du jaspe et de l'ardoise.

TARBE, *capitale*, sur l'Adour. Cette ville est assez

assez peuplée, et a un château pour sa défense. Son évêque est président des états du Bigorre. Les doctrinaires y ont un college considérable.

VIC DE BIGORRE, bourg près de l'Adour, au nord de Tarbe.

BAGNERES et BARÈGES, au sud, sont deux bourgs très-renommés par leurs eaux chaudes.

CAUTERÈS *ou* COTERETZ, * à l'occident de Barèges, lieu fameux par ses eaux minérales.

ANTIN, * au nord-est de Tarbe. C'est un marquisat, qui avoit été érigé en duché-pairie, en 1711, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan marquis d'Antin. Ce duché est éteint depuis 1757.

VII. *Le Cominge.*

Il est assez fertile : son principal commerce consiste en grains, en bestiaux, et sur-tout en mulets. Il s'y trouve de beau marbre.

SAINT-BERTRAND, près de la Garonne, au midi, *capitale*. Cette petite ville, bâtie en 1100, par S. Bertrand, évêque de Cominge, est située sur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne ville de Cominge, détruite en 585, par Gontran, roi de Bourgogne. Son évêque a séance aux états de Languedoc; parce que ce gouvernement renferme une partie de son diocese.

SAINT-GAUDENS, sur la Garonne, au nord-est de Saint-Bertrand. Cette ville est la capitale du *Nebouzan*, petite contrée qui a ses états particuliers, et qui s'étend aussi dans l'Armagnac.

LOMBEZ, au nord de Saint-Gaudens, sur la Save. C'étoit une abbaye de chanoines réguliers, qui a été érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Il est suffragant de Toulouse.

L'ISLE-EN-DODON, sur la même riviere.

MURET, * à l'orient de Lombez, sur la Garonne. Cette ville est fameuse par la bataille donnée en 1213, entre Simon, comte de Montfort, chef des

Croisés, et le comte de Toulouse, qui y fut battu: ce prince étoit fauteur des Albigeois.

VIII. *Le Couserans.*

Ce pays est assez semblable à celui de Cominge.

SAINT-LIZIER, suffragant d'Auch. L'évêque de Couserans réside en cette ville depuis que Bernard, comte de Cominge, a détruit la ville de Couserans, vers l'an 1306.

SAINT-GIRONS, au sud de Saint-Lizier.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Béarn.

CE gouvernement comprend le *Béarn* et la *Basse-Navarre.*

I. *Du Béarn.*

La principauté de Béarn, qui étoit d'abord une vicomté au IX.e siecle, appartenoit à Henri IV, avec la Navarre, quand il parvint à la couronne. Louis XIII, son fils l'a réunie, en 1620, à la France, avec la partie de la Navarre, qui avoit été possédée par les princes de la maison d'Albert. C'est un pays montagneux, et qui ne produit guere que du millet et de l'avoine; cependant, en quelques endroits, il est assez fertile en bleds et en excellens vins. Les vallées ont d'excellens pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux.

PAU, *capitale.* Cette ville n'est pas grande, mais bien bâtie et située sur une hauteur, au pied de laquelle passe le *Gave Béarnois* ou *de Pau.* Elle a un beau college. En 1716, un incendie consuma le palais et les archives de la province. Pau a une académie royale des sciences et beaux arts, érigée en 1720. Son université a été instituée en 1722. Henri le grand naquit dans son château, le 13 décembre 1553. Cette ville est aussi la patrie du P. Pardies, jésuite, célebre mathématicien.

OLÉRON, au sud-ouest de Pau, sur le *Gave d'Oléron*. Cette ville est assez belle et peuplée.

SAINTE-MARIE, * petite ville près d'Oléron, où est la cathédrale et la résidence de l'évêque.

NAVARREINS, sur le *Gave d'Oléron*, place fortifiée par Henri d'Albert, grand-pere maternel de Henri IV, roi de Navarre, qui y avoit établi l'arsenal et le magasin d'armes de toute la province.

LESCAR, au nord-ouest de Pau. C'est une assez belle ville. Son évêque est président-né des états de Béarn, et conseiller au parlement de Pau.

ORTHEZ, sur le *Gave de Pau*. Cette ville est une des principales du Béarn. La reine, Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, y avoit fondé, pour les calvinistes, une université, qui a subsisté jusqu'au regne de Louis XIV.

Le célebre M. de Marca, qui est mort archevêque de Paris, en 1662, étoit du Béarn, ainsi que le ministre de la Placette.

II. *De la basse-Navarre.*

Cette contrée est une petite partie du royaume de Navarre : en 1512, Ferdinand, roi d'Aragon, s'empara de l'autre partie, qui est au-de là des Pyrénées, du côté de l'Espagne, en le ravissant à Jean d'Albret. Ce prince avoit pris le parti de Louis XII, que le pape Jules II traitoit en ennemi, et qu'il avoit excommunié ainsi que tous ses adhérens. Henri IV possédoit la partie de Navarre qui est du côté de la France, quand il succéda à la couronne : il en avoit hérité de Jeanne d'Albret sa mere. En conséquence de l'union que fit Louis XIII, son fils, de cette province à la couronne de France, et des droits de son pere sur le reste de la Navarre qui est en Espagne, les rois de France prennent le titre de *rois de France et de Navarre.*

Ce pays ressemble assez au Béarn, et produit beaucoup de pommes et de poires, dont on fait du cidre.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, au midi, *capitale, place forte.* Elle est située sur la Nive, près des Pyrénées, au pied d'une montagne où est un défilé. Les habitans des Pyrénées appellent *Port*, ces sortes de passages.

SAINT-PALAIS, au nord, sur la Bidouse. Elle dispute le titre de capitale à Saint-Jean-Pied-de-Port.

GRAMONT, au nord de Saint-Palais, duché-pairie érigé par lettres-patentes, en 1648, confirmées en 1663, et registrées au parlement la même année, en faveur d'Antoine III[e] du nom.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Foix.

LE Comté de Foix a eu ses comtes particuliers, descendus de ceux de Carcassonne. Il passa dans la maison d'Albret, et ensuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine, duc de Vendôme, qui devint, par ce mariage, roi de Navarre. Henri IV, leur fils, étant parvenu à la couronne, y réunit ce comté. C'est encore un pays d'états. On y comprend aussi les petits pays d'*Andorre* au midi, et de *Donesan* à l'occident.

FOIX, *capitale.* Cette ville, qui est près des montagnes sur l'Ariege est le siége du sénéchal de la province. On y tient les états, et elle a un bureau pour la recette des deniers royaux. Il y a une maison de chanoines réguliers de la congrégation de France ou de sainte Genevieve.

PAMIERS, sur l'Ariege, au nord de Foix. Cette ville est assez considérable et a un bon château. Le pape Boniface VIII érigea, en 1296, l'abbaye de S. Antonin de cette ville, en évêché. Les chanoines n'ont été sécularisés que depuis quelques années. L'évêque de Pamiers préside aux états de Foix.

MAZERES, au nord de Pamiers.

TARASCON, au sud-est de Foix, sur l'Ariege

SAVERDUN, * sur la même riviere, petite ville, qui est divisée en haute et basse. Elle est assez jolie et peuplée. C'est la patrie du pape Benoît XII, fils d'un meunier, et qui s'est rendu célebre par un rare discernement dans la collation des bénéfices.

ANDORRE, au sud-ouest de Tarascon, bourg qui donne son nom à la vallée d'Andorre, qui est remarquable par sa fertilité.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Roussillon.

LE Roussillon est un comté, qui étoit autrefois de la Catalogne, et qui appartenoit aux rois d'Espagne, par la cession que Guinard en fit, ainsi que de la *Cerdagne*, au roi d'Aragon. En 1462, Jean, roi d'Aragon, l'engagea avec la Cerdagne, à Louis XI, pour 300,000 écus d'or, qui, n'ayant pas été remboursés, ce comté resta à la France, suivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII le rendit en 1493, à Ferdinand, roi d'Aragon, à condition qu'il ne secourroit point les Napolitains; mais il le garda sans accomplir la condition. Après la prise de Perpignan, en 1642, Louis XIII s'empara de ce comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées, en 1659, l'Espagne en ayant cédé au roi la souveraineté.

Ce pays n'est fertile qu'en vins et en pâturages. Il a trois parties: la Viguerie de *Perpignan* à l'orient; celle de *Conflent* au milieu, et la *Cerdagne françoise* à l'occident.

1. *La Viguerie de Perpignan.*

PERPIGNAN, *capitale*, *place forte*, sur la Tet. Cette ville est très-forte, et a une bonne citadelle.

La cathédrale dédiée à saint Jean, est un fort beau bâtiment, mais sans portail. Le clergé de cette église est partagé en deux corps ; savoir, le chapitre d'Elne et la communauté de saint Jean. Le premier est composé de quatre dignitaires et de vingt-un chanoines ; et le second, de quatre curés et quatre-vingt-dix-neuf chapelains bénéficiers, dont le revenu de plusieurs est plus considérable que celui des chanoines. Les curés servent chacun une semaine. L'habit de chœur des uns et des autres est très-beau; mais celui des chanoines est plus magnifique. Ils ont un droit de boucherie particulier, où les ecclésiastiques, même les simples clercs, ont la viande à meilleur marché qu'à la boucherie publique de la ville. Les simples tonsurés peuvent faire entrer dans la ville certaines quantité de vin et d'autres denrées sans payer les droits. Ce privilege multiplie excessivement ces petits clercs, puisque tout artisan fait tonsurer son fils pour en jouir. Il y a dans cette ville, des religieux de presque tous les ordres. Ses consuls ont le privilege singulier de créer tous les ans, le 16 juin, des bourgeois nobles, qui jouissent de toutes les prérogatives des gentils-hommes.

ELNE, près la mer méditerranée, au sud de Perpignan sur le Tech. Le siége épiscopal de cette ville a été transféré, en 1604, à Perpignan, en vertu d'une bulle de Clément VIII, sans que le titre d'évêque d'Elne ait été encore aboli.

RIVESALTES, au nord de Perpignan, renommée pour ses excellens vins muscats.

SALCES, *château très-fort*, sur les confins du Languedoc.

COLIOURE, *place forte*, au sud-est de Perpignan, sur la méditerranée.

PORT-VENDRES, est un petit *port*, sur la méditerranée, avec deux forts.

BELLEGARDE, *place forte*, dans les Pyrénées. Louis XIV l'a fait construire en 1679. Elle est composée de cinq bastions et a une belle chapelle.

2. *La Viguerie de Conflent.*

VILLE-FRANCHE, ville médiocre sur la Tet. Louis XIV a fait construire un château près de cette ville. Au centre d'une des deux montagnes qui environnent la ville, est une caverne à laquelle on monte par un escalier de pierre de taille de près de cent marches. Elle est très-profonde, et a des détours dans lesquels on n'ose s'engager. De distance en distance sont des piliers, et des morceaux de glace pendants de la voûte.

PRADES, près de la riviere de Tet, petite ville fort jolie, et située agréablement dans une plaine.

3. *La Cerdagne Françoise.*

MONT-LOUIS, *place forte*, bâtie par Louis XIV, sur les frontieres, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications sont du maréchal de Vauban. La ville est petite, mais jolie.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Languedoc.

CE gouvernement peut avoir 90 lieues du sud-ouest au nord-est, depuis Valentine, qui est du diocese de Cominge, jusqu'à Annonay, sur les frontieres du Lyonnois : sa largeur est fort inégale.

Ce pays, après avoir été possédé par les Romains, qui lui donnerent le nom de Gaule Narbonnoise, fut envahi par les Goths. Clovis les défit, et s'empara de Toulouse, capitale de leur royaume ; mais la partie orientale leur resta, avec Narbonne, et toute l'Espagne. Charles-Martel ayant vaincu, en 725, les Sarrasins, qui avoient détruit les Goths, Pepin son fils et son successeur, se rendit maître de tout ce que nous appellons *le Languedoc*, et qu'on nommoit alors *Gothie* et *Septemanie*. Charlemagne y établit des gouverneurs, auxquels il donna le

nom de comtes, de marquis et de ducs; les comtes de Toulouse, devenus absolus et indépendans, se rendirent maîtres de presque tout le Languedoc. Raimond VII, dernier comte de Toulouse, fiança sa fille unique Jeanne avec Alphonse, frere de S. Louis, à condition que s'ils mouroient sans enfans, le comté de Toulouse seroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé, en 1271, Philippe-le-Hardi prit possession de cette province; mais elle n'a été réunie à la couronne quen 1361, par lettres-patentes du roi Jean. Le Languedoc est un pays d'états : ils se tiennent tous les ans, à Montpellier.

Cette province est la plus agréable et la plus fertile contrée de France, sur-tout le bas Languedoc. Il abonde en bleds, en bons vins, en bestiaux, en gibier, en olives, en figues et autres fruits estimés. On y pêche, dans les rivieres, des poissons exquis et de différentes sortes. La méditerranée en fournit aussi beaucoup. Il s'y trouve des carrieres de marbre et d'albâtre : en un mot, c'est un pays délicieux, et fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Ses rivieres les plus remarquables, sont la *Garonne*, le *Rhône*, le *Tarn*, l'*Aude*.

On a décrit ailleurs le cours de toutes ces rivieres, excepté la derniere dont il faut parler.

L'*Aude* prend sa source dans les montagnes du Roussillon, passe à Alet, à Limoux, à Carcassonne, et se jette dans la méditerranée.

Il est bon de remarquer que la *Loire* prend sa source en Languedoc, dans le Vivarais, et que le *Rhône* le sépare vers l'orient du Dauphiné et de la Provence.

Le Languedoc est borné au septentrion, par le Lyonnois, l'Auvergne, le Rouergue et le Querci; à l'orient, par le Rhône; au midi, par le Roussillon et la méditerranée; à l'occident, par la Gascogne.

On y a fait un canal pour joindre l'océan à la méditerrannée : il commence près le port de *Cette*, et se perd dans la Garonne au-dessous de Toulouse.

On le nomme *le Canal royal* ou *de Languedoc*.

On divise le Languedoc en trois parties : le haut vers l'occident : le bas vers l'orient, les Cévennes au nord-est.

§. I. *Du haut-Languedoc*.

TOULOUSE, sur la Garonne, à l'endroit où cette riviere commence à porter bateau, *capitale*. Cette ville est une des plus grandes et des plus belles de France. Jean XXII érigea son évêché en métropole, en 1318, après l'avoir soustrait à l'archevêché de Narbonne, dont il dépendoit. L'église métropolitaine de saint Etienne céderoit à peine en beauté et en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le chœur est très-beau, mais la nef n'y répond pas. On y voit la chaire où S. Bernard et S. Dominique ont prêché, et qui mérite par cette raison, d'être préférée à une plus magnifique. Le palais archiépiscopal est un des plus beaux de France. Toulouse a une célebre collégiale nommée *Saint Sernin*, qui étoit autrefois une fameuse abbaye : le chef du chapitre porte encore le titre d'abbé, et jouit d'un revenu considérable. Il y a dans cette ville une académie qu'on nomme *les Jeux Floraux*, institués en 1324, et érigés en académie par lettres-patentes, en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures pieces qu'on y reçoit de tous pays. De plus, elle a une académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1746, et une autre de peinture, sculpture et architecture, érigée en 1750.

On a bâti depuis peu un magnifique Hôtel-de-ville. Cet édifice forme un quarré parfait, dont le côté a 54 toises de long. La hauteur du bâtiment est de onze toises environ, et sa façade principale est sur la place royale dont elle fait un des côtés. Les capitouls ou échevins de cette ville acquierent la noblesse et la transmettent à leur postérité. Le couvent des dominicains est le plus ancien, et un des

plus considérables de cet ordre. Il fut fondé par S. Dominique, en 1216. Les piliers qui sont au milieu de leur église la rendent irréguliere ; mais cette irrégularité est effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement est le corps de S. Thomas d'Aquin, qui est renfermé dans une châsse de vermeil d'une grande richesse, et d'un ouvrage parfait : le chef de ce Saint est dans la sacristie. L'église des cordeliers est très-grande, fort belle, large, élevée et cependant sans piliers. Ce qui excite particuliérement l'attention des curieux, c'est le caveau de ces religieux : on pense communément qu'il préserve les corps de la pourriture. Voici ce qui en est, au rapport de témoins dignes de foi, qui paroissent avoir examiné le fait avec toute l'attention possible.

Ce caveau est assez long, large et bien voûté ; on y voit rangés, le long des quatre murailles, soixante ou quatre-vingts squelettes, revêtu d'une chair desséchée comme du parchemin noir. Ces squelettes sont des corps qu'on a levés de la nef de l'église, et qui se sont trouvés sans pourriture. La merveille n'est donc pas qu'ils restent sans se corrompre dans ce caveau ; mais elle consiste en ce qu'ils ont été trouvés sans corruption. Pour expliquer ce phénomene, il faut remarquer qu'en rebâtissant la voûte de la nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe : la terre a pu être imprégnée de cette chaux, et par une exemption totale d'humidité, conserver quelque temps les corps. Maintenant ils s'y pourrissent comme partout ailleurs.

Il y a à Toulouse plusieurs colleges, entr'autres les colleges de Foix, de S. Martial et de S. Bernard, mais il n'y a d'exercice public pour la philosophie et les arts que dans deux, qui sont celui qui appartenoit ci-devant aux jésuites, et celui des doctrinaires, dit de *l'Esquille*. Cette ville a aussi plusieurs séminaires, une belle abbaye de bénédictins, et grand nombre d'autres communautés. Mais une

des choses les plus remarquables qui s'y trouvent, c'est le fameux moulin de Basacle, qui a seize meules, que la Garonne, retenue par une forte digue, fait tourner continuellement, sans causer le bruit incommode que font les autres moulins. Chaque meule peut moudre 40 ou 50 septiers de bled par jour. Ce moulin appartient à plusieurs particuliers, et rapporte environ 120 mille livres de rente.

Toulouse est la patrie de plusieurs hommes illustres, entr'autres, du célebre jurisconsulte Cujas; de Jean-Etienne Duranti, premier président au parlement de Toulouse, et auteur de l'excellent livre, intitulé : *De Ritibus Ecclesiæ*; de Gui du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au barreau, et fort connu par ses *Quatrains*; et de Pierre du Faur, premier président au parlement de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et en particulier des commentaires sur le droit, etc.

Les anciens comtes de Toulouse prenoient aussi quelquefois le titre de duc d'Aquitaine. On a vu ci-dessus comment tout le pays qu'ils possédoient a été réuni à la couronne. Le comte de Toulouse étoit le premier des comtes-pairs séculiers, au sacre il portoit les éperons. L'un des fils légitimés de Louis XIV avoit le titre de comte de Toulouse : cet apanage n'a point passé à son fils, qui s'appelle *le duc de Penthievre*.

A une lieue de Toulouse finit ce fameux canal, appellé *le canal royal*, parce que Louis XIV l'a fait construire. C'est un ouvrage admirable, qui a coûté des sommes immenses, et où l'on a commencé à naviguer en 1682. Il a fallu pour le faire, couper des montagnes, élever des endroits trop bas, et les soutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un grand bassin de 200 toises de long, sur 150 de large, à *Norouse*, qui est l'endroit le plus élevé entre les deux mers, et dont on a fait le point de

partage. Pour remplir ce bassin, de maniere qu'il ne tarisse jamais, on a construit le réservoir de S. Ferréol, près de Revel. Il a 1200 toises de long, sur 500 de large, et 20 de profondeur. Sa figure est triangulaire, et est formée par deux montagnes et par une grande et forte digue qui lui sert de base. Cette digue est traversée par un aqueduc qui porte l'eau au bassin de Norouse, lequel est par-là en état d'en fournir toujours au canal.

VERFEUIL, à l'orient de Toulouse.

Nous avons parlé de *Montauban*, sa *capitale*, *page* 211, en décrivant le Querci, qui est du gouvernement de Guyenne. Dans la partie de ce diocese, qui est du Languedoc, on remarque :

CASTEL-SARASIN.

MONTECH, * près de la Garonne, petite ville, avec une justice royale.

ALBI, sur le Tarn, *capitale*, fort riche, érigé par Innocent XI, en 1680. La cathédrale, dédiée à sainte Cécile, est fort belle. Il y a dans un fauxbourg de cette ville, un beau monastere de filles de la visitation, et au-dehors un couvent de dominicains, et une belle promenade, nommée *la Lice ;* c'est une terrasse au dessus d'un grand mail fort profond, qui sert de fossés.

GAILLAC, sur le Tarn, au sud-ouest d'Albi, connue par ses vins, et une abbaye de l'ordre de S. Benoît qui a été sécularisée.

RABASTEINS, au sud-ouest de Gaillac, sur le Tarn.

REALMONT, au midi d'Albi.

CASTRES, cette ville, située dans une agréable vallée, avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les moines formerent le chapitre jusqu'en 1536, qu'ils furent sécularisés par Paul III. C'est la patrie d'André Dacier, connu par ses traductions, et de Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une histoire d'Angleterre, et autres ouvrages.

On trouve près de Castres, comme dans quelques autres endroits du Languedoc, des mines de turquoises, peu inférieures à celles qui viennent d'Orient. L'action du feu qui affoiblit, ou même détruit entiérement les couleurs des autres pierres précieuses, colore ces turquoises et les rend bleues. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la matiere minérale représente des os pétrifiés, non-seulement par sa figure extérieure, mais encore par sa tissure intime; elle est composée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles forment quantité de cellules remplies de matiere qui s'y est pétrifiée. L'action du feu sur cette matiere la colore de plus en plus, jusqu'à un certain point, ensuite la couleur s'altere, elle n'a plus aucun rapport avec celle de la turquoise.

GRAULHET, au nord-ouest de Castres.

LAVAUR, entre Toulouse et Castres. On y tint, en 1212, un concile contre les Albigeois. Jean XXII y érigea, en 1318, un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouse. Les doctrinaires ont le college.

PUILAURENS, au sud-est de Lavaur. Cette ville est sur une hauteur. Elle avoit autrefois une académie célebre de calvinistes, qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685.

REVEL, au sud de Puilaurens, petite ville près de la *montagne noire*.

SAINT-PAPOUL. Ce n'est qu'un bourg près le canal royal. Il doit son origine à un ancien monastere de Bénédictins, dont le dernier abbé fut créé évêque de Saint-Papoul, par Jean XXII, en 1317. Le chapitre n'a été sécularisé que sous le regne de Louis XIV.

CASTELNAUDARI. C'est la principale ville du diocese de Saint-Papoul; elle a un chapitre, un college de doctrinaires, et quelques communautés. C'est aussi la capitale du duché de Lauraguais, érigée en 1731, en faveur de la maison de Villars-Brancas.

MIREPOIX, sur le Lers.

CHALABRE, sur la même riviere.

RIEUX. Cette petite ville est située sur la Rise, près de la Garonne.

Au nord-ouest de Rieux est le monastere de *Feuillans*, chef d'une congrégation de même nom, qui embrassa l'ancienne rigueur de l'ordre de Citeaux, par les soins et à l'exemple de Jean de la Barriere, abbé commendataire de Feuillans, en 1587. Cette congrégation s'est rendue indépendante du général de Cîteaux, appuyée de l'autorité de Sixte-Quint, et de Henri III, roi de France.

VALENTINE, sur la Garonne, à l'orient de *Saint-Bertrand*, dont nous avons parlé en décrivant le Cominge, ci-devant, *page* 217.

SAINT-BEAT, petite ville avec un port sur la Garonne.

§. II. *Du Bas-Languedoc.*

ALET, sur l'Aude. Cette petite ville a eu dans le dernier siecle un évêque nommé Nicolas Pavillon, illustre par son zele, sa rare piété et ses autres vertus épiscopales, dignes des premiers siecles de l'église.

LIMOUX, sur l'Aude.

QUILLAN, au sud-ouest d'Alet, sur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite ville située entre des montagnes, vers le Roussillon.

CARCASSONNE, sur l'Aude. Cette ville est célebre par sa manufacture de draps fins qu'on envoie au Levant. Il y a un college, et plusieurs couvens religieux mendians. Les capucins y ont une fort belle église.

SAINT-PONS. C'est une assez jolie ville, mais qui n'est guere peuplée. Elle avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1318. Les moines ne furent sécularisés qu'en 1611, par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au sud-est de Saint-Pons. Cette petite ville a une manufacture considérable de draps. Elle est la résidence ordinaire de l'évêque de Saint-Pons.

NARBONNE, sur un canal tiré de la riviere d'Aude, très-riche. Cette ville est fort ancienne, mais petite, et n'est guere peuplée. Les Romains en avoient fait une colonie, qui donnoit le nom de *Gaule Narbonnoise*, à la partie de Gaules qui leur fut soumise la premiere. L'archevêque est président-né des états du Languedoc. La cathédrale n'est pas achevée; le chœur seul est fini; et il ne cede en rien à ceux des plus belles églises du royaume. On admire son élévation, sa largeur et sa délicatesse. Le tombeau de Philippe le Hardi, roi de France, est au milieu. Il y avoit dans une chapelle un beau tableau de la résurrection du Lazare, peint par Sébastien del Piombo, donné à cette église par Clément VII, qui avoit été archevêque de Narbonne avant que d'être pape. Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, l'a acheté, et l'a fait transporter à Paris, au palais royal, où il est à présent. Ce qu'il y a de plus curieux dans Narbonne, est le canal, qui donne communication de la ville à la mer; c'est un ouvrage des Romains. On y trouve encore d'autres restes d'antiquité. Il y a dans cette ville des bénédictins de S. Maur, des dominicains, et un college de doctrinaires. Narbonne est célebre par son excellent miel.

PERIGNAN *, aujourd'hui FLEURY, près de la méditerranée, érigé en duché-pairie en 1736, en faveur de Jean-Hercule de Rosset, marquis de Rocosel, époux de la sœur du cardinal de Fleury.

BEZIERS, près le canal royal. C'est une ancienne et assez belle ville, bâtie en bon air, dans un terroir fertile et délicieux; ce qui a donné lieu au proverbe: *Si Deus in terris, vellet habitare Biterris.* Elle a une académie des sciences, une maison de chanoines réguliers de sainte Genevieve, un cha-

pitre, beaucoup d'autres maisons religieuses et un college. C'est la patrie du P. Gonet, fameux dominicain; de Pierre-Paul de Riquet, inventeur du canal royal; de M. Pellisson, historien de l'académie française; et de Jean Barbeyrac, auteur de plusieurs traductions estimées, sur le droit public.

VILLENEUVE *.

AGDE. C'est une petite ville, près de l'embouchure de l'*Eraud* dans le golfe de Lyon, et à peu de distance du canal de Languedoc. Les peres de l'oratoire y ont un college.

CETTE ou PORT S. LOUIS, sur la Méditerranée. C'est où commence le canal de Languedoc.

PEZENAS, au nord d'Agde, sur l'Eraud. Cette ville, ancienne, marchande et peuplée, est dans une situation charmante, et appartient au prince de Conti. Elle a un chapitre, qui est aussi paroisse. Les prêtres de l'oratoire ont le college, et une assez belle maison qui a été séminaire du diocese. L'église des capucins est bien voûtée, avec des chapelles des deux côtés. C'est la patrie du P. Poussines, jésuite; et du P. Polinier, général des chanoines réguliers de sainte Genevieve, auteur d'explications de l'évangile et des pseaumes.

MONTPELLIER. C'est une grande et belle ville, où se tiennent depuis long-temps les états de Languedoc. Elle a une citadelle. La faculté de médecine est très-célebre. On a érigé dans cette ville par lettres-patentes, en 1706, une académie qui porte le titre de *société royale des sciences* : elle ne fait qu'un même corps avec celle de Paris. Les oratoriens ont le séminaire. Montpellier a un college et plusieurs couvens. Cette ville a aussi un jardin royal bien entretenu, et une belle promenade dans une situation agréable, avec une vue charmante, et de plus, décorée d'une statue de Louis XIV, faite par Coisevox. La porte de la ville par où l'on sort pour aller à la promenade, est un arc-de-triomphe construit avec beaucoup de

dépense, et ornée de quatre bas-reliefs très-beaux. C'est la patrie de Ducan, célebre médecin; d'Antoine d'Espeisses, savant jurisconsulte; du P. Pouget, de l'oratoire, docteur de Sorbonne, auteur de l'excellent catéchisme de Montpellier; d'Antoine Teissier, historien.

LUNEL, à l'orient de Montpellier.

FRONTIGNAN, sur la Méditerranée. Ces deux villes sont renommées pour leurs vins muscats.

BALARUC *, au midi de Montpellier, connue par ses eaux minérales.

MAGUELONE, autrefois épiscopale; son siege a été transféré à Montpellier, par Paul III, en 1536. Ce pape sécularisa le chapitre, autrefois régulier, et de l'ordre de S. Augustin.

LODEVE, sur la petite riviere de *Lengue*. C'est une assez belle ville, et riche par sa manufacture de draps. *

CLERMONT, aussi sur la Lengue.

BEDARIEUX, à l'occident de Clermont.

NISMES. C'est une ville très-ancienne, qui a une académie de belles-lettres, ouverte en 1682. La cathédrale est antique. L'hôtel-de-ville est un assez bel édifice. On fait à Nismes un grand commerce de bas et d'étoffes de soie; lesfauxbourgs sont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette ville célebre, on remarque le temple de Diane, bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine qui forme une riviere à sa source. Quoiqu'il ne soit pas entier, il en reste cependant assez pour le faire admirer; on en voit encore toute la symmétrie; l'autel où l'on immoloit les victimes, et celui où l'on brûloit les parfums. Les pierres en sont d'une grandeur prodigieuse. L'amphithéâtre qu'on nomme *les Arènes*, n'est pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage est encore presque tout entier. Il est si vaste, qu'on y a bâti, pour des pauvres gens, nombre de petite maisons, qui offusquent le dedans de ce beau morceau. En dedans, ce sont des degrés de pierre qui

montent jusqu'au haut de la muraille qui renferme le tout. Cette pesante masse est portée sur deux étages de galeries, et de voûtes cachées par-dessous. En-dehors ces galeries sont ouvertes par une suite de hautes arcades avec pilastres, qui font le tour du bâtiment. Une autre antiquité de cette ville est la *Maison quarrée*. C'est un quarré long. D'abord on voit un massif de pierres élevé de deux toises au-dessus du pavé. Sur ce massif est une colonade magnifique, qui vers un des bouts, a une espece de portail et de portiques couverts, avec un frontispice par-devant. Cette colonade, qui est d'un goût exquis par la noblesse de l'ouvrage et la justesse des proportions, porte un architrave dans toute sa longueur, orné d'une sculpture très-fine et très-délicate. Le toit est en pointe, et tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'est dans ce morceau d'antiquité, que le célebre Mansart avouoit avoir puisé ce qu'il savoit de plus fin dans son art. Tout le dedans de cet ancien édifice est occupé par une église d'Augustins, sans qu'il en paroisse rien au-dehors. Les doctrinaires ont le séminaire de Nismes, et les jésuites y avoient le college.

Cette ville a donné naissance à Jean-Baptiste Cotelier, auteur de la collection des ouvrages des peres apostoliques; et à Jean Nicor, ambassadeur en Portugal, en 1559, d'où il apporta le tabac. Elle est aussi célebre par son illustre évêque Esprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens.

Au nord de Nismes, on trouve le *pont du Gard*, sur le Gardon. Ce pont qui joint deux montagnes, a trois étages l'un sur l'autre, le troisieme étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable : le tout a été construit par les Romains.

BEAUCAIRE, sur le Rhône, ville fameuse par la foire qui s'y tient à la Magdelene, et qui y attire beaucoup de marchands étrangers. Elle a un college de doctrinaires, et une église collégiale.

AIGUES-MORTES, au sud-ouest de Nismes. Cette petite ville avoit autrefois un port où Saint Louis s'embarqua : mais la mer s'est tellement retirée depuis, qu'elle est maintenant à plus d'une lieue.

SOMMIERES, sur la Vidourle, à l'occident de Nismes.

CALVISSON, à l'orient de Sommieres.

ALAIS, sur le Gardon, qui a été démembrée de Nismes dans le dernier siecle. C'est une ville assez grande et peuplée. Elle porte le titre de comté, et appartient au prince de Conti, à qui elle est échue dans la succession de la princesse de Condé, héritiere du comte d'Alais, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême. Le prince de Conti est, à cause de cette ville, à la tete des états de Languedoc, comme premier baron de cette province.

ANDUSE. Cette petite ville, où il se fait un commerce assez considérable, a le titre de baronnie.

SAINT-HIPPOLYTE, près de la source de la Vidourle, au sud-ouest d'Alais.

UZÈS, duché-pairie érigé en 1572, en faveur de la maison de Crussol. C'est aujourd'hui le premier et le plus ancien. On fait en cette ville beauconp de draps et de serges.

PONT-SAINT-ESPRIT, au nord-est d'Uzès, connu par son pont de vingt-six arches sur le Rhône ; ouvrage admirable pour sa hauteur et sa solidité, et qui fut commencé en 1265. Jean de Tiange, prieur de S. Pierre en posa la premiere pierre.

BAGNOLS, au sud-est du Pont-Saint-Esprit, petite ville qui appartient au prince de Conti. Sa grande place est une des plus belles du Languedoc.

ARAMON, au sud-est d'Uzès, sur le Rhône.

§. III. *Des Cévennes.*

Les *Cévennes* sont proprement des montagnes

qui s'étendent depuis les environs de la source de la Loire jusqu'à Lodève ; mais on comprend aussi sous ce nom, le *Gévaudan*, le *Vivarais* et le *Vélai*, quoiqu'il n'y ait qu'une partie de ces pays dans les Cévennes. Les vallées, sur-tout le long du Rhône, sont assez fertiles : ce pays abonde en gibier, bétail, fruits et sur-tout en châtaignes.

1. *Le Gévaudan.*

MENDE, sur le Lot, *capitale*. L'évêque est seigneur de la ville avec le roi. Les doctrinaires ont le séminaire et le college.

FLORAC, près le Tarn, au midi de Mende.

LANGOGNE, au nord-est de Mende, près l'Allier.

MARVEJOLS, sur la riviere de Colange, qui se jette dans le Lot. Elle est marchande et assez peuplée.

2. *Le Vivarais.*

VIVIERS, *capitale*, sur le Rhône. Cette ville est médiocre.

SAINT-ANDÉOL, sur le Rhône.

AUBENAS, au nord-ouest de Viviers.

JOYEUSE, à l'ouest de Viviers. Cette petite ville avoit ci-devant le titre de duché-pairie, érigé en 1581, par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuse. Il est éteint depuis 1675, par la mort de François-Joseph de Lorraine.

TOURNON, sur le Rhône, au nord du Vivarais, avec un beau college, autrefois possédé par les jésuites. Cette ville a passé de la maison de Montmorenci dans celle de Lévi-Ventadour, et enfin dans celle de Rohan-Soubise, à qui elle appartient à présent.

ANNONAI, au nord-ouest de Tournon, petite ville à la maison de Soubise.

3. *Le Vélai.*

LE PUY, sur la Loire, *capitale*. C'est une des plus grandes villes du Languedoc. Son évêque prend le

titre de comte de Vélai, et dépend immédiatement du Saint Siege, depuis que Léon IX l'a exempté de la juridiction de l'archevêque de Bourges, autrefois son métropolitain. Les sulpiciens ont le séminaire; il y a aussi un college. C'est la patrie du célebre cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucretius*.

ISSENGEAUX, au nord-est du Puy.

LE MONESTIER, au midi, près la Loire.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement de Provence.

LA PROVENCE a été démembrée de la couronne, au IX.e siecle : elle a eu ensuite des souverains qui l'ont possédée long-temps sous le titre de comté, et dont plusieurs étoient en même-temps comtes de Catalogne. Elle passa, en 1246, à Charles de France, frere de S. Louis, par son mariage avec l'héritiere de Provence. Charles d'Anjou et du Maine, son dernier comte, institua, en 1481, Louis XI, héritier de toutes ses terres. C'est ainsi que la Provence a été réunie à la couronne.

Cette province n'a plus d'états-généraux depuis 1639; mais des assemblées qui se tiennent à Lambesc, principauté au nord.ouest d'Aix. Ceux qui les composent sont l'archevêque d'Aix, qui en est président, et deux évêques représentant le Clergé, nommés par le roi; deux gentils-hommes pour la noblesse ; les consuls d'Aix, procureurs-nés du pays; les consuls et les syndics des trente-six communautés; le trésorier-général; le gouverneur et le commandant de la province, qui fait l'ouverture de ces assemblées; enfin un commissaire pour le roi.

La provence est très-fertile en vins, en excellens fruits, sur-tout en olives, dont on fait la meilleure huile.

On y cultive beaucoup de mûriers pour les vers

à soie ; mais elle n'a pas assez de bleds pour son entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes rivieres sont, outre le *Rhône*, qui arrose sa partie occidentale ; la *Durance*, dont nous avons déjà parlé ; le *Verdon* et le *Var*.

Le *Verdon* prend sa source aux environs de Colmars, au nord-est, passe à Castellane, et se jette dans la Durance.

Le *Var* prend sa source presque au même endroit, passe à Glandève, et se décharge dans la Méditerranée, près de Nice : il sépare la Provence du Piémont.

La Provence se divise en haute et basse : la haute au nord, la basse au midi.

§. I. *De la Haute-Provence.*

Elle comprend *Sisteron*, au nord-ouest ; *Apt*, à l'occident ; *Digne*, *Sénès*, *Riès*, dans le milieu, *Glandève*, à l'orient.

I. SISTERON, sur la Durance : c'est un ville assez peuplée, et qui est défendue par une bonne citadelle.

FORCALQUIER, célebre par ses anciens comtes. Cette ville est chef d'une viguerie de son nom ; elle est situtée dans un air fort sain, et les campagnes qui l'environnent sont fertiles. Depuis la fin du onzieme siecle, qu'un évêque de Sisteron s'y retira, son église collégiale porte le titre de *Concathédrale*. Dans tous les actes juridiques qui se font en Provence, et même dans les ordonnances qui se font en cour spécialement pour cette province, le roi prend le titre de *comte de Provence et de Forcalquier*.

MANOSQUE, sur la Durance, ville assez peuplée. Les comtes de Forcalquier y résidoient l'hiver. Les chevaliers de Malte, à qui elle appartient, y ont une commanderie, dont le titulaire a la dignité de bailli et de grand'croix de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem.

II. APT, sur la petite riviere de Calaon. Cette

ancienne ville a deux abbayes, celle de sainte Catherine et celle de sainte Croix ; une maison de Carmes, un couvent de franciscains, qui possede le corps de S. Elzéar de Sabran, et de sainte Delphine son épouse. C'est la patrie du P. Carrière, cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques ; de Vaumorière ; et de l'abbé Merresin, qui ont écrit sur les belles-lettres.

VILLARS*, au nord d'Apt, érigé en duché-pairie en 1651, sous le nom de *Villars-Brancas*, en faveur de George de Brancas, dont l'arriere-petit-fils a été seulement reçu en 1716, au parlement de Paris.

III. DIGNE. C'est une assez jolie ville et peuplée. Elle est la patrie de Mayronis, cordelier, qui a soutenu la premiere thèse sorbonique, où le répondant est en chaire depuis six heures du matin jusqu'au soir. Cette ville a aussi donné naissance au P. Louis Richeome, jésuite, savant controversiste. Le célebre Gassendi est né à *Chantersier*, bourg dépendant du bailliage de cette ville.

SEYNE, au nord de Digne. Cette ville est du diocese d'Embrun.

IV. SÉNÈS.

CASTELLANE, sur le Verdon. On trouve près de cette petite ville une fontaine d'eau salée très-abondante.

BARRESME, au nord de Sénès.

COLMARS, peu éloignée des sources du Var. Près de cette ville on trouve une fontaine qui éprouve le flux et le reflux : elle croît et décroît sensiblement plusieurs fois dans la journée.

Au nord de Colmars est la *Vallée de Barcelonette*, qui, en 1713, a été rendue à la France, par le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, et annexée au gouvernement de Provence, dont elle dépendoit autrefois. Elle est pour le spirituel de l'archevêché d'Embrun en Dauphiné.

BARCELONETTE, *capitale* de ce petit pays, n'est pas considérable. Elle fut bâtie, en 1230, par Ray-

mond-Bérenger IV, comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, ville de Catalogne en Espagne.

V. RIÈS, ville fort ancienne et assez peuplée. Il y a des cordeliers, des capucins et des ursulines : son vin est le meilleur de la province.

MONSTIERS, ancienne ville, chef d'un *bailliage* de son nom : elle a une manufacture de faïence et de porcelaine assez estimée, et un couvent de religieux servites, qui ont sept ou huit maisons en Provence : c'est une congrégation d'Italie.

VI. GLANDEVE, sur le Var.

ENTREVAUX, sur le Var, lieu de la résidence de l'évêque de Glandeve.

La ville de *Guillaume* n'est plus à la France, mais *Aiglun* et *Bajon*, qui sont aujourd'hui de la viguerie d'Entrevaux, lui ont été cédés par le traité de Turin, de 1760, ainsi que *Gatieres*, qui est du diocese de Vence, et dont nous parlerons dans la suite : la maison de Savoie possédoit ces territoires.

§. II. *De la Basse-Provence.*

Elle renferme *Arles*, à l'orient du Rhône ; *Aix*, à l'orient d'Arles ; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence*.

I. ARLES, sur le Rhône. C'est une ville très-ancienne, qui conserve encore à-présent de beaux monumens de son ancienneté et de son opulence au temps des Romains, comme des inscriptions, des restes d'un amphithéâtre des aqueducs, des colonnes et des statues. La maison-de-ville est un bel édifice quarré, de onze toises de hauteur, et située entre deux places. On y voyoit autrefois une belle statue de Diane, qui a été transportée à Versailles. Les consuls d'Arles firent déterrer, en 1675, un ancien obélisque, et le firent élever dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la louange de Louis-le-Grand. Ce monument, qui est un

un reste de la magnificence des Romains, est de granit oriental, pierre plus dure et plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de 52 pieds, et sa base a 7 pieds d'épaisseur. Arles a une académie de belles-lettres, établie par lettres-patentes, en 1669. Son archevêque se qualifie primat; il est seigneur temporel de la ville, où les prêtres de l'oratoire avoient le séminaire. Il y a à Arles, un college, et un grand nombre d'autres communautés. C'est la patrie de MM. de Quinqueran; du P. d'Angières, poëte latin; de M. Robin, poëte français; de l'avocat Brunet; et de M. Molinier; célebre prédicateur.

Près de cette ville on trouve des endroits remarquables; savoir, la *Camargue* et la *Crau*.

La *Camargue* est une terre renfermée entre les bras du Rhône, et son embouchure dans le golfe de Lion, (*a*) dont les pâturages sont excellens.

La *Crau* est une autre terre, dont les pâturages sont très-bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

SALON, à l'orient d'Arles. Cette ville est remarquable par la naissance de César Nostradamus, auteur d'une histoire de Provence, et fils du fameux astrologue Michel Nostradamus, dont on voit le tombeau chez les cordeliers de la même ville.

TARASCON, sur le Rhône, vis-à-vis Beaucaire, est une ancienne et assez jolie ville: elle est capitale d'une *Viguerie* de son nom, et du diocese d'Avignon. C'est la patrie d'André du Laurens, premier médecin d'Henri IV, célebre par ses écrits; et de l'abbé Molière, professeur royal de philosophie.

II. AIX, *capitale* de toute la Provence. Cette

(*a*) Ce n'est pas la ville de Lyon qui lui a donné ce nom, étant à plus de 60 lieues de là; mais c'est parce qu'on éprouve de violentes tempêtes dans cette plage, qu'on l'a appellée *Golfe de Lion*, en latin *Sinus Leonis*. Les Espagnols le nomment *Golpho Leone*.

ville n'est pas extrêmement grande ; mais la moitié est bien bâtie, et les rues sont tirées au cordeau. Sextius, proconsul romain, l'a fondée 123 ans avant Jesus-Christ. Elle s'appelle en latin *Aquæ Sextiæ*, à cause de son fondateur, et des eaux chaudes et minérales qui s'y trouvent. Aix a plusieurs belles églises. Les principales sont la cathédrale, qui est vaste et fort gothique ; son baptistaire est d'un très-bon goût : l'église des PP. de l'oratoire, décorée de beaux tableaux de Mignard ; la chapelle des pénitens bleus et des pénitens blancs, où l'on voit de belles peintures ; mais sur-tout l'église des dominicains, et celle qui a appartenu aux jésuites. On compte à Aix quatre paroisses, vingt-un couvens ou communautés d'hommes, douze de filles, cinq chapelles de pénitens, quatre ou cinq hôpitaux. On y voit plusieurs places publiques, et un très-beau cours dans le milieu de la ville, orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, et bordé des deux côtés de belles maisons presqu'uniformes, et toutes de pierres-de-taille. Aix est la patrie de Fabrot, savant jurisconsulte ; du célebre P. Thomassin, de l'oratoire ; de Joseph Piton de Tournefort, fameux botaniste ; des Canonistes Pastor, Cabassut et Gibert ; de Balthasar Gibert, qui, après avoir été plusieurs fois recteur, est devenu syndic de l'université de Paris ; du P. Gaillard, jésuite, célebre prédicateur ; et de Charles Duperrier, poëte latin.

Lambesc, petite ville assez jolie, au nord-ouest d'Aix. Elle appartient à un prince de la maison de Lorraine. C'est dans cette ville que se tiennent les assemblées de la province. Le P. Antoine Pagi, cordelier conventuel, célebre critique de Baronius, étoit de *Rognes*, proche de Lambesc.

Brignoles. Cette ville, du diocese d'Aix, est renommée par ses bonnes prunes. Elle a des augustins, des cordeliers, des capucins, des ursulines, et une maison de prêtres de la mission. C'est la patrie du célebre peintre Parrocel, et du P. le

Brun, savant prêtre de l'oratoire, connu sur-tout par son ouvrage sur la Liturgie.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix et Brignoles. Il y a dans cette petite ville un célebre couvent de dominicains. Leur église est la plus belle de la province. Ils sont curés de la ville. L'opinion que les reliques de sainte Magdeleine reposent dans leur église, a procuré de grandes richesses à cette maison.

III. MARSEILLE, *port*. C'est une grande ville, bien bâtie, très-riche et très-marchande. On y remarque principalement le *parc de l'artillerie*, *l'hôtel-de-ville*, le *port* et le *cours*. Le *parc* de l'*artillerie* est un très-beau bâtiment, où l'on fabrique des toiles à voiles. Il y a aussi une manufacture de draps; c'étoient les galériens qui y travailloient, dans de grandes salles, sous l'inspection des officiers et des maîtres de ces manufactures. *L'hôtel-de-ville* est placé sur le quai, vers le milieu du port, dans la plus belle situation : il n'est pas bien grand, mais il est parfait dans son genre. La *bourse* est au rez-de-chaussée, et occupe presque toute la largeur du bâtiment. Au-dessus du frontispice est une galerie saillante avec un balustre de pierre. On voit au haut de ce frontispice l'écu des armes de France en marbre blanc. Le buste de Louis XIV est au-dessus de la balustrade de pierre dont nous venons de parler. Le *port* est un des plus sûrs et des plus fréquentés de la méditerranée, sur-tout par les vaisseaux du Levant. Les grands vaisseaux n'y peuvent entrer, ils s'arrêtent à l'isle d'*If*, qui en est à un quart de lieue, et où il y a un château du même nom. Le *cours* est une grande rue plantée de deux rangs d'arbres et bordée de maisons des deux côtés, toutes de même symétrie, ornées de portiques et de grandes colonnes avec leurs chapitaux. Il sépare la nouvelle ville, qui est très-belle, d'avec l'ancienne, qui est sale et mal-bâtie.

Marseille a été bâtie par les Grecs, 600 ans avant Jesus-Christ. Sa célebre abbaye de S. Victor a été sécularisée vers 1750. Cette ville n'a que quatre paroisses, dont il y en a trois qui sont chapitres ; savoir, la cathédrale, nommée *Notre-Dame la Majour* ; S. Martin, et Notre-Dame des Acoules ; plusieurs séminaires ; deux colleges, dont un est régi par les prêtres de l'oratoire. On y voit aussi un grand nombre de maisons religieuses, plusieurs hôpitaux et chapelles de pénitens. C'est la patrie de Gennade, ancien écrivain ecclésiastique ; de Jules Mascaron, prêtre de l'oratoire, célebre prédicateur, et évêque d'Agen ; d'Antoine Ruffi, auteur d'une histoire de Marseille ; des PP. Plumier et Feuillé, minimes, très-versés dans l'histoire naturelle ; du P. Croiset, jésuite ; de M. Olivier, auteur de l'histoire de Philippe de Macédoine, etc.

LE MARTIGUE, ville maritime, avec titre de principauté, sur l'Etang de même nom, qu'on appelle aussi *l'Etang de Berre*, au nord-ouest de Marseille. La ville de Martigue consiste en trois grands bourgs joints ensemble par deux ponts. On nomme ces bourgs, *Ferrieres*, *l'Isle* et *Jonquieres*. L'étang de Martigue, ou de Berre, a cinq lieues de long sur deux de large, et fournit de très-bon sel et beaucoup de poissons.

LA CIOTAT, au sud-est de Marseille, *port*, célebre par ses bons vins muscats.

LA SAINTE-BAUME, à l'orient de Marseille. C'est une grotte où l'on croit, sans beaucoup de fondement, qu'est morte sainte Magdeleine, sœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier évêque de Marseille. On y voit une petite maison de dominicains.

IV. TOULON, très-beau *port*, et l'un des départemens de la marine. C'est une assez jolie ville, qui n'est guere peuplée, mais marchande, sur-tout en vins. Il y a un fort bel arsenal, et de grands magasins pour les vaisseaux de roi. On y a transféré,

en partie, les galeres qui étoient ci-devant à Marseille. Toulon est une place fortifiée par le chevalier de Ville : elle a plusieurs communautés, un séminaire pour la marine, et un college. C'est la patrie de Louis Ferrand, avocat, savant dans les langues orientales; et des dominicains Serry et Drouin, célebres par des ouvrages théologiques.

HYERES. C'est une petite ville fort peuplée et près de la mer. On trouve dans son territoire beaucoup d'orangers, de citronniers et de grenadiers en pleine terre. Son *port*, assez célebre autrefois, est bouché à présent. Les prêtres de l'oratoire y ont un college, qui a produit les célebres prédicateurs Massillon, évêque de Clermont, et Raynaud.

V. FRÉJUS. C'est une ville ancienne qui servoit de port aux Romains; à présent, elle est à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc et son amphithéâtre sont encore assez remarquables, pour montrer la magnificence des Romains. C'est la patrie de M. Antelmi, qui a écrit sur l'origine de cette ville.

LORGUES, jolie ville, à l'occident de Fréjus.

DRAGUIGNAN. Cette ville, qui est assez grande et chef d'une *Viguerie*, a six couvens de religieux et un college de prêtres de la doctrine chrétienne.

BARJEMONT*, au nord de Draguignan, est une petite ville qui a donné naissance à Louis Moréri, premier auteur du célebre dictionnaire historique que l'on appelle toujours de son nom.

SAINT-TROPEZ, *port* sur la méditerranée. C'est une ville assez forte et marchande.

VI. GRASSE. Elle est fameuse par l'illustre M. Godeau, son évêque, qui vivoit dans le dernier siecle : ce prélat étoit aussi recommandable par ses grands talens, que par sa régularité. Cette ville est peuplée et marchande,

et contient plusieurs communautés. Elle est renommée pour ses pommades et ses eaux de senteur.

ANTIBES, *place forte*, et *port*. Cette ville, qui est vers le comté de Nice, a été fortifiée par M. de Vauban; elle est marchande et assez grande. Elle avoit autrefois un évêque, qui a transféré son siége à Grasse, dont elle dépend maintenant, après avoir été gouvernée quelque temps par un vicaire apostolique. C'est la patrie de M. Tournély, docteur de Sorbonne, très-connu, et mort en 1729.

VII. VENCE, petite ville fort ancienne : elle étoit autrefois unie à Grasse, et ne faisoit qu'un même évêché. Les doctrinaires ont le séminaire.

SAINT-PAUL, au sud-est de Vence, petite ville, chef d'une *Viguerie*, et qui a entrée aux assemblées générales de la province.

GATIERES, petite ville que la maison de Savoie a cédée à la France par le traité de Turin, en 1760.

Il y a plusieurs isles sur les côtes de Provence. Les plus considérables sont :

Les isles d'*Hyères*, vis-à-vis la ville de ce nom. Il y en a trois; savoir, *Portquerolles*, *Portcros*, *l'isle de Levant* : elles sont presque désertes.

2. Les isles de *Lérins*, qui sont au nombre de deux; la premiere, nommée *Saint-Honorat*, est célèbre dans l'histoire ecclésiastique, par le monastere de S. Honorat, dont elle porte le nom. La seconde s'appelle *Sainte-Marguerite*, et est près d'Antibes. Cette isle est défendue par trois forts dont le plus considérable est le *fort royal*, situé sur un rocher, et composé de cinq bastions bien terrassés.

Du Comtat Venaissin, et du territoire d'Orange.

Nous joignons ici ces deux pays, parce qu'ils sont enclavés dans la Provence. Le premier n'est point à la France; on l'a remis au pape. Le second, qui relevoit de la France, lui a été abandonné en 1713.

I. *Le Comtat Venaissin.*

Ce petit état, dont le pape étoit en possession depuis long-temps, avec l'agrément du roi, lui a été pris et rendu en différens temps, à cause de plusieurs différens de la cour de France avec celle de Rome. Il est entre le Dauphiné et la Provence, le long du Rhône : son terroir est très-fertile. Le nom de *Comtat Venaissin* lui vient de la ville de *Venasque*, son ancienne capitale.

Autrefois il dépendoit de la Provence ; mais il fut cédé, en 1273, à Grégoire X, par le roi Philippe-le-Hardi. Depuis ce temps il a été possédé par les papes qui y tiennent un vice-légat à Avignon, dont ils ont fait l'acquisition 75 ans après. Les habitans sont regardés comme Regnicoles, en conséquence des lettres-patentes des rois Charles IX, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

CARPENTRAS, petite ville assez jolie, quoiqu'ancienne. Elle est regardée depuis long-temps comme la *capitale* du Comtat.

VENASQUE, au sud-est de Carpentras, ancienne ville ruinée, et d'où l'on a transporté l'évêché à Carpentras.

VAISON, au nord, petite ville.

CAVAILLON, au midi, sur la Durance. C'est la patrie du bienheureux César de Bus, instituteur des Doctrinaires.

Ces trois évêchés sont suffragans d'Avignon.

AVIGNON, sur le Rhône. Cette ville est ancienne. Elle fut vendue, en 1348, à Clément VI, par Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, pour la somme de 80000 florins d'or. Les papes y avoient déjà fait leur résidence depuis Clément V, qui y transféra son siége, en 1308 : et ce ne fut qu'en 1376, que Grégoire XI, son cinquieme successeur, retourna à Rome. Avignon a des murailles bien bâties et garnies de tours : elle est le siége d'un vice-légat, qui gouverne au nom du Saint Pere.

On y voit des monumens du séjour qu'y ont fait autrefois les papes, entr'autres le palais papal, bâti par Jean XXII. Les chanoines de la cathédrale sont habillés de rouge comme les cardinaux. Il y a dans cette ville un tribunal de la Rote, une inquisition, une synagogue pour les Juifs, et un bureau des monnoies. Avignon fait un district à part, et n'est pas du comtat Venaissin. Il y a plusieurs chapitres et plusieurs séminaires, un college et un grand nombre de communautés, la plupart riches. C'est près de cette ville que des pêcheurs trouverent dans le Rhône, en 1656, ce fameux bouclier d'argent du poids de 42 marc, où est représenté la mémorable action de Lucius Scipion, qui rendit une jeune princesse espagnole, sa captive et d'une rare beauté, à un prince des Celtibériens, à qui elle avoit été promise. Ce bouclier est à Paris dans le cabinet des antiques du roi, avec un de la même forme et du même poids, trouvé en 1714, en Dauphiné. Celui-ci est un ouvrage Carthaginois, et l'on a lieu de croire qu'il avoit été consacré par Annibal à quelque divinité du pays, à son passage du Rhône. Avignon est la patrie de M. Genet, évêque de Vaison, auteur de la morale de Grenoble.

II. *Le Territoire d'Orange.*

Ce petit pays étoit autrefois une principauté qui ne valoit guere que 50000 liv. de rente. Après avoir appartenu à la maison des Baux, et ensuite à celle de Châlon, elle passa en 1531, aux princes de la maison de Nassau, ancienne famille d'Allemagne, dont la branche est fort célebre dans l'histoire des Pays-Bas. Guillaume III, roi d'Angleterre, étoit possesseur de cette principauté; et ce fut sur lui que Louis XIV s'en empara. Après la mort de ce prince, Louis XIV, pour faire cesser les prétentions que le prince de Conti avoit sur l'héritage d'Orange, lui donna deux terres en échange; et à

la paix d'Utrecht, en 1713, il se fit céder la principauté d'Orange, par le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, qui se portoit pour héritier de Guillaume III, qui reçut en échange le territoire de la ville de *Gueldres* (aux Pays-Bas), qui étoit plus à sa bienséance, s'engageant de donner un dédommagement au fils du prince de Nassau-Dietz, que Guillaume III avoit nommé son héritier, et qui est la tige des nouveaux stathouders de Hollande.

ORANGE, suffragant d'Arles, *université*. C'est la seule ville de cette principauté qui soit considérable. Elle est célebre par deux conciles qui s'y sont tenus au V.e siecle. On y voit les restes d'un amphithéâtre fort beau, et d'un arc-de-triomphe; qui tomba en 1707 et 1709. La ville d'Orange est de l'élection de Montélimar, dans le bas-Dauphiné, ci-devant *pag.* 205.

POSSESSIONS DES FRANÇOIS

HORS DE LA FRANCE.

EN ITALIE, l'Isle de *Corse*, cédée par les Génois.

EN ASIE, *Pontickeri*, etc. sur la côte de Coromandel, dans la presqu'isle en-deçà du Gange.

EN AFRIQUE, sur la côte orientale, les *isles Bourbon et de France*; sur la côte occidentale l'*isle Gorée; la riviere de Sénégal et ses dépendances*, avec les *forts S. Louis, Podor, Galam, Arguin et Portendick;* et sur la septentrionale, le *bastion de France*, au royaume d'Alger.

EN AMÉRIQUE, les isles de la *Martinique*, de la *Guadeloupe*, et autres, avec partie de *Saint-Domingue*, *Cayenne*, etc. Les isles *de S. Pierre*, *Miquelon*, *Sainte-Lucie* et *Tabago*.

ANALYSE

Des choses qui sont les plus remarquables dans le Royaume de France.

Nous les réduirons à quatre chefs ; savoir :

1. Les fleuves et rivieres principales.
2. Les principaux ports de mer, et les départemens de la marine.
3. Les eaux minérales.
4. Les capitales des gouvernemens et des provinces.

§. I. *Des fleuves et rivieres principales de France.*

Outre les quatre principaux fleuves de ce royaume, dont nous avons parlé, (*pages* 68 et 69) ; savoir, la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* et la *Garonne* ; on peut encore remarquer vingt quatre rivieres, dont six au nord, onze dans le milieu, et sept au midi.

I. Des six qui sont au nord, une se jette dans la Manche au-dessous d'Abbeville, après avoir traversé la Picardie : c'est la *Somme*.

Deux se déchargent dans la Seine ; savoir, l'*Oise*, près de Pontoise, et la *Marne*, près de Paris.

La quatrieme est l'*Aisne*, qui se jette dans l'Oise, près de Compiegne.

Les deux dernieres sont la *Meuse* et la *Moselle*.

II. Entre les onze rivieres du milieu, la premiere, qui est en Bretagne, la *Villaine*, se décharge dans l'océan, au-dessous de la Roche-Bernard.

Les trois autres, qui sont au nord de la Loire, se rendent en Anjou ; savoir, la *Mayenne*, la *Sarte* et le *Loir*. La Mayenne, après avoir reçu près d'Angers la Sarte, grossie du Loir, se jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui se rendent dans la Touraine, le *Cher*, l'*Indre*, la *Creuse*, et la *Vienne*. Elles se déchargent dans la Loire, à l'exception de la Creuse, qui se jette dans la Vienne.

La neuvieme riviere du milieu de la France, est l'*Yonne*. Elle se jette dans la Seine à Monterau.

Il y en a deux qui s'unissent en Bourgogne; savoir, la *Saône* et le *Doux*; et leurs eaux se jettent dans le Rhône à Lyon.

III. Au midi il y a sept rivieres, dont trois se jettent dans la Garonne; ce sont la *Dordogne* au Bec-d'Ambez, dans le Bourdelois; le *Lot*, près d'Aiguillon, dans l'Agénois; le *Tarn*, près de Moissac dans le Querci.

L'*Adour* se jette dans l'océan, à Bayonne.

L'*Allier* se décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin, deux se jettent dans le Bas-Rhône, à sa gauche, l'*Isere*, au-dessus de Valence, et la *Durance*, au-dessous d'Avignon.

On peut voir sur ces fleuves et rivieres la carte physique de la France que Philippe Buache, premier géographe du roi, et gendre du fameux Guillaume Delisle, a publié en 1770.

§. II. *Des principaux Ports de Mer de France, sur l'Océan et la Méditerranée; et des Départemens de la Marine.*

Il y a quatorze ports de mer sur l'océan, et trois sur la méditerranée.

Les premiers sont: en Flandre, *Dunkerque* et *Gravelines*; *Calais*, en Picardie; *Dieppe* et le *Havre*, en Normandie; *Saint-Malo*, *Brest*, *l'Orient*, et *Port-Louis*, en Bretagne. Au pays d'Aunis, *la Rochelle*, où abordent la plupart des vaisseaux qui viennent de l'Amérique, et *Rochefort*. Ceux de Guienne sont: *Bordeaux*, *Bayonne*, *Saint-Jean-de-Luz*.

Les trois qui sont sur la méditerranée sont: *Cette*, en Languedoc; *Marseille* et *Toulon*, en Provence.

Département de la Marine.

On en compte quatre, trois sur l'océan et un sur la méditerranée. Le *Havre*, dans la Normandie; *Brest*, à l'extrémité occidentale de la Bretagne;

Rochefort, dans le pays d'Aunis. *Toulon*, en Provence, et sur la méditerranée.

§. III. *Des Eaux Minérales de France les plus remarquables.*

Au nord, il y en a trois : *Forges*, dans la Haute-Normandie ; *Plombières*, au midi de la Lorraine ; *Bourbonne-les-Bains*, près Langres en Champagne.

Dans le milieu, deux : *Bourbon-l'Archambault*, près de Moulins, dans le Bourbonnois ; *Vichi*, sur l'Allier.

Au midi, trois, *Bagnères* et *Barège*, dans le Bigorre, près les Monts Pyrénées, en Gascogne ; *Balaruc*, près de Montpellier, en Languedoc.

§. IV. *Des Capitales des Gouvernemens et des Provinces de France.*

Il y a huit grands gouvernemens de province au nord, treize au milieu, et onze au midi.

GOUVERNEMENS DU NORD.

La Flandre Française.

Lille, capitale de la Flandre française. *Cambray*, capitale du Cambresis. *Valenciennes*, capitale du Hainaut français.

L'Artois

Arras, capitale du comté d'Artois.

La Picardie.

On la partage en haute et basse : la basse est au nord et à l'occident : la haute est à l'orient.

Au nord : *Calais*, dans la basse, qui est à l'occident, capitale du pays reconquis ; *Boulogne*, du Boulonnois ; *Abbeville*, du Ponthieu ; *Saint-Valery*, du Vimeux ; *Amiens*, capitale de toute la province, et en particulier de la haute, c'est-à-dire, de celle qui est plus à l'orient ; *Péronne*, du Santerre ; *Saint-Quentin*, du Vermandois ; *Guise*, de la Thiérache.

La Normandie.

On la divise en haute et basse. La haute, à l'orient, contenoit trois dioceses : *Rouen*, *Lisieux*, *Evreux*. La basse, à l'occident, quatre : *Séez*, vers le Perche, *Avranches*, vers la Bretagne, *Coutances*, vers la mer, à l'occident; *Bayeux*, au septentrion. La capitale de toute la Normandie est *Rouen*; et le *Havre* l'est de son gouvernement particulier.

L'Isle de France.

Elle comprend dix petits pays. L'isle-de-France proprement dite; *Paris*, capitale de l'isle-de-France propre, de son gouvernement particulier, et de tout le royaume. La Brie françoise, *Brie-Comte Robert*. Le Gâtinois françois, *Melun*. Le Hurepoix, *Dourdan*. Le Mantois, *Mantes*. Le Vexin françois, *Pontoise*. Le Beauvoisis, *Beauvais*. Le Valois, *Crépi*. Le Soissonnois, *Soissons*. Le Laonois, *Laon*.

La Champagne et la Brie.

On la divise en haute vers le nord, et en basse vers le midi. La capitale de la haute-Champagne est *Rheims*. La capitale de la basse et de toute la Champagne, *Troyes*. La capitale de la haute-Brie, *Meaux*. Celle de la basse, *Provins*.

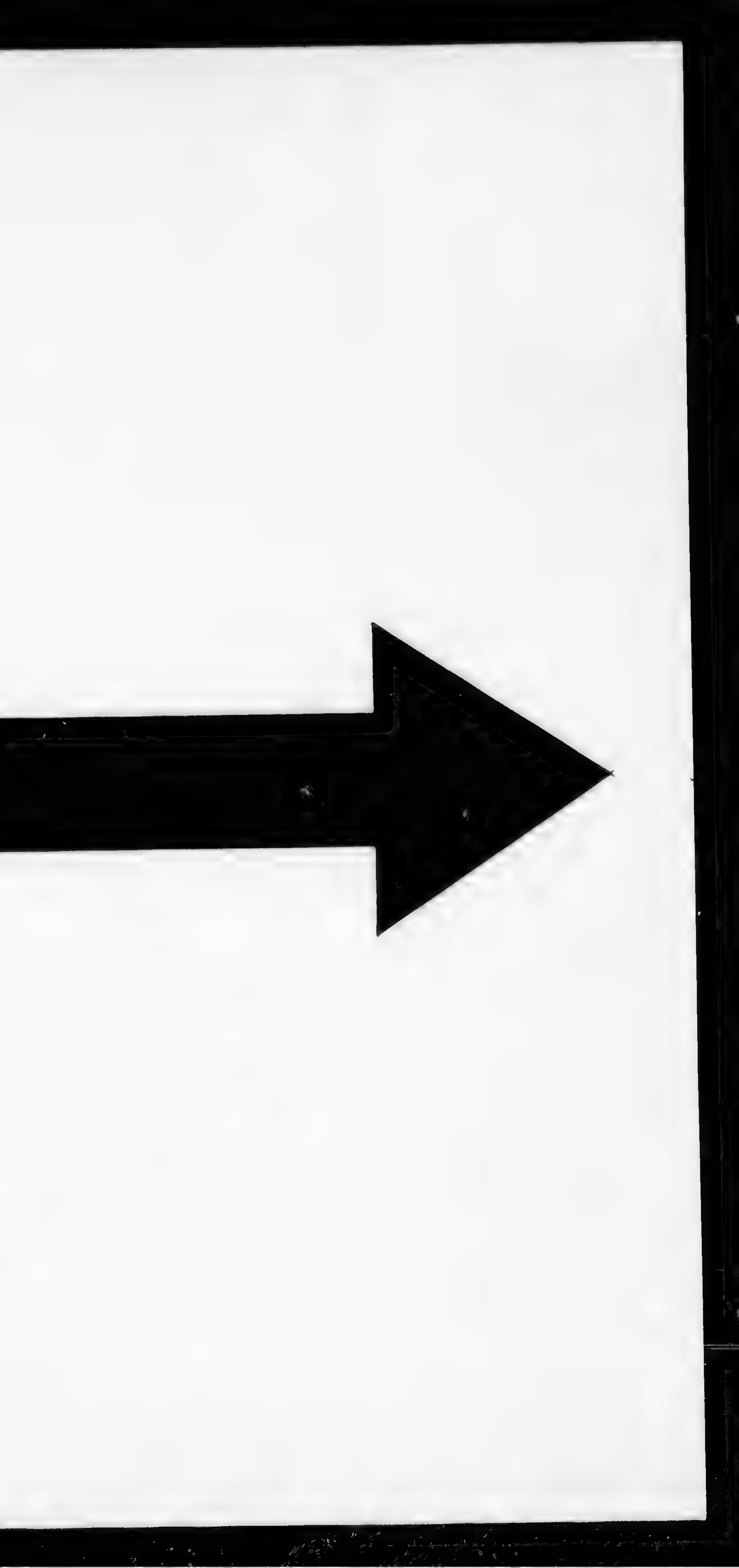
La Lorraine.

Elle comprend la Lorraine propre, le Barrois, et les trois Evêchés. *Nanci*, capitale de la Lorraine, *Bar-le-Duc*, du Barrois : *Metz*, *Toul* et *Verdun*, sont les capitales de ce qu'on appelloit *les trois Evêchés*.

L'Alsace.

On la divise en trois parties : haute, basse et Suntgau. *Strasbourg*, capitale de la basse et de toute l'Alsace ; *Colmar*, de la haute ; et *Béfort*, du Suntgau.





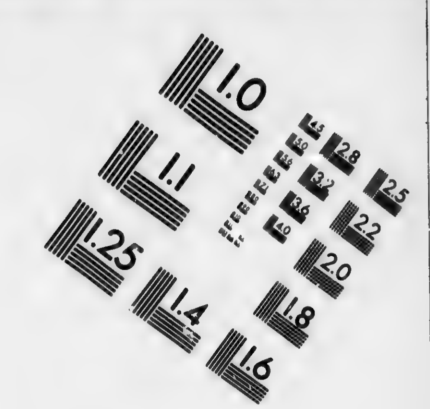


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

GOUVERNEMENS DU MILIEU.

La Bretagne.

On la divise en haute et basse : la haute vers l'orient, la basse vers l'occident. La haute avoit cinq évêchés : *Rennes*, à l'orient ; *Nantes*, au midi ; *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieux*, au nord. La basse, quatre : *Vannes* et *Quimper*, au midi ; *Saint-Paul* et *Tréguier*, au nord.

Le Maine et le Perche.

Le Maine est partagé en haut vers le sud-est, et en bas vers le nord-ouest. Le *Mans*, dans le haut Maine, est la capitale de toute la province du Maine ; *Mayenne*, l'est du bas-Maine. *Mortagne* est la capitale du Perche.

L'Anjou.

La Loire le divise en haut et bas-Anjou ; le haut au nord, le bas au midi. *Angers* est la capitale de cette province, et en particulier du haut-Anjou. *Saumur* est la capitale du bas, et du petit gouvernement qui porte son nom.

La Touraine.

La Loire se divise en haute et basse : la haute est au nord. *Tours* en est la capitale, ainsi que de toute la province. La basse est au midi, et *Amboise* en est la capitale.

L'Orléanois.

Orléans, capitale de l'Orléanois propre et de tout le gouvernement. *Chartres*, capitale de la Beausse. *Vendôme*, capitale du Vendômois. *Châteaudun*, capitale du Dunois. *Blois*, capitale du Blaisois. *Montargis*, capitale du Gâtinois-Orléanois.

Le Berri.

Bourges, capitale du Berri, et en particulier du haut-Berri. Le Cher le sépare du bas-Berri, dont la principale ville est *Issoudun*.

Le Nivernois.

Nevers, sur la Loire, capitale.

La Bourgogne.

Dijon, capitale de toute la province, et en particulier de Dijonois. *Châtillon-sur-Seine*, capitale du pays de la Montagne; *Auxerre*, de l'Auxerrois; *Semur*, de l'Auxois; *Autun*, de l'Autunois; *Châlon*, du Châlonois; *Charoles*, du Charolois; *Mâcon*, du Mâconnois; *Bourg*, capitale de la Bresse; *Bellay*, capitale du Bugey; *Trévoux*, capitale de la principauté de Dombes.

La Franche-Comté.

Besançon, capitale de la province, qui se divisoit en quatre grands bailliages. 1. D'Amont, qui renferme *Gray*, sur la Saône. 2. De *Besançon*, sur le Doux. 3. De *Dole*, sur la même riviere. 4. D'Aval, où est *Salins*, vers le milieu de la province.

Le Poitou.

On le divise en haut-Poitou, vers l'orient, et bas-Poitou vers la mer. La capitale du Poitou, et en particulier du haut, *Poitiers*; dans le bas est *Fontenai-le-comte.*

L'Aunis.

L'Aunis est un petit pays, à l'extrémité du bas-Poitou, près de la mer: *la Rochelle* en est la capitale.

La Marche.

La haute est à l'orient: *Gueret* en est la capitale. La basse est à l'occident; *le Dorat*, capitale.

Le Bourbonnois.

On le divise en haut et bas: le haut à l'orient: le bas à l'occident. *Moulins*, près l'Allier, capitale du haut; *Montluçon*, capitale du bas.

GOUVERNEMENS DU MIDI.

La Saintonge et l'Angoumois.

Saintes, capitale de la Saintonge: *Angoulême*, capitale de l'Angoumois.

Le Limosin.

Le haut-Limosin est au septentrion : *Limoges* en est la capitale, et de toute la province. Le bas est au midi, *Tulles* en est la capitale.

L'Auvergne.

La haute-Auvergne est au midi, la basse au nord. *Saint-Flour*, capitale de la haute. *Clermont*, capitale de la basse et de toute la province.

Le Lyonnois.

Lyon, capitale de la province et du Lyonnois propre. *Montbrison*, capitale du Forès. *Ville-Franche*, capitale du Beaujolois.

Le Dauphiné.

Le haut-Dauphiné est vers les montagnes, qui le séparent de la Savoie, et vers la Provence. Il comprend le Graisivaudan, dont *Grenoble* est la capitale, ainsi que de toute la province ; le Royanez, *Pont-de-Royan*, capitale : le Briançonnois, *Briançon*, capitale : l'Embrunois, *Embrun*, capitale : le Gapençois, *Gap*, capitale : les Baronnies, *le Buys*, capitale. Le bas-Dauphiné, qui est le long du Rhône, comprend le Viennois, *Vienne*, capitale : le Diois, *Die*, capitale : le Valentinois, *Valence*, capitale : le Tricastin, *Saint-Paul-Trois Châteaux*, capitale.

La Guyenne et la Gascogne.

Bordeaux, capitale du gouvernement de Guyenne et du Bourdelois : *Bazas*, du Bazadois : *Périgueux*, du Périgord : *Agen*, capitale de l'Agénois : *Cahors*, capitale du Querci : *Rodez*, capitale du comté de Rouergue : *Ville-Franche*, capitale de la basse-Marche de Rouergue : *Milhaud*, capitale de la haute.

La Gascogne est divisée en plusieurs petits pays. *Auch* est la capitale de la province, et de l'Armagnac en particulier : *Condom*, capitale du Condomois : *Dax*, capitale des Landes : *Saint-Sever*, capitale de la Chalosse propre : *Bayonne*, capitale

du Labour, et du pays des Basques: *Tarbes*, capitale du Bigorre: *Saint-Bertrand*, capitale du Cominge: *Saint-Lizier*, capitale du Couserans.

Le Béarn et la Basse-Navarre.

Pau, capitale du Béarn: *Saint-Jean-Pied-de-Port*, capitale de la basse-Navarre.

Le Comté de Foix.

Foix, capitale du comté de Foix.

Le Roussillon.

Perpignan, capitale du Roussillon.

Le Languedoc et les Cévennes.

Le Languedoc est divisé en haut et bas. Le haut contenoit neuf dioceses: deux à l'occident, *Toulouse* et partie de *Montauban*; un au nord, *Alby*; deux dans le milieu, *Lavaur* et *Castres*, un au sud-ouest, *Rieux*; deux au midi, *Mirepoix*, et *Saint-Papoul*; et un renfermé en partie dans la Gascogne, au sud-ouest: *Cominge*. Le bas-Languedoc avoit onze dioceses; deux au midi; *Alet* et *Carcassonne*; un au nord du canal, *Saint-Pons*; quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Montpellier*; un au nord-ouest de Montpellier, *Lodève*; trois à l'occident du Rhône, *Nismes*, *Alais*, *Usez*.

Sous le nom de Cévennes, on renferme trois pays; 1. le Gévaudan, dont la capitale est *Mende*; 2. le Vivarais, dont la capitale est *Viviers*; et le Vélai, dont la capitale est *le Puy*.

La Provence.

On la divise en haute et basse: la haute est au septentrion, la basse au midi et vers la Méditerranée. La haute contenoit six dioceses: *Apt*, *Sistéron*, *Dignes*, *Riès*, *Senès*, *Glandève*. La basse en avoit sept: *Arles*, *Aix*, capitale de toute la Provence; *Marseille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Grasse*, *Vence*.

Le Comtat Venaissin et Orange.

Carpentras est la capitale du Comtat. Ce pays est au pape aussi bien que la ville d'*Avignon*, qui n'est pas du Comtat, et forme un district particulier.

Orange, capitale de l'ancienne principauté de ce nom, et qui est à la France.

DE L'ANCIENNE GAULE.

Après avoir décrit la France telle qu'elle est aujourd'hui, il ne sera pas inutile de donner en abrégé la division aucienne de ce grand pays.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule, que les Romains appelloient *Cisalpine*, c'est-à-dire, celle qui étoit à leur égard en-deçà des Alpes : c'est la partie septentrionale de l'Italie, qu'on a nommée depuis *Lombardie*. Ce grand pays fut conquis par des colonies de Gaulois qui commencerent à sortir de la Gaule vers l'an 600 avant Jesus-Christ. Les Romains lui donnerent aussi le nom de *Togata*, parce que ses habitans prirent, comme eux, la toge ou robe longue.

La véritable Gaule que les Romains appellerent *Transalpine*, c'est-à-dire, au-delà des Alpes, par rapport à eux, comprenoit ce qui se nomme aujourd'hui *la France*, *la Savoie*, *la Suisse*, et la plus grande partie des *Pays-Bas*, etc. terminée à l'orient et au nord par le Rhin. Elle se divisoit en Gaule *Cheveule*, ainsi nommée à cause que les habitans portoient leurs cheveux longs, et Gaule *Narbonnoise*, dont Narbonne, bâtie par les Romains, étoit la capitale. Celle-ci étoit bien moins étendue que la premiere.

1. La Gaule *Chevelue* se divisoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitanique* et Gaule *Belgique*.

I. La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnoises*, dont Lyon étoit la principale de toutes les villes.

La *premiere Lyonnoise*, renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Archevêché de Lyon*, avec ses suffragans.

La *seconde Lyonnoise*, toute la Normandie.

La *troisieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Tours et des ses suffragans, la plupart en Bretagne.

La *quatrieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Sens et de ses suffragans, dont Paris a été très-long temps, et jusqu'en 1622.

La *cinquieme Lyonnoise*, le territoire de l'archevêché de Besançon et de ses suffragans, dont deux sont encore en Suisse.

2. Il y avoit trois Gaules *Aquitaniques*.

La *premiere* comprenoit le territoire des archevêchés de Bourges et d'Alby, avec leurs suffragans.

La *seconde*, le territoire de l'archevêché de Bordeaux et ses suffragans.

La *troisieme*, le territoire de l'archevêché d'Auch et de ses suffragans : elle se nommoit aussi la *Novempopulanie*, à cause de ses neuf peuples.

3. La Gaule *Belgique* se divisoit en deux Belgiques et deux Germanies.

La *Belgique premiere*, renfermoit le territoire de l'archevêché de *Trêves*, et de ses trois anciens suffragans, Metz, Toul et Verdun.

La *Belgique seconde*, comprenoit le territoire de l'archevêché de Rheims et de ses suffragans, et encore ce qui forme aujourd'hui la nouvelle province ecclésiastique de Cambrai et une partie de celle de Malines.

La *Germanie premiere* contenoit le territoire de l'archevêché de *Mayence*, et de ses suffragans endeçà du Rhin ; savoir : Strasbourg, Spire et Worms.

La *Germanie seconde* renfermoit le territoire de l'archevêché de *Cologne* et de ses suffragans, Liege, et Utrecht qui a été depuis érigé en archevêché.

II. La Gaule *Narbonnoise*, nommée en latin, *Braccata*, à cause d'une sorte d'habillement (*a*) que portoient ses habitans, renfermoit la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et les Cévennes. Cette Gaule se divisoit en cinq ; savoir : deux Narbonnoises, une Viennoise, les Alpes maritimes et les Alpes Graies ou les hautes.

(*a*) *Bracca* étoit un haut-de-chausse.

On trouvera le détail de cette ancienne division, dans notre *Géographie ecclésiastique*, à la fin du *tome II.*

SECTION II.

Des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

ON comprend sous le nom de *Pays-Bas*, toute cette étendue de pays qui est entre la France, l'Allemagne et l'Océan. Ces pays ont été ainsi appellés, parce qu'ils sont vers la mer, et que plusieurs rivieres y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à plusieurs souverains, dont une partie fut pendant long-temps sous la dépendance de la France, passerent la plupart à la maison d'Autriche, par le mariage de Marie, fille et héritiere de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, avec Maximilien, archiduc d'Autriche. Charles-Quint, leur petit-fils, acquit, comme nous le dirons en détail, les provinces qui lui manquoient. Ce prince, en 1556, les laissa toutes, avec les états d'Espagne, à son fils Philippe II, chef de la Branche aînée d'Autriche, établie en Espagne, et éteinte en 1700. Maximilien et Charles-Quint avoient prétendu lier étroitement à l'empire d'Allemagne, les Pays-Bas et la Franche-Comté, et ils en avoient fait le dixieme cercle de l'Empire, qu'on appeloit *le cercle de Bourgogne*. Mais ces provinces ne contribuant en rien aux charges de l'Empire, l'Allemagne ne prit point de part aux révolutions qui leur arriverent.

Philippe II, roi d'Espagne, ayant voulu établir l'inquisition dans les Pays-Bas, et le duc d'Albe qui en étoit gouverneur, ayant usé de trop de sévérité, les peuples se révolterent, sous la conduite de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Le duc de Parme soumit ou retint sous l'obéissance de Philippe, dix de ces provinces; et c'est ce qu'on a

appellé depuis ce temps, les *Pays-Bas espagnols*, ou les *Pays-Bas catholiques*, pour les distinguer des *Provinces-Unies* ou *Etats de Hollande*, qui professent la religion calviniste.

Dans le siecle dernier, la France s'empara d'une partie des Pays-Bas Espagnols ou catholiques: c'est celle que l'on nomme *Pays-Bas françois*. Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713 et 1714, à l'empereur Charles VI, archiduc d'Autriche, qui prétendoit à la succession d'Espagne comme descendu de Ferdinand, frere de Charles-Quint, dont la branche étoit éteinte, en 1700, par la mort de Charles II, roi d'Espagne. En conséquence de cette cession, cette derniere partie des Pays-Bas porte aujourd'hui le nom de *Pays-Bas autrichiens*.

ARTICLE PREMIER.

Des Pays-Bas Espagnols ou *Autrichiens*.

QUOIQUE le comté de *Flandre* ne soit qu'une province particuliere des Pays-Bas autrichiens, un certain usage a fait donner son nom aux huit autres, dont les habitans sont appellés *Flamans*, par les François leurs voisins. Le terroir de ce pays produit beaucoup de bled, et est excellent pour la nourriture du bétail: mais on n'y recueille point de vin. Les villes y sont en grand nombre, presque toutes fortifiées et extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce pays a été le théâtre depuis plusieurs siecles. Les flamans sont sinceres, adroits, habiles dans le commerce, et fort jaloux de leurs privileges.

Les rivieres les plus considérables sont:

La *Meuse*, qui prend sa source près des villages de Meuse et de Montigni, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, passe à Verdun, à Sedan, à Dinan, à Liége, à Mastrick, traverse la Gueldre,

forme avec le Rhin, l'isle de Bommel, et va se jetter dans la mer au-dessous de Dordrecht.

L'*Escaut*, qui commence près de Câtelet en Picardie, passe à Cambrai, à Valenciennes, à Tournai, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, passe à Anvers; puis au-dessous de Lillo, se divise en deux branches, dont l'une se nomme *Escaut oriental*, et passe près de Berg-op-Zoom, et l'autre *Escaut occidental*, qui côtoie la Flandre septentrionale, et se jette dans l'océan : on l'appelle le *Hont* à son embouchure.

La *Lys*, qui a sa source dans l'Artois, près d'un village appellé *Lisbourg*, passe à Aire, à Menin, à Courtrai, et se joint à l'Escaut à Gand. La source de cette riviere sert de barometre aux habitans du village de Lysbourg. Lorsqu'il doit pleuvoir, l'eau qui sort du sein de la terre, charie, avec ses bouillons, un petit sable qui la trouble entièrement. Lorsqu'au contraire le sable retombe dans le fond de la source, et que l'eau se purifie, c'est un signe de beau temps.

La *Scarpe* prend sa source au sud-ouest d'Arras; et, après y avoir passé, elle va à Douai, et se jette dans l'Escaut au-dessous de Saint-Amand.

La *Dylle*, dont on trouve la source près de Nivelle en Brabant, passe à Louvain et à Malines, et se jette dans l'Escaut entre Tenremonde à Anvers.

La *Sambre* a sa source au nord-ouest de la Chapelle en Picardie, passe à Landrecies, à Maubeuge, à Charleroi, et se jette dans la Meuse à Namur.

On remarque dans les Pays-Bas autrichiens, deux canaux principaux, faits pour transporter plus facilement les marchandises; le premier commence au port d'Ostende, passe à Bruges dont il tire son nom, et se rend à Gand, où se joignent la Lys et l'Escaut; l'autre est celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas autrichiens ne contiennent que neuf des provinces, qu'on appeloit autrefois *Pays-*

Bas espagnols, encore la maison d'Autriche ne les possede t-elle pas toutes en entier.

Ces neuf provinces sont : quatre duchés ; savoir, au milieu, celui de Brabant ; à l'orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg et de Gueldre, par rapport à sa partie méridionale : trois comtés celui de Flandre, à l'occident : et ceux de Hainaut et de Namur, au midi : deux seigneuries, qui sont même comprises aujourd'hui sous le duché de Brabant, où elles sont enclavées vers le nord ; savoir, la seigneurie de Malines, et celle d'Anvers, qu'on appelloit autrefois *le marquisat du Saint-Empire*.

Le comté d'Artois au midi de la Flandre, étoit la dixieme province des Pays-Bas espagnols : il a été cédé à la France, en 1659 et 1678. Nous en avons donné la description, *page* 76.

L'évêché de Liége, qui sépare le comté de Namur et le Brabant, d'avec le Luxembourg, le Limbourg et la Gueldre, appartient à l'Allemagne, et est du cercle de Vestphalie.

Le comté de Flandre a relevé pendant long-temps de la France ; mais, en 1526, l'empereur Charles-Quint obligea le roi François I, qui étoit alors son prisonnier, à le décharger de l'hommage que les comtes de Flandres et d'Artois lui avoient rendu jusqu'alors. Le comte de Flandre étoit un des douze pairs de France, et le premier des comtes-pairs séculiers : au sacre, il portoit l'épée du roi.

§. I. *Le Duché de Brabant.*

Le Brabant se divisoit autrefois en quatre quartiers ; savoir, celui de Bruxelles, celui de Louvain, celui d'Anvers et celui de Bosleduc ; mais, depuis plus d'un siecle, les Hollandois sont maîtres du dernier, et d'une partie de celui d'Anvers.

BRUXELLES, *capitale*, sur la *Senne*. C'est une grande et belle ville, bien peuplée, qui est le séjour ordinaire du gouverneur des Pays-Bas autrichiens. On y compte quatre paroisses, vingt-sept

couvens, quarante-quartiers. Son église principale est la collégiale de sainte Gudule, qui est aussi grande et aussi belle que beaucoup de cathédrales. Son portail est orné de deux tours. L'église que possédoient les jésuites, est très-belle. Le palais du gouverneur, qui étoit beau et ancien, a été consumé presque tout entier en 1730, par un incendie. Cette ville a plusieurs fontaines publiques, et un arsenal rempli d'anciennes armures des souverains de Brabant. On y voit aussi plusieurs beaux hôtels, et des places publiques magnifiques. L'hôtel-de-ville est ancien; mais remarquable par la beauté de son béfroi ou clocher, et par sa situation au milieu d'une place réguliere et quarrée, et environnée de beaux bâtimens. Au dehors de la ville on trouve un magnifique cours, le long du canal. Louis XV s'est emparé de cette ville, en 1746, et l'a rendue à la paix de 1748. C'est la patrie d'Aubert le Mire, doyen d'Anvers, auteur d'une *bibliotheque ecclésiastique*, et de plusieurs autres ouvrages estimés.

NIVELLE, au midi de Bruxelles, jolie ville, située dans un pays agréable. Elle doit son origine à un double monastere d'hommes et de filles, bâti en 640, par Pepin de Landen, maire du palais, pour sainte Gertrude sa fille. Ces deux monasteres, dont celui de filles étoit le principal, ont été sécularisés vers le milieu du XI.e siecle. Les religieuses devinrent alors chanoinesses, et les moines chanoines. Il y a 42 chanoinesses, qui, hors du chœur, sont habillées en séculieres. Elles peuvent se marier. L'abbesse seule, qui est dame de la ville, fait des vœux. Les chanoines sont au nombre de 30; ils viennent à certains jours chanter l'office avec les chanoinesses. Les deux chapitres s'assemblent conjointement, sous la présidence de l'abbesse, et pourvoient ensemble aux bénéfices vacans par mort, ou par les mariages des chanoinesses.

GEMBLOURS. Il y a dans cette ville une fameuse abbaye de l'ordre de S. Benoît.

GRINBERG,

GRINBERG, près et au nord de Bruxelles. C'est une ancienne baronnie, dont une partie a été vendue à Louis Joseph d'Albert, frere du duc de Luynes, que l'empereur en a créé prince, en 1730.

LOUVAIN, à l'orient de Bruxelles, sur la Dylle. C'est une grande ville, mais mal peuplée. Les écoliers, qui font une bonne partie des habitans, y sont attirés par la célebre université de cette ville. Cette université a été fondée par Jean de Bourgogne, duc de Brabant, et confirmée par une bulle de Martin V, en 1435. On n'enseigne les humanités que dans un seul college, qui est grand et beau : la philosophie est enseignée dans quatre autres bien bâtis, quoiqu'anciens. Outre ces colleges, on compte quarante-deux maisons de boursiers. L'hôtel-de-ville de Louvain est un bel ouvrage. On y voit encore un château fort spacieux, mais mal entretenu. Les François ont pris cette ville en 1746. C'est la patrie de Van-Espen, célebre canoniste, et de Hennebel, théologien très-estimé.

ARSCHOT, sur la Géette, petite ville bien bâtie et fortifiée. Elle appartient à la maison d'Aremberg, de la famille de Ligne. Elle fut érigée en duché en 1533.

TILLEMONT, sur la Géette. C'est la patrie de Jean Bollandus, premier compilateur de cet immense recueil de toutes les vies des Saints, qui porte son nom : il est mort en 1665.

JUDOIGNE, sur la Géette. C'est près de cette ville qu'est le village de *Ramilies*, où s'est donnée une fameuse bataille en 1706.

MALINES et ANVERS. On les nomme ici pour conserver l'ordre des anciennes provinces des Pays-Bas : nous en parlerons à part ci-dessous, §. VIII.

§. II. *Le duché de Luxembourg.*

LUXEMBOURG, *capitale*, c'est une des plus fortes villes de l'Europe. La riviere d'Else la partage en ville haute et ville basse. Le conseil provincial du pays y fait sa résidence.

ARLON ; au nord-ouest, marquisat qui appartient au roi de Prusse.

BASTOGNE, petite ville assez forte et peuplée : on l'appelle communément *Paris en Ardennes*.

DURBUY, ville et seigneurie dont dépendent 76 villages.

SAINT-WEYT, à l'est de Durbuy, petite ville capitale d'une prévôté qui renferme 47 villages, et qui est à la maison de Nassau. Cette maison a aussi dans le Luxembourg, une autre seigneurie nommée *Vianden*, sur la petite riviere de l'Our, dont 50 villages dépendent.

Autrefois le Luxembourg avoit encore une lisiere de villes considérables, qui appartiennent depuis environ cent ans à la France. Les principales sont *Thionville* et *Montmédi*, dont nous avons déjà parlé à l'article de la Lorraine, *page* 122.

Au sud-ouest, est le petit duché de *Bouillon*, qui est possédé, depuis 1591, par la maison de la Tour d'*Auvergne*, sous la protection de la France.

BOUILLON, petite ville sur le *Semoi*, avec un fort château, où le roi de France entretient garnison.

§. III. *Le duché de Limbourg.*

Il est situé au nord du Luxembourg, dont il est séparé par l'évêché de Liége, qui le borne aussi à l'occident. Il est partagé entre la maison d'Autriche et les Hollandois. Ses principales villes sont :

LIMBOURG, *capitale*, située sur une montagne près de la *Vese* : elle appartient à la maison d'Autriche.

La partie de ce duché, qui appartient aux Hollandois, est au nord. Elle renferme,

FAUQUEMONT ou FALKEMBOURG, sur la Gueule, ville qui avoit le titre de comté.

DALEM, comté, au midi de Fauquemont.

WYK, petite, mais forte ville vis-à-vis Mastrick,

§. IV. *De la Gueldre méridionale.*

La Gueldre se divise en haute ou méridionale, et en basse ou septentrionale. Comme cette derniere appartient aux Hollandois, nous n'en parlerons que dans l'article suivant.

La haute Gueldre étoit restée aux Espagnols, après l'établissement des Provinces-Unies. La maison d'Autriche la partage depuis 1713, avec le roi de Prusse, et les Hollandois y ont acquis deux places en 1715.

RUREMONDE, *évêché*, au confluent de la Roer et de la Meuse. C'est une grande ville, belle, riche, marchande et bien fortifiée. Elle appartient à la maison d'Autriche.

GUELDRE, sur la petite riviere de Niers, ville extrêmement fortifiée, qui appartient au roi de Prusse.

VENLO, sur la Meuse, entre les deux villes précédentes: elle est très-forte, et les Hollandois en sont les maîtres. C'est la patrie de Hubert Goltzius, excellent antiquaire, et de Henri Dupuy ou *Puteanus*, historiographe du roi d'Espagne.

STEPHANSVERT, dans une isle de la Meuse, forteresse importante, aux Hollandois.

§. V. *Le Comté de Flandre.*

Le Comté de Flandre forme la partie occidentale des Pays-Bas Autrichiens, vers la mer. On la divisoit ci-devant en trois : 1, la Flandre *Teutone*, entre la mer et l'Escaut, et un canal qui en est tiré droit au nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des colonies de Germains et de Saxons que Charlemagne y transporta. 2, la Flandre *Impériale*, au nord-est, et à l'orient de l'Escaut : elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les comtes d'Alost en faisoient hommage. 3, la Flandre *Valone*, où l'on parle une espece de François ancien ; elle est au midi de la précédente.

Lorsque les Espagnols possédoient ce comté, les Hollandois firent la conquête de plusieurs places au nord, le long de la bouche occidentale de l'Escaut ou du Hont : elles leur furent cédées en 1648. Nous parlerons dans l'article suivant de cette *Flandre Hollandoise*. D'un autre côté, les François prirent, il y a environ cent ans, sur l'Espagne, une partie de la Flandre méridionale ; et c'est ce qu'on nomme la *Flandre Françoise*, dont nous avons déjà parlé.

Ce que la maison d'Autriche possede de la Flandre, et c'en est la plus grande partie, se divise en quatre ; savoir, le quartier de *Gand*, le quartier de *Bruges*, le quartier d'*Ypres*, et le *Tournaisis*.

1. *Le Quartier de Gand.*

GAND, *capitale* de la Flandre Autrichienne, *évêché*. C'est une grande ville, belle, riche, très-peuplée et très-marchande, située entre l'Escaut et la Lys, qui s'y réunissent. Sa cathédrale, sous l'invocation de S. Bavon, est fort belle. On y voit une chaire de marbre blanc d'un ouvrage parfait, et des deux côtés de l'autel, deux magnifiques mausolées. Gand a cinq abbayes, entre lesquelles on remarque celle de saint Pierre, qui appartient à des religieux bénédictins non réformés. On y admire une tenture de tapisserie représentant la vie de S. Pierre et de S. Paul, d'un ouvrage exquis et d'une délicatesse admirable. Elle est toujours tendue, et renfermée sous de grands volets de bois fort propres : on la montre volontiers aux étrangers. Il y a à Gand, une citadelle bâtie par l'empereur Charles V ; treize places publiques, dont la principale est ornée d'une statue du même empereur, qui étoit né dans cette ville ; cinquante-cinq édifices publics, soit églises, monasteres, hôpitaux, ou autres maisons de piété ; deux *Béguignages*, l'un de 800 filles et l'autre de 600.

Ces *Béguignages* sont des especes de grands monasteres où se rassemblent les filles dévotes qui ne se marient pas. Elles vivent en communauté sans

aucun engagement. Celles qui peuvent travailler sont dans des maisons séparées, achetées à vie par une *Béguigne* riche; et l'on est obligé de les loger gratuitement. Celles qui ne peuvent gagner leur vie de leur travail, vivent en communauté sous une espece de supérieure, dans un grand logis qui a la forme d'un couvent. On les y nourrit, et on les y occupe selon leurs forces et leurs talens. Ces filles doivent leur nom et leur institution à un saint prêtre de Liége, nommé Lambert *le Bégue*, qui vers l'an 1174, rassembla un certain nombre de filles et de femmes, à qui il persuada de vivre en continence. Il y a des Béguignages dans d'autres villes de Flandre; mais ceux de Gand sont les plus fameux. Louis XV s'est rendu maître de Gand en 1745, et l'a rendue en 1748. C'est la patrie de Daniel Heinsius, un des plus célebres humanistes du XVII[e] siecle.

A l'orient est un petit pays, le plus fertile et le plus riche de la Flandre, que l'on appelle le *pays de Waes*. On y recueille beaucoup de bled, et il y a de bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de bons chevaux.

SAINT-NICOLAS * en est le principal bourg.

TENREMONDE ou DENDERMONDE, au confluent de la Dendre et de l'Escaut, petite ville belle et forte, avec seigneurie. Elle est entourée de marais et de prairies, que les habitans peuvent inonder par leurs écluses. Elle a été prise par les François en 1745.

ALOST, sur la Dendre, ville aujourd'hui fort médiocre. Elle a été la *capitale* d'un comté assez considérable, qui dépendoit de l'Empire.

NINOVE, jolie petite ville.

Toutes ces villes étoient de la Flandre Impériale; mais les suivantes, avec celle de Gand, étoient de la Flandre Teutone.

OUDENARDE, sur l'Escaut, ville forte et riche, *capitale* d'une châtellenie de même nom. On y a

établi une manufacture de tapisseries de haute-lisse. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean Drusius, un des plus savans et des plus modérés protestans du XVI.e siecle.

COURTRAI, sur la Lys, ville forte autrefois; mais démantelée, en 1683, par Louis XIV.

MENIN, sur la Lys, dont les belles fortifications, qui étoient de M. le maréchal de Vauban, ont été rasées, après que les François l'eurent prise, en 1744.

2. *Le Quartier de Bruges.*

BRUGES, *évêché*, à l'occident de Gand, sur le canal de cette ville à Ostende. Elle est grande, et on y trouve encore des vestiges de l'ancien renom qu'elle a eu pour le commerce, et dont elle est beaucoup déchue; ce sont de vastes magasins bâtis de pierres et de briques. Entre la cathédrale et l'hôtel-de-ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf construit de pierres de taille: on l'appelle *le Bailliage*. Cette ville a été prise par les François en 1745.

OSTENDE, *port*, et ville très-forte. Les Espagnols ne purent la prendre, en 1601, qu'après un siége de trois ans, une perte de 70000 hommes, et une dépense de plus de dix millions. Louis XV l'a prise en moins de quinze jours, en 1745.

NIEUPORT, *place forte*. Cette petite ville a un canal qui communique à la mer. Elle est devenue une conquête de Louis XV, en 1745.

DIXMUDE, *Vicomté*, sur l'Yperle. Ce lieu est célebre par ses beurres et ses fromages qui sont excellens.

3. *Le Quartier d'Ypres.*

YPRES, *évêché*, sur l'Yperle, grande et belle ville, qui est ancienne. Le roi Louis XV s'en rendit maître en 1744.

LA QUENOKE, * *fort*, pris par les François, en 1744, aussi bien que,

FURNES, *place forte*, au nord-ouest, sur le canal de Dunkerque.

4. *Le Tournaisis.*

TOURNAY, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande et ancienne ; mais elle n'est guere peuplée pour son étendue. Elle a le long de l'Escaut un très-beau quai, qui est bordé d'arbres. La cathédrale est grande et magnifique. La nef est ancienne, mais le chœur est bâti de neuf : le sanctuaire est tout révêtu de marbre noir et blanc ; le chœur et les bas-côtés sont aussi pavés du même marbre. La citadelle, bâtie par Louis XIV, étoit un ouvrage très-vaste et parfait ; il s'y trouvoit des souterrains et des mines considérables. Louis XV l'a détruite de fond-en-comble après l'avoir prise, en 1745.

§. VI. *Comté de Hainaut, ou le Hainaut Autrichien.*

La partie méridionale du comté de Hainaut appartient à la France, comme nous l'avons vu, *p.* 75. La partie septentrionale, beaucoup plus considérable, est ce qu'on appelle le *Hainaut-Autrichien*. Il renferme quatre châtellenies.

MONS, *capitale*, *place forte*. Cette ville, la principale de la châtellenie de son nom, est assez grande, et environnée d'un triple fossé. Après avoir passé les fauxbourgs, on voit les fortifications de la ville qui sont régulieres. Une belle et grande rue qui va toujours en montant, mene à un vieux château qui est au milieu de la ville, et dont la tour est parfaitement belle. Les églises de Mons sont fort propres. L'Hôtel de ville est antique et a sa beauté. Mons a une ancienne abbaye, nommée de *Sainte Waltrude* ou *Wautru*, et dont le titre d'abbesse a été uni au comté de Hainaut. Ce monastere est aujourd'hui une maison de chanoinesses, à la nomination du souverain du pays. Elles sont toutes filles de condition et ont chacune une

prébende, dont elles jouissent quelquefois dès l'âge de sept ans. Hors le temps de l'office, elles sont habillées comme les séculieres ; on ne les distingue, que par un petit ruban noir qui pend devant leur poitrine. Elles ne font des vœux que lorsqu'elles sont anciennes : alors elles jouissent d'un plus gros revenu et servent comme de supérieures aux plus jeunes. Leur habillement de chœur est très-élégant : elles chantent l'office à-peu-près comme les chanoines de la plupart de nos collégiales. Les chanoines de la collégiale de S. Germain y vont chanter l'office aux principales fêtes avec les chanoinesses. La ville de Mons a été prise par les François, en 1746.

SAINT-GUILLAIN, * sur la riviere de Haisne. Cette ville est située dans un lieu marécageux, et a des écluses qui servent à la défense de Mons. Elle est remarquable par son abbaye ancienne de bénédictins, dont l'abbé est seigneur de la ville. Saint-Guillain s'est rendue à la France, en 1746.

LESSINES, sur la Dendre, ville assez jolie, et qui fait un grand commerce de toiles.

ENGHIEN, à l'orient de Lessines. C'est la premiere baronnie du comté de Hainaut. Le duc d'Aremberg est le seigneur de cette petite ville, dont plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien au comte d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à plusieurs villes de France, à Nogent-le-Rotrou et à Issoudun : il est enfin resté au duché de Montmorenci, nommé à présent *duché d'Enghien* ou d'*Enguien*, aussi-bien que la petite ville ou bourg qui est le chef-lieu de ce duché.

HALL, sur la Senne. Elle a une église de Notre-Dame fort riche, où le concours des fideles est très-grand. Cette église appartenoit aux jésuites, qui y avoient un college.

ATH, *place forte*, sur la Dendre, au nord-ouest de Mons, jolie ville, *capitale* de la châtellenie de son nom. Il s'y fait un grand commerce de toiles.

Les François l'ont prise, en 1745. Le fameux Michel Baïus est né à *Melin*, village du territoire de cette ville, qui est aussi la patrie du P. Henri de S. Ignace, religieux carme, connu par divers ouvrages.

BINCHE, petite ville à l'orient de Mons, chef-lieu de la châtellenie de son nom.

BRAINE-LE-COMTE, au nord-est de Mons, petite ville, *capitale* de sa châtellenie, qui a peu d'étendue.

§. VII. *Le Comté de Namur.*

NAMUR, *capitale*, *évêché*. Cette ville, au confluent de la Sambre et de la Meuse, n'est pas bien grande; mais elle est très-forte, sur-tout par son château. Louis XV s'en est rendu maître, en 1746.

CHARLEROI, *ville forte*, à l'occident de Namur, sur la Sambre. Les François l'ont aussi prise, en 1746.

§. VIII. *Des deux anciennes provinces d'Anvers et de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant.*

Suivant l'ancien partage, le *marquisat* d'Anvers et la *seigneurie* de Malines faisoient deux provinces séparées; mais aujourd'hui elles sont comprises sous le duché de Brabant, dont elles forment ensemble le *troisieme quartier*; savoir celui d'Anvers. Les comtes de Louvain, ou ducs de Brabant possédoient, dans le XI[e] siecle, le marquisat d'Anvers, sous le nom de *marquisat du Saint-Empire*. A l'égard de la seigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1462, à la maison de Bourgogne, dont a hérité celle d'Autriche. Le quartier d'Anvers étoit autrefois très-étendu vers le nord; mais les Hollandois ayant enlevé aux Espagnols *Berg-op-Zoom*, *Breda* et *Bosle-duc*, on leur abandonna entiérement ces territoires, en 1648; et c'est ce qu'on appelle le *Brabant Hollandois*.

ANVERS, *évêché*, sur l'Escaut. C'est une grande ville, forte et bien bâtie. Depuis qu'Amsterdam

lui a enlevé presque tout son commerce, et que les Hollandois se sont emparés de l'embouchure de l'Escaut, elle n'est plus peuplée comme autrefois. Elle a une citadelle très-forte, une fort belle place, nommée la *Place de Mer* : l'abbaye de saint Michel, dont le retable de l'autel est orné d'un magnifique tableau de Rubens, et un fort joli couvent de chartreux. L'église que possédoient les jésuites, et la cathédrale sont magnifiques : cette derniere surtout, qui a un clocher des plus beaux que l'on puisse voir par son élévation et la perfection de l'architecture. C'est un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étages en étages, par des galeries quarrées, qui sont posées de distance à autre. On y admire aussi l'Hôtel-de-ville et la Bourse. Cette ville a été prise par Louis XV, en 1746. Anvers est la patrie d'Ortélius, célebre géographe ; de Martin-Antoine Delrio, qui publia à l'age de dix neuf ans, des remarques sur les tragédies de Séneque, ouvrage dans lequel il cite plus de onze cents auteurs, en homme qui les a lui exactement ; d'Emmanuel de Schéelstrate, garde de la bibliotheque du Vatican, auteur des *Antiquitates Ecclesiæ illustratæ* ; et de Jean-Baptiste Gramaye, célebre historien.

Ce fut dans la ville d'Anvers, que le traité des *Barrieres*, dont nous parlerons dans l'article suivant, fut conclu entre les Hollandois et les Autrichiens.

LIRES ou LIERRE, au confluent des deux Nethes, qui se jettent à quelques lieues de là dans la Dylle. C'est une petite ville assez bien fortifiée, où il se fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouve une collégiale, fondée en 1060, et un couvent de chartreux. C'est la patrie du célebre Huyghens, docteur de Louvain.

MALINES, sur la Dyle ou Tylle, *archevêché* et *conseil souverain* ; les Flamans l'appellent *Mechelen*. C'est une jolie ville, quoique ancienne : sa cathédrale est belle. Les jésuites y avoient un grand

college et un noviciat, dont l'église est fort belle. On fait à Malines des dentelles très estimées, et des tapisseries de cuir doré : il y a d'ailleurs un assez grand commerce. On y trouve une maison de béguignes très nombreuse, où l'on entretient, dit-on, 800 filles. Les Béguignages sont destinés à recevoir les filles des bourgeois, comme les maisons des chanoinesses de Mons, de Nivelle et de Maubeuge, reçoivent les filles de qualité. Malines a été prise par les François, en 1746; mais elle a été rendue par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, à l'archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie, ainsi que toutes les autres villes qu'elle avoit perdues.

ARTICLE II.

Des Provinces-Unies.

CES provinces sont bornées, à l'orient par la Westphalie; au midi, par les Pays-Bas Autrichiens; à l'occident et au nord, par l'Océan. Leur latitude septentrionale est depuis le cinquante unieme degré, jusqu'au cinquante-troisieme trente minutes; et leur longitude est entre le vingt-unieme et le vingt-cinquieme degrés.

Les anciens habitans de ces provinces s'appelloient *Bataves* et *Frisons*. Le nom de *Provinces-Unies*, qu'elles portent aujourd'hui, vient de l'union qu'elles firent à Utrecht, en 1579, pour se défendre mutuellement contre le roi d'Espagne, dont elles avoient secoué le joug, comme nous l'avons rapporté dans l'article précédent. Aussi depuis ce temps, aidées du secours de la France et de l'Angleterre, elles se défendirent si bien, que par la paix de Munster, en 1648, le roi d'Espagne fut obligé de les reconnoître pour un état libre et indépendant. On leur donne communément le nom de *Hollande*, sur-tout les François, parce que la province la plus considerable est celle de Hollande.

On ne reconnoît que sept Provinces-Unies ; aussi ont-elles choisi pour leurs armes un lion qui tient sept fleches. On seroit cependant porté à croire d'abord qu'il y a huit provinces, parce que Zutphen étoit autrefois séparé de la Gueldre, et qu'ayant compté cette derniere dans les dix provinces des Pays-Bas catholiques, à cause de sa partie haute et méridionale, on retrouve encore ici une Gueldre ; savoir la basse ou la septentrionale : mais Zutphen et la Gueldre hollandoise ne font aujourd'hui qu'une province, qui porte simplement le nom de *Gueldre*. C'est la premiere, selon l'ordre dans lequel elles donnent leurs voix aux assemblées générales de la Nation, qui se font par députés : ensuite sont les provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Frise*, d'*Overissel*, de *Groningue*.

Ces sept provinces étoient autrefois gouvernées, la premiere par un duc, les deux suivantes par un comte, et les autres par des seigneurs ; ce qui fait qu'on leur donne encore quelquefois les titres de *Duché*, *Comté*, *Seigneurie*. Charles-Quint, qui étoit de la maison d'Autriche, en qualité d'héritier de la maison de Bourgogne, fut d'abord comte de Hollande et de Zélande. Il acheta ensuite de Henri de Baviere, évêque d'Utrecht, les seigneuries d'Utrecht et d'Overissel, en 1527. L'année suivante, il se mit en possession de la Frise, à laquelle il avoit droit par ses ancêtres. Il devint maître de Groningue, en 1536, et il eut, en 1543, le duché de Gueldre, auquel le comté de Zutphen étoit uni depuis long-temps. Toutes ces provinces passerent ensuite, par Philippe II, son fils, à l'Espagne, avec le reste des Pays-Bas. Aujourd'hui elles composent une république libre et indépendante, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Cette république possede encore plusieurs villes qui ne sont pas de ces provinces, et qu'elle a conquises sur les Espagnols depuis l'union d'Utrecht. C'est ce qu'on appelle le *pays de la Généralité*,

parce que ces villes, qui appartenoient autrefois à la Flandre et au Brabant, dépendent immédiatement des *Etats Généraux*, et non d'aucune province particuliere.

Les députés des Provinces-Unies, qui sont toujours assemblées à la Haye, composent ce qu'on nomme *Etats-Généraux*; mais ces états ne sont pas les souverains de la république. Chaque province fait comme un état particulier; et chaque ville même, quoique soumise à sa province en plusieurs choses, jouit d'une espece de souveraineté dans tout le reste, et a son sénat particulier, qui députe à l'assemblée de la province.

Le gouvernement est démocratique, mêlé d'un peu d'aristocratie; les députés des villes ont chacun leur voix, et les nobles de chaque province n'en ont tous ensemble qu'une. Les députés des provinces forment trois assemblées, qui se tiennent toujours à la Haye; savoir, les Etats Généraux, le Conseil d'Etat et la Chambre des Comptes.

L'assemblée des Etats-Généraux a la principale direction des affaires, et donne audience aux ministres étrangers. Elle porte le titre de *Hautes-Puissances*.

Les affaires importantes, c'est-à-dire, celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies et les privileges de l'union, demandent le consentement unanime de toutes les provinces, pour être terminées : il y en a d'autres qui se décident seulement à la pluralité. On compte les voix selon le nombre des provinces, et non selon celui des députés; car il leur est libre d'en envoyer autant qu'elles veulent.

Chaque province préside à son tour pendant une semaine : c'est au président de la province qui est en semaine que les ministres doivent s'adresser.

Le conseil d'Etat exécute les décisions des états-généraux : il est composé de douze députés, dont deux de la province de Gueldre, trois de la Hollande, deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de

la Frise, un d'Ovérissel, un de Groningue. Les affaires s'y réglent à la pluralité des voix.

La chambre des comptes connoît des finances ; elle est également composée des députés des provinces.

Outre ces trois assemblées, il y a encore plusieurs tribunaux : celui de l'amirauté qui juge de ce qui regarde la marine. Les suivans sont particuliers aux pays de la généralité ; le conseil de Brabant s'assemble à la Haye pour les affaires du Brabant Hollandois ; celui de Flandre, à Midelbourg en Zélande, pour les affaires de la Flandre hollandoise.

Le *Stathouder* est comme le chef de la république des Provinces-Unies ; il est gouverneur-général, capitaine-général et grand-amiral. Le premier établissement de cette importante charge, est aussi ancien que la république. Guillaume premier, comte de Nassau et prince d'Orange, qui étoit gouverneur de Hollande pour les Espagnols, ayant été élu Stathouder en 1579, ses deux fils et son petit-fils lui succéderent ; mais en 1650, cette charge fut supprimée : on la rétablit en 1672 ; et alors il y eut deux Stathouders, l'un et l'autre de la maison de Nassau, mais de branches différentes. Guillaume III de Nassau-Orange fut élu par les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, Gueldre et d'Ovérissel : c'est celui qui est mort sur le trône d'Angleterre, en 1702, et après lequel ces provinces n'ont point voulu avoir de Stathouder. L'autre qui avoit été élu par les provinces de Frise et de Groningue, étoit un prince de Nassau-Dietz, dont le petit-fils (Guillaume-Charles-Henri Friso) fut encore élu Stathouder de Gueldre et d'Ovérissel en 1728. Il l'est devenu de toutes les autres provinces, en 1747, et le Stathoudérat a été assuré à sa postérité, soit masculine, soit féminine. Son fils, Guillaume V, est aujourd'hui Stathouder.

Les Provinces-Unies sont extrêmement peuplées: l'air y est assez tempéré, mais humide et fort épais;

on recueille assez de bled en quelques provinces, comme dans celles d'Utrecht et de Gueldre : la plupart des autres ont d'excellens pâturages. On y fait de très-bon beurre et de bons fromages. La principale richesse des Hollandois consiste dans les manufactures et le commerce immense qu'ils font, surtout aux Indes. La compagnie des Indes orientales est très-puissante; celle des Indes occidentales, ou de l'Amerique, l'est beaucoup moins. Les Hollandois sont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, et fort politiques. La religion dominante est la prétendue réformée : les autres y sont permises, excepté la catholique qui est seulement tolérée; la socinienne y est entiérement défendue.

Le *Rhin* est la plus grande riviere de ce pays. Il prend sa source au Mont Saint-Gothard en Suisse, sépare la Souabe de l'Alsace, arrose le cercle électoral du Rhin, et celui de Westphalie, puis au fort de Skenck se divise en deux branches : la gauche s'appelle *Vahal*, la droite retient le nom de *Rhin*. Au-dessous du même fort, il se divise encore en deux branches, à Arnheim : l'une prend le nom d'*Yssel*, et tirant droit au nord, se jette dans le golfe du *Zuyderzée*; l'autre bras qui retient le nom de *Rhin*, continue son cours droit à l'occident : enfin il se partage encore en deux branches dans la province d'Utrecht. Le bras gauche prend le nom de *Leck*, et va se joindre à la Meuse; l'autre retient le nom de *Rhin*, et se perd dans les sables au-dessous de Leyde; car depuis l'an 860, que l'Océan s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce fleuve ne porte plus son nom jusqu'à la mer. Il faut observer encore que le *Vahal*, qui est la branche gauche du Rhin de la premiere division, passe à Nimégue, puis se joignant avec la Meuse à l'orient de l'isle de Bommel, et s'en séparant ensuite, il s'y unit une seconde fois à l'occident. Cette double union forme cette isle. Le Vahal prend alors le nom de la Meuse, et passe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuse et les canaux dont les Provinces-Unies sont entre-coupées de tous les côtés, facilitent le transport des marchandises, et aident beaucoup le commerce

La premiere des Provinces Unies, au sud-est, est la *Gueldre*, à laquelle le pays de *Zutphen* est uni : il y en a une à l'occident, la *Hollande ;* une au sud-ouest, la *Zélande ;* une dans le milieu, la province d'*Utrecht ;* une au nord ; la *Frise ;* et deux au nord-ouest, l'*Ovérissel* et la province de *Groningue*. Le pays de la généralité est au midi, et comprend principalement la Flandre hollandoise, le Brabant hollandois. Nous en parlerons dans le § VIII.

§. I. *La Gueldre hollandoise, ou septentrionale.*

La Gueldre hollandoise ou septentrionale, qu'on appelle aussi la basse Gueldre, est la plus considérable : elle se divise en trois pays ou quartiers.

1. Le *Betaw* ou *Betuve*, ou *quartier de Nimégue.*

NIMÉGUE, *capitale*, *ville forte*, sur le Vahal. C'est une grande ville fort peuplée et fort marchande, elle est célebre par la paix qui y fut conclue en 1678 et en 1679, entre Louis XIV, Charles II, roi d'Espagne, et les Hollandois. C'est la patrie de Pierre Casinius, jésuite .savant théologien, qui a assisté au concile de Trente ; et de Henri Casinius, son neveu, célebre professeur en droit canon à Ingolstat.

BOMMEL, sur le Vahal. Cette petite ville, que la nature et l'art ont rendue très-forte, est dans une isle qui porte son nom, et qui est formée par la Meuse et le Vahal.

BUREN, petite ville, au nord, et vers le Rhin. Elle a le titre de comté : le fils aîné du prince d'Orange et de Nassau, Stathouder des Provinces-Unies, élu en 1747, en a porté le nom ; c'est le prince Guillaume V, aujourd'hui Stathouder.

2. Le *Welaw* ou *Weluve* ou *quartier d'Arnheim*, au nord-est.

ARNHEIM, *capitale*, à l'endroit où commence la jonction de l'Yssel avec le Rhin : jonction que Drusus, frere de l'empereur Tibere, fit faire sept ou huit ans avant Jesus-Christ. La ville d'Arnheim est grande, belle et fortifiée.

HARDERWICK, *Université*, sur le *Zuyderzée*, qui est un golfe entre les terres des Provinces-Unies : les Hollandois l'appellent de ce nom qui signifie la *mer du Midi*, par opposition à la grande mer, à laquelle elle communique du côté du nord.

LOO, * magnifique château entre Harderwick et Deventer ; il appartient au prince de Nassau-Orange, Stathouder.

3. Le *pays*, ou *quartier de Zutphen*, à l'orient : c'étoit autrefois un comté, qui fut uni au duché de Gueldre en 1107.

ZUTPHEN, *capitale*, sur l'Yssel. Cette ville est ancienne et forte : elle a le privilege de battre monnoie.

DOESBOURG, *fort*, sur l'Yssel.

GROLL, ville assez belle, et autrefois très-forte. Les François la prirent en 1672, et en démolirent les fortifications.

§. II. *La Hollande.*

Cette province, quoique très-peuplée, a un air mal sain ; l'eau n'y est ni pure ni saine : on n'y brûle que des tourbes. C'est ce qui faisoit dire agréablement à Grotius, que *les élémens n'y valoient pas grand'chose.* La mer inonderoit ce pays, si elle n'étoit retenue par des digues qu'on entretient avec soin. On le partage en nord-Hollande et sud-Hollande.

HORN, *port*, sur le Zuyderzée. C'est une grande et belle ville, où il se fait un grand débit de bons fromages et d'autres marchandises. Elle est le siége

d'une amirauté, et capitale de la *nord-Hollande*, que l'on appelle aussi *West-Frise.*

AMSTERDAM, *port.* Cette ville, qui est dans la sud-Hollande, a reçu son nom de la riviere d'*Amstel* qui l'arrose, et du mot *Dam*, qui signifie *digue.* Elle est fort belle, la plus grande ville des Provinces-Unies, et très peuplée. Elle est traversée de tous côtés par un grand nombre de canaux, qui sont garnis de quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amsterdam, c'est le port, l'Hôtel-de-Ville et la Bourse.

Le *port*, formé par les rivieres d'Amstel et d'Ye, est si grand, qu'il peut contenir plus de mille bâtimens : il communique avec le Zuyderzée. Une espece de détroit rempli de sable, que l'on nomme *Pampus*, et qu'on rencontre en venant du Zuyderzée à Amsterdam, forme pour ce port une incommodité considérable. Les gros vaisseaux de charge ne peuvent passer qu'à la faveur de la haute marée : quand on les a déchargés, on les soulève avec une machine nommée *Chameau*, pour les faire entrer dans le port. Ce port d'Amsterdam est bordé d'un quai, qui a près d'une demi-lieue de long. A l'extrémité orientale est un bel édifice, bâti de pierre de taille, au milieu de l'eau : il est quarré et a trois étages. On l'appelle l'*Amirauté*; il renferme tout ce qui est nécessaire pour équiper les vaisseaux.

L'*Hôtel-de-Ville* est la seconde chose qui releve Amsterdam. C'est un grand bâtiment bâti à la moderne, quarré, de pierres blanches et très-dures. Il est isolé, et a vingt-trois croisées de face : on n'y voit point d'ornement d'architecture, mais une belle uniformité. Outre le rez-de-chaussée, il y a deux étages. Au milieu du bâtiment, dans l'intérieur, regne une grande galerie ou salle revêtue de marbre, depuis le haut jusqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties, qui sont entourées d'autres galeries ornées de la même maniere, mais moins larges. Autour de ces galeries sont rangées

différentes chambres, décorées de tableaux et de bas-reliefs magnifiques. Une plate-forme couverte de plomb occupe tout le dessus du bâtiment, aux quatre coins sont de belles statues. Du milieu de la plate forme s'éleve une lanterne, dans laquelle est placée l'horloge, dont le carrillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine singuliere, qui fait mouvoir trente ou quarante petites clochettes avec une justesse et une précision admirables.

La *Bourse* est un autre bâtiment quarré, peu éloigné de l'Hôtel-de-Ville, qui renferme une belle cour garnie de quatre péristiles. C'est-là que se rassemblent les négocians d'Amsterdam : on y trouve des correspondans de toutes les nations. En un quart-d'heure il s'y fait pour des millions d'affaires ; les assurances des vaisseaux n'en font pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette ville plusieurs belles églises, sur-tout celles de S. Nicolas et de sainte Catherine. On y compte dix-huit hôpitaux entre lesquels il y en a sept pour les enfans orphelins. Les catholiques, qui sont en grand nombre dans cette ville, en possedent deux ; l'un pour les garçons, et l'autre pour les filles ; ils y ont aussi vingt-deux églises ou paroisses. Les Arméniens de Perse unis au Saint Siége, y ont une église. Les juifs Portugais et Allemands y ont aussi des synagogues : celle des Portugais est très-belle ; aussi y sont-ils autant à leur aise, que les Allemands y sont pauvres et misérables.

ALCMAER, prononcez *ALCMAR*, à l'occident de Horn. Cette ville passe pour la plus ancienne de la Hollande. On prétend que c'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre et le plus excellent fromage du pays. Elle a perdu beaucoup de son ancien lustre, depuis qu'Amsterdam s'est attiré presque tout le commerce de la nord-Hollande.

ENCKUSEN, sur le Zuyderzée, *port*, au nord-est de Horn. Cette ville n'est pas peuplée à pro-

portion de sa grandeur. Elle a un bel Hôtel-de-Ville et une chambre de la compagnie des Indes orientales.

HARLEM, *évêché*, sur le lac de même nom. Cette ville est grande, belle et fort marchande; on y fabrique beaucoup de rubans, et d'étoffes de soie et de fil. Elle est partagée par divers canaux bordés d'allées d'arbres. La grande église, qui appartient aux réformés, est très-vaste. Les orgues en sont magnifiques et très-élevées, soutenues par quatre belles colonnes de marbre. On voit au-dessus les trois vertus théologales, représentées par des figures de marbre blanc. C'est la patrie de Laurent Coster, qui s'appliqua des premiers à l'Imprimerie, dont les Hollandois lui attribuent même l'invention. Harlem a au nord-est la riviere d'Ye, qui est proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à plusieurs lacs, et de l'autre au Zuyderzée; et au midi est un grand lac, qui s'est formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *mer de Harlem*, et l'on a plusieurs fois pensé à le dessécher.

LEYDE ou LEYDEN, sur le Rhin. Cette ville est belle, grande et bien peuplée : on y fabrique les meilleurs draps de Hollande. Elle a une *université*, célebre et très-fréquentée, sur-tout par les Allemands, catholiques et réformés : tout le monde y est reçu indifféremment. Il s'y trouve un beau théâtre anatomique, établi dans une ancienne église de catholiques. Le jardin des plantes y est bien fourni. L'Hôtel-de-Ville est beau. Il y a au-dehors de Leyde, un mail, et autour des murs un cours d'arbres très-agréable; mais les habitans s'y promenent fort peu. Il en est à peu-près de même dans toutes les grandes villes. On y trouve les plus belles promenades; mais les Hollandois aiment mieux rester chez eux, ou aller dans des especes de cabarets boire du thé, du café et de la biere. Leyde

est la patrie d'Isaac Vossius, l'un des plus savans critiques du XVII.e siecle.

LA HAYE. Comme ce lieu est sans murs, il peut passer pour un bourg ou un village, mais c'est le plus beau qui soit au monde, et il surpasse plusieurs villes célebres de l'Europe, pour la magnificence de ses bâtimens, et pour ses autres ornemens. Un grand nombre de canaux renfermés dans des quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues : celles qui n'ont pas de canal, sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Le palais où s'assemblent les états-généraux, est un vaste bâtiment ancien, qui par ses quatre côtés, renferme une très-grande cour quarrée. Vis-à-vis est une grande piece d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce est florissant à la Haye; on y compte 4000 maisons. A un quart de lieue se trouve un château des princes de Nassau-Orange, qu'on nomme la *Maison du Bois*. Louise Hollandine, palatine de Baviere, abbesse de Maubuisson, étoit née à la Haye. Ce bourg est aussi la patrie de Frédéric Ruysch, célebre anatomiste; de Chrétien Huyghens, l'un des plus savans astronomes du dernier siecle; de Jacques Golius, professeur en Arabe dans l'université de Leyde; et de Jean Second, mort à 25 ans, dont on a un grand nombre de poésies latines.

RISWICK, village et château près de la Haye, fameux par le traité de paix qui y fut conclu en 1697, entre la France d'une part, et la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre.

ROTERDAM, *port*, sur la Meuse, près de l'embouchure de ce fleuve, que les Hollandois nomment en cet endroit *Merwe*. C'est une ville qu'on peut regarder comme la plus considérable de la Hollande, après Amsterdam. Elle tire son nom d'un ruisseau nommé *Rote*, qui y coule. Elle est traversée par plusieurs canaux capables de porter les plus gros vaisseaux. Les promenades hors la ville sont charmantes et ornées de jolies maisons de campa-

gne, et de beaux jardins, dont plusieurs sont décorés de statues et de vases dorés. La grande rue, qui traverse toute la ville, se trouve bâtie sur une digue : le reste de la ville est plus bas, et à couvert par ce moyen de l'inondation. La Bourse mérite d'être vue : c'est un grand bâtiment neuf, quarré, au milieu duquel est une belle cour. Autour de cette cour sont des galeries couvertes, où se retirent dans le temps de pluie les marchands qui y viennent pour leur commerce. Roterdam est la patrie d'Erasme, à qui on a érigé une statue de bronze sur un pont ; et de Pierre et Adrien de Valembourg, auteurs d'excellens ouvrages de controverse contre les protestans, en deux volumes *in-folio ;* et sacrés évêques, l'un de Mysie, et l'autre d'Andrinople.

DELFT, entre Roterdam et la Haye, c'est une ville jolie, ainsi que la plupart de celles de la Hollande. On y fait de très-belles porcelaines. L'arsenal des états de Hollande et de West-Frise mérite d'y être remarqué, c'est un gros bâtiment quarré, entouré d'eaux. Il y a dans cette ville deux églises, qui ont appartenu autrefois aux catholiques. Dans l'une on admire le superbe mausolée d'un prince de Nassau-Orange : il est au fond du chœur, et tient la place qu'occupe le maître-autel dans nos églises. On peut observer à cette occasion, que les prétendus réformés de Hollande ont dans leurs églises des usages qui semblent peu respectueux : ils y entrent et y demeurent le chapeau sur la tête. On n'y voit d'ailleurs aucune sorte d'ornemens, excepté les orgues et les mausolées. Au-dessus de la porte de l'Hôtel-de-Ville de Delft, qui est un beau bâtiment, on lit cette inscription, d'un goût singulier.

Hæc domus odit, amat, punit, conservat, honorat,
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

Delft est la patrie de Hugues Grotius, fameux par ses ouvrages, sur-tout par son traité *du droit de la guerre et de la paix*, qu'on regarde comme un

chef-d'œuvre : il en a fait aussi un sur la *verité de la religion chrétienne*. Delft est encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait en latin une géographie sacrée, *in-folio*, avec des cartes.

GOUDE ou TERGAU, au nord-est de Delft, sur l'Issel. C'est une jolie ville assez peuplée. Elle a une église très-belle et fort vaste avec doubles bas-côtés. On admire ses vitraux et ses orgues, qui sont d'une grande beauté. C'est la patrie de Nicolas Hartsocker, célebre physicien.

LA BRILLE, *port*, dans l'isle ou la terre de *Vorn*, à l'occident. Ses habitans s'occupent principalement à la pêche du hareng. C'est dans cette ville que les confédérés des Pays-Bas jetterent, en 1572, les premiers fondemens de leur république. C'est aussi d'où partent et où abordent les paquebots de Hollande et d'Angleterre. Elle a donné la naissance à Martin Happetz Tromp, célebre amiral des Hollandois.

DORDRECHT ou DORT, *capitale* de la Hollande méridionale, sur la Meuse au midi. Les anciens comtes y résidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant ; mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, inonda tout le pays et submergea soixante-douze villages, dont le terrein est à présent un grand lac nommé *Bie-Bos*. Cette ville est forte et enfermée de digues : son *port* est bon. Elle a droit de battre monnoie. Elle est fameuse par le Synode que les prétendus réformés y tinrent en 1618. C'est la patrie du célebre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande, tué en 1672.

GORCUM, *ville forte*, sur la Meuse à l'orient de Dordrecht. C'est la patrie de Henri Gorcum, vice-chancelier de Cologne dans le dernier siecle, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, entr'autres d'un traité sur l'eucharistie ; de Guillaume Estius, savant théologien, et le commentateur le plus estimé des épîtres de S. Paul ; de Jean de Néercassel, évêque de Castorie, et vicaire apostolique

en Hollande, auteur de l'*Amor pœnitens*, et de plusieurs autres ouvrages estimés; enfin de Thomas Erpénius, très-versé dans les langues orientales.

LEERDAM, * petite ville sur la Ling, à deux lieues nord-est de la précédente. C'est la patrie du fameux Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres.

§. III. *La Zélande.*

Cette province est composée de six isles principales, dont la plus habitée est *Walkeren*. Les autres sont du nord au sud, *Schowen*, *Duveland*, *Nord-Béveland*, *Tolen* et *Zud-Béveland*. Ces isles sont assez fertiles en grains, et abondent en pâturages. Elles seroient exposées à de fréquentes inondations, si elles n'étoient garanties par de fortes digues.

MIDELBOURG, *capitale*, dans l'isle de *Walkeren*. Cette ville est grande, belle et très-marchande. Les états de la province s'y assemblent, aussi-bien que le conseil souverain de la Flandre-hollandoise. Elle a un college d'amirauté, et une chambre de la compagnie des Indes orientales. C'est la patrie de Melchior Leydecker, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est une *république des Hébreux*.

FLESSINGUE, *port* et *place forte*, dans la même isle, vis-à-vis la pointe de Flandre et l'embouchure de l'Escaut. C'est une grande ville, belle, riche et fort marchande. Elle a donné naissance au célebre amiral Ruyter.

ZIRICZÉE, dans l'isle de *Schowen*, au nord-est de Walkeren. C'est une petite ville avec un bon port. On la croit la plus ancienne ville de Zélande.

GOES, *ville forte* et riche, dans l'isle *Zud-Béveland*, qui est la plus grande de Zélande, et à l'orient de Walkeren.

TOLEN, *capitale* de l'isle de même nom, *place forte* qui a le troisieme rang parmi les villes de Zélande.

Les

Les deux autres isles n'ont que des bourgs et des villages.

§. IV. *La Province d'Utrecht.*

L'air y est plus pur et plus sain que dans les autres provinces : on y recueille du bled en quelques endroits.

UTRECHT, *archevêché* et *université*, sur le Rhin. C'est une grande et belle ville, bien peuplée. Son mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV étant arrivé à Utrecht, dans le cours de ses conquêtes, en 1672, fut si frappé de la beauté de ce mail, qu'il défendit qu'on y touchât. On ne voit le long du canal qui mene de cette ville à Amsterdam, que jolies maisons de campagne, ornées de Jardins charmans. Utrecht est célebre par l'union des provinces, qui s'y fit en 1579; et par le fameux congrès qui s'y tint en 1712 et 1713, pour la paix de l'Europe, et où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la succession d'Espagne. Cette ville est la patrie du pape Adrien VI, et de Jean Leusden, célebre philologue du XVII.e siecle.

AMERSFORD, sur la riviere d'Eem, au nord-est d'Utrecht. C'est une ville bien fortifiée. Sa situation dans des campagnes fertiles en grains et en excellens pâturages, est très-agréable.

MONTFORT *, petite ville très forte sur la petite riviere d'Yssel, au sud-ouest d'Utrecht.

RHENEN, sur le Rhin, petite ville qui a eu au-autrefois ses seigneurs particuliers.

§. V. *La Frise.*

Cette province est à l'entrée de Zuyderzée, vis-à-vis la Hollande septentrionale ou West-Frise. Elle est fertile en bled ; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail et de très-beaux chevaux. Anciennement la Frise étoit beaucoup plus étendue

qu'elle ne l'est aujourd'hui. Du tems de Charlemagne sa capitale étoit Utrecht ; la Hollande septentrionale en garde encore le nom de West-Frise, ou Frise occidentale ; et le pays d'Allemagne voisin de Groningue, s'appelle Oost-Frise, ou Frise orientale.

LEUWARDE, *capitale*, au nord. C'est une ville grande, bien bâtie, fortifiée et bien peuplée. Le conseil souverain de la province y réside ; elle est partagée par divers canaux ; ce qui facilite son commerce, qui est considérable.

HARLINGEN, *port*, sur le Zuyderzée. Cette ville est grande, marchande, et bien fortifiée : ses rues sont belles et entourées de canaux : il y a un collège d'amirauté.

FRANECKER, *université*. C'est une ville belle et forte, peu éloignée de Harlingen.

STAVEREN, sur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la capitale des Frisons ; mais elle a cessé de l'être depuis que la mer en a englouti une partie, et a comblé son port.

Une inondation, arrivée vers l'an 1225, forma cette mer de trente lieues de longueur qu'on nomme *Zuyderzée*, qui n'est séparée de l'océan que par les isles de *Tessel*, de *Vlieland*, de *Schellin* et d'*Ameland*.

§. VI. *La Province d'Ovérissel.*

Son nom lui vient de sa situation au-delà de la branche du Rhin nommée *Yssel*, par rapport à la province d'Utrecht, (*a*) dont elle dépendoit autrefois : elle est beaucoup moins peuplée que les autres provinces, parce qu'elle a beaucoup de marais.

DEVENTER, sur l'Yssel, *capitale*. C'est une grande ville, bien bâtie et fortifiée, où l'on bat monnoie. Elle étoit autrefois épiscopale, et depuis quelques années l'archevêque d'Utrecht s'est donné un suffragant de ce nom. Il y avoit une université ;

(*a*) *Over* signifie *au-delà*, en Hollandois.

mais ce n'est plus qu'un grand college célebre pour les humanités. Deventer est la patrie de Jacques Gronovius, auteur du Trésor des antiquités Grecques.

ZWOL, *place forte*. Cette ville est grande, riche et marchande ; elle étoit autrefois impériale. Près de cette ville étoit un monastere de Sainte Agnès, où demeuroit Thomas à Kempis, que l'on croit auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ.

KEMPEN, *port*, à l'embouchure de l'Yssel, ville riche et bien fortifiée. C'est la patrie d'Albert Pighius, théologien savant, mais hardi dans ses sentimens, et trop favorable aux prétentions de la cour de Rome.

OLDENZEL, à l'orient de Deventer, assez jolie ville, *capitale* du pays de *Twente*.

COVORDEN, au nord-est, ville fortifiée, sur les confins de l'Allemagne : elle est la *capitale* du pays de *Drente*.

§. VII. *La Province de Groningue.*

Elle faisoit autrefois partie de la Frise : elle a appartenu ensuite aux évêques d'Utrecht, et après cela au duc de Gueldre, sur qui Charles-Quint s'en empara. Le golfe de *Dollart* la sépare de l'Allemagne.

GRONINGUE, *capitale* et *université*. C'est une ville grande, forte et bien peuplée. Il y a deux églises, dont la plus grande, dédiée à S. Martin, a un clocher fort élevé, avec un beau carillon.

Le pays circonvoisin s'appelle les *Ommelandes*, c'est-à-dire, *ce qui environne* : ainsi, cette province est divisée en deux parties. La premiere est composée des habitans de la ville de Groningue ; la seconde, de ceux du Plat-Pays. Les députés de l'une et de l'autre aux états de la province, gouvernent avec un pouvoir souverain.

DAM est l'unique ville du pays des Ommelandes : elle est sur la riviere de Damster, où est le fort de

Delfzil, qui est le boulevard du pays, du côté de l'Allemagne.

§. VIII. *Du Pays de la Généralité, ou de la Flandre-Hollandaise, du Brabant-Hollandais, etc.*

Nous avons déjà dit qu'il falloit joindre ces pays aux sept Provinces-Unies, qui les possedent en commun. Leurs habitans sont proprement sujets de la république, et ne participent point aux privileges des provinces souveraines, n'étant admis dans aucune charge publique. Ces pays sont au nombre de cinq; savoir, partie de Flandre, partie de Brabant, partie de la Haute-Gueldre, partie du Limbourg, et partie de l'Evêché de Liege. On y remarque les villes suivantes, qui ont été conquises sur les Espagnols depuis l'union des sept Provinces.

Dans la Flandre *Hollandaise*, au nord de la Flandre Espagnole ou Autrichienne.

L'ECLUSE, à deux lieues de la mer, à laquelle elle communique par un large canal. C'est une ville médiocre, mais marchande; elle a un petit canal qui va à Bruges. Vis-à-vis de l'Ecluse, vers le nord, est le pays ou l'isle de *Cadsan* *, qui est très-abondante en pâturages, et où il se fait d'excellens fromages.

LE SAS *ou* LE SAS DE GAND, *place forte*, toute environnée de marais; elle communique à Gand par un petit canal, et par un autre à la mer. Les Hollandais y ont un arsenal.

AXEL, ville très-forte, environnée de marais.

HULST, petite ville bien fortifiée: elle a un très-bel hôtel-de-ville. C'est la patrie de Cornélius Jansénius, évêque de Gand.

Les Français se sont emparés de toutes ces villes au commencement de la campagne de 1747: mais elles ont été rendues aux Hollandais par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

II. Dans le *Brabant-Hollandais*, au nord du Brabant-Autrichien.

BREDA, ville qui appartient aux Hollandais depuis 1637. Elle est fort belle et marchande: Ses maisons sont d'une propreté parfaite au-dehors, et encore plus au-dedans, comme dans presque toutes les villes de la Hollande, ses rues sont larges, bien percées, et quelques-unes arrosées de canaux couverts de barques et de marchandises. Ses fortifications sont considérables, et tous ses environs peuvent être inondés facilement, en cas qu'elle soit menacée d'un siege. Il se fit dans cette ville, en 1667, un traité de paix entre les Anglais et les Hollandais. Le château des princes de Nassau, à qui appartient la baronnie de Breda, est très-beau: les jardins sont magnifiques et ornés de parterres et de statues.

BERG-OP-ZOOM, *port* et *ville forte*. Elle est *capitale* du marquisat de son nom, qui appartient à l'électeur palatin, au nom de qui la justice s'exerce. Son nom signifie *Montagne sur le bord*, et ne vient point, selon M. de la Martinière, de la petite riviere de *Zoom*, qui n'est qu'un canal qu'on a creusé exprès pour transporter les tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand canal qui vient de la mer, et qui est bordé d'onze forts. On peut par ce canal secourir la ville, dont la situation dans des marais rend l'approche très-difficile. Louis XV s'en est rendu maître par M. de Lowendaal, le 15 septembre 1747, après deux mois et deux jours de siege.

BOIS-LE-DUC *ou* BOS-LE-DUC, sur le Dommel, qui s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyse. C'est une ville forte, grande et belle, *capitale* de la Mairie de son nom. Elle fut fondée en 1183, par Godefroi, duc de Brabant, dans une petite forêt, d'où lui est venu le nom de *Bois le-Duc*. Les Hollandais s'en rendirent maîtres en 1629; et l'évêque qui y étoit alors, fut contraint de se retirer avec tout son clergé. Son église de s. Jean est magnifique; il y a encore beaucoup de catholiques en cette ville.

RAVESTEIN, sur la Meuse, petite ville avec un château, *capitale* de la seigneurie de même nom, qui appartient à l'électeur palatin. Les états généraux ont droit d'y entretenir garnison, et d'y avoir des commis pour percevoir les droits qu'ils levent sur la Meuse.

EYNDOVEN, au confluent du Dommel et du Leyns, *capitale* d'un pays qui fait partie de la Mairie de Bois-le-Duc, et qu'on nomme la *Campine Brabançone*, pour la distinguer de la Liégeoise. Cette ville est à la maison de Nassau-Orange.

GRAVE, *place forte*, sur la Meuse. Cette ville, qui est le pays ou terre de *Cuyck*, est forte, et appartient à la même maison : elle a plus d'habitans catholiques que de protestans.

III. Dans la *Haute-Gueldre*, ou *Gueldre Autrichienne :*

VENLO et STEPHANSVERT : nous en avons parlé ci-devant, *page* 267.

IV. Dans le *Limbourg :*

FAUQUEMONT *ou* FALKEMBOURG, et DALEM, voyez *page* 266.

V. Dans *l'évêché de Liege :*

MASTREICK *ou* MAESTRICK, *ville forte*, sur la Meuse. Cette ville est grande et belle : son nom signifie *Passage de la Meuse*, que les Flamands appellent *Maes*. Les ducs de Brabant en étoient seigneurs avec l'évêque de Liege ; mais en 1530, Charles-Quint en adjugea le haut domaine au Brabant, ne laissant à l'évêque qu'une portion de la justice ordinaire et de la seigneurie utile. Les Espagnols céderent cette ville aux Hollandais, en 1648, par le traité de Munster, et l'évêque a continué d'en être seigneur en partie. C'est pour cela que la régence de cette ville est composée de magistrats catholiques et Hollandais. Mastreick est bien peuplée : on y compte environ 14000 habitans, sans la garnison qui est ordinairement considérable : l'hôtel-de-ville, qui est un des plus beaux

des Pays-Bas, est orné d'une bibliotheque, et est situé sur la place du grand marché. La religion catholique et la protestante y sont publiquement exercées : les catholiques ont deux collégiales, qui sont aussi églises paroissiales ; il y en a encore quatre autres, et vingt-une maisons religieuses de l'un et l'autre sexe. Les calvinistes y ont aussi trois églises et deux colleges ; et les uns et les autres des hôpitaux et des maisons pour les orphelins. La maison des députés des états-généraux, et celle du gouverneur, sont fort belles. Il y a aussi un arsenal bien fourni. Louis XIV prit, en 1673, Mastreick en treize jours ; et en 1748, elle s'est rendue à Louis XV, après un siege de près de trois semaines.

En 1715, les Hollandais obtinrent, pour leur sûreté, d'avoir seuls garnison dans plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens, qui, pour cela, sont appellées *les Barrieres*. Ces villes sont d'orient en occident, *Namur*, *Tournay*, *Menin*, *Warneton*, *Ypres*, *Furnes* et le Fort de *la Quenoke* : ils ont aussi garnison à *Tenremonde* et à *Ruremonde*, mais conjointement avec les Autrichiens.

§. IX. *Les principales possessions des Hollandais en Asie, en Afrique et en Amérique.*

Les Hollandais ne pouvant faire commerce avec l'Espagne, pendant les grandes guerres qu'ils eurent avec cette couronne lors de l'établissement de leur république, tenterent d'aller aux Indes nouvellement découvertes. Ils y ont fait des établissemens considérables, sur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors sous la domination de l'Espagne. Leurs principales possessions sont :

En Asie, une partie de l'isle de *Java*, où est *Batavia*, la capitale de leurs états en ces riches contrées : plusieurs forts dans l'isle de *Sumatra* ; une partie considérable des *Moluques* ; *Malaca* dans la presqu'isle de ce nom, près de Sumatra ; dans la presqu'isle occidentale de l'Inde ; *Paliacate*, etc. sur la côte de

Coromandel; *Cochin*, etc. sur la côte de *Malabar*, et toutes les côtes de l'isle de *Ceylan*.

En Afrique, *la Mina*, etc. sur la côte de la Guinée; le *Cap de Bonne-Espérance*, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la *Cafrerie*.

Dans l'Amérique méridionale, plusieurs isles près de la Terre-Ferme, dont la principale est *Curaçao*; et le territoire de *Surinam* en Terre-Ferme, à l'orient.

SECTION III.

De l'Espagne.

ON nommoit autrefois l'Espagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* et *Hespérie*. Ce dernier nom, qui signifie *Pays d'occident*, lui a été donné par les Grecs, à cause de sa situation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme Chaldaïque *Alberin*, qui signifie *fin*, *extrémité*, parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les Phéniciens y vinrent faire des établissemens quinze cents ans avant Jesus-Christ; et Bochard prétend que le mot de *Spania*, d'où vient celui d'Espagne, se tire d'un nom Phénicien, qui veut dire *Lapi*, à cause qu'il y en avoit un grand nombre.

L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, au nord-est; elle est bornée par la méditerranée, à l'orient et au midi; par le Portugal à l'occident; et au nord-ouest, par l'océan. L'air de ce royaume est généralement chaud et sec, particulièrement dans le cœur du pays au midi. Son terroir, quoique sec, pierreux et sablonneux, seroit fertile s'il étoit cultivé: les vins, les fruits, le gibier et le bétail y sont excellens; les chevaux en sont très-estimés, aussi-bien que la laine de Ségovie, la soie

de Grenade ; le cordouan, qui est un cuir de chevre passé au tan, et que l'on tire de Cordoue, le lin et le chanvre d'Andalousie, le cuir et le fer de Biscaye. On y trouve des mines de fer, de sel, de vermillon, et même d'or et d'argent : on a abandonné les dernieres depuis la découverte de l'Amérique.

La latitude de ce royaume est depuis le trente-sixieme degré jusqu'au quarante-quatrieme : sa longitude depuis le neuvieme degré jusqu'au vingt-unieme, dans sa plus grande largeur de l'océan à la méditerranée.

Il n'est guere peuplé, sur-tout vers le midi : on en attribue la cause au peu de fécondité des femmes, à l'expulsion des Maures ou Sarrasins en 1609, aux voyages que les Espagnols font en Amérique, et au grand nombre d'ecclésiastiques.

Cet état est monarchique. Il y a plusieurs conseils, savoir : le conseil des dépêches, nommé aussi *Junte*, ou conseil du cabinet ; il est composé du roi et des ministres d'état ; le conseil d'état, où le roi préside, et dont l'archevêque de Tolede est conseiller-né ; le conseil royal des finances, nommé *Hazienda* ; le conseil suprême de guerre ; le conseil royal et suprême de Castille ; le conseil royal et suprême d'Aragon ; le conseil suprême de l'inquisition ; le conseil royal des ordres de chevalerie ; le conseil royal des Indes ; et celui de la Croisade, composé d'un commissaire-général, d'un conseiller du conseil de Castille, et d'un de celui d'Aragon pour ce qui regarde ces deux royaumes : on traite dans ce dernier conseil des subsides que le roi leve sur le clergé, et qui lui sont accordés sous prétexte de guerre contre les Infideles.

Les rois portent le titre de *catholique*, qu'Alexandre VI donna à Ferdinand V, roi d'Aragon. Les filles succedent à la couronne au défaut des mâles. Ce royaume a une dignité qui lui est particuliere : on nomme ceux qui en sont revêtus *Grands d'Espagne*.

Leur privilege est de se couvrir avant que de parler au roi, pour ceux de la premiere classe ; ou quand ils ont commencé leur discours, pour ceux de la seconde ; ou enfin quand ils ont fini, pour ceux de la troisieme : mais aucun des grands ne se couvre que par l'ordre du roi. Il y a de ces grands dont la dignité est à vie seulement, et d'autres dont elle est héréditaire. Ferdinand le catholique ayant changé le titre de *Riches-Hommes* en celui de *Grands ;* mais étant mort en 1516, il laissa imparfait le dessein de cet établissement, qui fut perfectionné par Charles-Quint, et mis sur le pied où il est à présent. En Espagne, on nomme les *Grands*, *Los Primos*.

Les Romains ayant conquis l'Espagne sur les Cartaginois, environ deux cents ans avant Jesus-Christ, ils en furent maîtres près de six cents soixante ans. Au commencement du cinquieme siecle, les Sueves, les Vandales, les Alains et les Goths s'en emparerent : mais les derniers en devinrent les maîtres uniques, et y régnerent environ trois cents ans. Julien, comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du roi Roderic, appella en 712 les Sarrasins ou Arabes qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces barbares s'emparerent alors de presque toute l'Espagne, et ils y régnerent plus de 700 ans : on les a nommés Maures, en Espagne, parce qu'ils y étoient venus par la Mauritanie, province voisine d'Afrique. Cependant les chrétiens qui s'étoient refugiés dans les montagnes des Asturies et de Léon, pour éviterr le joug des Maures ou Sarrasins, s'y donnerent un roi nommé Pélage ; ses successeurs s'y fortifierent et s'agrandirent peu-à-peu. L'Espagne chrétienne fut long tems partagée en plusieurs royaumes. Les principaux étoient ceux de Léon, de Castille, d'Aragon et de Navarre. Mais, en 1479, les états d'Aragon et de Castille ont été réunis par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle, héritiere de Castille. Le dernier royaume des Maures ou Sarrasins qui étoit celui de Grenade, fut

conquis en 1492, et quelques années après toute leur race fut renvoyée en Afrique.

Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, ayant épousé Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, devint maître de cette grande monarchie. Elle fut au plus haut comble de sa gloire sous leur fils l'empereur Charles-Quint. Ce prince s'étant démis de ses états pour vivre dans la retraite, laissa ce qu'il possédoit en Allemagne à son frere Ferdinand, (dont Charles VI, dernier empereur de la maison d'Autriche, descendoit;) et il mit en 1555 son fils Philippe II en possession du royaume d'Espagne, à qui appartenoit alors celui de Naples et de Sicile, la Sardaigne et le duché de Milan en Italie, la Franche-Comté en France, et les dix-sept Provinces des Pays-Bas. Dans le tems que Philippe II perdoit une partie de ces provinces, (appellées les *Provinces-Unies*) il se rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, qui se mit en liberté sous son petit-fils. En 1700, Charles II n'ayant point d'enfans, nomma par son testament, pour héritier de ses états, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérese, sœur du roi Charles II. Ce prince prit le nom de Philippe V: mais Charles, archiduc d'Autriche, qui a été depuis empereur sous le nom de Charles VI, prétendit à la succession d'Espagne, comme descendant de Ferdinand; et aidé par les Anglais et les Hollandais, il s'empara de plusieurs provinces d'Espagne, où il prit le nom de Charles III. Enfin, par les traités de paix d'Utrecht et de Bade, en 1713 et 1714, on lui céda les états d'Italie avec les Pays-Bas Espagnols, où il a régné avec le titre de roi d'Espagne, ayant même droit de faire des chevaliers de la Toison d'or. L'empereur actuel, son petit-fils, jouit encore de la même prérogative pour conférer cet ordre. Charles III, ci-devant roi des deux Siciles, et fils de Philippe V, est roi d'Espagne depuis 1759.

L'Espagne ne souffre d'autre religion que la catholique. Les principaux tribunaux de l'inquisition, qui y tiennent la main, sont à Séville et à Cordoue, dans l'Andalousie ; à Grenade, capitale du royaume de même nom ; à Murcie, capitale du royaume de Murcie ; à Barcelone, dans la Catalogne ; à Valladolid et à Logrono, dans la vieille Castille ; à Tolède et à Cuença, dans la Castille nouvelle ; enfin à Ellerena, dans l'Estrémadure. Les appels de ces tribunaux d'inquisition, se portent au tribunal souverain de Madrid.

Les principales rivieres d'Espagne sont du nord au sud, le Minho, le Duéro, le Tage, la Guadiana, le Quadalquivir ; et l'Ebre à l'est.

Les cinq premieres se rendent dans l'Océan, et la derniere dans la Méditerranée.

Le *Minho*, tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage. Il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castro del Rey*, l'arrose du nord au sud-ouest, et se jette dans l'Océan au-dessous de Tuy.

Le *Duéro* commence dans la vieille Castille, près de Soria, vers les frontieres de l'Aragon, la traverse presqu'entier de l'orient à l'occident, ainsi que le royaume de Léon et de Portugal, et se jette dans l'Océan, près de Porto.

Le *Tage* parcourt toute la nouvelle Castille et le Portugal. Il a sa source sur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarasin, d'où sortent le *Xucar* et le *Quadalaviar* ; il passe à Tolede, à Alcantara, à Santaren, et se jette dans la mer, au-dessous de Lisbonne.

La *Guadiana*, appellée autrefois *Anat*, naît dans la Manche, province de la nouvelle Castille, dans une vaste campagne nommée *Campo de Montiel*. Elle sort de certains lacs appellés *las Lagunas de Guadiana*, et prend d'abord le nom de *Rio Roidera*, se perd un peu après entre les rochers, et renaît par des ouvertures qu'on appelle *los Ojos de Guadiana*,

c'est-à-dire, les yeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grossie par la riviere formée à Villa-Arta des ruisseaux de Ruz, de Xiquela et de Bedija, traverse l'Estrémadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, et se jette dans l'Océan.

Le *Guadalquivir*, qui signifie en Arabe ou langue Sarrasin, *le grand fleuve*, a sa source vers les confins du royaume de Murcie au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra Segura*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, et se jette dans l'Océan à S. Lucar.

L'*Ebre* naît près des Asturies : il a deux sources dont la principale est près d'un bourg nommé *Fontibre*; puis il côtoie la Biscaye et la Navarre, traverse l'Aragon, passe à Saragoce, à Tortose, et se jette dans la méditerranée, du côté de l'orient.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui, la plupart, portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit maures. Il y en a trois sur l'Océan, au nord; savoir la *Biscaye*, les *Asturies*, et la *Galice*; cinq dans le milieu, au nord la *Navarre*, et d'orient en occident, le royaume d'*Aragon*, les deux *Castilles*, *vieille* et *nouvelle*, et le royaume de *Léon*; deux au midi, l'*Andalousie* et le royaume de *Grenade*; trois à l'orient, sur la mer méditerranée, le royaume de *Murcie*, celui de *Valence*, et la principauté de *Catalogne*.

Quelquefois on les range en deux classes; savoir, les *états de Castille* et les *états d'Aragon*. Les premiers comprennent la Galicie, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, les deux Castilles. Léon, Grenade et Murcie. Les états d'Aragon contiennent l'Aragon, la Catalogne, Valence, et les isles qui sont vis-à-vis. Nous allons suivre l'ordre que nous avons d'abord indiqué.

ARTICLE I.

De la Biscaye.

CETTE province s'appelloit autrefois *Cantabrie*. Les Romains eurent beaucoup de peine à la soumettre. Elle est bornée au nord par la mer ; à l'orient, par la riviere de *Bidassoa*, qui la sépare de la France ; au midi, par la Navarre et la Castille vieille ; et à l'occident, par les Asturies. Elle ne produit du bled qu'en quelques endroits ; mais partout elle abonde en pommes, oranges et citrons. Elle a quelques mines de fer. La laine, le safran, la résine et le fer, sont les principaux objets de son commerce. Ses habitans sont bons soldats, civils, spirituels, plus ouverts que les autres Espagnols. Ils parlent entr'eux un langage particulier, que l'on croit être un reste de la langue des anciens Espagnols. Ils sont libres de tout impôt, et ont d'autres immunités dont ils sont très-jaloux. Ce pays contient la *Biscaye* propre, le *Guipuscoa* et l'*Álava*.

I. *La Biscaye propre.*

BILBAO, *capitale*, *évêché*, *port*, à l'embouchure de la riviere de *Nervio*, environ à deux milles de l'Océan. Elle est très-marchande, quoiqu'on soit obligé de décharger les gros vaisseaux à l'entrée de la riviere. Cette ville, grande, belle et riche, est remarquable par sa situation dans une contrée agréable et fertile, et par la bonté de son terroir.

Il n'y a point d'endroit en Espagne où l'on vive à meilleur marché.

LARÉDO. Cette ville, qui a été bâtie par les Goths, est environnée de rochers. Le *port* est près de la ville, et il s'y fait un grand débit de poissons.

CASTRO DE URDIALES, *port*, entre Bilbao et Larédo. Il y a un arsenal et une forteresse.

DURANGO, petite ville assez peuplée, au sud-est de Bilbao. Ses habitans sont habiles ouvriers en fer.

ORDUGNA, (*a*) belle ville, située au milieu du pays, dans un agréable vallon. Elle jouit du titre de *cité*. En Espagne, on fait différence d'une ville et d'une cité. Des *cités* sont des villes plus considérables, qui ont juridiction sur plusieurs autres renfermées dans leur département. Toutes les villes épiscopales sont *cités*. Beaucoup d'autres jouissent du même avantage.

II. *Le Guipuscoa.*

FONTARABIE, *place forte*, bâtie en forme d'amphithéâtre, sur le penchant d'une côte qui regarde la mer. Philippe IV l'a gratifiée du nom *cité*, pour la récompenser du courage avec lequel ses habitans se défendirent, en 1638, contre les François qui l'assiégerent inutilement. Elle est près de l'embouchure de la petite riviere de *Bidassoa*, où se trouve l'isle des *Faisans*, qu'on appelle autrement *l'isle de la Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Espagne, et qui est inhabitée. Ce fut dans cette isle que le cardinal Mazarin et Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, conclurent, en 1659, la paix qu'on nomme des *Pyrénées*, après laquelle Louis XIV épousa l'Infante Marie-Thérese d'Autriche-Espagne.

SAINT-SÉBASTIEN, *port*, *place forte*. Cette ville qui est médiocrement grande, peuplée et assez belle, est située à l'embouchure de la riviere de *Gurumea*. Ses rues sont longues, larges, fort droites et pavées de grandes pierres blanches. Ses dehors sont fort agréables. Les habitans jouissent d'un privilege fort singulier. Lorsqu'ils traitent avec le roi d'Espagne en personne, le prince est obligé de se découvrir devant eux. Il y a beaucoup de forges dans tous les

---

(*a*) Cette ville est écrite sur les cartes, *Orduna*, avec un trait sur l'*n*, parce que les Espagnols écrivent de cette maniere leur *gn*.

environs de Saint-Sébastien. On y fait de bonnes lames d'épée. Il s'y fait aussi un grand commerce de laine de Castille, et de cacao, qu'on apporte de l'Amérique.

GUETARIA. Cette petite ville a un bon *port*, et un fort château. C'est la patrie du fameux navigateur Sébastien Cano, qui s'étoit embarqué avec Magellan, pour faire le tour du monde, mais qui eut le bonheur de revenir en Espagne : l'empereur Charles V, lui donna un globe terrestre pour armes, avec cette devise : *Primus me circumdedisti*, c'est-à-dire, *tu m'as le premier parcouru.*

DEVA, petite ville à l'embouchure de la riviere de *Deva*, dans la mer de Biscaye, avec un assez bon *port*. Elle est remarquable par la pêche qui s'y fait des baleines.

PLACENTA, sur la même riviere : c'est une ville assez peuplée. Elle a de bonnes mines de fer dans son territoire, où l'on fabrique toutes sortes d'instrumens de guerre.

TOLOSA ou TOLOSETTA, jolie ville sur les rivieres de l'*Araxe* et de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au sud-ouest de Saint-Sébastien.

AZPEYTIA, à l'ouest de Tolosa. Cette ville est située dans une vallée fort agréable. Elle a dans son territoire *Loyola*, château où est né S. Ignace, surnommé de *Loyola*, fondateur des jésuites, en 1540. Cette société, autrefois si puissante, a été depuis peu d'années anéantie en France, dans tous les états d'Espagne et de Portugal, au royaume des deux Siciles, et à Parme. Un décret du pape Clément XIV, a supprimé cet ordre en 1773 ; et on s'y est conformé dans tous les états catholiques.

III. *L'Alava.*

VITORIA, ville célebre par son commerce de fer, de vins et de laines : les rues sont ornées d'arbres, et les maisons fort propres.

SALVATIERRA, à l'orient.

Pour passer de Guipuscoa à l'Alava, il faut traverser le *Mont Adrien*, le plus haut des Pyrénées. Le nom de *Pyrénées* donné à ces montagnes, vient du mot Phénicien, *Pareni*, qui signifie *Branchu*; elles étoient autrefois couvertes d'arbres du côté de l'Espagne. Dans un endroit du mont Adrien se trouve un rocher qu'on a entiérement percé. Il forme une voûte de quarante à cinquante pas : on n'y reçoit de jour que par les deux extrémités, qui sont fermées par de grandes portes.

Article II.

De la Principauté des Asturies.

Cette province tire son nom de ses anciens habitans, qui s'appelloient *Astures*. Elle peut être regardée comme le berceau de la monarchie d'Espagne, telle qu'elle est à présent, puisque dans le temps qu'elle étoit le plus resserrée par les Maures, elle s'y est conservée dans les montagnes, et s'est accrue au point d'avoir pu chasser ces barbares de toute l'Espagne; mais cela n'est arrivé que dans l'espace de 700 ans.

Ce pays, plein de forêts et de montagnes, n'est pas fort peuplé. Cependant le terroir produit du bled, des fruits et d'excellens vins. On y trouve des mines d'or, d'azur (*a*) et de vermillon; (*b*) mais ce qu'il fournit de plus estimable, ce sont des chevaux d'une force et d'une légéreté extraordinaire. Cette province n'a pas le titre de royaume dont plusieurs autres sont décorées; mais elle jouit d'une prérogative particuliere, c'est de donner son nom au fils ainé du roi d'Espagne, qui porte le tirre de *prince des Asturies*.

(*a*) L'Azur, pierre minérale, dont on fait un bleu vif et précieux.

(*b*) Couleur rouge, qui entre dans plusieurs usages de peinture.

On partage cette province en Asturies d'Oviédo, à l'occident, et Asturies de Santillane, à l'orient.

I. *Asturies d'Oviédo.*

OVIÉDO, *capitale, évêché, université* Cette ville est située dans une plaine, entre les deux petites rivieres d'*Ove* et de *Déva* Elle est ancienne et assez belle. Le marché est comme le centre où aboutissent toutes les rues de la ville. Sa cathédrale appellée *S. Sauveur*, qui est fort belle, a été fondée vers l'an 780, par un prince nommé *Silo*, dont on voit le tombeau à l'entrée de l'église.

AVILLES, *port*, au nord-ouest d'Oviédo : il s'y fait un grand commerce.

VILLA-VICIOSA, au nord-ouest d'Oviédo : les habitans font quelque trafic.

CASTROPOL, sur la frontriere de Galice.

II. *Asturies de Santillane.*

SANTILLANE, sur le bord de la mer, au nord-est : elle a le titre de marquisat, et appartient aux ducs de l'*Infantado*, de la maison de Mendosa.

SAINT-VINCENT, *port*, à l'occident, avec un bon château.

SAINT-ANDER, à l'orient et près de la Biscaye, dont elle dépendoit autrefois. Cette petite ville est bâtie sur une éminence, et son *port* est défendu par deux châteaux. Son terroir produit d'excellent vin.

ARTICLE III.

De la Galice.

CETTE province confine aux Asturies et au royaume de Léon. Elle a tiré son nom des *Callaici* ou *Galæci*, peuples anciens de ce pays. L'Océan l'environne au nord et à l'occident. L'air y est mal-sain et humide, ce qui fait qu'elle n'est pas bien peuplée. Son terroir est montagneux, et peu fertile en

bled et en huile : il produit d'excellens vins, et on y nourrit beaucoup de bétail, sur-tout des chevaux et des mulets, qui marchent avec beaucoup de vîtesse. On y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb et de vermillon ; mais les habitans sont trop paresseux pour en profiter. Cette province est celle d'Espagne qui a le plus de ports de mer.

COMPOSTELLE, *capitale*, *archevêché*, *université*. Les places publiques et les églises en sont très-belles, sur-tout la métropolitaine, où le peuple croit que repose le corps de l'apôtre Saint Jacques le majeur. On a bâti un magnifique hôpital pour les pélerins qui viennent à Compostelle de toutes les parties de la chrétienté, pour honorer les reliques de ce Saint. C'est dans cette ville que l'ordre des chevalier de S. Jacques a pris naissance. Cet ordre est très-riche. Il possède 87 commanderies, qui valent 200,072 ducats de rente. Il faut, pour y être reçu, faire preuve de noblesse de deux races, et qu'on descend d'anciens chrétiens.

LA COROGNE, *port* des plus beaux et des meilleurs sur l'Océan, au nord-ouest de la Galice. La ville est sur une baie large d'une lieue, qui forme le port, dont la figure est celle d'un croissant, défendu par deux châteaux bâtis aux deux bouts. Il y a près de cette ville une mine de jaspe.

FERROL, *port*, au nord-est : c'est après la Corogne, le port le plus renommé de la Galice.

MONDONEDO, *évêché*, à l'orient de Ferrol. Cette ville est dans un air fort sain ; ce qui est très-rare dans la province.

RIBADEO, *port*, au nord-est de Mondonedo.

LUGO, *évêché* sur le *Minho*. Cette ville a quantité de sources d'eaux chaudes, tempérées et bouillantes.

MONTFORT DE LÉMOS, au sud de Lugo, ancienne ville, résidence des comtes de Lémos.

ORENSE, *évêché*, sur le Minho. Il y a dans cette ville des eaux chaudes comme à Lugo.

RIBADAVIA, au confluent du *Minho* et de l'*Avia*, dans un terroir fertile en bons vins. C'est la patrie de Thomas de Lémos, dominicain si connu dans les congrégations *de Auxiliis*, mort en 1629.

TUY, *évêché*, sur la même riviere, et sur les confins du Portugal. C'est une ancienne et forte ville, qui est assez belle.

BAYONA, à l'occident de Tuy. Cette ville est située dans un pays fertile, sur une côte qui fournit d'excellens poissons.

PONTE-VEDRA, au nord de Tuy, près l'embouchure du *Loritz*, est célebre pour la pêche des sardines.

VIGO, *port*, au nord-ouest de Tuy. Cette ville a un vieux château et un port.

REDONDELLA, au nord-est de Vigo, petite ville avec un château assez fort. On y pêche beaucoup de poissons et sur tout des anchois.

A l'occident de la Galice, sur l'océan, on trouve le cap *Finisterre*. Les anciens lui ont donné le nom de *Finis Terræ*, parce qu'ils le regardoient comme l'extrémité du monde.

ARTICLE IV.

De la Navarre.

CE royaume a commencé dans le IX.[e] siecle. Jean d'Albret, son dernier roi en Espagne, fut dépouillé en 1512, de la plus grande partie de ce royaume en deçà des Pyrénées, comme on l'a dit ci-devant, *page* 219, sous le prétexte de l'excommunication lancée par Jules II. Les rois de France qui sont issus de Jean d'Albret par Henri IV, fils de sa fille, ont de légitimes prétentions sur ce royaume, qui est en Espagne, et ils ont retenu le titre de *roi de Navarre*. Charles-Quint avoit ordonné par son testament à Philippe II, son fils, de

le rendre, si cela étoit juste. Philippe en mourant fit la même chose. Mais les rois d'Espagne le trouvant trop à leur bienséance, ont toujours allégué des raisons pour le garder.

C'est un pays en général peu fertile : il produit cependant de bons vins et d'excellens fruits. On trouve dans les montagnes beaucoup de gibier et des bêtes fauves ; les campagnes sont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent et de plomb ; mais on ne se met pas en peine d'y travailler.

La Navare espagnole se divise en cinq *mérindades* ou bailliages, qui prennent le nom de leurs villes principales. Ce sont, *Pampelune*, *Estella*, *Olite*, *Sanguésa* et *Tudéla*. On a vu ci-devant, *page* 219, que la France possede la Basse-Navarre.

PAMPELUNE, *capitale*, *évêché*, sur l'*Arga*. Elle est médiocrement grande et fort ancienne. Pompée en est, dit-on, le fondateur. Elle a deux châteaux très-forts, l'un au-dedans de la ville, et l'autre au-dehors. Ce dernier est une citadelle bâtie par Philippe II. Il y a un fameux moulin à bras que l'on peut faire tourner aussi par des chevaux. Cette machine inventée pour servir en cas de siége, est composée de plusieurs rouages et de quatre ou cinq meules, qui peuvent moudre chacune 24 charges de bled par jour. Pampelune est une des meilleures places que les Espagnols aient sur les frontieres de France.

ESTELLA. Cette ville est située dans une plaine agréable, sur le bord de l'*Ega*.

VIANA, près de l'Ebre, au sud-ouest d'Estella. Les fils ainés des rois de Navarre portoient le titre de *princes de Viana*.

TAFALLA, jolie ville au sud-est d'Estella. Il y a un palais des anciens rois de Navarre.

OLITE, au sud de la précédente ; les rois de Navarre y ont résidé pendant plusieurs années.

SANGUÉSA, sur la riviere d'*Aragon*.

XAVIER, * près de Sanguésa, bourg qui a donné

le nom à saint Francois Xavier, apôtre des Indes; mort à la vue de la Chine, en 1552.

TUDELA, sur la rive droite de l'*Ebre*, à l'endroit où il reçoit la petite riviere de *Queilles*. Elle a plusieurs beaux édifices. Son terroir est fertile en bons vins.

ARTICLE V.

Du Gouvernement d'Aragon.

IL est borné au nord par les Pyrénées; à l'orient, par la Catalogne, dont la *Noguéra* le sépare; au midi, par le royaume de Valence; et à l'occident, par les deux Castilles et la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance, la Catalogne, le royaume de Valence et les isles de Majorque, de Minorque et d'Yviça. Les rois d'Aragon possédoient encore le royaume de Naples et de Sicile, et la Sardaigne.

L'Aragon est un pays sec, plein de montagnes, mal cultivé et qui n'est guere peuplé. On y recueille peu de bled et de vin; mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOCE, sur l'*Ebre*, anciennement CESAR-AUGUSTA, *capitale*, *archevêché*, *université*. Cette ville fort ancienne, est des plus grandes d'Espagne, est très-bien bâtie. Ses rues sont longues, larges, bien pavées et fort propres. On y compte 17 grandes églises et 14 beaux monasteres, sans parler des autres moins considérables. Elle a deux ponts sur l'Ebre, l'un de pierres, l'autre n'est que de bois, et cependant il n'est pas, dit-on, son pareil en Europe pour la beauté. La grande rue, qu'on nomme *la Sainte*, parce qu'elle a été arrosée autrefois du sang d'un grand nombre de martyrs, est d'une longueur et d'une largeur extraordinaire. Elle est bordée des palais des plus grands seigneurs, entre lesquels on remarque celui du Viceroi. Elle passe

pour la plus belle qui soit en Espagne, et sert de promenade publique. L'église de Notre-Dame du Pilier est célebre par le concours extraordinaire des pélerins, qui y vont non seulement de toute l'Espagne, mais encore de tous les royaumes étrangers. On y voit entre deux églises d'un goût moderne, une chapelle ancienne et qui n'est pas grande, mais d'une richesse surprenante. La Sainte Vierge y est placée sur un pilier de marbre, dans un lieu si obscur, qu'on ne pourroit la découvrir sans le secours de quantités de lampes toujours allumées; sa niche, sa robe et sa couronne, sont couvertes de pierres précieuses. Tout autour sont des anges d'argent massif, tenant des flambeaux à la main. La balustrade est d'argent, et les murs sont couverts de monumens de la reconnoissance des fideles. Les rois d'Aragon faisoient leur résidence à Saragoce. C'est dans leur palais, hors de la ville, qu'est maintenant le tribunal de l'Inquisition. L'hôpital de cette ville est un des plus riches de la chrétienté. L'archevêque jouit de 40,000 écus de rente. L'Ebre n'est pas navigable à Saragoce, à cause des rochers dont cette riviere est remplie. C'est la patrie de l'illustre S. Vincent, diacre et martyr; de Prudence, poëte chrétien, et d'Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, savant canoniste et habile critique.

TARAÇONA, *évêché*, au nord-ouest de Saragoce, sur la petite riviere de *Queilles*. Elle est partagée en haute ville, bâtie sur le rocher, et basse ville, qui est dans la plaine. Taraçona a cinq couvens d'hommes et trois de filles.

CALATAJUD, au sud-ouest de Saragoce, au confluent du *Xalon* et du *Xiloca*, *université*. C'est une ville assez considérable, bâtie près de l'ancienne BILBILIS, patrie de Martial, fameux poëte Romain.

ALBARASIN, *évêché*, au sud-ouest de l'Aragon, sur la *Guadalaviar*. Cette ville est forte et une des

plus anciennes de tout le royaume. Ses laines sont les meilleures de tout le pays.

TERUEL, *évêché*, sur la même riviere, ville riche et marchande. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printemps perpétuel.

MÉQUINENÇA, au confluent de l'*Ebre* et de la *Ségre*. C'est une ancienne ville défendue par un bon château, et située dans un terroir fertile et agréable.

FRAGA, près de la riviere de *Cinca*, et au nord de Méquinença. Cette ville a un château fortifié. Elle est remarquable par la victoire que les Maures y remporterent en 1134, sur Alphonse VII, roi d'Aragon, qui y fut tué.

MONÇON, sur la *Cinca*, au nord de Fraga, petite ville assez bien fortifiée.

BALBASTRO, *évêché*, au nord-ouest de Monçon, anciennement BERGIDUNE, sur la petite riviere de *Vero*. L'air y est doux et le terroir fertile en excellens vins et en huiles.

AINSA, au nord de Balbastro, au confluent de l'Ava et de la Cinca, *capitale* de la contrée, appellée *Sobrarbe*.

VENASQUE, au nord-est d'Ainsa, dans le comté de *Ribagorce*, pays long et étroit, et fort mal peuplé. Venasque a un château, où l'on entretient ordinairement garnison. Son terroir nourrit beaucoup de chevaux et de bestiaux, et la riviere d'*Essera*, qui l'arrose, a d'excellentes truites.

JACA, au nord-ouest d'*Ainsa*, *évêché*, *place forte*, sur la riviere d'*Aragon*, qui, selon quelques auteurs, a donné son nom à ce royaume.

HUESCA, au sud de Jaca, *évêché*, *université*, sur la petite riviere d'*Yssuela*. Le terroir de cette ville est fertile en excellens vins, et en toutes les choses nécessaires à la vie.

ARTICLE

Article VI.

De la Castille vieille.

La Castille vieille, a au nord la Biscaye et la Navarre; à l'orient, l'Aragon; au midi, la Castille nouvelle; à l'occident, le royaume de Léon. Elle a pris son nom des châteaux qu'on y bâtit en grand nombre au X.e siecle, pour se défendre contre les Maures, et le surnom de *vieille*, lui a été donné, lorsqu'on eut conquis sur eux la partie d'Espagne, qu'elle a au midi, et qui fut nommée Castille nouvelle. La vieille est peu cultivée, peu fertile et mal peuplée. Son plus grand revenu se tire de ses laines, qui sont très-estimées. L'*Ebre* et le *Duéro* y prennent leur source.

Burgos, *capitale*, *archevêché*, sur la petite riviere d'*Arlançon*. Cette ville est grande et assez peuplée, mais mal-propre: elle est bâtie en forme de croissant. Il y a un ancien palais, où les comtes et ensuite les rois de Castille ont fait long-temps leur résidence. La cathédrale et l'archevêché sont magnifiques, aussi-bien que les édifices publics, les places et les fontaines. La principale place est presque au milieu de la ville, entourée de belles maisons soutenues par des pilastres qui forment des portiques sous lesquels on se promene quand il fait mauvais temps. Il y a à Burgos un hôpital pour les pélerins, bâti par Alphonse XI; cet hôpital jouit de 80,000 livres de rente. Les augustins de Burgos ont dans leur cloître une chapelle, où est un crucifix regardé comme miraculeux. Cette chapelle est d'une richesse surprenante. Toute la voûte est couverte de lames d'argent. L'autel a des chandeliers d'or massif, des croix d'or et d'argent, ornées de pierreries, et des couronnes suspendues au-dessus, garnies de perles et de très-beaux diamans. Aux

deux côtés de cet autel sont soixante chandeliers d'argent plus haut que les hommes de la plus haute taille, et d'une pesanteur énorme.

Près de Burgos est une fameuse abbaye, appellée *las Hueglas*, dans laquelle il y a toujours cent cinquante religieuses, qui sont filles de princes ou de grands seigneurs. L'abbesse a sous son autorité dix-sept autres couvens, dispose de douze commanderies, et est Dame de quatorze villes, et de cinquante bourgs ou villages. Cette abbaye, qu'on appelle *la Noble* par excellence, a été fondée par Alphonse IX, roi de Castille, qui n'épargna rien pour l'orner magnifiquement; l'or, l'argent, les riches broderies y brillent de toutes parts.

MIRANDA-DE-EBRO, autrefois DEOBRIGA, au nord de Burgos, petite ville sur l'*Ebre*, qui la traverse. Elle a un bon château. Son terroir est fertile en excellens vins.

HARO, sur l'*Ebre*, au sud-est de Miranda. Cette petite ville est le chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de Don Pedro Fernandez de Vélasco, tige des connétables de Castille.

LOGRONO, sur l'*Ebre*, ancienne ville située dans un terroir abondant en vins, et en fruits excellens. Elle est de la petite province appellée *Rioxa*, comme Haro et San-Domingo.

SAN-DOMINGO-DE-LA-CALCADA, *cité* sur la petite riviere de *Laglera*, autrefois évêché.

CALAHORRA, *évêché*, près de l'Ebre. Le célebre Quintilien est né dans cette ville. Les chrétiens remporterent aux environs, une grande victoire sur les Maures en 825.

SORIA, sur le Duéro, au sud-ouest de Calahorra, *cité*. C'est une petite ville bâtie à peu de distance, et des ruines de l'ancienne *Numance*, qui fut détruite par Scipion l'africain, 130 ans avant J. C.

LERMA, au sud de Burgos, sur l'*Arlança*, duché érigé par Philippe III, en 1599, en faveur de François Gomez de Sandoval. Cette petite ville a

un très-beau château, qui appartient aux ducs de Lerma.

VALLADOLID, *évêché*, *université*, à l'occident de la Castille vieille, près le royaume de Léon, sur la petite riviere de *Pisverga*. C'est une grande et belle ville, bien peuplée. Les rois de Castille y ont résidé jusqu'à Charles-Quint, et on y voit encore leur palais. Cette ville a plusieurs places, dont les principales sont celle du *marché*, qui a 700 pas de tour, et où se tiennent les foires; et une autre environnée de belles maisons uniformes, et ornées de balcons dorés. On voit à Valladolid, un grand nombre de couvens, entre lesquels le plus beau est celui de dominicains, fondé par le duc de Lerma. Le roi d'Espagne y a érigé, en 1752, une académie des sciences et des arts, qui doit jouir des mêmes honneurs et priviléges que celles de Séville et de Barcelone.

PEGNAFIEL, au sud-est de Valladolid, près le *Duéro*, chef lieu d'un marquisat, avec un palais et un château bien fortifié. Son terroir est fertile, et l'on y fait d'excellens fromages.

ROA, petite ville sur le *Duéro*, dans une vaste et fertile campagne, avec un beau palais.

ARANDA DE DUERO. C'est une ancienne ville sur le Duéro, qui est assez grande et assez belle.

OSMA, *évêché*, *université*, sur le *Duéro*. Cette ville, très-ancienne, est presque ruinée. L'évêque réside dans un bourg qui est tout proche. Elle a eu pour évêque, dans le dernier siecle, le célebre Jean de Palafox, qui avoit été forcé de quitter l'Amérique où il étoit évêque d'Angéopolis, et de revenir en Espagne. Il y a apparence que le roi et l'église d'Espagne obtiendront bientôt sa canonisation, qu'ils demandent depuis long-temps.

CALAROGA, * bourg près d'Osma, célebre pour avoir donné naissance à S. Dominique.

SIGUENZA, au sud est d'Osma, *évêché*. Il y a une *université* fondée au commencement du XVI.e siecle;

ATIENÇA, au nord-ouest de Siguenza, petite ville remarquable par les montagnes qui en sont proche, et auxquelles elle donne son nom.

MÉDINA-CŒLI, au nord-est de Siguenza, ancienne ville près la source du *Xalon*, chef-lieu du duché de Médina-Cœli, duquel dépendent quatre-vingts villages.

SÉGOVIE, *évêché*, au sud-ouest de la Castille vieille. Cette ville renommée pour ses beaux draps et ses laines, est belle, riche et peuplée. Elle a un château royal, nommé l'*Alçaçal*, qui est tout couvert de plomb, et on y monte par des degrés taillés dans le roc. Il y a toujours une sentinelle dans les tours; et sur la plate-forme, sont plusieurs canons pointés contre la ville. Les chambres en sont meublées magnifiquement. La chapelle royale est dorée et ornée de très-beaux tableaux. On remarque dans ce palais, une superbe salle, dorée entiérement, et qui est remplie de tous les portraits des rois d'Espagne, depuis Pélage jusqu'à Jeanne, mere des empereurs Charles V et Ferdinand; c'est ce qui l'a fait nommer la *salle des rois*. La maison de la monnoie mérite aussi d'être vue. La riviere qui y passe, fait tourner certains moulins, par le moyen desquels, dit-on, la monnoie se trouve fondue, pesée, rognée, marquée comme elle le doit être, et cela dans un moment, et très-parfaitement. Cette invention est venue d'Inspruck, capitale du Tirol. Ségovie et Séville sont les seules villes où l'on bat monnoie. On voit à Ségovie un aqueduc bâti par l'empereur Trajan, qui a plus de trois mille pas de longueur d'une montagne à l'autre: il est composé de deux rangs de 177 arcades l'une sur l'autre. Ségovie a donné naissance à Dominique Soto, dominicain, envoyé par Charles-Quint au concile de Trente, où il se distingua par sa science.

COÇA, bourg, au nord de Ségovie. C'est la patrie de l'empereur Théodose-le-Grand.

AVILA, *évêché*, au sud-ouest de Ségovie sur la

petite riviere d'*Adaja*. Il s'y fabrique de très-beaux draps. C'est la patrie de sainte Thérese. Le savant Alphonse Tostat, qui en étoit évêque au XV.e siecle, est enterré dans sa cathédrale.

PEDRAÇA DE LA SIERRA, bourg entre Avila et Ségovie. Il y a un fort château, dans lequel François, dauphin de France, et Henri son frere, enfans du roi de France, François I, furent détenus comme ôtages pendant quatre ans. Ce bourg est aussi célebre pour avoir donné naissance à l'empereur Trajan.

ARTICLE VII.

De la Castille nouvelle.

CETTE province étoit la plus considérable de l'ancien royaume de Castille, qui renfermoit aussi la vieille Castille, le royaume de Murcie, l'Andalousie, le royaume de Léon, la Galice, les Asturies et la Biscaye. Les rois de Castille et de Léon se rendirent maîtres, en 1227, de la nouvelle Castille, au royaume de Tolede, qui étoit possédé par un roi Maure, ou Sarrasin.

La *nouvelle Castille* est bornée au nord, par la Castille vieille; à l'orient, par les royaumes d'Aragon et de Valence; au midi, par l'Andalousie et le royaume de Murcie; et à l'occident par le royaume de Léon et par le Portugal. C'est la plus grande province d'Espagne. Elle produit assez de bled et de vin, quoique son terrein manque d'eau. On la divise en quatre petites provinces: l'*Algarie*, au nord; la *Sierra*, à l'orient; la *Manche*, au midi; et l'*Estrémadure*, à l'occident.

1. *L'Algarie.*

MADRID, *capitale* de toute l'Espagne, sur le Mançanarès, *cité*. Ce n'étoit autrefois qu'une bourgade, qui appartenoit aux archevêques de Tolede;

aujourd'hui c'est une ville grande et bien peuplée, mais mal bâtie. Il y fait un chaud extraordinaire en été, et un très-grand froid en hiver, quoiqu'elle ne soit située qu'au quatrieme degré de latitude environ. Les rois d'Espagne, depuis Charles-Quint, y demeurent ordinairement, ou dans les environs. Le palais du roi, qui étoit vaste et sans symmétrie, a été presque réduit en cendres par un incendie; mais on l'a rebâti d'un meilleur goût. Le grand aumônier ou grand chapelain de la chapelle royale, a le titre de patriarche des Indes; mais il n'a point de territoire. La grande place de Madrid, est ce qu'il y a de plus beau dans cette ville. Cette place est parfaitement quarrée, et environnée de maisons uniformes à cinq étages, avec balcons. Madrid a une académie de la langue Castillane, établie en 1713.

Philippe II, fils de Charles-Quint, a fait bâtir un pont magnifique sur le Mançanarès, qui n'est qu'un petit ruisseau; ce qui a fait dire qu'il ne manquoit rien à ce pont que de l'eau. Les rues et les places de Madrid sont ornées d'une infinité de belles fontaines de marbre et de jaspe, et embellies de statues. Les eaux de plusieurs de ces fontaines sont d'une légéreté extraordinaire. Les églises y sont magnifiques, surtout celle de S. Isidore, bâtie par Philippe IV. Elle a un dôme où l'or et l'azur brillent de toutes parts. Marie-Anne d'Autriche, femme de ce roi, a fait bâtir un hôpital pour les filles enceintes, et le prince son époux un autre pour les enfans-trouvés. Il fait très-cher vivre à Madrid; le vin n'y est pas bon; mais le pain et le mouton y sont excellens. Il y a un ordre de chanoinesses, nommées les *Dames de S. Jacques*, qui font preuve de noblesse et de descendance d'anciens chrétiens, comme les chevaliers de même nom. Elles portent de grands manteaux blancs et des scapulaires chargés d'une épée en forme de croix, et ont de grosses pensions. Depuis environ soixante ans, un très-grand nombre de

François se sont fixés à Madrid, et y sont devenus riches par diverses manufactures qu'ils y ont établies. C'est la patrie du célebre cardinal de Lugo, l'un des plus savans jésuites de son siecle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont le plus estimé est son traité de la pénitence. Il mourut en 1660.

Aux environs de Madrid, il y a plusieurs maisons royales. La principale est du côté de l'orient, à deux lieues, et se nomme *Buen-Retiro*. Tout l'édifice est composé de quatre grands corps de logis, flanqués d'un pareil nombre de pavillons qui forment un quarré parfait. Il y a au milieu un parterre, avec une fontaine, dont la statue qui jette beaucoup d'eau, arrose les fleurs. Les appartemens en sont vastes et magnifiques. Les plafonds sont peinst et dorés. Le parc qui est fort agréable, a plus d'une lieue de tour. On trouve une autre maison royale sur le Mançanarès, à quatre lieues de Madrid, au nord-ouest, elle s'appelle *El-Pardo*.

TOLÈDE, sur le Tage, *archevéché*, *université*. Cette ville est ancienne, belle, grande et assez peuplée. Sous les Goths, elle étoit la capitale de l'Espagne. Son archevêque est primat du royaume, grand-chancelier de Castilie, et conseiller d'Etat, il a un palais magnifique, et jouit de plus d'un million de revenu. Un des plus beaux édifices de cette ville, est la cathédrale. Il s'y est tenu un grand nombre de conciles. Le cardinal Ximenès y a fondé la chapelle appellée des *Mosarabes*, du nom de Mosa, chef des Maures, qui ayant soumis les habitans de Tolède, leur laissa la liberté de conscience, et six églises dans lesquelles ils conserverent l'usage de célébrer l'office divin dans la forme prescrite par S. Isidore, archevêque de Séville. Pour conserver la mémoire de cet office, Ximenès ayant eu le bonheur de trouver de vieux manuscrits en caracteres gothiques où ils étoient contenus, fonda cette chapelle, y établit douze chanoines avec un doyen, et dépensa cinquante mille écus

à faire imprimer des missels et des bréviaires pour cet usage. Il y a dans Tolède trente-huit maisons religieuses, vingt-sept paroisses, plusieurs hôpitaux, de belles places et des manufactures d'étoffes et de lames d'épée. Tolede est la patrie du célebre jésuite, Louis de la Cerda, auteur du grand commentaire sur Virgile; et d'Alphonse Salméron, un des théologiens du concile de Trente, et des premiers disciples de S. Ignace.

TALAVERA DE LA REYNA, au sud-ouest de Tolède, sur le Tage, à l'endroit où il reçoit l'*Alberche*. On lui a donné ce nom, parce qu'elle étoit l'apanage des reines de Castille. C'est la patrie du savant Mariana, jésuite, auteur d'une histoire d'Espagne très-estimée, etc.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, plus bas sur le Tage, est ainsi appellé de son pont, bâti par un archevêque de Tolède; elle appartient à l'archevêché.

OCANA, au nord-est de Tolède. Cette ville est près du Tage, dans un terroir fertile.

ARANJUEZ, sur le Tage, au nord-ouest d'Ocana, à sept lieues de Madrid. C'est une maison de plaisance des rois d'Espagne, charmante pour sa situation et ses beautés naturelles et artificielles.

MAQUEDA, au nord-ouest de Tolède, petite ville avec titre de duché, et un beau château. Elle est située dans un terroir couvert d'oliviers.

ESCALONA, au nord-ouest de Maqueda, sur l'*Alberche*. C'est un duché érigé par Henri IV, roi de Castille, au milieu du XV.ᵉ siecle, en faveur du marquis de Villéna. Son terroir est fertile en vins, en huiles et en fruits.

ALCALA-DE-HENAREZ, autrefois COMPULTUM, à l'orient de Madrid, *cité*. Elle est sur la riviere de *Hénarès*, et il y a une fameuse *université* fondée par le cardinal Ximenès, en 1508. Ce cardinal lui a donné une très-belle bibliotheque. Outre l'université, où il mit 46 professeurs, à qui il assigna des revenus certains, il fonda un college qu'il consacra

à saint Ildefonse, patron de Tolède. C'est là que demeure le recteur, qui jouit de beaux privileges, entr'autres de connoître des causes criminelles des gradués. Dans l'enceinte de ce college, il en fonda un autre pour douze religieux cordeliers, et depuis, huit autres où l'on enseigne les sciences et les langues. C'est dans l'église du grand college que ce cardinal a été enterré, en 1517.

GUADALAXARA, sur la même riviere, est renommée pour la fertilité de son terroir.

L'ESCURIAL, au nord-ouest de Madrid. Ce n'est qu'un village, où Philippe II a fait construire un très-magnifique couvent de l'ordre de S. Jérome, en mémoire de la victoire que ses troupes remporterent sur les François, près de Saint-Quentin, en 1557, le jour de la fête de S. Laurent. Ce prince avoit fait vœu d'élever à la gloire de ce saint martyr le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit cette bataille. L'édifice a 280 pas de long sur 260 environ de large, et est construit en forme de gril. Outre les bâtimens habités par les moines, qui sont au nombre de 200, et ceux des officiers du roi, dont le palais fait partie de l'édifice, il s'y trouve un college, et une bibliotheque des plus nombreuses, et riche en anciens manuscrits. L'église a été bâtie sur le modele de saint Pierre de Rome. Sous le grand autel, qui est d'une grande richesse et très-beau, il y a une chapelle voûtée, que l'on nomme le *Panthéon*, étant copié du Panthéon de Rome. Elle l'emporte en beauté et en magnificence sur l'Eglise même. C'est là que reposent les corps des rois et des reines d'Espagne, et ceux des princes et princesses de la famille royale. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y compte plus d'onze mille fenêtres, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cents colonnes, un nombre prodigieux de salles, de sallons, de cabinets, et quatorze mille portes : on a été vingt deux ans à le bâtir, et il a coûté vingt-

cinq millions. Le roi y fait de temps-en-temps quelque séjour.

SAINT-ILDEFONSE, * maison royale magnifique, au nord de l'Escurial, et vers Ségovie. C'est le Versailles d'Espagne. On y a fait, depuis 1720, des jardins superbes. Philippe V s'y retira en 1724, après avoir abdiqué la couronne en faveur de Don Louis son fils ainé ; mais ce jeune prince étant mort au bout de sept mois, dans la même année, Philippe V remonta sur le trône. Depuis sa mort, arrivée en 1746, la reine Douairiere y a demeuré.

2. *La Sierra.*

On nomme ainsi cette province, à cause de ses montagnes, du mot arabe *Ssiri* ou *Sera*, qui signifie *Montagne.*

CUENÇA, *évêché*, suffragant de Tolède, sur le *Xucar.* Son évêque a 50000 ducats de rente. Cette ville est la patrie de Louis Molina, fameux jésuite.

GUETE ou HUETE, au nord-ouest de Cuença, jolie ville où il y a un fort château.

SAINT-CLÉMENTE, au sud de Cuença, près de la riviere de *Zancara* Cette petite ville est remarquable par sa fidélité pour Philippe V, qui lui a donné les titres de *très-noble*, *très-royale et très-fidelle.*

ALMANÇA, au sud-est de Saint-Clémente, vers le royaume de Valence. Cette petite ville est célebre par la victoire que gagna, en 1707, le maréchal de Berwick, sur les troupes de l'archiduc Charles; victoire qui affermit Philippe V sur le trône d'Espagne.

3. *La Manche.*

CALATRAVA, sur la *Guadiana.* Cette ville est le chef-lieu d'un ordre de chevalerie de ce nom, institué en 1158, par Sanche II, roi de Castille. Le titre de grand-maître de cet ordre a été affecté, en 1522, à la couronne de Castille, par Adrien VI, qui

donna une bulle pour rendre cette charge héréditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant.

CIUDAD-REAL, près la Guadiana. Elle passe pour la plus belle ville de Castille. Sa situation est dans un fond, au milieu d'une plaine fertile en vins excellens, et où l'on trouve de fort bon miel : elle nourrit aussi beaucoup de bestiaux.

CONSUEGRA, au sud-est de Tolède : elle appartient aux chevaliers de Malte. Son château est la résidence ordinaire du grand-prieur de Castille.

4. *L'Estrémadure.*

L'Estrémadure dépendoit autrefois du royaume de Léon. Elle est aujourd'hui unie à la Castille nouvelle. Cependant elle a un capitaine-général, qui a l'autorité sur les troupes, et l'inspection absolue sur la police, tant dans les villes que dans les bourgades.

BADAJOZ, *place forte*, *évêché*, sur la *Guadiana*, vers les frontieres du Portugal. Cette ville n'est pas grande ; mais les maisons en sont bien bâties et les rues assez larges. L'église cathédrale, qui porte le nom de S. Jean, est au bout d'une grande place où est le palais du gouverneur. Elle a plusieurs belles églises et un college. On y voit un fort beau port, défendu par un fort château, nommé *San-Christoval*. En 1726, les rois d'Espagne et de Portugal eurent ensemble une entrevue dans l'isle voisine de cette ville, où ils signerent les contrats de mariage de leurs enfans, et se livrerent mutuellement les princesses leurs filles, l'une pour être l'épouse du prince des Asturies, et l'autre du prince de Brésil, qui a été roi de Portugal, sous le nom de *Joseph I*, mort en 1777.

XERÈS DE LOS CAVALLEROS, *cité*, au sud de Badajoz, sur l'*Ardilla*. Cette ville ainsi nommée, parce qu'elle a appartenu aux chevaliers de l'ordre des templiers, a été réunie à la couronne par Alphonse XII, roi de Castille. Charles V lui a donné le titre de *cité*, pour récompenser sa fidélité. Elle est située dans un terroir abondant en pâturages.

C'est la patrie de Vasquès Nunne de Balboa, qui a entrepris le premier de faire voile dans la mer du sud, en 1513.

FERIA, au nord-est de Xerès, duché érigé par Philippe II, pour D. Gomez Suarez de Figuéroa.

MEDINA DE LAS TORRES, au sud-est de Feria, duché érigé par Philippe IV, en faveur de Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès, son favori.

ELLÉRÉNA, au sud-est de Médina, petite ville qui appartenoit aux chevaliers de S. Jacques. Philippe IV l'a décorée, en 1641, du titre de *cité*.

MÉRIDA, sur la rive droite de la *Guadiana*, ville forte, anciennement nommée EMERITA. Son terroir est fertile en vins, en grains et en pâturages : il produit aussi une herbe propre à faire l'écarlate.

MÉDELIN, aussi sur la *Guadiana*, ancienne ville qui a le titre de comté. C'est la patrie de Fernand Cortez, qui conquit le Mexique en 1521.

ALCANTARA, sur la rive gauche du *Tage*. Elle a été nommée *Alcantara* par les Maures, dont elle est l'ouvrage, à cause de son pont. Cette ville est ancienne et célebre, parce qu'elle est chef-lieu des chevaliers d'Alcantara, qui se nommoient autrefois *chevalier du Poirier*. On y voit, sur le Tage, un très-beau pont, qui est un ouvrage des Romains. Il a été construit du temps de l'empereur Trajan, aux dépens de plusieurs villes, dont on voyoit les noms dans quatre cadres de marbre qui étoient sur le pont. Il n'y en a plus qu'un qui subsiste, et on y lit une inscription qui prouve ce fait. Ce pont a 200 pieds de hauteur, 670 de long, sur 28 de large, quoiqu'il n'ait que six arches.

VALENCIA D'ALCANTARA, au sud-ouest d'Alcantara, petite ville fortifiée vers les frontieres de Portugal.

ALBUQUERQUE, au sud-est de Valencia, petite ville, mais forte, et connue par son commerce de draperies et de laines. Les Portugais, qui l'avoient prise dans le temps de leur alliance avec l'archi-

duc Charles, la rendirent à l'Espagne en 1715.

TRUXILLO, au sud-est d'Alcantara, sur la riviere d'*Almonte*. Cette ville est ancienne, et a une citadelle bâtie sur le roc, qui la domine. C'est la patrie du célebre François Pizarro, qui fit la conquête du Pérou, en 1533.

GUADALOUPE, au nord-est de Truxillo. C'est une petite ville bien bâtie, située dans un terroir abondant en vins et en fruits excellens, et célebre par une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui y attire un grand concours de pélerins. Elle est dans un couvent célebre de moines de S. Jérôme, bâti comme une citadelle au milieu de la ville : il est magnifique et fort vaste. On y avoit une infirmerie pour les pauvres malades, un hospice pour les étrangers, une apothicairerie riche et bien fournie, deux colleges, et plusieurs beaux cloîtres, avec des fontaines, et jardins charmans.

CORIA, au nord-est d'Alcantara, *évêché*, sur la riviere d'*Alagon*. Cette ville est située dans une plaine fertile en tout. C'est un marquisat qui appartient au duc d'Albe.

PLAZENTIA, au nord-est de Coria, *évêché*, belle ville, avec un bon château, dans une plaine fertile, nommée *Vera de Plazentia*.

ARTICLE VIII.

Du Royaume de Léon.

CE royaume est plus fertile en bleds qu'en vins. Il est borné au nord par les Asturies ; à l'occident par la Galice et le Portugal ; à l'orient par les deux Castilles ; et au midi par l'Estrémadure, qui en dépendoit autrefois. Le *Duéro* le divise en deux parties presqu'égales.

LÉON, *capitale*, *évêché*, ville ancienne et considérable, est située au nord, entre les deux sources

de l'*Ezla*. Sa cathédrale passe pour la plus belle d'Espagne. L'évêque ne releve d'aucune métropole. Léon étoit la capitale du premier royaume chrétien d'Espagne, qui commença dans les Asturies, presqu'aussi-tôt après l'invasion des Maures. Les rois ont cessé d'y résider depuis que ce royaume fut réuni à celui de Castille, 1037.

ASTORGA, *évêché*, sur la riviere de *Tuerta*, au sud ouest de Léon. Cette ville est ancienne et médiocre.

BÉNAVENTE, petite ville sur l'*Ezla*. Elle appartient à la maison de Pimentel, qui y a un beau château.

MEDINA DE RIO SECO, à l'orient de Bénavente, duché érigé en 1520, par Charles V, en faveur de Fernand Henriquès, descendu d'une maison de ce nom, issue d'Alphonse XI, roi de Castille, et qui a possédé long-tems la charge d'amiral, qui étoit en quelque façon, héréditaire dans cette famille. C'est une ville ancienne, située dans une plaine, où il y a de bons pâturages.

VILLALPANDO, au sud-ouest de la précédente. Les connétables de la Castille y ont un beau palais et un arsenal bien fourni.

PALENCIA, *évêché*, à l'orient du royaume de Léon, sur le *Carion*. Son université a été transférée à Salamanque, au XIII.e siecle.

ZAMORA, *évêché*, sur le *Duéro*. Le nom de *Zamora*, veut dire *Turquoise*: le terroir de cette ville en a des mines. Ce sont les Maures qui l'ont ainsi appellée, au lieu de *Sentica*, qui étoit son ancien nom. Elle possede les reliques de S. Ildefonse, évêque de Tolede.

TORO, sur le même fleuve : elle est située sur un côteau qui fournit d'excellens vins.

TORDESILLAS, sur le *Duéro* : ancienne ville, avec un vieux château, dans lequel mourut, en 1555, la reine Jeanne, mere de Charles-Quint.

MÉDINA DEL CAMPO, au sud-est de Toro.

Cette ville, qui est ancienne, riche et commerçante, est située dans un terroir fertile, sur-tout en vins excellens. C'est la patrie de Ferdinand I, roi d'Aragon; de l'empereur Ferdinand, frere de Charles-Quint, et de Georges Gomez Peireira, célebre médecin, que l'on prétend avoir enseigné le premier, en 1554, que les bêtes sont de pures machines.

SALAMANQUE, *évêché*, *université*, sur la riviere de *Tormes*. Cette ville est grande et peuplée. Sa cathédrale est une des plus belles d'Espagne; et les couvens des dominicains et des franciscains sont très-bien bâtis et très-nombreux. Celui de S. Bernard est remarquable par son escalier : les marches ont cinq pas de long, et sont soutenues comme en l'air : elles forment une montée magnifique de cent degrés, ornée de quantité de statues dorées, qu'on voit aux côtés des piliers. Son université est la premiere d'Espagne : elle a un grand nombre de colleges, entre lesquels il y en a quatre qu'on nomme *Grands*, et où les plus grands seigneurs tâchent de faire entrer leurs enfans, et quatre-vingts professeurs, dont les huit premiers qui enseignent la théologie, ont chacun mille écus de pension, d'autres n'ont que cinq cents écus. Outre ceux-là il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'université, et qui ne laissent pas d'enseigner tous les jours comme les rentés. On les appelle *Prétendientes*, et ils attendent la vacance de quelque chaire pour s'y présenter. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la médecine, et des professeurs en toutes langues. L'étude de la jurisprudence y est la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle bibliotheque, où les livres sont tous attachés avec de petites chaînes. C'est le lieu de la sépulture de Michel Verin, qui fit, à l'âge de quatorze à quinze ans, des distiques moraux, formés sur les pensées les plus exquises et les sentimens les mieux choisis des anciens philosophes Grecs et Romains, et sur-

tout des livres de Salomon. Ce poëte vraiment chrétien, mourut avant l'âge de dix-huit ans.

ALVA DE TORMES, au sud-est de Salamanque, sur la riviere de *Tormes*, duché érigé par Henri IV, roi de Castille, en 1469. Il appartient aux seigneurs de la maison d'Alvarez, qui y ont un magnifique palais.

LÉDESMA, au sud-ouest de Salamanque, ancienne ville sur la riviere de Tormes. C'est un comté, duquel dépendent 120 villages. Il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, *évêché*, *place forte*, au sud-ouest de Lédesma, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre.

ARTICLE IX.

De l'Andalousie.

L'ANDALOUSIE tire son nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales qui s'en étoient emparés, lui ont donné; et ce sont les Sarrasins qui l'ont appellée *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leurs histoires à toute l'Espagne : ceux-ci avoient trois rois dans l'Andalousie. Dans l'antiquité, ce pays se nommoit *Bétique*, à cause du fleuve *Bætis*, aujourd'hui *Guadalquivir*, qui l'arrose. C'est la plus commerçante et la plus fertile province de toute l'Espagne. Il y vient assez de bled : les huiles et les vins en sont excellens : les chevaux qu'on en tire, sont les meilleurs d'Espagne. Ces avantages réunis, font qu'on la nomme ordinairement l'*Ecurie*, *la Cave* et *le Grenier de l'Espagne*. Ses montagnes ont des mines de vif-argent, d'airain, d'antimoine, (*a*) de plomb, et même d'argent et d'aimant. On fait de très-beau sel sur ses côtes, et on y pêche beau-

(*a*) L'Antimoine est un minéral qui approche de la nature des métaux, et que quelques-uns croient en contenir tous

coup de poissons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs sauvages, dont les Espagnols se servent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

SÉVILLE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le *Guadalquivir*. C'est la premiere ville d'Espagne après Madrid: elle est grande, bien bâtie, assez peuplée, et la plus marchande du royaume. Séville est partagée en vieille et nouvelle villes. La nouvelle a des rues larges et droites: celles de l'ancienne sont étroites et tournantes, selon l'usage des Maures, pour avoir de l'ombre en différentes heures du jour. Un pont de bateaux sépare la ville du fauxbourg de *Triana*. On y remarque sur-tout le palais royal, nommé *Alcassar*, mot arabe, qui signifie la *Demeure du roi*; car il y a eu autrefois un roi Maure à Séville. Les Maures en ont bâti une partie; l'autre a été construite par Pierre-le-Cruel, roi de Castille; mais l'ouvrage des Maures l'emporte beaucoup sur le moderne. Il a près d'un mille d'étendue. On y remarque l'appartement où Pierre-le-Cruel fit égorger ses deux freres. La *Bourse* où les marchands s'assemblent, est aussi un très-bel édifice. Elle est bâtie en quarré, d'ordre Toscan, et composée de quatre corps de logis. Chaque façade a 200 pieds de long, avec trois portes et dix-neuf fenêtres à chaque étage, dont le premier consiste en grandes salles lambrissées, où les négocians traitent de leurs affaires, et le second sert pour les conseils, et pour rendre la justice. Au-devant de ce superbe bâtiment est une très-belle place, grande et pavée fort proprement. Séville a un bureau général où l'on porte tout l'or et l'argent qui vient des Indes, et que l'on convertit aussi-tôt en monnoie.

---

les principes. On en fait un grand usage, sur-tout en médecine. On donne au nom de ce minéral une origine singuliere. Un supérieur de religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrêmement gras après une forte évacuation, en donna aussi a ses moines: mais il les fit vomir d'une telle sorte, qu'ils en moururent.

Ses rues ne sont pas pavées, ce qui la rend très-sale en hiver. L'église cathédrale est magnifique ; elle est fort grande et fort large. On admire en particulier la richesse et les ornemens du grand autel. Le clocher est d'une hauteur prodigieuse, et renferme 24 cloches. Cette cathédrale est le modele de toutes celles des Indes orientales. Il y a dans cette ville grand nombre d'églises et de couvens : les deux plus beaux sont ceux des cordeliers, et des religieux de la Merci. On y compte aussi cent vingt hôpitaux, tous bien rentés. Les Espagnols ont une si grande idée de cette ville, qu'ils disent en proverbe, *Qui n'a pas vu Séville, n'a pas vu de merveille.* Elle a une académie des sciences et des arts, établie depuis quelques années. C'est la patrie de Fox Morzillo, nommé précepteur de Don Carlos, fils de Philippe II, et auteur, dès l'âge de 19 ans, d'une Paraphrase et de Scholies sur les topiques de Cicéron.

PALOS, au sud-ouest de Séville, à l'embouchure du *Rio-Tinto*. Cette petite ville a un port médiocre, mais fameux, parce que Christophe Colomb s'y embarqua, en 1492, pour aller chercher le nouveau monde.

LUCENA, *cité*, au nord-est de Palos : son territoire abonde en bled, en huile et en vin.

CARMONA, *cité*, au nord-est de Séville. C'est une ancienne ville, située sur une colline, dans un terroir fertile en bled.

ECIJA, à l'orient de Séville, jolie ville sur le *Xénil*, autrefois épiscopale. Elle porte le titre de *cité*. Les environs fournissent de fort belles laines.

OSSUNA, au sud-ouest de la précédente, *université*. Cette ville est ancienne, assez grande et peuplée. Elle n'a qu'une fontaine, qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *université* a été fondée par les seigneurs de la maison de Girons, qui possedent cette ville à titre de duché. Ils y ont bâti une église magnifique à l'honneur de la Vierge, et fondé plusieurs monasteres.

MORON, au sud-ouest d'Ossuma, duché. Elle est située dans un terroir fertile et agréable : il y a dans son voisinage une mine de pierres précieuses.

MARCHENA, au nord-ouest d'Ossuma, duché qui appartient au duc d'Arcos. Son terroir, quoique très-sec, et sans eau, est très-fertile, principalement en olives.

CORDOUE, *évêché*, sur le Guadalquivir. Cette ville est grande et belle. Elle est très-ancienne, et renommée par le grand Ossius son évêque, qui présida au concile général de Nicée en 325. Cordoue étoit une capitale de royaume sous les Maures. Sa cathédrale est très-vaste, longue de 600 pieds, et large de 250 ; tellement disposée, qu'on compte 29 nefs dans sa longueur, et 19 dans sa largeur. On y entre par 24 portes. La voûte qui est dorée, est soutenue par 365 colonnes d'albâtre, de jaspe et de marbre noir, d'un pied et demi de diamêtre. La chapelle neuve est toute revêtue de marbre, embellie d'une dorure très-riche, et si grande, qu'elle pourroit passer pour une église. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques qui conduisent à un jardin d'environ trois arpens, plantés d'orangers d'une grandeur et d'une hauteur extraordinaires, qui forment de belles allées. On nomme encore aujourd'hui cette église *Mesquita*, parce qu'elle a été long-temps une Mosquée, bâtie par les Maures. Le terroir de Cordoue est très-fertile en oranges, citrons et en vins excellens. Les chevaux de cette contrée sont les meilleurs de toute l'Espagne. Cordoue est la patrie des deux Séneques ; du poëte Lucain ; d'Averroès, savant arabe et commentateur d'Aristote ; de Ferdinand Gonsalve d'Aguillar, surnommé le *grand Capitaine* ; du cardinal Tolet, et du célebre Ferdinand de Cordoue, homme d'un savoir prodigieux.

ANDUXAR, *cité*, au nord-est de Cordoue, sur le Guadalquivir. C'est une grande ville, défendue

par un bon château : il s'y fait beaucoup de commerce, sur-tout en soie.

BAÉÇA, université, sur la même riviere, *cité*. C'est une grande et belle ville, que Ferdinand le catholique enleva aux Maures sur la fin du XV.e siecle. Elle a donné naissance à Alphonse Ciaconius, patriarche titulaire d'Alexandrie, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

UBEDA, au nord-est de Baéça, *cité*, ville bien peuplée, et dont les habitans sont exempts de presque tout impôt : privilege qu'ils ont obtenu de Sanche IV, pour avoir bâti les murs de leur ville à leurs dépens.

JAEN, *évêché*, au sud-ouest de Baéça. C'étoit une capitale de royaume du tems des Maures. Elle est belle et grande : on y file beaucoup de soie.

ALCALA-LA-RÉAL, au sud-ouest de Jaen, petite ville située sur une haute montagne, fertile en vins et en fruits exquis. Elle a une riche abbaye.

LEBRIXA, au sud-ouest de Séville, ancienne ville, située dans un terroir abondant en grains, en vins, en olives, dont on fait la meilleure huile d'Espagne. C'est la patrie d'Antoine Lebrixa, professeur à Salamanque et ensuite à Alcala, auteur de plusieurs savans ouvrages, et en particulier de l'histoire de Ferdinand et d'Isabelle.

SAINT-LUCAR DE BARRAMEDA, belle ville avec un beau port, bien défendu, à l'embouchure du *Guadalquivir*. Les grands vaisseaux s'y arrêtent pour être déchargés de leurs marchandises, qu'on transporte à Séville dans des barques.

XERÈS, au sud-ouest de Saint-Lucar, ville considérable et célebre pour ses vins. Elle est fameuse par la bataille que Roderic, dernier roi des Goths, perdit en 712, contre les Maures, qui s'emparerent ensuite de presque toute l'Espagne.

ARCOS, au sud-est de Xerès, duché, qui a un

château bâti sur un roc escarpé, au pied duquel coule la petite riviere de *Guadalette.*

ROTA, sur la côte, au sud-ouest d'Arcos, bourg fameux par ses vins.

ZAHARA, à l'orient d'Arcos, à la source de la Guadalette, petite ville qui a un château très-fort. Elle appartient aux ducs d'Arcos en titre de comté: leurs fils aînés en prennent le nom.

PORT-SAINTE-MARIE, au sud-est de Rota. C'est une ville commerçante, qui a un beau *port* à l'embouchure de la riviere de Guadalette. Les salines qui y sont, rapportent des sommes considérables. C'étoit autrefois un duché, qui appartenoit au duc de Médina-Sidonia; mais le roi l'a acquis en 1729.

CADIX, *évêché*, autrefois GADES et *Augusta Julia Gaditana*, au sud-ouest du Port Sainte-Marie, sur l'océan. C'est une grande et belle ville, riche et fameuse par son port, qui est très-fréquenté. On y fait les embarquemens pour l'Amérique. Cette ville très-ancienne, et bâtie par les Phéniciens qui l'appellerent *Gadir*, mot qui signifie en Hébreu, *Haie*, ou Rempart, est dans une isle nommée aussi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de sel. L'isle est jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux temple dédié à Hercule. Cadix est une place si importante, qu'on rapporte que Charles-Quint, en mourant, recommanda à Philippe II, de bien conserver trois places: *Cadix*, *Flessingue*, dans la province des Pays-Bas nommée *la Zélande*, et *la Goulette*, en Afrique, près de Tunis.

MÉDINA SIDONIA, à l'orient de Cadix. Cette ville, qui est assez jolie, appartient aux ducs de ce nom.

GIBRALTAR, *port* et *cité*, près du détroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois *Calpé*. Tarik, l'un des généraux maures, l'appella *Gibel-Tarik*, c'est-à-dire, *montagne de Tarik*, d'où, par corruption est venu le nom *Gibraltar*.

Cette ville n'est pas grande, mais elle a un bon et grand port, défendu par une très-forte citadelle. Les Anglais s'en sont rendus maîtres en 1704, et elle leur est demeurée par la paix d'Utrecht.

VIEUX-GIBRALTAR *ou* ALGEZIRE, à l'ouest de Gibraltar, sur un petit golfe du détroit de ce nom. Ce fut par cette ville que les Maures entrerent en Espagne, en 711. Ils y bâtirent une forteresse, que plusieurs de ces barbares firent sauter en 1344, étant en partie contrains de repasser en Afrique, par les victoires qu'Alfonse XI, roi de Castille, remporta sur eux.

TARIFFA, sur le détroit de Gibraltar. Cette ville qui n'est guere peuplée, quoiqu'assez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'un des généraux des Maures qui conquirent l'Espagne. En 1340, les chrétiens remporterent, près de cette ville, une victoire complette sur les infideles.

ARTICLE X.

Du Royaume de Grenade.

CE royaume est le dernier dont les Maures, ou Arabes furent chassés par Ferdinand V, qui prit Grenade sur eux, en 1492. Il y avoit près de 800 ans qu'ils dominoient en Espagne.

L'air y est assez doux, et le terroir très-fertile ; mais il n'est pas assez cultivé et aussi peuplé qu'avant l'expulsion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, d'huile, de lin, de chanvre, de grenades, d'oranges, de citrons, de figues, et de capres. Tout y est plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de soie qu'on fait dans ce pays.

GRENADE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le *Daro*. Cette ville est une des plus grandes de l'Espagne ; mais elle est bien moins peuplée et

moins riche que du temps que les rois Maures y faisoient leur résidence. On y voit encore le palais de ces rois. Charles-Quint y en a fait aussi bâtir un. Ils sont tous deux magnifiques ; mais celui qui a été bâti par les Maures l'emporte en beauté, et est mieux entretenu. Le premier est un superbe corps de logis quarré, avec un portail de jaspe : au-dedans est une grande cour toute ronde, environnée de deux rangs de portiques l'un sur l'autre, soutenus par trente-deux colonnes de marbre et de jaspe. Le second est bâti de grosses pierres de taille quarrées, entouré de bons murs, fortifié de tours et de bastions comme une citadelle, et si vaste qu'il peut contenir une garnison de quarante mille hommes. La cathédrale qui a été bâtie depuis environ cent soixante ans, n'est pas grande, mais elle est belle. Grenade est remplie de fontaines, ce qui en rend le séjour très-agréable en été. Elle est située au pied d'une montagne, toujours couverte de neige. On y fabrique beaucoup d'étoffes de soie, dont cette ville fait un grand commerce. Elle a donné naissance au fameux Suarez, jésuite ; à l'historien Louis Marmol ; et à Louis de Grenade, dominicain, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

En fouillant dans un champ, près de Grenade, on a découvert, en 1755, les restes d'une ville ancienne, qu'on croit être *Elliberis*. On a trouvé des richesses littéraires très-précieuses, comme des manuscrits grecs, latins, arabes, et d'une langue inconnue, et en particulier, les actes du concile d'Elvire, écrits sur des lames de plomb.

Près de Grenade est le JENERALIFFE, ancienne maison de plaisance des rois Maures. L'on voit au milieu des appartemens, des réservoirs d'eau vive, qui répandent une fraîcheur charmante.

SANTA-FÉ, proche le *Xénil*, à l'occident de Grenade, *Cité*. Ferdinand le catholique la fit bâtir lorsqu'il assiégeoit la ville de Grenade.

LOXA, sur le *Xénil*, *Cité*.

ANTEQUERA, au sud-ouest de Loxa. C'est une grande et belle ville, partagée en haute et basse. La haute est située sur une montagne, et a un château. C'est le séjour de la noblesse. On y trouve une mine de sel, et des carieres de plâtre. La ville basse est dans une plaine très-fertile, et arrosée de plusieurs ruisseaux. Il y a près de cette ville une fontaine renommée pour la guérison de la gravelle. Il se fait beaucoup de sel dans cette contrée.

ALHAMA, au sud-ouest de Grenade, jolie ville assez peuplée, et célebre par ses bains, les plus beaux et les mieux entretenus de l'Espagne. Ils ont été construits par les anciens rois de Grenade, qui alloient souvent se délasser dans cette ville.

GUADIX, *évêché*, au nord-est de Grenade. C'est une ancienne et grande ville, située dans un terroir fertile.

GUESCAR *ou* HUESCAR, au nord-est de Guadix, sur les confins du royaume de Murcie. Cette ville est située dans une plaine, et a un château. Elle a le titre de duché.

ALMÉRIE, *évêché*, *port*, sur la Méditerranée. Son terroir est très-fertile.

ADRA, au sud-ouest d'Almérie, *port*. C'est une petite ville, avec un château très-fort: elle avoit autrefois un évêché, qui a été transféré à Almérie.

MOTRIL, plus à l'occident, *port*, où se fait une pêche abondante. Près de cette ville se trouvent les montagnes nommées *los Alpuxarras*. Elles sont habitées par les restes des anciens Maures, mais convertis, qui ayant conservé leur naturel vigilant et laborieux, en ont fait le pays le plus peuplé et le mieux cultivé de l'Espagne.

SALOBRENA, *port*, petite ville au sud-ouest de Motril. Il s'y fait un grand trafic de sucre et de poisson. Elle a un château très-fort, pour défendre la ville et le port.

ALMUNEÇAR, *port*, à l'occident de Motril. Cette

Cette petite ville a une citadelle où les rois Maures tenoient autrefois leur trésor, et faisoient renfermer leurs enfans et leurs freres, pour les empêcher d'exciter des troubles dans le royaume.

MALAGA *ou* MALAGUE, *évêché*, *port*, à l'occident d'Almuneçar. Elle est renommée pour ses bons vins, dont il se fait un grand débit; aussi-bien que de raisins, d'huile d'olives. Ses habitans sont polis, affables, guerriers, sobres et les plus laborieux de l'Espagne. Son port est grand et spacieux, avec un mole de sept cents pas de longueur, et large à proportion. On y attache les vaisseaux.

MONDA, au nord-ouest de Malaga, ancienne petite ville, à la source de la riviere de *Guadalmedina*. Elle est célebre par la victoire que César y remporta sur le fils du Grand-Pompée.

RONDA, à l'occident de Malaga, sur les frontieres d'Andalousie, *cité*. Elle est bâtie sur une hauteur, au pied de laquelle coule le *Rio-Verde*. On descend à cette riviere par 400 degrés taillés dans le roc par les Maures.

SETTENIL, au nord de Ronda, petite ville bâtie sur un rocher, et dont la plupart des maisons sont taillées dans le roc.

Tout le long des côtes du royaume de Grenade sont des tours, d'où l'on découvre les vaisseaux des corsaires de Barbarie, qui en approchent.

ARTICLE XI.

Du royaume de Murcie.

CE ROYAUME est le moins étendu de ceux qui étoient ci-devant en Espagne: il n'a que vingt-six lieues communes d'Espagne, et trente-deux de France de large, et trente et une d'Espagne ou trente-neuf de France de long. Il est arrosé par la *Ségura* et le *Guadalentin*, qui le traversent; l'une de l'ouest à l'est, et l'autre de l'ouest au sud-est. Le

terroir en est très-sec, et il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, et autres fruits excellens; il produit peu de bled, mais de très-bon vin, en petite quantité cependant. On y trouve aussi beaucoup de cannes à sucre, de miel, de mûriers, et plusieurs roches d'alun (*a*) et d'amétistes (*b*). On y file tant de soie, que le roi d'Espagne en tire par an un million d'écus de revenu.

MURCIE, *évêché*, *capitale*, sur la Ségura. Cette ville est grande, belle et peuplée. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le clocher de la cathédrale, dont l'escalier est tellement disposé, qu'un carosse peut monter jusqu'au haut. Le cœur et les entrailles d'Alfonse X, roi de Castille, habile dans l'histoire et l'astronomie, reposent en cette église: il mourut en 1284.

LORCA, sur le *Guadalentin*, grande ville, où l'on voit bien des masures. Ses habitans sont nouveaux chrétiens, c'est-à-dire, des Maures convertis.

CARTHAGÈNE, *port*, au midi. Cette ville bâtie plus de 200 ans avant Jesus-Christ, par les Carthaginois, avoit été ruinée par les Goths et les Maures: mais Philippe II, à cause de la bonté de son port, qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne, l'a fait rétablir au XV.ᵉ siecle, fermer de murailles et fortifier, en y faisant construire une bonne citadelle. La richesse de cette ville consiste dans ses mines d'amétistes, et dans la pêche des maquereaux. Son terroir d'ailleurs sec et stérile, produit une espece de jonc nommé *Esparte*, qui sert à faire

---

(*a*) L'alun, espece de sel fossile et blanc, qui se trouve mêlé parmi la terre.

(*b*) L'amétiste, pierre précieuse, qui est la plus belle après l'émeraude. Il y en a de plusieurs sortes. Celles des Indes orientales, sont les plus rares et les plus estimées; mais celles du royaume de Murcie sont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle *Pensees*.

des nattes et des cordages. Carthagène est le lieu où réside l'évêque de Murcie.

ALMAÇARON, *cité*, petite ville et forteresse près de l'embouchure du Guadalentin. On y ramasse une grande quantité d'alun.

ARTICLE XII.

Du Royaume de Valence.

C'EST une des plus agréables provinces de l'Espagne. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printemps presque continuel. Elle n'est pas fertile en bled ; mais elle abonde en ris, en dattes, en lin, en chanvre, en vins, en huile et en cannes à sucre. Il s'y trouve peu de bestiaux ; mais on y pêche une grande quantité d'excellens poissons. On prend aussi des oiseaux de riviere dans une espece de lac formé par la mer entre Valence et l'embouchure du Xucar. On nomme ce lac *Aubufere*. Cette province d'ailleurs est une des plus peuplée de l'Espagne : les habitans en sont doux et traitables. Les rois d'Aragon s'en étant rendus maîtres au XIII.e siecle, et ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer, y envoyerent un grand nombre de familles Espagnoles pour y habiter.

VALENCE, *capitale*, *archevêché*, *université*, située près de l'embouchure du Guadalviar dans la Méditerranée. Son port nommé *le Grao*, est une lieue au-dessous. Valence est une grande ville, bien bâtie, mais non pavée ; ce défaut la rend fort sale en hiver, et pleine de poussiere en été. Ses plus beaux édifices publics sont la cathédrale, dont le grand autel est tout couvert d'argent, et éclairé par quatorze lampes du même métal ; le palais du vice-roi, la bourse et l'arsenal qui est à une des extrémités de la ville. On y fabrique des draps et des étoffes de soie. C'est la patrie des papes Alexan-

dre VI et Calixte III ; de S. Vincent-Ferrier, et du savant Louis Vivès. Tous les environs de Valence sont très-agréables et remplis de jardins.

LIRIA, au nord-ouest de Valence, duché à une branche de la maison de Berwick, ou de Fitzjames.

MORVEDRE, au nord de Valence, sur la riviere de *Morvèdre*. Son nom latin, *Muri veteres*, marque son ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, ville si fameuse pour son attachement aux Romains. On y voit encore les restes d'un amphithéâtre romain.

SEGORBE, *évêché*, au nord-ouest de Valence. Cette ville, qui est très-ancienne, a des carrieres d'un fort beau marbre. Son terroir est fertile en bled, et en très-bon vin. Elle a le titre de Duché.

VILLA-HERMOSA, au nord de Ségorbe, duché érigé par Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, en faveur d'Alphonse son bâtard. Près de cette ville, vers le nord-est, on trouve une fontaine dont l'eau a la vertu d'arrêter le sang.

PENISCOLA, à l'orient de Villa Hermosa, petite ville sur une pointe de terre fort élevée. On y voit une forteresse, dans laquelle se retira l'anti-pape Pierre de Lune : il portoit le nom de Benoît XIII., et il voulut conserver le titre de pape jusqu'à sa mort, arrivée en 1423.

XATIVA, au sud-ouest de Valence, nommée en latin *Setabis*, des mots Phéniciens *Sith-Iouths*, *toile de lin*, parce qu'elle étoit anciennement fameuse par ses toiles. Cette ville, très-belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ses habitans, à soutenir le parti de l'Archiduc Charles, contre Philippe V, au commencement de ce siecle. On l'a rétablie depuis, et on lui a donné le nom de *Saint-Philippe*.

MONTESA, à l'occident de Xativa. Cette ville, qui est très-forte, est le siege d'un ordre de chevalerie de son nom, fondé en 1317, par Jacques II, roi d'Aragon.

GANDIA, petite ville maritime, à l'orient de

Xativa. Elle a le titre de duché, qui appartient à l'illustre maison de Borgia ; et une petite *université*, fondée par François, duc de Borgia, et ensuite général des jésuites. Il mourut en 1572.

DÉNIA, au sud-est de Gandia, ville ancienne. On prétend qu'elle a été fondée plusieurs siecles avant Jesus-Christ, par les Marseillois, qui la consacrerent à Diane, d'où vient que les Romains appellerent cette ville *Dianœum* ; et de ce nom, s'est formé, par corruption celui de *Dénia*. Elle a un château très-fort, et une tour, de laquelle l'on découvre les vaisseaux de fort loin.

ALTÉA, au sud de Dénia, petite ville près de la mer. Il s'y fait un grand commerce de miel et de verre.

ALICANTE, *port*, au sud-est d'Altéa. Ses vins sont fort connus : elle fait aussi un grand commerce de savon et d'anis. Son port est très-fréquenté et très-sûr : il est défendu par de bons bastions. Les François, les Anglois, les Hollandois, les Italiens, ont des consuls dans cetre ville. Le romarin vient dans son terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au sud-ouest d'Alicante. Cette ville est située dans un terroir fertile en dattes et en vins. Son siége épiscopal a été transféré à Oriuéla, en 1513.

ORIUÉLA, *évêché*, *université*, sur la Ségura, à l'extrémité méridionale. Elle est située dans un canton assez fertile en bled. Son université a été fondée en 1451.

ARTICLE XIII.

De la principauté de Catalogne.

CETTE PRINCIPAUTÉ peut avoir, dans sa plus grande étendue, du midi au nord, soixante lieues communes de France, et quarante-huit d'Espagne ; et d'orient en occident, environ cinquante de France,

et quarante d'Espagne. Les Pyrénées la bornent au septentrion ; la Méditerranée, à l'orient et au midi; les royaumes d'Aragon et de Valence, à l'occident. Quoique ce pays soit plein de montagnes, il est très-fertile en bleds, en vins et en fruits. L'air y est fort tempéré et fort sain. On y trouve des liéges, des châtaigners, et des bois propres à bâtir. On en tire des amétistes, du crystal, de l'azur, de l'albâtre. Il s'y trouve des mines d'alun, de vitriol, et de fer. On y pêche du corail sur la côte orientale. Ce pays n'est pas mal peuplé, on y fait un assez bon commerce d'étoffes et d'eau-de-vie.

Les Catalans sont actifs, laborieux, courageux et bons soldats, mais peu susceptibles de discipline. Ils se donnerent à la France, en 1640 ; mais par le traité de paix de 1659, entre la France et l'Espagne, il fut conclu que les Pyrénées feroient la division des deux royaumes, et la Catalogne fut rendue aux Espagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France : car Charlemagne en fit la conquête, en 801, sur les Sarrasins : et quoique ses gouverneurs se soient ensuite rendus souverains et héréditaires, ils firent hommage à la France jusqu'en 1258. Alors saint Louis céda tous les droits de féodalité et de juridiction qui lui appartenoient en Catalogne, au roi d'Aragon, qui céda, de son côté, les droits qu'il prétendoit sur une partie du Languedoc.

BARCELONE, *capitale*, *évêché*, *université*, *port*, *place forte*. C'est une grande ville, bien bâtie, peuplée, fort propre, et très-marchande. Outre les bâtimens sacrés qui sont très-magnifiques, comme la cathédrale qui est grande, belle et ornée de deux tours, le palais de l'inquisition, celui de l'évêque et plusieurs maisons religieuses, il y en a d'autres qui ne le sont pas moins en leur genre; savoir, le palais du vice-roi, l'arsenal qui a de quoi armer plusieurs milliers d'hommes, la bourse, et le palais où s'assemble la noblesse du pays. Barcelone a un

port spacieux et profond, avec un grand mole, au bout duquel il y a un fanal et un fort où on entretient garnison. On y fait un grand trafic de draps, et de couvertures fort estimées. Cette ville a une académie des sciences et des arts. En 1714, elle soutint un siége contre Philippe V, son roi légitime, à qui elle ne se soumit qu'à la derniere extrémité. L'archiduc Charles y avoit résidé sous le nom de Charles III, depuis 1705, jusqu'en 1711, qu'ayant été élu empereur, il quitta l'Espagne.

MATARO, au nord-est de Barcelone, petite ville sur la Méditerranée, remarquable pas ses verreries.

VICH, autrefois AUSA, *évêché*, au nord de Barcelone. Cette ville, située dans une plaine fertile, a été presque ruinée pour avoir pris le parti de l'archiduc Charles contre le roi Philippe V.

GIRONE, *évêché*, *place forte*, *université*, au nord-est de Vich, sur le *Tet*. Son église cathédrale dédiée à la Vierge, est belle et richement ornée. Le grand autel est tout brillant d'or et de pierreries, et l'image de la Vierge est d'argent massif. Le fils aîné des anciens rois d'Aragon portoit le titre de *prince de Girone*.

PALAMOS, au sud-est de Gironne, *port*, petite ville très-forte, avec une citadelle.

OSTALRIC, au sud-ouest de Girone.

EMPURIAS, au nord-est de Girone, *port*. C'est une ancienne ville, *capitale* de l'*Ampurdan*, pays peu fertile.

ROSES, au nord d'Empurias, *port*, *place forte*.

CAMPREDON, au nord-ouest de Roses, petite ville située au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte citadelle.

PUICERDA, sur les confins du Roussillon. Cette ville, *capitale* de la Cerdagne, est située entre les rivieres de *Carol* et de *Sègre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *évêché*, près des Pyrénées, sur la Sègre.

SOLSONE, *évêché*, au sud d'Urgel. Cette ville

a beaucoup souffert de son attachement à l'archiduc.

CARDONE, au sud de Solsone, duché. Cette ville est célebre par ses mines inépuisables de sel, de différentes couleurs, qui disparoissent quand on lave ce sel.

Au sud-est de Cardone, est le fameux monastere de *Montserrat*, de l'ordre de S. Benoît. C'est un des plus célebre Pélerinage d'Espagne. On y garde une image de la Vierge, trouvée, dit-on, en 880, dans une caverne, par des bergers. La vieille église ne suffisant pas au concours des pélerins, Philippe II en bâtit une nouvelle, qui a été achevée par Philippe III. Elle est très-belle, ornée de trois jeux d'orgues, et d'un autel tout doré, qui a coûté 30000 écus. L'image est sur l'autel, et elle est éclairée de plus de 90 lampes d'argent. Le trésor est très-riche, et a une couronne de la vierge qu'on estime un million. La montagne, qui est d'une hauteur considérable, est remplie de cellules d'hermites.

VILLA-FRANCA DE PANADEZ, petite ville assez jolie, au sud-ouest de Barcelone.

CERVERA, à l'occident de la précédente. Philippe V y a établi en 1717, une *université*.

MONTBLANC, au sud-est de Cervera, chef-lieu d'une viguerie et d'un comté. C'étoit un duché affecté aux fils des rois d'Aragon.

BALAGUER, autrefois BERGUSIA, sur la *Sègre*. Cette ville est située au pied d'une montagne dans une campagne très-fertile, et a un château pour sa défense.

LERIDA, *évêché*, *université*, sur la *Sègre*. C'est une place très-forte, fameuse par une victoire que César y remporta sur le parti de Pompée.

TARAGONE, *archevêché*, sur la Méditerranée, *université*, fondée en 1532, par le cardinal Gaspard Cervantes. Cette ville a été beaucoup plus considérable, et plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui; il s'y fait néanmoins encore un bon commerce.

Ses plus beaux édifices sont la cathédrale, qui porte le nom de *Sainte-Thècle*, et l'église de Notre-Dame du *Miracle*, bâtie en partie des marbres tirés d'un ancien théâtre. C'est la patrie de Paul Orose, disciple de S. Augustin, auteur d'une histoire universelle, et de quelques autres ouvrages.

TORTOSE, *évêché*, *place forte*, sur l'Ebre, à cinq ou six lieues de son embouchure, avec un fort beau *port*. Elle fut prise par les François en 1649. Elle a un pont de bateaux, dont la tête est défendue par deux demi-bastions. La cathédrale, le college royal des dominicains, le couvent des carmes, et une porte toute d'un beau marbre tirant sur le noir, sont les édifices les plus remarquables de cette ville. Les habitans de Tortose ont acheté, par de grosses sommes prêtées au roi, le droit de construire une espece de digue à l'embouchure de l'Ebre. Elle forme un saut ou cascade, qui empêche le poisson de la Méditerranée de remonter dans ce fleuve. Ils se sont rendus par-là les maîtres du débit du poisson dans tout l'Aragon.

ARTICLE XIV.

Des Isles d'Espagne.

CES ISLES sont dans la mer Méditerranée. Elles s'appeloient autrefois *Baléares*, des mots Phéniciens *Bal'ire*, *habile à lancer*, qui désigne l'adresse de ses anciens habitans à lancer la fronde. Elles sont au nombre de trois principales, savoir *Mayorque*, *Minorque* et *Iviça*. Du temps des Maures, elles ont formé un royaume, qu'on appeloit le *Royaume de Mayorque*: il fut conquis par le roi d'Aragon, en 1228 et 1229.

1. L'isle *Mayorque* est fertile en bleds, en vins excellens et en olives. On trouve beaucoup de corail le long de ses côtes. Cette isle a donné naissance

à plusieurs grands hommes, entr'autres à deux grands-maîtres de Malte, de la maison de Cottoner; et à Raimond Lulle, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et de médecine. Ses habitans sont bons armateurs. Elle renferme :

MAYORQUE, *capitale*, *évêché*, *port*, *université*. Cette ville est située dans une grande baie, elle est forte, grande, belle et riche. La cathédrale, le palais royal et les places publiques sont magnifiques. Le capitaine général qui commande à toute l'isle, y réside. On y entretient une bonne garnison contre les incursions des corsaires de Barbarie.

ALCUDIA, sur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette isle est pleine de montagnes : on y trouve de bons pâturages: elle nourrit quantité de mulets. Elle produit aussi du bled, du vin, des oranges, et plusieurs sortes de fruits. On y trouve des perdrix, des lapins, et autre gibier. Elle a environ onze lieues de France en longueur, mais sa largeur est inégale. Les Anglois s'en emparerent en 1708, et elle leur avoit été cédée par la paix d'Utrecht. Suivant le traité de paix, signé à Versailles, les 3 septembre 1783, les anglois l'ont cédée aux Espagnols, ainsi que Citadella et Port-Mahon.

CITADELLA, *capitale*, à l'ouest. C'est une petite ville dont les fortifications sont médiocres. Elle est la résidence du gouverneur de l'isle pour les Espagnols, qui y ont une bonne garnison. Son port est bon. Elle est gouvernée par ses anciennes loix.

PORT-MAHON, au sud-est. C'est un des meilleurs *ports* de la Méditerranée. On l'appelle en latin *Portus Magonis*, du nom de Magon, général des Carthaginois, qui le fit construire plus de deux cents ans avant Jesus-Christ.

3. *Iviça*. Cette isle est la plus proche d'Espagne. Elle est si fertile en bleds, en vins, en fruits et en sel, qu'on en transporte pour l'Espagne et pour l'Italie. Elle a cet avantage, qu'on n'y voit ni serpens, ni aucune autre bête venimeuse. On y remarque :

IVIÇA, fort qui a un bon port.

Formentera, est une petite isle voisine d'Iviça, au midi. Les anciens appelloient ces deux isles *Pityuses*, parce qu'il y a beaucoup de pins. Les serpens dont Formentera est pleine, empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens auteurs disent que, lorsqu'on veut y être en sûreté, il faut apporter de la terre d'Iviça et en former une enceinte, à la faveur de laquelle on est garanti de l'approche des serpens.

Des possessions du Roi d'Espagne hors de l'Europe.

PHILIPPE II disoit que le soleil ne se couchoit jamais sur ses terres. En effet, l'Espagne possede :

En Afrique, sur la côte de Barbarie, depuis le détroit de Gibraltar, d'occident en orient, les villes de *Ceuta*, du *Pennon de Velez*, de *Mélilla*, de *Marzalquivir* et d'*Oran*. A l'ouest de la Barbarie, les isles *Canaries*.

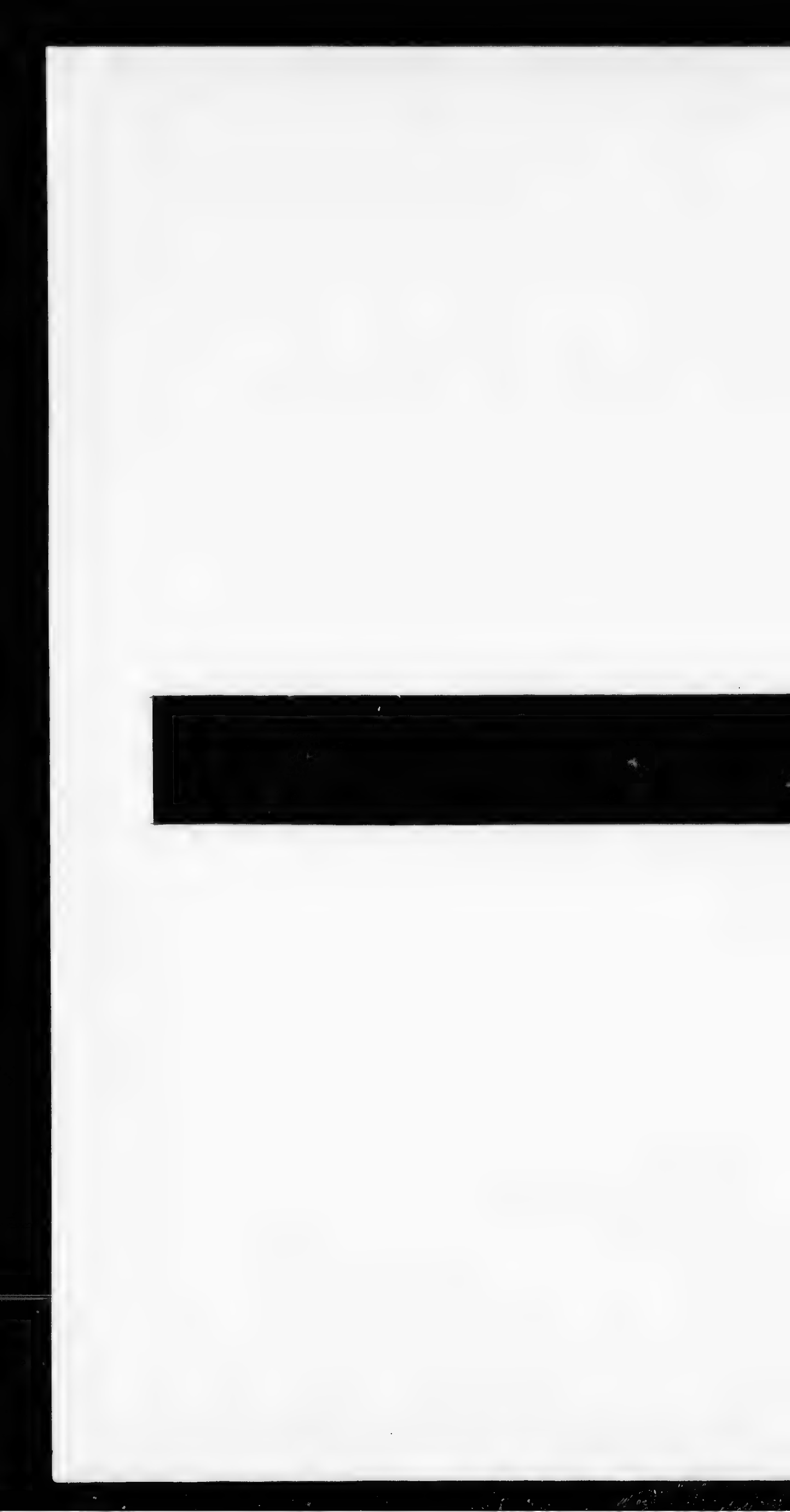
En Asie, à l'extrémité orientale, les isles *Philippines*, et les isles *Mariannes* ou des *Larrons*.

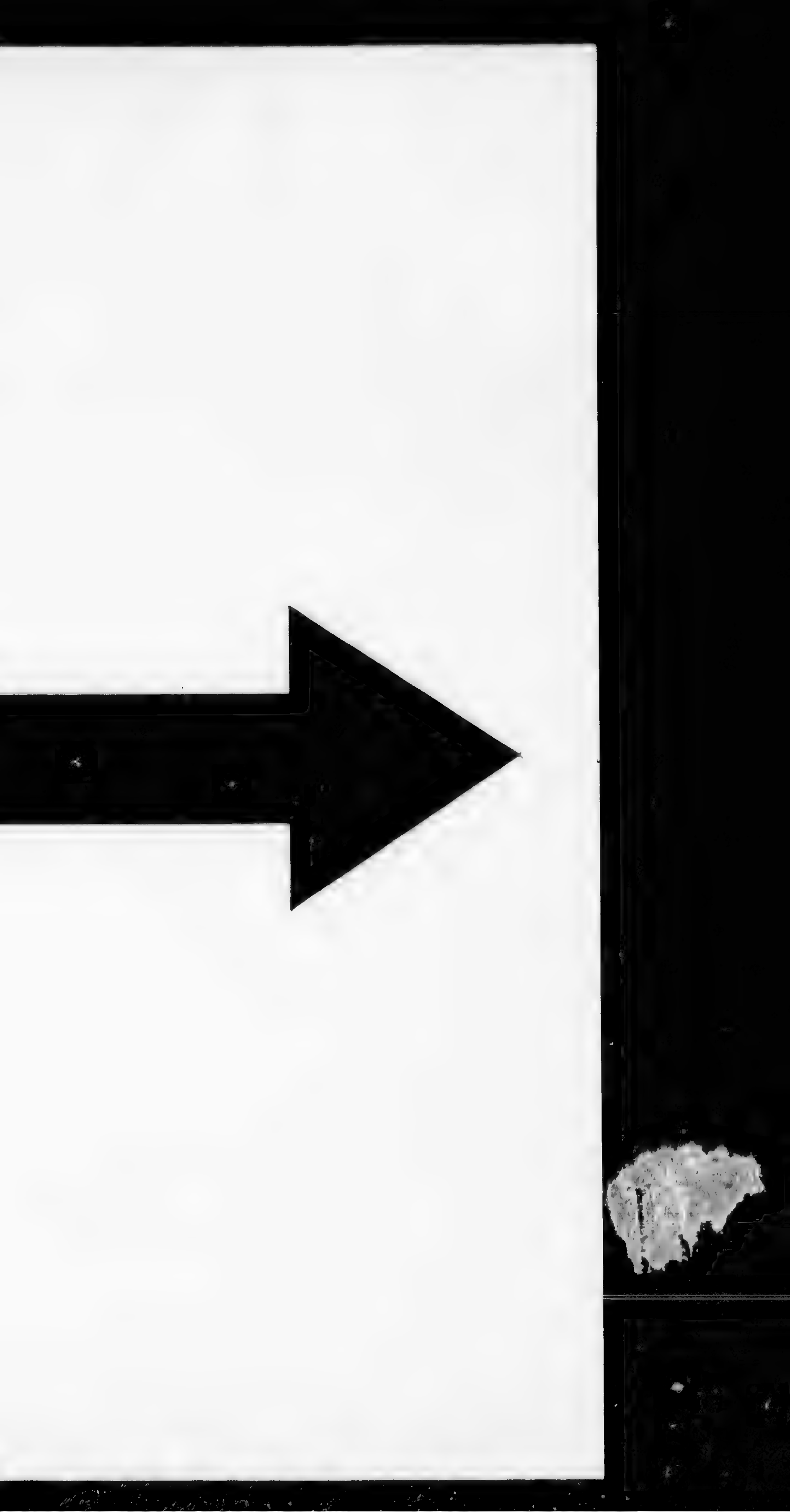
Dans l'Amérique septentrionale, le *Mexique* ou la *Nouvelle-Espagne*, partie de *Califormie*, le *Nouveau-Mexique*, toute la *Floride*, suivant le traité de paix, signé à Versailles le 3 septembre 1783, les isles de *Cuba*, de *Portorico*, partie de celle de *Saint-Domingue*, etc.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la *Terre-Ferme*, le *Pérou*, le *Chili*, et le *Paraguay*.

Le roi d'Espagne prend le titre de roi des Espagnes et des Indes. Il tire des sommes immenses de l'Amérique, dont il possede la plus grande et la meilleure partie. Depuis que ses sujets en ont fait la découverte, en croyant aller aux Indes, en 1492, il en vient comme des flots d'or et d'argent qui inon-

P 6





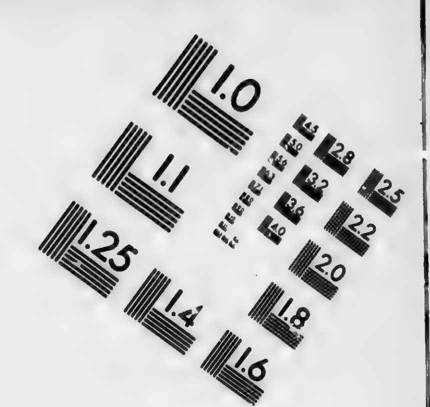
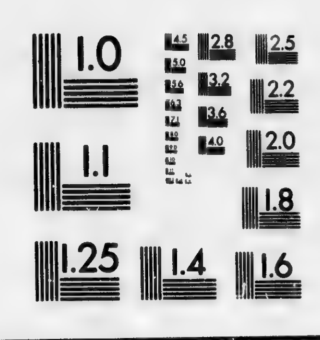


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



dent toute l'Espagne, et qui delà se répandent dans les autres parties de l'Europe; les Espagnols, en effet, ne sont pas ceux qui en possedent le plus. Les lois de l'Espagne et nombre de traités excluent, il est vrai, tous les étrangers, sans distinction, du commerce de l'Amérique Espagnole, qui est sans contredit la plus riche; et se sont les seuls Espagnols qui doivent avoir part aux marchandises que l'on porte d'Europe en Amérique, et aux choses précieuses qui en viennent. A l'arrivée des gallions, (on appelle ainsi les vaisseaux qui reviennent d'Amérique richement chargés) il se tient une foire très-considérable, où les marchandises d'Europe sont vendues, et celles d'Amérique achetées, après que le roi a pris, sur ces denieres, le droit qui lui est dû. Les riches négocians d'Angleterre, de Hollande et de France, pour prendre part au produit de ce commerce qui est très-considérable, et, pour éluder l'exclusion qui leur est donnée, font société avec quelque Espagnol, et lui envoient les marchandises propres pour l'Amérique, où il n'y a point de manufactures. L'Espagnol envoie ces marchandises sous son propre nom; et, au retour des gallions, il tient compte à ses associés du profit immense qui en revient. Ainsi, les biens que portent et rapportent les gallions sont plus à l'étranger qu'à l'Espagnol.

SECTION IV.

Du Portugal.

LE PORTUGAL fait partie de l'ancienne *Lusitanie* que les Phéniciens nommoient ainsi, parce qu'elle étoit très-fertile en amandes. Ce pays tire vraisemblablement son nom moderne de Portugal, de la ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appellée autrefois *Portuçal*. Il est situé entre le trente-

septieme et le quarante-deuxieme degré de latitude septentrionale ; et entre le neuvieme et le douzieme de longitude ; il est long et étroit, et a environ cent vingt lieues de longueur, et cinquante dans sa plus grande largeur.

L'air y est pur, sain, doux et tempéré, cependant plus chaud que froid. Le bled y est rare, mais les vins y sont assez bons, et les fruits excellens. Il n'y a guere que cent ans qu'on y a apporté des orangers de la Chine, mais ils y ont extrêmement multiplié, et se sont même répandus du Portugal dans la plupart des royaumes de l'Europe, sur-tout dans la France méridionale. On tire du Portugal beaucoup de sel, qui se transporte chez les étrangers ; les bestiaux et sur-tout les chevaux, en sont très-estimés. Les rivieres y nourissent de bons poissons. On trouve dans quelques rochers des especes de rubis, des émeraudes et des hyacinthes. Il y a quelques mines d'or et d'argent qu'on néglige ; mais on profite de celles d'étain, de plomb, de fer et d'alun, qui y sont abondantes.

Le Portugal a suivi long-temps le sort de l'Espagne, dont il faisoit partie. Ainsi, après avoir été province de l'Empire Romain pendant environ 600 ans, les Alains, les Suèves, les Goths ou Visigoths le posséderent, jusqu'à ce que ces derniers furent soumis par les Arabes ou Maures, en 712. Environ 400 ans après, les chrétiens y établirent un royaume, dont voici l'origine. En 1094, Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, ayant conquis une partie du Portugal sur les Maures, la donna avec sa fille, à titre de comté, à un prince François qui étoit venu en Espagne faire la guerre aux infideles, et secourir les chrétiens. C'étoit Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils de Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet. Alphonse, fils de Henri, continua de faire la guerre aux Maures avec avantage, et il recula beaucoup les limites de son royaume. Il prit, en 1139, le titre de roi de Por-

tugal. Sanche son fils, fit la conquête du royaume des Algarves. Le Portugal eut des rois de la même famille jusqu'en 1589, qu'il tomba sous la domination des Espagnols : car le roi Don Sébastien étant péri dans un combat en Afrique, et son grand oncle et successeur le cardinal Henri étant mort en 1580, Philippe II, roi d'Espagne, s'empara du Portugal. Mais soixante ans après, en 1640, les Portugais, d'un consentement général, se retirerent de la puissance des Espagnols, et reconnurent pour leur roi le duc de Bragance, qui descendoit de leurs anciens rois. Il prit le nom de Jean IV, et il se maintint sur le trône par sa valeur et par le secours des François. Don Joseph, son arriere-petit-fils, a laissé le trône, en 1777, à sa fille Marie-Françoise.

Le pape Benoît XIV avoit accordé au roi Don Jean V, le titre de *majesté très-fidelle*, pour lui et ses successeurs.

La couronne de Portugal est héréditaire ; les filles y peuvent succéder, au défaut des mâles, comme on vient de le voir.

La religion catholique est la seule qui soit permise dans ce royaume.

L'inquisition y étoit autrefois très-sévere ; mais, en 1728, le roi Don Jean V en a modéré la rigueur par une ordonnance, et lui a prescrit l'ordre de la justice la plus exacte : elle y a été depuis détruite.

Les principales rivieres de Portugal sont : le *Tage*, dans le milieu, le *Douro* ou *Duero*, au nord, et le *Guadiana* au sud-ouest. Comme elles prennent leurs sources en Espagne, et parcourent une grande partie de ce royaume, avant que d'entrer en Portugal, on peut voir ce que nous en avons dit dans le chapitre précédent, *pages* 300 et 301.

On divise le Portugal en six parties : ce sont, du septentrion au midi, la province *Entre-Douro et Minho*, celle de *Tra-los-Montes*, le *Béira*, l'*Estrémadure*, l'*Alentejo*, et le royaume d'*Algarve*.

I. *De la province Entre-Douro et Minho.*

Elle est au nord-ouest, près de l'Océan. L'air y est si sain, qu'il n'est pas rare d'y voir des hommes très-âgés, et des femmes qui ont des enfans jusqu'à 50 ans. Ce pays qui n'a que dix-huit lieues de long sur douze de large, est très-peuplé : on y compte 1460 paroisses, et 1130 couvents. Il y a 6 ports de mer, 200 ponts de pierre, et plus de 5000 fontaines, qui ne tarissent jamais. Elle est partagée en quatre *comarcas* ou juridictions ; savoir, celles de *Guimaraens*, de *Viana*, de *Ponte de Lima*, et de *Porto*. La vigne y croît si bien, qu'on n'a pas besoin de la cultiver. Ses prairies nourrissent les bestiaux les plus beaux et les meilleurs du royaume.

BRAGUE, *archevêché*, sur le *Cavado*. Cette ville est grande, ancienne et belle : son archevêque a long-temps disputé de la primatie d'Espagne avec celui de Tolède, parce que Brague fut pendant trois cents ans métropole de l'Espagne chrétienne, Tolède étoit alors entre les mains des Maures. Il est seigneur temporel et spirituel de la ville, et a 4000 ducats de revenu. Un des plus illustres archevêques de Brague, a été Don Barthélemi des Martyrs, l'une des plus grandes lumieres du concile de Trente, et l'intime ami de S. Charles Borromée.

GUIMARAENS, sur l'*Avès*, au sud-est de Brague. Cette ville a une forte citadelle. Quoique les Portugais n'aient pas beaucoup de goût pour les manufactures, on y fabrique de bonnes toiles. Les habitans ont reçu du roi Denys l'exemption de toutes sortes d'impôts. C'est la patrie du pape Damase, et d'Alphonse, premier roi de Portugal.

VILLA DE CONDÉ, *port*, au sud-ouest de Brague, à l'embouchure de la riviere d'Avès.

PORTO, *évêché*. Ville assez grande et riche : on en tire beaucoup de vins pour les pays septentrionaux de l'Europe. C'est la meilleure ville de Portugal après Lisbonne sa capitale : elle est le siége

d'un conseil souverain, et il a un arsenal où l'on construit des vaisseaux de guerre. Sa situation sur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très-importante et fort marchande : on l'appelloit autrefois *Portucale*, et on la nomme quelquefois aujourd'hui *Port à Port*.

VIANA, au nord-ouest de Brague, *port*, à l'embouchure de la riviere de *Lima*. C'est une ville considérable, où il y a une académie pour les jeunes cavaliers Portugais.

PONTE DE LIMA, au nord-ouest de Viana. Cette ville tire son nom d'un magnifique pont qu'elle a sur la riviere de Lima. Elle est ornée d'un beau palais, et son terroir est très-fertile.

VALENÇA, au nord de Ponte de Lima, sur le Minho, *place forte*, vis-à-vis la ville de Tuy. Elle est le chef-lieu d'un comté, qui appartient au marquis de Villaréal.

VILLA NOVA DE CERVERA, ville assez forte sur le Minho.

CAMINHA, *ville forte*, à l'embouchure du Minho : elle porte le titre de duché.

II. *De la province de Tra-los-Montes.*

Elle a pris son nom de sa situation au-delà des montagnes. Son terroir est un peu sec, et par conséquent plus abondant en vins et en huiles, qu'en bled. Elle a 30 lieues de long sur 20 de large. On la partage en quatre *comaracs*, qui sont celles de *Mirande*, *Torre-de-Moncorvo*, *Villa-Réal* et *Pinhel*.

BRAGANCE, sur le *Sabor*, capitale d'un duché qui a plus de cinquante bourgs dans sa dépendance.

MIRANDE, *ville forte*, sur le Douro, au sud-est de Bragance, *évêché*, *capitale* de la province.

CHAVES, à l'ouest de Bragance, sur la riviere de *Tamaga*, ancienne ville, qui est la résidence ordinaire du commandant, de l'intendant et du trésorier-général de la province.

VILLA-RÉAL, au sud de Chaves. Cette ville est dans une agréable situation au confluent des petites rivieres de *Corgo* et de *Ribéra* : elle a titre de marquisat.

VILLA-FLOR, à l'orient de Villa-Réal, petite ville, mais jolie ; elle a pris le nom de Villa-Flor, d'une fleur de lys qu'elle porte dans ses armes.

TORRÉ-DE-MONCORVO, près du Sabord, au sud.

PINHEL, sur une petite riviere, qui se jette dans le Douro, est la *capitale* de la Comerca qui porte son nom, et qui comprend tout ce qui dépend de la province au midi du Douro, dans la langue de terre qu'on appelle *Riba de Coa.*

III. *Du Béira.*

Cette province est au midi des deux précédentes. Elle a beaucoup de vignes et de châtaigners, et est remplie de montagnes. Elle a 34 lieues de long sur 30 de large, et est partagée en six *comarcas* ; savoir, celles de *Lamégo*, *Aveiro*, *Viseo*, *la Guarda*, *Coimbre* et *Castel-Branco.*

LAMÉGO, *évêché*, près de la rive gauche du Douro. Son terroir est fertile en vins excellens, et elle a une bonne citadelle.

AVEIRO, *port*, sur l'Océan. Cette ville porte le titre de duché ; il s'y fait beaucoup de sel. Elle a un beau couvent de religieuses, qui sont obligées de faire preuve de noblesse, et de descendance d'anciens chrétiens.

VISEO OU VISEU, *évêché*, dans le milieu : elle est fort agréable, à cause des beaux jardins qui l'environnent. A peu de distance de cette ville sont des mines d'étain.

LA GUARDA, *place forte*, au sud-est de Viseo près de la source de la riviere de *Mondego* : c'est un *évêché*, suffragant de Brague.

COIMBRE OU CONIMBRE, au sud-ouest de Viseo, *évêché*, *université*, sur la riviere de Mondégo, *capitale* du Béira. C'est une grande et belle

ville, où les jésuites avoient un magnifique college. Mais, par un édit de sa majesté Portugaise, du 3 septembre 1759, ils ont été chassés de tous les états du roi de Portugal; et ceux qui n'étoient engagés que par des vœux simples, ont été obligés de s'en faire dispenser par le patriarche, pour pouvoir rester dans le royaume comme particuliers. Les franciscains et les religieuses claristes ont à Coimbre deux beaux couvens près l'un de l'autre. Le college de l'université est le palais des anciens rois. On admire le pont de cette ville, qui est composé de deux rangs d'arcades, l'un sur l'autre. Elle étoit la capitale du royaume de Portugal dans ses commencemens.

CASTEL-BRANCO, sur les confins du Béira et de l'Estrémadure portugaise, petite ville sur la riviere de *Leyra.*

SALVATIERRA, au sud-est du Béira, et sur les frontieres de l'Estrémadure espagnole, ville assez forte.

IV. *De l'Estrémadure.*

Cette province étoit anciennement plus étendue, et comprenoit le pays du même nom qu'elle a au sud-est, qui est aujourd'hui à l'Espagne. C'est la meilleure province du Portugal, quoiqu'elle ne soit pas la plus grande, n'ayant que 36 lieues de long sur 18 de large. Elle est extrêmement fertile en bleds, en vins et en fruits de toute espece. Elle est divisée en six *comarcas*, qui sont celles de *Leiria*, *Lisbonne*, *Tomar*, *Santaren*, *Alenquer*, et *Sétuval.*

LEIRA, *évêché*, *place forte.* Il y a près de cette ville une grande forêt de pins.

ALJUBAROTA, au sud-ouest de Léiria. C'est un bourg fameux par la grande victoire que le roi Jean I remporta sur les Castillans, en 1385; victoire qui lui assura la couronne, et dont on célebre encore tous les ans la mémoire.

TOMAR, au sud-est de Léiria, petite ville au pied d'une montagne, avec un château qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Christ. Les rois de Portugal sont grands-maîtres de cet ordre. Le sous-grand-maître est ordinairement prieur de la maison de Tomar : il a le quart des revenus des commanderies de l'ordre. Tomar est une des plus riches et des plus grandes qu'aient les chevaliers. On y voit douze cloîtres, dont le principal est très-bien bâti et enrichi d'une bibliotheque. On voit aux environs des oliviers en si grande quantité, qu'il semble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

SANTAREN, sur le Tage, au sud-ouest de Tomar, ancienne et belle ville, située dans un terrein si fertile, qu'on moissonne deux mois après avoir semé.

LISBONNE, autrefois OLYSIPPO et FELICITAS-JULIA, *archevêché*, *capitale* de tout le Portugal, *port*. C'est une grande ville bâtie sur sept collines, au bout du Tage, près de son embouchure : elle est ancienne. Avant le tremblement de terre qui l'a renversée en 1755, elle étoit très-riche, fort peuplée et très-marchande. Il s'y trouvoit plusieurs beaux édifices, comme la maison de la douane et l'arsenal, mais sur-tout le palais du roi sur le bord du Tage, qui étoit vaste et magnifique. C'étoit un édifice quarré fait en dôme, avec quatre tours ou pavillons, deux plates-formes ornées de balustres, et deux galeries en croix de cent pas de long, à deux étages, et des balcons aux fenêtres. A l'un des côtés de ce palais étoit la plus belle place de Lisbonne, nommée la *place du palais*. Elle étoit au bord du Tage, très-longue et très-large, bordée d'un mur qui régnoit tout le long du fleuve à hauteur d'appui, et proprement sablée. C'est là qu'on célébroit les *actes de foi de l'inquisition*, c'est-à-dire, qu'on y exécutoit ceux que ce tribunal avoit condamnés ; c'est là aussi qu'on faisoit ce qu'on appelle

la fête des taureaux, qui n'est autre chose qu'un combat d'hommes choisis, contre des taureaux sauvages, et qui s'exécute en ce pays comme en Espagne, avec une graude dépense. On comptoit dans Lisbonne 40 paroisses, 20 monasteres d'hommes et 18 de filles. La citadelle commandoit la ville : elle étoit bâtie sur la plus haute des sept collines, et faisoit comme une ville à part. A la sollicitation du roi de Portugal, le pape Clément XI a érigé, en 1716, la chapelle du palais du roi en église patriarchale, et on y a joint un chapitre considérable, dont les chanoines sont pris parmi la plus ancienne noblesse du royaume. Le patriarche est ordinairement cardinal, et quand il ne l'est pas, il a le privilege d'en porter l'habit, sans aucune différence. Il a tous les honneurs de la cour, et ceux de légat *à latere* par-tout ailleurs. Il fait, dans le palais du roi les fonctions épiscopales, et jouit de la préséance sur tous les grands, sur tous les archevêques et évêques du royaume, sans excepter le primat de Brague, même dans leurs églises. Ainsi, la ville et l'ancien diocese de Lisbonne sont séparés en deux dioceses, et il y a deux évêques dans la même ville. L'ancien archevêché est connu sous le nom de *Lisbonne orientale*, et le nouveau patriarchat sous celui de *Lisbonne o cidentale*. Le roi Jean V a établi à Lisbonne deux académies ; l'une en 1720, qui porte le titre d'*académie royale d'histoire*, et l'autre en 1723, dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués*. Il y a aussi un établissement des plus édifians : c'est une confrairie nommée *de la Miséricorde*, qui se dévoue au soulagement de tous les misérables. Le roi et les princes ne font pas difficulté de s'y enrôler. Elle a un président dont l'emploi est fort estimé, quoique très-onéreux. On le change tous les ans ; et celui qui en est revêtu, dépense au moins cent mille livres du sien, s'il veut s'en acquitter avec honneur. Lisbonne fut prise en 1147, sur les Maures,

par le roi Alphonse, qui fut aidé en cela par une flotte de Croisés François, Anglois et Allemands, qui alloient à la Terre-Sainte. C'est la patrie de S. Antoine de Padoue et de Dom Barthélemi des Martyrs. Lisbonne a souffert plusieurs tremblemens de terre; un entr'autres au XVI.e siecle, et celui du premier novembre 1755, qui a été suivi de plusieurs autres, et l'a presqu'entiérement ruinée, aussi-bien que *Sétuval*, dont il ne reste plus que des vestiges, et nombre d'autres villes de Portugal. Ce furieux tremblement de terre s'est fait sentir depuis Bayonne jusqu'à Gibraltar, et a endommagé quantité de villes en Espagne. Il a passé jusqu'en Afrique, et y a fait des ravages affreux le même jour et presque à la même heure, sur-tout dans les royaumes de Fez et de Maroc. Ses effets se sont fait sentir non-seulement sur la terre, mais encore sur la mer, et dans les rivieres et les canaux, depuis Malaga sur la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar, et depuis ce détroit jusqu'au Danemarck, tout le long des côtes de l'Océan, et en divers autres endroits de l'Europe occidentale.

Depuis ce temps, la ville de Lisbonne a été rétablie et mieux bâtie qu'elle n'étoit auparavant.

BELEM, * maison royale à deux lieues au-dessous de Lisbonne, avec un magnifique couvent de jéronymites, où est la sépulture des rois.

TORRES-VEDRAS, au nord-ouest de Lisbonne, petite ville avec titre de comté, située dans un terroir abondant.

ALENQUER, au sud-est de la précédente. C'est une ville bien fortifiée, et environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de marquisat, et est le douaire de la reine.

SETUVAL, anciennement CŒTOBRIX, au sud-est de Lisbonne, à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de sel, sur-tout avec les Hollandois, qui appellent cette ville *Saint-Ubes*. Son port est défendu par un fort nommé *San-Jago*.

ALCACER-DO-SAL, au sud-est de Sétuval, petite ville, avec un fort château. Son nom vient de ce qu'on y fait du sel fort blanc.

V. *De l'Alentéjo.*

Cette province est ainsi appellée de sa situation au-delà du Tage, par rapport à Lisbonne. On la nomme le *grenier* du royaume, à cause de la quantité de bled qu'elle fournit : elle est aussi fertile en vins et en fruits, et nourrit beaucoup de bestiaux. Son étendue est d'environ 36 lieues, sur presque autant de large : elle a cinq *comarcas* : savoir, *Portalegre*, *Elvas*, *Estremoz*, *Evora* et *Béja*.

PORTALEGRE, *évêché*, au nord de la province. Cette ville est jolie, forte et située au pied d'une montagne.

ELVAS, *évêché*, près de la Guadiana. C'est une grande et belle ville, bien fortifiée, parce qu'elle est sur la frontiere d'Espagne. On y voit une citerne si vaste, qu'elle contient assez d'eau pour en fournir toute la ville pendant six mois. L'eau y est conduite par un magnifique aqueduc d'une lieue de long, élevé en quelques endroits de quatre ou cinq arcades fort hautes, les unes sur les autres.

CAMPO-MAJOR, au nord d'Elvas, *place forte*, dans un très-bon air.

ESTREMOZ, à l'occident d'Elvas, petite ville, mais fortifiée, célébre par la victoire que le comte de Schomberg remporta sur les Espagnols en 1663. Elle est partagée en ville haute et basse ; celle-ci est plus nouvelle que l'autre : elle a une grande et belle plase, au milieu de laquelle est un étang. Près de là sont des carrieres de très-beau marbre.

AVIS, * petite ville sur une hauteur, avec un château, chef-lieu d'un ordre de chevalerie du même nom.

VILLA-VISCOSA, au sud-est d'Estremoz. Cette ville, qui porte le titre de marquisat, est située dans un terroir très-fertile. Elle a un beau palais,

où les ducs de Bragance faisoient autrefois leur résidence.

OLIVENÇA, au sud-est de Villa-Viscosa, *ville forte*, chef-lieu d'un comté de son nom.

EVORA, *capitale* de l'Alentéjo. Son *archevêché* a été érigé en 1540, par Paul III. Le cardinal Henri avoit fondé son *université* avant de devenir roi de Portugal.

BÉJA, au sud-ouest d'Evora, ville ancienne, avec un fort château.

SERPA, au sud-est de Béja, près la rive gauche de la Guadiana. Cette ville est médiocre, mais forte.

OURIQUE, au sud-ouest de Béja, petite ville célébre par la victoire qu'Alphonse I remporta sur cinq rois Maures, en 1139. Ce fut après cette victoire que ses troupes lui donnerent le titre de roi. Cette victoire est aussi l'origine des armes de Portugal, dans lesquelles on remarque cinq écussons d'azur posés en croix.

VI. *Du Royaume d'Algarve.*

Ce pays, dont le nom signifie en Arabe, *le bout et l'extrémité*, fut possédé jusqu'en 1190, par un roi Maure. Il y a environ 26 lieues de long sur huit de large, et trente-cinq de côtes sur l'Océan. Il renferme quatre *cités*, qui sont *Tavira*, *Silves*, *Lagos* et *Faro*, quelques autres villes moins remarquables, et quantité de bourgs et de villages. On n'y voit par-tout que des vignes et figuiers : on y trouve des bains chauds, et des sources d'eaux minérales. La mer y abonde en excellens poissons.

TAVIRA, *capitale*. Elle a un très-bon *port*, défendu par une forteresse : c'est le titre d'un duché.

SYLVES, à l'ouest de Tavira, dans une belle campagne, qui est si agréable, qu'on la nomme le *paradis terrestre* du Portugal. Cette ville, qui étoit autrefois la capitale, est à deux lieues de la Mer. Son évêché a été transféré à Faro.

LAGOS, où est un *port*, est bâtie sur un rocher : on pêche dans le voisinage beaucoup de thons.

FARO, *évêché*, *port*. Cette ville s'est accrue des ruines d'une ancienne ville nommée *Ossonoba*, comme on le voit dans une ancienne inscription, transportée à Faro. La pêche des thons et des sardines fait le principal commerce des habitans : il croît aussi de fort bons vins dans son terroir.

CASTRO MARINO, petite ville, presqu'à l'embouchure de la Guadiana.

Des possessions du Portugal en Asie, en Afrique et en Amérique.

On est redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, et de la connoissance des côtes occidentales et orientales de l'Afrique, aussi-bien que de celles du Cap de Bonne-Espérance, qu'ils doublerent à la fin du XV.e siecle. Nous indiquerons ici en peu de mots, ce que le Portugal possede dans ces pays et en Amérique ; car c'est ce qui rend fort riche ce royaume, qui d'ailleurs est assez petit. Les Portugais possédent,

Dans l'Asie, *Goa* et quelques autres places sur la côte occidentale de l'Inde en deçà du Gange : *Macao*, près de la Chine. Ils ont été plus puissans en Asie ; mais les Hollandois leur ont enlevé nombre de places au commencement du dernier siecle, parce que les Portugais étoient alors sous la domination des Espagnols, avec qui les Hollandois étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où les Portugais ont plus de pays qu'aucune autre nation de l'Europe ; la ville de *Mazagan*, dans le royaume de Maroc ; les isles de *Madere* et du *Cap-Verd* ; quelques forts près de la riviere de Gambie, dans la Guinée occidentale ; les Isles de *Fernand-Po*, de *Saint-Thomas* et d'*Annobon* ; *Loanda*, dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établissemens considérables ; sur la côte orientale, la ville de *Mosambique*, et plusieurs

sieurs forts, pour tenir dans le respect la plupart des petits rois de cette contrée, qui sont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, *le Brésil*, d'où le Portugal tire de grandes richesses ; la Côte orientale de l'embouchure de la riviere de la *Plata*, au sud-est, et les deux rives de celle des *Amazones*, au sud-est.

Entre l'Amérique septentrionale et l'Europe, les isles *Açores* ou *Tercères*.

SECTION V.

De la Suisse.

LA Suisse est bornée au nord et à l'orient, par la Souabe et le Tirol, provinces de l'Allemagne ; au midi, par l'Italie et la Savoie; à l'occident, par la Franche-Comté, province de France. Ce pays s'étend depuis environ le vingt-quatrieme degré de longitude jusqu'au-delà du vingt-huitieme, et entre le quarante-sixieme et le quarante-huitieme de latitude septentrionale.

La *Suisse* étoit renfermée dans l'ancienne Gaule, et ses peuples se nommoient *Helvétiens:* les Grisons, leurs plus considérables alliés s'appelloient les *Rhétiens*, et appartenoient à l'Italie. Les Suisses ont été long-tems sous la dépendance des rois de France, et sous celle des rois de la Bourgogne Transjurane; ensuite ils ont appartenu à l'Allemagne, et principalement aux princes de la maison d'Autriche; mais les gouverneurs de ceux-ci, par une conduite tyrannique, donnerent lieu à la plupart des habitans de ce pays de se mettre en liberté peu-à-peu.

Les Suisses proprement dits, composent treize Cantons, qui sont autant de républiques souve-

raines, mais confédérées et unies ensemble pour se soutenir l'une et l'autre. Outre les Treize Cantons, il y a des petits pays que l'on appelle leurs *Sujets*, parce qu'ils ne participent pas à la souveraineté ni au gouvernement : ils sont la plupart enclavés dans la Suisse propre. Enfin on joint aux Suisses plusieurs petits états voisins qui sont leurs *alliés*, quoiqu'ils ne soient pas proprement des confédérés.

Les cantons d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Undervald*, commencerent la confédération helvétique en 1308, et la cimenterent en 1315, par la défaite des Autrichiens. Comme le canton de Schwitz étoit alors le plus considérable, le nom *Suisse* leur fut donné. *Lucerne* se joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après, *Zurich* fit de même; (en 1351) et en 1352, *Zug* et *Glaris* le suivirent; *Berne*, en 1353, s'unit à ces sept cantons : ce sont ceux-là qu'on appelle les huit anciens cantons. *Fribourg* et *Soleure* furent engagés au nombre des cantons, en 1481. *Bâle* et *Schafouse* y furent reçus en 1501, et *Appenzel*, le dernier de tous, en 1513. La maison d'Autriche et l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suisses, que par le traité de Munster en 1648; et cet avantage leur fut procuré par le crédit de la France, en même-tems que l'indépendance des Hollandais à l'égard de la branche d'Autriche-Espagne. Les Suisses prennent le titre de *Louables Cantons*, et, avec leurs Alliés, celui de *Louable Corps Helvétique*.

On parle dans ce pays l'Allemand et le Français. La partie orientale se sert de la langue Allemande; celle qui est à l'occident et au midi, parle l'une et l'autre langue : on l'appelle la *Suisse Romande*. Les Cantons catholiques s'assemblent à Lucerne; les protestans à Arau sur l'Aar, au nord-est de Berne; et l'assemblée générale, qui autrefois se tenoit à Bade, à l'occident de Zurich, se tient, depuis 1712, à Frawenfeld, qui n'en est pas trop loin. Ces assem-

blées, ou dietes générales, sont composées des députés de chaque canton, et de trois députés de leurs principaux alliés, qui sont la ville et l'abbé de S. Gal et la république de Bienne. Elles se tiennent tous les ans, au commencement de juillet. On y traite de toutes les affaires qui regardent le Corps Helvétique, et elles s'y décident à la pluralité des voix. Les deux députés de Zurich tiennent la premiere place, et le plus ancien de ces deux députés préside. C'est lui qui fait les propositions, qui convoque les dietes, par des lettres circulaires, et à qui les ambassadeurs et les ministres étrangers s'adressent. Voici l'ordre que les Cantons sont convenus de garder entr'eux : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouse, Appenzel.

Les Suisses sont laborieux, robustes, constans, francs, courageux et bons politiques. Leur amour pour la guerre est aussi ancien que la nation : c'est ce qui se voit par les premieres connoissances que Jules César a données d'eux, 60 ans avant J. C. Ils prétendent qu'ils sont aujourd'hui en état, avec leurs alliés, de mettre sur pied une armée de 300,000 hommes. Ils ont toujours 39,000 hommes prêts à marcher au premier mouvement, et beaucoup plus au service de diverses puissances : surtout de la France, avec laquelle ils ont des alliances dès le tems de Charles VII, en 1453.

Leur pays est très-élevé, et rempli de montagnes. Le Rhin et le Rhône, deux des plus grands fleuves de l'Europe, y prennent leur source, aussi-bien que l'Aar, le Russ, le Tesin et l'Inn.

Le *Rhin* prend sa source au Mont S. Gothard, aussi-bien que le Tesin qui va en Italie. Nous avons parlé ci-devant, *page* 279, du cours du Rhin, l'un des plus grands fleuves de l'Europe.

Le *Rhône* court dans la partie méridionale de la Suisse, et traverse le lac de Geneve, d'où il entre

en France. Il a sa source au mont Furca, près celui de S. Gothard, où est celle du Rhin.

L'*Aar*, et le *Russ* traversent la Suisse, l'un à l'occident et l'autre à l'orient : on trouve aussi leur source près des mêmes montagnes. Le Russ passe à travers du lac de Lucerne.

Le *Tesin* va en Italie et se jette dans le *Pô*. A l'égard de l'*Inn*, il coule au nord, et se joint au Danube, en Allemagne.

L'air de la Suisse est tempéré, plus froid que chaud, et fort sain. Ce pays seroit plus fertile qu'il ne l'est, sans le grand nombre de montagnes qui le couvrent, sur-tout au midi. On ne laisse pas d'y recueillir du bled, du chanvre, du lin et des fruits de plusieurs sortes. Les montagnes ont des pâturages et des simples en abondance, entr'autres ceux qu'on nomme *Vulnéraires de Suisse*, qui sont les plus estimés de tous. Les collines, en quelques endroits, ont d'assez bons vignobles. Le principal commerce consiste en bestiaux et en fromages.

Les lacs les plus considérables sont ceux de *Geneve*, au sud-ouest ; de *Neuchâtel*, à l'ouest ; de *Zurich*, et de *Lucerne*, vers le milieu ; de *Constance*, au nord-est. Plusieurs auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parce que la ville qui lui donne son nom, est de cet Empire. Ces lacs sont fort abondans en poissons, sur-tout en truites, dont plusieurs pesent jusqu'à soixante livres : ces poissons y montent de l'océan, par les embouchures du Rhin et de la Meuse.

ARTICLE I.

Des treize Cantons Suisses.

Entre les treize Cantons, il y en a sept catholiques ; deux moitié catholiques et moitié protestans, et quatre purs protestans. Des sept Cantons

catholiques ; savoir, *Uri*, *Undervald*, *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* et *Lucerne*, les quatre premiers sont démocratiques, les trois autres sont aristocratiques : les deux cantons moitié catholiques et moitié protestans, *Glaris* et *Appenzel*, sont démocratiques : les quatre protestans sont aristocratiques ; ce sont *Zurich*, *Bâle*, *Schafouse* et *Berne*.

§. I. *Des Cantons Catholiques.*

Des sept Cantons catholiques, il y en a quatre à l'orient, du sud au nord : ce sont Uri, Undervald, Schwitz et Zug ; le cinquieme, savoir, Fribourg, est au sud ouest : le sixieme, qui est Soleure, est au nord-ouest ; le septieme, Lucerne, se trouve dans le milieu.

1. *Le Canton d'Uri.*

C'est une longue vallée presqu'entourée par les Alpes, et située vers le sud-est. On croit qu'il a tiré son nom de ses armes, qui portent une tête d'ure ou de bœuf sauvage. Ce Canton dépend, pour le spirituel, de l'évêque de Constance, qui résidoit dans les premiers tems à *Vindisch*, sur l'Aar, auprès de Bade.

ALTORF, au sud-est du lac de Lucerne, et près du Russ, est le principal bourg de ce canton, qui n'a point de ville. Ce bourg a de fort belles maisons, et les rues en sont bien pavées. L'église paroissiale est au milieu, et tout auprès le couvent des capucins. De l'autre côté de la riviere de Russ, est une abbaye de bénédictines. La maison de ville et l'arsenal méritent d'être vus, aussi-bien que la fabrique pour tailler et polir le cristal. Les environs d'Altorf sont fort agréables, par la quantité de jardins et de maisons de campagne dont ils sont remplis. C'est le lieu de la naissance de Guillaume Tell, que l'on peut regarder comme le premier auteur de la liberté de la Suisse. On sait avec quelle

adresse il abattit, quoiqu'en tremblant, la pomme que le barbare gouverneur autrichien avoit fait mettre sur la tête de son fils, comment il tua ensuite ce gouverneur, etc.

2. *Le Canton d'Undervald.*

Il est à l'occident de celui d'Uri. Une suite de montagnes couvertes de chênes, le partage en deux grandes vallées. C'est de là que lui vient son nom, qui signifie *Pays au pied de la forêt*. Il est, pour le spirituel, dans la dépendance de l'évêque de Constance, aussi-bien que le canton suivant.

STANTZ, gros bourg, à l'occident du lac de Lucerne, est le seul lieu considérable du canton d'Undervald.

Il n'y a que les deux cantons dont nous venons de parler, qui ne portent pas le nom de leurs capitales.

3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné son nom à tout le pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richesse consiste en bétail.

SCHWITZ, à l'orient du lac de Lucerne, est un grand bourg, situé dans une campagne agréable. On y remarque quelques beaux édifices, comme l'église paroissiale qui porte le nom de S. Martin, deux couvens de capucins, un de religieuses, et la la maison de ville.

EINSIDLEN *, au nord-est de Schwitz, bourg célebre par une abbaye de bénédictins, où est un fameux pélérinage à une chapelle de la Sainte Vierge. L'abbé, qui est régulier, se qualifie prince de l'Empire, et sa communauté est ordinairement composée de cent religieux. Ce bourg a donné naissance au médecin Théophraste Paracelse, célebre dans le XV.e siecle.

4. *Le Canton de Zug.*

Ce Canton est le plus petit de tous, et n'a que quatre lieues de long et autant de large. Il dépend pour le spirituel du diocese de Constance.

ZUG est une jolie ville, située au bord d'un lac dans une fertile campagne. Ses rues sont grandes et larges, et ses maisons assez bien bâties. L'hôtel-de-ville est ce qu'il y a de plus remarquable. Elle a une collégiale, un couvent de capucins, et un de religieuses. Près de la montagne de *Morgarten*, au sud-est, les Suisses remporterent, en 1315, sur les Autrichiens, une victoire complete, qui mit le sceau à leur liberté.

5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce Canton est gouverné par un grand et un petit conseils, présidés alternativement par deux chefs nommés *Avoyers*.

FRIBOURG, *évêché*, *place forte*, sur la *Sane*. Cette ville, qui est sur le penchant d'une colline raboteuse, est grande et belle. Sa cathédrale porte le nom de S. Nicolas : elle est vaste et bien ornée. Les jésuites y avoient une belle maison située sur une éminence. Il y a aussi un couvent d'augustins, et un autre de cordeliers. L'évêque de Lausanne, suffragant de Besançon, y fait sa résidence, depuis que, par la prétendue réforme, il a été forcé de quitter Lausanne, ville du canton de Berne, c'est-à-dire, depuis l'an 1538.

A une lieue de Fribourg, tirant du côté de Berne, se trouve un hermitage, placé sur un haut rocher, au pied duquel coule la *Sane*. Cet hermitage a été taillé dans le roc par un seul homme et son valet, dans l'espace de 25 ans. Il y a fait un joli couvent, où l'on voit une église de 63 pieds de long et 36 de large, avec son clocher qui a 70 pieds de hauteur, une sacristie, un réfectoire, une cuisine dont la

cheminée a 70 pieds de haut, une grande salle longue de 93 pieds sur 22 de large, deux chambres à côté qui ont ensemble 54 pieds de long, deux escaliers, et au-dessous une cave assez grande, et plus bas un caveau où s'est trouvé heureusement une source de très-bonne eau. Devant l'hermitage est un petit jardin potager, qui fournit des herbages et des fleurs. L'hermite dont il est ici question, est mort en 1708.

GRIERES, au midi de Fribourg, est une petite ville qui avoit autrefois des comtes. Ses fromages sont fort connus.

6. *Le Canton de Soleure.*

Il s'étend le long de l'*Aar*, et produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Il est du diocese de Lausanne ou de Fribourg, pour la plus grande partie : le reste est de Constance.

SOLEURE, anciennement SALODURUM, *capitale*, *place forte*, sur l'Aar. Cette ville, autrefois impériale, est ancienne, grande et belle. On y voit de magnifiques édifices. Le plus remarquable est l'église collégiale de S. Urse. Les jésuites y avoient un beau college, dont le frontispice a été bâti aux dépens de Louis XIV. L'ambassadeur de France auprès des Treize Cantons réside dans cette ville, et il y a un vaste hôtel, qui fait partie du couvent des cordeliers, situé dans le fauxbourg, de l'autre côté de l'Aar. L'hôtel-de-ville est bien bâti, et orné de belles peintures, qui représentent diverses batailles des Suisses. L'arsenal est assez bien rempli d'armes et de munitions de guerre. Les environs de Soleure sont agréables, sur-tout les avenues du côté de la montagne, qui sont très-belles.

OLTEN *, petite ville sur l'Aar, avec un pont.

7. *Le Canton de Lucerne.*

C'est le plus considérable de la Suisse, après Zurich et Berne. Il est assez fertile, et le lac qui porte son nom, fournit beaucoup de poissons. Il est du diocese de Constance.

LUCERNE, sur le *Russ*, à l'endroit où cette riviere sort du lac de Lucerne. Cette ville est grande, peuplée et riche par le commerce des marchandises qu'on y apporte de l'Italie. Les jésuites y avoient un beau college. On y trouve une église collégiale célebre, nommée *Saint Léger*, un couvent de cordeliers, et un autre d'Ursulines. On garde dans l'hôtel-de-ville avec soin, les os d'un prétendu géant, qui ayant été examinés par un habile anatomiste de Bâle, ont été jugés (dit-on) avoir été les ossemens d'un corps de dix-neuf pieds de hauteur; mais un plus habile homme qui les examineroit aujourd'hui, jugeroit sûrement que ce ne sont pas les os d'un homme.

La *Tour de l'eau* n'est remarquable que par son antiquité : elle est située à l'endroit où le *Russ* sort du Lac. On dit qu'elle servoit anciennement de Phare, qu'on y allumoit du feu la nuit pour éclairer les bâteaux, et qu'elle a donné à la ville le nom de Lucerne; mais aujourd'hui elle sert à garder les archives. Lucerne est la résidence du nonce, et de l'ambassadeur d'Espagne.

SURSÉE, petite ville sur le lac de ce nom. Elle se gouverne en forme de république, sous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ses magistrats sont obligés de prêter serment.

§. II. *Des Cantons moitié Catholiques et moitié Protestans.*

Ces Cantons sont à l'orient de la Suisse propre, et peu considérables.

1. *Le Canton de Glaris.*

Il abonde en pâturages et en bestiaux : on y trouve des carrieres de marbre et d'ardoises, où se voient des empreintes de poissons, même des Indes, ainsi qu'en d'autres lieux de la Suisse. C'est ce qui a donné occasion à un savant de ces pays (Scheuczer) de publier un ouvrage curieux à ce sujet, qu'il a appellé *les Monumens du Déluge*.

GLARIS est un bourg beau et grand, le principal du canton. Les catholiques et les protestans font l'office tour-à-tour dans la même église, comme cela se fait même en quelques endroits d'Alsace.

2. *Le Canton d'Appenzel.*

APPENZEL, gros bourg, riche et bien peuplé, sur la riviere de *Sitter*. C'est le chef-lieu du canton de ce nom. Il s'appelle en latin *Abbatis Cella*.

On l'a ainsi nommé, parce que l'abbé de S. Gal, autrefois seigneur d'une partie de ce pays, et qui n'en est pas éloigné, avoit dans ce bourg un château où il faisoit souvent sa résidence.

Ce canton est partagé en deux républiques, chacune de religion différente; mais elles se réunissent pour leurs intérêts communs. Dans la partie orientale sont les catholiques, qui dépendent de l'évêque de Constance, comme ceux de Glaris.

§. III. *Des Cantons Protestans.*

Ces Cantons sont, Zurich, au nord-est; Bâle, au nord-ouest; Schafouse, au nord; et Berne, vers le milieu. Ces cantons sont les plus étendus et les plus puissans de la Suisse.

1. *Le Canton de Zurich.*

Il est le premier dans l'ordre des treize Cantons, et il a la préséance dans les assemblées générales, quoiqu'il ne soit que le cinquieme par son entrée dans la confédération. Cette primauté lui a été donnée par les autres Cantons, d'un commun consentement, à cause de la puissance et de la célébrité de la ville de Zurich, qui a été autrefois ville impériale. Du tems de Jules-César, ses habitans se nommoient *Tigurini*, et ils formoient l'un des quatre *Pagi* ou cantons *Helvétiens*. Son terroir est fertile en grains et en fruits. Il y a de bons pâturages et quelques vignobles.

ZURICH, *capitale*, *ville forte*, à l'extrémité

septentrionale du lac du même nom, et sur le *Limat*, riviere qui sort de ce lac. C'est une ville ancienne, grande et bien bâtie, peuplée et riche, en conséquence de ses manufactures, et du commerce de crépons et de soies, qu'on y apporte d'Italie. Elle est divisée par le Limat, en deux parties inégales, qui sont jointes ensemble par deux grands ponts de bois. Le plus grand, qui est vers le milieu de la ville, est si large qu'il sert de promenade publique, et qu'on y tient le marché des herbes et des fruits; l'autre, placé plus haut, est tout couvert; on peut s'y promener commodément, et à l'abri des injures de l'air. L'hôtel-de-ville est d'une belle symétrie, et bâti de pierres-de-taille très-bien travaillées. On n'a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. Cette ville a aussi un grand nombre d'hôpitaux bien rentés, une bibliotheque publique, un très-bel arsenal, et deux temples. Le premier étoit une collégiale, dont les revenus sont possédés par des ministres, qui enseignent les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans un college voisin, qui a eu de célebres professeurs. Le second temple étoit une abbaye de bénédictines, qui lors de la prétendue réforme a été converti en un college. On voit dans la grande place, où étoit autrefois le palais impérial, un jet d'eau qui monte à 115 pieds. Zuingle qui établit en 1530, la réformation dans une partie de la Suisse, étoit né en cette ville, aussi-bien que Conrard Gessner, célebre naturaliste, surnommé le Pline d'Allemagne. Il y a encore à Zurich un imprimeur de ce nom, qui est très-connu par la délicatesse de ses poésies.

WINTERTHUR, au nord-est de Zurich. C'est une petite ville assez bien bâtie, qui se gouverne en forme de république, sous la protection de Zurich.

STEIN, plus au nord, sur le Rhin, qui sort en cet endroit du lac de Constance. Cette petite ville se gouverne comme la précédente.

2. *Le Canton de Bâle.*

Il est au nord-ouest, hors des limites de l'ancienne Helvétie : la souveraineté du pays appartient aux bourgeois de la capitale.

BASLE, sur le Rhin, *capitale*, *université*, fondée en 1460, par le pape Pie II, connu auparavant sous le nom d'Æneas-Sylvius. Cette ville, autrefois impériale, est grande, belle, et la plus considérable de toute la Suisse. Le Rhin la divise en deux parties inégales, qui sont jointes par un beau pont de 250 pas, construit de bois et de pierres. On compte dans la premiere partie deux cents vingt rues, six grandes places, quarante-six belles fontaines, cinq portes et six fauxbourgs. La seconde a trois mille pas de circuit : elle a, outre la paroisse de S. Théodore, trois églises qui étoient à des religieux avant la réformation, et elle est ornée de plusieurs fontaines. Son église cathédrale est magnifique : on y voit la sépulture d'Anne, femme de Rodolphe d'Habsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche, et celle du savant Erasme. La maison-de-ville est aussi fort belle. Il y a à Bâle une bibliotheque publique, qui est considérable. Cette ville est illustre par le concile général qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare, et ensuite à Florence, plusieurs évêques qui resterent à Bâle, déposerent le pape Eugene IV, et élurent Amédée VIII, duc de Savoie. Il prit le nom de Félix V; mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, et il est regardé comme antipape. On fait dans cette ville un grand commerce de clincaillerie. L'évêque qui y résidoit quand elle étoit catholique, demeure à *Porentru*, à neuf ou dix lieues de Bâle, vers l'occident. L'état qu'il s'est conservé se rapporte à l'Allemagne, dont il est prince. Bâle est la patrie des Bernoulli, célebres mathématiciens, et de plusieurs autres hommes illustres.

Entre les cantons de Bâle et de Schafouse, sont quatre villes appellées *Forestières*, que l'on joint quelquefois à la Suisse, quoiqu'elles appartiennent proprement à l'Allemagne. Lorsque la France et les Allemands sont en guerre, les Suisses ont droit d'avoir garnison dans ces villes, pour servir de rempart à leur pays. Ces villes, que l'on trouve le long du Rhin, sont Rhinfeld, Sekinghen, Lauffen et Walshut : nous en parlerons en traitant de l'Allemagne.

3. *Le Canton de Schafouse.*

Ce Canton, situé vers le nord-est au-delà du Rhin, est beau et abondant en grains, en très-bons vins et en fruits.

SCHAFOUSE, sur le Rhin, *capitale*. Cette ville est médiocrement forte; mais elle est grande et belle. Elle a deux temples magnifiques : on y admire surtout celui qu'on appelle le grand temple. Son pont étoit le plus beau qui fût sur le Rhin; il est tombé le 3 mai 1754; mais on l'a rebâti. La maison-de-ville et l'arsenal sont considérables. Schafouse a deux bibliotheques publiques, et une horloge très-curieuse dans la tour de *Frong-Wag*.

A une demi-lieue au-dessous de Schafouse, le Rhin se précipite à travers des rochers, et fait une cascade affreuse dont on entend le bruit à plusieurs lieues : on est obligé d'y décharger les bateaux.

4. *Le Canton de Berne.*

C'est le plus grand des cantons Suisses, et il a le second rang. Il est gouverné par un grand conseil, dont les deux chefs se nomment *Avoyers*, et par un sénat qu'on appelle le petit conseil.

BERNE, sur l'Aar, *capitale*. C'est une grande ville, riche, très-peuplée, et la plus belle de la Suisse : on y voit un temple magnifique, et un arsenal bien fourni. A côté de ce temple, est une superbe terrasse, revêtue de trois côtés d'épaisses murailles de plus de cent pieds de hauteur. C'est une

des plus belles places de Berne : elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade. Près de ce même temple, est le college où l'on enseigne la jeunesse : c'étoit autrefois un couvent de cordeliers. Il est enrichi d'une belle bibliotheque, qui a de beaux et anciens manuscrits sur toutes sortes de matieres, et d'un cabinet de raretés, où l'on a ramassé grand nombre de curiosités de la nature et de l'art. Berne tire son nom du mot *Ber*, qui signifie un ours en langue du pays, parce que son fondateur y tua un de ces animaux, lorsqu'on commençoit à la bâtir ; et c'est sans doute pour cela qu'elle a un ours pour armes, et qu'on a soin d'entretenir plusieurs de ces animaux dans les fossés de la ville. C'est la patrie du baron de Haller, également célebre dans la poésie et dans la médecine.

ERLACH *ou* CERLIER, sur le lac de Biel ou Bienne, au nord-ouest de Berne. Cette petite ville, qui appartenoit aux princes d'Orange de la maison de Châlon, qui étoient aussi princes de Neufchâtel en Suisse, a été conquise sur eux par les Bernois en 1476, avec les seigneuries d'*Orbe* et d'*Echalans*, qu'ils partagent avec le canton de Fribourg.

ARAU *, sur l'*Aar*, au nord-est de Berne, dont elle dépend avec certaines réserves. Ce fut à Arau que se fit, en 1712, le traité de paix qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les cantons protestans et les catholiques.

HABSBOURG, au nord-est du canton de Berne, et près de l'Aar. Ce n'est qu'un château, qui appartenoit aux anciens comtes de Habsbourg, de qui est sortie l'illustre maison d'Autriche.

LAUSANNE, au sud-ouest, dans le pays de *Vaud* et assez près du lac de Geneve. C'est une belle ville, qui est assez grande, et dont la principale église est magnifique. Le bailli demeure dans le château, où l'évêque résidoit autrefois. Outre la cathédrale, il y avoit à Lausanne huit églises; savoir, celles des dominicains et des cordeliers, une collégiale, et

cinq paroisses. Les calvinistes ont détruit la plupart de ces églises, et ont conservé celle des cordeliers qui est vaste et belle. L'évêque de Lausanne, comme on l'a déjà dit, s'est retiré à Fribourg. On établit alors une *université* à Lausanne. Le terroir de cette ville produit d'excellens vins. C'est la patrie de Jean-Pierre de Crouzas, célebre philosophe et mathématicien, auteur d'une logique très-estimée.

§. IV. *Des Sujets des Suisses.*

On entend, par sujets des Suisses, divers petits pays possédés en commun par plusieurs cantons, et qui la plupart, sont renfermés dans la Suisse propre. On peut les diviser en trois parties, selon qu'ils sont ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou du côté de l'Italie.

I. *Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne.*

Il y en a sept; savoir, l'ancien *comté de Bade*; les *Offices libres*, * le *Turgow*, le *Rheintal*, * l'ancien *comté de Sargans*, le *Gaster*, ou pays d'*Utnach*, et la ville de *Rapperscheweil.*

1. Le *comté de Bade*, à l'occident de Zurich, appartenoit ci-devant aux huit anciens cantons, qui le gouvernoient alternativement par un bailli, qui étoit deux ans en place; mais, depuis le traité d'Arau, en 1712, il dépend de Zurich et de Berne, entre lesquels ce pays est situé.

BADE, *capitale*, sur le *Limat.* C'est une jolie ville, riche, marchande et célebre par ses eaux chaudes, d'où elle tire son nom. Elle a l'avantage de choisir ses magistsats, et de se gouverner par ses loix, quoiqu'elle ne jouisse pas du droit de souveraineté.

2. Les *Offices libres* * sont voisins de Bade, au midi: ils dépendoient ci-devant des sept anciens cantons; mais, en 1712, ils ont été partagés. La partie septentrionale est à Zurich, Berne et Glaris, et la méridionale est, comme auparavant aux sept cantons.

BREMGARTEN, sur le Russ, ville assez jolie, où il y a de bonnes papeteries. Elle est dans la partie septentrionale. La méridionale n'a que des bourgs et des villages, avec la fameuse abbaye de *Muri* ou *Muren*, fondée vers l'an 1020, par les anciens comtes de Hasbourg, peres de la maison d'Autriche.

3. Le *Turgow*, ou la *Turgovie*, au nord-est de Zurich, depend des huit anciens cantons.

FRAWENFELD, * *capitale*, près de *Thur*, sur le chemin de Winterthur à Constance. C'est une assez grande ville avec un fort château : elle est ancienne, et l'on prétend que l'impératrice Hélène, mere de Constantin, y a souvent fait sa résidence.

4. Le *Rheintal*, * le long du Rhin, au nord-est d'Appenzel, dépend des huit anciens cantons et d'Appenzel : ce n'est que depuis 1712, que les Bernois ont part à la souveraineté de ce pays. Les droits seigneuriaux se partagent par moitié entre les cantons et l'abbé de S. Gal, qui a droit de basse justice dans la plus grande partie.

REINECK, *capitale*, près de l'entrée du Rhin, dans le lac de Constance. C'est une petite ville fort ancienne, où réside le bailli du Rheintal.

5. Le *Comté de Sargans*, au nord-est de Glaris, appartient aux sept anciens cantons ; et il fut arrêté, par le traité d'Arau, que la religion protestante pourroit y être professée comme la catholique.

SARGANS, *capitale*, et résidence du bailli.

6. Le *Gaster* est une petite contrée entre Sargans et Zurich : elle appartient aux cantons de Schwitz et de Glaris, qui y entretiennent deux baillis.

UTZNACH en est la ville principale : c'étoit autrefois un comté.

7. RAPPERSCHEWEIL, près du pays précédent. Cette ville est jolie, et bâtie sur le lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des cantons d'Uri, de Schwitz, d'Undervald et de Glaris ; mais en 1712, elle a été obligée de reconnoître ceux de Zurich et

de Berne pour ses souverains. Ses habitans professent la religion catholique.

II. *Sujets des Suisses du côté de la France.*

Ce sont quatre bailliages qui appartiennent à Berne et à Fribourg : ils prennent le nom de leurs capitales, savoir :

1. MORAT, à l'occident de Berne, et près d'un petit lac qui porte le nom de Morat. C'est une petite ville, célebre par la seconde bataille que les Suisses y gagnerent en 1476, sur Charles le *Hardi*, duc de Bourgogne.

2. GRANSON, * au sud-ouest de Neufchâtel, et sur son lac : c'est une petite ville près de laquelle le duc de Bourgogne fut défait une premiere fois, et où il perdit de grandes richesses.

3. ORBE, au midi et près du canal qu'on a fait pour joindre les lacs de Neufchâtel et de Geneve. Son bailli réside dans le château d'*Echalans*, qui est au sud-est. Orbe est une ville fort ancienne; elle tire son nom des *Urbigeni*, l'un des quatre *Pagi* ou cantons *Helvétiens* du tems de Jules-César.

4. SCHWARZENBOURG, * à l'orient de Fribourg : c'est un lieu peu considérable, de qui sept paroisses dépendent.

III. *Sujets des Suisses du côté de l'Italie.*

Les Suisses possedent quatre gouvernemens et trois bailliages au sud-est d'Uri, sur l'ancien territoire d'Italie.

1. Les gouvernemens sont ceux de *Lugano* ou *Lawis* en Allemand, de *Locarno*, ou *Luggaris*, * de *Mendris*, * et de *Valmagia* ou *Valmadia*. * Ils furent donnés aux Suisses en 1512, par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ses états. Ces gouvernemens dépendent des douze anciens cantons, à l'exclusiou d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Leurs territoires sont très-fertiles en vins et en grains.

LUGANO, grande ville près d'un lac qui porte son nom.

LOCARNO, * au nord-ouest de la précédente. C'est une ville considérable, qui est située dans une plaine, entre une haute montagne et le lac majeur, dont la partie septentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un si grand nombre de marchands en cette ville, qu'il s'y tient une foire toutes les semaines.

2. Les trois bailliages sont ceux de *Bellinzone*, de *Val-Brenna* * et de *Riviéra.* * Ils dépendent des cantons d'Uri, de Schwitz et d'Undervald, qui les acheterent du duc de Milan, il y a plus de 200 ans: ces cantons les gouvernent alternativement.

BELLINZONE est la ville la plus considérable: elle est située au bord du *Tésin*, dans une plaine qui est au pied des Alpes, entre trois côteaux qui ont chacun un vieux château fort, où les baillis résident alternativement.

ARTICLE II.

Des Alliés des Suisses.

LES alliés des Suisses sont associés à la confédération helvétique, et sous sa protection. On en compte dix. Ce sont, à l'orient, la *ville* et l'*abbaye de Saint-Gal*, qui forment deux états distingués, et les *Grisons*; au midi, les républicains du *Valais* et de *Geneve*; à l'occident, la principauté de *Neufchâtel*, la ville de *Bienne* ou *Biel*, et *l'évêché de Bâle*; la ville de *Mulhausen* en Alsace, et l'*évêché de Constance*, au nord-est de la Suisse. Nous ne parlerons point ici des évêchés de Bâle et de Constance, parce qu'ils appartiennent à l'Allemagne; le premier étant du cercle du haut Rhin, et le second de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les alliés des Suisses *Rotweil*, ville de Souabe; mais elle a renoncé à cette alliance, en 1632.

1. *De la ville de Saint-Gal.*

La ville et l'abbaye de Saint-Gal ne sont séparées l'une de l'autre que par une muraille : cependant elles n'ont rien de commun. La ville ne dépend point de l'abbé ; elle est libre, et alliée aux cantons Suisses dès l'an 1402. Ses habitans professent la religion calviniste.

SAINT-GAL, grande ville, bien bâtie, fort marchande, à trois lieues environ du lac de Constance : il y a une belle manufacture de toiles fines. C'est la patrie de Joachim Vadianus, célebre écrivain du XVI.e siecle. Il a laissé à ses concitoyens une belle bibliotheque, qu'on a rendue publique, et qui est placée dans l'ancien couvent de Sainte-Catherine.

2. *De l'Abbé de Saint-Gal.*

L'abbaye de Saint-Gal doit son origine à un gentilhomme Ecossois qui portoit ce nom, et qui étant venu en France au VII.e siecle, se retira en ce lieu pour y vivre dans la solitude. L'abbé de S. Gal a, depuis long-temps, un état assez considérable : il porte le titre de prince de l'Empire ; mais il ne prend point séance dans les diètes ou assemblées générales des princes d'Allemagne. Il fit alliance, en 1451, avec les cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris. Son état se divise en deux parties ; savoir, ses anciennes terres au nord, et le *Tokkenbourg* au midi. Il acheta ce dernier pays en 1468, d'un comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois, qui avoient déjà fait alliance avec plusieurs cantons Suisses, conserveroient leurs privileges, et le droit de choisir leurs magistrats. Mais l'abbé entreprit en différens temps de les assujétir tout-à-fait ; et ce fut en particulier ce qui occasionna la guerre de 1712, entre les cantons de Berne et de Zurich, et une partie des cantons catholiques alliés de l'abbé de S. Gal. Celui-ci fut enfin contraint de laisser les choses dans leur premier état.

Les bâtimens de l'abbaye de S. Gal sont très-considérables, et il y a une bibliotheque fort riche en manuscrits. Les cantons de Berne et de Zurich s'emparerent, en 1712, de ce qu'il y avoit de plus rare ; mais ils ont tout rendu en 1718. L'abbé a un palais superbe.

WYL, * à l'occident de S. Gal, sur le *Thur*. C'est une ville assez jolie, quoiqu'elle ne soit presque bâtie que de bois : elle est regardée comme la *capitale* des anciennes terres de l'abbé de S. Gal, qui y réside ordinairement, parce qu'il est moins gêné que dans son abbaye.

LICHTENSTEG, *capitale* du Tokkenbourg, au midi de la précédente, et sur le Thur : c'est où s'assemble le grand-conseil de ce pays, qui est composé de soixante membres.

3. *Des Grisons.*

On croit communément que ce nom leur vient de ce que les auteurs de leur confédération portoient de longues barbes grises, avec des habits de gros draps gris ; mais les savans ne se paient pas de pareilles raisons, et ils observent que ce pays se nommoit anciennement *Rhætia*, qui étant ensuite prononcée avec une aspiration ou un *g*, ne signifie autre chose qu'un pays haut, comme cela est sensible par les sources du Rhin, etc.

Les Grisons se liguerent entr'eux, en 1470, et s'allierent aux Suisses en 1491. Leur pays est au sud-est de la Suisse, et il a environ trente-cinq lieues de long ; il est bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Grisons sont partagés en trois cantons qu'on nomme *Ligues* : ce sont 1.° la ligue haute ou grise, 2.° la ligue de la Cadée ou de la maison de Dieu, et 3.° la ligue des dix droitures ou communautés. Leur gouvernement est démocratique ; et quoique ces ligues comprennent chacune plusieurs communautés qui se gouvernent par leurs loix, elles ne composent qu'une républi-

que, dont la souveraineté appartient au conseil des trois ligues. Il y en a un général de toute la nation, qui s'assemble fort rarement : l'autre conseil est composé des députés de chaque communauté. Il s'assemble réguliérement tous les ans à la fin d'août, et il se tient alternativement dans la capitale de chacune des trois ligues. Le chef de la ligue où il se tient, y préside toujours. On n'y traite que des affaires générales, comme de la paix, de la guerre, des alliances; et quoiqu'une ligue ait plus de députés qu'une autre, (la premiere c'est-à dire, la ligue grise en ayant vingt-sept, celle de la Cadée vingt-deux, et celle des dix Droitures quatorze,) on y compte les voix sans distinction. On prétend que les Grisons peuvent mettre sur pied trente-cinq à quarante mille hommes. Quant à la religion, ils sont calvinistes pour la plus grande partie.

COIRE, *évêché*, sur le Rhin, est la principale ville des Grisons, et dans la seconde ligue : elle est partagée en deux villes; la plus grande est calviniste. L'évêque, avec son clergé et un certain nombre de catholiques, habite dans la petite, où est l'église cathédrale : il est prince de l'Empire, et allié des Suisses. La ville de Coire fait un corps à part, qui a son gouvernement et ses loix. Elle a un grand-conseil, composé de soixante-dix personnes, du nombre desquelles on en tire quinze qui forment le sénat.

ILANTZ, sur le bas Rhin, ou la source basse de ce fleuve. C'est une ville d'une moyenne étendue, et la principale de la premiere ligue. Son terroir est fertile en bled et en vin, aussi-bien que celui de la ville suivante.

MEYENFELD, sur le Rhin, au nord de Coire. C'est la principale ville de la troisieme ligue. Elle est célebre par la défaite de l'empereur Maximilien I, en 1499. Depuis ce temps les Autrichiens n'ont plus tenté de réduire les Grisons.

Ces peuples ont, comme les Suisses, des sujets :

ce sont l'ancien comté de *Bormio*, au sud-est ; celui de *Chiavenne*, au sud-ouest ; et entre les deux, la *Valtelline*. Leurs habitans sont, pour la plupart, catholiques. Ils dépendent, en grande partie, des dioceses de Côme dans le duché de Milan, de Bergame et de Bresce dans la seigneurie de Venise, pour le spirituel. Ces trois pays sont très-fertiles, sur-tout en excellent vin ; aussi sont-ils extrêmement peuplés, et l'on y compte jusqu'à 200 paroisses.

SONDRIO, *capitale* de la Valtelline, sur l'*Adda*.

Les deux autres pays ont pour capitales les deux petites villes qui leur donnent le nom.

4. *Du Valais.*

C'est une vallée étroite, au milieu de laquelle coule le *Rhône*, dans la longueur de trente - quatre lieues, très-fertile en vins, et qui produit assez de grains pour la nourriture des habitans : elle est au midi du canton de Berne, et l'on y trouve des eaux minérales. Le gouvernement des habitans du Valais est démocratique, et leur religion est la catholique.

On trouve semés dans ce pays quelques hommes imbécilles, sourds et muets qu'on nomme *Crétins*. On n'apperçoit en eux aucune trace de raisonnement ; mais la plupart sont assez industrieux pour les besoins corporels.

La simplicité des mœurs patriarchales se retrouve assez généralement dans le *Valais*, et n'échappe pas à l'œil observateur. Les Valaisans sont bons, fort hospitaliers, et très-attachés à leur religion et à leur gouvernement.

Le *Rhône* prend sa source à la montagne de la Fourche, où commence le Valais que ce fleuve arrose dans l'espace de 34 lieues, jusqu'au lac de Geneve où il va se jetter.

SION, *évêché*, sur la rive droite du Rhône, est la capitale du Haut-Valais.

C'est une ancienne ville située dans une belle plaine, au pied de deux montagnes, sur lesquelles il y avoit deux forts châteaux : il n'en reste que les débris. Le chapitre de la cathédrale qui porte le nom de Notre-Dame, est composé de vingt-quatre chanoines, douze capitulans et douze domiciliés. Les capucins y ont un couvent, et elle a aussi un college. L'évêque de Sion est élu par son chapitre, qui choisit, par voie de scrutin, quatre sujets de son corps ; et l'assemblée générale du pays se détermine pour un des quatre, et lui prête serment de fidélité. Il est prince de l'Empire, il porte le titre de comte et de préfet du Valais, et d'allié des Suisses. Louis XIV a fait avec cette république une alliance particuliere, en 1715, en même-tems qu'avec les Cantons Suisses catholiques.

LOECHE, renommé par ses bains d'eaux minérales, et par un chemin taillé dans un roc à pic, de plus de cent toises, qui fut fait pour communiquer avec le canton de Berne, par la montagne de la *Gemmi*.

SAINT-MAURICE, capitale du Bas-Valais, à l'occident de Sion, à la gauche du Rhône; il étoit autrefois nommé *Agaunum*, cité des Véragres, anciens habitans de ce pays. Saint Sigismond, roi de Bourgogne, y fonda en 522, un monastere célebre, qui a eu jusqu'à 900 moines chantant les louanges de Dieu tour-à-tour, et sans interruption; ce qu'on appelloit *Laus perennis*. Cette abbaye, qui prit le nom de Saint-Maurice, après qu'on y eut découvert au IXe. siecle les reliques de ce saint martyr et de ses compagnons, passa, en 1128, des bénédictins aux chanoines réguliers de S. Augustin, qui ont un abbé régulier à leur tête. La ville de Saint-Maurice est au pied d'une montagne, qu'un pont extrêmement hardi, et composé d'une seule arche, joint à une autre montagne qui est de l'autre côté du Rhône. Ce pont est comme une porte, qui ferme le passage de la Vallée.

Au midi de *Saint-Maurice* est une plaine assez étendue, où fut martyrisée, en 302, la légion Thébéenne dont S. Maurice étoit le chef. Cette plaine contiendroit facilement une armée nombreuse. On est surpris en voyant le local que Voltaire aie pu avancer qu'à peine pourroit-on y ranger 800 hommes en bataille; elle étoit bien plus vaste encore avant l'éboulement du mont Taurus qui a englouti la ville d'Epaone en 562.

MARTINI, *Octodurum*. Ce bourg situé au pied des montagnes frontieres de la Savoie et du Piémont, est fameux par les foires qui s'y tiennent deux fois l'an. C'est à *Martini* que commence la montée du grand *Saint-Bernard*, au sommet de laquelle se trouve la maison hospitaliere des chanoines réguliers de S. Bernard de Menthon, qu'on appelle le couvent du Grand Saint-Bernard; c'est l'habitation la plus élevée de l'Europe. Les voyageurs qui traversent la montagne pour passer en Italie, trouvent dans cette maison l'hospitalité et tous les secours nécessaires; on y reçoit quelquefois jusqu'à 30,000 passagers dans l'année; tous sont nourris, logés, *gratis*, et soignés de même s'ils sont malades. On ne sauroit trop admirer le zele et la charité des religieux qui dans les téms rigoureux vont au-devant des voyageurs qui pourroient s'être égarés dans la montagne; ils bravent le froid, les avalanches, les tourbillons de neige, et menent avec eux de gros chiens dressés à cette fin, dont l'industrie est admirable pour retirer des neiges ceux qui tombent sous les avalanches, et pour aller à la piste des malheureux égarés; beaucoup de voyageurs ont dû leur salut à ces utiles animaux. Cet établissement trop peu connu se maintient dans toute sa primitive institution, et montre qu'il n'appartient qu'à la religion de faire un bien durable pour l'humanité.

La rigueur du climat dans une habitation élevée de plus de 1200 toises au-dessus du niveau de la mer, oblige à un certain âge les religieux hospitaliers d'aller habiter une maison de retraite qu'ils ont à *Martini*, et où demeure le chef de la congrégation qui porte le nom de *prévôt*.

A une lieue de *Martini* est la fameuse cascade de Pissevache, qui tombe de plus de cent pieds de hauteur en ligne perpendiculaire.

5. *De la République de Geneve.*

Cet état, qui n'a qu'un petit territoire, en grande partie autour de la ville, et consistant en onze paroisses, est au sud-ouest de la Suisse, et près de la France. Dès 1526, la ville de Geneve s'allia aux cantons de Fribourg, de Berne et de Zu-

rich, et, en 1584, elle fit une alliance solennelle avec tous les cantons. Depuis Henri III, les rois de France sont protecteurs de cette république, et ses habitans sont réputés François.

GENEVE, *capitale*, est une grande ville, marchande et bien peuplée : elle étoit autrefois ville Impériale. Elle est sur le bord du lac auquel elle donne son nom, et qui s'appelloit autrefois le *lac Leman* : le Rhône la traverse. Ses chefs, au nombre de quatre, qu'on nomme *syndics*, sont tirés d'un conseil de vingt-cinq magistrats, choisis du grand-conseil, composé de deux cents conseillers. C'est dans le grand-conseil que réside la souveraineté. Les syndics sont changés tous les cinq ans, à la pluralité des voix des Bourgeois. Les ducs de Savoie ont fait en différens temps des tentatives pour s'emparer de Geneve, et peu s'en fallut qu'ils ne la prissent en 1602. On y célebre encore tous les ans la mémoire de l'*Escalade*, qui se fit alors et qui ne réussit pas au desir du duc de Savoie. On garde dans l'arsenal les échelles et le petard dont on se servit dans cette occasion. Cette ville avoit autrefois un évêque, qui prend encore le titre de *prince de Geneve*, et qui est suffragant de Vienne en Dauphiné. Les habitans de Geneve étant devenus calvinistes, en 1535, ont chassé leur évêque, qui fait sa résidence à *Anneci* en Savoie, six ou sept lieues au midi. Geneve a produit un grand nombre d'hommes illustres, entre lesquels sont Bénedict Pictet, François, Samuel, Michel et Jean-Alphonse Turretin, célebres théologiens protestans ; Jacques l'Escaille, célebre poëte Hollandois, et Catherine l'Escaille sa fille, surnommée la *Sapho* Hollandoise ; Daniel le Clerc, savant médecin, etc.

6. *De la principauté de Neufchâtel.*

Les anciens comtés de Neufchâtel et de Vallangin forment une petite principauté, qui est à l'occident de la Suisse, et qui a douze lieues de long sur dix de large

large. Elle est bien peuplée, et il y a de grands vignobles qui produisent d'excellens vins. On trouve dans le lac de Neufchâtel ou d'Yverdun, qu'elle a à l'orient, de grandes truites et d'autres bons poissons. Les comtés de Neufchâtel et de Vallangin ont eu d'abord chacun leur maître. Ils furent possédés au commencement du XVI.e siecle par les ducs de Longueville. La mort de la duchesse de Nemours, derniere princesse de cette maison, fit naître un grand procès en 1707. Treize compétiteurs se présenterent, et prétendirent tous avoir droit d'hériter de cette principauté. Le prince de Conti, soutenu par la France, étoit un des principaux ; mais les états du pays se déclarerent en faveur du roi de Prusse qui le possede encore aujourd'hui, et qui y a un gouverneur. Les habitans sont protestans, à l'exception de la châtellenie de *Landeron*. Ils firent, en 1529, une alliance étroite avec les cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure et de Lucerne.

NEUFCHATEL, *capitale*, sur le lac de même nom, belle ville, fort peuplée, et assez marchande.

VALLANGIN, petit bourg au nord de Neufchâtel.

7. *De la Ville de Bienne ou Biel.*

Cette ville, qui est au nord-est de Neufchâtel, étoit autrefois soumise à l'évêque de Bâle; mais elle ne prétend plus en dépendre aujourd'hui : les habitans lui paient cependant quelques redevances, et il élit leur maire, qui doit être choisi parmi les bourgeois de la ville. Ils ont fait plusieurs alliances avec divers cantons Suisses pour se soutenir, et ils sont entrés en 1547, dans la ligue de tous les cantons : dès 1503, ils s'étoient fait recevoir bourgeois de Berne. Ils ont la souveraineté du Val Saint Imier ou d'Arguel *, qui est dans leur voisinage. Ils sont tous calvinistes.

BIENNE, autrefois PETINISCA, que les Allemands appellent *Biel*, est au bord du lac de son nom, et sur la riviere de *Suze*, dans un lieu agréable et fertile, sur-tout en vins. Cette ville est gouvernée par un grand et un petit conseil.

8. *De la Ville de Mulhausen en Alsace.*

Cette république, enclavée dans l'Alsace, et qui n'a qu'un très-petit territoire au nord-ouest de Bâle, s'est fait associer à la bourgeoisie de cette ville en 1506; et, neuf ans après, elle fit alliance avec tous les cantons Suisses. Elle professe la religion calviniste.

MULHAUSEN, sur l'Ill, dans le Suntgau. C'est une assez belle ville. Elle a été ville impériale. Son nom lui vient du grand nombre de ses moulins. Son territoire est fertile en grains et en vins.

SECTION IV.

De l'Italie.

L'ITALIE est une espece de presqu'isle, qui a la figure d'une botte. C'est un des plus beaux pays de l'Europe. Sa longitude est entre le vingt-troisieme degré vingt minutes, en y comprenant la Savoie, et le trente-sixieme trente minutes. Sa latitude, en y renfermant les isles, est entre le trente-septieme degré et le quarante-septieme. Elle a environ 270 lieues depuis le lac de Geneve, jusqu'à l'extrémité de la Calabre, qui est au bout de la botte : quant à sa largeur, elle est fort inégale.

Les Alpes séparent l'Italie de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Le Mont Apennin la traverse dans toute sa longueur, du nord-ouest au sud-est. L'air y est fort sain, quoique très-chaud, surtout vers le midi. La terre y est fertile en tout ; on

y nourrit grand nombre de vers à soie; et la soie qui en provient fait un de ses meilleurs revenus.

On sait que l'Italie a été le berceau de l'Empire Romain, qui de-là s'est étendu dans tous les pays qui sont autour de la mer méditerranée. Après que l'Empire d'occident eût été démembré par les peuples du nord, au V.e siecle, les Ostrogoths, ou Goths orientaux, posséderent une grande partie de l'Italie. Ensuite les Lombards y fonderent, sur la fin du VI.e siecle, un puissant royaume, qui dura environ 200 ans. Charlemagne l'ayant détruit en 774, s'empara de l'Italie supérieure, dont il donna une partie considérable au pape. L'Italie inférieure, c'est-à-dire, le royaume de Naples et la Sicile, resta en partie aux empereurs de Constantinople, qui en furent dépouillés par les Sarrasins, auxquels les Normands l'enleverent dans le XI.e siecle. Aujourd'hui l'Italie a pour principaux souverains le pape, le roi des deux Siciles, la maison d'Autriche, le roi de Sardaigne, le duc de Parme, et les républiques de Venise et de Gènes.

Les Italiens excellent communément dans les arts et dans les sciences, sur-tout dans l'architecture, la sculpture et la peinture. Il n'est point de pays où il y ait un si grand nombre d'académies.

La décadence de la maison de Charlemagne, et les fréquentes divisions arrivées entre les papes et les empereurs, ont donné lieu au grand nombre de principautés, duchés, comtés et marquisats, dont l'Italie se trouve aujourd'hui remplie. Les uns relevent de l'Empire, et les autres du pape. L'Italie est le pays où il y a le plus d'archevêchés et d'évêchés. L'inquisition y a plusieurs tribunaux. La religion catholique est la seule qui y soit permise.

Les rivieres les plus considérables de l'Italie sont:

Le *Pô*, qui prend sa source à l'occident, au Mont *Viso* dans le Piémont, sur les confins du Dauphiné, traverse le Piémont et le Monferrat, le duché de Mantoue, le Ferrarois, en arrosant les villes de

Turin, de Casal, de Plaisance, de Crémone, puis se rend dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures.

L'*Adige*, qui prend sa source au nord, dans le Tirol, province d'Allemagne, traverse l'évêché et la ville de Trente, l'état de Venise, passe à Vérone, sépare la Polésine de Rovigo du Padouan, puis se jette dans le golfe au-dessous de Venise.

L'*Adda*, qui sort du pays des Grisons, traverse le lac de Côme, passe à Lodi, et se décharge dans le Pô, entre Crémone et Plaisance.

Le *Tesin*, qui prend sa source près du Mont-Saint-Gothard, dans le pays des Grisons, traverse le *lac Majeur*, passe à Pavie, puis se décharge dans le Pô.

L'*Arno*, qui prend sa source dans l'Apennin, arrose le Florentin, passe par Florence et Pise, et se jette dans la mer, au-dessous de cette derniere ville.

Le *Tibre*, qui prend aussi sa source dans le Mont Apennin, près de Camaldoli, au nord-est de la Toscane, passe près de Pérouse, Orviette et dans Rome, puis se jette dans la mer à Ostie.

Outre les lacs dont nous venons de parler; savoir, de *Côme*, autrefois *Lac Larien*, et le *Lac Majeur*, anciennement *Lac Verban*, il y a encore celui de *Garde*, autrefois *Lac Benac*, dans l'état de Venise, et celui de *Pérouse*, autrefois le *Lac de Trasimène*, dans l'état de l'Eglise.

Nous divisons l'Italie en trois parties: la *septentrionale*, celle *du milieu*, et la *méridionale*: à quoi il faut ajouter le *isles*.

La septentrionale répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, et s'appelloit auparavant *Gaule Cisalpine*. Elle se subdivise aujourd'hui en six souverainetés: savoir, *les états de la maison de Savoie*, qui comprennent la Savoie, (*a*) le Piémont, le

(*a*) Plusieurs habiles géographes que nous suivons ici, font entrer le duché de Savoie dans l'Italie, parce que le roi de Sardaigne qui le possede, réside dans l'Italie proprement dite, et qu'il y a la plus grande partie de ses états contigus à la

Montferrat et la partie occidentale de l'ancien duché de Milan ; la *république de Gènes ;* le duché de *Parme;* le duché de *Modène ;* les duchés de Milan et de Mantoue, qui appartiennent à la *maison d'Autriche ;* enfin, la *république de Venise.*

La partie du milieu contient l'*état de l'Eglise* ou *du pape ;* le *grand duché de Toscane*, et quelques petits états qui y sont enclavés, tels que la *république de Lucques*, etc.

La partie méridionale ne renferme que le *royaume de Naples*, qui, lorsqu'il est uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle le *royaume des deux Siciles.*

Les principales isles d'Italie sont : la *Sicile*, la *Sardaigne*, la *Corse*, et *Malte*, au midi de la Sicile.

CHAPITRE PREMIER.

L'Italie Septentrionale.

ARTICLE I.

Des Etats de la Maison de Savoie, ou du Roi de Sardaigne.

LA maison de Savoie est très-ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit comte d'une partie de la Savoie vers l'an 1025. D'habiles écrivains disent qu'il étoit le quatrieme descendant de Boson, comte d'Ardenne, qui avoit épousé, sur la fin du IX e siecle, Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, et qui se fit élire en 879, roi de Provence. Louis son fils, qui fut roi d'Italie et empereur, eut de sa femme Adélaïde, Charles-Constantin, prince de Vienne, et pere d'Amé, dont

Savoie : cependant il est bon d'avertir que ce pays est séparé de l'ancienne Italie, et qu'il faisoit autrefois partie de la véritable *Gaule*, que les Romains appelloient *Transalpine*.

Humbert *aux blanches mains* fut le fils. D'autres pensent autrement, et dans le fond on ne sait pas trop affirmativement d'où venoit ce prince Humbert.

Ses descendans qui agrandirent peu-à-peu leurs états, soit par des mariages, soit par des traités, ne porterent pendant long-tems que le titre de comtes de Savoie. Mais l'empereur Sigismond se trouvant en 1416 à Chambery leur capitale, et alors leur résidence, érigea le comté de Savoie en duché en faveur d'Amédée VIII, (*a*) à qui il confirma tous les privileges accordés par ses prédécesseurs à la maison de Savoie. Ses princes sont vicaires de l'Empire d'Allemagne en Italie; et comme ils sont vassaux de cet Empire pour quelques terres, ils ont droit de séance aux dietes; mais ils ne contribuent aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portent, depuis 1720, le titre de rois de Sardaigne, ayant eu vers ce tems-là cette isle à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le traité d'Utrecht, en 1713. Ils se qualifient aussi rois de Cypre, quoiqu'ils n'aient jamais possédé ce royaume. Le droit qu'ils y ont, est fondé sur la donation que fit, en 1487, Charlotte de Lusignan, fille de Jean, dernier roi légitime de Cypre, à Charles, duc de Savoie, dont elle avoit épousé le neveu, Louis, comte de Genevois. Cependant Jacques, frere naturel de cette princesse, s'étoit emparé du royaume de Cypre, avec le secours du Soudan d'Egypte; et sa femme Catherine Cornaro, Vénitienne, abandonna cette isle, en 1489, aux Vénitiens, sur qui les Turcs l'ont prise en 1571.

La loi Salique a lieu dans les états de la maison

(*a*) Les Princes souverains estimoient le titre de comte, autant et quelquefois plus que celui de duc. Le comte de Toulouse en France, avoit les duchés de Septimanie et de Narbonne, et le comte de Savoie avoit le duche de Chablais et celui d'Aouste; mais Amédée VIII, aima mieux être duc de Savoie. *Guichenon, Histoire générale de Savoie*, Tome I, *page* 456.

de Savoie. Ils sont aujourd'hui bornés à l'occident par la France; au nord, par la Suisse; à l'orient, par le lac Majeur, le Tesin, le Pô, et le duché de Parme; au midi, par la seigneurie ou république de Gènes, et une petite partie de la mer méditerranée. Ils renferment la Savoie, le Piémont, le Montferrat, et la partie occidentale du duché de Milan; c'est-à-dire, plusieurs territoires qui en ont été détachés, et cédés au duc de Savoie, roi de Sardaigne, par la maison d'Autriche, en 1708, 1735 et 1743. Nous parlerons de la Sardaigne, en traitant des isles.

§. I. *De la Savoie.*

Le duché de Savoie étoit avec le Dauphiné, le pays des anciens Allobroges, et il faisoit partie de la Gaule, comme on l'a dit ci-devant. Sa longueur est d'environ trente lieues du sud au nord, et sa largeur de vingt-cinq. L'air y est très-froid, à cause des montagnes qui sont toujours couvertes de neige. Le terroir est peu fertile, excepté en quelques endroits, où l'on recueille assez de bled et de vin.

La Savoie est bornée au nord par le lac de Geneve, qui la sépare de la Suisse; à l'occident, par le Rhône, qui la sépare de la Bourgogne et du Dauphiné, provinces de France; au midi, aussi par le Dauphiné; et à l'orient, par le Piémont et le Valais.

La religion catholique est la seule qu'on y professe, aussi-bien que dans tous les états du roi de Sardaigne.

Les principales rivieres qui arrosent la Savoie, sont l'*Isère*, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, *page* 199; l'*Arche* et l'*Arve*.

L'*Arche* arrose la partie méridionale de la Savoie. Elle prend sa source à l'orient, passe à Saint-Jean de Maurienne, et se jette dans l'Isère.

L'*Arve* arrose la partie septentrionale de ce pays, et se jette dans le Rhône, un peu au-dessous de Geneve.

On divise la Savoie en six parties ; trois vers le nord : le *Genevois*, le *Chablais*, le *Faucigni* : trois vers le midi, la *Savoie propre*, la *Tarentaise*, la *Maurienne*.

1. *Le Genevois.*

ANNECI, *évêché*, sur le lac d'Anneci. C'est une ville assez bien bâtie, et la résidence de l'évêque de Geneve, depuis que les Genevois, devenus calvinistes, ont chassé, en 1535, Pierre de la Baume. Le corps de S. François de Sales, son plus illustre évêque, mort à Lyon, en 1621, est dans une des deux églises des religieuses de la visitation, dont l'ordre a commencé en cette ville, par ses conseils. Il y a aussi des dominicains, des capucins, des bénédictins et des religieuses de sainte Claire. Les cordeliers ont un fort beau couvent près la cathédrale, dans laquelle ils font l'office après les chanoines. Les barnabites ont le college ; et les prêtres de la mission, le séminaire.

2. *Le Chablais.*

THONON, *capitale*, sur le lac de Geneve. Il y a un college de barnabites, et plusieurs maisons religieuses. Les peres de l'oratoire desservent la paroisse.

EVIAN. C'est une ville médiocre, au bord du lac de Geneve.

RIPAILLE*, bourg entre Thonon et Evian, fameux par la vie délicieuse qu'y menoit Amédée VIII, duc de Savoie, qui s'y étoit retiré après avoir renoncé au gouvernement de ses états, et où il demeuroit lorsqu'il fut élu pape. Voyez ci-devant, *page* 372.

3. *Le Faucigni.*

LA BONNE-VILLE*, sur l'*Arve*. C'est une petite ville, défendue par un château peu considérable. Celui de *Faucigni*, qui est auprès, vers le nord, a donné le nom à la province.

CLUSE, sur l'*Arve*, au sud-est de la précédente.
BONNE, au nord-ouest de la Bonne-Ville.

4. *La Savoie propre.*

CHAMBERI, *capitale*, *parlement*, *chambre des comptes*. C'est une ville assez bien bâtie, et médiocrement grande: elle a un bon château. La collégiale, qu'on nomme *la sainte-chapelle*, a été fondée par le duc Amédée IX, et sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Le chef du chapitre a le titre de *doyen de Savoie*. Chamberi est, pour le spirituel, sous la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official: les jésuites y possédoient un college magnifique. En 1742, les Français et les Espagnols s'emparerent de cette ville, et d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. C'est la patrie de l'abbé de Saint-Réal, auteur de plusieurs ouvrages historiques; et du P. Deschalles, jésuite, célebre mathématicien.

MONTMÉLIAN, au sud-est de Chamberi. C'est une ville bâtie sur une montagne, avec un fort château, que Louis XIV avoit ruiné, en 1706, mais qui a été rétabli depuis. C'est aux environs de Montmélian que croît le meilleur vin de Savoie.

5. *La Tarentaise.*

Il sort de ce pays, tous les ans, une infinité de Savoyards, qui se répandent par bandes, dans les pays voisins.

MONSTIERS, autrefois FORUM CLAUDII, et depuis TARENTASIA, *archevêché* sur l'*Isère*. C'est une ville médiocre, mais fort peuplée. Il y a de très-bon sel fossile dans ses environs.

6. *La Maurienne.*

Cette partie de la Savoie a été le premier patrimoine de ses princes. Humbert, *aux blanches-mains*, qui en est la tige, et qui vivoit au XI.e siecle, portoit le nom de *comte de Maurienne*.

SAINT-JEAN, *évêché*, suffragant de Vienne en Dauphiné. Cette ville est sur l'*Arve*.

§. II. *Du Piémont.*

Quoique le Piémont soit montagneux en plusieurs endroits, il est fort peuplé et fertile en bled, en vins et en fruits. Son nom lui est venu de sa situation au pied des monts ou des Alpes, qui le séparent de la France et de la Savoie. Son étendue est d'environ soixante-dix lieues du nord au sud, et de trente-six de l'est à l'ouest. Le fils aîné du roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de prince de Piémont; maintenant il porte celui de duc de Savoie.

Le Piémont comprend le *Piémont propre*, dans le milieu; le duché d'*Aoust*, au nord; la seigneurie de *Verceil*, et le comté d'*Ast*, à l'orient; le marquisat de *Saluces*, à l'occident; le comté de *Nice*, au midi.

La Principauté de Piémont.

TURIN, autrefois AUGUSTA TAURINORUM, et COLONIA TAURINA, sur le Pô, *capitale, archevêché, parlement, université*. C'est une ville qui n'est pas extrêmement grande, mais belle, fortifiée et fort peuplée. Les rois de Sardaigne y résident ordinairement: ils y ont un palais magnifique, et richement meublé. On compte à Turin dix paroisses, dont plusieurs sont desservies par des religieux, et un grand nombre de couvens. Hors de la ville il y a deux maisons de capucins. Dans l'une, qui est au-delà du Pô et bâtie sur une colline, on voit une église, la plus magnifique que ces religieux aient en Europe. Il y a aussi à Turin une magnifique chapelle du Saint-Suaire, toute revêtue de marbre noir. La cave qui est dessous, sert de sépulture aux rois de Sardaigne. La citadelle a un puits qui est d'une telle largeur, qu'on y a pratiqué un escalier, dont la pente est si douce, que les chevaux peuvent descen-

dre jusqu'en bas. Turin est la patrie du célebre Charles-Thomas Maillard, cardinal de Tournon, mort à Macao, dans la Chine, en 1710. La ville de Turin a une académie des sciences.

YVRÉE, anciennement EPOREDIA, *évêché*, *place forte*, au nord, sur la *Doria-Baltea*. Son territoire s'appelle le *Canavez*. On y fait d'excellens fromages.

SUSE, *place forte*, au nord-ouest de Turin, sur la *Doria Riparia*. C'est un ancien marquisat, aussi bien qu'Yvrée.

PIGNEROL, au sud-ouest de Turin. Louis XIV l'a rendue au duc de Savoie, après avoir démoli son château. Elle a été érigée en évêché, en 1749, par le pape Benoît XIV.

EXILES, autrefois OCELLUM,

FENESTRELLES, et

CHATEAU-DAUPHIN, *places fortes* : les deux premieres au nord-ouest de Pignerol, et la derniere au sud-ouest. Elles ont aussi été rendues par la France au duc de Savoie, en 1713. Ces quatre places sont dans le pays nommé *les quatre Vallées*, habité par des Vaudois, qui professent la religion prétendue réformée, et que les rois de Sardaigne souffrent, à cause des services qu'ils en ont reçus dans leurs guerres.

CARIGNAN, au sud de Turin, sur le Pô, principauté.

SAVILLAN, au sud de Carignan, jolie et forte ville.

CONI, au sud de Savillan. C'est une belle ville, bien fortifiée, bâtie sur une montagne; elle est fort peuplée et fort marchande. Coni a un canal qui va jusqu'à Carmagnole.

MONDOVI, au sud-est de Coni, *évêché*, *université*, *place forte*, sur une montagne: ses environs sont fertiles en vins. Cette ville a plusieurs maisons religieuses. Elle a donné naissance au célebre et savant cardinal Bona, qui mourut en 1674. Il s'en

fallut peu qu'il ne fut élu pape, et c'est à son sujet que l'on fit ce vers :

Esset Papa bonus, si Bona papa foret.

QUIÉRASQUE, au nord de Mondovi, sur le *Tanaro*. C'est une grande ville avec une forteresse. On y fit, en 1631, un traité de paix par lequel le duc de Savoie céda Pignerol au Roi Louis XIII, et obtint de l'empereur la partie occidentale du Montferrat.

2. *Le Duché d'Aoust.*

AOUST ou AOST, *évêché*, sur la *Doria-Baltéa*. C'est une ancienne ville, nommée autrefois AUGUSTA SALASSIORUM, AUGUSTA PRÆTORIA, au pied des Alpes, dans un pays fertile en pâturages et en toutes sortes de fruits. Quoique son circuit soit assez grand, elle a néanmoins peu d'habitans, de maisons et de palais ; mais on voit dans son enceinte, des prés, des champs, des jardins bien entretenus, bon nombre de monumens des Romains, comme arcs-de-triomphes, amphithéâtres, ponts, chemins publics, que l'on admire encore, quoique ruinés en partie par le temps. C'est la patrie de S. Anselme, élu en 1078, abbé du Bec, en Normandie, et ensuite archevêque de Cantorberi, en Angleterre.

3. *La Seigneurie de Verceil.*

VERCEIL, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande et belle, située sur la riviere de *Sésia*, qui se jette dans le Pô. Son église de sainte Marie-Majeure est un très-bel édifice. La voûte en est soutenue par quarante colonnes de marbre, et le pavé, qui est entiérement de marbre, travaillé à la mosaïque, représente l'histoire de Judith et d'Holopherne. On conserve, dans la sacristie, un manuscrit qui contient les évangiles de S. Mathieu et de S. Marc, que l'on dit être écrits de la main du martyr S. Eusebe, évêque de cette ville, mort vers l'an 370.

Biella, petite ville au nord-ouest de Verceil.

Masseran, à l'est de la précédente. C'est une *principauté* indépendante, qui appartient à un prince, feudataire du Pape, et de la maison de *Ferrari*.

4. *Le Comté d'Aste.*

Ast, anciennement **Hasta Pompeia**, *évêché*, sur le *Tanaro*, qui prend sa source dans les Alpes, et se jette dans le Pô au-dessous d'Alexandrie. Ast est une ville ancienne et forte.

Verue, sur le Pô, place très-forte, qui a été prise en 1705, par le duc de Vendôme, après un long siege.

5. *Le Marquisat de Saluces.*

Ce pays eut long-temps ses seigneurs particuliers, qui devinrent vassaux des princes de Dauphiné, et ensuite des rois de France. Le dernier des marquis de Saluces, Jean-Louis, vendit ce petit état au roi Charles IX, en 1560, et se retira en France, où est encore sa postérité féminine, dans la famille de Lur. Le duc de Savoie s'empara du marquisat de Saluces, en 1588, et il lui fut abandonné, en 1601, en échange de la Bresse et de la partie du Bugey, qui est à l'occident du Rhône.

Saluces, *évêché*, *capitale*. Elle étoit autrefois très-forte ; mais elle a été ruinée par les François en 1690.

Carmagnole, près du Pô. Cette place qui est enclavée dans le Piémont propre, est très-forte, riche et très-marchande. C'est la patrie de François Carmagnole, qui de simple paysan, devint par son rare mérite, premiérement, général de l'armée du duc de Milan, et ensuite de celle des Vénitiens. Ceux-ci lui firent trancher la tête en 1422, ayant découvert qu'il entretenoit des intelligences avec le duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes graces.

6. *Le Comté de Nice.*

NICE, anciennement NICÆA MASSILIENSIUM, *évêché*, *place forte*. Elle dépendoit autrefois de la Provence. Cette ville est située sur un rocher escarpé, et a un château très-fort du côte de la France. Les Espagnols et les François l'ont prise en 1743, et l'ont ensuite rendue.

VILLEFRANCHE. Elle a un port qui est défendu par deux châteaux, bâtis, l'un du côté de la mer, et l'autre du côté de la montagne.

TENDE, au nord-est, et

BEUIL *ou* BOGLIO, au nord-ouest. Ce sont deux enciens comtés que l'on a joints à celui de Nice.

PERINALDO, au sud de Tende. C'est la patrie de Jean-Dominique Cassini, et de Jacques-Philippe Maraldi son beau-frere, de l'académie des sciences de Paris, et fameux astronomes.

ONEILLE, *principauté*, enclavée dans la seigneurie de Gênes. Cette ville qui a un bon *port*, et ses environs qui sont fertiles en huiles, appartenoient ci-devant à la maison de Doria, qui les vendit, en 1579, au duc de Savoie. Oneille est la patrie d'André Doria, l'un des plus fameux capitaines de mer, qui mourut en 1560.

MONACO, à l'orient de Villefranche, est une *principauté* indépendante, enclavée dans le comté de Nice. Elle est, depuis 1641, sous la protection du roi de France, qui y tient une garnison. Elle a passé, il y a 20 ans, de l'ancienne famille des Grimaldi dans celle des Matignons, qui sont comme étoient les Grimaldi, ducs de Valentinois en Dauphiné.

MONACO, autrefois HERCULIS MONÆCI PORTUS, *capitale*. Elle a un beau *port*, et est défendue par un château très-fort.

§. III. *Du Marquisat de Montferrat.*

On prétend que son nom vient des mots latins

Mons ferax, qui signifient une montagne fertile. Ce pays mérite en effet d'être ainsi nommé, à cause de la fertilité de ses campagnes et de ses vignobles. Il a eu des souverains particuliers jusqu'en 1533. Les derniers étoient des princes Grecs de la famille des Paléologues, empereurs de Constantinople. Leur maison étant éteinte, Charles-Quint donna le Montferrat aux ducs de Mantoue, quoique les ducs de Savoie y eussent des prétentions. Ils les firent valoir dans la suite. Enfin, en 1631, par le traité de Quiétasque, le Montferrat fut partagé en deux parties; le *Montferrat Savoyard*, où étoient les villes d'Albe et de Trin, et le *Montferrat Mantouan*, où étoient Casal et Acqui. Depuis 1708, cette division n'a plus lieu, en conséquence de la cession que l'empereur Joseph fit au duc de Savoie, de la partie du Montferrat que possédoit le duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'empire et privé de ses états, et qui mourut, peu après, sans enfans.

CASAL, *capitale*, *évêché*, sur le Pô. Louis XIV, qui l'avoit achetée du duc de Mantoue, en 1681, l'avoit extrêmement fortifiée; mais ses fortifications furent rasées en 1706. Le roi de Sardaigne les a ensuite rétablies en partie, et y entretient une forte garnison.

ACQUI, *évêché*, au sud-est de la précédente, anciennement AQUÆ STATIELORUM. Cette ville est célebre pas ses eaux chaudes: elle est médiocre, mais fort peuplée.

TRIN, autrefois RIGOMAGUS, *place forte*, au nord ouest de Casal. C'est une ville bien bâtie, peuplée et dans une situation agréable.

ALBE, autrefois ALBA POMPEIA, *évêché*, sur le *Tanaro*, à l'occident d'Acqui: c'est aujourd'hui un lieu peu considérable.

Au midi d'Albe et d'Acqui, est une contrée appellée *les Langhes* *, qui comprend 58 petits fiefs relevans de l'empire, et que l'empereur a donnés comme tels au roi de Sardaigne, en 1735.

Plusieurs auteurs rapportent cette contrée au Piémont.

§. IV. *Territoires détachés du duché de Milan.*

Ces petits territoires, sur lesquels les ducs de Savoie avoient des prétentions, et qui leur ont été cédés en différens temps par la maison d'Autriche comme nous l'avons dit, sont bornés du côté de l'orient, par le lac Majeur, et le Tésin; et du côté de l'occident, par le Piémont et le Montferrat. Ils sont au nombre de huit: ce sont, du nord au sud.

1. Les vallées de la *Sésia*, au nord de la seigneurie de Verceil.

VARALLO, *capitale*, ville peu considérable sur la *Sésia*, qui se jette dans le Pô au-dessous de Verceil.

2. La plus grande partie du territoire d'*Anghierra*, c'est-à-dire, la partie occidentale, à l'ouest du lac Majeur.

DOMO D'OSULA, sur le *Tosa*, *capitale*.

ARONA, sur le *lac Majeur*, au sud-ouest. C'est le lieu où naquit, en 1538, S. Charles Borromée, à qui on y a érigé une belle statue. On voit près de cette ville, dans le lac Majeur, de petites isles, nommées *isles Borromées*. Chacune est ornée d'un beau palais, avec des jardins charmans.

3. Le *Novarois*.

NOVARE, *capitale*, *évêché*, *place forte*, ancienne ville. C'est la patrie de Pierre Lombard, évêque de Paris, au XII.e siecle, connu sous le nom de *maître des sentences*, à cause d'une espèce de théologie scholastique qu'il a composée, et qui a eu une grande vogue: ce sont des extraits de l'écriture et des SS. peres.

4. Le *Vigévanasc*.

VIGEVANO, au sud-ouest de Novare, *évêché*. C'est une petite ville avec un château.

5. La *Laumelline*.

VALENCE, *capitale*, *évêché*. Ville médiocre, bâtie sur une hauteur. Son château est bien fortifié.

6. L'*Alexandrin.*

ALEXANDRIE, *capitale*, *évêché*. Elle fut surnommée *de la Paille* par l'empereur Frédéric Barberousse, à cause de ses murailles qui étoient faites de boue et de paille. Elle a une forteresse considérable. C'est la patrie du pape Pie V, et de George Mérula, savant géographe.

7. Le *Tortonese.*

TORTONE, autrefois DERTONA, *ou* JULIA DERTONA, *capitale*, *évêché*. C'est une ancienne ville assez forte, avec un beau château, fortifié à la moderne.

8. La plus grande partie du *Pavèse*, au midi du Pô.

VOGUERA, sur la *Staffora*, ville médiocre, mais bien fortifiée, située dans un lieu fort agréable.

BOBBIO, *évêché*. Cette petite ville a titre de comté : il y a une célebre abbaye, fondée par S. Colomban, qui avoit établi celle de Luxeul en Franche-Comté : il mourut à Bobbio, l'an 615.

Au midi du Tortonèse et du Pavèse, sont un grand nombre de fiefs de l'empire, appellés *Feudi Imperiali* *, qui ont aussi été cédés au roi de Sardaigne.

ARTICLE II.

De la Seigneurie ou *République de Gènes.*

CE pays s'étend le long de la Méditerranée, au nord : on le nomme *la côte de Gènes*. Il faisoit partie de l'ancienne *Ligurie*. Quoiqu'il soit plein de montagnes, il ne laisse pas d'être très-fertile, et de produire d'excellens vins, de très-bons fruits, et surtout quantité d'olives.

Cet état étoit autrefois fort puissant. Après avoir éprouvé diverses révolutions, il se donna, à plusieurs reprises, à la France ; mais il en secoua

entierement le joug, en 1527, par le secours de l'empereur Charles-Quint, et il s'établit sur le pied où il est à présent. André Doria, Génois, qui contribua le plus à rendre la liberté à sa patrie, fit un nouveau réglement, qui fixe les anciennes familles nobles à vingt-huit, auxquelles on en a ajouté dans la suite ving-quatre autres, qui font la seconde classe de la noblesse.

Le gouvernement est aristocratique. La souveraineté réside dans le grand-conseil des quatre cents nobles. Le sénat a l'administration ordinaire des affaires. Il est composé de douze sénateurs, et d'un doge (ou Duc) qui en est le chef. La charge de doge ne dure que deux ans. Il est élu alternativement dans l'ancienne et dans la nouvelle noblesse. On ne peut choisir, après lui, aucune personne de sa famille, et il ne peut revenir lui-même à cette dignité, que cinq ans après qu'il en a été revêtu.

La république de Gènes a peu de revenus, quoique les particuliers soient très-riches.

GÈNES, *capitale*, *archevêché*, *port*, *place forte*. On la nomme *Gènes la superbe*. C'est une grande et belle ville, qui s'éleve en forme d'amphithéâtre, sur le bord de la mer. Elle est bien peuplée, la plus marchande de l'Italie après Venise, et célebre surtout par ses manufactures de velours et de damas. L'église cathédrale, dédiée à S. Laurent, est magnifique. Le palais du doge, celui de la seigneurie et l'arsenal, sont très-beaux, aussi bien que ceux d'André Doria, qui passe pour le plus superbe de tous, de Charles Doria, duc de Tursi, des Palavicins et des Grimaldi. Les jésuites y avoient une superbe église, et une maison qui peut être mise au nombre des palais de Gènes. Cette ville a une académie, qu'on nomme des *Endormis*, qui a produit d'habiles gens. La maison où elle s'assemble mérite d'être vue, aussi-bien que le portique des marchands. Il y a à Gènes 80000 habitans, ou environ. Son port est grand et spacieux, fermé par un mole, où il y a un

phare pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Cette ville fut bombardée par les galeres de France, en 1684, et son doge obligé de venir demander pardon au roi Louis XIV. Les troupes de la reine de Hongrie, et de ses alliés, ont harcelé Gènes, en 1746 et 1747; mais les François et les Espagnols les ont repoussés, sous la conduite de M. le duc de Richelieu, qui a été mis, avec ses descendans, sur le livre d'or des nobles de Gènes.

SAVONE, *évêché*, *port*, *place forte*, à l'occident de Gènes. C'est une grande ville, fort peuplée et fort marchande. Les Génois ont gâté son port, de peur qu'elle ne nuisît à leur commerce. Savone est la patrie des papes Sixte IV et Jules II.

NOLI, *évêché*. Elle a un bon *port* et un château sur une montagne voisine.

Final, marquisat qui appartenoit autrefois au roi d'Espagne. L'empereur s'en étant rendu maître, l'a donné aux Génois pour 300,000 écus.

FINAL, *capitale*. C'est une petite ville maritime assez forte.

ALBENGA, autrefois ALBIUM INGONUM, *évêché*. Cette ville n'est guere peuplée : l'air y est fort mal-sain.

VINTIMILLE, anciennement ALBIUM INTEMELUM, *ou* ALBINTEMELIUM, *évêché*. C'est une ville fort peuplée. Elle a le titre de comté.

Toutes ces villes sont de la *riviere du Ponant*, ou côte occidentale; les suivantes sont de la *riviere du Levant*, ou côte orientale, dans laquelle on met aussi Gènes.

PORTO-FINO, à l'orient de Gènes, autrefois PORTUS DELPHINI.

RAPALLO, sur le golfe de son nom, au nord-est de Porto-Fino. C'est la patrie de Fortunio Licéti, qui, quoique né avant terme, en 1577, et élevé d'une maniere qui tient du prodige, pour suppléer à la foiblesse de son tempérament, a vécu près de 80 ans, et a composé un grand nombre de savans

ouvrages, entr'autres un, à l'âge de 19 ans, qui traite de l'origine de l'ame.

BRUGNETO, *évêché*.

PORTO-VENERE, ville grande et belle, avec une forteresse.

SARZANA, *évêché*, ville forte, avec un bon *port* et un château très fort.

La république de Gènes possédoit ci-devant l'isle de *Corse*, mais elle l'a cédée à la France en 1768. Nous en parlerons ci-après au chapitre IV, qui traite des isles de l'Italie.

ARTICLE III.

Du Duché de Parme.

CE duché est borné au midi, par la république de Gènes; au nord par le Pô, qui le sépare du duché de Milan; à l'orient, par le Modénois; à l'occident, par les nouvelles possessions du roi de Sardaigne, détachées du duché de Milan. Il est fertile en bleds, en vins, en excellens pâturages, en bestiaux et en soie. Ses anciens habitans, nommés *Boiens*, qui étoient venus de la Gaule, occupoient aussi le Modénois, et partie du Mantouan, du Bolonois et du Ferrarois.

L'état de Parme, après avoir éprouvé plusieurs révolutions, étant tombé sous le pouvoir des papes, Paul III le donna à son fils Louis Farnèse, qui fut créé duc en 1545. Les descendans de ce prince ont possédé ce duché jusqu'en 1731, que don Carlos, infant d'Espagne, et fils de la princesse Elisabeth de Parme, en fut reconnu souverain; mais en 1736, ce prince étant devenu roi de Naples et de Sicile, céda le duché de Parme à la maison d'Autriche. En 1748, par le traité d'Aix-la Chapelle, don Philippe, son frere, est devenu duc de Parme et de Plaisance; et on lui a encore cédé le petit duché de

Guastalla, qui est enclavé dans celui de Mantoue, et le marquisat de *Busseto*, à condition que ces états reviendroient à la maison d'Autriche, s'il n'avoit point d'héritier, ou si ce prince parvenoit, lui ou ses enfans, au trône d'Espagne ou à celui des deux Siciles. Son fils, don Ferdinand, regne aujourd'hui à Parme, depuis 1765. Lorsque les ducs de Parme relevoient du pape, ils lui payoient tous les ans 10,000 écus pour l'hommage.

On divise cet état, 1.° en duché de *Parme*, à l'orient; 2.° duché de *Plaisance*, à l'occident, qui ont toujours été unis depuis la formation de ce duché; 3.° marquisat de *Busseto*, au nord; et 4.° duché de *Guastalla*, au nord-est.

1. *Le Duché de Parme.*

PARME, autrefois COLONIA JULIA AUGUSTA PARMA, *évêché*, *université*, sur le *Parma*. C'est une grande et belle ville, bien peuplée, où l'on voit plus d'ouvrages du Corrège, fameux peintre, que dans aucune autre ville d'Italie. Son évêque est maintenant suffragant de Bologne. On voit à Parme quantité de beaux édifices, et le plus magnifique théâtre qui soit au monde. L'infant don Philippe y a institué une académie des beaux-arts, et fait d'autres établissemens utiles. Les anciens ducs avoient fondé un grand college pour la jeune noblesse, qui subsiste encore: c'est un des plus beaux de l'Europe, et il y a des places pour 260 nobles, et toute nation y est admise. En 1734, les François unis aux Espagnols et aux Piémontois, gagnerent, près de Parme, une bataille sur les Autrichiens.

COLORNO, au nord de Parme, près du Pô, maison de plaisance des ducs de Parme: elle a de très-beaux jardins.

2. *Le Duché de Plaisance.*

Ce duché avoit été cédé au roi de Sardaigne, en 1743, par l'archiduchesse d'Autriche, reine de

Hongrie ; mais, en 1748, il a été donné à l'infant don Philippe, sous la condition que faute d'hoirs mâles, ou dans le cas que don Philippe ou son fils devinssent rois de Naples ou d'Espagne, le duché de Plaisance reviendroit au roi de Sardaigne.

PLAISANCE, *évêché*, *université*, au confluent du *Pô*, et de la *Trébia*. Cette ville est bien bâtie, assez agréable, et plus grande, mais moins peuplée que Parme. Plaisance est défendue par une citadelle qui renferme les logemens des officiers, avec le palais du gouverneur, et une église. L'hôtel-de-ville est l'édifice le plus remarquable de la grande place. Sa façade est soutenue par de hautes colonnes, qui forment une grande galerie. La cour est fort large, et les chambres qui l'environnent sont ornées de belles peintures et statues de marbre. On voit dans la grande place, deux magnifiques figures de bronze de deux ducs de Parme ; savoir, d'Alexandre Farnèse, et de son fils Ranuce. C'est la patrie du pape Grégoire X, et du fameux cardinal d'Albéroni, qui a été ministre d'Espagne.

Le *Val di Taro*, où l'on voit beaucoup de vignes, est situé au midi du duché de Plaisance.

BORGO DI TARO, *capitale*, au midi.

— BARDI, château où le duc de Parme tient une petite garnison. On y renferme les prisonniers d'état.

3. *Le Marquisat de Busseto.*

Cette principauté, connue sous le nom d'*état Palavicin*, appartenoit autrefois à la maison Palavicini, de qui les anciens ducs de Parme l'ont acquise.

BUSSETO, *capitale* : il y avoit un college et un noviciat de jésuites, qui étoient riches et puissans dans les états de Parme ; mais il en ont été tous chassés en 1768.

BORGO SAN-DONINO, *évêché*. C'est une petite ville fort peuplée, et située dans une plaine très-agréable.

4. *Le Duché de Guastalla.*

Ce petit état peu considérable, est au midi du duché de Mantoue, dont il est un ancien démembrement.

GUASTALLA, petite ville près la rive droite du Pô. Les François, joints aux Espagnols, y battirent, en 1734, l'armée Autrichienne.

LUZZARA, célebre par la victoire que les François, commandés par le duc de Vendôme, y remporterent en 1702, sur les Impériaux, commandés par le prince Eugene.

ARTICLE IV.

Du Duché de Modène.

LE Modénois est borné à l'occident, par le duché de Parme; au midi, par la république de Luques et la Toscane; à l'orient, par l'état Ecclésiastique; et au nord, par le duché de Mantoue. C'est un fief masculin de l'Empire. Le duc à qui il appartient, est de l'ancienne maison d'Est, et il paye 40,000 écus à l'empereur. Le pays est très-abondant, sur-tout en vins excellens et en bleds. Sa riviere la plus considérable est la *Secchia*, qui l'arrose du sud au nord, et se jette dans le Pô.

Cet état renferme les duchés de *Modène* et de *Régio*, et les principautés de *Carpi* et de *Corrégio*. Le duc de Modène possede aussi au nord-est le duché de *Mirandole*, qu'il a acheté de l'empereur, en 1710, et la principauté de *Novellara*, près de Guastalla: celle de *Massa*, au sud-ouest peut encore être regardée comme une annexe de Modène.

MODÈNE, autrefois MUTINA, *évêché*, *place forte*, *capitale* du duché du Modène. Cette ville, située

sur un canal entre la Secchia et le Panaro, est grande et fort peuplée. Le duc y réside ordinairement, dans un magnifique palais. Elle a quantité de belles fontaines, et des portiques, où l'on peut marcher à couvert; mais ils sont fort obscurs, les rues étant étroites. C'est la patrie du cardinal Sadolet, estimé pour la belle latinité qui se remarque dans ses ouvrages, et de Charles Sigonius, auteur d'excellentes notes sur Tite-Live, et de savans traités sur le droit romain.

CARPI, *place forte*, au nord-ouest de Modène. Cette ville porte le titre de principauté; elle est ancienne, marchande et peuplée.

RÉGIO, anciennement FORUM LEPIDI, ou REGIUM LEPIDI, *évêché*. Cette ville qui est la *capitale* de son duché, est peuplée et abondante en tout, étant située dans une campagne très-fertile. Ses rues sont larges et belles. Au milieu de la place on voit une statue fort estimée de Brennus, chef des Gaulois.

CORRÉGIO, entre Carpi et Régio; elle est belle et forte: elle a le titre de principauté.

Le duché de la *Mirandole* est un petit état, sur les confins du Modénois, au nord-est.

LA MIRANDOLE, petite ville forte. Elle est célèbre par la maison des *Pics*, qui a possédé ce petit état pendant cinq ou six cents ans, et qui a produit, au commencement du XVI.e siecle, un prince d'un savoir prodigieux.

NOVELLARA, entre Carpi et Guastalla. C'est une ville médiocre, avec titre de principauté. L'empereur l'a donnée au duc de Modène en 1737.

MASSA, au sud-ouest, entre la république de Gènes, et celle de Luques, en Toscane. C'est la *capitale* d'une petite principauté, dont l'héritiere a épousé le prince héréditaire de Modène. Le duc son pere a fait faire à travers le mont Apennin, un grand chemin qui conduit de Modène à cette principauté.

ARTICLE

ARTICLE V.

Des Etats de la Maison d'Autriche en Italie.

DEPUIS le commencement de ce siecle, la maison d'Autriche possede, en Italie, le Duché de Milan et celui de Mantoue : elle avoit encore ci-devant le Royaume de Naples et de Sicile, et la Sardaigne.

§. I. *Le Duché de Milan.*

Les Souverains de cet Etat ont porté d'abord le nom de vicomtes, et ensuite celui de ducs. Ce fut en 1395, et en faveur de Galéas Visconti, que l'empereur Vinceslas érigea le Milanois en Duché. La maison des derniers ducs avoit le nom de *Sforce*. Vers le milieu du XVI.ᵉ siecle, ce Duché fut longtemps disputé entre les *Sforces*, (qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie, et de Philippe-Marie, fils de Jean Galéas, mort sans enfans,) et Louis XII et François I, qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet, il avoit été stipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galéas I, duc de Milan, avec Louis duc d'Orléans, second fils de Charles V, dit *le Sage*, que si Galéas venoit à mourir sans enfans mâles, le duché appartiendroit à Louis son gendre. Le dernier des Sforces qui avoit succédé aux Visconti, étant mort, en 1535, Charles-Quint demeura maître de ce Duché, et en donna l'investiture à Philippe II, son fils, qui fut depuis roi d'Espagne. Les rois d'Espagne l'ont possédé jusqu'au décès de Charles II, en 1700; et Philippe de France, duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne, en 1701, tâcha de le conserver. Mais comme il perdit la bataille de Turin, l'empereur Joseph I, s'en rendit maître en 1706. Le Duché de Milan fut cédé par le traité de Bade, en 1714, à

l'empereur Charles VI. Il appartient maintenant à l'empereur Joseph II, son petit-fils, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême. Ce Duché étoit plus considérable lors de son érection qu'à présent : Parme, Plaisance et le Trentin en faisoient alors partie. Depuis les démembremens qui en ont été faits, soit en faveur des Suisses, soit principalement en faveur du roi de Sardaigne. On partage le Duché de Milan en six parties; le *Milanès* propre, le *Comasc*, le Comté d'*Anghiera*, le *Pavesan*, le *Lodesan* et le *Crémonois*, qui portent les noms de leurs Capitales.

MILAN, *capitale*, *archevêché*, *université*. On la surnomme la *Grande*, avec raison : car elle a dix milles de circuit; c'est-à-dire, environ quatre lieues, vingt-deux portes, soixante et onze paroisses, onze chapitres, huit maisons de chanoines-réguliers, deux cents trente églises, trente couvens de religieux et trente-six de religieuses, dix hôpitaux, trente-deux colleges, et cent confrairies, qui renferment un fort grand nombre d'ouvriers. On y travaille très-bien en galons, en broderies d'or et d'argent, et en crystal. Sa bibliotheque, nommée *Ambroisienne*, contient cinquante mille volumes : elle a été laissée par le cardinal Frédéric Borromée. La situation de Milan entre l'*Adda* et le *Tésin*, d'où on a tiré deux canaux, la rend très-marchande. Elle a une citadelle très-forte, d'un mille de circuit, et qui fait comme une ville à part.

L'église métropolitaine est toute revêtue de marbre en dehors et en dedans; elle est dédiée à la Sainte Vierge, et on l'appelle communément *Le Dôme*. Elle a environ 500 pieds de long, sur 200 de large, et est soutenue d'un grand nombre de colonnes de marbre blanc d'une grosseur considérable, et ornée de beaucoup de statues de grand prix. Le portail de ce superbe temple est d'une magnificence extraordinaire, et le pavé de l'église n'est inférieur en rien à tout le reste. Il a coûté près de soixante

et douze mille écus : il est tout de marbre à compartimens, d'une solidité et d'une beauté parfaite. Enfin cette église est plus petite que S. Pierre de Rome, mais plus magnifique, selon quelques-uns.

Il y a à Milan une autre église de la Vierge, dans une belle place, environnée d'un beau portique, et à laquelle cette église donne un nouvel ornement. Sa façade est magnifique. Elle est ornée de statues et de bas-reliefs très-estimés. Le dedans ne dément pas cet extérieur. Le pavé est de marbre de plusieurs couleurs rapportés avec art. La voûte est toute couverte d'or, ou en peintures, et soutenue par des colonnes très-hautes et très-belles, et au-dessus il y a un beau dôme bien peint et bien doré. Le grand autel est d'une richesse surprenante. On y voit quatre colonnes d'argent, dont les bases et les corniches sont dorées, et au-devant de cet autel est une lampe d'argent d'un poids incroyable, attachée à une chaîne de même métal. Il semble que l'architecture, la sculpture et la peinture se soient disputé la gloire d'embellir cette église, qui ne cede en beauté à aucune d'Italie.

Le grand hôpital est un des plus beaux édifices de cette ville. La grande cour est un quarré de cent vingt pas, environné d'un portique à double étage, qui est soutenu par de belles colonnes d'une espece de marbre. Le corps du bâtiment est de briques, et d'une commodité singuliere.

Les plus illustres archevêques de Milan, dont il y a trente-cinq dans le catalogue des Saints, ont été saint Ambroise, sur la fin du V.e siecle, et saint Charles Borromée, qui a été comme l'ame du dernier concile général tenu dans la ville de Trente. C'est la patrie de plusieurs hommes célebres, entr'autres des Papes Alexandre II, Urbain III, Célestin IV, Pie IV, Grégoire XIV, et du jurisconsulte Alciat.

COME, au nord de Milan, sur le lac du même nom, belle ville riche et marchande. C'est la pa-

trie de Pline le jeune, de l'historien Paul-Jove, et du pape Innocent XI.

ANGHIÉRA, sur le *lac Majeur*, au sud-ouest de Côme. Cette ville est bâtie sur une hauteur, et elle a un bon château. C'est la patrie de Galéas, premier duc de Milan. On a vu ci-devant, *page* 399, que la maison de Savoie possede la partie occidentale du Comté d'*Anghiéra*.

PAVIE, autrefois TICINUM, *évêché*, *université*, fameuse pour le Droit, sur le *Thésin*, au sud de Milan. Elle est grande et riche, mais elle n'est pas peuplée à proportion. Elle étoit la capitale du royaume des Lombards. Son château ressemble plus à un palais qu'à une forteresse. Il a été bâti par Jean Galéas, premier duc de Milan, qui est aussi le fondateur du magnifique couvent des chartreux près de Pavie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, après ce couvent, ce sont les deux colleges, dont l'un a été fondé par Pie V, et l'autre par le cardinal Borromée. C'est devant cette ville que François I fut fait prisonnier, en 1525. Pavie a donné naissance au philosophe Boéce, au pape Jean XVIII, à Jérôme Cardan, fameux médecin et mathématicien; et à Jean Ménochius, célebre commentateur de l'Ecriture-Sainte. Le *Pavésan* appartenoit ci-devant tout entier au Duché de Milan, mais la maison d'Autriche en a cédé une partie à la maison de Savoie, *ci-devant*, *page* 399.

LODI, autrefois LAUS-POMPEIA, *évêché*, sur l'*Adda*. Cette ville est grande et dans une plaine fort spacieuse. Elle est célebre par ses fromages, nommés *Parmesans*, parce qu'une princesse de Parme, dit-on, les a fait connoître en France. C'est la patrie de Maffée Végio, auteur d'un excellent traité de l'éducation des enfans, et de plusieurs autres ouvrages estimés.

CRÉMONE, *évêché*, *place forte*, sur le *Pô*, grande et belle ville, qui est défendue par un beau château. Ses rues sont larges et droites, et elle a

de très-belles places publiques, et plusieurs beaux jardins. Sa tour passe pour une des plus hautes du monde. Sa cathédrale est magnifique, et le portail est élevé sur plusieurs colonnes de marbre ; mais le grand autel sur-tout est d'une beauté achevée. Crémone a aussi plusieurs autres belles églises de religieux. C'est la patrie de Platine, bibliothécaire du Vatican, connu par ses vies des Papes, et d'Antonio del Campo, fameux peintre.

§. II. *Le Duché de Mantoue.*

Il est situé à l'orient de celui de Milan, ayant le Modénois au midi, et la république de Venise au nord. Il est fertile en bleds, en pâturages, en fruits et en vins excellens.

La principale riviere de ce Duché est le *Pô*, qui le traverse dans toute sa largeur ; les autres moins considérables, sont la *Secchia*, au midi du Pô ; l'*Oglio* et le *Mincio*, au nord.

Le Mantouan relevoit de l'empereur, et depuis 1540, il avoit des ducs de la maison de Gonzague. Le dernier étant mort sans postérité en 1708, l'empereur Joseph s'est attribué ce Duché, quoiqu'il y eût encore des princes de la même maison, et plusieurs branches collatérales. Le Mantouan est aujourd'hui possédé par l'empereur Joseph II, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie, petit-fils de l'empereur Charles VI.

MANTOUE, *capitale*, *évêché*, *place forte*. Cette ville est située au milieu d'un lac que forme la riviere de *Mincio*. On n'y peut entrer que par deux chaussées, qui ont chacune leur pont-levis, ce qui la rend extrêmement forte. Les ducs y avoient un palais vaste et magnifiquement meublé, qui fut pillé par l'armée de l'empereur, en 1630, et un cabinet de curiosités des plus rares de l'Italie. Mantoue a aussi un grand nombre d'autres palais, que les grands seigneurs de la ville ont abandonnés, pour se retirer à Vénise. On compte dans cette

ville environ 20,000 hommes, 18 paroisses, 40 couvens. Sa cathédrale, bâtie par Jules Romain, qui l'a embellie de plusieurs belles peintures de sa main, est ornée de quantité de bons tableaux, et sa voûte est entiérement dorée. Le célebre poëte Virgile est né près de cette ville, qui est la patrie d'Antoine Possevin, jésuite, auteur d'une bibliotheque et d'un Apparat sacré ; du médecin Antoine Possevin, du poëte Baptiste le Mantouan, et de plusieurs autres hommes célebres.

CASTIGLIONE, au nord-ouest de Mantoue. C'est une petite principauté, qui appartient à une branche de la maison de Gonzague.

SOLFARINO, dans le voisinage de la précédente : petite principauté, qui appartient à une autre branche de la même maison.

BOZZOLO, au sud-ouest de Mantoue, bourg qui formoit autrefois une principauté possédée par une branche de la maison de Gonzague.

SABIONETTA, au midi de Bozzolo, petite ville, autrefois assez forte, et qui a encore une bonne citadelle. Elle a été aussi principauté. On y voit le tombeau du célebre cardinal de Gonzague.

Nous avons parlé *page* 407, du duché de *Guastalla*, situé de l'autre côté du Pô, en décrivant les états du Duc de Parme, à qui il a été cédé.

ARTICLE VI.

De la Seigneurie ou République de Venise.

LES états de cette république sont bornés au nord, par le pays des Grisons, le Trentin et le Tirol ; à l'orient, en partie par le golfe de Venise, et en partie par la Carniole ; au midi, par le Ferrarois, le Mantouan, et une partie du Milanès ; et à l'occident, par le Milanès seulement.

C'est la plus ancienne des républiques de l'Eu-

rope ; elle étoit autrefois beaucoup plus puissante qu'à présent, quoiqu'elle possede encore une grande étendue de pays en Italie et ailleurs.

Son gouvernement est aristocratique, il dépend de la noblesse, que l'on partage en quatre classes. La premiere est de douze maisons, qui, en 709, élurent le premier duc de Venise. La seconde, de quatre maisons, qui subsistent depuis l'an 800 : ce sont les Justiniani, les Cornari, les Bragadini et les Bembi. La troisieme comprend les familles qui furent inscrites dans le livre d'or, en 1289. La quatrieme, celles qui ont été agrégées depuis, en payant 100,000 ducats. Le chef est un *doge* ou *duc*, dont la dignité est à vie ; mais la république peut le déposer, quand il devient incapable de remplir ses fonctions. Il préside à tous les conseils, et n'a que sa voix comme les autres. Tous les jugemens se rendent en son nom.

Il y a trois principaux conseils pour l'administration de l'état.

Le grand conseil est composé de tous les nobles qui ont trente ans. Ce conseil fait toutes les loix, et élit tous les Magistrats ; savoir, les *procurateurs* de Saint-Marc, le *chancelier*, les *sages-grands*, et les *provéditeurs*. Les procurateurs de Saint-Marc sont des officiers commis à la distribution des grandes richesses laissées à l'église de Saint-Marc et aux pauvres ; ils sont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, et les protecteurs des veuves. Ils portent la *veste ducale*, c'est-à-dire, à grandes manches traînantes jusqu'à terre. Le grand chancelier tient les sceaux de la République, et assiste aux délibérations du Sénat ; il est le chef des citadins ou bourgeois de Venise, comme le doge l'est de la noblesse : il porte la veste ducale de pourpre, et a le titre d'*excellence*. Les Sages-grands sont des officiers, au nombre de six, qui préparent les matieres qui doivent être traitées dans le sénat, auquel ils portent chaque semaine, chacun

à leur tour, le résultat de leurs consultations. Les ambassadeurs que la république envoie à l'empereur, au Pape et au Grand-Seigneur, doivent avoir la qualité de *sages-grands*. Les *sages de terre-ferme* ont à-peu-près les mêmes fonctions et la même autorité : c'est parmi eux que la république prend les ambassadeurs qu'elle envoie aux rois et aux princes souverains. Ils portent tous la veste ducale violette, et sont traités d'*excellence*. Les *provéditeurs* sont les gouverneurs qu'on envoie dans les provinces, avec un commandement absolu, dans les affaires qui concernent la paix et la guerre.

Le conseil des *priés*. C'est le sénat composé de cent-vingt sénateurs ; il décide de tout ce qui regarde la paix, la guerre et les alliances. Ceux qui composent le sénat, sont regardés comme les plus grands politiques du monde. Un des points de leur politique, qui n'est pas le moins important, c'est qu'il est défendu à tous les nobles de traiter des affaires de l'état ailleurs que dans la salle où s'assemble le sénat, ou dans le côté de la place de Saint-Marc, qu'on appelle le *Broglio*, et où eux seuls peuvent s'assembler, et jamais dans les maisons particulieres ; ce qui fait qu'on ne peut guere faire de brigues ni de négociations, que l'état n'en soit instruit.

Le conseil des *vingt-six seigneurs* : il donne audience aux ambassadeurs, porte leurs demandes au sénat, et en rapporte les réponses.

Outre ces conseils, il y en a encore deux : le conseil des dix, et le conseil spirituel.

Le conseil des *Dix* est composé de dix nobles : on le renouvelle tous les ans ; il juge des crimes d'état. Tous les mois ce conseil choisit parmi ses membres, tour-à-tour, trois inquisiteurs d'état. Ce triumvirat a une autorité si absolue, qu'il peut condamner à mort toutes sortes de personnes, même le doge, sans en rendre compte au Sénat ; il faut néanmoins que l'avis de tous les trois soit una-

nime ; en cas de partage, ils doivent porter l'affaire au conseil des *Dix*, dont ils sont membres.

Pour prévenir les désordres que pourroit causer le luxe parmi les nobles, dont les richesses sont fort inégales, la république a établi trois *magistrats des pompes*. Ce sont des sénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-séveres, ont réglé la table, le train et les habits de la noblesse Vénitienne. Tous les nobles portent une robe de drap noir, et sur l'épaule un morceau de drap qui s'appelle l'*Etole*, que ceux qui ont le titre de chevalier de la premiere classe, bordent d'un petit galon d'or ordinairement, quoiqu'ils puissent la porter de brocard d'or. Pour les chevaliers du sénat ou de Saint-Marc, outre qu'ils jouissent d'une pension de 2000 ducats, ils ont le privilege de porter à la boutonniere une médaille qui représente ce Saint. Cette chevalerie s'accorde aux militaires, pour quelque action éclatante. La noblesse ne pouvant donc faire de grandes dépenses dans les choses dont on vient de parler, toute la magnificence de celle qui est riche, se borne à bâtir des palais, et à les orner d'une maniere proportionnée à son opulence.

Le conseil *spirituel* regle les affaires de la religion : le patriarche de Venise en est le chef. C'est le seul conseil où les nobles Vénitiens ecclésiastiques peuvent entrer. Cette précaution a été prise, afin que la cour de Rome ne pût pénétrer dans les secrets de l'état.

La seigneurie de Venise comprend en Italie quatorze pays ou provinces ; sept au midi, en allant d'occident en orient ; le Bergamasc, le Crémasc, le Bressan, le Véronois, la Polésine de Rovigo au sud-est, le Padouan, le Dogado ; cinq au nord-ouest du golfe de Venise, en remontant du midi au nord, le Vicentin, le Trévisan, le Feltrin, le Bellunèse, le Cadorin ; une au nord du même golfe, le Frioul ; et la derniere au nord-est, l'Istrie.

1. Le *Bergamasc*.

BERGAME, *évêché*, *place forte*. Elle est riche, marchande, et a un château construit sur une hauteur. C'est la patrie de Jean-Pierre Maffey, jésuite célebre par son goût pour la belle latinité, et de plusieurs autres hommes illustres.

2. Le *Crémasc*.

CRÊME, anciennement FORUM - DIUGUNTORUM, *évêché*, *place forte*, sur le *Serio*, qui se jette dans l'*Adda*. Cette ville est peuplée, bien bâtie, et abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie.

3. Le *Bressan*.

BRESCE, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande et belle. Le cardinal Quirini, son évêque, a fait bâtir sa cathédrale. Il y a un arsenal très-bien fourni, un beau château, bâti sur un rocher qui commande toute la ville; une tour nommée *Pallada*, dans laquelle sont les principales cloches de la ville, et un beau palais où se rend la justice. Ses habitans s'appliquent particuliérement à la fabrique des armes.

SALO, *évêché*, sur le lac de Garda.

4. Le *Véronois*.

VÉRONE, *évêché*, sur l'*Adige*. Cette ville est grande, ancienne et marchande. On y voit de magnifiques palais. Le plus beau est l'hôtel-de-ville. C'est un édifice quarré, très-vaste et très-commode, ayant quatre grandes salles et une grande cour au milieu. Au dessus sont les statues de Cornélius-Nepos, d'Emilius-Macer, de Pline l'ancien, de Vitruve et de Jérôme Fracastor, fameux médecin, tous nés dans cette ville. Il est orné de belles peintures, sur-tout d'une à fresque qui représente le siege de Jérusalem par Titus. Il y a deux belles places publiques, dont l'une est pour les nobles, et l'autre pour les marchands et les bourgeois : cette derniere a une très-belle statue, qui représente la ville de Vérone ayant un diadême à ses pieds. Vérone contient un grand nombre d'ouvriers en soie, et il s'y

fait un grand commerce d'olives qui sont très-estimées. On y voit un amphithéâtre encore presqu'entier. C'est la patrie du Poëte Catulle, d'Onuphre, du célebre cardinal Noris, de François Bianchini, fameux mathématicien, de Paul Véronèse, célebre peintre, et de plusieurs autres grands hommes.

PESCHIÉRA, *place forte*, sur le lac de Garda.

5. La *Polésine de Rovigo*, au sud-est. Le mot de *Polésine* signifie *presqu'isle* : elle est ainsi appellée, à cause de sa situation entre l'Adigette et l'Adige.

ROVIGO, résidence de l'évêque d'Adria.

ADRIA, *évêché*. C'étoit autrefois une ville si considérable, qu'elle a donné son nom au golfe de Venise, qu'on appelloit *mer Adriatique* ; ce n'est plus à présent qu'un village, où on ne voit que quelques maisons de pêcheurs.

6. Le *Padouan*.

PADOUE, *évêché*, *université*, entre les rivieres de *Brienta* et de *Bachiglione*. Cette ville est grande, mais elle n'est guere peuplée. Elle étoit ornée d'un grand nombre de beaux palais et de belles églises. Les plus remarquables étoient la *cathédrale*, desservie par vingt-sept chanoines, et un clergé de plus de cent personnes, qui jouit de cent mille écus de rente ; et l'*église de S. Antoine de Padoue*. Un tremblement de terre, arrivé le 17 août, 1756, a détruit une partie de cette ville, et en particulier son magnifique hôtel-de-Ville, qui a été ruiné de fond-en-comble. Padoue est la patrie du célebre historien des Romains, Tite-Live.

7. Le *Dogado*.

VENISE, *capitale*, *archevêché*, qui porte le titre de patriarchat. Cette ville est une des plus peuplées et des plus marchandes de l'Europe. On la surnomme *la riche*. Elle est bâtie sur soixante et douze isles, qui ont communication les unes aux autres, par un très-grand nombre de ponts. Elle a plusieurs palais magnifiques, entr'autres celui de la Seigneurie, et celui du doge. Le pont de *Rialto* est

remarquable pour sa grandeur et la hardiesse de son ouvrage. Il n'a qu'une seule arche, et est bâti sur un grand nombre de pilotis. On a été obligé de construire de la même sorte les maisons de cette superbe ville, parce que le terrein y est peu ferme : c'est pour cela que les carosses n'y sont pas d'usage.

On s'y sert de petits bateaux très-propres qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la ville.

On y admire l'église et la place de Saint-Marc, aussi-bien que sa bibliotheque, une des premieres de l'Europe pour ses manuscrits grecs, laissés en grande partie par le cardinal Bessarion, Grec de naissance. La façade de l'Eglise est décorée de quatre chevaux de bronze doré, que les Vénitiens ont emportés du sac de Constantinople, et que Constantin avoit fait venir de Rome, pour orner un arc de triomphe qu'on lui avoit dressé. Cette église, qui a cinq portes d'airain, est toute revêtue de marbre en dedans. La voûte, qui est couverte d'une très-belle mosaïque, est soutenue par trente-six colonnes de marbre noir. Le pavé est composé de jaspe de porphire et de plusieurs sortes de marbres, qui forment différens compartimens. Le contre-table de l'autel est d'or massif, enrichi de pierreries, et quatre piliers de marbre blanc soutiennent un dais magnifique au dessus du grand-autel. Derriere est la chapelle de S. Marc. La tour de ce superbe temple est quarrée, toute bâtie de pierres de taille, haute de 316 pieds ; et son sommet est tout doré, et terminé par une figure d'ange, dorée, qui lui sert de girouette. Le trésor de cette église est d'une richesse surprenante.

Il y a, outre cela, à Venise, un très-grand nombre d'églises. On y compte soixante et douze paroisses, dont les curés sont nommés par le peuple, plus de trente couvens de religieux, plus de trente-cinq de religieuses, et plusieurs chapelles de confrairies de pénitens. Ces dernieres, aussi-bien que les égli-

ses des religieux et des religieuses, sont incomparablement plus magnifiques pour les bâtimens, et plus riches en excellens tableaux, que les églises paroissiales. Le grand commerce de cette ville consiste en glaces de miroirs, qui sont très-estimées, et en étoffes de soie. L'arsenal est un des plus grands et des mieux fournis de l'Europe. Il a plus d'une demi-lieue de circuit, et est entouré de bonnes murailles, flanquées de douze tours, où toute la nuit on fait la garde. La mer le baigne de tous côtés, de sorte que l'on diroit que c'est une ville qui est jointe à celle de Venise, dont elle ne paroît pas être séparée. Trois nobles en sont gouverneurs, et ils ont sous eux l'amiral de la république, dont le principal emploi est de faire travailler les ouvriers, qui sont au nombre de près de deux mille. L'inquisition est moins sévere à Venise que par-tout ailleurs. Les Juifs y ont une synagogue assez grande.

L'église patriarchale se nomme *Saint-Pierre de Castelio* : le corps du B. Laurent Justiniani y repose dans un magnifique tombeau, orné de très-belles statues. L'église de S. Marc a un *primicier*, qui jouit des honneurs pontificaux. Il est indépendant du patriarche, et nommé par le doge, aussi-bien que les vingt-quatre chanoines, dont le primicier, qui est toujours un noble Vénitien, et qui jouit de près de 15,000 liv. de rente, est le doyen. Le poëte Sannazar a fait pour Venise six beaux vers (a) latins, où il releve la gloire de cette ville au-dessus de celle de Rome : on les a gravés sur un marbre noir. Venise est la patrie du fameux cardinal Commendon.

(a) *Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis*
Stare urbem, et tota dicere jura Mari :
I nunc Tarpeïas quantumvis Juppiter, arces
Objice, et illa tui mœnia Martis, ait.
Si Tiberim Pellago confers, urbem aspice utramque ;
Illam homines dices, hanc posuisse Deos.

GHIOGGIA, *évêché*. L'Adige et le Pô se jettent dans la mer au-dessous de cette ville, qui est au milieu des eaux comme Venise, et dans une Isle où l'on fait beaucoup de sel.

8. Le *Vicentin*.

VICENCE, *évêché*, *place forte*. Cette ville est grande et fort peuplée. Elle a beaucoup d'églises magnifiques, de belles places et de beaux palais. La plus belle place de Vicence est celle qu'on nomme *de la Noblesse*. Elle est environnée de trois maisons très-belles, qui sont le *Ragione*, palais où les dix magistrats qui gouvernent cette ville, rendent la justice; le *Mont-de-Piété*, et le palais du *Capitanio*, auprès duquel est une belle tour très-élevée, avec une horloge qui mérite d'être vue. Vicence est située dans un pays si agréable et si fertile, qu'on l'appelle le jardin de Venise.

9. Le *Trévisan*.

TRÉVISE, *évêché*. Cette ville est grande, belle, forte et remplie de noblesse. Elle avoit autrefois une université, qui a été transférée à Padoue. Elle a donné naissance au pape Benoît XI.

10. Le *Feltrin*.

FELTRE, *évêché*. Petite ville fort jolie.

11. Le *Bellunèse*. Il a de riches mines de fer.

BELLUNE, *évêché*, sur la *Piave*. Cette ville est belle, forte et assez peuplée, quoique petite.

12. Le *Cadorin*.

LA PIÉVE DE CADORE, belle ville, fort peuplée, sur la Piave. Ses habitans sont exempts de toute imposition, et ont le privilege de se gouverner par eux-mêmes, à cause de leur fidélité envers la république. C'est la patrie du Titien, célebre peintre, mort en 1576, à 99 ans.

Les quatre dernieres provinces qu'on vient de nommer, composent ce que l'on appelle *la Marche Trévisane*. 13. Le *Frioul*.

UDINE, *archevêché*. Cette ville est grande et belle. Le patriarche d'Aquilée y résidoit; et comme

le territoire d'Aquilée, ville autrefois considérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la maison d'Autriche, elle prétendoit, aussi bien que les Vénitiens, nommée au patriarchat. Pour appaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de diviser ce diocese selon les possessions temporelles. Le pape a supprimé le patriarchat d'Aquilée, et a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, et *Gorice*, ville de la Carniole, dans le cercle d'Autriche, en archevêché.

PALMA-NOVA, *évêché*, au sud-est.

CONCORDIA, *évêché*, au sud-ouest.

GRADO. Cette ville située dans une isle près d'Aquiléo, avoit autrefois un patriarche, dont le titre a été donné à l'archevêque de Venise.

14. L'*Istrie*, au nord-ouest du golfe. Les Vénitiens partagent cette presqu'isle avec la maison d'Autriche: ils en possedent la partie occidentale et la méridionale.

CAPO-D'ISTRIA, *évêché*, autrefois ÆGIDA et JUSTINOPOLIS, ville forte, située dans le petit golfe de Trieste. Il y a plusieurs marais salans dans son territoire. On y recueille beaucoup de vins et d'huile. L'air y est grossier et mal-sain, comme dans le reste de l'Istrie, et sur-tout vers les côtes.

CITTA-NUOVA, *évêché*. Cette ville est bien bâtie, et a le meilleur port du pays.

POLA, *évêché*, au midi, ville ancienne, où l'on voit beaucoup d'antiquités. Les principales sont un arc de triomphe, et un temple dédié à Rome et à l'empereur Auguste.

La république de Venise possede encore plusieurs villes en Dalmatie, à l'est du golfe de Venise, avec les isles de *Corfou*, de *Sainte-Maure* et de *Céphalonie*, à l'entrée de ce Golfe : nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*. Les Vénitiens possédoient autrefois les isles de *Candie*, de *Cypre*, etc. Mais les Turcs les leur ont prises, comme nous le dirons.

CHAPITRE II.

De la partie d'Italie qui est au milieu.

ARTICLE I.

Du grand-duché de Toscane.

CE duché a la mer Méditerannée à l'occident et au midi, et l'état de l'Eglise au nord et à l'occident. Il a environ 60 lieues de long, sur 40 de large. Il occupe la plus grande partie de ce que les anciens appelloient l'*Etrurie*, la *Tyrrénie*, ou la *Tuscie*, laquelle s'étendoit jusqu'au Tibre.

La Toscane comprend le *Florentin*, le *Pisan* et le *Siennois*. C'étoit autrefois trois républiques.

La maison de Médicis s'est rendue très-célebre au milieu du XV.e siecle, par le mérite de Jean de Médicis et de Côme son fils. Quoiqu'ils ne fussent originairement que de riches négocians de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors, mit Alexandre de Médicis en état d'usurper, en 1530, la souveraineté : il étoit soutenu de l'empereur Charles-Quint, qui le fit duc de Florence. Le pape Pie V donna le titre de grand-duc à Côme de Médicis, son fils et son successeur. Le dernier grand-duc, qui étoit de cette maison, étant mort sans enfans, le grand-duché, par l'accord fait en 1736, entre la France, l'Espagne et l'empereur, a passé au Duc de Lorraine, époux de l'héritiere d'Autriche, et depuis empereur. Ce prince étant mort en 1765, a désigné pour son successeur à ce grand-duché, l'archiduc Pierre-Léopold, son second fils. Ainsi, cet état, qui est assez considérable, est aujourd'hui possédé par une branche de la nouvelle maison d'Autriche.

Le Pisan fut uni au Florentin en 1406, par la conquête qu'en fit la république de Florence, avant l'établissement des Médicis. Le Siennois passa sous

la puissance des Espagnols, du temps de Charles-Quint ; et Philippe II, son fils, roi d'Espagne, le donna, en 1557, au grand duc, à titre d'arriere-fief d'Espagne, et en s'y conservant quelques places sur la côte. Ces pays sont très-fertiles en tout. On y trouve des carrieres de beau marbres, des mines d'alun, de fer, d'acier et même d'argent.

I. *Le Florentin.*

FLORENCE, sur l'Arno, grande ville, *archevêché, université.* Elle est bien bâtie, peuplée et munie de trois citadelles très-fortes : on l'a surnommée *la Belle.* Le grand-duc y fait sa résidence, dans un palais qui passe pour le plus magnifique de l'Italie. La bibliotheque est une des plus riches de l'Europe ; elle renferme 3900 manuscrits rares. On admire sur-tout la galerie, pour ses richesses et ses raretés, aussi-bien qu'un sallon octogone, appellé *la Tribune.* Il a vingt pieds de diametre, et est voûté en dôme, dont le dedans est revêtu de nacre de perle. Le pavé est de marbre de différentes couleurs, artistement rapportées. Les murs sont tapissés de velours cramoisi, et ornés de mille choses rares. On y admire un diamant qui pese 139 carats ; une tête antique de Jules-César d'une seule turquoise, grosse comme un œuf ; une armoire pleine de vases d'agathe, de lapis, de crystal de roche, de cornaline, garnis d'or et de pierre fines ; une grande table et un cabinet d'ouvrages de rapport bien travaillés, faits l'un et l'autre de diaspre oriental, de calcédoine, de rubis, de topase, et d'autres pierres précieuses ; les travaux d'Hercule d'argent massif, et un globe céleste, dont les astres sont autant de pierres précieuses, qui jettent un éclat merveilleux.

On compte dans Florence 152 églises, presque toutes très-belles, 89 couvens, 22 hôpitaux, 84 confrairies, 18 halles ou galeries de marchands, 72 chambres de justice, 6 colonnes, 2 pyramides,

4 ponts, 7 fontaines, 17 places ornées de 160 statues, avec un grand nombre de fort beaux palais. La cathédrale, qui porte le nom de la Sainte Vierge, est un grand et superbe édifice, d'architecture gothique. Il est long de plus de 490 pieds, et sa hauteur, jusqu'à l'extrémité de la croix du globe qui est au-dessus du dôme, est de 380. L'autel, qui est de marbre, a été fait par un excellent architecte, et les figures d'Adam et d'Eve qui sont derriere, répondent à la beauté de l'ouvrage. Vis-à-vis de la grande porte de l'église est une chapelle ronde, de forme exagone, et d'environ quarante pas de diametre : elle sert de baptistaire. Elle est toute bâtie de marbre, et dédiée à S. Jean-Baptiste.

Florence est la ville d'Italie où l'on cultive davantage la langue Italienne; mais les Romains la prononcent avec plus de grace; de là le proverbe : *Lingua Toscana in bocca Romana.* Cette ville est la patrie d'Améric Vespuce, qui a donné son nom au nouveau continent; de Maso Finiguerra, qui inventa, en 1440, l'art de la gravure, perfectionné par Baccio Baldini, aussi Florentin; de Galilée, fameux astronome; de Lulli, excellent musicien, qui vint s'établir à Paris; de Guichardin, historien célebre; de saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie; de Vincenzio Viviani, fameux géometre, et de plusieurs autres grands hommes.

PISTOYE, *évêché*, au nord-ouest, ville assez grande, située dans une plaine fertile au pied de l'Apennin.

PRATOLINO, au nord-est de Florence, maison de plaisance du grand-duc, remarquable par la magnificence des bâtimens, la richesse des meubles et la beauté des jardins.

FIEZOLE, *évêché*, entre Florence et Pratolino.

ARREZO, *évêché*, près de l'Arno, au sud-est, grande ville, bâtie sur une montagne. Elle a donné naissance à Guy Aretin, inventeur des notes du

plein-chant au XI.e siecle, et au poëte Pétrarque.

BORGO, *évêché*, au nord-est, sur le Tibre.

MONTE-PULCIANO, *évêché*, sur les confins du Siennois. C'est la patrie du célébre cardinal Bellarmin, auteur de savans ouvrages, mais trop prévenu en faveur du pouvoir des papes, et d'Ange Policien, l'un des plus doctes et des plus polis écrivains du XV.e siecle.

CORTONE, au nord-est de Monte-Pulciano, *évêché*, qui ne réleve que du Saint Siege. C'est une ancienne ville, peu considérable aujourd'hui, située sur une haute montagne, près du lac de Pérouse. Il y a une *académie* savante.

VALOMBREUSE, abbaye située à l'Orient de Florence, dans les montagnes de l'Appenin, chef d'un ordre fondé par S. Jean Gualbert, en 1040, sous la régle de S. Benoît.

CAMALDOLI, sur les confins de la Romagne. C'est un célèbre monastere, bâti dans une vallée de l'Apennin par S. Romuald, en 1009. Il a donné le nom à l'ordre des Camaldules.

II. *Le Pisan.*

PISE, *archevêché*, *université*. Cette ville, traversée par l'*Arno*, est grande, belle et forte, et elle a un bon *port*. Les chevaliers de S. Etienne, institués par Côme de Médicis, en 1561, ont dans cette ville une maison, qui est le chef-lieu de leur ordre. L'église métropolitaine est magnifique. On admire principalement sa tour, qui est très-élevée, et qui penche d'une maniere sensible; et le baptistaire, qui est une petite église faite en dôme, dont la coupole est toute couverte de dorures et de peintures. Il y a autour des fonts, qui sont dans le milieu, plusieurs especes de vases, dans lesquels on baptisoit autrefois par immersion. Le marbre est prodigué dans ces édifices, aussi-bien que dans le palais du grand-duc, qui est le long de l'Arno: il est si commun à Pise, que les ponts même et une

partie des murs sont bâtis de marbre. Cette ville est célebre par le concile général, tenu en 1409. Benoît XIII et Grégoire XII y furent déposés comme schismatiques, et on y élut Alexandre V. C'est la patrie du pape Eugene III, disciple de S. Bernard, qui lui envoya à Rome, pour diriger sa conduite, le livre de la *considération*.

LIVOURNE, au sud de Pise, autrefois HERCULIS LABRONIS PORTUS. C'est une grande ville, belle et très-forte; elle est célebre pour son *port*, qui y attire beaucoup d'étrangers, à cause de ses franchises. Le grand-duc y entretien garnison. Le principal commerce de la ville consiste en soie, coton, alun de Rome, et en café du Levant. Le grand-duc y a un palais où réside le gouverneur, et qui mérite d'être vu, aussi-bien que l'arsenal. La grande église est un bel édifice, dont la beauté est d'ailleurs relevée par une grande place, environnée de maisons uniformes. Les Grecs ont une église à Livourne; et les Juifs, qui sont en grand nombre et puissans, y ont une Synagogue.

VOLTERRA, *évêché*, au sud-est de Livourne. C'est la patrie de Perse, ancien poëte satyrique.

III. *Le Siennois.*

SIENNE, anciennement SEÑA COLONIA et SENA JULIA, *archevêché*, *université*. Cette ville est célebre par la beauté de ses eaux, et la politesse de son langage. Son église cathédrale est magnifique, quoique d'un goût gothique: elle est revêtue de marbre en dedans et en-dehors. Au-dessus de la voûte s'éleve un dôme porté par des colonnes, aussi de marbre blanc et noir, comme celui qui couvre tout ce bel édifice. Ce dôme est très-bien percé. Entre les fenêtres, il y a de fort belles statues de marbre, et aux douze piliers de la nef sont les statues des douze Apôtres. Le pavé est de marbre blanc et noir; mais rapporté avec tant d'art, que l'on peut dire qu'il est unique en son espece. C'est

un ouvrage à la mosaïque, qui représente des histoires de l'ancien testament, si fort au naturel, qu'il imite la peinture la plus parfaite. Les autres bâtimens publics les plus remarquables, sont 1.° l'hôtel-de-ville, qu'on nomme le Palais de la Seigneurie ; il est dans la grande place, appelée le théâtre, parce qu'elle en a la figure ; 2.° Le palais Picolomini, bâti par Pie II, et qui contient le college des nobles, établi en 1681.

PIENZA, *évêché*, au sud-est, ville médiocre, mais bien fortifiée.

CHIUZI, *évêché*, au sud-est, près le *Chiano*. C'est la patrie de Gratien, bénédictin du XIII.e siecle, connu par une compilation souvent très-peu exacte, des anciens canons. Elle est appellée communément *le Décret*, quoiqu'elle soit intitulée, *Concordantia discordantium canonum*.

MASSA, *évêché*, au sud-ouest de Sienne.

GROSSETO, *évêché*, au sud-est de Massa.

De quelques Etats enclavés dans la Toscane.

Ces états sont au nombre de quatre : au midi, l'*Etat des Garnisons ;* au sud-ouest, la principauté de *Piombino ;* au nord-ouest, la république de *Luques ;* et la principauté de *Massa*, dont on a parlé dans l'article du Modénois, *page* 408.

I. *De l'Etat des Garnisons.*

Vers les confins du Siennois, sur la mer Méditerrannée, on trouve un petit pays nommé *Lo Stato delli Presidii*, ou l'*Etat des Garnisons ;* c'est ce que les Espagnols se réserverent, lorsqu'ils céderent le Siennois au grand-duc, en 1557. Le roi des deux Siciles, ou de Naples, le possede aujourd'hui.

ORBITELLO, *port*, *place forte*, capitale.

TELAMONE, *évêché*, au nord d'Orbitello.

PORTO-HERCOLE, au sud d'Orbitello. Elle a un bon château. Son *port* est défendu par deux forts.

2. *De la Principauté de Piombino, et d'Elbe.*

Au sud-ouest du Florentin, sur la Méditerranée est la principauté de *Piombino*, qui appartient à un prince Napolitain, de la maison de Buon-Compagno.

PIOMBINO, *évêché*, qui en est la *capitale*, est une ville grande et belle, avec un fort assez bon, et une forteresse sous la protection du roi de Naples, qui a droit d'y mettre garnison.

L'isle d'*Elbe*, au sud-ouest de Piombino, appartient à cette Principauté.

PORTO-LONGONE, petite ville, mais très-forte, qui a un bon port et une forteresse sur un rocher: le roi de Naples y entretient garnison.

PORTO-FERRAIO, ville forte quoique petite. Le grand-duc de Toscane, qui en est maître, y a toujours une bonne garnison; elle a une baie défendue par deux forts.

3. *De la République de Luque.*

Au nord-ouest du Florentin, et au nord de Pise, est la seigneurie ou république de Luques. Cet état subsiste depuis l'an 1430, sous la protection de l'empire, dont il est un fief. Son gouvernement est aristocratique, et dépend d'un conseil de six vingts nobles, et d'un chef que l'on nomme *Gonfalonier*, qu'on change tous les deux mois, de même que les conseillers qu'on lui donne pour l'administration des affaires; ils ne peuvent rien faire sans la participation du conseil.

LUQUES ou LUCCA, *capitale*, *archevêché*, *place forte*. Cette ville est médiocre et assez peuplée: elle fut autrefois célebre par le premier triumvirat conclu entre César, Pompée et Crassus. Son commerce consiste en soie, et sur-tout en olives, les meilleures d'Italie. On la nomme l'*Industrieuse*, à cause que ses habitans sont fort adroits et laborieux. On n'y souffre point de mendians. Le palais de la seigneurie

est très-beau. La cathédrale, qui porte le nom de S. Martin, est un vaste bâtiment, remarquable par un crucifix, dont le visage a été fait, dit-on, par un ange. On l'appelle *il Santo Volto*. Ce crucifix est de bois de cedre; il est couvert d'une robe très-riche, et a sur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuses. Luques est la patrie de Sanclès-Pagnin, savant dominicain, auteur d'une traduction latine de la bible faite sur l'hébreu, et de Martino Poli, célebre chymiste.

VIA-REGIO, bourg dont le *port* est le seul de cette république.

ARTICLE II.

De l'Etat de l'Eglise.

L'ETAT DE L'EGLISE est borné par la république de Venise, au nord, et par le golfe de Venise, au nord-est; à l'orient, par le royaume de Naples; au midi, par la Méditerranée, et à l'occident, par les duchés de Toscane et de Modene. Sa longueur est de trois cents milles ou de cent lieues, et sa largeur de cent milles ou trente-huit lieues environ.

Il s'appelle *Etat de l'Eglise*, parce que le pape, qui est le chef de l'Eglise, en est le souverain. L'origine de cet état, vient des donations que Pépin et Charlemagne firent aux papes dans le VIII.e siecle, en s'en réservant la souveraineté. Ce n'est que depuis 1076, que les papes en sont devenus Seigneurs indépendans, par un effet de la conduite du trop fameux pape Grégoire VII.

Dans les premiers siecles, le clergé et le peuple choisissoient celui qui devoient être pape. Les Goths, devenus maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de les choisir, ou au moins de les confirmer. Les empereurs Grecs, qui les chasserent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les

empereurs d'occident userent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin, après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce temps-là, les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le Pape; le clergé et le peuple ayant cessé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien IV, qui étoit Hollandois, et qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour Papes que des cardinaux Italiens de naissance. Le nombre des cardinaux est fixé à soixante-dix : il faut les deux tiers des voix pour être élu Pape : le tiers suffit pour donner l'exclusion à un sujet.

Le souverain Pontife a les titres de *Sainteté* et de *Pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les évêques. Le Pape gouverne par lui-même les provinces voisines de Rome : celles qui sont éloignées, ont des légats ou des vices-légats pour gouverneurs. Chaque province a, outre cela, un général pour ses troupes, et chaque ville un gouverneur que le Pape nomme, aussi-bien que les officiers des forteresses, châteaux et forts. Le peuple choisit les *podestats* et autres officiers municipaux.

Quand le saint Siege est vacant, ce sont les doyens des trois ordres de cardinaux, évêques, prêtres et diacres qui gouvernent.

Les revenus du Pape montent à vingt millions environ, en y comprenant sept mille ducats pour l'hommage de Naples et de Sicile, et les annates des évêchés et des abbayes.

Les provinces de l'état ecclésiastique, au nombre de douze, sont, du midi au nord-ouest : la *campagne de Rome*, le *patrimoine de Saint-Pierre*; le Duché de *Castro* ou *Castre*, l'*Orviétan*, la *Terre de Sabine*, le *Pérouzin*, l'*Ombrie*, la *Marche d'Ancône*,

cône, le duché d'*Urbain*, la *Romagne*, le *Bolonois*, le *Ferrarois*.

Le Pape possede encore *Bénévent* et son territoire, dans le royaume de Naples, et le *Comtat-Venaissin*, avec *Avignon* en France.

I. *La Campagne de Rome.*

Cette province se nommoit autrefois *Latium*, et comprenoit plusieurs peuples fort connus dans l'histoire romaine, les Rutules, les Volsques, les Herniques et les Æques.

ROME, sur le Tibre, *capitale* de l'Etat Ecclésiastique, *université*. Cette ville, fondée, selon l'opinion commune, par Romulus, 753 ans avant l'ère chrétienne, fut d'abord gouvernée par des Rois pendant 244 ans; ensuite par des Consuls environ 500 ans; et enfin par des Empereurs pendant cinq ou six siecles. Auguste la rendit la plus superbe ville du monde. Quoiqu'elle ait été brûlée et saccagée plusieurs fois, elle est encore une des plus belles et des plus grandes villes de l'Europe. Le pape qui est le successeur de S. Pierre, y fait sa résidence. On donne à la ville de Rome le titre de *Sainte*; parce qu'elle est le centre de la vraie Religion, et qu'un nombre infini de martyrs y ont répandu leur sang pour la foi. Cette ville a un grand nombre de beaux palais, de places ornées de fontaines et de superbes obélisques, et des restes curieux d'antiquités, dont les plus remarquables sont les Arcs-de-triomphe de l'empereur Titus, et de Constantin-le-Grand. Le premier n'a qu'une arcade, dont le dedans est orné de bas-reliefs, qui représentent Tite d'un côté dans un char tiré par quatre chevaux, triomphant après la prise de Jérusalem; de l'autre, le chandelier à sept branches, la table d'or et les autres dépouilles du temple. Le second a trois arcades; il a été érigé par le Sénat et le peuple Romain en l'honneur de Constantin, libérateur de sa

patrie par la victoire qu'il remporta sur le tyran Maxence.

Entre les Eglises qui sont presque toutes magnifiques, on admire celle de S. Pierre, qui est la plus belle de l'univers; elle est toute revêtue de marbre en-dedans et en-dehors; sa couverture est de plomb et de cuivre doré. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les statues, etc. relevent beaucoup la beauté de cette superbe basilique, qui est faite en forme de croix. Elle a près de cent toises de long; la croisée qui en fait la largeur, a soixante-six toises. Du milieu de cette croisée s'éleve un magnifique dôme de cinquante-cinq toises de haut. Tout le pavé de l'église est de marbre, et la voûte est dorée. Mais rien n'égale la magnificence du grand Autel; il est placé sous le Dôme, et couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette église a coûté 40 millions, et qu'elle est l'ouvrage de vingt-trois Papes.

Près de ce superbe édifice est le palais du Vatican, remarquable, non-seulement par la magnicence et par le grand nombre de chambres qu'il renferme, mais encore par sa bibliotheque, l'une des plus riches du monde en toutes sortes de livres, et sur-tout en manuscrits rares. C'est la demeure ordinaire du Pape. Ce palais a une galerie qui communique au *château Saint-Ange*, qui est une forteresse assurée, où les Papes peuvent se retirer dans les temps de danger.

Rome a quatre-vingt-douze paroisses, un grand nombre d'hôpitaux, et plus de trois cents églises, dont il y en a quantité de magnifiques. Quoique vaste dans son enceinte, cette ville n'est pas habitée à proportion de son étendue. On donne le titre d'*épiscopale* à son église de Saint Jean de Latran, parce que les Papes y prennent possession de leur Siege: les Empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte Marie-Majeure a le titre de *patriarchale*, et celle de Saint Pierre celui de *papale*.

Il y a dans Rome plusieurs académies célebres. Le roi de France entretient à ses frais des éleves dans celles de peinture et de sculpture. Le principal tribunal de Rome est la *Rote*, qui est le Conseil souverain du Pape. Il juge par appel des affaires d'un certain genre de la plupart des pays catholiques : il est composé de douze auditeurs, dont huit sont Italiens, un François, un Allemand et deux Espagnols.

OSTIE, *évêché*. C'est le titre du doyen des Cardinaux. Anastase le bibliothécaire, rapporte que le Pape Marc, qui vivoit au IV.e siecle, a accordé aux évêques d'Ostie le droit de sacrer ceux de Rome. Le nom de cette ville, autrefois célebre, mais presque entiérement détruite aujourd'hui, marque sa situation à l'embouchure du *Tibre* : l'air y est mal-sain.

ALBANO, *évêché*, au sud-est de Rome. Elle est située aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des rois avant Rome, plus de 1000 ans avant J. C.

CASTEL-GANDOLPHE, au nord d'Albano, près du lac de son nom. C'est une petite ville avec un château qui a de très-beaux jardins, où les Papes vont prendre l'air.

FRESCATI, *évêché*, anciennement TUSCULUM. C'est l'endroit où Cicéron et plusieurs autres Romains distingués avoient leurs maisons de campagne. On voit à la place un couvent nommé *Grotta-Ferrata*, et quantité de ruines des anciennes maisons de plaisance, auxquelles ont succédé plusieurs autres modernes, qui sont charmantes, tant pour la vue que pour la beauté de leurs jardins et de leurs eaux.

PALESTRINE, anciennement PRÆNESTE, *évêché*, et principauté qui appartient aux Barberini. Ces deux évêchés, ainsi qu'Ostie et Albano, sont des titres de Cardinaux-Evêques.

VELETRI, *évêché* uni à Ostie, au sud-est d'Albano. C'est une ville fort agréable. L'Empereur Auguste y est né.

SEGNI, *évêché*, au sud-est d Veletri.

TERRACINE, *évêché*, au sud de Segni, *port*. Cette Ville étoit nommée autrefois TRACHINE et ANXUR. L'air y est très-mal sain, ayant à l'ouest les *Marais-Pontins*, où étoit anciennement une belle plaine, avec vingt-trois bourgs, qui dépendoient des Volsques: mais les eaux de quelques petites rivieres en ont fait un marais impraticable, qu'on a entrepris en vain de dessécher. On voit près de cette ville de beaux restes de la voie Appienne, qui commençoit dès la porte Capene à Rome, conduisoit jusqu'à Capoue, et fut même continuée par Trajan jusqu'à Brindes. Elle avoit quinze pieds de large, et étoit faite de pierres très-dures, et si bien cimentées, que plus de 800 ans après qu'Appius l'eut commencée, pas une ne s'étoit dérangée. Il y a près de Terracine, un rocher qui a plus de vingt pas de long sur trois de largeur, qu'on a coupé pour faire ce chemin, avec une muraille fort haute qui le borde, taillée dans le même roc.

ANAGNI, *évêché*, patrie de Boniface VIII, si connu par ses démêlés avec Philippe-le-Bel, et qui mourut misérablement en 1303. Ce fut lui qui canonisa S. Louis, et qui institua le Jubilé de 100 ans.

FIORENTINO,
ALATRI, } *évêchés*.
VEROLI,

SUBIAC ou SUBLAC, au nord-est de la Campagne de Rome, abbaye de Bénédictins, où S. Benoît jetta, au VI.e siecle, les fondemens de son ordre, dans une grotte que l'on visite avec vénération.

2. *Le Patrimoine de S. Pierre.*

Cette province, à l'occident du Tibre, est très-fertile en bleds, en vins, en huiles et en alun.

VITERBE, *évêché*, grande et belle ville. Plusieurs papes sont enterrés dans sa cathédrale.

MONTEFIASCONE, *évêché*, au nord, dans un

terroir très-fertile. Cette ville est renommée pour ses bons vins muscats.

CIVITA-VECCHIA, autrefois CENTUM-CELLÆ, *évêché*, *port*, *place forte*, au midi : c'est où sont les galeres du pape.

BRACCHIANO, à l'orient de Civita-Vecchia. Cette ville, qui a titre de duché, appartient à un prince de la maison d'Odeschalchi.

PORTO, autrefois PORTUS-AUGUSTI, *évêché*, à l'embouchure du Tibre. C'est le titre du Cardinal Sous-Doyen.

3. *Le Duché de Castro.*

CASTRO, *capitale* de ce duché, qui appartenoit autrefois aux ducs de Parme : elle fut démolie en 1646, par le général des troupes d'Innocent X, et l'évêché transféré à Aquapendente.

RONCIGLIONE, au sud de Viterbe. C'est une jolie ville, enclavée dans le Patrimoine de S. Pierre. Elle a le titre de comté.

4. *L'Orviétan.*

ORVIETE anciennement HERBANUM ou URBS-VETUS, *évêché*. Cette ville, qui est assez belle, est bâtie sur un rocher escarpé : elle a un puits très-profond, où des mulets descendent par un escalier pour puiser de l'eau, et remontent par un autre.

AQUAPENDENTE, *évêché*, à l'occident.

BAGNAREA, *évêché*, au midi d'Orviette. Cette petite ville a donné naissance à S. Bonaventure, qui a été général de l'ordre de S. François, et cardinal : il mourut en 1274.

5. *La Terre de Sabine.*

Elle a été autrefois habitée par les Sabins, si connus dans l'histoire Romaine, et dont elle porte encore le nom.

MAGLIANO, au nord. C'est dans cette ville que réside l'*évêque* de Sabine, dont le titre est un des six destinés aux cardinaux-Evêques. Son territoire est très-fertile en huiles, en bleds et en vins.

TIVOLI, autrefois TIBUR, *évêché*, au midi, sur le *Téverone*.

6. *Le Pérousin.*

PÉROUSE, *évêché*, *université*. Cette ville, qui est sur le *Tibre*, est belle et ancienne. C'est la patrie de Jean-Paul Lancelot, de Baldus et de Bartole, célebres jurisconsultes; de Jean-Baptiste Dante, excellent mathématicien, et de Pierre-Vincent Dante, habile architecte, poëte et mathématicien.

7. *L'Ombrie.*

C'étoit autrefois la demeure des Umbriens, réputés les plus anciens peuples de l'Italie.

SPOLETE, *évêché*, *capitale* de l'ancien duché d'Ombrie ou de Spolete. Cette ville est fort ancienne, et renferme plusieurs édifices remarquables, dont les principaux sont, le pont qui unit cette ville à *Monto-Luco*, long de 350 pas, et haut de 630 pieds, et au plus profond de la vallée un aqueduc, dont l'architecture prouve qu'il a été fait par les Goths. La cathédrale est située au haut de la ville, au-dessus du château, que sa situation rend très-fort. La façade de cette église est très-belle, et a cela de singulier, qu'on y voit des jubés aux deux côtés du portail, qui donnent dans la place qui est vis-à-vis. Le grand autel et le pavé sont aussi dignes d'être vus.

FOLIGNO, *évêché*. C'est une ancienne et belle ville, au nord de Spolete.

ASSISE, *évêché*, plus au nord; lieu de la naissance de S. François et de Sainte Claire.

NOCERA, *évêché*, au nord-est de Spolete.

TODI, sur une colline, près du *Tibre*, *évêché*, à l'ouest de Spolete, ancienne ville, autrefois nommée TUDERTUM.

NARNI, *évêché*, au sud, sur la *Néra*. C'est la patrie de l'empereur Nerva.

TERNI, *évêché*, sur la même riviere, en la remontant. Elle se nommoit autrefois INTERAMNA. C'est la patrie de l'historien Tacite.

8. *La Marche d'Ancône.*

Cette province abonde en bleds, en vins, en chanvre et en cire : elle se nommoit anciennement *Picenum*, et faisoit partie du *Samnium* ou pays des Samnites, si connus dans l'histoire romaine. Le reste du Samnium comprenoit l'Abruzze ultérieure et citérieure, la Capitanate, la terre de Labour, provinces du royaume de Naples.

ANCONE, *évêché*, *port*, sur le golfe de Venise. Cette ville est grande, riche et ancienne : elle a une citadelle qui passe pour la plus forte de l'Italie après celle de Naples. On y voit un arc-de-triomphe bâti par le sénat, en l'honneur de l'empereur Trajan. Cet arc est d'un marbre blanc très-fin, dont les pierres sont si bien liées, qu'il semble ne faire qu'un seul bloc.

JESI, *évêché*, sur le *Fiumesino*, à l'ouest.

OSIMO, MACERATA, } *évêchés*.

RECANATI, au sud-est d'Osimo. Son *évêché* a été transféré à Lorette au XVI.e siecle. C'est une ville marchande, qui a une foire célebre.

NOTRE-DAME DE LORETTE, *évêché*, *place forte*, sur le golfe de Venise, et fameux pélerinage, où il y a une très-riche église de la Sainte Vierge.

FERMO, autrefois FIRMUM PICENUM, *ville forte*, au sud de Recanati.

MONTE-ALTO, *évêché*, au sud-ouest de Fermo, sur la petite riviere de *Monocio*. C'est la patrie du pape Sixte V, qui y a érigé un évêché, auquel il a uni une abbaye de bénédictins.

ASCOLI, *évêché*, au sud-ouest. C'est une grande et ancienne ville, où il y a deux citadelles. Son évêque a des revenus considérables.

SAN-SEVERINO, CAMERINO, } *évêchés*, à l'ouest de Fermo.

TOLENTINO, au sud-est de San-Severino. Son évêché a été uni à Macerata, en 1586.

9. *Le Duché d'Urbin.*

C'est un pays mal-sain et peu fertile. Il est venu en la puissance des papes, en 1631, par la mort de son dernier duc.

URBIN, *archevêché*, ville considérable. Elle a une vieille citadelle et un beau Palais, qui étoit la résidence des ducs. C'est la patrie de Polydore Virgile, auteur d'une histoire d'Angleterre et d'un traité sur les inventeurs de diverses choses; du fameux Raphaël, et d'un autre peintre, nommé Frédéric Baroche, qui excelloit dans les sujets de dévotion.

FOSSOMBRONE, au sud-est, anciennement FORUM-SEMPRONII, *évêché*, près de la riviere de *Métro*, autrefois *Métaure*, fameuse par la bataille donnée vers la fin de la seconde guerre punique, entre Asdrubal qui vouloit joindre son frere Annibal et les Consuls Claudius-Néro et Livius. Les Carthaginois y perdirent 50,000 hommes, avec Asdrubal, 208 ans avant J. C.

SINIGAGLIA, au sud-est de Fossombrone, sur la mer, *évêché*, *port*. Cette ville fut fondée par les Gaulois-Sénonois, et appellée SENOGAGLIA, quand ils allerent saccager Rome sous la conduite de Brennus, environ 390 ans avant J. C. Elle est commerçante. Son terroir est fertile en fort bon vin; mais on y manque de bonne eau.

FANO, au nord-ouest de la précédente, sur la mer, *évêché*. C'est une jolie ville fort ancienne. On y voit un magnifique arc-de-triomphe, bâti en l'honneur d'Auguste. Elle s'appelloit autrefois FANUM FORTUNÆ, à cause d'un temple de la Fortune, qui y fut bâti par les Romains.

PEZARO, autrefois PISAURUM ou JULIA-FELIX, *évêché*, *place forte*, à l'embouchure de la riviere de *Foglia*, qui traverse tout le duché d'Urbin, et se

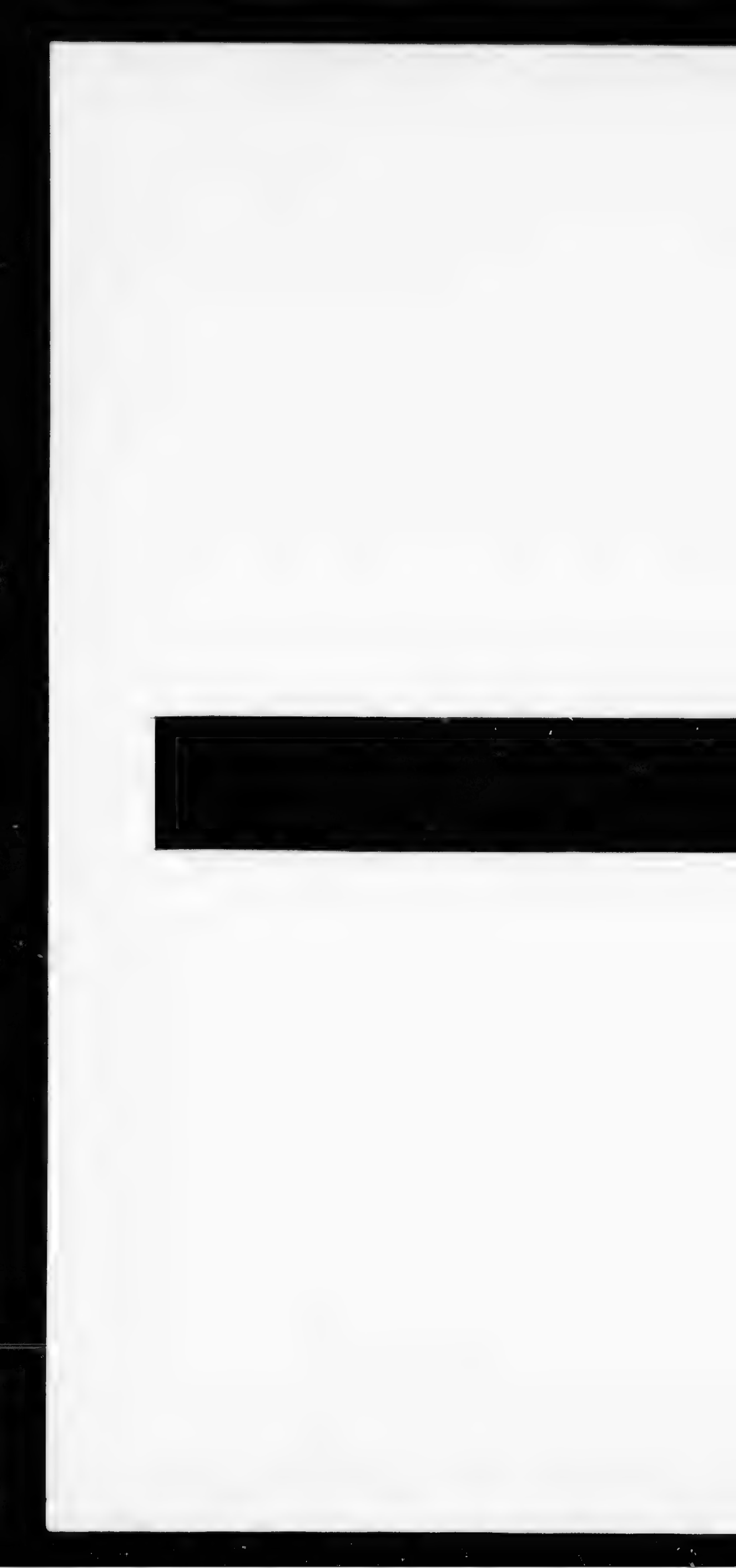
jette dans le golfe de Venise. Cette ville a un bon port et un château très-fort. C'est la patrie du pape Clément XI, et de Jacques Marchisetti, qui, à l'âge de treize ans, possédoit toute la philosophie d'Aristote, et composa à quinze ans, un volume de près de 2000 mille theses théologiques, qu'il s'engagea à soutenir publiquement.

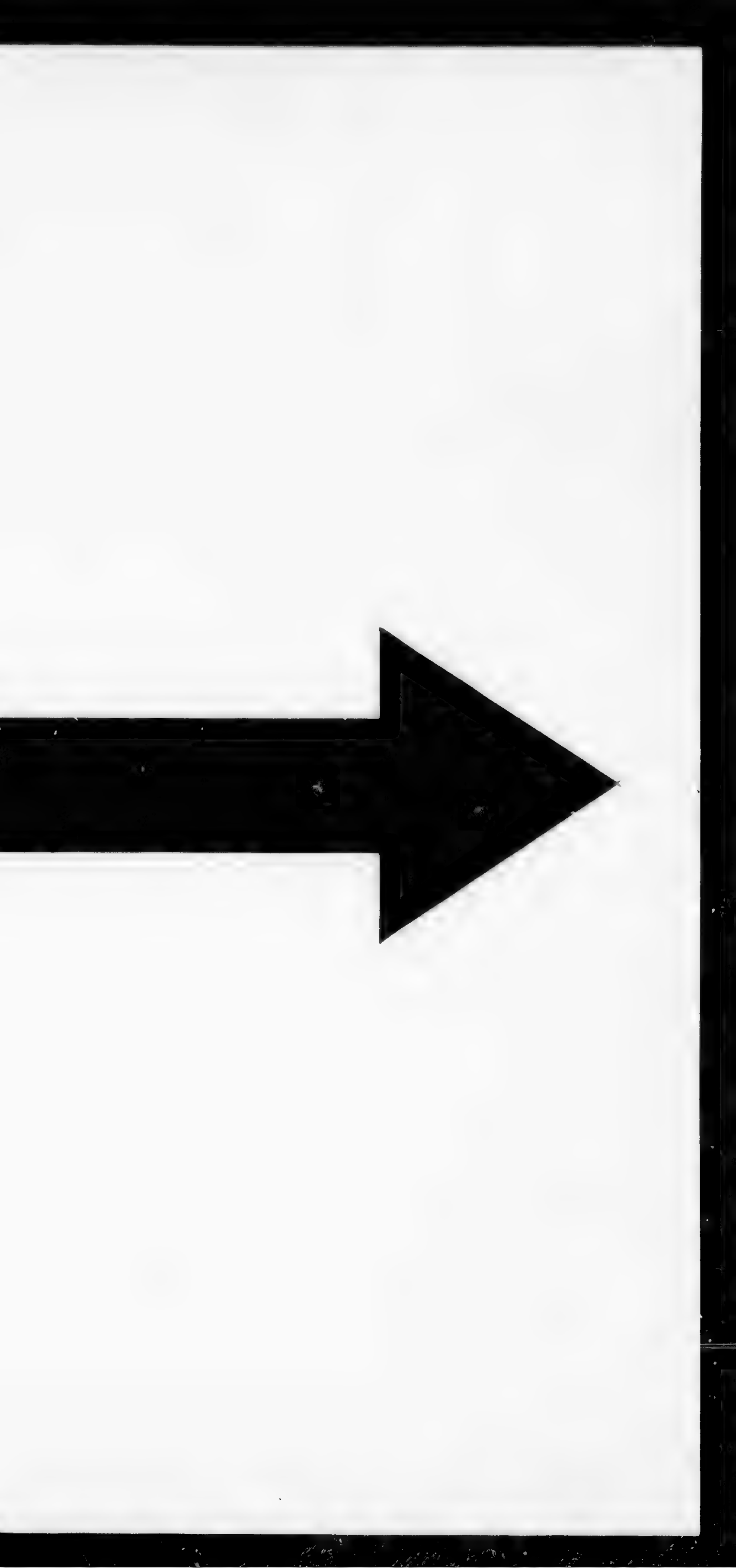
SAINT-MARIN, entre la Romagne et le duché d'Urbin. Cette ville, qui a sept villages sous sa dépendance, se gouverne en forme de *république*, sous la protection du pape. Son gouvernement est aristocratique; ses chefs sont deux capitaines que l'on change tous les six mois. En 1739, il survint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit état; et le pape y ayant envoyé, pour l'appaiser, le cardinal Albéroni, ce légat fit si bien, qu'il soumit cette république à l'état ecclésiastique; mais l'empereur en a fait rétablir les habitans dans la liberté dont ils jouissent depuis plus de mille ans.

10. *La Romagne.*

RAVENNE, *archevêché*. C'est une ville fort ancienne. Elle a deux académies, plusieurs colleges, quatre abbayes, et un grand nombre de maisons religieuses. Son port étoit autrefois le meilleur que les Romains eussent sur la mer adriatique, appelée aujourd'hui le golfe de Venise; mais cette mer y a jetté tant de sable, que Ravenne s'en trouve maintenant éloignée d'une bonne lieue. La cathédrale est un bâtiment ancien, dont la nef est soutenue par quatre rangs de colonnes de marbre de l'Archipel. La voûte est ornée d'une belle mosaïque, et le pavé est de marbre et de porphire rapportés avec art. Son territoire produit d'excellens vins.

RIMINI, *évêché*, sur la côte, au sud-est. Cette ville est grande et marchande, remarquable par plusieurs monumens de la magnificence des Romains, entr'autres un pont bâti de marbre, et un arc-de-triomphe en l'honneur d'Auguste. Elle est fameuse





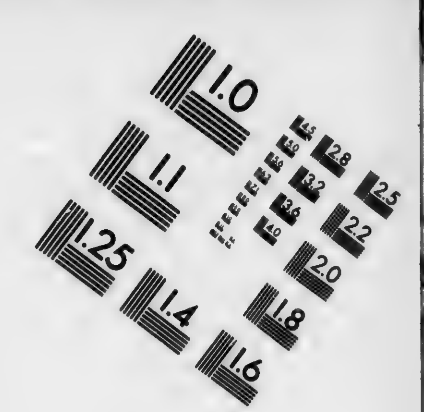
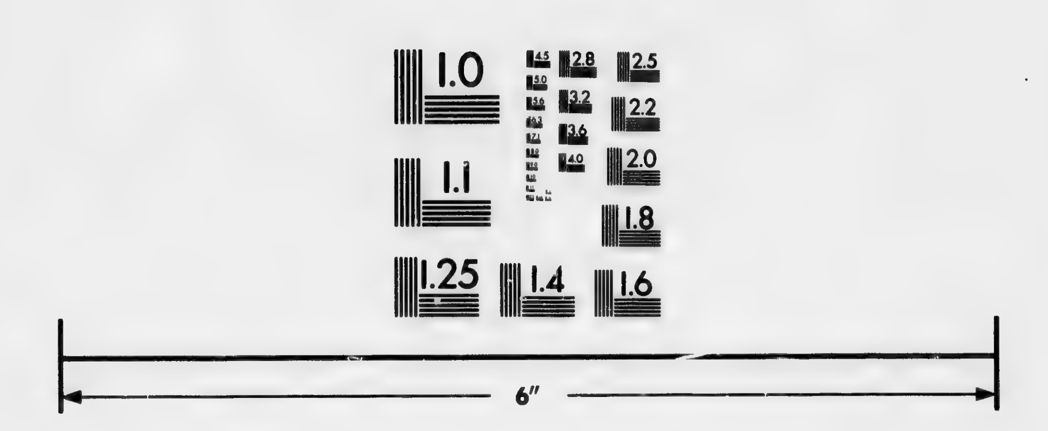


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





par le grand concile que l'empereur Constance y fit tenir, en 359, où les Ariens dominerent.

CESENA, au nord-ouest de Rimini, *évêché*, grande ville, mais qui n'est guere peuplée, avec une citadelle qui la commande, un bel hôtel-de-ville, et une fontaine ornée de statues. C'est la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Boulogne, à l'âge de dix-huit ans; et admiré de tous ceux qui l'interrogerent et l'entendirent.

Entre Rimini et Cesena est la petite riviere de *Pisatello*, qu'on appelloit autrefois *Rubicon*, et qui séparoit du temps de Jules-César, la gaule Cisalpine de l'Italie. M. d'Anville la nomme *Fiumicino*.

FAENSA, anciennement FAVENTIA, *évêché*, au sud-ouest de Ravenne. Cette ville, riche et marchande, est sur la rivieve d'*Amone* : elle débite du lin fort blanc, et beaucoup de vaisselle de terre, d'où nous est venu le nom de *faïence*. Jules II prit cette ville aux Vénitiens, en 1509. C'est la patrie de Toricelli, célebre mathématicien.

FORLI, autrefois FORUM LIVII, *évêché*, au sud-est de Faensa, son terroir est fertile en grains, en olives et en vins.

BERTINORO, *évêché*, bourg situé sur le sommet d'une montagne fertile, à l'occident de Cesena.

MELDOLA, près Bertinoro. C'est une *principauté* souveraine, qui appartient aux princes Pamphile.

II. *Le Bolonois.*

Le pape Jules II se rendit maître de ce pays, en 1513. C'étoit auparavant une république.

BOLOGNE, *archevêché*, *université*. On la surnomme *la Grasse*, à cause de la fertilité de son territoire. C'est une des plus belles villes, des plus grandes et des plus riches d'Italie. Les rues en sont droites, et les maisons accompagnées de beaux portiques fort exhaussés qui mettent à l'abri du soleil et de la pluie. Au centre de la ville est une tour nommée *Asinelli*, qui passe pour la plus haute d'Italie, et qui a 376

pieds de hauteur. L'église cathédrale, qui est admirable, est ornée de riches tableaux et de belles statues. Le palais du gouverneur est magnifique, aussi-bien que l'académie, qui est une des plus anciennes et célebre sur-tout pour le droit. On fait à Bologne quantité d'étoffes de soie. Cette ville a une académie de peinture, de sculpture et d'Architecture, appelée *Clémentine*, du nom de Clément IX, son fondateur, et une académie des sciences, nommée des *Inquiets*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, si connu par ses savans ouvrages; de Domenico Guglielmini, célebre astronome et physicien; d'Eustachio Manfredi, habile historien, géographe et mathématicien; et de Ferdinand Marsigli, tous trois de l'académie des sciences de Paris. Ce dernier est fondateur de l'Institut des sciences et des arts de Bologne, subordonné à l'université, et d'une belle imprimerie donnée aux Dominicains, et nommée l'*imprimerie de S. Thomas d'Aquin*.

Sur les confins du Modénois, on trouve un fort nommé *le fort d'Urbin* : il est sur le *Panaro*.

12. *Le Ferrarois.*

Ce pays est assez fertile. Il avoit autrefois ses ducs, qui possédoient aussi le Modénois et la Polésine de Rovigo. Vers l'an 1500, les Vénitiens s'emparerent de cette derniere province, et les papes se rendirent maîtres du Ferrarois en 1597. Ses princes, qui étoient de la maison d'Est, ont continué de régner à Modene.

FERRARE, *archevêché, université*. C'est une grande et belle ville, mais qui n'est guere peuplée. Elle a plusieurs églises superbes, une magnifique place, et une bonne citadelle, bâtie par Clément VIII. Les rues de cette ville sont belles, droites et larges. Au milieu de Ferrare est une grande place, ornée d'un superbe palais des anciens ducs, quarré, muni aux quatre coins de tours très-fortes, entouré de fossés pleins d'eau. Tout autour regne une galerie avec

de petites colonnes de marbre blanc, qui font un effet merveilleux. A quelque distance de ce palais est l'hôtel-de-ville, autrefois le palais des nobles, au-devant duquel est une belle et grande place, décorée de deux magnifiques statues de bronze ; l'une du duc Hercule II, et l'autre de Borsus I, duc d'Est, qui a fait bâtir le monastere des Chartreux. Ces princes ont voulu qu'elles servissent d'asile aux criminels. La cathédrale est remarquable par son antiquité, par la quantité de beaux marbres dont ses murs sont revêtus, et par les belles colonnes qui en ornent le frontispice. On y voit le tombeau d'Urbain III qui est dans le chœur, le maître-autel et les fonts baptismaux sont dignes aussi d'être vus. Ferrare n'étoit ci-devant qu'un évêché ; mais le pape Clément XII l'a érigé en archevêché en 1735. C'est la patrie du cardinal Gui Bentivoglio ; du fameux poëte Louis Arioste ; de Jean-Baptiste Guarini, autre poëte célebre, et de Lélio-Grégorio Giraldi, auteur de plusieurs ouvrages sur l'antiquité.

COMACHIO, *évêché*, près du golfe de Venise. Cette petite ville est bâtie dans un marais. L'empereur Charles VI, qui s'en étoit emparé comme d'un fief de l'empire, et qui l'avoit fortifiée, en 1708, l'a rendue au pape, en 1725. Cette affaire a donné lieu à plusieurs ouvrages curieux.

CHAPITRE III.

De la Partie Méridionale de l'Italie, qui contient le royaume de Naples.

CE PAYS, connu anciennement sous le nom de *grande Grece*, à cause des nombreuses colonies que les Grecs y établirent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie et représente assez bien le bas d'une botte. Il forme une presqu'isle, qui a au nord, le golfe de Venise, à l'orient, la mer de Grece, et à

l'occident, la mer de Naples. C'est un des plus beaux et des meilleurs pays d'Italie. Il donne avec une égale fertilité toutes sortes de productions. On y trouve des mines d'alun et de fer, et on y recueille de la manne très-estimée. Mais les habitans passent pour être si méchans, qu'on l'appelle *le paradis d'Italie habité par les démons*. Il est sujet à de fréquens tremblemens de terre ; mais l'air y est très-sain.

Les Sarrasins ayant enlevé la plus grande partie de ce pays aux empereurs Grecs en furent maîtres pendant le IX.e et le X.e siecles. Quelques seigneurs Normands s'en saisirent dans le XI.e, et ayant aussi conquis l'isle de Sicile, qui n'en est séparé que par le détroit appellé *le Phare de Messine*, ils fonderent, en 1130, le royaume qu'on a nommé dans la suite, *royaume des deux-Siciles* ; car celui de Naples, qui a été plusieurs fois séparé de la Sicile, a souvent été appellé *Sicile en-deçà du Phare*. Ces états vinrent, en 1194, à la maison Allemande de Souabe, en conséquence du mariage de la princesse Constance avec l'empereur Henri VI. En 1265, Charles d'Anjou, frere de S. Louis et comte de Provence, devint roi des Deux-Siciles ; mais, en 1282, il fut réduit au royaume de Naples, qu'il laissa à sa postérité, parce que Pierre I, roi d'Aragon, profita des mécontentemens des habitans de la Sicile, et s'empara de cette isle. Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, s'étant rendu maître de Naples, en 1442, malgré les droits qu'y avoit la seconde maison d'Anjou, issue d'un frere de Jean, roi de France, donna ce royaume à Ferdinand son bâtard, dont la postérité a régné à Naples jusqu'en 1501. Cependant, en 1495, Charles VIII, roi de France, qui avoit hérité des droits des comtes de Provence de la seconde maison d'Anjou, s'empara, en quinze jours, du royaume de Naples, et s'y fit couronner roi ; mais il ne put garder long-temps ce royaume. Louis XII, son successeur, fit un traité avec Ferdinand le catholique, roi d'Aragon et de Sicile, par lequel ils par-

tagerent le royaume de Naples. Mais après en avoir fait la conquête conjointement, en 1501, une dispute s'éleva entre ces princes pour la province de Capitanate : tous deux la revendiquerent ; ils en vinrent aux mains, et Ferdinand se rendit maître, en 1503, de tout le royaume. Il est resté aux Espagnols jusqu'en 1707, que l'empereur Joseph s'en est emparé. Don Carlos, infant d'Espagne, en fit la conquête en 1735 ; et la possession lui en fut confirmée avec la Sicile, par le traité de paix fait à Vienne, en 1736. Depuis que ce prince est devenu roi d'Espagne, en 1759, il l'a cédé au troisieme de ses fils, nommé *Ferdinand.* Le royaume des Deux-Siciles doit foi et hommage au Pape : pour cela tous les ans, la veille de saint Pierre, on lui présente 7000 ducats, et le lendemain une haquenée ou cavale blanche.

Le royaume de Naples se divise en quatre grandes provinces, qui en contiennent chacune trois autres; savoir, au sud-ouest, *la Terre de Labour*, qui renferme les principautés citérieure et ultérieure, et la Terre de Labour propre ; au nord-est, l'*Abruzze*, qui se partage en citérieure et ultérieure, et Comtat de Molise : au sud-est, la *Pouille*, qui se divise en Capitanate, Terre de Bari et Terre d'Otrante : au midi, la *Calabre*, que l'on partage en Basilicate, Calabre citérieure et Calabre ultérieure.

§. I. *La Terre de Labour.*

Cette province, qui est au sud-ouest, renferme la *Terre de Labour* propre, la *principauté citérieure*, et la *principauté ultérieure.*

1. *La Terre de Labour propre.*

On l'appelle *la Campagne heureuse*, à cause de sa fertilité. Elle étoit autrefois connu sous le nom de *Campagnie.*

NAPLES, anciennement NEAPOLIS et PARTHELOPE, *capitale*, *archevêché*, *université*, *port*,

place forte. C'est une des plus grandes, et des plus belles villes de l'Europe, en y comprenant ses sept fauxbourgs qui sont grands et bien bâtis; mais elle n'est pas peuplée à proportion de son étendue. On la surnomme la *Noble et la Gentille*. Les églises y sont riches et magnifiques, sur-tout la métropole de l'Assomption de la Sainte Vierge, où l'on garde du sang et le chef du martyr S. Janvier. Tous les ans, le jour de la fête de ce Saint, on approche son chef de la fiole où est renfermé le sang, qui se liquéfie, dit-on, à la vue de tout le peuple. Le nombre des couvens et des églises est prodigieux à Naples. On y compte dix-neuf couvens de jacobins, et huit de jacobines, dix-huit de franciscains, et douze de franciscaines; huit d'augustins, et cinq d'augustines; huit de carmes, et cinq de carmélites, deux de chartreux, dont celui de Saint Martin est admirable, tant par la beauté de la vue, que par la magnificence des bâtimens; deux de célestins; cinq de chanoines-réguliers: un de bénédictins, et cinq de bénédictines; quatre de minimes; trois de servites; six de théatins; trois de barnabites; cinq de la merci, et beaucoup d'autres, avec trente-six paroisses, et soixante-dix églises desservies par des chanoines ou des prêtres séculiers. On dit qu'il n'y a point de villes où il y ait tant d'avocats et de procureurs qu'à Naples. On y remarque plusieurs hôpitaux, entre lesquels celui des Enfans-Trouvés, qu'on appelle de l'*Annonciade*, est le plus considérable. Cet hôpital est si riche, qu'outre qu'il entretient quatre hôpitaux, il fait quantité d'aumônes journalieres, marie de pauvres filles, délivre des prisonnies, assiste de pauvres familles honteuses. Il est administré par cinq gentilshommes et quatre des citoyens des plus notables. Son église est magnifique. Son trésor est si riche, qu'on le met au-dessus de celui de Notre-Dame de Lorette. Naples est ornée de belles places, d'Obélisques, et de quantité de fontaines, presque toutes

magnifiques, et dont les eaux, qui sont très saines, viennent du Vésuve par un superbe aqueduc. Le palais des anciens vicerois et l'hôtel de-ville sont très - beaux. La ville est défendue par trois châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Château-Neuf*, et le *Château-de-l'Œuf*. On fait un commerce considérable en cette ville, sur-tout de savon fort estimé, d'huiles, et d'étoffes de soie, de toutes sortes, de bas, de bonnets, de camisoles, etc. Naples est sujette à de fréquens tremblemens de terre. C'est la patrie de Stace, poëte latin; du pape Innocent XII; des Alexandres jurisconsultes; du cavalier Bernin; de Jean - Alphonse Borelli, excellent philosophe et mathématicien, et du fameux poëte Sannazar.

POZZUOLO ou POUZZOL, *évêché*, *port*, à l'occident de Naples. Cette ville est dans une agréable situation. Près de Pouzzol, dans la mer, est une espece de pont, l'édifice le plus hardi d'Italie. Il consiste en quatorze piliers, larges chacun de 60 pieds, éloignés les uns des autres de 170. Il y en avoit autrefois 25, qui étoient joints par des arcades élevées de plus de cinquante pieds; mais les vagues en ont brisé la plupart. Vis-à-vis de Pouzzol, sont les ruines de *Bayes*, lieu de délices des anciens Romains, et tout proche, vers le nord, le *lac Averne*, sur lequel les oiseaux passent impunément aujourd'hui, et qui, par sa jonction avec le *lac Lucrin*, et par sa communication avec la mer, pratiqûée par Agrippa, favori d'Auguste, formoit autrefois le *port Jule*, dont l'étendue et la situation offroient une retraite assurée à un grand nombre de vaisseaux qu'on pouvoit commodément y exercer à la manœuvre. Il n'en reste plus rien, depuis un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a changé totalement la face des lieux. Près de là sont aussi l'*Achéron*, les *Champs Elisées* et *Cumes*, dont il ne reste plus que des ruines.

Entre Pouzzol et Naples, on voit la *Grotte du Chien*. C'est une caverne creusée au niveau d'un

petit lac nommé *Agnano*, dont l'eau, quoiqu'assez claire, et sans mauvais goût, bouillonne presque par-tout, sans qu'on s'apperçoive d'aucune chaleur. Les vapeurs qui sortent de terre sont très-fortes ; si l'on presse contre terre le museau d'un chien, il meurt en moins de deux minutes. Un flambeau s'y éteint dès qu'on le présente à l'entrée de la caverne. Au nord du lac Agnano on voit une montagne, dont le sommet paroît tout blanc, et pousse continuellement des vapeurs épaisses, et de la fumée. Au milieu de cette montagne est une vallée qui a 2300 pas de long, sur mille de large. On l'appelle *Solfatara ;* c'est-à-dire, la Soufriere, et les habitans des environs y ramassent quantité de soufre. Quand on y marche, on entend la terre résonner sous les pieds comme un tambour : on sent même l'eau bouillir ; et l'on en voit sortir de la fumée par plusieurs trous qui sont dans la terre. Si on bouche un de ces trous avec une grosse pierre, peu de temps après, la force de la vapeur la jette bien loin de là. Il y a dans cette vallée un grand étang dont l'eau noire bout sans cesse. On remarque que quand la mer est agitée, cet étang est beaucoup plus couvert de soufre qu'à l'ordinaire. Autour de cette vallée, on apperçoit plus de deux mille trous, par où il sort sans cesse une fumée de soufre, d'alun, de sel ammoniac, et d'autres minéraux, que les médecins regardent comme très-propres à guérir les maladies froides et humides. On trouve aussi autour de la Solfatara, du vitriol excellent, dont la couleur approche de celle du saphir, et on y perfectionne le meilleur alun, que l'on nomme *alun de roche*, qui se tire de pierres qui ne se trouvent pas en cet endroit. Le long du même lac Agnano, on rencontre quantité de petites cellules voûtées, dans lesquelles, aussitôt qu'on y est entré, on sent une sueur par-tout le corps. On assure que ces étuves naturelles, que l'on nomme *Etuves de Saint-Germain*, du nom d'un évêque de Capoue, dont

S. Grégoire parle dans ses dialogues, sont merveilleuses pour guérir la goutte, les rhumatismes et les autres maladies de cette espece, et même les ulceres intérieurs.

Près de ce même lac est le mont *Pausilippe*, percé d'un bout à l'autre, et dont l'ouverture est assez grande pour que deux voitures y passent de front. Les servites ont sur cette montagne un monastere où l'on voit le tombeau du poëte Sannazar. Elle est célebre d'ailleurs pour ses vins et ses fruits délicieux.

GAÈTE, *évêché*, *place forte*, au nord-ouest de Pouzzol. Cette ville a donné naissance au cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis pape, sous le nom de Gélase II. Sa famille, originaire d'Espagne, s'étant établie à Gaète, en avoit pris le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *évêché*, au nord-ouest de la précédente. Elle a titre de principauté.

AQUINO, *évêché*. Cette petite ville est la patrie du poëte Juvenal et de S. Thomas d'Aquin, surnommé *le docteur Angélique* : il mourut en 1274.

MONTE-CASSINO, fameuse abbaye, fondée par S. Benoît, en 520. Elle a été depuis comme la source et le centre de son ordre.

ARPINO, petite ville au nord-ouest de Monte-Cassino. Elle a donné naissance à Cicéron.

SORA, au nord-ouest d'Arpino, *évêché*. C'est la patrie du cardinal Baronius, si connu par ses annales de l'histoire ecclésiastique, qu'il a conduites jusqu'à l'an 1198, c'est-à-dire, à la fin du XII.e siecle.

CAPOUE, *archevêché*, *ville forte*, au nord-est de Naples, sur le *Volturne*, qui prend sa source dans la principauté ultérieure, à l'orient. Cette ville est située dans une agréable contrée, à quelque distance des ruines de l'ancienne Capoue, ville qui alloit presque de pair avec Rome et Carthage. Elle est célebre par le changement prodigieux qu'elle produisit ; selon Tite-Live, dans les troupes

d'Annibal : ses délices les amollirent au point, qu'elles furent presque toujours depuis vaincues par les Romains.

NOLA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est une ancienne ville. L'empereur Auguste y mourut, l'an 14 de J. C. Elle est encore célebre par la retraite et l'épiscopat du grand S. Paulin.

SORRENTO, *archevêché*, près de la mer, au sud-est de Naples. C'est la patrie du Tasse, auteur du poëme de la Jérusalem délivrée.

A l'entrée du golfe de Naples, sont les isles d'*Ischia* et de *Caprée*.

ISCHIA, *évêché*, *place forte*. Ce fut où se retira Ferdinand II, roi de Naples, lorsque le roi Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples, en 1495. Le terroir de cette ville est fertile en vins blancs excellens. Il y a des bains salutaires.

CAPRI, *évêché*. Cette ville, appellée autrefois *Caprée*, est fameuse par la retraite de l'empereur Tibère, qui s'y livra à toutes sortes de débauches. On la nomme l'*évêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage, qui se rendent dans cette isle.

Près de Naples, environ à quatre lieues vers l'orient, est le mont *Vésuve*, qui jette ordinairement une fumée fort épaisse, et quelquefois des flammes et des torrens de matieres métalliques fondues et ardentes.

Les cendres du Vésuve qui sont remplies de sel et de nitre, donnent au terroir voisin une très-grande fertilité. Les vignes sur-tout y sont excellentes. C'est de là que viennent entr'autres, les fameux vins appellés, *vins Grecs*, *Malatesta*, *Lacryma Christi*. (*a*)

(*a*) Les vins Grecs doivent leur nom et leur origine à un moine Grec, qui s'étant établi en cet endroit, y planta la vigne qui les produit. La reine Jeanne qui les trouva excellens, donna au religieux le privilege d'en fixer le prix. Le

Il sort de cette montagne, des sources d'eau qui sont douces et salutaires, que l'on conduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI, village entre Naples et le mont Vésuve, devenu très-célebre depuis quelques années.

Le roi des Deux-Siciles faisant bâtir à *Portici* une maison de plaisance, et ayant appris que M. le prince d'Elbœuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit trouvé aux environs de ce village, près de 30 ans auparavant, un assez bon nombre de statues, fit fouiller la terre à quatre-vingts pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on apperçut les premiers indices d'une ville souterreine située sous *Portici* et *Resina*, villages contigus, à six milles de Naples, entre le mont Vésuve et le rivage de la mer.

Une inscription trouvée dans le théâtre de cette ville, et sur laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laisse plus lieu de douter aujourd'hui que ce ne soit *Herculea* ou *Herculanum*, dont Pline le jeune, Denys d'Alicarnasse, Séneque, etc. ont marqué la situation entre Naples et Pompeia.

Cette ancienne ville, successivement habitée par les Osques ou Ausones et par les Romains, fut considérablement endommagée (*a*) sous l'empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruisit Pompeia, le 7 février de l'an 63 de Jesus-Christ; et sa ruine fut achevée par l'éruption du Vésuve, qui arriva la premiere année de l'empire de Tite, suivant Eusebe, Zonoras et Agricola, et la troisieme, selon d'autres.

La matiere sous laquelle la ville d'*Herculea* est ensevelie, n'est pas uniforme; dans quelques endroits, c'est la *Lave* du Vésuve; dans d'autres, c'est une espece de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à fouiller la terre sous Portici et Resina, que l'on découvrit quelques sta-

---

chapitre de Naples a hérité de cette vigne, et du privilege; il en jouit encore aujourd'hui.

(*a*) Voyez Seneq. *Quæst. Nat. lib. VI. c.* 1.

tues de la famille de Balba, et quelques peintures à fresque.

Peu de temps après, les travailleurs arriverent à un théâtre qui paroît d'architecture Grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet, ses vingt-un gradins ne sont pas séparés de sept en sept par un pailler, comme chez les Romains; mais ils sont contigus et d'une même suite. Ce théâtre a 290 pieds de circonférence à l'extérieur; 230 intérieurement jusqu'à la scene; 160 de largeur extérieure, et 150 en-dedans. Le lieu de la scene étoit d'environ 72 pieds de largeur, sur 30 de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entiérement revêtu des plus beaux marbres de l'antiquité, et enrichi de colonnes et de statues. On a enlevé les ornemens de ce théâtre, en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui que le massif de ce beau monument.

En poussant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ 36 pieds, et bordée à droite et à gauche de banquettes ornées de portiques, sous lesquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduisit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux sont contigus et se trouvent en face d'un plus grand, qui n'en est séparé que par la largeur de la rue, laquelle forme, entre deux, un vestibule qui leur est commun, parce qu'elle est couverte en cet endroit d'une voûte qui porte également sur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculanum* sont tirées au cordeau, avec des banquettes des deux côtés; elles sont pavées de grandes pierres, si semblables à celles qui pavent la ville de Naples, qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carriere, c'est-à-dire, de quelque lave du mont Vésuve.

On n'a pas trouvé, jusqu'à présent, de maisons qui méritent un détail particulier: toutes celles que l'on a fouillées, dans l'espace de 300 toises de longueur, sur environ 150 de largeur, paroissent d'une

architecture assez uniforme. L'intérieur de la plupart de ces maisons est peint à fresque. Dans quelques-unes c'étoient des tableaux dont les sujets sont pris de la fable ou de l'histoire ; et sa majesté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été possible. Dans le plus grand nombre, les peintures sont d'une seule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornemens légers, tels que des oiseaux perchés sur des cordages, ou s'y tenant suspendus par le bec ou par les pattes. Elles représentent aussi des animaux, et quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à présent, dans le cabinet du roi des Deux-Siciles, environ 400 tableaux de toute grandeur, la plupart presqu'aussi frais que s'ils étoient modernes. Mais si l'on en excepte une douzaine peut-être, où les figures sont à peu-près de grandeur naturelle, les autres n'ont que dix à douze pouces de haut, sur une largeur proportionée. Ces petits tableaux sont tous précieux ; mais ce n'est rien en comparaison des grands. Dans ces derniers, les figures sont dessinées avec toute la correction possible, et l'expression ne laisse ordinairement rien à désirer, mais il y en a peu où les carnations soient parfaites. Soit défaut dans la peinture, soit qu'elle ait été altérée par le temps, le coloris n'en est pas beau.

Une seule couleur forme le plus souvent le fond des tableaux. Quelques-uns ne sont que de deux couleurs ; on n'en remarque trois et quatre dans d'autres ; et il y a une fresque qui représente de simples ornemens, dans laquelle on voit des fleurs de différentes especes, de toutes couleurs.

On a trouvé aussi dans *Herculanum*, un assez grand nombre de statues de bronze, presque toutes applaties, rompues ou mutilées. Le métal en est tellement altéré, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à en restaurer cinq entiérement.

Entre le grand nombre de bustes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne ville, les plus beaux sont

Jupiter-Hammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune. Mercure, Janus, une petite fille et un jeune homme portant au cou la bulle d'or, qui lui tombe sur l'esmac. Cette bulle n'est point en forme de cœur, ainsi que la représentent quelques modernes : c'est un ovale régulier, qui n'a guere qu'un pouce de largeur, seize lignes de hauteur, et quatre d'épaisseur.

Les médailles qu'on a trouvées aussi dans *Herculanum*, sont en si grand nombre, qu'il n'est guere possible d'en faire le détail. On peut dire la même chose des vases et instrumens destinés aux sacrifices. Il suffira de dire qu'il y en avoit de toutes especes : autels pour les sacrifices, autels pour les libations, autels portatifs en forme de trépieds, bassins, patères, vases pour l'eau lustrale, haches. couteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, etc. Une partie de ces monumens, vases et instrumens, sont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre-cuite et de verre.

A l'égard des ustensiles trouvés dans cette ville, ils consistent principalement en ustensiles de ménage, comme cuillers, urnes, vases de toutes sortes de forme et de grandeur, lampes en forme de chandeliers et de candelabres, différentes pieces de batterie de cuisine, bouteilles de verre, marteaux, dez à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, casques, etc. La plus grande partie de ces ustensiles sont d'airain, ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en usage chez les anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculanum*, attendu qu'il s'est trouvé peu de squelettes. On en découvrit un en 1743, qui étoit couché sur un escalier, tenant dans sa main une bourse, qu'on pouvoit aisément distinguer par le moule qu'elle avoit laissé dans l'espece de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce squelette avoit si

peu de consistance, qu'il ne fut pas possible de le retirer.

On a trouvé, en 1750, dans les ruines de cette ville, un temple orné de très-beau marbre. Il y avoit quatre statues d'un travail parfait. On a découvert aussi, en 1752, une statue de Minerve en marbre blanc, de grandeur naturelle, deux bustes aussi de marbre, entre lesquels il y en a un qui représente un philosophe, et une urne d'un marbre transparent. Le bas-reliefs et les autres ornemens de cette urne paroissent être l'ouvrage du ciseau de l'école Grecque dans son plus bel âge. L'année suivante, on y a trouvé plusieurs manuscrits qui sont d'écorce d'arbre, écrite seulement d'un côté. Cette écorce est devenue si fragile, qu'on n'a pu la développer que par parties, plus ou moins grandes. Mais au moyen des soins qu'on y a apportés, on a copié facilement, à mesure que l'ouvrage avançoit, et le travail a été remis à un savant antiquaire, nommé M. *Mazocchi*, qui doit être l'éditeur de ces manuscrits, et en donner la traduction avec des notes. Il y a entre ces manuscrits, un poëme Grec, contenant la philosophie d'Epicure, et qu'on dit être dans le goût de Lucrece; un autre poëme Grec sur la musique des anciens, et un petit traité de morale en latin. Beaucoup de ces volumes réduits à une espece de masse de boue noire, sont perdus pour jamais. Pour les manuscrits égyptiens trouvés dans le même temps, ils étoient très-altérés : à peine a-t-on pu en déchiffrer quelques caracteres.

2. *La Principauté citérieure.*

SALERNE, *archevêché*, *université*, *port*. Son école de médecine étoit autrefois très-célebre. Cette ville est située dans une plaine, environnée de collines très-fertiles et très-agréables. Les princes héréditaires de Naples portoient ci-devant le titre de *princes de Salerne*.

CAVA,

CAVA, *évêché*. On y fabrique de belles toiles.

AMALFEI, *archevêché*, sur le golfe de Salerne. Cette ville est le lieu de la naissance de Flavio Gioia, que quelques auteurs disent être l'inventeur de la boussole, au XIV.e siecle.

ACERNO, *évêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *évêché*, au sud-est de la précédente. C'est un marquisat qui appartient au prince de Monaco. Son terroir produit d'excellens vins et de bonne huile.

POLICASTRO, *évêché*, sur le golfe auquel elle donne son nom.

3. *La Principauté Ultérieure.*

BÉNÉVENT, *archevêché*. Cette ville et son territoire appartiennent au pape, depuis l'an 1053, à titre de duché. C'est l'empereur Henri III, dit *le Noir*, qui les donna à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg d'une redevance qu'elle payoit tous les ans au Saint Siége. Quoique Bénévent ait beaucoup souffert de plusieurs tremblemens de terre, et sur-tout de celui de 1703, cette ville est encore grande, belle et riche, mais n'est guere peuplée.

MONTE-FUSCOLO, petite ville à deux ou trois lieues de Bénévent, au sud-est. C'est où réside le gouverneur de la province.

ARIANO, *évêché*, à l'est de Bénévent, près l'Apennin.

CONZA, *archevêché*, au sud-est de Bénévent, près des sources de la riviere d'*Ofanto*, et au pied de l'Apennin. Cette ville est ancienne, mais petite. Elle fut très endommagée par le tremblement de terre de 1694, aussi bien que la ville suivante.

AVELLINO, *évêché*, au sud de Bénévent, avec le titre de principauté.

Entre cette ville et Bénévent sont les *Fourches Caudines*, où l'armée Romaine, assiégée par les Samnites avec ses deux consuls, fut obligée de passer sous le joug, 321 ans avant J. C. On nomme

aujourd'hui ces détroits de montagnes, *Val-di-Gargano*.

§. II. *L'Abruzze*.

Cette province est au nord-est, sur le golfe de Venise, et son terroir est très-fertile. Elle renferme :

1. *Le Comtat de Molise*.

MOLISE, ville peu considérable, au milieu de la province. Le gouverneur y fait sa résidence.

TRIVENTO, *évêché*, avec titre de comté, au nord-est de Molise.

LARINO, *évêché*, au sud-est de Trivento.

BOJANO, *évêché*, avec titre de duché, au sud de Molise.

2. *L'Abruzze Citérieure*.

CHIÉTI *ou* THÉATÉ, *archevêché*, sur l'*Aterno*, au nord. C'est une ville considérable, qui a donné son nom à la congrégation des théatins, fondée en 1524, par S. Gaétan. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théaté, et depuis pape, sous le nom de Paul IV, en a été le premier supérieur-général.

LANCIANO, anciennement ANXANUM, *archevêché*. Cette ville est célebre par les foires qui s'y tiennent deux fois l'année, en mai et en août.

ORTONA, *évêché*, *port* très-fréquenté par les marchands de Dalmatie, qui traversent le golfe.

PESCARA, autrefois ATERNUM, *place forte*, sur l'Aterno, avec titre de marquisat.

SULMONA, *évêché*, au sud-ouest de Lanciano. C'est la patrie du Poëte Ovide.

3. *L'abruzze Ultérieure*.

AQUILA, *évêché*, *place forte*, sur l'Aterno. Cette ville a été considérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703.

ATRI, au nord-est, *évêché*. C'est un duché qui appartient à la maison d'Aquaviva.

TERAMO,

CAMPOLI. Ces deux *évêchés* sont au nord-est d'Aquila.

Dans cette province, au midi, se trouve le lac *Célano*, appelé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marses.

PESCINA, au sud-est du lac Célano, sur les confins de l'Abruzze citérieure. C'est un bourg remarquable, parce que le cardinal Mazarin y est né.

§. III. *La Pouille.*

Cette province, qui se nommoit autrefois *Apulie*, est au sud-est, le long du golfe de Venise. Elle renferme :

1. *La Capitanate.*

MANFRÉDONIA, *archevêché*, *port*, sur la côte orientale. Il y a de bonnes salines. Cette ville, bâtie en 1250, par Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, porte le nom de son fondateur. L'archevêché de *Siponto*, ancienne ville ruinée qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT SAINT-ANGE, autrefois MONS GARGANUS, au nord de Manfrédonia.

TERMOLI, *évêché*, à l'extrémité de la Capitanate, près la mer. Cette ville a le titre de duché.

SAN-SEVIERO, *évêché*, et principauté, au sud-est de Termoli.

FERRENTINO, *évêché*, au sud de San-Seviero.

TRAGONARA, anciennement GERION et GERONIUM, *évêché*, au nord-ouest de Ferrentino.

VOLTURARA, *évêché*, au sud de Tragonara.

LUCERA, *évêché*, à l'est de Volturara. Le gouverneur de la province y réside ordinairement.

TROÏA, *évêché*, *ville forte*, au sud de Lucera. Son évêque dépend immédiatement du pape. Troïa fut bâtie au commencement du XI.e siecle, sur les

ruines de l'ancienne ville d'ECLANE, célebre dans l'histoire de l'église, par son évêque *Julien*, et par les écrits de S. Augustin, contre ce défenseur opiniâtre de Pélage.

ASCOLI, au sud est de Troïa. C'est une ancienne ville, illustrée par la victoire que le consul Fabricius remporta sur Pyrrhus, roi d'Epire, 280 ans avant Jesus-Christ.

2. *La Terre de Bari.*

Elle est très-fertile en bleds, en fruits excellens, et en safran.

BARI, *archevêché*, *port*, sur la côte, ville très-riche, très-belle, et bien fortifiée. Il s'y est tenu un concile, sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'église latine. Autrefois les rois de Naples et de Sicile y étoient couronnés.

TRANI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest de la précédente. Le gouverneur de la province demeure dans cette ville, qui est grande et bien peuplée.

BARLETTA, au nord-ouest de Trani. C'est une ville assez grande, et une place forte. L'archevêque de Nazareth y demeure.

Au sud-ouest de cette ville, près l'Ofanto, étoit autrefois celle de CANNES, où Annibal remporta une victoire complete sur les Romains, 216 ans avant J. C.

BISEGLI,
MOLFETTA,
GIOVENASSO, } *évêchés* entre Bari et Trani.

BITONTO, *évêché*, au sud-ouest de Bari. C'est aux environs de Bitonto que les Impériaux furent battus, en 1734, par les Espagnols commandés par le général de Montemar, qui en récompense a été fait duc de cette ville.

GRAVINA, *évêché*, au sud-ouest de Bitonto ; C'est un duché appartenant à la maison des Ursins.

3. *La Terre d'Otrante.*

Elle est sujette à être ravagée par des sauterelles, qui sont chassées ou mangées par une espece d'oiseaux qu'on ne voit que dans ce Pays.

BRINDES *ou* BRINDISI, *archevêché*, sur le golfe de Venise. Cette ville est ancienne : elle a une forteresse et un port. Virgile y est mort, et le poëte tragique Pacuve y a pris naissance.

LECCE, anciennement ALETIUM, *évêché*, est l'une des meilleures villes du Royaume. Le gouverneur y fait sa sésidence.

OTRANTE, *archevêché*, sur le golfe de Venise, à l'extrémité orientale de l'Italie. Elle a un bon port, avec un fort château bâti sur un rocher. Elle se nommoir autrefois HYDRUNTUM.

UGINTO.

ALESANO.

CASTRO, autrefois CASTRUM-MINERVÆ.

Ces trois *évêchés* sont à l'extrémité de l'Italie.

TARENTE, *archevêché*, au midi, sur le golfe de son nom : on y fait un grand commerce de laines. Nos ducs de la Trémouille portent le titre de princes de Tarente, à cause des prétentions qu'ils ont sur le royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs ayeules, laquelle étoit petite fille de Frédéric, roi de Naples et de Sicile, qui fut dépouillé en 1501, par Louis XII et Ferdinand le catholique. Louis XIV permit au duc de la Trémouille d'envoyer au congrès de Munster, en 1648, une personne de sa part, pour soutenir ses droits sur ce royaume. Ce prince en a fait autant dans les congrès suivans. C'est du nom de cette ville, qu'on a nommé *Tarentule* une grosse araignée fort commune dans ce pays, et qu'on voit aussi dans plusieurs autres endroits de l'Italie, et dans l'Isle de Corse. Elle est peu différente de nos araignées domestiques. Mais sa morsure, quoique fort légere, cause, dit-on, la mort, si l'on n'est secouru promptement par le son

des instrumens. Tarente est la patrie du fameux Architas, grand philosophe et mathématicien.

MATÉRA, au nord-ouest de Tarente, *archevêché* et ville considérable, où réside l'archevêque de Cirenza dans la Basilicate. Ce deux archevêchés sont unis aujourd'hui.

§. IV. *La Calabre.*

Cette province est à l'extrémité méridionale. Elle abonde en bétail ; on en tire beaucoup d'huile, de soie et la meilleure manne (*a*).

La Calabre renferme :

1. *La Basilicate.*

Elle s'appelloit autrefois *Lucanie*, et est située près du golfe de Tarente.

CIRENZA *ou* ACERENZA, ci-devant *archevêché*, au nord-ouest, sur le *Brandano*. Cette ville est presque ruinée, et son diocese a été uni à celui de Matéra.

VÉNOZA, *évêché*, au nord de Cirenza, avec titre de principauté. Cette ville a donné naissance au poëte Horace.

POTENZA, *évêché*, au sud-ouest de Cirenza, duché.

TURSI, *évêché*, vers le golfe de Tarente, duché.

2. *La Calabre Citérieure.*

Elle faisoit anciennement partie du *Brutium*, qui comprenoit aussi la Calabre ultérieure.

COZENZA, *archevêché*, au midi, près l'Apennin. Cette ville est considérable, et a un château. C'est la patrie de Bernardin Tilésio, habile philosophe du XVI.e siecle, l'un des premiers qui secouerent le joug de la philosophie d'Aristote.

ROSSANO, autrefois RUSSIANUM, *archevêché*,

(*a*) La manne est un sucre ou une espece de miel naturel, qui découle des feuilles du frêne. La meilleure est celle de Calabre.

au nord-est, près le golfe de Tarente. Son terroir est fertile en huile, en safran et en poivre.

ALTESMONTÉ, au nord-ouest, petite ville qui a dans ses environs, des mines d'or, d'argent et de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu: c'est un marquisat. Son territoire a des mines d'argent et de mercure.

CÉRENZA, *évêché*, au sud de Longobuco.

STRONGOLI, *évêché*, près de la mer, avec titre de principauté.

3. *La Calabre Ultérieure.*

REGGIO, *archevêché*, à l'extrémité de l'Italie, près de la Sicile. C'est une ancienne Ville assez considérable. On y fait des camisoles, des bas, des gants, etc. avec le fil, la soie ou laine des pinnes marines. Ces hardes sont d'une légéreté admirable, et impénétrable au froid le plus violent. Le poisson qui produit cette laine est une espece de moule longue de six à huit pouces. Ses écailles sont couvertes d'un poil extrêmement fin, de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau, on le nettoie, puis on le bat et on le carde. Il devient par-là aussi doux que la soie, et propre à être filé. La couleur de ce poil est brune et naturellement lustrée. Reggio est la patrie des papes Agathon, Léon II et Étienne III.

MILETO, *évêché*, au nord de Reggio.

GIÉRAZI, *évêché*, au sud-est de Miléto.

SQUILLACE, *évêché*, au nord-est, sur le golfe de même nom, principauté qui appartient aux princes de Monaco. C'est la patrie du savant cardinal Sirlet, bibliothécaire du Vatican, mort en 1585.

CATAZARO, *évêché*, près le golfe de Squillace. Le gouverneur de la province y réside.

SAN-SÉVÉRINA, au nord-est de Catazaro, *archevêché*, petite ville située sur un rocher escarpé, près de la riviere de *Néto.*

CROTONE, autrefois CROTONA, au sud-est de

San-Sévérina, *évêché*. Cette ville, très-ancienne, est remarquable par la force extraordinaire de ses anciens habitans, sur-tout du fameux athlete Milon de Crotone.

Par la description que nous venons de faire du royaume de Naples, il est aisé de voir qu'il n'y a point de pays plus rempli d'évêchés. Nous ne les avons cependant pas tous nommés. Ils sont la plupart de peu d'étendue, et d'un revenu très-médiocre. Le pape en a la nomination, excepté de vingt-quatre, qui relevent immédiatement du roi des deux Siciles, auxquels il nomme, suivant le traité fait en 1529, entre Clément VII et Charles-Quint. De ce nombre sont les huit archevêchés suivans : *Lanciano Trani*, *Cirenza*, *Salerne*, *Tarante*, *Brindes*, *Otrante*, et *Reggio*.

CHAPITRE IV.

Des Isles de l'Italie.

Il y a trois isles considérables aux environs de l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, et l'isle de Corse. Nous y joindrons celle de Malte, comme relevant de la Sicile, dont elle est peu éloignée.

§. I. *De la Sicile.*

La Sicile est une grande isle vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie: elle a la figure d'un triangle. Elle a été appellée *Sicile*, du nom Phénicien *Scicaloul*, qui veut dire *Parfait*, parce que les Phéniciens la regardoient comme la plus belle et la plus fertile des isles de la Méditerrannée. On lui a donné ensuite le nom de *Trinacrie*, à cause de ses trois promontoires ou caps ; le cap *Faro*, près de Messine, autrefois *Pelorum*, vis-à-vis de l'Italie : le cap *Passaro*, autrefois *Pachynum*, au midi ; et le cap *di Beco*, autrefois *Lylibée*, à l'ouest.

Le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie est dangereux, par ses deux gouffres connus dans l'antiquité, sous les noms de *Caribde* et de *Scylla*. Le premier a été ainsi nommé des mots Phéniciens : *Chour abedum*, qui signifient *Trou de perdition* ; et le second, du mot *Schoul*, ou *Malheur mortel*. On appelle ce détroit le *fare de Messine*, parce qu'il y a au voisinage de Messine un fanal pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Le flux et le reflux s'y font sentir de six en six heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile est fort bon, mais chaud. Le terroir en est si fertile, qu'on l'appelle *le grenier de l'Italie*. On y recueille du bled, du vin, des fruits, de l'huile, du safran, plusieurs simples, de la soie, du coton, du miel et de la cire : on y trouve des agathes, des émeraudes, des mines d'or, d'argent et de fer : vers la côte occidentale, on pêche de très-beau corail. Mais les flammes du mont *Gibel*, autrefois mont *Ethna*, y font de temps en temps de terribles ravages, et les tremblemens de terre y sont également funestes.

Les Siciliens sont gens d'esprit et industrieux, mais peu constans. Ces peuples, après avoir été sous la puissance des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des empereurs Grecs et des Sarrasins, tomberent enfin dans le XI.e siecle, sous celle des Normands, avec le royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les François posséderent la Sicile pendant une partie du XIII.e siecle, malgré les guerres qu'il leur fallut essuyer de la part des rois d'Aragon qui y avoient des prétentions. Mais un seigneur Napolitain, à l'occasion d'un mécontentement particulier, forma contr'eux une conspiration qui éclata en 1282, le jour de pâque. On égorgea par toute la Sicile, à la même heure, tous les François qui s'y trouverent ; et l'on appella ce meurtre *Vêpres Siciliennes*, parce qu'on prit pour signal le premier coup de l'office des vêpres. De

puis ce temps, les rois d'Espagne ont joui de la Sicile en qualité de rois d'Aragon ; mais par la paix d'Utrecht en 1713, cette isle fut donnée au duc de Savoie, qui en prit le titre de roi. Ce prince fut forcé ensuite de céder cette isle, en 1720, à l'empereur, et eut en échange celle de Sardaigne. La maison d'Autriche a possédé la Sicile avec le royaume de Naples, jusqu'en 1736, que don Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne, devint maître de l'une et de l'autre par le traité de Vienne. La Sicile, avec Naples, est aujourd'hui possédée par l'un de ses fils, comme on l'a dit ci-devant.

Il n'y a point de riviere considérable en Sicile.

Cette isle a environ soixante lieues de long, sur quarante de large. En conséquence des chaînes de montagnes qui la traverse, on la divise en trois vallées : celle de *Démona*, au nord-est ; celle de *Noto*, au midi ; celle de *Mazara*, à l'occident.

On joint ordinairement à la Sicile les isles de *Lipari*, qui en sont voisines, au nord-ouest, et qui depuis long-temps ont suivi son sort. On en parlera à la fin de cet article.

1. *La Vallée de Démona.*

Elle a pris son nom du mont *Gibel*, que le peuple regarde comme la bouche de l'enfer, et de l'habitation des démons.

MESSINE, autrefois MESSENA, et ZANCLÉ, *archevêché, port*. C'est une ancienne ville, grande, belle, riche et très-marchande. Les soies non travaillées et les étoffes de soies forment son principal commerce. Elle est sur le détroit qui porte son nom, et auprès duquel est un *fare*, ou une tour, avec un fanal. Son port est un des meilleurs d'Italie, et les Turcs même y ont un consul pour le commerce. Elle a un château fortifié, et un arsenal bien fourni. Cette ville a souffert un tremblement de terre le 5 février 1783, qui a renversé l'arche-

vêché, l'hôpital, le palais-royal, les monts-de-piété et plusieurs monasteres, etc. C'est la patrie du médecin Polycrete, et d'Antoine de Messine, peintre fameux, le premier qui ait enseigné en Italie, vers l'an 1530, l'art de peindre à l'huile.

TAORMINA, anciennement TAUROMINIUM, et NAXOS, *port*, autrefois *évêché*, au sud de Messine. C'est une ancienne et jolie ville, bâtie sur un rocher.

MILAZZO, *port*, à l'ouest de Messine, sur la côte septentrionale.

PATTA, ou PATTI, *évêché*, plus à l'ouest.

RANDAZZO, au sud-est de la précédente, assez grande ville, munie de quelques fortifications.

Le Mont *Gibel*, qui s'appelloit autrefois le Mont *Ethna*, se trouve au sud-est de Randazzo. C'est un volcan ou montagne qui jette des flammes, et quelquefois du feu en abondance, et de pierres calcinées. En 1693, cette montagne s'est beaucoup enfoncée en terre.

2. *La Vallée de Noto.*

CATANIA, *évêché*, sur la côte orientale, ville fort ancienne, et située dans un terroir très-fertile, mais fort-exposée à des tremblemens de terre. Elle est habitée par beaucoup de noblesse. C'est la patrie de Nicolas Tudeschi, plus connu sous le nom de Panorme, célebre canoniste du XV.e siecle.

AUGUSTA, anciennement XIPHONIA, *port*, au sud. Cette ville a été presqu'entiérement engloutie par le tremblement de terre de 1693.

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, *évêché*, *port*, au midi. C'étoit anciennement la capitale d'une fameuse république, et la premiere ville de Sicile. Elle n'est plus aussi considérable qu'autrefois ; on y compte cependant encore 14000 ames. C'est la patrie d'Archimède, si connue par les machines qu'il inventa pour défendre cette ville, lorsque les Romains en firent le siege, 214 ans avant Jesus-Christ.

NOTO, plus au midi, à quelque distance de la mer, donne le nom à la Vallée. L'ancienne ville ayant été ruinée en 1693, ses habitans en ont bâti une nouvelle aux environs.

3. *La Vallée de Mazzara.*

PALERME, autrefois PANORMUS, *archevêché*, *port*, *place forte*, et *capitale* de toute la Sicile. C'est une grande et belle ville, séjour d'une bonne partie de la noblesse : le viceroi de Sicile y réside. Les édifices publics, les places, les fontaines et les églises y sont magnifiques. Ses rues sont tirées au cordeau, et remarquables par leur longueur. La plus grande est celle de Cassaro, qui traverse toute la ville et la divise en deux parties. Elle commence près du palais du viceroi, et finit à la porte de la mer. Le palais du viceroi est grand, et accompagné d'un beau jardin. La place qui est au-devant de ce palais, est ornée d'une statue du roi d'Espagne Philippe IV, sur un piédestal, où ses trophées sont en bas-reliefs, au milieu de quatre figures qui représentent les quatre vertus cardinales : le tout d'un très-beau marbre blanc. Le grand hôtel du Saint-Esprit est à la droite de cette place, et l'église métropolitaine est à la gauche. On voit dans une belle place de la même rue de Cassaro, devant un grand palais, la figure en bronze de l'empereur Charles V, sur un piédestal de marbre, et plus avant le superbe collège, autrefois occupé par les jésuites. La magnifique église de S. Matthieu est près du carrefour qui fait la moitié de cette rue, où elle est croisée par la rue neuve, la plus belle de Palerme, après celle de Cassaro. La plupart des autres aboutissent à l'une de ces deux, qui vont d'un bout de la ville à l'autre. Chaque coin de ce carrefour a un palais, une fontaine, et une statue des rois d'Espagne Charles V, Philippe II, Philippe III, et Philippe IV. Mais rien ne mérite plus d'être vu, que la superbe fontaine qui est dans la grande place, où est le palais de la justice. Elle est

admirable, pour sa grandeur, pour ses ornemens et pour son architecture. Palerme est la seule ville de Sicile où l'on bat monnoie. On y fabrique des gants de soie ou fil de pinnes marines. Ces gants sont d'une beauté et d'une finesse parfaite.

MONTRÉAL, *archevêché*, au sud-est de Palerme. Il y a une abbaye qui possede une partie des reliques de S. Louis, roi de France, dont le corps y fut apporté d'Afrique en 1270, et de là ses ossemens furent transférés en France.

TRAPANO, *port*, *place forte*, sur la côte occidentale. On y pêche beaucoup de corail.

MAZARA, *évêché*, *place forte*, sur la même côte. Elle a donné le nom à la vallée.

AGRIGENTO OU GERGENTI, sur la côte méridionale, *évêché*. Cette ville est à trois milles de la mer sur une colline. Son château et son *port* sont à cinq milles de-là au couchant, et se nomment *Caricatore di Gergenti*. Elle est bâtie près des ruines de l'ancienne Agrigente, nommée encore aujourd'hui *Gergenti Vecchio*. Agrigente étoit du tems des Carthaginois, qui s'en emparerent vers l'an de Rome 347, (407 avant Jesus-Christ) une ville grande, belle et bien peuplée, célebre par le taureau d'airain de son tyran Phalaris.

4. *Les Isles de Lipari.*

Elles sont au nord de la Sicile, on les appelloit autrefois *Æoliæ* et *Vulcaniæ*. C'est là où les poëtes plaçoient le royaume d'Eole, dieu des vents, et les forges de Vulcain, à cause de plusieurs volcans qui s'y trouvent. On compte sept principales isles, qui sont d'ailleurs peu considérables.

La premiere et la plus grande, se nomme *Lipari*, elle a environ six lieues de tour. L'air y est sain : on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du soufre et de l'alun : elle a aussi des eaux chaudes. Elle fait un grand commerce de

figues, de raisins et de poissons. Il y avoit autrefois un volcan, qui a cessé de jetter du feu.

LIPARI, *capitale* de cette isle, est une ville très-ancienne et très-forte. Elle a un *évêché* suffragant de Messine

Les autres isles sont *Stromboli* (en latin, *Domus Æolia:*) *Panari*, *les Salines*, *Vulcano*, *Felicur*, et *Alicur*.

§. II. *De l'Isle de Sardaigne.*

La Sardaigne, après avoir appartenue aux Carthaginois et aux Romains, fut occupée par les Sarrasins. Les Génois et les Pisans se la disputerent ensuite long-tems : enfin le pape Boniface VIII permit, en 1297, aux rois d'Aragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323; et depuis ce tems les rois d'Espagne en ont été les maîtres jusqu'en 1706, que les Anglais s'en emparerent pour l'archiduc Charles, depuis empereur, à qui elle fut cédée par le traité d'Utrecht. en 1720, ce prince donna au duc de Savoie cette isle, qui portoit depuis long-tems le titre de royaume, en échange de celui de Sicile. Ce nouveau roi, qui réside en Piémont, ne tire pas de la Sardaigne de grands revenus, parce qu'outre ceux dont la noblesse jouit, les ecclésiastiques en ont de très-considérables. L'air y est épais et mal-sain, ce qui fait que cette isle n'est guere peuplée. Le terroir n'y est pas si fertile qu'en Sicile : cependant il rapporte beaucoup de grains, d'olives, d'oranges et de citrons. Il abonde en bétail et en gibier : on y trouve des mines d'or, d'argent et de plomb : on y pêche béaucoup de poissons, sur-tout des thons, et du corail sur les côtes. La Sardaigne a environ soixante lieues de long, sur trente de large.

On divise la Sardaigne en *Cap Cagliari*, au midi; et *Cap Lugodori*, au nord.

1. Le *Cap Cagliari*, est la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, autrefois CARALIS, *capitale*, *archevêché*, *université*, *port*. C'est une ville médiocrement grande, et assez marchande. Le viceroi et la plus grande partie de la noblesse y résident. Sa situation sur une colline, fait qu'elle est divisée en haute et basse ville. La haute est renfermée de murailles, et a une église toute incrustée de marbre, avec trois chapelles souterraines, où sont les reliques de plusieurs martyrs, que l'on y voit dans un grand nombre de petits tombeaux de marbre blanc, rangés les uns sur les autres. La basse ville est au pied de la colline, sur le bord de la mer. Elle est toujours fort sale, sur-tout en hiver, et mal-saine. On compte dans Cagliari quatre paroisses et vingt-deux monasteres. Sur le bord de la mer est un château qui a son gouverneur particulier.

VILLA DE GLÉSIA, à l'occident de Cagliari, vers la côte. C'est une ville fortifiée, dont l'évêché est uni depuis long-tems à Cagliari.

ORISTAGNI, anciennement USELLIS COLONIA, *archevêché*, *port*, vers le milieu de la côte occidentale. Cette ville est assez grande, mais presque déserte, à cause de son mauvais air.

2. Le *Cap Lugodori* a pris son nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *archevêché*, *port*, au nord-ouest. C'est une grande ville, où l'on compte 30,000 habitans.

ALGERI, autrefois CORAX, *évêché*, sur le bord de la mer, au sud de Sassari.

BOSA, *évêché*, *port*, plus au midi; il y a de bonnes salines.

CASTRO-ARAGONESÉ, anciennement TIBULA, *évêché*, *place forte*, au nord-est de Sassari.

TEMPI, plus au nord-est.

Au nord-ouest de la Sardaigne, on trouve l'isle *Asinara*, et au nord-est celles de la *Magdelène*, très-petites isles.

§. III. *De l'Isle de Corse.*

Cette isle est au nord de celle de Sardaigne, et en est séparée par le détroit de Boniface. Elle appartenoit depuis plusieurs siecles aux Génois, à qui les Pisans l'ont disputée long-tems. En 1730, les habitans de la Corse, mécontens du gouvernement des Génois, se révolterent, et ils proclamerent, en 1736, Théodore, baron de Neuhof. Les Génois ne pouvant les réduire, ont imploré le secours de plusieurs puissances étrangeres, entr'autres de la France, qui par la force de ses armes a pacifié cette isle. Il y a eu depuis de nouveaux mouvemens; et enfin les Génois l'ont cédée à la France, en 1768. L'air de Corse est grossier et mal-sain, le terroir plein de montagnes, peu fertile et mal cultivé. Les vallées produisent cependant du bled, et les collines du vin, des fruits et des amandes. Cette isle se divise en quatre parties, du sud au nord; ce sont 1.° la côte *delà les Monts*, au sud; 2.° la côte *de dehors*, à l'ouest; 3.° la côte *de dedans*, à l'est; 4.° la côte *deçà les Monts*, au nord.

BONIFACE, autrefois PALLA, *port*, ville marchande et belle. Elle est de la côte delà les Monts.

ADIAZZO, anciennement URSINUM, *évêché*, *port*, sur le golfe du même nom, à l'occident. Cette ville est dans la côte de dehors, (ou occidentale) ainsi que les deux suivantes.

SAGONA, *évêché*, au nord d'Adiazzo.

CALVI, *port*, à l'occident. L'évêque de Sagona y réside.

CORTÉ au milieu de l'isle, résidence de l'évêque d'*Aléria*, ancienne ville ruinée, qui étoit sur la côte orientale.

ACCIA, à l'orient de Corté. Elle étoit autrefois épiscopale; aujourd'hui elle est déserte. Son évêque a été uni à celui de Mariana. Elle est de la côte de dedans.

MARIANA, *évêché*, au nord-est. Cette ville et les trois suivantes sont de la côte en deçà des Monts.

NEBBIO, *évêché*. Elle est aujourd'hui ruinée, ainsi que la précédente.

LA BASTIE, anciennement MANTINORUM OPIDUM, *capitale* de toute l'isle, *port*. L'évêque de Mariana y fait sa résidence, de même que le gouverneur. Cette ville est grande et fort peuplée.

SAN-FIORENZO, *port*, muni de bonnes fortifications. L'évêque de Nebbio réside dans cette ville.

§. IV. *De l'Isle de Malte.*

Cette isle est peu éloignée de la Sicile, dont elle releve encore aujourd'hui. Elle fut donnée, en 1530, par l'empereur Charles-Quint aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'isle de Rhodes.

L'ordre de Malte est composé de sept nations ou *Langues*; savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Castille, Allemagne. Il faut faire preuve de noblesse de pere et de mere, pour entrer dans l'ordre et être reçu chevalier. Ces chevaliers font les trois vœux des religieux. Le chef de l'ordre s'appelle *Grand-Maître*.

L'isle de Malte est habitée non-seulement par les chevaliers, mais par un peuple composé de grecs et de latins. On y compte environ 50,000 personnes. Le langage vulgaire est un mélange d'Arabe, corrompu, d'Italien et même d'ancien Africain ou Carthaginois. Le pays ne rapporte presque pas de bled, on en fait venir de Sicile: mais il produit de très-beaux raisins, du millet et du coton.

Le gibier y est excellent. Le bois y est rare. On y brûle communément de gros chardons, et la fiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes venimeuses. Les habitans croient que c'est depuis le séjour que S. Paul y fit, pendant lequel il opéra un grand nombre de miracles.

MALTE, *capitale*. Elle est divisée en trois parties qui sont la *Cité-Valette*, qui porte le nom du grand-maître qui l'a fait bâtir, en 1566. Elle renferme le palais du grand-maître, l'arsenal, l'infirmerie, l'église du prieuré de S. Jean, et les hôtels ou auberges des chevaliers des différentes langues. Le *Bourg*, qui est la plus ancienne de ces trois parties, se nomme ordinairement la *Cité Victorieuse*, parce qu'en 1565, il soutint un siege de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II, empereur des Turcs. On y trouve le palais de l'inquisition, un arsenal, et le bagne ou logement des esclaves. Les grecs y ont aussi une église, qui est la plus ancienne de celles qui sont dans le *Bourg*. L'*Isle de S. Michel*, ou l'isle de *la Sangle*, ainsi appellée, parce qu'un grand-maître de ce nom l'a fait fortifier, est vers le midi. Ses rues sont dans un alignement presqu'aussi régulier que celles de la cité-Valette. Cette ville passe pour imprénable, non-seulement à cause de ses fortifications, qui sont des plus régulieres, mais parce qu'il n'y a pas de terre à cinq cents pas à la ronde.

MEDINA OU LA CITTA VECCHIA, *évêché*. Cette petite ville est située au milieu de l'isle de Malte. Son évêque est grand-croix de l'ordre, et a le pas immédiatement après le grand-maître; il est suffragant de Palerme.

Tout près de l'isle de Malte, au nord-ouest, est celle de *Gozo*, qui appartient à l'ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large, sur dix de circuit; elle est bordée d'écueils. L'air y est sain, et le terroir fertile : elle a un gros bourg, et un château bien fortifié. M. le bailli de Chambrai a fait bâtir et fortifier à ses frais dans cette isle, la cité neuve, qui porte son nom.

SECTION VII.

De l'Allemagne.

L'Allemagne s'étend depuis le vingt-deuxieme degré trente minutes de longitude, environ, jusqu'au trente-septieme, et depuis le quarante-cinquieme jusqu'au cinquante cinquieme de latitude septentrionale. Elle est bornée au nord par l'océan et la mer baltique; à l'orient, par la Pologne et la Hongrie; au midi, par l'Italie et la Suisse; à l'occident, par la France et les Pays-Bas.

L'air y est sain et tempéré, plus froid néanmoins que chaud, sur-tout le long de la mer. Le terrain y est très-propre aux bleds et aux pâturages. En quelques endroits, particulièrement le long du *Rhin* et du *Neker*, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines et de bains d'eaux minérales, soit chaudes, soit tempérées.

L'Allemagne s'appelloit autrefois *Germanie*, des mots Teutons *Ger et Man*, qui signifient homme de courage et de force, homme de guerre. Le nom qu'elle a actuellement, vient des anciens *Allemands*, qui habitoient dans le IV.e siecle cette partie de sud-ouest de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu-à-peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemands appellent leur pays *Teuschland*, c'est-à-dire, le pays des *Teutons*, peuples qui ont rendu leur nom célebre cent ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Les *Francs*, qui habitoient le long du Rhin, à l'orient de ce fleuve, s'étant emparés, dans le V.e siecle des Pays-Bas et des Gaules, qu'ils nommerent France de leur nom, se rendirent aussi maîtres, dans les deux siecles suivans, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva

de la subjuguer, ayant dompté les Saxons après une guerre de 33 ans. L'Allemagne, qui, sous ce prince et sous son fils Louis Débonnaire, étoit une portion de l'empire français, en fut détachée par le partage que Louis fit de ses états entre ses trois fils Lothaire, Louis et Charles. Louis II du nom eut l'Allemagne à titre de royaume; elle resta dans sa maison 70 ans: savoir, depuis l'an 840, jusqu'en l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. Après sa mort, le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif, et Conrad est le premier prince allemand qui ait été élu. La maison d'Autriche a possédé l'empire pendant plusieurs siecles, et jusqu'à Charles VI, mort en 1740. L'électeur de Baviere, Charles-Albert, l'a eu ensuite; après quoi François Etienne de Lorraine, époux de Marie-Therese d'Autriche, a été fait empereur en 1745, et Joseph II leur fils lui a succédé en 1765.

Les Allemands sont robustes, bien faits, assez inventifs, adroits, sinceres; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chere et le vin. La noblesse d'Allemagne est la plus pure; elle ne se mésalie point; l'intérêt peut y avoir part. La plupart des abbayes, et beaucoup d'autres bénéfices exigent chez eux les preuves de noblesse. En effet, les plus gros bénéfices, comme les archevêchés, évêchés et abbayes, sont électifs; les plus grands seigneurs les briguent et en possedent plusieurs à-la-fois.

L'Allemagne est un état composé d'un grand nombre de souverainetés ecclésiastiques et séculieres, ainsi que de plusieurs villes qui se gouvernent en forme de républiques. Cette singularité dans la constitution du gouvernement de l'Allemagne, est un effet naturel de la décadence de la maison de Charlemagne, premier empereur de l'empire d'occident renouvellé. Ce prince réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, plus de la moitié de l'Italie, et une partie de l'Espagne.

Ses enfans déchurent bientôt de cet état de grandeur, et donnerent lieu à plusieurs seigneurs de se rendre très-puissans, et ensuite indépendans et souverains comme ils le sont actuellement en Allemagne.

Ce pays a une autre sorte de souverains ; savoir, les *Landgraves*, dont le nom et l'origine méritent d'être ici expliqués. La dignité de *Landgrave* étoit dans sa premiere institution une commission que les empereurs donnoient à des seigneurs, pour être les juges d'une province, et la gouverner ; pour assembler les états, et prendre les mesures nécessaires, afin d'y établir et d'y maintenir la paix. On les appelloient *Juges provinciaux*, ou *Comtes de province*, à cause de la juridiction qu'ils y exerçoient dans toute son étendue. Les Landgraviats, qui n'étoient alors que des commissions, devinrent dans la suite des fiefs héréditaires : outre les droits et les privileges attachés à cette dignité, il y avoit des fiefs qui leur étoient unis. De ces fiefs, les uns dépendoient immédiatement des empereurs, et les autres des évêques de la province, ou de quelqu'autre puissant seigneur : ainsi, les Landgraves étoient obligés de recevoir de l'empereur l'investiture de leur charge, et des fiefs qui relevoient de l'empire ; ils faisoient aussi hommage des autres fiefs qu'ils possédoient, aux seigneurs suzerains.

Il faut dire à-peu-près la même chose des *Margraves* et des *Burgraves*. Les *Margraves* ou *Marquis* étoient des officiers établis pour commander sur une frontiere ou marche. Les *Burgraves* n'étoient établis que sur une forteresse ou une ville. Ces dignités sont devenues héréditaires, et ont été changées en souverainetés.

Le chef de l'Allemagne est un prince qui a le titre d'empereur. Son élection se fait à Francfort sur-le-Mein, et son couronnement, depuis Ferdinand I, s'est fait ordinairement dans la même ville. Autrefois tous les princes et prélats d'Allemagne l'éli-

soient ; mais depuis la bulle d'or donnée par Charles IV, en 1356, les seuls princes qu'on appelle *Electeurs* ont le droit d'élire l'empereur. Leur nombre étoit fixé à sept : maintenant il y en a huit : trois ecclésiastiques, et cinq séculiers. Ces huit électeurs sont l'archevêque de Mayence, celui de Cologne et celui de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Bavière, comte Palatin, et le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg et le duc d'Hanovre. On avoit été obligé, par la paix de Munster, en 1648, de créer le huitieme électorat en faveur du fils du comte Palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ses états, et dont l'électorat avoit été donné à son parent le duc de Bavière ; mais les deux ont été réunis en 1778. Un neuvieme électeur, qui est celui d'Hanovre, a été créé en 1692, par l'empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, duc d'Hanovre, de la maison de Brunswick, dont les descendans sont rois d'Angleterre.

Le premier des électeurs ecclésiastiques est archi-chancelier pour l'Allemagne, et directeur des archives de l'empire.

Le second est archi-chancelier pour l'Italie.

Le troisieme est archi-chancelier pour les Gaules. Ces titres sont des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les empereurs.

Le roi de Bohême est grand-échanson de l'empire.

Le duc de Bavière est grand maître, il porte la pomme d'or dans la cérémonie du couronnement de l'empereur.

L'électeur de Saxe est grand-maréchal : il porte l'épée.

Celui de Brandebourg a le titre de grand-chambellan : il porte le sceptre.

Le Palatin étoit grand-trésorier, et portoit la couronne d'or. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque office ou

charge dans le palais d'un prince, est resté à l'électeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des palatins de Champagne et de Béarn.

Lorsque l'empire est vacant, et qu'il n'y a pas de rois des Romains, l'électeur de Saxe et le comte Palatin sont vicaires de l'empire. Le duc de Bavière a disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été établi électeur; mais ils s'étoient accordés à l'exercer alternativement.

L'empereur a fort peu de revenus, et n'a même aucune ville qui lui appartienne comme empereur. C'est par cette raison que les Allemands choisissent toujours un prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prend les titres de *Toujours-Auguste*, de *César*, de *Sacrée Majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne peuvent se traiter que dans les assemblées générales, qu'on appelle *Diètes*; mais il faut que l'empereur y donne son consentement, afin que leurs délibérations aient force de loi. Il a seul droit de convoquer ces assemblées; et il y envoie des commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consiste à donner l'investiture des fiefs, et à disposer de ceux qui sont dévolus à l'empire; ce qui arrive en deux cas, par confiscation ou faute d'héritiers.

Les diètes ou assemblées générales sont composées de trois corps ou colleges; le premier est celui des électeurs, le second des princes, le troisieme des villes libres, qu'on appelle *Impériales*.

Les électeurs et les autres princes souverains ont une autorité absolue dans leurs états; il y a néanmoins des cas dans lesquels on peut appeller de leurs jugemens. Pour vider ces sortes d'appels, il y a deux tribunaux; l'un est la chambre *Impériale de Spire*, résidente à *Weslar* dans le cercle du Haut-Rhin; l'autre est le *Conseil Aulique*, qui s'assemble dans la ville où réside l'empereur. Ces tribunaux

jugent des affaires de la noblesse, que l'on appelle *Immédiate*, parce qu'elle ne dépend que de l'empereur.

Il y a trois principales religions en Allemagne.

La catholique, qui est la plus étendue, est dominante dans les états d'Autriche, dans ceux des électeurs ecclésiastiques, dans le cercle de Bavière, et dans les états des princes ecclésiastiques.

La luthérienne domine dans les cercles de la haute et de la basse-Saxe, dans une bonne partie de ceux de Westphalie, de Franconie, de Souabe, et dans la plupart des villes impériales.

La calviniste est professée dans les états de l'électeur de Brandebourg, du Landgrave de Hesse-Cassel, et de plusieurs autres princes.

Il y a en Allemagne cinquante-une villes *Impériales*, ainsi nommées, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Selon le traité de Munster, elles ont voix délibérative et décisive dans les assemblées, comme les autres colleges des électeurs et des princes; de sorte que chacune a sa voix en particulier dans le college des villes, et toutes ensemble en ont deux dans les diètes. Les principales sont Hambourg, Lubeck, Brême dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Bavière; Nuremberg et Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans le cercle de Westphalie; Francfort, Spire et Worms dans celui du haut-Rhin.

On nomme *Villes Anséatiques*, des villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne, en Italie. Voici celles qui subsistent en Allemagne. Elles sont au nombre de six, *Cologne* dans le cercle de Westphalie; *Hambourg*, *Lubeck*, *Brême* et *Rostock*, toutes quatre dans la basse-Saxe, et *Dantzick* dans la Prusse occidentale, ci-devant Polonoise, sur les confins de l'Allemagne, au nord-est.

Les

Les principales rivieres de l'Allemagne sont : le *Danube*, le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder*.

1. Le *Danube* prend sa source près de la Forêt Noire dans le Cercle de Souabe, passe à Ulm, à Donavert, à Neubourg, à Ingolstat en Baviere, à Ratisbonne, à Straubing, à Passaw, à Lintz, à Vienne, traverse la Hongrie; et, après avoir arrosé le nord de la Turquie d'Europe, il va se jetter dans la mer noire par plusieurs bouches. Il traverse ainsi l'Allemagne, la Hongrie, et la Turquie d'Europe, d'occident en orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons décrit le cours au chapitre des Provinces Unies, *page* 279.

3. Le *Weser*. On trouve sa source dans le Cercle de Franconie, au nord. Il porte d'abord le nom de *Verra*; et passe à Meinengen; vers Munden, il reçoit la *Fulde*, passe près de Minden et à Brême, et se jette dans l'Océan au nord-ouest.

4. L'*Elbe*. Il prend sa source à l'extrémité septentrionale de la Bohême, qu'il traverse, passe ensuite à Dresde dans la Haute Saxe, à Wittenberg, et à Magdebourg, se partage en plusieurs branches au-dessus de Hambourg, puis se jette dans l'Océan assez loin de cette ville.

5. L'*Oder*. Il prend sa source dans la Silésie près de la ville d'Oder, au sud-ouest, traverse cette province presque toute entiere, passe à Breslaw, Glogaw, Crossen, Francfort sur l'Oder, puis il se partage en plusieurs branches au-dessus de Stettin; et, après avoir traversé la Poméranie, il se jette dans la mer Baltique par plusieurs embouchures.

L'Allemagne est divisée en neuf cercles, ou grandes provinces, qui comprennent chacune plusieurs états, dont les princes, prélats, comtes et députés s'assemblent pour leurs affaires communes. La premiere division de l'empire en cercles, se fit dans les dietes de Nuremberge en 1437, et d'Ausbourg en 1439, sous l'empereur Albert II. Ces cercles furent ceux de *Baviere*, de *Franconie*, de

Souabe, de *Saxe*, du *Rhin* et de *Westphalie*. Maximilien I, en 1512, ajouta quatre autres cercles à ces six déjà établis ; savoir, deux pour la maison d'Autriche, qui furent ceux d'*Autriche* et de *Bourgogne*, (*a*) celui de *Haute-Saxe*, pour les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et celui du *Bas-Rhin*, pour les électeurs ecclésiastiques et le Palatin. Chaque cercle a deux directeurs et un colonel. Les directeurs des cercles ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, pour y régler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre ; il a soin de l'artillerie et des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins communs, chaque cercle est obligé de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie et infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les registres des états de l'Empire.

Des neuf cercles qui subsistent présentement, il y en a quatre dans la Haute-Allemagne, au midi ; savoir, d'orient en occident, ceux d'*Autriche*, de *Baviere*, de *Souabe* ; et au nord des deux derniers, celui de *Franconie* : dans la Basse-Allemagne, il y en a cinq ; savoir, le long de l'Océan et de la mer Baltique, ceux de *Haute-Saxe* et *Basse-Saxe*, de *Westphalie*, et au sud de celui de Westphalie, autour du Rhin et du Mein, celui du *Bas-Rhin* ou *l'Ectoral*, et celui du *Haut-Rhin*.

Le royaume de *Bohême* se joint ordinairement à l'Allemagne, dont il est un ancien fief. Nous en parlerons dans notre troisieme chapitre, aussi-bien que des états qui l'avoisinent à l'orient et au nord, et qui étoient autrefois sous sa dépendance.

Avant d'entrer dans le détail des cercles d'Allemagne, il est à propos de faire encore quelques

(*a*) Le cercle de Bourgogne comprenoit les pays-Bas et la Franche-Comté : on peut dire qu'il ne subsiste plus, après ce que nous avons observé, *page* 167 et 260.

remarques générales sur les *Enclaves*, c'est-à-dire, sur les pays qui, quoique renfermés dans un cercle, appartiennent néanmoins à d'autres.

1. Le *Comté de Plesse*, enclavé dans le cercle de Basse-Saxe au sud, et l'*évêché de Basle*, au sud-ouest du cercle de Souabe, sont du cercle du *Haut-Rhin*.

2. Les Enclaves du cercle électoral appartiennent aussi au cercle du *Haut-Rhin*, à l'exception du *Comté d'Erpach*, qui est du cercle de Franconie, et situé à l'orient du Rhin entre le Mein et le Nekre; de *Pruim* et de *Mandreischeid*, à l'occident de la Moselle, qui sont du clergé de Westphalie.

3. Tous les Enclaves du cercle de Souabe, sont de celui d'Autriche.

4. *Erfort* et l'*Eichfelt*, enclavés dans le cercle de la Haute-Saxe, sont du cercle du Bas-Rhin ou électoral et appartiennent à l'électeur de Mayence.

5. Toutes les Enclaves du cercle du Haut-Rhin et de Westphalie, appartiennent au cercle du Bas-Rhin.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles de la Haute-Allemagne, ou Méridionale.

ARTICLE PREMIER.

Du Cercle d'Autriche.

CE cercle, qui est à l'orient et au midi de l'Allemagne, est borné au nord par la Bohême et la Moravie; à l'orient, par la Hongrie; au midi, par la seigneurie de Venise; et à l'occident, par la

Baviere et le pays des Grisons. Il comprend les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Cette maison a porté d'abord le nom de *Habsbourg*. Rodolphe, qui en a été le premier empereur, s'empara de l'Autriche sur la fin du XIII.ᵉ siecle, prétendant que c'étoit un fief masculin, qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'Empire : et il en donna l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-Quint, qui étoit tout-à-la-fois empereur, roi d'Espagne, et maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, et des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne et les pays que nous venons de nommer, à Philippe II son fils, et il céda l'empire à Ferdinand I, son frere, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI. L'empereur Joseph II, son petit-fils, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et électeur de Bohême, le possede aujourd'hui. Les archiducs d'Autriche ont deux beaux privileges, le premier de créer par tout l'Empire des barons, des comtes et des gentilshommes : le second est que l'empereur ne peut leur ôter leur principauté, ni leurs terres. L'ancienne maison d'Autriche a donné seize empereurs à l'Allemagne, et six rois à l'Espagne.

Le cercle d'Autriche renferme cinq pays ; quatre du nord au sud, qui sont l'archiduché d'*Autriche*, les Duchés de *Stirie*, de *Carinthie*, et de *Carniole* : le cinquieme est le Comté de *Tirol*, au sud-ouest de la Baviere. On y peut joindre ce qu'on appelle l'*Autriche antérieure*, c'est-à-dire, les Enclaves du cercle de Souabe, ou la *Souabe autrichienne*.

§. I. *De l'Archiduché d'Autriche.*

Ce pays est assez fertile en bled, et produit d'excellens fruits, du vin, le meilleur safran, et abonde en pâturages et en gibier ; il a aussi des salines qui rapportent plus de deux millions par an.

Toute la partie située au midi du Danube, qui est la plus considérable, étoit comprise dans les provinces Romaines de *Norique* et de *Pannonie*. Ce pays fit ensuite partie de la Baviere prise en général; et comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands la nommerent *Osterrich*, d'où s'est formé le nom d'*Autriche*, à cause de sa situation à l'orient du royaume de Baviere. Le marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontiere contre les Huns ou Avares, qui habitoient la Hongrie au IX.e siecle. L'Autriche se divise en haute et basse: la basse est à l'orient et la haute à l'occident, entre le Danube et la riviere d'Ens.

1. *La Basse-Autriche.*

VIENNE, anciennement JULIOBONA ou VINDUM et VINDOBONA, sur le Danube, *archevêché*, *université*, *capitale* de toute l'Autriche, et en particulier de la basse. Cette ville n'est pas fort grande, mais elle est très-forte, et a de fort beaux fauxbourgs. On y a établi deux manufactures nouvelles, l'une de porcelaine, et l'autre d'étoffes de soie, dans le goût de celles de Lyon. Sa cathédrale, dédiée à Saint-Etienne, est remarquable, entr'autres choses, par la beauté de son maître-autel et de son clocher. Il s'y trouve encore de fort belles églises, sur-tout celle de l'abbaye de Saint-Grégoire, et quatre maisons qui appartenoient ci-devant aux jésuites, dont il y en a deux qui sont des colleges. Précédemment les jésuites avoient un troisieme college, qu'on appelloit le *Thérésien*, fondée par la reine de Hongrie pour la jeune noblesse. Mais elle leur a ôté ce college dès 1759, aussi-bien que plusieurs écoles de théologie et de philosophie, qui ont été donnés aux dominicains. Elle a ordonné de plus à ces derniers d'ouvrir, dans leur couvent de Vienne, des écoles de théologie et de philosophie, et leur a donné le privilege, que les études qu'on

y fera, seront comptées pour les grades, comme si elles étoient faites dans l'université. S. M. Impériale a établi dans le même temps, un réviseur des cahiers de Théologie, un autre pour ceux de philosophie, et un directeur des études de grammaire et de belles-lettres. L'archevêque a fait bâtir aussi un séminaire, qu'il a donné aux prêtres de la mission. Le palais Impérial, qui est fort simple, renferme des choses très-rares et très-curieuses : on y voyoit ci-devant une belle bibliotheque, mais on l'a transportée dans les bâtimens de la nouvelle académie. Outre ce palais, il y en a deux autres dans les fauxbourgs, et plusieurs maisons de plaisance, autour de la ville, où la cour de Vienne va assez souvent. La sépulture des princes de la maison d'Autriche est aujourd'hui dans une chapelle de l'église des capucins, située sur le marché neuf. L'église des augustins déchaussés, est appellée *Aulique*, parce qu'elle est près du palais Impérial, et que la cour y célebre ses plus importantes cérémonies. Les autres églises de religieux sont celles des cordeliers, des récolets, des dominicains, des grands augustins, et une abbaye de bénédictins, qui est dans une grande place ornée de belles maisons, et dont l'église est remarquable par ses tableaux et ses chapelles très-décorées. Vienne est entourée de douze bastions. Elle a soutenu deux sieges contre les Turcs qui ont été contraints de se retirer honteusement chaque fois ; savoir en 1529 et en 1683, quoique dans l'une et l'autre de ces occasions leur armée fut composée de près de 200,000 hommes.

NEUSTAT, autrefois CELEUSIUM, *évéché*, près de la Hongrie. Cette ville est bien fortifiée, elle a un château où l'on renferme les prisonniers d'état. On fait à Neustat de la porcelaine.

SAINT-PELTEN, petite ville au sud-ouest de Vienne, sur la riviere de Drasain.

KREMS, au nord du Danube. C'est une assez belle ville, quoique petite. Le Danube a dans la

voisinage un tournant et une cataracte fort dangereuse.

2. *La Haute - Autriche.*

LINTZ, *place forte*, sur le Danube, *capitale* de la haute Autriche. Cette ville est belle, commerçante, et a deux bons châteaux pour sa défense.

ENS, sur la riviere du même nom : elle a de bonnes fortifications et un arsenal.

§. II. *Le Duché de Stirie.*

C'est un pays plein de montagnes. On y trouve beaucoup de mines de fer. Cependant il est fertile en quelques endroits, et nourrit beaucoup de bétail; on dit même que son nom vient du mot *Stier*, qui, en Allemand, signifie un bœuf. Ses principales rivieres sont la *Muer* et la *Drave*.

La *Muer* traverse toute la Stirie, et arrose Judembourg, Gracz, Rokelsburg, et se jette dans la riviere suivante.

La *Drave* a sa source sur les confins de l'évêché de Brixen et de l'archevêché de Saltzbourg, traverse la Carinthie et la basse Stirie, reçoit la Muer et se joint ensuite au Danube.

On divise la Stirie en trois parties; la haute au nord, la basse au midi, et le Comté de Cilley, qui est encore plus au midi.

1. *La Haute-Stirie.*

JUDEMBOURG, sur la Muer, *capitale* de cette partie de la Stirie. Cette ville a un bon château : la place et ses édifices publics sont magnifiques. Les franciscains y ont un couvent, et les jésuites y avoient ci-devant un beau college, un séminaire et une maison de noviciat.

SECKAW, au nord de Judembourg, *évêché*, suffragant de l'archevêque de Saltzbourg. Son évêque n'a point séance aux dietes de l'Empire, parce qu'il prête serment de fidélité à l'archevêque de Saltzbourg, qui est du cercle de Baviere.

BRUCK *ou* PRUCKANDER, sur la Muer, est une petite ville avec un château : elle a un pont sur cette riviere, et elle en tire son nom.

2. *La Basse Stirie.*

GRACZ, sur la Muer, *capitale*, *évêché*, *université*. Cette ville est fortifiée, et défendue par un bon château bâti sur un rocher. Il y a de beaux palais, un grand magasin et un arsenal.

ROCKELSBURG, dans une isle formée par la Muer. C'est une forteresse importante sur les frontieres de Hongrie. Ses environs produisent de bons vins.

PETTAW, sur la Drave, ville jolie et ancienne. Elle a un couvent de dominicains et un de franciscains.

3. *Le Comté de Cilley.*

Il est au midi de la basse Stirie. L'empereur Frédéric III l'incorpora au Duché de Stirie, après la mort de son dernier comte, arrivée vers le milieu du XV.e siecle.

CILLEY, *capitale*, sur la riviere de Saan. C'est une jolie ville fort peuplée, où l'on voit plusieurs antiquités: elle est munie d'un château bâti sur une montagne.

RAIN, sur la Save, au sud-est de Cilley. Cette petite ville a un bon château.

§. III. *Le Duché de Carinthie.*

Ce pays ressemble assez à la Stirie. Il a eu des ducs de diverses maisons, jusqu'en 1321 environ, qu'il fut joint à l'Autriche. L'archevêque de Saltzbourg et l'évêque de Bamberg y possedent plusieurs territoires. Ce Duché est partagé en haute Carinthie, à l'occident, et en basse, à l'orient.

1. *La Basse-Carinthie.*

CLAGENFURT, *capitale*, *place forte*. C'est une bonne ville, sur la riviere de Glan.

SAINT-VEIT, au nord-est, située entre quatre montagnes.

GURCK, *évêché*, plus au nord, sur la riviere de *Gurck*. L'évêque est prince de l'empire; mais il n'a ni séance ni voix à la diète. Il est nommé alternativement par l'archevêque de Saltzbourg et l'archiduc d'Autriche : de trois nominations, l'archiduc en a deux, et l'archevêque n'en a qu'une.

LAVAMYND, *évêché*, à l'orient de Clagenfurt, et au confluent du Lavant et de la Drave. Son évêque est à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, et il réside dans l'abbaye de *S. André*, qui est plus au nord sur la même riviere de Lavant.

WOLFSBERG, au nord de Lavamynd, près de la même riviere. C'est la résidence d'un suffragant de Bamberg, qui est gouverneur des seize bailliages que l'évêque de Bamberg possede en Carinthie.

2. *La Haute-Carinthie.*

ORTNBURG, sur la Drave, à l'occident de Clagenfurt. C'est une ville qui a titre de comté.

PONTEBA, au sud-ouest, sur la riviere de la *Fella*, qui sépare les états de Venise de ceux d'Autriche : elle appartient à l'évêque de Bamberg. On y voit un pont qui fait un des meilleurs passages des Alpes, et qui divise cette ville en deux parties ou villes, dont l'une du côté de l'Allemagne, est de la haute Carinthie, et l'autre est du Frioul et appartient aux Vénitiens. La différence qu'on remarque entre les habitans, qui ne sont séparés que par le pont, est extrêmement sensible. Leurs coutumes, leurs mœurs, et même leur maniere de bâtir sont contraires. Cette derniere diversité paroît même dans la construction d'un pont, une partie est de pierres, et l'autre est de grands arbres, comme sont ordinairement les ponts que bâtissent les Allemands.

§. IV. *Le Duché de Carniole.*

Quoique plein de montagnes et de rochers, ce

pays ne laisse pas de produire du bled et du vin : il y a plusieurs mines de fer, d'acier et de mercure ou vif-argent. On le divise en haute Corniole au nord, basse au midi, et moyenne Carniole ou Windismarck * au sud-est.

La *Save* prend sa source dans la haute Carniole, près la frontiere de la Carinthie, la traverse toute entiere, borne l'Esclavonie au midi, et se jette dans le Danube au-dessous de Belgrade.

LAUBACH, *capitale*, *évêché*, dans la haute Carniole. Sa cathédrale, qui est fort belle, n'a que six chanoines. Elle avoit un college de jésuites : on y trouve plusieurs couvens, et une commanderie de l'ordre teutonique.

GORICE, *archevêché*, depuis 1751, *place forte*, et comté, sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. La partie du Frioul Autrichien qui étoit au patriarchat d'Aquilée, est aujourd'hui soumise à l'archevêque de Gorice.

DUINO, sur le golfe de Venise, au sud de Gorice.

CZIRNITZ, petite ville, dans la basse Carniole, sur le lac de Czirnitz, qui fournit tous les ans du poisson, du bled et beaucoup de gibier. Vers le printemps, une partie des eaux de plusieurs petits ruisseaux qui descendent des montagnes, se décharge dans des fosses de pierre qui se trouvent dans ce lac. Lorsque ces fosses sont remplies, non seulement les eaux se répandent dans le lit du lac, mais celles qui sont dans les fosses, en sortent avec une violence prodigieuse ; peut-être par un effet semblable à celui que l'on voit tous les jours sans surprise dans les jets d'eaux artificiels. Les eaux qui se perdent avant que d'arriver au lac, se rendant aux fosses de pierre par différens conduits souterrains, pressent fortement celles qui sont déjà dans les fosses, et les font ainsi sortir avec impétuosité. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, lorsqu'une partie des eaux de ce lac s'est retirée dans les fosses, et que le reste s'est perdu sous terre, on fait la pêche du poisson

qui y est demeuré. On y seme ensuite du bled, qui y vient en peu de tems. Pendant l'automne et une partie de l'hiver, on y prend une grande quantité de gibier, qui s'y jette de toutes les forêts voisines. Ce lac singulier a environ six lieues de long et trois de large.

METLINC, dans le Windismarck, est une ville assez considérable, sur la riviere de *Kulp*.

On peut joindre à la Carniole deux pays voisins, d'Italie, qui sont encore à l'Autriche; savoir, une partie du *Frioul* aux environs des ruines de la ville d'*Aquilée*, et une partie de l'*Istrie*, que la maison d'Autriche partage avec les Vénitiens. Le Frioul Autrichien n'a pas de villes remarquables.

L'*Istrie Autrichienne* est au nord et à l'orient de l'Istrie Vénitienne : elle est très-importante pour la maison d'Autriche, parce que c'est la seule de ses provinces où elle puisse avoir des ports sur la Méditerranée.

TRIESTE, *évêché*, *port*, au fond du golfe de Venise, au nord-est. C'est une petite ville, aujourd'hui fort marchande. La cathédrale, dédiée à S. Just, est fort belle, aussi-bien que l'église qui étoit ci-devant aux jésuites, qui y avoient un beau collège. Elle a six couvens d'hommes et un de filles. Pour rendre cette ville plus florissante, l'impératrice y a fait construire une citadelle, rendu le port franc, établi des chantiers pour la constructiou des vaisseaux, et institué une compagnie de commerce.

PEDENA, *évêché*, à l'orient de l'Istrie Autrichienne. C'est une jolie petite ville.

§. V. *Le Comté de Tirol.*

C'est un pays rempli de montagnes presque toujours couvertes de neige : il est néanmoins assez peuplé, et fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer et de vif-argent, qui sont d'un assez bon revenu. Ce Comté, après avoir eu ses seigneurs particuliers, est venu à la maison

d'Autriche en 1289, par le mariage d'Albert I, duc d'Autriche, et depuis empereur, avec Elisabeth, héritiere de Mainard, comte de Tirol, et duc de Carinhie.

INSPRUCK, *capitale*, sur l'*Inn*, qui traverse tout le Tirol. Elle a un fort château, quelques belles églises, et un magnifique hôtel, où le gouverneur du pays fait sa résidence. La *Souabe Autrichienne* dépend de la régence de cette ville.

ROTNBURG, au nord-est d'Inspruck. Elle a reçu son nom des mines de cuivre qui sont dans son voisinage.

KUFSTAIN, tout au nord-est du Tirol. Cette ville est la meilleure forteresse du pays : son château, qui est bâti sur un rocher, passe pour imprenable.

Au midi du Tirol est un vieux château nommé *Tirol*, près la source de l'Adige : il a donné son nom à ce Comté.

Méran, autre château qui avoit autrefois des ducs de ce nom, lesquels étoient très-puissans en Allemagne.

Des Evêchés de Trente et de Brixen.

L'évêché de *Trente* est au midi du Tirol, sur les confins de cette province et de l'Italie, à laquelle plusieurs géographes rapportent cet état, parce qu'il en dépendoit autrefois. L'évêque, qui est prince de l'Empire, en est seigneur sous la protection de la maison d'Autriche : il est élu par les chanoines, qui sont au nombre de dix-huit capitulans, douze Allemands et six Italiens. Il a un envoyé à l'assemblée des états du Tirol, et il fournit son contingent, lorsqu'on a résolu de lever de nouveaux subsides.

TRENTE, *capitale*, *évêché*, sur l'Adige. Cette ville étoit autrefois libre et impériale. Elle est célebre par le dernier concile général qui s'y est tenu. Il a commencé en 1545, et a fini en 1563.

Sa cathédrale, qui porte le nom de S. Vigile, est très-belle: les colonnes qui soutiennent la voûte sont d'une grosseur prodigieuse. L'église de Sainte-Marie-Maieure, où le concile s'est assemblé, est toute de marbre blanc et rouge en dehors : ses orgues sont aussi des plus belles qu'on puisse voir. Le palais de l'évêque, qui est hors de la ville, est magnifique, fortifié comme une citadelle. Trente a quatre paroisse, et plusieurs couvens d'hommes et de filles.

L'évêché de *Brixen* est entre le Tirol et la Carinthie. L'évêque est membre de l'empire, et sous la protection de la maison d'Autriche : il fournit aussi son contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, *capitale*, *évêché*. C'est une belle ville au confluent de la *Rientz* et de l'*Eisoch*, dans un terroir fertile en excellens vins.

§. VI. *La Souabe Autrichienne.*

Elle consiste en diverses enclaves du cercle de Souabe, situées au nord de la Suisse. Les principales villes sont :

FRIBOURG, autrefois TARODUNUM, sur le Threseim, *place forte*, *université*, *capitale* du Brisgaw, entre le Rhin et la Forêt Noire, ou sud-ouest du cercle de Souabe. Louis XV s'en est emparé en 1745, et en a ruiné les fortifications avant que de la rendre.

BRISACH, sur le Rhin, *ville forte*, qui a été prise par les François en 1703, et rendue à la maison d'Autriche par le traité de Rastadt en 1714.

Au midi du Brisgaw, sont les quatre villes nommées *Forestieres*, parce qu'elles sont voisines de la Forêt Noire. Les Suisses, comme nous l'avons déjà observé, ont droit d'y avoir garnison, lorsqu'il y a guerre en ce pays.

1. RHINFELD, la meilleure des villes forestieres, a un beau pont sur le Rhin.

2. LAUFFEMBURG, petite ville, mais forte.

3. SECKINGEN, ville située dans une isle que forme le Rhin : la grande place est très-belle.

4. WALDSHUT, ville fort médiocre, située au confluent de la Schult et du Rhin.

CONSTANCE, au sud du cercle de Souabe, *évêché*, près du lac de Constance. On attribue la fondation de cette ville à Constance, pere de Constantin. Elle étoit autrefois ville libre et impériale ; mais Charles-Quint l'ayant soumise en 1548, elle appartient, depuis ce temps, à la maison d'Autriche. Nous parlerons des états de son évêque, en décrivant la Souabe. Constance est une belle ville, riche et marchande : elle est célebre par le concile général qui s'y est tenu en 1414. Les François se sont rendus maîtres de cette ville en 1744 ; mais, l'année suivante, elle est rentrée sous la domination de l'Autriche.

NELLEMBOURG, au nord-ouest du lac de Constance. C'est le principal lieu du Landgraviat de Nellembourg, qui a eu autrefois ses princes.

OBERSDORF et ORB, au nord-ouest de Nellembourg, dans le comté de Hohemberg, qui est entre celui de Furstemberg et le duché de Virtemberg. Ce comté, qui est assez considérable, appartient à la maison d'Autriche, à l'exception de la ville de *Rotweil*, qui est libre et impériale.

BREGENTZ, près du lac de Constance, au sud-est. Cette ancienne ville, qui a titre de comté, donne son nom à la riviere qui l'arrose : elle a un château bâti sur une éminence, et auprès duquel il y a plusieurs forges. Ce comté et ceux qui en sont voisins, comme *Montfort*, *Feldkirk*, etc. qui appartiennent aussi à la maison d'Autriche, son renfermés, par plusieurs géographes, dans le Tirol, qu'ils ont à l'orient, et auquel ils sont annexés ; mais ils sont de Souabe. D'autres mettent Montfort dans la Suisse, parce qu'il en dépendoit autrefois. C'est ainsi qu'il est marqué dans la carte d'Allemagne de Delisle.

GUNTZBOURG *, près du confluent du *Guntz* dans le Danube, à l'Orient de la Souabe. Cette ville est la capitale du marquisat de Burgaw.

La maison d'Autriche possede encore, avec les pays qui viennent d'être décrits, le royaume de *Bohême*, la marquisat de *Moravie*, la partie de la *Silésie* qui l'avoisine, le royaume de *Hongrie* et la *Transylvanie*, les duchés de *Milan* et de *Mantoue* en Italie, et une partie des *Pays-Bas*. Il faut y joindre une partie de la *Pologne méridionale*, qu'elle a revendiquée, depuis peu d'années, comme on le verra, *pag.* 585 *et suiv.*

ARTICLE II.

Du Cercle de Baviere.

CE cercle est borné au nord par la Franconie et la Bohême, et à l'orient et au midi, par le cercle d'Autriche ; et à l'occident, par la Souabe. Il faisoit autrefois partie de la *Norique* et de la *Vindelisie*. L'air y est sain, et le terroir très-fertile en bled : il s'y trouve de bons pâturages ; mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol et d'argent, aussi-bien que des salines. Ce pays n'est pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le cercle de Baviere renferme six états principaux, deux séculiers et quatre ecclésiastiques : ce sont, 1. les *états du duc de Baviere* ; savoir, le duché de Baviere au midi du Danube, et le Palatinat de Baviere au nord ; 2. le *duché de Neubourg*, à l'ouest du cercle de Baviere ; 3. l'*archevêché de Saltzbourg*, au sud-est du même cercle ; 4. l'*évêché de Freisingen*, au milieu du duché de Baviere ; l'*évêché de Ratisbonne*, et 6. l'*évêché de Passaw*, l'un et l'autre le long du Danube.

Le duc de Baviere et l'archevêque de Saltzbourg sont les directeurs de ce cercle.

La plus grande riviere qui l'arrose est l'*Inn*, qui prend sa source dans le pays des Grisons, traverse le comté de Tirol, la haute Baviere, et se jette dans le Danube à Passaw.

§. I. *Les Etats du Duc de Baviere.*

La maison de Baviere, qui vient de s'éteindre, étoit la branche cadette de la maison Palatine du Rhin : elle ne possédoit la dignité d'électeur que depuis 1621, que Charles-Quint l'ôta au Palatin pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu empereur en 1742, après la mort de Charles VI d'Autriche, étoit le quatrieme électeur de sa branche. Son fils Maximilien-Joseph étant mort sans postérité, le 30 décembre 1777, l'électeur Palatin a hérité de ses états.

MUNICH, sur l'Iser, *capitale* des états de Baviere, et en particulier du duché. C'est une belle et assez forte ville. Son palais est vaste et magnifique ; il contient, dit-on, onze cours, vingt grandes salles, dix-neuf galeries, deux mille six cents soixante grandes croisées, six chapelles, seize grandes cuisines et douze grandes caves, quarante vastes appartemens, qui sont unis sans être assujettis, avec trois cens grandes chambres richement peintes, lambrissées et meublées. Il n'y a, dans ce superbe palais, ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée qui n'ait son buste ou ses reliefs ; mais rien n'égale le sallon des antiques. On y compte trois cents cinquante-quatre bustes de jaspe, de porphire, de bronze et de marbre de toutes les couleurs, qui représentent ou des capitaines Grecs, ou des empereurs Romains, ou des hommes très-illustres par leur naissance ou leurs grandes actions. Des deux principales galeries, l'une est ornée des portraits de personnes célebres, sur-tout par leur doctrine ; le plafond de l'autre représente les principales villes de Baviere, ses rivieres, ses châteaux, et ce qu'il y a de plus remarquable. Sans compter les appartemens de l'électeur et de sa cour, on distingue dans

ce vaste palais quatre appartemens principaux ; l'appartement royal, celui de Lorraine, l'impérial et celui de l'électrice. L'impérial a une salle de cent dix huit pieds de long, sur cinquante-deux de large. Ces appartemens communiquent par autant de galeries fort ornées. Ce qu'il y a de singulier dans cette ville, c'est qu'on a pratiqué des galeries, qui, traversant les maisons et même les rues par le moyen des arcades, communiquent du palais aux principales églises et couvens ; de sorte que la cour y peut aller secretement. Ce palais a souffert deux incendies considérables, l'un en 1729, et l'autre en 1750. Les électeurs y ont un arsenal, et leur sépulture est dans la superbe église des Théatins. Les Jésuites avoient un beau college dans cette ville.

INGOLSTAT, *université*, au nord-ouest, sur le Danube, c'est la plus forte place de la Baviere. Elle a un très-bel arsenal, et un college ci-devant aux Jésuites. Les Autrichiens ont pris cette ville en 1742, et l'ont rendue avec les autres, en 1745, qu'ils firent la paix avec l'électeur, fils de l'empereur Charles VII, qui venoit de mourir.

STRAUBING, dans la Basse-Baviere, ainsi que les deux suivantes, *place forte*, sur le Danube.

LANDSHUT, sur l'Iser, est une ville assez bien fortifiée : il y a un beau château.

BURCKHAUSEN, au sud-est de la précédente, sur le *Saltzach*. Cette riviere a sa source au midi, sur les confins de l'évêché de Brixen, passe à Saltzbourg, et se jette dans l'Inn au-dessous de Burckhausen, qui est une ville bien bâtie, avec un ancien château. Les Jésuites y avoient un beau college.

CHIEMSÉE, *évêché*, enclavée dans la Haute-Baviere, et dans l'isle du lac de même nom, au sud-ouest de Burckhausen. Son évêque n'est pas prince de l'Empire, étant à la nomination de l'archevêque de Saltzbourg, dont il est suffragant.

AMBERG, au nord, *capitale* du Palatinat de

Baviere, ou Haut-Palatinat. C'est une jolie ville, sur la *Wils*, avec des fossés profonds, des remparts et un beau château. C'est la patrie de Frédéric Spanheim, un des plus savans théologiens protestans.

LEUCHTENBERG, *capitale* de l'ancien landgraviat de ce nom, au milieu du Palatinat de Baviere.

Le duc de Baviere possede quelques pays en Souabe, entr'autres, le comté de *Meindelheim*, dans la partie orientale, au midi du Burgaw.

DONAVERT, sur le Danube, lui appartient aussi. Cette ville est de la Haute-Baviere. Elle étoit autrefois impériale; mais ayant été mise au ban de l'empire en 1606, Maximilien I, duc de Baviere, se l'assujettit.

§. II. *Le Duché de Neubourg, etc.*

Ce duché, avec la principauté de *Sultzbach*, qui est à l'occident du Palatinat de Baviere, étoit le premier état possédé par l'électeur palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, issue de celle de Neubourg, qui a hérité, en 1742, de l'électorat et palatinat du Rhin, et en 1777, de celui de Baviere.

NEUBOURG, sur le Danube, *capitale* du duché, qui est partagé en trois parties principales séparées l'une de l'autre. C'est une jolie ville, assez bien peuplée, avec de bonnes fortifications, et un beau château. Elle est du diocese d'Ausbourg.

HOCHSTET*, sur la gauche du Danube, deux lieues au-dessous de Dillingen, célebre par les deux batailles que les François y ont perdues en 1703 et en 1704.

SULTZBACH, au nord-ouest d'Amberg: elle est située sur une montagne, et a un beau château.

§. III. *L'Archevêché de Saltzbourg.*

L'archevêque de Saltzbourg est prince souverain, et prend le titre de légat du S. Siege. Il nomme aux évêchés de Chiemsée en Baviere, de Seckaw en Stirie, et de Lavamind en Carinthie, dont les

pourvus n'ont pas besoin de confirmation, ni de bulles du pape. De trois nominations pour l'évêché de Curk en Carinthie, il en a encore une.

SALTZBOURG, *archevêché*, *capitale*, *université*, sur le Saltzach. C'est une ville ancienne, belle et forte. La cathédrale et le château de l'archevêque sont des édifices superbes. L'église métropolitaine est vaste, et un des beaux bâtimens qui soient en Allemagne. Elle est bâtie sur le modele de Saint-Pierre de Rome, et en a les proportions. Outre quatre jeux d'orgues qui sont à chaque coin de la voûte du milieu, il y en a un très grand et nouveau, qui occupe tout le fond de la grande nef de l'église. L'université a été fondée par un archevêque de Saltzbourg, et est régentée par des Bénédictins, excepté qu'il y a des professeurs séculiers pour le droit civil. Les Jésuites à qui elle avoit été offerte, à condition que l'archevêque, en sa qualité de légat du S. Siege, pourroit informer des affaires de l'université, n'avoient point voulu l'accepter à cette condition qui leur a paru onéreuse.

La prévôté de *Berchtelsgaden*, au midi de la ville de Saltzbourg : c'est une principauté qui dépend d'un prieur de chanoines réguliers de Saint Augustin.

§. IV. *L'Evêché de Freisingen.*

FREISINGEN, *évêché*, est une jolie ville, située dans une agréable contrée, et sur une montagne près l'*Iser*. Son évêque est prince souverain. La cathédrale et le palais épiscopal sont de superbes édifices.

Le comté de *Werdenfels* appartient à l'évêque de Freisingen ; il est situé à l'extrémité de la Baviere, vers le Tirol. Ce prince possede encore plusieurs petits territoires dans le cercle d'Autriche.

§. V. *L'Evêché de Ratisbonne.*

C'est un petit état situé le long des deux

bords du Danube. L'évêque, qui est prince de l'empire, en est souverain ; mais la ville de Ratisbonne ne lui appartient pas.

WERTH, sur la rive septentrionale du Danube, est le principal lieu de l'évêché de Ratisbonne, et la résidence ordinaire de l'évêque.

RATISBONNE, *évêché*, sur la rive méridionale du Danube. C'est la seule ville *impériale* de ce cercle : on l'appelle, en allemand, *Regensburg*, à cause de sa situation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle est grande, belle et célebre par les dietes, ou assemblées générales de l'empire, qui s'y tiennent depuis l'an 1662, si ce n'est que depuis 1741, jusqu'en 1745, elle se sont tenues à Francfort sur le Mein. La maison de ville et la grande salle de Ratisbonne, où se tiennent ces assemblées, sont magnifiques. Cette ville a aussi de belles églises et de fort beaux édifices. Son pont de pierres est le meilleur de tous ceux qui sont sur le Danube. Il y a dans Ratisbonne trois abbayes, celle de S. Emmeran, et celles du haut et du bas Munster. L'abbé de la premiere et les abbesses des deux autres, ont rang entre les princes de l'empire. Le magistrat de Ratisbonne est protestant, et les seuls protestans ont droit de bourgeoisie dans cette ville. Les catholiques y ont cependant l'église cathédrale et quelques autres, comme celles des dominicains, des carmes déchaussés, des capucins, des récolets, et celle du college possédé ci-devant par les jésuites. Il y a aussi une très-belle chartreuse.

§. VI. *L'Evéché de Passaw.*

C'est un très-riche évêché, dont l'évêque est prince de l'empire. Il étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg ; mais, en 1728, il obtint du pape Benoît XIII, de ne rélever que du S. Siege : et Clément XII, en 1732, ratifia la bulle de son prédécesseur.

PASSAW, *évêché*, en est la capitale. Cette ville est

forte et ancienne ; elle est située au confluent du Danube, de l'Inn et de l'Iltz, qui en font comme trois villes ; savoir, *Passaw*, *Instat* et *Ilstat*. Ses maisons sont bien bâties, et sa cathédrale passe pour la plus belle église d'Allemagne. Il y a une abbaye de bénédictins, une maison de chanoines réguliers, et un college ci-devant aux jésuites.

Près de cette ville, on pêche des perles dans la riviere d'*Iltz*, cette pêche appartient à l'électeur de Baviere et l'archiduc d'Autriche, qui ont chacun un officier pour veiller à leurs intérêts.

ARTICLE III.

Du Cercle de Souabe.

LA *Souabe*, habitée autrefois par les Sueves, est un des plus fertiles pays d'Allemagne ; elle a aussi des fontaines salées et des bains fameux.

Cette province est bornée au nord, par le cercle électoral du Rhin et la Franconie ; à l'orient, par la Baviere ; au midi, par la Suisse ; et à l'occident, par le Rhin qui la sépare de l'Alsace, ou de la France.

Ce cercle a trente et une *villes impériales*, et grand nombre d'états ecclésiastiques et séculiers. Les principaux sont au nombre de six : 1. le *duché de Wirtemberg*, au nord ; 2. la *principauté et comté de Furstemberg*, à l'ouest et au sud du duché de Wirtemberg ; 3. le *marquisat de Bade* ; 4. l'*évêché d'Ausbourg*, à l'orient ; 5. l'*abbaye de Kemtpen*, au sud-est ; 6. l'*évêché de Constance*, au midi. Nous avons déjà parlé de la *Souabe autrichienne*, à l'article I, *pag.* 493.

Les principales rivieres de la Souabe sont :

Le *Danube*, qui prend sa source au sud-ouest, et traverse la Souabe en grande partie.

Le *Leck*, dont la source est dans les montagnes

du Tirol, au nord-ouest. Il sépare la Baviere de la Souabe, passe à Ausbourg, et se jette dans le Danube, près de Donavert.

Le *Necker*, qui prend sa source assez près de celle du Danube, traverse la Souabe du midi au septentrion, passe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron, à Heidelberg, et se jette dans le Rhin à Manheim.

Le *Rhin*, qui côtoie la Souabe, au midi et à l'occident.

§. I. *Le Duché de Wirtemberg.*

Il appartient au duc de ce nom, qui est un des principaux souverains du cercle de Souabe, dont il est directeur avec l'évêque de Constance.

STUTGARD, *capitale*, près du Neckre. C'est une belle ville, bien peuplée, entre des collines où l'on voit de beaux vignobles. Le duc de Wirtemberg y a un palais magnifique, où il réside. Ce prince est maintenant catholique; mais ses sujets sont la plupart Luthériens.

TUBINGEN, *université*, sur le Neckre. C'est une ville jolie et forte: elle a un beau château.

Dans le duché de Wirtemberg sont enclavés plusieurs petites principautés, entr'autres le comté d'*Hohenzollerb*, au sud-est de Tubingen. Ses comtes sont d'une des plus anciennes maisons, et ils sortent de sa même tige que les électeurs de Brandebourg, rois de Prusse, et le marquis de Culemback, et d'Anspach en Franconie.

A l'orient de ce duché est la *prévôté d'Elvang*, autrefois abbaye de bénédictins, sécularisée au XV.e siecle, et convertie en prévôté séculiere, composée d'un prévôt et de douze chanoines séculiers qui font preuve de noblesse. L'archevêque de Trêves est prévôt d'Elvang, depuis que cette prévôté a été unie à son église. Le prévôt a voix et rang parmi les princes ecclésiastiques aux dietes de l'empire. Il est souverain de la ville de même nom, qui est médiocre, et sous la protection du duc de Wirtemberg.

Son palais est situé sur une montagne vis-à-vis de la ville. Il jouit d'un domaine de dix lieues d'étendue de l'est à l'ouest, et de quatre dans sa plus grande largeur du sud au nord. Cette prévôté a ses grands officiers héréditaires.

Les ducs de Wirtemberg possedent, hors de leur duché, le comté de *Montbelliard* entre l'Alsace et la Franche-Comté. Cette principauté leur est échue en 1723, par le décès de Léopold Everard, dernier comte de Montbelliard. Ils ont recueilli de la même succession, le comté de *Horbourg* et la seigneurie de *Reichenvald* en Alsace; la baronnie de *Granges*; les seigneuries de *Clerval* et *Passavant*, en Franche-Comté, et celle de *Franquemont*, en Suisse.

MONTBELLIARD, *capitale*, à une lieue du *Doux*, et au confluent de l'Alan et de la Rigole : il y a un château fort spacieux. Elle étoit autrefois fortifiée; mais la France en a détruit les fortifications, en 1677. Cette ville a un college, où on enseigne les langues et les belles-lettres.

§. II. *La Principauté et Comté de Furstemberg.*

Elle appartient à un prince qui en est souverain, et qui est d'une maison des plus anciennes et des plus illustres d'Allemagne. Il a un château qui porte son nom, et qui est près du *Danube*, dont la source se trouve dans la partie méridionale de cet état.

§. III. *Le Marquisat de Bade.*

Il s'étend le long du Rhin, à l'occident du cercle de Souabe. Il est divisé en haut et bas marquisat, qui obéissoient ci-devant à deux princes de la maison de Bade, l'une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier qui est au midi, s'appelloit *Marquisat de Bade-Baden*: son prince étoit catholique. Le second, qui est plus au nord, se nommoit *le Marquisat de Bade-Dourlach*, et appartient à un prince luthérien, qui vient de réunir le premier par la mort du

dernier marquis de *Bade Baden*, Auguste-George, arrivée en 1771.

DURLACH *ou* DOURLACH. C'est une jolie ville, *capitale* du marquisat de Bade Dourlach.

BADE, *capitale* du marquisat de Bade-Baden, qui étoit à la branche ainée. Cette ville est célebre par ses bains d'eaux minérales, d'où elle a pris son nom.

RASTADT, petite ville, voisine de Bade, avec un beau château. Elle est célebre par le traité de paix fait en 1714, entre la France et l'empereur, pour terminer l'affaire de la succession d'Espagne.

Le *fort de Kell*,* dans une isle du Rhin, vis-à-vis Strasbourg, appartient au marquis de Bade-Baden.

La maison de Bade possede encore plusieurs belles terres dans le Burgaw, dans la Bohême, dans le Palatinat du Rhin, dans le Luxembourg, et en Alsace.

§. IV. *L'Evêché d'Augsbourg.*

La principauté de l'évêque d'Augsbourg s'étend le long du *Leck*, qui la sépare du cercle de Baviere. Elle occupe un espace d'environ vingt lieues du midi au nord : sa largeur, du levant au couchant, est peu considérable : la plus grande est d'environ 6 lieues. L'évêque d'Augsbourg possede encore plusieurs domaines dispersés et enclavés dans divers états de la Souabe et de la Baviere. Il n'a aucun pouvoir, pour le temporel, dans la ville d'Augsbourg, qui est *impériale*, et dont, par cette raison, nous parlerons plus bas.

DILLINGEN, *université*, est le lieu de la résidence de l'évêque d'Augsboug. C'est une ville située en Baviere, à deux lieues de la rive méridionale du Danube, et à demi lieue de la rive orientale du Leck. L'évêque est maître de cette ville et de son territoire.

FUESSEN, sur le *Leck*, au midi, sur les frontieres de la Baviere et du comté de Werdenfels : c'est une

une ville commerçante, et un passage très-fréquenté pour le Tirol et la Bavière.

§. V. *L'Abbaye de Kempten.*

Les domaines de cette abbaye sont à l'occident de l'évêché d'Ausbourg, et consistent en 33 paroisses et beaucoup de fiefs ou châteaux. L'abbé est prince de l'Empire, a sa voix aux dietes, et ne releve que du pape. La ville de KEMPTEN ne lui appartient point, parce qu'elle est *impériale*. Il demeure à quelque distance dans l'abbaye de Sainte Hildegarde, qui est de l'ordre de S. Benoît, et dont tous les moines sont nobles.

§. VI. *L'Evêché de Constance.*

Il est au midi des deux côtés du lac qui porte son nom. L'évêque de Constance, qui possede plus de cent bourgs et villages, est prince de l'Empire et allié des Suisses, dans le pays desquels il a de belles terres. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit point maître de la ville de *Constance*, il y a cependant un de ses fauxbourgs qui appartient à ce prélat, et où il fait de tems-en-tems sa résidence.

MERSEBOURG, au nord-est du lac de Constance, et près de ce lac, c'est une petite ville où l'évêque de Constance demeure ordinairement.

§. VII. *Principales Villes Impériales de Souabe.*

Nous avons dit qu'il y avoit, dans ce pays, 31 villes *impériales*, qui se gouvernent en forme de républiques : les plus considérables sont,

1. *Entre le Danube et la Bavière.*

KEMPTEN, sur l'*Iller*, qui coulant du sud au nord, va se jetter dans le Danube, vis-à-vis d'Ulm. Cette ville a beaucoup souffert d'un grand incendie qu'elle éprouva en 1741. Ses habitans sont luthériens.

ISNY, au sud-ouest de Kempten. Le comte Mangold de Weringen y fonda, en 1106, une abbaye qui fut nommée *Isna*, du ruisseau qui passe dans cette ville. Le feu y prit en 1630, et consuma près de quatre cents maisons, la paroisse, la maison-de-ville et l'abbaye. Elle s'est rétablie depuis : et quoique petite, elle se maintient dans la qualité de ville *impériale*, qu'elle a acquise sous Charles IV.

MEMINGEN, près l'*Iller*, au nord-ouest de Kempten. C'est une assez grande ville, qui a quelques fortifications, et qui est défendue, d'un côté, par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaines et de papier.

AUSBOURG, sur le *Leck*, à l'embouchure du *Wertach*. C'est une ancienne ville, belle et grande, riche et bien fortifiée : elle est sur-tout renommée par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie et d'ivoire. Son commerce étoit autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. L'évêque d'Ausbourg y a un beau palais. Ce qu'on y voit de plus remarquable est son hôtel-de-ville, qui n'a pas son semblable dans tout l'Empire. Les portes de cette ville s'ouvrent et se ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorsque quelqu'un veut y entrer la nuit. Les charges sont également partagées entre les catholiques et les luthériens. Ce fut en cette ville que les protestans ou luthériens présenterent, en 1530, leur profession de foi, appellée *la Confession d'Ausbourg*. En 1555, on y fit la paix de religion, où l'on laissa la liberté aux luthériens ; et il fut statué que désormais, on inquiéteroit personne dans l'Empire à cause de sa religion. C'est la patrie du jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par l'ancienne carte de l'Empire Romain, qui porte son nom, uniquement, parce qu'il la fit connoître au public ; et des Fuggers, qui passoient pour les plus riches négocians de l'Allemagne. Ils ont été ennoblis par Maximilien I, et faits comtes par Charles-Quint. Ce prince, qui leur devoit un million, étant venu

un jour les visiter, ils brûlerent ses obligations dans un fagot de bois de sental. Ils ont bâti 106 maisons dans un fauxbourg, pour servir de demeure aux bourgeois ruinés. Ils sont catholiques, et possedent des terres de dix lieues d'étendue entre l'Iller et le Wertach, sous le nom de *comté de Fugger*.

2. *Entre le Neckre et la Franconie*

ULM, sur le *Danube*. C'est une grande ville, riche, peuplée et commerçante, sur-tout en toiles, en futaines, en laines et en fers. Elle est la premiere des villes *impériales* de Souabe, et la dépositaire des archives du cercle. Ses habitans sont protestans, et les catholiques qui y demeurent sont exclus des charges publiques. L'hôtel-de-ville et l'église de Notre-Dame sont de très-beaux édifices. L'église des augustins est la seule qui soit restée aux catholiques. Le territoire d'Ulm a douze lieues de long, sur huit de large. C'est la patrie de Jean Freinshemius, très-connu par les supplémens qu'il a faits aux histoires de Tite-Live, de Tacite, et de Quinte-Curce.

NORDLINGEN, au nord d'Ulm : elle est enclavée dans le comté d'*Oetteingen*, et est fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette ville que les Suédois, qui étoient venus en Allemagne pour soutenir les protestans, furent défaits par les Impériaux, en 1634.

HALL, au nord-ouest de Nordlingen, et sur les frontieres de Franconie : on l'appelle *Hall en Souabe*, pour la distinguer d'une ville de même nom, qui est dans le duché de *Saxe*, dont on parlera ci-après. Ses habitans sont luthériens.

HAILBRON, à l'occident de *Hall*, sur les frontieres du cercle électoral du Rhin, et près du Neckre. Elle a quelques fortifications, qui ont été augmentées en 1734. On y professe la religion luthérienne. Il y a des bains dans cette ville, de laquelle dépendent plusieurs villages. Le terroir des environs est fertile en vins. C'est la patrie de Jean Faber, savant théologien de l'ordre de S. Dominique.

ESLING, au midi d'Hailbron, sur le Neckre, à deux lieues de Stutgard. C'est une assez grande ville, dont les habitans sont luthériens : il y a cependant plusieurs couvens.

ROTWEIL, au midi de Tubingen, et près de la source du Neckre; elle est enclavée dans une des terres de la maison d'Autriche. Ses habitans sont catholiques. Autrefois ils étoient alliés des Suisses. Il y a à Rotweil, une cour de justice, dont la juridiction s'étend sur la Souabe, la Franconie, le haut-Rhin, et une partie des pays Autrichiens; mais on en peut appeller à la chambre impériale, et au conseil-Aulique.

3. *Entre le Neckre et l'Alsace.*

WEYL, au nord-ouest de Stutgard; ville assez considérable, dont les habitans sont catholiques.

ZELL,

GENGENBACH,

OFFENBURG : ce sont trois villes au sud-ouest de la Souabe, et au voisinage du Rhin. Elles sont catholiques. Il y a dans Gengenbach un abbé qui est prince de l'Empire.

ARTICLE IV.

Du Cercle de Franconie.

CE cercle, situé au milieu de l'Allemagne, est borné au midi, par la Souabe; à l'orient, par la Bavière et la Bohême; au nord, par le cercle de la haute-Saxe; et à l'occident, par celui du haut-Rhin.

C'étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens *Francs*, qui s'étendoient dans la Westphalie et la basse-Saxe. Ce pays fut ensuite appellé *France orientale*, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs, qui

prirent le titre de ducs de Franconie, et qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux, devint, en 911, le premier roi (ou empereur) d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui possédoit le royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est par-tout très-fertile en bleds, en fruits et en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Les principales rivieres de Franconie sont :

Le *Mein*, qui y prend sa source au nord-est, la traverse d'orient en occident, passe à Bamberg, à Wirtzbourg, à Wertheim, à Francfort, et se jette dans le Rhin à Mayence.

La *Sala*, qui parcourt la partie septentrionale, et se décharge dans le Mein.

Le *Rednitz*, qui prend sa source au sud-est dans l'évêché d'Aichstet, traverse la Franconie du midi au septentrion, et se jette dans le Mein, au-dessous de Bamberg.

Les principaux états de ce cercle sont au nombre de quatre ; savoir, les évêchés, 1, de *Bamberg* ; et 2, de *Wirtzbourg*, au milieu ; et quelques autres états voisins ; 3, l'évêché d'*Aichstet*, au sud-est : 4, le marquisat d'*Anspach*, et de *Culembach*, au midi et au nord-est.

Ce cercle a pour directeurs l'évêque de Bamberg, et le marquis d'Anspach, qui a réuni Culembach : ci-devant les deux marquis l'étoient tour-à-tour. L'évêque de Bamberg a seul le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, et de dresser les conclusions.

Il y a en Franconie cinq villes *impériales* et libres.

§. I. *L'évêché de Bamberg.*

Cet évêché, un des plus riches de l'Allemagne, fut fondé en 1007, par l'empereur Henri II, qui pour le spirituel, le soumit immédiatement au S. Siege ;

et céda la suzeraineté de la ville au pape, en s'obligeant de lui payer tous les ans un cens d'un cheval blanc, et de cent marcs d'argent; ce que dans la suite le pape Léon IX échangea contre la seigneurie de la ville de Bénévent. L'évêque de Bamberg, par un droit dont l'origine est incertaine, a pour officiers héréditaires, quatre des grands officiers de l'empire. Les électeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière et de Brandebourg, portent depuis long-tems, la qualité de grand-échanson, de grand maréchal, de grand-sénéchal et de grand-chambellan de l'église de Bamberg; mais ils en font remplir les fonctions par des officiers subalternes, dont les charges sont à leur nomination. De plus, ces quatre électeurs se font investir par les évêques de Bamberg, non-seulement de ces grands-offices, mais encore de plusieurs terres qui y sont attachées, comme arrieres-fiefs de l'évêché. L'évêque de Bamberg possede des terres considérables en Carinthie.

BAMBERG, *capitale*, ville grande et belle, au confluent du *Mein* et du *Rednitz*. L'église cathédrale est magnifique, aussi-bien que le palais épiscopal, qui a de fort beaux jardins.

CRONACK, au nord est de Bamberg, au confluent des rivieres de Radach, de Haslach et de Cronach, *ville forte*, qui a une bonne citadelle.

§. II. *L'évêché de Wirtzbourg.*

Cet évêché est d'un très grand revenu. Son évêque porte le titre de *duc de Franconie.*

WIRTZBOURG, *capitale*, sur le *Mein*, ville assez grande et bien peuplée, dont le château qui est fort, est la demeure de l'évêque: un très-beau pont joint le fauxbourg à la ville. Pour être reçu chanoine dans cette cathédrale, il faut se soumettre à une cérémonie singuliere. Le sujet présenté doit passer devant tous les chanoines, rangés en haie, tenant chacun une baguette à la main, dont ils le frappent légérement sur le dos. C'est pour éloigner de ce

chapitre les princes de l'Empire, qui ne voudroient pas se soumettre à une pareille cérémonie.

CARLSTAT, sur le *Mein*, au nord-ouest de Wirtzbourg. Cette ville étoit célebre dès le tems des empereurs de la race de Charlemagne : il y a un château nommé *Carlburg*, qu'on croit avoir été bâti par *Charles le-Chauve*.

KISSING, au nord-est de *Carlstat*, sur la *Sala*, petite ville où il y a des eaux minérales. Ses environs ont beaucoup de gibier.

De quelques petits Etats voisins de Wirtzbourg.

Au nord de l'évêché de Wirtzbourg, est l'ancien comté de *Henneberg*, auquel l'on joint la principauté de *Coburg*. Ce pays est partagé entre plusieurs des branches de la maison de Saxe : le Landgrave de Hesse-Cassel, (qui est dans le cercle du haut-Rhin) possede aussi une partie de ce pays de Franconie.

HENNEBERG, n'est plus qu'un vieux château ruiné, d'où le comté a tiré son nom.

MEINUNGEN, petite ville sur la *Werra*, où résident les ducs de Saxe-Meinungen, qui forment la troisieme branche des princes de Saxe, descendans d'Ernest, dont nous parlerons dans l'article suivant.

ROMHILT, au sud-est d'Henneberg. C'est une petite ville avec deux châteaux, qui a été possédée jusqu'en 1710, par une branche des princes de Saxe qui en prenoit son nom. Après son extinction, il y eut de grandes disputes pour le partage; enfin, en 1720, les princes de Saxe, surnommés de *Gotha*, de *Meinungen*, de *Salfeld*, et d'*Hildbourghausen*, partagerent les trois bailliages dont la maison de Romhilt étoit maîtresse.

HILDBOUGHAUSEN, au nord-est, sur la *Werra*. C'est une petite ville, avec un beau château, où réside le duc de Saxe Hildbourghausen.

COBURG, au sud-est de Henneberg, sur le *Jetz*, assez grande ville, bien bâtie. Elle a un château, où le duc de Saxe-Salfeld fait souvent sa résidence.

SMALKALDEN, au nord d'Henneberg, assez près de la Verra. C'est la ville la plus considérable du comté d'*Henneberg*; elle appartient avec son territoire, au Landgrave de Hesse-Cassel. La ligue des princes protestans contre Charles-Quint, s'y conclut, en 1530. On trouve aux environs des mines de fer et d'acier; et on y compte environ 500 forges. Smalkalden est la patrie de Christophe Cellarius, auteur d'un grand et excellent ouvrage sur toute la géographie ancienne.

Au midi de Wirtzbourg sont les principaux domaines du grand-maître des chevaliers de l'*Ordre Teutonique*. Cet ordre assez répandu dans l'Allemagne, n'est pas aussi puissant qu'il étoit autrefois. Il commença en 1190, à Acre, où s'étoient réfugiés les chrétiens de Jérusalem. Ces chevaliers ayant été chassés de la Terre-Sainte, firent depuis 1230, des établissemens considérables en Allemagne, et sur-tout en *Prusse*, où, pour convertir les païens, ils leur firent la guerre, et s'emparerent de leur pays. En 1525, Albert, marquis de Brandebourg, leur 64.e grand-maître, s'attribua toutes les terres que l'ordre Teutonique possédoit en Prusse, et les fit ériger en duché séculier, qui a été 162 ans un fief relevant de la Pologne, et qui est devenu royaume en 1700. Nous en parlerons ci-après, en traitant de la *Pologne*. Cependant les chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau grand-maître, pour les terres qui leur restoient, et qui y sont répandues de côté et d'autre. Ce grand maître, qui est toujours électif, fut admis aux états de Franconie, en 1538; et son rang parmi les princes ecclésiastiques, est entre les archevêques et évêques, quoiqu'il lui soit contesté par l'évêque de Bamberg, qui dépend immédiatement du pape. Quelques-uns des chevaliers Teutoniques sont luthériens, mais ils gardent tous le célibat. Le grand maître doit être catholique.

MERGENTEIM *ou* MARIENTAL, sur le *Tauber*, petite ville, avec un beau château, est la *capitale* de cette principauté.

Le comté d'*Erpach*, à l'ouest, mais dans le cercle du haut-Rhin, entre le Mein et le Rhin, appartient au cercle de Franconie. Ses comtes ont séance dans les dietes générales de l'Empire.

ERPACH, *capitale*, petite ville assez peuplée.

§. III. *L'Evêché d'Aichstet.*

Ce petit état est très-fertile.

AICHSTET, *capitale*, , sur l'*Althmuhl*. C'étoit un monastere de bénédictins, fondé vers l'an 640, par S. Willibald, dans un lieu rempli de chênes. Il s'y forma dans la suite une ville appellée *Aichstet*, du mot *Aicht*, qui veut dire un chêne. L'évêque réside au château de Wilibasbourg, nommé vulgairement *Walpersburg*. En 1611, Jean Conrad, évêque de cette ville, fit présent à sa cathédrale d'un ostensoir ou soleil d'or magnifique, du poids de 40 marcs, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, etc.

§. IV. *Le Marquisat d'Anspach, et de Culembach, ou Bareith.*

Ce margraviat ou marquisat, appartient à un prince descendant de la branche cadette des électeurs de Brandebourg, qui avant que d'avoir l'électorat qui est en haute-Saxe, étoient burgraves ou princes d'Auspach et de Culembach, aussi-bien que du territoire de la ville de *Nuremberg*, qui est entre deux. Cette famille a été partagée en deux branches jusque vers 1770, que la seconde ayant été éteinte, la cadette a hérité du marquisat de Culembach. On y professe le luthéranisme.

ANSPACH, *capitale*, sur la riviere de même nom. C'est la résidence du margrave ou marquis, qui y a un très-beau palais. On fait de belle porcelaine en cette ville.

SCHWABACH *, à l'orient d'Anspach, ville bien peuplée et très-marchande, depuis qu'un grand nombre de Français calvinistes sortis de France à cause de leur religion, s'y sont établis, et y ont formé des manufactures. C'est la patrie de Jean-Philippe Baratier, cet enfant célebre, qui savoit à six ans, le grec, le latin, l'hébreu, l'allemand et le français : à onze ans, il fut auteur, et mourut à dix-neuf, (en 1740) avec la réputation d'un savant accompli.

On remarque dans le pays de *Culembach*,

BAREITH *ou* BAREUTH, au nord d'Anspach, qui étoit la capitale du marquisat de *Culembach*. C'est une ville assez considérable et belle, où le marquis faisoit sa résidence. Il y avoit établi, en 1742, une *université*.

CULEMBACH, au nord-ouest de Bareuth, sur une des branches du *Mein*. C'est une jolie ville, où le marquis demeuroit anciennement, et près de laquelle est une très-bonne forteresse, nommée *Plassenbourg*.

§. V. *Des principales Villes Impériales de Franconie.*

NUREMBERG, entre le marquisat de Culembach et d'Anspach, sur le *Pregnitz*. C'est une grande ville, célebre par sa beauté, son commerce et la richesse de ses habitans, qui sont très-laborieux et fort industrieux. Elle a un arsenal bien fourni, un bel hôtel-de-ville, un fort château, une belle bibliotheque, un théâtre astronomique, un observatoire, et une académie de peinture, qui est fameuse. Les églises y sont magnifiques, entr'autres celle du Saint-Esprit ou de l'hôpital. On y garde les ornemens impériaux, que l'on prétend être de Charlemagne, et qui servent au couronnement de l'empereur : ce sont la couronne, le globe, le sceptre, la dalmatique, le surplis d'or, le manteau, etc. La plupart des habitans sont luthériens, et il n'y a qu'une seule église catholique. On fait à Nu-

remberg, un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre et de clincailleries, d'estampes et de cartes de géographie. Il s'y étoit établi, en 1752, une société cosmographique, pour la perfection de l'astronomie et de la géographie ; mais elle ne subsiste plus Cette ville a donné naissance à Jean Cochléus, célebre théologien catholique, et à Joachim Camerarius, fameux médecin.

ALTORF, *université* Quoique cette ville ne soit pas impériale, nous la joignons néanmoins à Nuremberg, parce que c'est le seul principal de son territoire, qui a environ douze lieues de diametre et quarante de circuit.

SCHWEINFURT, sur le *Mein*, petite ville bien fortifiée et *impériale*. Elle est enclavée dans l'évêché de Wirtzbourg. Ses environs sont riches en bétail, et fournissent beaucoup de bled et de vin.

WEINSHEIM, au sud-est de Wirtzbourg, dans le marquisat d'Anspach. Elle est assez forte, et son terroir est fort abondant en vins : ses habitans sont luthériens.

FRANCFORT, sur le *Mein*, est mis par quelques auteurs dans le cercle de Franconie ; mais selon l'ordre politique, il doit être rapporté au cercle du haut Rhin où il est enclavé. *Voyez l'article V du chapitre suivant.*

CHAPITRE II.

Des Cercles de la Basse-Allemagne, ou Septentrionale.

ARTICLE I.

Du Cercle de Haute-Saxe.

CE cercle se divise en trois parties : 1, la Saxe : 2, l'électorat de Brandebourg : 3, le duché de Poméranie.

L'air de ce pays est très-bon, quoique froid. Le terroir est fertile en bleds et en pâturages ; mais il y vient peu de vin. On y trouve des mines d'argent et de plomb. Il s'y fait un grand commerce de *gaude*, plante qui sert beaucoup à la teinture, et qui y croît en abondance.

La maison de Saxe est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Allemagne et même de l'Europe, quand elle ne descendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Les princes de cette maison, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Frédéric le *Débonnaire*, ou le *Pacifique*, qui mourut électeur en 1464. Ses deux fils, Ernest et Albert, sont la tige des deux branches, l'une nommée *Ernestine*, qui est l'ainée, et l'autre *Albertine*, qui est la cadette. C'est cette derniere, qui posséde l'électorat depuis l'an 1547, que la branche ainée en fut privée par l'empereur Charles-Quint. Cette branche ainée, ou *Ernestine*, a produit celles des ducs de Weimar, d'Eysenach, (éteinte) de Gotha, d'Hildbourghausen et de Salfeld, qui ont pris leur nom des villes de leur résidence, soit en *Thuringe*, soit dans le comté d'*Hennebern* en *Franconie*. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux électeurs, et celles des ducs de Weissenfels, de Mersburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes, à l'exception de la derniere, dont il reste un prince, qui est l'évêque de Létomeritz en Bohême : l'électeur a réuni tous leurs états.

Le cercle de haute-Saxe n'a qu'un directeur, qui est le duc de Saxe. Il n'y a que deux villes *impériales*, qui sont enclavées dans le Landgraviat de Thuringe, *Mulhausen* et *Northausen*, vers l'occident.

§. I. *La Saxe.*

Elle se divise en quatre parties : 1, duché électorat de Saxe, au nord-est : 2, marquisat de Misnie, au midi : 3, Landgraviat de Thuringe, et 4, principauté d'Anhalt, à l'occident.

1. *Le Duché et Electorat de Saxe.*

La maison des marquis de Misnie, de qui viennent les ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce Duché qu'en 1422, et l'Electorat qu'en 1428. La maison d'Ascanie, d'où sortent les princes d'Anhalt, en étoit anciennement en possession.

WITTEMBERG, *capitale*, *université*, sur l'*Elbe*. C'est dans cette ville que la secte des Luthériens a pris naissance, en 1517.

TORGAW, *place forte*, sur l'*Elbe*. Cette ville est capitale d'une seigneurie de même nom, et a un beau château. Elle est sur les frontieres de la Misnie, dans laquelle la comprennent la plupart des géographes Allemands. C'est la patrie du médecin Hostius, surnommé l'*Esculape de l'Allemagne*.

HALL, à l'occident, avec son territoire, appartient à l'électeur de Brandebourg, en qualité de duc de Magdebourg. C'est une belle ville, avec une *université* fameuse. Il y a de riches salines et des fabriques d'étoffes de soie, dont les François calvinistes prennent soin.

2. *La Misnie.*

DRESDE, sur l'*Elbe*, *capitale* du marquisat de Misnie, et la résidence de l'électeur de Saxe. C'est une grande ville, fort peuplée, et une des plus belles de l'Allemagne : les ducs de Saxe y ont un magnifique château. Dresde est partagée en deux villes, l'ancienne et la nouvelle, jointes par un très-beau pont de 409 pas de longueur, sur l'*Elbe*. Depuis que l'électeur de Saxe est catholique, il y a dans cette ville, qui étoit auparavant toute luthérienne, un nombre considérable de catholiques. Les manufactures de cette belle et fameuse porcelaine de Saxe, est assez connue.

LEIPSICK, *université*, sur le *Pleiss*. C'est une ville considérable, où les sciences, les arts et le commerce fleurissent également. Leipsick est l'en-

droit où l'on parle Allemand le plus purement. C'est la patrie de Léibnitz Une société de savans dans tous les genres, y fait un journal célebre dans l'Europe, sous le nom d'*Acta Eruditorum*. Il fut commencé vers la fin du dernier siecle, par Louis Othon Menck, recteur de l'université. Son fils et son petit-fils ont dirigés successivement l'exécution de cet ouvrage avec un égal succès.

MEISSEN, sur l'*Elbe*, entre Dresde et Leipsick. C'est cette ville qui a donné le nom à la Misnie, dont elle a été la capitale. Elle avoit autrefois un évêque suffragant de Prague ; mais son évêché a été sécularisé par les électeurs de Saxe.

ZEITZ, sur l'*Eister*, au sud-ouest de Leipsick. Cette ville étoit la résidence des ducs de Saxe-Zeitz. Elle est échue, avec leurs autres possessions, à l'électeur, qui étoit, comme eux, de la branche Albertine. Cette réunion est arrivée en 1718, après la mort du dernier duc Maurice-Guillaume.

MERSBURG, sur la *Sala*. Cette ville étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé. Il y a un beau château, où résidoient les ducs de Saxe-Mersburg, dont la maison a fini en 1738.

NAUMBURG, sur la *Sala*, ville considérable, dont l'évêché a été sécularisé. Elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

WEISSENFELS, * jolie ville sut la *Sala*, entre Naumburg et Mersburg, elle a un beau château, bâti sur une hauteur, où résidoit le duc de Saxe-Weissenfels, dont la branche s'est éteinte en 1746.

Le marquisat de Misnie renferme encore trois pays : savoir, l'*Ertzeburg*, au sud ; le *Voigtland* et l'*Osterland*, au sud-ouest.

L'*Ertzeburg*, où le pays de la Montagne, appartient tout entier à l'électeur : on y remarque deux villes.

FRIDBERG, ancienne ville, près de laquelle sont des mines d'argent.

ZUICKAW, au sud-ouest de Fridberg, sur la *Mulda*

de Scheneberg. C'est une jolie ville, dans le voisinage de laquelle sont aussi des mines d'argent très-célebres. On trouva, dit-on, dans les mines de Scheneberg, en 1477, sous l'empereur Frédéric III, un bloc d'argent d'une grosseur extraordinaire. Le duc Albert voulu le voir, et descendit dans la mine. Il fit mettre le couvert sur le bloc précieux, et dit à ceux qu'il faisoit manger avec lui : *L'empereur Frédéric est un puissant seigneur, mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la sienne.* On fit ensuite de cette table 400 quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à l'électeur de Saxe. Les comtes de *Reussen*, qui sont partagés en sept branches, en possedent la partie septentrionale.

PLAWEN, au midi, sur l'*Eister*, ville très considérable : elle appartenoit au duc de Saxe-Zeitz.

REICHENBACH, ville commerçante, à l'occident de Zuickaw, aussi à l'électeur de Saxe.

GERA, au nord de Plawen. C'est une ville bien bâtie, sur l'*Eister :* elle appartient aux comtes de Reussen, qui ont établi une régence commune pour tout leur domaine, qu'ils ont trouvé le moyen de conserver. Ils dépendent immédiatement de l'Empire, dont ils sont princes.

L'*Osterland*, qui est au nord du Voigtland, est partagé entre les ducs de Saxe-Gotha, et ceux de Weimar : les premiers en possedent les trois quarts.

ALTENBOURG, grande ville, à l'orient, sur le *Pleiss*, avec titre de principauté. Le duc de Saxe-Gotha y a établi une régence pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'Osterland.

Ce que le duc de Saxe-Weimar possede n'a point de lieu considérable : ses terres sont à l'occident, près de la riviere de *Sala*.

3. *La Thuringe.*

Ce pays étoit autrefois un royaume, auquel les

François mirent fin, en 524, après la défaite et la mort d'Hermanfroi, son dernier roi. Il eut ensuite des landgraves, jusqu'en 1240, qu'il fut uni à la Misnie: enfin la maison de Saxe s'étant partagée en deux branches, l'*Ernestine* y eut presque tout son partage; et cette grande branche s'est subdivisée ensuite, comme nous l'avons dit, en plusieurs maisons particulieres, qui prennent toutes le nom de *duc de Saxe*, en y ajoutant celui de sa principale résidence. Il y a encore en Thuringe, plusieurs autres princes, et l'électeur de Mayence y possede deux territoires. Il y a aussi deux villes libres et impériales.

ERFORT, vers le milieu, sur le *Gera*. C'est une ville grande, riche et bien peuplée, qui appartient à l'électeur de Mayence, aussi-bien que son territoire, où l'on compte 73 villages. Jean-Michel Wansleb, dominicain, auteur d'une *histoire de l'église d'Alexandrie*, et d'autres ouvrages, étoit né à Erfort.

Le pays d'*Eichfelt*, à l'occident, appartient encore à l'électeur de Mayence.

DUDERSTAT, jolie petite ville, est la plus remarquable de l'Eichfelt.

WEIMAR, à l'orient d'Erfort, sur l'*Ilm*, belle ville, qui a un grand et magnifique château, où réside le duc de Saxe Weimar. Ce prince a une riche bibliotheque, et un médailler très-curieux.

IENA, *université*, près de la *Sala*. Cette ville appartenoit au duc de Saxe-Eysenach. Sa branche s'étant éteinte, en 1741, le duc de Saxe-Weimar a hérité de ses terres.

SALFELD, au sud-ouest d'Iena, sur la *Sala*. Cette petite ville donne son nom à une branche des ducs de Saxe, qui possede encore quelques terres dans le comté d'Henneberg, en Franconie, comme nous l'avons dit, *page* 511.

GOTHA, à l'occident d'Erfort, sur la *Nessa*, ville assez grande et fortifiée, où demeure le duc de Saxe-Gotha, qui est de la plus ancienne branche descen-

duc d'Ernest. On voit dans son palais une très-belle bibliotheque, et un cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'occident, sur la *Nessa,* petite ville, qui a été la résidence d'un duc de son nom; elle appartient maintenant au duc de Saxe-Gotha.

MULHAUSEN, au nord-est d'Eysenach, ville libre et Impériale. Elle est grande et bien peuplée; il y a de belles églises. Son territoire renferme 18 villages.

NORTHAUSEN, vers le nord de la Thuringe: autre ville libre et Impériale.

Le *Comté de Mansfeld*, qui est à l'orient de cette ville, est en séquestre depuis 1570, à cause des dépenses prodigieuses que ses comtes ont faites et qu'ils ne pouvoient acquitter. Les électeurs de Saxe et de Brandbourg jouissent de ce séquestre par moitié.

MANSFELD, *capitale*, près de la *Wipper*, sur une montagne.

EISLEBEN, à l'orient du comté de Mansfeld, près d'un lac. C'est le lieu de la naissance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

Le *Comté de Schwartzbourg*, qui est assez considérable, et qui a des princes particuliers, est divisé en deux parties, dont l'une est contiguë à Mansfeld et à l'Eichfelt; et l'autre est au midi, sur les frontieres de Franconie.

Il y a deux princes de ce nom.

4. *La Principauté d'Anhalt.*

Cet état, situé au nord de la Thuringe, est possédé par une ancienne maison, qui descend de celle d'Ascanie. Si elle avoit encore aujourd'hui ce qu'elle possédoit au XII.e siecle, elle seroit une des plus puissantes de l'Empire: en effet, elle posséda le marquisat de Brandebourg depuis 1152, jusqu'en 1322, le duché de Saxe depuis 1180, jusqu'en 1422; et celui de Saxe-Lawembourg (dans la Basse-Saxe) depuis 1422, jusqu'en 1689. De tout cela il ne lui reste que

la principauté d'Anhalt, son ancien patrimoine.

Son terroir est fertile en bled et en fruits, sur tout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer et de charbon de terre. Le gibier et les bois y sont fort communs.

Cette principauté est divisée en quatre parties, selon les quatre branches de cette maison, qui prennent leur nom des villes où elles font leur résidence. On y professe le luthéranisme, et il y a beaucoup de juifs.

DESSAW, au confluent de l'*Elbe* et de la *Mulde*. Cette ville a un grand château, avec un beau parc: elle est la résidence du prince d'Anhalt de la branche aînée.

BERBURG, à l'ouest de Dessaw. C'est une belle ville, avec un pont sur la *Sala*.

COHETEN, * entre Bernburg et Dessaw, un peu vers le midi.

ZERBST, au nord de Dessaw, belle ville, avec un beau château: il y a un fameux college.

L'abbaye de *Quedelinbourg* et son territoire sont en partie enclavés dans la principauté d'Anhalt. L'abbesse, qui est luthérienne comme les religieuses, est princesse d'Empire.

§. II. *La Marche de Brandebourg*.

C'est un marquisat et électorat, qui se divise en cinq marches: savoir, 1, le *Mittel-Marck*, ou *moyenne Marche*, qui est la plus grande de toutes, au midi; 2, le *New-Marck*, ou *nouvelle Marche*, à l'orient; 3, l'*Alt-Marck*, ou *vieille Marche*, à l'occident; 4, la *Marche de Pregnitz*, au nord-ouest; 5, l'*Uker-Marck*, ou *Marche d'Uker*, au nord-est. Cet état, après avoir plusieurs fois changé de maître, fut donné, en 1417, à Frédéric Burgrave de Nuremberg, qui descendoit de la maison d'Hohen-Zollern: sa famille le possede encore aujourd'hui. L'électeur de Brandebourg, qui est maître

de la Prusse (en Pologne,) et de beaucoup d'autres terres considérables, répandues de divers côtés, en Allemagne, etc. est plus connu depuis 60 ans, sous le nom de *roi de Prusse*. (*a*)

BERLIN, *capitale* de tout le Brandebourg, et en particulier de la nouvelle Marche, sur la *Sprée*. Cette ville est grande, belle et fort marchande; sa partie méridionale au-delà de la riviere s'appelle *Coln*. Le palais royal, où réside le roi de Prusse, est magnifique; on y voit une belle bibliotheque et un riche cabinet. Ses rues sont grandes, belles et bien pavées. La plupart sont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différens quartiers de cette ville sont séparés par de beaux canaux, sur lesquels on a construit des pontslevis, et qui ne cèdent pas, en beauté, à ceux de plusieurs villes de Hollande, qui leur ont servi de modele. On voit sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la Sprée, une statue équestre de l'électeur Frédéric-Guillaume. L'homme et le cheval sont d'une seule piece, formée d'un seul jet. Elle pese 3000 quintaux, et

---

(*a*) Pour donner une idée complete de la puissance de ce prince, nous mettrons ici sous un même point de vue, tous ses états. Outre la *marche de Brandebourg*, et la *Poméranie* dont il est maître en grande partie, il possede presque toute la *Silésie*, au sud-est du Brandebourg, et le Comté voisin de *Glatz*, qui étoit ci-devant du royaume de Bohême; à l'orient une partie de la *Basse-Lusace*: le territoire de *Hall*, et la moitié du comté de *Mansfeld*, par séquestre: dans la Haute-Saxe, le duché de *Magdebourg*, et la principauté de *Halberstat*, dans le cercle de Basse-Saxe; la principauté de *Minden*, le comté de *Ravensberg*, le comté de la *Marck*, et le duché de *Clèves* dans le cercle de Westphalie; une partie de la *Haute-Gueldre*, dans les Pays-Bas: enfin la principauté de *Neufchâtel*, en Suisse. L'électeur de Brandebourg roi de Prusse, est ainsi le plus grand terrien d'Allemagne, après la maison d'Autriche. Il a voix et rang dans plusieurs cercles, à cause de ses principautés, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'Empire.

a coûté 40,000 écus. Berlin a une académie royale des sciences et belles-lettres, un observatoire et un arsenal superbe. La religion dominante est la calviniste; mais on laisse à ceux qui professent d'autres religions, une grand liberté de conscience. C'est de cette ville que nous viennent ces carosses légers qu'on nomme *berlines*.

FRANCFORT, sur l'*Oder*, au sud-est de Berlin, *université*. Cette ville, qui est riche et grande, étoit autrefois Impériale, il y a, près de Francfort, un canal qui joint la Sprée à l'Oder.

BRANDEBOURG, sur la riviere d'*Havel*, à l'ouest de Berlin, autrefois *capitale* du *Mittel-Marck*. C'est une ville très-commerçante. On la divise en vieille ville et ville neuve.: cette derniere a des rues droites et fort belles. Il y avoit autrefois un *évêché*; mais les changemens de religion l'ont fait supprimer.

POTZDAM, * sur l'*Havel*, entre Brandebourg et Berlin. C'est une ville nouvelle, qui s'agrandit de jour en jour, et où il se fait un commerce assez considérable, à cause de ses manufactures. Le roi de Prusse y a un beau château, où il va souvent.

RUPIN *ou* RAPPIN, ville assez considérable, au nord-ouest de Berlin. Elle avoit autrefois des comtes.

LEBUSS, au nord de Francfort, sur l'*Oder*: il y avoit autrefois un évêque.

KUSTRIN, *place forte*, à la jonction de la *Warta* et de l'*Oder*, dans le *New-Marck*, ou nouvelle Marche. C'est la patrie de Gaspard Barthius, qui, dès l'âge de douze ans, mit tout le psautier de David en vers latins de toute espece, et fit imprimer d'autres poésies en la même langue.

LANSPERG, sur la *Warta*. C'est la patrie de Jean Lanspergius, chartreux, surnommé le *Juste*, auteur d'un grand nombre de livres de piété.

STENDEL, dans l'*Alt-Marck*, ou vieille Marche. C'est une ville grande et bien bâtie, où est une justice supérieure pour cette partie du Brandebourg,

qui est le plus ancien domaine des margraves ou marquis de ce nom.

HAVELBERG, au nord-est de Stendel, et sur l'*Havel*, près de son embouchure dans l'Elbe. C'est une des villes des plus considérables de la marche de *Pregnitz* : il y avoit autrefois un *évêché* qui a été sécularisé.

PRENSLOW, au nord du *lac d'Uker*. C'est aujourd'hui une grande et belle ville, qui est la capitale de l'*Uker-Marck*, ou marche d'Uker.

Depuis environ soixante ans, on a bâti dans le Brandebourg, plus de cinquante villes et quatre cents villages.

§. III. *Le Duché de Poméranie.*

La Poméranie a été ainsi nommée, parce qu'elle est voisine de la mer : c'étoit le pays des Vandales, et il s'y en trouve encore qui conservent leurs anciens usages. Les Slaves ou Esclavons, y fonderent ensuite un royaume, qui comprenoit aussi le Meckelbourg, à l'occident. Ce royaume ayant pris fin au XII.e siecle, la Poméranie eut des princes, et ensuite des ducs, jusqu'en 1637, que Boleslas, le dernier de ces ducs, mourut sans postérité. L'électeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie ; mais les Suédois s'étoient rendus maîtres, quelques années auparavant, de sa partie occidentale, et ils la conserverent par le traité de Munster, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder ; et on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg et les évêchés de Halberstat et de Minden, qui furent sécularisés. En 1713, la ville de Stettin, avec son territoire, fut prise par les Russiens et les Saxons, qui étoient en guerre avec les Suédois ; et le roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie Suédoise qui en fait la moitié, lui fut cédée entiérement en 1721 ; de sorte qu'il a

aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La riviere de *Péene*, sur laquelle est la ville de *Gutskow*, sépare maintenant la Poméranie Suédoise, de la Prussienne et Brandebourgeoise.

1. *Poméranie Prussienne.*

STETTIN, *ville forte*, *capitale*, *port*, sur l'*Oder*, près de son embouchure. Cette ville est assez belle, et le commerce y est flosissant. Le roi de Prusse y a établi, en 1720, la régence de la Poméranie et une chambre de guerre et de domaine. C'est la patrie de George Kirstenius, savant médecin et naturaliste.

ANCLAM, petite ville, sur la *Péene*, au nord-ouest de Stettin.

STRAGART, sur l'*Ihne*, à l'orient de Stettin, dans la Poméranie proprement dite, dont elle est la ville principale : il y a beaucoup de manufactures de draps et d'étoffes. C'étoit autrefois la résidence de la justice de la Poméranie Brandebourgeoise, et comme la *capitale*, avant que le roi de Prusse fut maître de Stettin.

CAMIN, à l'orient de l'Oder, et près de la mer. C'étoit autrefois un *évêché*, qui a été sécularisé et établi en principauté. Camin donne une voix particuliere au roi de Prusse dans le college des princes de l'empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au nord-est de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le *duché de Cassubie*. C'est une grande ville assez commerçante, sur-tout en toiles.

RUGENWALD, plus au nord-est, ville assez considérable, dans le pays appellé *Wandalie*.

Les principautés de *Louwembourg* et de *Butow*, qui sont au nord-est et sur les frontieres de Pologne, en étoient autrefois des fiefs, mais, en 1617, elles ont été déclarées libres.

Les isles d'*Usedom* et de *Wollin*, à l'embouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse, comme annexes du duché de Stettin.

2. *Poméranie Suédoise.*

STRALSUND, autrefois Anséatique, *port*. Elle étoit encore riche et très-forte, lorsque les Danois et les Russiens, la prirent en 1715, malgré la résistance de Charles XII, roi de Suede : elle fut rendue à la Suede en 1720, dans un fort mauvais état, dont elle a eu bien de la peine à se remettre.

GRIPSWALDE, *port*, *université*, au sud-est, ville forte, qui a été assez maltraitée dans la guerre dont nous venons de parler. Stralsund et Gripswalde sont dans ce qu'on appelle le (petit) cercle de Banth. Joachim Kichnius, habile professeur en grec et en hébreu, est né dans cette derniere ville.

GUTSKOW, sur la Péene : c'étoit autrefois un comté. Elle donne son nom au second cercle de la Poméranie Suédoise.

Les Suédois sont aussi maîtres de l'isle de *Rugen*, qui est près de Straslund. C'étoit autrefois une principauté. Cette isle est fortifiée de tous côtés. Cependant les Danois la prirent en 1715, malgré tous les efforts de Charles XII, roi de Suede, qui y fit des prodiges de valeur.

BERGEN en est la *capitale*. C'est une ville médiocre.

ARTICLE II.

Du Cercle de Basse-Saxe.

CE cercle comprend huit principales parties : 1. le duché de Brunswick : 2. l'évêché de Hildesheim : 3. la principauté de Halberstat : 4 le duché de Magdebourg : 5. les états de la maison de Brunswick - Hanover, ou de l'électeur d'Hanover (ou Hanovre :) 6 le duché de Meckelbourg : 7. le duché de Holstein : 8. l'évêché de Lubeck.

Quoique l'air soit froid en ce pays, la terre y

produit du bled en abondance. L'*Elbe* et le *Weser*, qui le traversent, l'enrichissent par le commerce qu'ils lui procurent.

Il n'y a en Basse Saxe que quatre villes libres et *Impériales*, savoir, *Gostar*, dans le duché de Brunswick; *Brême*, dans celui de ce même nom; *Hambourg* et *Lubeck*, dans le duché de Holstein. Nous en parlerons en décrivant les états où elles sont enclavées.

Le roi de Prusse, comme duc de Magdebourg, et électeur d'Hanover, tant par rapport au duché de Brême, qu'à cause de ses propres privileges, sont directeurs de ce cercle.

La maison de Brunswick est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Europe. Elle a la même tige que celle des ducs de Modene en Italie, savoir, Azo d'Est. Aujourd'hui elle est partagée en deux branches, qui sont la Ducale, ou des ducs de Brunswick, et l'Electorale, ou d'Hanovre et de Lunebourg. La premiere possede le duché de Brunswick, et la seconde, divers états, dont nous parlerons au §. V.

§. I. *Le Duché de Brunswick.*

BRUNSWICK, *capitale*, sur l'*Ocker*. Cette ville, autrefois libre, Impériale et Anséatique, appartient au duc de Brunswick-Volfenbutel, qui y fit bâtir une citadelle, pour tenir les habitans en respect. On y voit plusieurs belles places. L'hôtel-de-ville est magnifique, aussi bien que les églises, qui appartiennent aux protestans. On tient à Brunswick une foire fameuse, et on l'y boit une biere excellente. Son château, bâti par l'empereur Othon I, est magnifique.

WOLFENBUTEL, au midi de Brunswick, et sur la même riviere, avec titre de principauté. C'est une grande et belle ville, bien fortifiée et pourvue d'un arsenal. Le duc de Brunswick y a un magnifique

fique château, et une bibliotheque des plus riches d'Allemagne.

GOSLAR, grande ville, au midi de Volfenbutel : elle est libre et *impériale.* Elle est riche par ses mines de fer et de plomb, et l'on y brasse d'excellente biere.

BEVERN, près le Weser.

HOLTZMUNDEN, près le Weser, dans la partie du duché de Brunswick, qui est enclavé dans celui d'Hanovre. C'étoit la résidence de la branche cadette des ducs de Brunswick, qui a succédé au duché en 1735.

Le duc de Brunswick possede l'abbaye de *Walkenried*, * dans le comté de *Honstein* en Thuringe, au sud ouest de la principauté d'Anhalt ; et, en cette qualité, il a voix dans le college des prélats.

§. II. *L'Evêché de Hildesheim.*

Cet évêché est tout environné des terres des deux maisons de Brunswick. Il est fort riche, et situé dans un pays très-fertile et bien peuplé, partagé en seize bailliages. L'évêque est prince de l'empire. La religion dominante est la catholique ; cependant, depuis la paix de Munster, les Luthériens ont dans cette ville six églises et une école.

HILDESHEIM, *évêché*, *capitale*, sur l'*Innerste*, grande ville, fort peuplée et bien fortifiée. Elle appartient à l'évêque ; cependant elle jouit de divers privilege sous la protection de la maison de Brunswick Hanovre. On voit encore dans la cathédrale le piédestal de la statue du dieu *Irmensul*, que les anciens Saxons adoroient, et dont Charlemagne détruisit, en 772, le temple et l'idole. La figure de cette statue n'est connue que par des conjectures fort incertaines. Ce fut sous Louis le Débonnaire, que le piédestal, enfoui d'abord par ordre de Charlemagne, fut transporté dans le chœur de l'église d'Hildesheim. (*Histoire de l'Académie des Inscriptions.* Tom. III, *pag.* 175.)

§. III. *La Principauté de Halberstat.*

C'étoit un des plus riches évêchés de l'Allemagne. Il fut sécularisé et donné, en 1648, à l'électeur de Brandebourg.

HALBERSTAT, sur la riviere de *Holtkein*, dans une contrée agréable et fertile. Cette ville est grande et fort peuplée. Les Luthériens et les Catholiques y ont des églises, où ils font le service divin chacun selon leur rit. Les Luthériens y sont en plus grand nombre : il y a aussi des Juifs qui font un grand commerce.

GRUNINGEN, à l'orient de Halberstat. C'est une ville assez considérable, avec un beau château. Il y a une belle église, où se voient des orgues magnifiques.

WERNIGEROD ou VERNINGROD, au sud-ouest de Halberstat, ville assez considérable. C'est un fief avec titre de comté, dont le roi de Prusse dispose ; et les magistrats dépendent de ce prince, le comte ayant dans cette ville un bailliage, une chancellerie et un consistoire.

§. IV. *Le Duché de Magdebourg.*

Cet état étoit possédé anciennement par un archevêque, qui se disoit primat de Germanie. On convint, par la paix de Munster, en 1648, de séculariser cet archevêché, et de le donner à l'électeur de Brandebourg : il en est en possession depuis 1666.

MAGDEBOURG, sur l'Elbe, *capitale*, ville bien fortifiée, et considérable par son commerce. Elle a beaucoup souffert en divers temps ; mais sur-tout en 1631, qu'elle fut presque ruinée par les impériaux, qui la prirent sous le général Lilli : elle s'est remise depuis. Son ancienne cathédrale, dédiée à S. Maurice, est magnifique : elle a été bâtie en 1210, sur les ruines de celle que l'empereur Othon I avoit fait construire en 968, en fondant l'archevêché. Le grand autel est d'une seule pierre de jaspe, qu'on

estime une somme considérable, ainsi que celle des fonts de baptême. Les orgues, qui sont très-bien travaillées, sont accompagnées de figures de bois, qui se remuent et touchent comme des organistes vivans. Le roi de Prusse a dans cette ville un superbe palais et un bel arsenal. Othon de Guericke, consul ou bourguemestre de Magdebourg, inventa, en 1654, la machine pneumatique, qui a enrichi la physique d'un nombre infini de découvertes.

BORG, au nord-est de Magdebourg. C'est une ville bien bâtie, qui a appartenu jusqu'en 1687, à la maison de Saxe, qui possede encore quatre petits bailliages dans le duché de Magdebourg.

§. V. *Des Etats de la Maison de Brunswick-Hanover ou d'Hanovre-Lunebourg.*

Ils renferment les quatre duchés d'Hanover, de Lunebourg, de Brême et de Lawembourg. Leur duc a été fait neuvieme électeur, en 1682, et son fils a été appellé, en 1714, au trône d'Angleterre, où regnent ses descendans, et d'où ils gouvernent leurs terres d'Allemagne, qu'ils visitent de temps en temps. L'électorat est attaché aux duchés d'Hanover et de Lunebourg.

HANOVER *ou* HANOVRE, *capitale* du duché de ce nom, sur la *Leine*. Cette ville est belle, grande et forte : elle a des arsenaux bien fournis, et le château de l'électeur est richement meublé. La justice est administrée dans Hanovre, comme si le prince y étoit présent. On y tient dans l'année quatre foires, qui y attirent des marchands de toute l'Allemagne, et même des pays étrangers. Cette ville a une maison d'orphelins et un hôpital. Sa biere est fort estimée.

HERRENHAUSEN, * tout près d'Hanovre, est un magnifique château de plaisance, où une cour toute entiere peut être logé commodément. Il y a un grand jardin orné de bassins, etc. Le roi d'Angleterre y réside, lorsqu'il vient en Allemagne.

CALEMBERG, au midi d'Hanovre. C'est un vieux château, qui étoit la résidence des anciens princes de ce nom.

HAMELEN, à l'occident de Calemberg, sur le Weser, ancienne ville, qui a une forteresse importante.

EIMBECKE, au sud-est d'Hamelen : c'est la capitale de l'ancienne principauté de Grubenhage, qui, avec Calemberg, donne deux voix à l'électeur d'Hanovre dans le college des princes de l'empire, outre celle qu'il a par Zell ou Lunebourg, par Brême, et par trois autres principautés qu'il possede en Westphalie, et dont nous parlerons dans un moment.

GOTTINGEN, au sud d'Eimbecke. On y a établi en 1737, une *université*, et en 1751, une académie des sciences. Il y a toutes sortes de manufactures.

Le duché de *Lunebourg* est au nord-est de celui d'Hanovre. Il fut érigé en 1235. La maison de ses ducs se divisa ensuite en plusieurs branches, et il s'en forma quatre principautés séparées, qui tiroient leur nom de leur ville capitale ; savoir, *Zell*, *Wolfenbutel* ou *Brunswick*, *Calemberg* et *Grubenhage* : il ne nous reste à parler que de la premiere.

ZELL, sur l'*Aller*, ville forte avec un beau château, où les ducs résidoient autrefois. La régence du pays y est encore aujourd'hui.

ULTZEN, au nord-est de Zell, sur l'*Elmenow*. C'est une belle ville.

LUNEBOURG, *place forte*, ancienne *capitale* du duché de même nom, au nord-ouest d'Ultzen, sur la même riviere, qui se jette dans l'Elbe à l'orient d'Harborg. C'est une grande ville, bien fortifiée, célebre par ses puits d'eau salée, qui sont d'un grand revenu.

Le duché de *Brême*. Il étoit autrefois archevêché ; mais il a été sécularisé en 1648, et donné au roi de Danemark, qui l'a cédé à l'électeur d'Hanovre en 1715.

STADE, au nord, près de l'embouchure de l'Elbe. C'est une ville forte et commerçante. La régence du duché y est établie.

BRÊME, *place forte*, ville libre, *impériale* et anséatique, sur le Weser. Cette ville est grande, très-peuplée et très-commerçante : elle est renommée pour son excellente biere.

Le duché de *Lawembourg* appartient à l'électeur d'Hanovre depuis 1705.

LAWEMBOURG, *capitale*, sur l'Elbe. C'est une ville considérable, qui a un château bâti sur une hauteur.

RATZBOURG, au nord de Lawembourg. Cette ville, bâtie sur un lac, est ancienne, et avoit autrefois un évêque suffragant de Brême. Elle étoit ci-devant du duché de Meckelbourg.

L'électeur d'Hanovre possede encore à l'ouest d'Hanovre et de Lunebourg, mais en Westphalie, le duché de *Ferden*, et les comtés d'*Hoye* et de *Diepholt*, dont on parlera dans l'article III, §§. X et XI.

§. VI. *Le duché de Meckelbourg ou de Mecklenbourg.*

Il commença sous le titre de principauté, vers l'an 1164, après la destruction du royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, et qui comprenoit aussi une partie au moins de la Poméranie. En 1349, cet état fut érigé en duché, et il a pris son nom d'une grande ville aujourd'hui réduite en village. La maison de ses ducs est divisée en deux branches, qui prennent leur surnom des villes de *Swerin* et *Strelitz*, où ils font leur résidence; mais la premiere branche, qui est l'ainée, a plus des trois quarts du duché, et le roi de Suede y possede une ville et son territoire.

SWERIN, ville bâtie au bord d'un lac.

GUSTROW, dans le milieu. C'est une assez grande

ville, où plusieurs ducs ont résidé; elle appartient aujourd'hui à celui de Swerin.

ROSTOCK, *anséatique*, *université*, *port*, sur la *Warne*. C'est une grande et ancienne ville, qui a plusieurs belles églises.

STRELITZ, * au sud-est du duché de Meckelbourg, entre *Stargart* et *Mirow*. C'est la résidence du duc de Strelitz.

WISMAR, *port*, et anciennement anséatique, sur la mer Baltique, au nord de Swerin. C'est la plus grande et la plus belle ville du Meckelbourg : elle a été cédée à la Suede, en 1648. Elle étoit autrefois très-forte; ses fortifications furent détruites dans la guerre du nord, en 1716; et, par la paix de 1725, il fut stipulé qu'on ne les rétabliroit pas.

§. VII. *Le Duché de Holstein.*

Cet état, qui n'étoit d'abord qu'un comté, fut érigé en duché en 1471, en faveur de Christiern I, roi de Danemark. Il a été ensuite partagé entre ses petit-fils, Christiern III, chef de la branche royale de Danemarck, et Aldophe, chef de la branche des ducs de Holstein-Gottorp, ou Sleswick, dont un prince a été appellé, en 1742, en Russie, et y a régné sous le nom de Pierre III. Cette derniere branche de Holstein a produit les ducs de Holstein-Eutin, dont le prince ainé a été reconnu, en avril 1751, roi de Suede. La branche royale de Danemarck a produit elle même divers rameaux, dont un a la principauté de *Ploen* dans le Holstein, et en prend son nom.

GLUCKSTADT, *port*, au sud-ouest, à l'embouchure de l'Elbe dans l'Océan. C'est une belle ville, bien fortifiée, qui a un beau château. Son nom signifie *heureuse ville*. Elle a été bâtie en 1620, par Christiern IV, roi de Danemarck.

KIELL, *université*, au nord-est, près de la mer Baltique. C'est une ville forte et riche, où résidoit ci-devant le duc de Holstein-Gottorp.

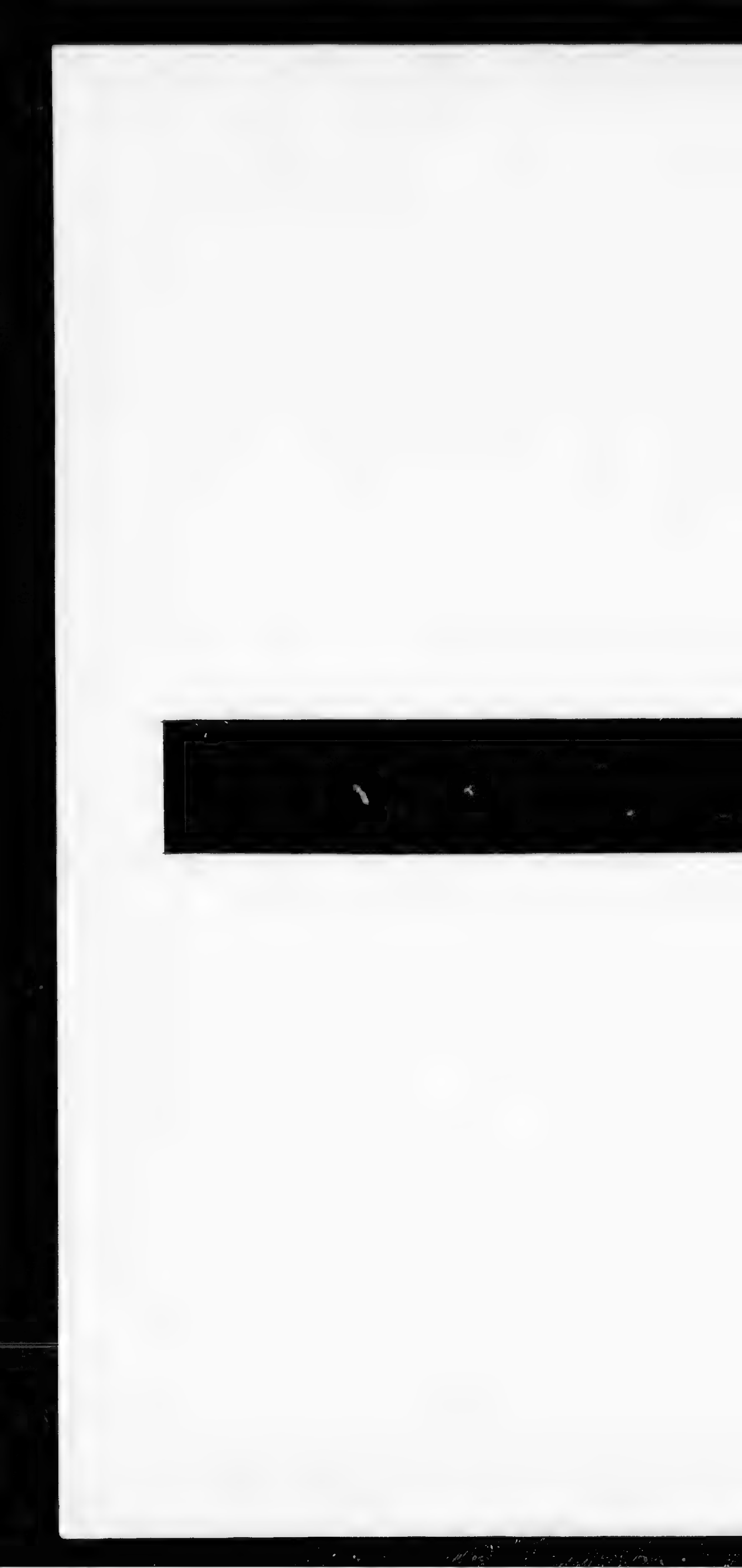
PLOEN, au sud-est de Kiell. C'est une ville assez grande, avec un château : elle est la capitale de la principauté de même nom.

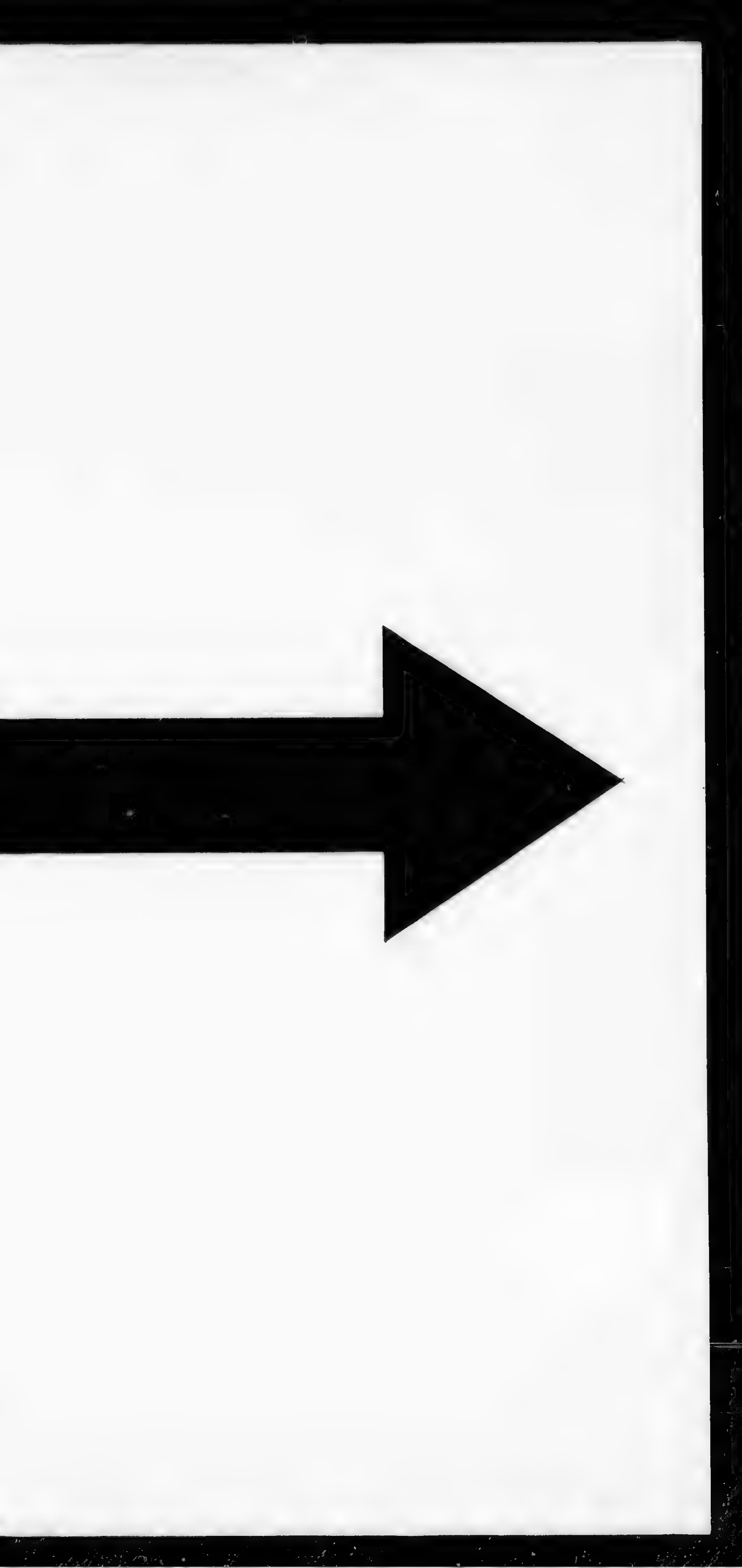
HAMBOURG, au midi du duché de Holstein. C'est une ville libre, *impériale et anséatique*, la plus grande, la plus marchande, la plus riche et la plus peuplée de l'Allemagne. Les grands vaisseaux y remontent de l'océan par l'*Elbe*. L'hôtel de-ville, la bourse, l'arsenal et plusieurs églises, sont de beaux édifices. Les Juifs y sont fort riches, et y ont une synagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg, contient principalement trois grandes isles dans l'Elbe. Cette ville est la patrie de Pierre Lambecius, l'un des plus savans hommes du XVII.e siecle ; de Luc Holstenius, garde de la bibliotheque du vatican, très-habile dans les antiquités ecclésiastiques et profanes ; et d'Albert Krants, auteur d'une histoire ecclésiastique de Saxe, intitulée *Metropolis*, et de plusieurs autres ouvrages.

LUBECK, à l'orient du duché de Holstein, et au confluent de la *Trave* et du *Wackenitz*. C'est une ville libre et *impériale*, qui est bien fortifiée, riche, marchande et fort peuplée. Elle est la premiere des villes *anséatiques*, et elle possede un domaine assez considérable. Lubeck est le lieu de la naissance de Jean Kirchman ; de Laurent Surius, chartreux, célebre par sa science et par sa piété ; de Chrétien-Henri Heinecken, enfant prodigieux par les qualités de son esprit, qui commença à parler à dix mois, qui savoit la géographie, et l'histoire ancienne et moderne à deux ans et demi, s'énonçoit en latin et en françois avec facilité, et dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans et quelques mois, le 27 juin 1725.

§. VIII. *L'Evêché de Lubeck.*

Cet évêché est à l'orient du duché de Holstein, et appartient à un prince de la maison d'Holstein-Gottorp. L'évêque, qui est de la confession d'Aus-





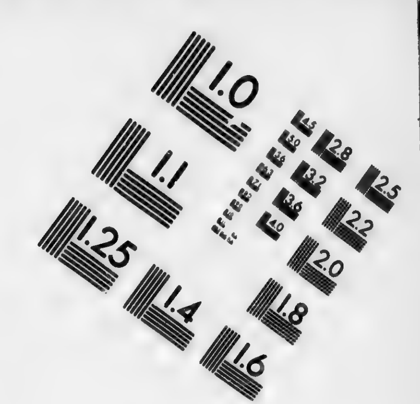
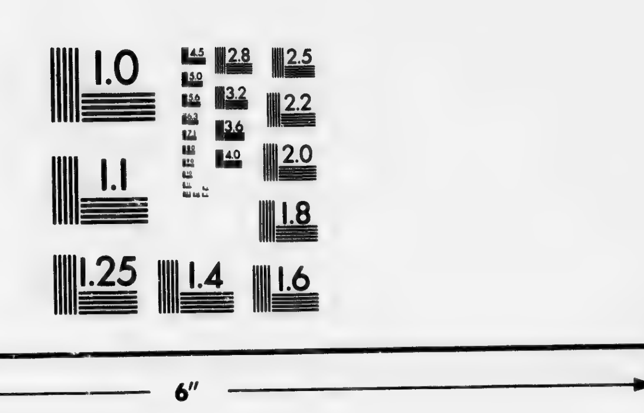
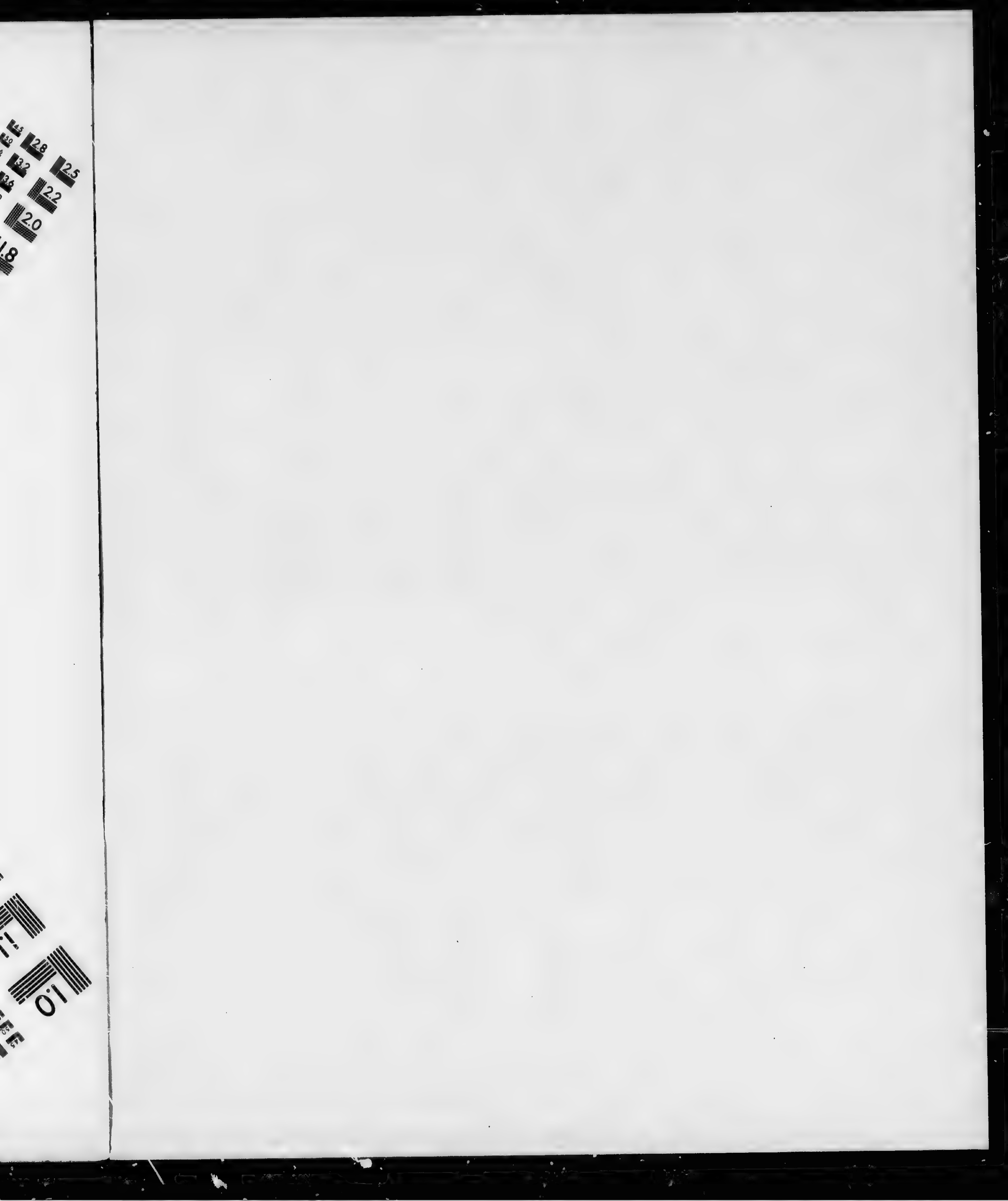


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

bourg, de même que la plus grande partie des chanoines, quatre seulement étant catholiques, est le seul luthérien qui jouisse en Allemagne de la juridiction ecclésiastique. Il l'exerce par un conseil consistorial; et il est obligé de nommer un grand-vicaire catholique pour ceux de cette religion, qui en ont l'exercice libre.

EUTIN *, à huit lieues de Lubeck, au nord-ouest. C'est la résidence de l'évêque de Lubeck, et une belle ville, quoiqu'elle soit petite. Elle appartient en propre à ce prince, qui n'a point de lieu considérable dans son évêché.

ARTICLE III.

Le Cercle de Westphalie.

CE cercle a, au nord, l'Océan; à l'orient, la Basse-Saxe; au midi, le cercle du Haut-Rhin; à l'occident, les Pays-Bas. Il renferme treize états principaux; savoir, 1. l'*évêché de Liege*, arrosé par la Meuse, et enclavé dans les Pays-Bas : 2. le *duché de Juliers*, à l'occident du Rhin : 3. le *duché de Berg*, à son orient : 4. le *duché de Westphalie*, ou le *Saureland*, au nord-est de celui de Berg : 5. le *duché de Cleves*, à l'orient et à l'occident du Rhin : nous joindrons à ce duché le *comté de la Marck*, parce qu'il est voisin à l'orient, et qu'il appartient au même souverain : 6. l'*évêché de Munster*, au nord des états précédens : 7. l'*évêché de Paderborn*, à l'orient du cercle de Westphalie : 8. l'*évêché d'Osnabruck*, à l'orient de l'évêché de Munster : 9. la *principauté de Minden*, et le *comté de Ravensberg*, au sud-est de l'évêché d'Osnabruck : le *comté d'Hoye*, et 11. le *duché de Ferden*, au nord est du même évêché : 12. le *comté d'Oldembourg*, et 13. la *principauté d'Ost-Frise*, au nord de l'évêché de Munster.

Plusieurs géographes renferment le *comté de Nassau* dans le cercle de Westphalie, au sud-est. Il ne lui appartient qu'en partie; et la ville de Nassau, qui lui donne son nom, est du cercle du Haut-Rhin, où nous parlerons de ce comté.

La partie méridionale de la Westphalie est très-fertile, sur-tout en grains; la partie septentrionale abonde en pâturages.

L'électeur de Brandebourg, comme duc de Cleves, et l'électeur Palatin, comme duc de Juliers, en sont alternativement directeurs avec l'évêque de Munster.

Il y a en Westphalie deux villes libres et impériales: *Aix-la-Chapelle*, dans le duché de Juliers; et *Dortmund*, dans le comté de la Marck.

§. I. *L'Evêché de Liege.*

L'évêque eet souverain de cet état, st prince de l'empire: en cette qualité il a séance et voix aux dietes.

LIEGE, sur la Meuse, ancienne ville, grande, bien peuplée et fort marchande. Elle a un grand nombre d'abbayes, de couvens et d'églises collégiales. Le palais de l'évêque et les édifices publics sont magnifiques: son chapitre n'admet que des nobles ou des docteurs. Les chanoines élisent l'évêque. Cette ville fut prise, en 1468, par Charles, duc de Bourgogne, qui exerça toutes sortes de cruautés sur les habitans. C'est la patrie de Jean Warin, nommé par Louis XIII, graveur général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui passent pour des chefs-d'œuvres.

HUY, sur la Meuse, au sud-ouest de Liege. Cette ville est médiocre: elle a un chapitre de chanoines, fondé par Charlemagne.

TONGRES, au nord-ouest de Liege. C'est une petite ville, honorée, dans les premiers siecles, du siege épiscopal, qui, dans la suite, a été transféré à Mastricht, et enfin à Liege par Saint Hubert.

HORN, au nord de Liege, près de la Meuse; chef-lieu d'un comté qui a donné son nom à l'illustre maison de Horn. Ce comté appartient aujourd'hui à Joseph II, archiduc d'Autriche, petit-fils de l'empereur Charles VI.

DINANT, au sud-ouest de Liege, près la Meuse; elle étoit autrefois bien fortifiée. Il y a aux environs des carrieres de marbre et des mines de fer.

SPA, au sud-est de Liege, bourg renommé pour ses eaux minérales, qui y attirent du monde de toutes parts. Ces eaux étoient connues et estimées des anciens. Pline, *hist. nat.* l. 31, leur attribue la vertu de purger, et de guérir la fievre tierce et la pierre.

§. II. *Le duché de Juliers.*

Il appartient, depuis 1666, à l'électeur Palatin, comme héritier en partie des ducs de Cleves, qui possédoient ce duché. On y souffre les trois religions qui dominent en Allemagne; savoir, la catholique, la luthérienne et la calviniste.

JULIERS, *capitale*, sur la *Roer*. C'est une grande et forte ville, avec une bonne citadelle.

AIX-LA-CHAPELLE, au sud-ouest de Juliers. C'est une ville libre et *impériale*, partagée en vieille et nouvelle villes, toutes deux assez bien fortifiées. Les empereurs y étoient couronnés autrefois. Lorsqu'ils le sont dans quelque autre ville, ce qui arrive toujours à présent, on y envoie d'Aix-la-chapelle le livre des évangiles, les reliques de S. Etienne et l'épée de Charlemagne, dont le corps repose dans l'église collégiale de Notre-Dame. Cette collégiale a été fondée ou rétablie par Pepin d'Heristel, bisayeul de Charlemagne, rebâtie par cet empereur, qui n'épargna rien pour l'embellir; et ayant été détruite par les Normands au IX.e siecle l'empereur Othon III, et Noger, évêque de Liege, le firent reconstruire a la fin du X.e siecle. Elle est très-belle, et à vingt-quatre chanoines capitulans,

et huit domiciliaires. L'empereur est l'un des chanoines. Il y a, à Aix-la-Chapelle plusieurs communautés religieuses, et un college ci-devant aux jésuites. Cette ville est gouvernée par une régence, un magistrat catholique, et l'on n'y permet que la religion catholique. Elle a des eaux minérales très-renommées. La paix y a été conclue, en 1748, entre la France et l'Espagne, et la reine de Hongrie et ses alliés.

§. III. *Le Duché de Berg.*

Il appartient aussi à l'électeur Palatin, au même titre que le précédent.

DUSSELDORFF, *capitale.* C'est une ville considérable et forte, située dans une vaste campagne, sur la petite riviere de *Dussel*, qui se jette dans le Rhin près de ses murs. Le château de l'électeur est très-beau, et il est orné de tableaux magnifiques.

§. IV. *Le Duché de Westphalie*, *ou le Saureland.*

C'est ce duché qui donne le nom au cercle de Westphalie, dont il n'est qu'une petite portion. Il appartient à l'électeur de Cologne.

ARENSBERG, *capitale*, sur la *Roer*. Cette riviere, qui se jette dans le Rhin près de Duisbourg, est différente de celle de même nom qui passe à Juliers et qui se rend dans la Meuse. La ville d'Arensberg a titre de comté, et n'est guere peuplée : elle a un fort château.

§. V. *Le Duché de Cleves et le Comté de la Marck.*

I. Le pays de *Cleves* fut érigé en duché, en 1417, au concile de Constance, par l'empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV, comte de la Marck. Le dernier duc de Cleves étant mort en 1609, il y eut de grandes disputes pour sa succession, qui étoit considérable : enfin il fut convenu, en 1666, que l'électeur de Brandebourg auroit *Cleves*, la *Marck* et *Ravensberg*; et que l'électeur Palatin auroit *Berg*,

Juliers et la *Seigneurie de Raveisten*, qui est dans le Brabant Hollandois.

CLEVES, *capitale* du duché de ce nom, au nord-ouest. C'est une ville assez grande et assez belle, située, sur le penchant d'une colline, d'où elle a tiré son nom : elle est à cinq quarts de lieue du Rhin. La justice s'y rend au nom du roi de Prusse. On y tolere les trois religions établies dans l'empire.

EMMERICK, *ville forte*, sur le Rhin, à l'orient de Cleves : les catholiques y ont l'exercice public de leur religion, quoique la dominante soit la protestante.

WESEL, au sud-est, près du Rhin, et à l'endroit où la *Lippe* se jette dans ce fleuve. La source de la Lippe est dans le voisinage de Paderborn. Wesel est une grande et belle ville, avec une forteresse considérable.

II. Le *comté de la Marck*, qui est voisin du duché de Cleves, au sud-est, appartient aussi, comme nous l'avons dit, à l'électeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Prusse.

HAM, *capitale*, sur la Lippe, au nord. C'est une ville grande et belle.

DORTMUND, au sud-ouest de Ham, sur l'*Ems*. C'est une ville libre et *impériale*, qui est grande, riche, et bien fortifiée : ses habitans sont presque tous luthériens.

§. VI. *L'Evêché de Munster.*

Cette principauté, qui est considérable, se divise en *haut évêché*, au midi, et *bas évêché* au nord. Son évêque jouit d'un million de revenu.

MUNSTER, *capitale*, *place forte*, au midi. C'est une grande ville, située sur l'*Aa*, qui se jette dans l'*Ems*, deux lieues plus bas. Elle étoit autrefois impériale ; mais, en 1661, son évêque s'en est emparé, et y a bâti une bonne citadelle. Munster est célebre par le traité de paix qui y fut conclu en

1648, et qu'on appelle aussi le *traité d'Osnabruck* et de *Westphalie.*

MEPPEN, *place forte*, dans le bas évêché de Munster. Cette ville, qui n'est pas grande, est au confluent de l'Ems et de l'Hese, qui vient d'Osnabruck.

§. VII. *L'Évêché de Paderborn, etc.*

Cet évêché est situé à l'orient du cercle de Westphalie.

PADERBORN, *capitale*, *université*, sur le *Padera*. Cette ville est belle, grande et assez bien fortifiée. Son évêque est souverain, et prince de l'Empire. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, qui sont tous capitulans. Le pape et le chapitre confèrent les canonicats dans les mois qui leur sont réservés par le concordat germanique. Paderborn est la patrie de Thierri de Niem, auteur d'une histoire du *Schisme*, qui finit à l'an 1410.

A l'orient de Paderborn, est le petit état de l'*Abbaye de Corvey*, qui est de l'ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois *Nouvelle Corbie*, parce que ce fut une colonie des moines de l'abbaye de Corbie en Picardie: elle fut fondée, en 822, par l'empereur Louis-le-Débonnaire. C'est une des plus riches abbayes d'Allemagne. Elle possede une bibliotheque, où il se trouve d'anciens manuscrits, entr'autres le seul qui soit resté de Tacite. Son abbé a rang parmi les princes ecclésiastiques de l'Empire.

Au nord de Paderborn, est un autre petit état, qui a ses comtes particuliers, dont la famille est partagée en deux branches; savoir, *Detmold* et *Buckenbourg*. Cet état est le *Comté de la Lippe*. Il se divise en partie septentrionale, qui se nomme quelquefois *Comté de Lemgow;* et partie méridionale, qui est proprement le *Comté de la Lippe*, et qu'on appelle aussi *Comté d'Obervald*. Ce dernier est situé autour de la Lippe.

LEMGOW, au nord de Paderborn, *université*.

Cette petite ville appartient à la branche ainée des comtes de la Lippe. C'est la patrie d'Engelbert Kæmpfer, médecin, auteur d'un voyage du Japon, publié d'abord en allemand, et traduit en français, sous le titre d'*Histoire naturelle*, *civile* et *ecclésiastique de l'empire du Japon*, et d'autres ouvrages.

§. VIII. *L'Évêché d'Osnabruck.*

Il est à l'orient de l'évêché de Munster. On convint, en 1648, qu'il seroit gouverné alternativement par un évêque catholique, et par un luthérien, qui doit être de la maison de Brunswick-Hanovre. Quand c'est un protestant qui est en tour d'être élu, il ne jouit que du temporel, et l'archevêque de Cologne, qui est le métropolitain, a la juridiction spirituelle.

OSNABRUCK, *capitale*, sur l'*Hase*. C'est une ville grande et riche, avec un château fortifié, où réside le prince évêque, quand il n'a pas de terre plus considérable. Les chanoines ont droit de choisir l'évêque catholique. Ce fut dans cette ville que s'assemblerent, en 1648, les plénipotentiaires protestans pour la paix de Westphalie, pendant que les catholiques étoient à Munster; c'est pour cela qu'on l'appelle quelquefois *la paix d'Osnabruck*.

§. IX. *La Principauté de Minden, et le Comté de Ravensberg.*

I. La principauté de *Minden* étoit un évêché, qui fut sécularisé en 1648, et donné à l'électeur de Brandebourg.

MINDEN, sur le Weser, *capitale*. Cette ville est médiocre, mais assez bien fortifiée: elle a un long pont de pierres, qui est défendu par un bon fort. On fait dans cette ville un grand commerce de bled.

II. Le comté de *Ravensberg*, qui est voisin de Minden, au sud-ouest, appartient aussi au roi de Prusse, électeur de Brandebourg, à qui il est échu comme partie de la succession de Juliers.

RAVENSBERG, petite ville, avec un vieux château.

HERWORDE. C'est une ville considérable, autrefois impériale. Elle a une abbaye calviniste, dont l'abbesse est princesse de l'Empire, et la seule de cette branche de la religion protestante; les autres sont luthériennes.

§. X. *Les Comtés d'Hoye et de Diepholt.*

I. Le *Comté d'Hoye* appartient à l'électeur d'Hanovre, qui en a la voix aux dietes; le Landgrave de Hesse-Cassel y possede quelques territoires.

HOYE, sur le Weser, *capitale*. C'est une ville médiocre, avec un bon château.

NYENBURG, *place forte*, au sud-est d'Hoye, et au confluent de l'*Ovre* et du Weser.

Le Landgrave de Hesse-Cassel possede:

UCHT, au sud-ouest de Nyenburg.

FREDEBERG*, au nord ouest.

II. A l'ouest du comté d'Hoye, est celui de *Diepholt*, qui est aussi à l'électeur d'Hanovre.

DIEPHOLT, *capitale*, près du lac de *Dumer*.

§. XI. *Le Duché de Ferden.*

C'étoit autrefois un évêché, qui a été sécularisé en 1648, et cédé à la Suede. Mais, en 1709, la Suede l'engagea pour une somme considérable à l'électeur d'Hanovre, et elle le lui céda entiérement en 1719.

FERDEN, *capitale*, sur l'*Aller*. C'est une ville considérable, partagée en vieille et nouvelle ville: elle étoit autrefois impériale.

§. XII. *Le Comté d'Oldembourg.*

Il appartient au roi de Danemarck. C'est un pays fertile, où l'on nourrit beaucoup de chevaux, qui sont très-forts.

OLDEMBOURG, sur le Hont, *capitale*, *place forte*. Cette ville a un château magnifique et très fort. Les Comtes d'Oldembourg sont la tige de la maison de Danemarck et des ducs d'Holstein.

Le même prince possede aussi le comté de *Delmenhorst*, au sud-est d'Oldembourg.

DELMENHORST, *capitale*, sur le *Delmen*. Cette ville dépend de la régence d'Oldembourg.

§. XIII. *La Principauté d'Oost-Frise.*

Cette principauté appartient depuis quelques années au roi de Prusse. Elle faisoit partie de l'ancien royaume des Frisons, qui, du tems de Pepin, s'étendoit jusque dans les provinces-Unies et la Hollande, où est encore la West-Frise et la Frise propre. L'Oost-Frise fut ensuite gouvernée par divers seigneurs, et enfin par les comtes d'Embden, qui devinrent princes en 1648.

EMBDEN, *capitale*, *port*, *place forte*, qui avoit été engagée aux Hollandois; mais ils l'ont rendue au roi de Prusse, qui les a payé de ce qu'on leur devoit.

AURIK. Cette ville a un beau château, où résidoit le prince d'Oost-Frise: elle est située dans une plaine entourée de forêts.

ARTICLE IV.

Le Cercle Electoral, ou du Bas-Rhin.

LE cercle du bas-Rhin coupe celui du haut-Rhin: on le nomme aussi *Cercle Electoral*, parce qu'il comprend quatre électorats; savoir, 1. *Mayence*: 2. *Trèves*: 3. *Cologne*: 4. le *Palatinat du Rhin*.

Il renferme encore une ville impériale, qui est *Cologne*, et quelques petits états peu considérables. Il est très-fertile en bleds et en vins.

Le directeur du cercle est l'archevêque de Mayence seul.

§. I. *L'Electorat de Mayence.*

Il est composé des terres propres à l'archevêché de Mayence, et de divers pays dispersés dans les autres cercles.

MAYENCE, *archevêché*, *université*, sur le Rhin.

C'est une ancienne et grande ville, mais qui n'est pas peuplée à proportion de son étendue; les Allemands l'appellent *Maintz*. Son archevêque est le premier des électeurs, et grand-chancelier de l'empire. Il a le droit de présider dans les dietes générales. Il est élu par les vingt-quatre plus anciens chanoines de l'église métropolitaine Il couronne l'empereur, quand cette cérémonie se fait chez lui, ou alternativement avec l'électeur de Cologne, quand elle se fait ailleurs. Il porte pour armes, *de gueules à une roue d'argent*, depuis que Willigise I, qui étoit fils d'un charron, ayant été élu archevêque, en 975, voulut prendre pour armoiries une roue, afin de se rappeller son origine. On prétend que c'est dans cette ville que Constantin Anclysen, allemand, et moine de S. François, grand chimiste, trouva la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre et allemand de nation, y inventa aussi l'art de l'imprimerie, si l'on en croit les habitans de Mayence; mais M. Schoepstin a fait voir qu'il l'avoit d'abord exercé à Strasbourg. Harlem (en Hollande) leur dispute cet honneur, et l'attribue à Laurent Coster, son concitoyen, qui paroît n'avoir pas fait usage des caracteres mobiles, et n'avoir imprimé que sur des planches taillées.

Mayence est renommée pour ses jambons.

BINGEN, à l'occident de Mayence, sur le Rhin, au confluent de la Nave. Cette ville est très-ancienne et assez jolie.

Dans une isle du Rhin, tout près de Bingen, est une fameuse tour bâtie sur une roche, et nommée *la Tour des Rats*. Serrarius, historien de Mayence, croit qu'elle a reçu ce nom, parce qu'on y avoit mis des commis, que les allemands appellent *Rats* communément, pour avoir soin que rien ne passât sans payer la douane. D'autres ont prétendu qu'un archevêque de Mayence, très inhumain, y fut mangé des rats.

ASCHAFFENBOURG, sur le Mein, vers la Fran-

conie. L'électeur de Mayence y a un magnifique château, où il demeure assez souvent.

§. II. *L'Electorat de Trèves.*

Il est situé autour de la Moselle, entre le duché de Luxembourg à l'occident, et le Palatinat à l'orient.

TRÈVES, sur la Moselle, *capitale*, *archevêché* : les allemands l'appellent *Trier*. C'est une grande ville, médiocrement peuplée : elle passe pour la plus ancienne d'Allemagne. Elle étoit très-considérable du tems des Romains, qui la firent capitale de la premiere Gaule Belgique. Son archevêque est élu par les chanoines de la cathédrale ; l'église métropolitaine de Trèves est magnifique.

COBLENTZ, au confluent de la Moselle et du Rhin. Cette ville est ancienne et forte. L'archevêque de Trèves y réside ordinairement.

HERMANSTEIN, sur le Rhin, vis-à-vis Coblentz, *place forte*, avec un château magnifique à l'électeur de Trèves, et un pont de bateaux qui communique à Coblentz.

§. III. *L'Electorat de Cologne.*

L'archevêque-électeur de Cologne possede une assez grande étendue de pays au-dessus et au-dessous de Cologne. Les principales villes sont le long du Rhin, du sud au nord.

ANDERNACH, sur le Rhin. Charles-le-Chauve fut défait près de cette ville, en 876, par Louis de Germanie, son neveu. C'est la patrie de Jean Guintier, vulgairement Gonthier, médecin ordinaire de François I, et auteur de nombre d'ouvrages.

BONN ou BONE, *place forte*, sur le Rhin. C'est dans cette ville que réside l'électeur de Cologne : il y a un très-beau palais et des jardins superbes.

COLOGNE, sur le Rhin, ville libre ou *impériale*, *Anséatique*, *archevêché*, *université*. C'est une grande ville, ancienne et très-commerçante. Les Allemands

l'appellent *Coln*. Elle est indépendante de l'archevêque, qui ne peut y séjourner plus de trois jours sans la permission du magistrat; il y fait néanmoins exercer la justice criminelle par ses officiers. Cologne a dix-sept paroisses, trente-sept monasteres et un très-grand nombre d'églises. Les Romains l'appellerent *Colonia Agrippina*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit leurs troupes dans la Germanie, lors de sa fondation; ou en l'honneur d'Agrippine, petite-fille d'Agrippa, mere de l'empereur Néron, qui, y étant née, la fit agrandir, et y envoya une colonie de vétérans, l'an 48 de Jesus-Christ. C'est là patrie de S. Bruno, fondateur des chartreux; d'Anne-Marie Schurman, qui excelloit dans tous les arts et dans toutes les sciences, mais qui, à la fin de sa vie, donna dans le fanatisme de Labadie; d'Henri-Corneille Agrippa, appellé le *Trismégiste* de son tems, à cause de sa profonde connoissance dans la théologie, le droit et la médecine; et de Conrad Vorstius, docteur protestant, et successeur du fameux Arminius à Leyde.

NUYS, au nord de Cologne, et au confluent de l'Erts et du Rhin. C'est une ville ancienne, célèbre par la résistance qu'elle fit à Charles, duc de Bourgogne, qui la tint assiégée pendant un an.

§. IV. *Le Palatinat du Rhin.*

On l'appelle *Palatinat du Rhin*, parce qu'il est situé des deux côtés de ce fleuve, ou *Bas-Palatinat*, pour le distinguer du Palatinat de Bavière, auquel il étoit autrefois uni. La plupart des géographes étendent le nom du Palatinat du Rhin jusque dans le *Duché du Simmeren* et le *Comté de Spanheim* qu'il a à l'occident; mais ces pays, quoiqu'ils appartiennent en grande partie au comte Palatin du Rhin, sont du cercle du haut-Rhin, où nous en parlons.

Le Palatinat, après avoir été possédé depuis l'an

625, par différentes maisons, vint, en 1215, à Louis, duc de Bavière. Son petit-fils Louis II, appellé *le Sévère*, mort en 1294, eut deux enfans, Rodolphe et Louis. Le premier, qui étoit l'aîné, posséda le haut et bas-Palatinat du Rhin, et fut la tige de tous les comtes et électeurs Palatins; le second fut le chef de la maison des ducs de Bavière, qui ne devinrent électeurs que plus de 400 ans après. Robert III, comte et électeur Palatin, qui fut empereur en 1400, laissa à son second fils le comté de Simmeren; et ce jeune prince eut deux enfans, qui formerent la branche des ducs de *Simmeren* et celle des ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la suite le nom de *Neubourg*. La France de *Simmeren* succéda à l'électorale en 1559, par Frédéric III. Son arriere petit-fils, Frédéric V, ayant été proscrit en 1625, le haut-Palatinat fut donné avec la qualité d'électeur, à la maison de Bavière; mais en 1648, Charles-Louis, fils de Frédéric V, fut rétabli dans le bas-Palatinat; et l'on créa en sa faveur un nouvel électorat. Charles II, son fils, étant mort en 1685, sans postérité, la branche de *Neubourg* lui succéda. Elle s'est éteinte le 31 décembre 1741, et la branche de *Sultzbach*, qui étoit la cadette de celle de Neubourg, a hérité alors du Palatinat du Rhin, et de tout ce que l'électeur Palatin possédoit ailleurs; et en décembre 1777, de l'électorat et duché de Bavière.

MANHEIM, *place forte*, à l'endroit où le Nekre se jette dans le Rhin. C'est une belle ville où demeuroit ci-devant l'électeur Palatin. Il y a établi en 1764, une académie, qui porte le titre d'*Electorale Palatine*.

HEIDELBERG, sur le Nekre, *capitale* du Palatinat, *université*. Maximilien de Bavière la prit en 1622, et fit présent au pape de sa riche bibliotheque, dont celle du Vatican fut considérablement augmentée. Cette ville a été beaucoup endommagée par les guerres, ayant été pillée et ruinée plusieurs fois: elle n'est pas encore remise du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le château la

fameuse tonne d'Heidelberg : les Français l'avoient vidée et rompue en 1688; mais l'électeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cents quatre foudres, (*a*) trois tonneaux et quatre barriques de vin ; elle est de cuivre, et les cercles sont de fer, dont il y a cent dix quintaux pesant.

Sur le devant de cette tonne sont les armes de l'électeur, et au-dessus un grand Bacchus, accompagné de plusieurs Satyres, avec quelques inscriptions en vers allemands.

BACCARACH, sur le Rhin, entre les archevêchés de Mayence et de Trèves. Le territoire de cette petite ville, qui est du Palatinat, est très-fertile, sur-tout en bons vins.

L'électeur Palatin possede encore le duché de *Simmeren*, qui lui donne le titre de l'un des directeurs du cercle du haut-Rhin, et les villes de *Weldentz* et de *Lautereck*, qui en sont voisines, et dont nous parlerons à l'article suivant. Comme duc de *Juliers*, il est l'un des directeurs du cercle de Westphalie, où il a encore le duché de *Berg*. Il est maître de la seigneurie de *Ravestein*, sur la Meuse ; dans le Brabant Hollandois, et du duché de *Neubourg* avec la principauté de *Sultzbach*, dans le cercle de Bavière. Enfin, comme on vient de le dire, il a nouvellement hérité de ce dernier électorat.

ARTICLE V.

Le Cercle du Haut-Rhin.

LE terroir de ce cercle est assez fertile ; il produit du bled, du vin et des fruits : on y nourrit quantité de bétail.

Il renferme huit principaux états ; savoir, 1, l'*évêché*

(*a*) Foudre, grand vaisseau contenant plusieurs muids, dont on se sert en Allemagne.

de Worms, et 2. celui de *Spire*, tous deux sur le Rhin, et enclavés dans le Palatinat : 3. l'*Evêché de Bâle*, au midi de l'Alsace et au nord-ouest de la Suisse : le *Duché de Deux-Ponts*, et 5. le *Duché de Simmeren*, à l'occident du Palatinat, et au nord-est de la Lorraine : 6. le *Landgraviat de Hesse*, au nord du cercle du haut-Rhin, et les autres terres de la même famille de Hesse, en Wétéravie, dont la principale est le *Landgraviat de Darmstat*, au midi de la Vétéravie : 7. le *Comté de Nassau*, à son occident : 8. La principauté de l'*Abbaye* et *Evêché de Fulde*, à son orient.

L'Alsace étoit autrefois de ce cercle, auquel l'on rapportoit aussi plusieurs fiefs possédés par le duc de Lorraine et par celui de Savoie, comme princes de l'Empire.

Les directeurs du cercle du haut-Rhin, sont l'évêque de Worms et l'électeur Palatin, comme duc de Simmeren : l'évêque de Worms prétend néanmoins en être le seul directeur.

§. I. *L'Evêché de Worms.*

L'évêque en est souverain, et prince de l'Empire : la ville de Worms néanmoins ne dépend pas de lui.

WORMS, *évêché*, sur le Rhin, *impériale* : Cette ville fort ancienne, étoit autrefois grande, riche et très-forte ; mais elle a été presque ruinée par les Français en 1689. Elle est maintenant assez pauvre, et n'est guere peuplée ; l'évêque y a fait nouvellement bâtir un palais. Il s'est tenu à Worms plusieurs diètes ou assemblées générales de l'Empire, entr'autres celle de 1521, au sujet des troubles de religion, et Luther eut la hardiesse d'y venir : les habitans sont encore luthériens. En 1743, il s'y fit un traité d'alliance, sur-tout entre la maison d'Autriche et le roi de Sardaigne, à qui l'on céda plusieurs territoires du Milanès, en Italie.

Les villes principales qui dépendent de l'évêque de Worms, sont :

DURNSTEIN*, petite ville près de Worms : c'est où réside aujourd'hui cet évêque.

LADENBOURG*, jolie ville sur le Nekre, près de Heidelberg, elle étoit ci-devant la demeure de l'évêque de Worms.

§. II. *L'Evêché de Spire.*

L'évêque de Spire n'est pas non plus maître de la ville qui porte ce nom.

SPIRE, *évêché*, et ville libre ou *impériale*, sur le Rhin. Elle étoit autrefois considérable et très-peuplée ; mais elle a subi le même sort que Worms, de sorte qu'elle n'a pu se remettre encore depuis 1689. On y tint en 1527, pour les affaires de religion, une diète, où les protestations des luthériens leur firent donner le nom de *protestans*.

PHILISBOURG, sur le Rhin, ville très-forte. Elle est à l'évêque de Spire ; mais l'empereur, en tems de guerre, a droit d'y mettre garnison. Elle a été prise plusieurs fois, sur-tout par les Français. En 1734, ils s'en sont emparés de nouveau, après avoir perdu le maréchal duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, qui fut tué au siege de cette ville. La France rendit Philisbourg en 1736, par le traité de Vienne.

BRUSCHAL*, près de Philisbourg, au sud-est, C'est une petite ville avec un château, où l'évêque de Spire fait sa résidence.

§. III. *L'Evêché de Bâle.*

La ville de Bâle est, comme on l'a dit, *page* 372, la capitale d'un canton des Suisses, et n'appartient pas à son évêque, qui est néanmoins prince de l'Empire, allié des Suisses et souverain du territoire à l'occident, appellé l'*Evêché de Bâle.* Ce territoire est un petit pays, qui a environ quinze lieues de long et cinq de large. Il est tout couvert de hautes montagnes qui fournissent de bons pâturages : ses collines et ses vallées sont fertiles en grains.

PORENTRU, ou BRONDRUT en Allemand, *capitale* de l'évêché de Bâle, sur la riviere de Hallen. C'est une belle petite ville, où réside l'évêque, dans un beau château, qui est bâti sur une éminence. Elle étoit autrefois du diocese de Besançon, et on y voit un beau college ci-devant régi par les Jésuites.

FRANQUEMONT, petite ville sur le Doux, chef-lieu de la contrée appellée *les Franches-Montagnes.*

§. IV. *Le Duché de Deux-Ponts.*

Il est au nord de l'Alsace et du cercle du Haut-Rhin, quoique enclavé dans celui du Bas-Rhin ou électoral. Ce duché, qui est à un prince cadet de la maison Palatine, fut en 1569 le partage du second fils de Wolfang, duc de Deux-Ponts et de Neubourg, arriere-petit-fils de Louis, fils d'Etienne, duc de Simmeren, dont la branche ainée hérita du palatinat et de l'électorat en 1559, comme nous l'avons dit. Le duché de Deux-Ponts a été possédé par quatre rois de Suede, qui étoient de cette famille, jusqu'à Charles XII. Enfin, en 1733, ce duché est venu à la branche des ducs de Birkenfeld, qui sont issus du dernier fils de Wolfang.

DEUX-PONTS, ou ZWEIBRUCK en Allemand, *capitale* de son duché. C'est une jolie ville sur la petite riviere d'*Erbach*, dans les montagnes de Vosge.

BIRKENFELD, *principauté*, au nord-est de Deux-Ponts avec un château où le prince duc de Deux-Ponts fait sa résidence. Il y a d'autres princes de *Birkenfeld* d'une branche cadette, qui n'ont que des apanages.

Le prince régnant possede encore quelques territoires et villes dans le voisinage; nous en allons parler.

§. V. *Le Duché de Simmeren.*

Ce petit état fut possédé par Etienne, second fils de Robert III, électeur Palatin, et ensuite empereur

empereur en 1400. Ce jeune prince épousa l'héritiere du comté de Weldeutz, qui, par là, fut uni au duché de Simmeren; mais Robert, l'un de ses petits fils, eut ce comté en partage, et le laissa à sa postérité qui s'est éteinte en 1694. Etienne avoit eu deux enfans, Frédéric, qui forma la branche de Simmeren, laquelle, ayant hérité du palatinat, y réunit le duché de Simmeren; et Louis, dit *le Noir*, qui fut la tige des ducs de Neubourg et des princes de Sultzbach leurs cadets, des ducs de Deux-Ponts, et de ceux de Birkenfeld.

SIMMEREN, *capitale* de son duché, à l'occident de Mayence. C'est une petite ville bien fortifiée, avec un bon château.

Le comté de *Veldentz*, qui est au midi du duché de Simmeren, est partagé entre l'électeur Palatin et le duc de Birkenfeld.

WELDENTZ, *capitale*, au nord-ouest de Birkenfeld.

LAUTERECK, à l'orient de cette même ville. Elles sont toutes deux à l'électeur Palatin. Le duc de Birkenfeld a eu pour sa part une partie du comté de *Lutzelstein* * qui dépendoit de la même succession, et qui est entre l'Alsace et la Lorraine.

On peut joindre au duché de Simmeren le comté de *Sponheim* ou *Spanheim*, qui en est voisin, et appartient en grande partie aux mêmes princes, et au marquis de Bade. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1737.

SPONHEIM ou SPANHEIM, *capitale*, petite ville avec un château, qui appartient au duc de Birkenfeld. Il y a une abbaye de bénédictins, dont étoit abbé Jean Trithême, fameux historien Allemand, mort en 1518.

TRAERBACH, sur la Moselle, à l'occident de Sponheim, petite ville fortifiée, qui appartient en commun au duc de Birkenfeld et au marquis de Bade.

CREUTZNACH, sur la *Nave*, à l'orient de Spon-

heim. C'est une petite ville fortifiée, qui appartient à l'électeur Palatin, lequel possede le haut-comté de Sponheim.

§. VI. *Le Landgraviat de Hesse et de la Wétéravie.*

L'illustre maison qui possede la Hesse et une grande partie de la Wétéravie, descend des anciens ducs de Brabant. Henri, surnommé l'*Enfant*, second fils de Henri, duc de Brabant, succéda, en 1249, à une partie des états de sa mere, qui étoit héritiere du landgraviat de Thuringe et de Hesse : il ne garda que ce dernier pays qu'il laissa à sa postérité, et il fut obligé d'abandonner la Thuringe au marquis de Misnie. Le landgrave Philippe, surnommé le *Magnanime*, qui embrassa le luthéranisme, et qui fut fait prisonnier en 1547, par Charles-Quint, laissa deux fils, Guillaume IV et George. Le premier continua la branche ainée des landgraves de Hesse, qui prennent leur nom de *Cassel*, leur capitale, et qui a produit ensuite la branche de *Rhinfels*. Le second fit la branche de Hesse-*Darmstat*, et l'un de ses petits-fils celle de Hesse-*Hombourg*. Les landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstat, sont les seuls de ces landgraves qui aient voix de suffrage au college des princes de l'Empire.

La Hesse, qui est au nord de la Wétéravie, est principalement possédée par la branche ainée de *Hesse-Cassel*, qui y fait sa résidence. Les trois autres branches ont leurs principaux domaines dans la Wétéravie. La branche de *Rhinfels* seule est catholique, les autres sont calvinistes.

1. *La Hesse.*

Elle étoit anciennement habitée par les *Cattes*, qui ont pris ensuite le nom de Hesse : ils envoyerent, vers le temps de la naissance de J. C. des colonies au-delà du Rhin, qui s'établirent dans une contrées des *Bataves* (la Hollande) où se trouvent

encore deux bourgs qui ont conservé leur nom. L'un est *Cattwick* sur le Rhin, et l'autre *Cattwick* sur l'océan près de Leide, et à son nord-ouest.

CASSEL, *capitale*, *ville forte*, et résidence du landgrave de ce nom. La riviere de *Fulde* la divise en deux parties, qui sont la ville neuve et la vieille ville; la premiere a de belles maisons et des rues fort larges. Le landgrave y a un château superbe, avec de beaux jardins, une bibliotheque, et un cabinet de raretés. Cassel a un très-bel aqueduc.

ESWEGHE, au sud-est de Cassel, près de la *Verra*. C'est une ville avec un beau château qui appartient à la branche de Rhinfels, aussi-bien que quelques places voisines.

ROTEMBOURG, au sud-ouest d'Esweghe, sur la Fulde. Cette ville, qui a un magnifique château, appartient aussi à la même branche, dont on conserve en ce lieu toutes les archives. Les landgraves de Hesse-Rhinfels ont porté pendant quelque temps le nom de Rotembourg, où ils ont fait autrefois leur résidence.

CREUTZEBERG, près de la petite ville de *Vacha*, au midi d'Esweghe. Cette place a été donnée en apanage à un prince cadet de Hesse-Cassel, dont la famille porte le nom de *Philipstal*.

HIRSCHFELD, sur la Fulde. C'est une ville grande et bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit ci-devant la capitale d'un abbaye, qui avoit un petit territoire; mais on l'a sécularisée en 1648, et on l'a donnée au landgrave de Hesse-Cassel.

TREYSA, vers le milieu de la Hesse et sur la Schwalm. C'est une petite ville, située dans une agréable contrée. La noblesse des environs y tient ses assemblées.

MARPURG, *université*, sur le *Lohn*. Cette ville qui a eu autrefois ses princes particuliers, est située au pied d'une montagne, où est un château très-

fort. Le landgrave de Hesse-Cassel en est maître aujourd'hui.

GIESSEN, *université*, au midi de Marpurg, sur la même riviere; elle appartient au landgrave de Hesse-Darmstat, qui a encore quelques territoires au nord de Marpurg. C'est une ville médiocre, mais qui a de bonnes fortifications et un arsenal bien pourvu.

Les enclaves de la Hesse, où sont du nord au sud les villes de *Maubourg*, *Fritzlar*, *Neustat*, *Amenebourg*, qui n'ont rien de remarquable, appartiennent à l'électeur de Mayence.

WETZLAR ou WESFLAR, au sud-ouest de Giessen, est une ville libre et *Impériale*, dont les habitans sont luthériens. On y transféra en 1693, la chambre impériale qui étoit auparavant à Spire.

2. *La Wétéravie.*

Ce pays a pris son nom de la petite riviere de *Wéter*. Il est partagé entre l'archevêque de Mayence, les landgraves de Hesse, les comtes de Nassau, et quelques autres petits princes. Nous avons déjà parlé de la ville principale de cette partie de l'archevêché de Mayence, nous parlerons du comté de Nassau dans le paragraphe suivant; il ne sera question ici que des domaines des landgraves, et des *villes Impériales*.

HANAW, sur le *Mein*. C'étoit ci-devant la capitale d'un comté particulier, dont le landgrave de Hesse-Cassel est devenu maître en 1736, faute d'héritiers mâles, et en vertu d'un traité de succession conclu en 1643. La ville de Hanaw, qui est belle et bien peuplée, a un beau château, où les anciens comtes faisoient leur résidence.

GELENHAUSEN, au nord-est d'Hanaw, sur le *Kintzig*. C'est une ville libre et *Impériale*, où est un château qui appartient à la noblesse immédiate de l'Empire.

FRANCFORT, sur le *Mein*, à l'occident d'Ha-

naw. C'est une ville libre et *Impériale*, et une des plus remarquables de l'Allemagne, par sa grandeur, sa beauté, ses richesses, la multitude de ses habitans, et son commerce. On y tient chaque année deux foires célebres. C'est à Francfort que se fait ordinairement l'élection et le couronnement des empereurs. On consetve dans l'hôtel-de-ville, qui est un beau et vaste édifice, la fameuse bulle d'or, que Charles IV donna en 1356, et qui a été ainsi nommée, parce qu'elle est scellée en or. La plupart des habitans de Francfort sont luthériens: les catholiques y ont néanmoins quelques églises. Il y a aussi des calvinistes, qui, à la sollicitation de l'empereur et du roi de Prusse, ont obtenu, vers 1752, un temple dans cette ville. Les juifs, qui y sont en grand nombre, et fort riches à cause du commerce, demeurent dans un quartier séparé; mais ils n'y ont point de synagogue. Charles-le-Chauve, roi de France, et depuis empereur, est né dans cette ville.

FRIDBERG, au nord-est de Francfort. C'est aussi une ville libre et *Impériale*, où est un château qui appartient à la noblesse immédiate de l'empire.

HOMBOURG, entre Francfort et Fridberg. C'est une ville médiocre, sur le penchant d'une colline; elle donne son nom à la branche cadette de Darmstat, landgrave de Hesse-Hombourg, qui possede le petit territoire qui l'environne.

DARMSTAT, au midi de Francfort. C'est la résidence du landgrave de ce nom, qui est maître de tout le pays d'alentour. Cette ville est belle, et le château du prince est superbe.

CATZENELLENBOGEN, au nord-ouest de Francfort et de Mayence, c'est une petite ville qui étoit autrefois la capitale d'un comté assez étendu, dont les landgraves de Hesse devinrent maîtres en 1452, après la mort de son dernier comte. Les branches de Darmstat et de Rhinfels eurent leur partage principal dans ce comté. La premiere possede le haut

comté, dont la ville principale est *Darmstat*. Catzenellenbogen est dans le bas comté, qui appartient aux landgraves de Hesse-Rhinfels.

RHINFELS, * *place forte*, sur la rive droite du Rhin, au nord-ouest de Bacharach. C'est la résidence ordinaire du landgrave de ce nom, qui est catholique. Le landgrave de Hesse-Cassel, comme chef de la famille et par droit de protection, y met garnison en temps de guerre.

SAINT-GOAR ou GEWER, * dans le voisinage de Reinfels, est aussi sur le Rhin. C'est une petite ville bien fortifiée.

§. VII. *Le Comté de Nassau.*

Cet état est situé en partie dans la Wétéravie occidentale, et en partie dans la Westphalie. Il a donné son nom à une maison illustre parmi les princes d'Allemagne, depuis plus de sept cents ans. Elle a produit, en 1291, un empereur; sur la fin du dernier siecle, un roi d'Angleterre, et tous les Stathouders de la république des Provinces-Unies, depuis son établissement.

Les terres du comté de Nassau sont divisées selon les branches de cette maison. Il y en avoit environ une douzaine dans le siecle dernier. Elles sont aujourd'hui réduite au nombre de trois, qui prennent leur surnom des villes de *Dietz*, *Ussingen* et *Weilbourg*, leurs capitales.

NASSAU, sur le *Lhon*, petite ville avec un château: elle fait partie de la Wétéravie et du cercle du Haut-Rhin. La plupart des géographes l'enfermoient ci-devant dans la Westphalie, parce qu'elle étoit possédée par un prince de la maison de Nassau, qui avoit sa principale résidence en Westphalie. Elle appartient maintenant au comté de Nassau-Dietz, plus connu sous le nom de prince d'Orange, et dont le pere a été déclaré stathouder des provinces-Unies, en 1747. Il n'a que le titre d'Orange, cette petite principauté appartenant, depuis 1713, à la France,

dans laquelle elle est enclavée, comme on l'a vu ci-devant, *page* 248.

DIETZ, à l'orient de Nassau, et sur la même riviere. Cette ville est munie d'un double château. Son prince a hérité, en 1743, des états de la branche de *Siegen*, qui avoit hérité elle-même de ceux de *Dillembourg* et d'*Hadamar* : états qui appartiennent à la Westphalie, quoique du comté de Nassau : ils sont au bord de la ville de Nassau.

USINGEN, * à l'orient, vers *Fridberg*. C'est la résidence du prince de Nassau-Usingen, qui possede encore *Visbade*. Il a hérité du comté voisin d'*Idstein*, que possédoit la branche de *Nassau-Sarbruck* éteinte en 1728, et du comté de *Sarbruck* ou *Sarbrick*, qui est enclavé dans la Lorraine, au sud-est de la ville de Sarlouis.

WEILBOURG, sur le Lohn, au nord d'Idstein. C'est une petite ville, avec un beau château sur une montagne. Elle appartient, avec son territoire, au comte de Nassau-Weilbourg, qui possede encore quelques seigneuries dans le voisinage, entre Wetzlar et Giessen.

§. VIII. *L'Abbaye et l'Evêché de Fulde.*

Cet état est situé au nord-est de la Wétéravie, et à l'orient de la Hesse, vers la Franconie. L'abbé a obtenu, en 1752, que son abbaye fut érigée en évêché. Il est prince de l'Empire, archichancelier-né de l'impératrice, et étoit primat des abbés d'Allemagne : il dépend immédiatement du pape, et est élu par ses religieux capitulans au nombre de douze, qui sont tous nobles. Les autres religieux qui ne sont pas nobles, composent la communauté, et possedent les offices claustraux, comme ceux de prieur, sous-prieur. Quelques-uns gouvernent des cures dépendantes de l'abbaye.

FULDE, sur la riviere du même nom, doit son origine à l'abbaye de Fulde, ordre de S. Benoît, fondée en 744, par S. Sturne, disciple de S. Boni-

face, archevêque de Mayence et apôtre de l'Allemagne. Elle a de plus une collégiale, un couvent de récolets, un college ci-devant régi par les jésuites, et quatre hôpitaux. On y voit une belle bibliotheque, où il y a un grand nombre de manuscrits. L'abbé fait souvent sa résidence dans un très-beau château nommé *Neuhoff*, assez près de son abbaye. C'est la patrie d'Athanase Kircher, jésuite, l'un des plus habiles philosophes, et des plus grands mathématiciens du XVIIe siecle.

CHAPITRE III.

De la Bohême et de ses anciennes dépendances.

LA Bohême fut habitée six cents ans avant J. C. par les *Boïens*, qui étoient sortis des Gaules, et qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, roi de Bourges. Ces peuples furent dans la suite chassés de la Bohême par les Marcomans, et ils vinrent s'établir en Baviere, selon plusieurs auteurs. Dans le VIe siecle, les Slaves ou Esclavons sortis de Pologne, s'établirent dans la Bohême, et eurent ensuite des ducs. Ce ne fut qu'en 1199, que ces princes commencerent à porter le nom de rois, et ils étoient vassaux de l'Empire d'Allemagne.

L'empereur Ferdinand I, s'étant fait élire roi de Bohême en 1527, après avoir épousé Anne, sœur unique de Louis II, roi de Bohême, rendit ce royaume électif d'héréditaire qu'il étoit auparavant, et le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, en 1648, la couronne est devenue héréditaire dans cette maison; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le roi de Bohême a été créé électeur par l'empereur Othon en 1208. Il est le premier des électeurs séculiers; mais son suffrage n'a lieu que quand

Il s'agit d'élire un empereur ou un roi des Romains. Il n'assiste point aux dietes, et n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

L'air de ce royaume, quoiqu'assez froid, est mal-sain, sur-tout dans la Bohême propre, où il cause quelquefois la peste. Le terroir est assez fertile en grains, en pâturages et en safran; il produit peu de vins. On trouve dans les montagnes des mines d'or et d'argent, et en quelques endroits de grenats, de diamans, de cuivre et de plomb. Les Bohémiens sont spirituels, hardis, robustes, sujets à s'enivrer.

La religion catholique est la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de protestans.

Le royaume de Bohême comprenoit autrefois la *Bohême* propre, le *duché de Silésie*, et les *marquisats de Moravie* et *de Lusace*. A présent, il ne renferme que la *Bohême* propre et la *Moravie*.

L'empereur Ferdinand II engagea la Lusace en 1620, à l'électeur de Saxe, et la lui céda en 1635. La Basse-Lusace passa ensuite au duc de Saxe-Mersbourg, un des descendans de cet électeur; mais elle est revenue à l'électeur de Saxe après l'extinction de cette branche en 1738. Le roi de Prusse possede quelques villes dans la Basse-Lusace, et la maison d'Autriche lui a cédé, en 1742, la plus grande partie de la Silésie, avec le comté de Glatz en Bohême.

Les principales rivieres de ces pays sont le *Muldaw*, qui prend sa source dans la Bohême propre, au sud-ouest, la traverse du midi au septentrion et se jette dans l'Elbe au-dessous de Prague : l'*Elbe* et l'*Oder*, dont nous avons décrit le cours, *page* 482; la *Morave*, dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

§. I. *La Bohême propre.*

La riviere de Muldaw la divise en deux parties; l'une à l'orient de cette riviere, et l'autre à l'occident. La Bohême propre a environ du nord au sud 36 lieues communes d'Allemagne, qui font 60

lieues communes de France, et 45 lieues d'orient en occident, qui valent 75 lieues communes de France.

PRAGUE, *capitale*, *archevêché*, *université*, sur le Muldaw. C'est une très-grande ville fort peuplée. Elle est partagée en trois; la vieille ville et la neuve, qui sont sur la rive droite du Muldaw, et la petite Prague sur la gauche, qui n'est habitée que par les juifs en grand nombre et fort misérables. Elles se communiquent par un beau pont de pierres qui a dix-huit arches : des deux côtés on voit de belles statues, entr'autres celle de Saint-Jean Népomucène, que le roi Vinceslas fit jetter dans la riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu lui révéler la confession de la reine. Dans la vieille ville, est l'université, et dans la neuve l'hôtel-de-ville, qui est magnifique. Il est dans la grande place, qui est ornée d'une tour, où est une horloge, dans le goût de celle de Lyon, d'une grande colonne avec une statue de la vierge de bronze doré; et d'un vaste bassin de fontaine, à douze faces, avec une figure au milieu sur un piédestal. Entre les grands bâtimens dont cette place est décorée, on remarque l'église de Notre-Dame. Elle a deux clochers fort élevés, et son grand autel est d'une menuiserie toute dorée, enrichie de plusieurs figures. L'église de S. Jacques, desservie par les cordeliers, est tout proche : c'est une vaste basilique avec une haute tour. On y admire le grand autel et la chapelle de la Vierge, ornée de deux belles colonnes, et d'un cadre fait de cristal de roche, ainsi que les colonnes. Il y a dans cette ville un grand nombre de couvens. Les jésuites seuls y en avoient trois. Il se trouve dans Prague quantité d'autres beaux édifices, tels què l'église métropolitaine : il y a plus de cent autres églises. Les François y ont soutenu un beau siege en 1742.

KONIGENGRETZ, *évêché*, sur l'Elbe, à l'orient de Prague. C'est une grande et ancienne ville, bien fortifiée.

KUTTENBERG, au sud-est de Prague. Il y a des mines d'argent près de cette ville. On prétend qu'elle a pris son nom de ce qu'un moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, y laissa son froc (qui s'appelle en Allemand *Kutten*,) pour pouvoir y revenir et reconnoître le lieu. Cela arriva, disent les historiens, en 1237. Kuttenberg signifie la *montagne du Froc*.

CZASLAW, près de la ville précédente : on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, chef des hérétiques Hussites, et des Bohémiens révoltés, y fut enterré en 1424. Ce fut près de Czaslaw, que le roi de Prusse remporta une grande victoire sur les Autrichiens, le 17 mai 1742.

LETOMERITZ ou LEUTMARITZ, *évêché*, sur l'Elbe, au nord-ouest de Prague. C'est une belle ville, bien bâtie et fort peuplée. Ses environs produisent le meilleur vin de Bohême.

ELNBOGEN, à l'occident sur l'*Eger*. Cette ville a une citadelle située sur un rocher escarpé.

EGRA, *place forte*, sur l'Eger, vers les frontieres de la Baviere et de la Franconie. Cette ville, qui est belle, a été prise par les François en 1742; mais ils furent obligés de la rendre sur la fin de 1743, après un long blocus. Elle est la patrie de Gaspard Buschius, poëte illustre.

PILSEN, au sud-ouest de Prague. Cette ville est forte, et a essuyé plusieurs sieges dans les guerres de Bohême. C'est la patrie de Jean Dubraw, évêque d'Olmutz, auteur d'une *histoire de Bohême* estimée.

PISECK, au midi, belle ville, qui a dans son territoire des mines d'or et de diamans.

GLATZ, au nord est de la Bohême, sur les confins de la Silésie. C'est une belle et forte ville, qui a été cédée au roi de Prusse, avec le comté auquel elle donne son nom. (*a*)

(*a*) Afin qu'on puisse distinguer l'étendue de ce comté,

§. II. *Le Marquisat de Moravie.*

Ce pays tire son nom moderne de la *Morave*, la principale riviere qui l'arrose du nord - ouest au sud-est, et qui se jette dans le Danube. Il étoit anciennement habité par les *Quades*. Vers le VI.e siecle, il s'y forma un royaume d'Esclavons très-étendu, qui avoit la Bohême sous sa dépendance; mais la Bohême étant devenue ensuite plus puissante, la Moravie fut réduite en marquisat, et on l'incorpora au royaume de Bohême, en 1040 ou 1048. Elle est particuliérement fertile en lin et en bestiaux : les vins qui y croissent sont très-tartareux; ceux qui en boivent habituellement, sont en peu d'années attaqués de la goutte.

OLMUTZ, *capitale*, *évêché*, sur la Morave. C'est une grande et forte ville, commerçante et bien peuplée : les jésuites y avoient un college. L'évêque, qui en est seigneur, demeure dans un très-beau palais situé dans une des deux grandes places. La façade en est magnifique, et la cour bordée de galeries et de quatre grands corps de logis. La cathédrale est fort belle, et a été bâtie par Uladislas, marquis de Moravie. L'hôtel-de-ville est isolé, et dans une place à laquelle les deux plus grandes rues d'Olmutz aboutissent. Toutes les autres rues sont larges, droites, bordées de belles maisons, dont les dehors sont peints, sur-tout celles de la place où est le palais de l'évêque, dont une partie est soutenue par de grands portiques qui en font un lieu de promenade. Il y a dans cette ville un couvent de capucins; et au-dehors un monastere de chartreux, près d'une abbaye qu'on a fortifiée, à cause de sa situation avantageuse.

---

nous marquerons ici les villes qui y sont renfermées, selon la carte d'Allemagne de M. Delisse. Ce sont *Glatz*, *Neurodé*, *Reinertz*, *Habelswerd*, *Mittelvalde*, *Viesenberg*. Ce comté de Glatz dépendoit anciennement de la Silésie, et il y a été réuni.

HRADICH, sur la Morave, près de la haute Hongrie. Elle a beaucoup souffert des guerres d'Allemagne et de Bohême: c'est néanmoins aujourd'hui une ville assez considérable. On trouve dans ses environs de l'encens et de la myrrhe.

BRINN, belle et forte ville au confluent de la *Zuitta* et de la *Swarta*. Les états du pays se tiennent alternativement à Olmutz et à Brinn.

IGLAW, sur l'*Igla*, à l'occident de Brinn, et vers les frontieres de la Bohême. Cette ville est environnée de montagnes et de bois. On y brasse d'excellente biere, et on y fait de bon draps. Il y a un college, ci-devant gouverné par les jésuites.

ZNAIM, sur la *Teya*, au sud-ouest de Brinn. C'est une jolie ville, avec un bon château. On y voit encore beaucoup d'antiquités payennes.

§. III. *Le Duché de Silésie.*

Il est à l'orient de la Bohême, et c'est un des plus grands duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris son nom des *Elisiens*, ses anciens habitans, qui auront été appellés dans la suite Silésiens. Il fit pendant long-tems partie de la Pologne, et fut divisé en plusieurs duchés et principautés: enfin, au milieu du XIV.ᵉ siecle, il fut incorporé au royaume de Bohême. En 1742 et 1745, la maison d'Autriche le céda au roi de Prusse, qui y avoit des prétentions; elle ne se réserva qu'une partie de la Haute-Silésie, que l'on appelle maintenant *Silésie Autrichienne.*

La Silésie abonde en bleds, en pâturâges, en légumes, en poissons, en bois. Il y a des mines de différentes sortes, auxquelles on ne travaille presque plus, si ce n'est à celles de charbon de terre.

On divise ce pays en *Basse-Silésie*, au nord; en *Moyenne*, et en *Haute-Silésie*, qui est au midi. Les habitans de ces deux dernieres parties sont presque tous catholiques. La liberté de conscience leur a été accordée lors de la cession de ce duché au roi de

Prusse. Ce prince nomme aux bénéfices ecclésiastiques.

1. *Basse-Silésie.*

Le plus grand nombre de ses habitans sont calvinistes ou luthériens.

CROSSEN, sur l'Oder, au confluent du *Boer*, et près de la Lusace. Elle est la capitale d'un duché qui appartient, depuis 1538, à l'électeur de Brandebourg, aujourd'hui roi de Prusse, et qui dépend de la régence de Brandebourg. Cette ville fut brûlée presque entiérement en 1708. Le roi de Prusse fit alors distribuer des sommes considérables aux habitans de Crossen, pour les aider à la rebâtir. Toutes les maisons sont aujourd'hui bâties en pierres.

GLOGAW, sur l'Oder, au sud-est de Crossen, vers la Pologne. Ce n'est pas une grande ville, mais elle est bien fortifiée. Le roi de Prusse y a établi un grand-conseil de régence. Son terroir est très-fertile en bled.

LIGNITZ, au midi de Glogaw. C'est une des plus anciennes villes de Silésie, et qui peut passer aujourd'hui pour belle. Les jésuites y avoient une magifique maison. L'empereur Joseph établit dans cette ville, en 1708, une académie pour les jeunes gentilshommes, tant catholiques que protestans.

2. *Moyenne-Silésie.*

BRESLAW, *capitale* de toute la Silésie, et *université*, sur l'Oder, c'est un *évêché* très-riche. Autrefois il étoit suffragant de Gnesne en Pologne, mais aujourd'hui il dépend immédiatement du pape. Breslaw est une belle ville, considérable, grande et bien peuplée : on y fait un grand commerce, sur-tout de toiles très-fines. On y tient chaque année deux foires, où viennent beaucoup de marchands d'Allemagne et de Pologne. Les édifices publics en sont superbes, entr'autres l'hôtel-de-

ville, qui est un des plus beaux d'Allemagne. Il y a une horloge qui fait un concert surprenant de trompettes. Breslaw a un sénat, composé de quinze sénateurs : onze sont nobles ou de familles honorables, les quatre autres sont tirés des corps des brasseurs, des merciers, des faiseurs de draps, et des bouchers. Le roi de Prusse a conservé les privileges de cette ville, qui a ainsi sa propre régence, et il lui a accordé le troisieme rang parmi les principales villes, tant de la Prusse que du Brandebourg, en y établissant un grand conseil de régence pour la Moyenne-Silésie. Il a aussi fait l'évêque de Breslaw, vicaire général de tous les catholiques répandus dans ses états. C'est dans cette ville que fut signé, le 11 juin 1742, le traité de paix entre l'héritiere de la maison d'Autriche et le roi de Prusse. Ce prince ayant repris les armes en 1744, ce même traité servit de basse à celui qui fut fait à Dresde le 25 décembre 1745. C'est la patrie de Pierre Kirstenius, savant médecin du XVII.ᵉ siecle, qui savoit vingt-six langues.

SCHWEIDNITZ, au sud-ouest de Breslaw. C'est après Breslaw la plus grande ville de Silésie ; mais les fortifications n'en sont pas considérables. Ses rues sont larges, ses églises fort belles, ses maisons bien bâties, et elle a des places spacieuses. Tous ses magistrats sont catholiques ; mais il y a beaucoup de protestans, à qui on avoit accordé une église hors la ville, et une école publique. La principale église est très-belle. Les dominicains, les cordeliers, aussi-bien que les capucins, qui occupent l'emplacement de l'ancien palais ducal, y ont des couvens, et les jésuites y avoient un college magnifique avec un séminaire.

BRIEG, sur l'Oder, au sud-est de Breslaw. C'étoit ci-devant une des meilleures villes de Silésie. Elle a été presque détruite par le siege qu'elle souffrit de la part des Prussiens en 1741. On a com-

mencé de la rétablir. Aux environs de cette ville sont des mines d'argent.

3. *Haute-Silésie.*

Il faut la partager aujourd'hui en deux ; savoir ; la *Haute-Silésie Prussienne*, qui appartient au roi de Prusse ; et la *Haute-Silésie Autrichienne*, qui est restée à la maison d'Autriche, par le traité de Dresde, etc.

1. *Haute-Silésie Prussienne.*

OPPELEN, sur l'Oder, *ville forte*, et située dans une plaine agréable : elle a un beau château et un bel hôpital. Le roi de Prusse y a établi un grand conseil de régence.

NEISSE, au sud-ouest d'Oppelin, sur la *Neiss*, au confluent de la *Bila*. C'est une très-belle ville, dont les Prussiens ont augmenté considérablement les fortifications, et où ils ont bâti une citadelle que l'on nomme *Prusse*.

RATIBOR, sur l'Oder, au sud-ouest des deux places précédentes. C'est une assez jolie ville, défendue par un château très-fort ; un grand marais que l'Oder forme près de ses murailles, en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir est fertile en bleds et en fruits.

2. *Haute-Silésie Autrichienne.*

JEGERSDORF, sur l'*Oppa*, qui, de ce côté, sépare maintenant les états d'Autriche de ceux du roi de Prusse. C'est une belle ville avec un château. Aux environs sont des montagnes où la chasse est abondante ; et c'est de-là qu'elle a tiré son nom, qui signifie *Village du Chasseur*.

ZUCKMENTEL, au nord-ouest de Jegersdorf, petite ville, connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer, qu'on exploitoit ci-devant aux environs.

TROPPAW, à l'orient de Jegersdorf. C'est une

ville considérable, au midi et à quelque distance de l'Oppa.

TESCHEN, au sud-est de Troppaw. Cette ville est entourée de marais, et ses habitans font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, et de vins de Hongrie. Elle est capitale d'un duché que l'empereur Charles VI donna, en 1722, au duc de Lorraine, devenu depuis son gendre, et empereur. C'est dans ce duché que la Vistule prend sa source. Elle entre ensuite en Pologne, et arrose une partie des terres que les Autrichiens y ont nouvellement conquises.

BILITZ, à l'est de Teschen, petite ville, avec un fort château.

§. IV. *Le Marquisat de Lusace.*

Ce pays fut occupé au VI.e siecle par une partie des Esclavons. Les Allemands les ayant vaincus, l'empereur Othon I y établit, vers l'an 940, un marquis pour garder cette marche ou frontiere de l'empire. Ensuite l'empereur Henri IV, vers l'an 1080, donna la Haute-Lusace, c'est-à-dire, la partie méridionale, au roi de Bohême Wratislas II. Depuis ce tems, la Basse seule, qui est au nord, conserva le nom de Lusace et la qualité de marquisat, mais vers l'an 1130, elle fut cédée au marquis de Misnie, à qui Waldemar l'*illustre*, électeur de Brandebourg, de la maison d'Anhalt, l'enleva en 1317. Ce prince étant mort deux ans après, l'empereur Louis de Baviere donna le marquisat de Lusace, à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à la charge d'en conserver tous les privileges. C'est ainsi que toute la Lusace fut annexée au royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée jusqu'en 1635. Cependant l'électeur de Brandebourg fit l'acquisition, en 1461, de quelques villes de la Basse-Lusace, qu'il possede encore. En 1635, l'empereur Ferdinand II, roi de Bohême, céda tout le reste de la Lusace à Jean-George I, électeur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Frédéric V, électeur palatin

de Baviere, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême; mais cette cession fut faite à plusieurs conditions, entr'autres, que les catholiques y auroient la liberté de conscience. C'est depuis ce tems que l'électeur de Saxe possede la Lusace, comme un fief du royaume de Bohême. Mais il est nécessaire d'observer que Jean-George donna par son testament, en 1652, la Basse-Lusace à Christiern, l'un de ses fils, qui a formé la branche des ducs de Saxe-Mersbourg, laquelle ayant été éteinte en 1738, comme nous l'avons dit, la Basse-Lusace a été réunie à la Haute, à l'exception de quelques villes de la basse, dont l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, est encore le maître.

Ce pays est assez fertile, et produit les choses nécessaires à la vie, excepté le vin, le peu de vignes qu'on y voit, n'en produit point de bon. Le commerce principal consiste en toiles, lin, fils et laines.

1. *Haute-Lusace*, ou *Méridionale*.

BAUTZEN ou BUDISSEN, sur la Sprée, *capitale* de cette partie de la Lusace. C'est une assez belle ville, depuis qu'on l'a rebâtie, après divers incendies qui l'avoient presque réduite en cendres. Elle a une bonne citadelle, ou réside le grand-bailli de la Haute-Lusace pour l'électeur de Saxe. Les états du pays s'y assemblent. La principale église, nommée de S. Pierre et de S. Paul, est partagée entre les catholiques et les protestans. Auprès de cette église est la collégiale catholique, composée d'un doyen et de douze chanoines, et qui jouit d'un domaine considérable. Les protestans y ont un college, ou école publique.

GORLITZ, sur la *Neiss*. C'est, de toute la Lusace, la plus grande, la plus peuplée et la plus avantageusement située. Sa principale église, qui porte le nom de S. Pierre et de S. Paul, est magnifique. Hors de la ville on voit un S. Sépulchre, bâti il y a

plus de 200 ans sur le modele de celui de Jérusalem. Gorlitz a un fort beau college.

LAUBAN, sur la *Queis*, qui sépare la Lusace de la Silésie, au sud-est de Gorlitz, ville riche, peuplée, et assez bien fortifiée. Ses habitans font un grand commerce de draps, de toiles et de fils. Les catholiques possedent le chœur de la principale église ; et des religieuses, dont la prieure a séance aux états du pays, y font l'office. La nef appartient aux protestans.

ZITTAW *, sur la *Neiss*, au sud-ouest de Gorlitz, sur les frontieres de la Bohême. C'est une ville forte et riche, où il y a beaucoup de manufactures de toiles. On y fait de bonne biere.

2. *Basse-Lusace*, ou *Septentrionale*.

LUBEN, sur la *Sprée*, est *capitale* de cette partie de la Lusace, depuis que l'électeur de Saxe y a établi la régence du pays, et un capitaine général ou gouverneur. Cette ville est toute entourée d'eau, et a un beau château.

GUBEN, sur la *Neiss*. C'est la plus grande ville et la mieux peuplée de la Basse-Lusace.

SORAW, au sud-est, sur les frontieres de Silésie. C'est une assez belle ville, nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendre par un incendie, en 1700.

Le roi de Prusse possede quelques villes dans la Basse-Lusace : les principales sont au milieu et vers le midi.

COTTBUSS *ou* COTWITZ, sur la *Sprée*. C'est une grande ville, bien peuplée, où il y a une colonnie de François réfugiés.

PEITZE, au sud-est de Cotbuss, sur la même riviere. Cette ville est petite, mais elle a une bonne forteresse : il y a, aux environs, des mines de fer.

SECTION VIII.

Du Royaume de Hongrie.

CET état est borné à l'occident par la Stirie, l'Autriche et la Moravie; au nord, par le royaume de Pologne; à l'orient et au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude est depuis environ le trente-cinquième degré jusqu'au quarante-quatrieme, trente minutes, et sa latitude septentrionale, depuis environ le quarante-cinquième degré, usqu'au-delà du quarante-neuvieme.

Le royaume de Hongrie répond à une partie de l'ancienne *Pannonie* et de la *Dacie* Il fut occupé au V.e siecle par les Huns, et après eux par les Lombards, qui passerent de-là en Italie. Les Esclavons se répandirent ensuite en Hongrie, et allerent s'établir aux environs de la Save. Dans le même tems, les Avares, qui étoient une espece de Huns ou de peuples Tartares, se rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne et Louis-le-Débonnaire son fils, les soumirent en grande partie, de maniere que l'empire François s'étendoit, en 840, jusqu'à la Servie et à la Bulgarie, à l'occident du Danube. En 891, les Hongrois, et autres peuples Tartares, vinrent s'établir dans ce pays, auquel ils donnerent leur nom. Geisa, l'un de leurs ducs ou chefs, embrassa le christianisme, en 969, et Saint Etienne son fils, fut, en l'an 1000, le premier roi de Hongrie, et comme l'apôtre de son peuple. La race de Geisa fut éteinte en 1301; et depuis ce tems le royaume de Hongrie fut électif, ayant successivement passé à des princes de diverses familles et nations. Enfin, Ferdinand I, empereur et archiduc d'Autriche, qui avoit épousé Anne, sœur de Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, prétendit succéder à ce prince. Jean Zapolski, waivode ou gouverneur de

Transylvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, et se sentant inférieur à Ferdinand, implora l'assistance des Turcs. Ils rétablirent Zapolski dans une partie de ses états dont il avoit été dépouillé, et allerent mettre, en 1529, le siege devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever honteusement. Dans ces circonstances, on accorda à Jean Zapolski la jouissance de ce royaume sa vie durant; mais à condition que Ferdinand lui succéderoit. Cet accord se fit sans le consentement des Hongrois, qui prétendoit choisir leur roi; aussi après la mort de Jean, sa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le royaume à un fils qu'il lui laissa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de résister à la maison d'Autriche, ils appellerent, en 1540, pour la seconde fois, les Turcs, qui s'emparerent des principales villes: le reste demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683, les Turcs ayant tâché de chasser de la Hongrie l'empereur Léopold I, en furent chassés eux-mêmes; et de vingt-trois comtés qu'ils avoient possédés, il ne leur en resta plus qu'un (celui de *Temeswar*,) qu'ils ont perdu en 1716. On déclara ce royaume héréditaire à la maison d'Autriche, en 1687, dans les états assemblés à *Presbourg*; et toute la nation renouvella d'elle-même cette déclaration, en 1723, pour témoigner à l'empereur Charles VI, sa reconnoissance de ce qu'il avoit reculé les bornes du royaume. A la mort de ce prince, en 1740, l'archiduchesse reine, Marie-Thérese, ne se soutint contre ses ennemis, que par la fidélité et le courage des Hongrois, à qui, depuis ce temps, elle n'a pas cessé de témoigner son affection.

L'air de Hongrie, est mal-sain. Le terroir est très-fertile en grains, en vins et en fruits: les pâturages y sont excellens. Il s'y trouve beaucoup de chevaux et de gibier, des mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la

guerre que pour les arts et le négoce ; ils parlent plusieurs langues, sur-tout la langue Latine qui leur est très-familiere. Leur langue naturelle ressemble à celle des Jugoriens, habitans de la Tartarie Russienne, et près du *Volga :* ce qui fait juger à plusieurs savans, que les Hongrois sont venus de ce pays ; mais ils étoient originaires de la Grande-Tartarie. L'Esclavon, ainsi que l'Allemand, sont aussi d'un usage commun en Hongrie.

Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres. Les principales sont le *Danube*, la *Save*, et la *Drave*, dont nous avons dejà parlé. Elles sont très-poissonneuses, mais leurs eaux sont très-mal-saines, excepté celle du Danube.

On divise maintenant ce royaume en quatre ou cinq parties : la *Haute-Hongrie*, qui se partage en trente quatre comtés, et est située au nord et à l'orient du Danube : la *Basse-Hongrie*, qui en renferme quatorze, et est à l'occident du même fleuve ; l'*Esclavonie*, qui en contient six, et est au midi de la Basse-Hongrie : la *Transylvanie*, qui se subdivise en 18 petites provinces, dont les unes portent le nom de Comtés, les autres de Palatinats, et dont la situation est à l'orient de la Hongrie. On pourroit ajouter la *Croatie*, qui est une espece d'annexe du royaume de Hongrie ; mais, comme elle est possédée en partie par les Turcs, nous n'en parlerons qu'en décrivant la *Turquie d'Europe*, *tome II*, *page* 94.

§. I. *La Haute-Hongrie.*

PRESBOURG, sur le *Danube*, est *capitale* de la Haute-Hongrie, et en particulier du comté de Presbourg. Cette ville située près de l'Autriche, dans un terroir fertile, a un château très-fort. On y monte par 115 degrés, qui ont chacun un demi-pied de hauteur. Au milieu de ce château on voit un puits percé dans le roc, fort profond, et dont l'eau vient du Danube. La place publique est belle, et peut

passer pour grande par rapport à la ville, qui n'est pas étendue. Les fauxbourgs sont considérables. Elle est ornée de 2 fontaines, et n'a que 3 portes, et 3 églises. On y couronne, depuis long-tems, les rois de Hongrie: l'archiduchesse (Marie-Thérese, impératrice,) y fut couronnée en 1741; et depuis ce tems cette ville est la résidence du viceroi ou gouverneur du royaume, en sorte qu'on doit aujourd'hui la regarder comme la capitale de toute la Hongrie. Il y a un assez grand nombre de protestans, auxquels on a accordé la liberté de conscience, comme dans le reste du royaume.

NEUHAUSEL, à l'orient de Presbourg, *place forte*, dans le comté de Neytra.

CASCHAU *ou* CASSOVIE, au nord-est de Presbourg, dans le comté d'Abaviwar. C'est une ville considérable, qui avoit autrefois de grands privileges, dont elle a été privée, en 1688, à cause de son attachement aux mécontens. A huit ou dix lieues de cette ville, au nord, est une mine de sel fort estimée, qui a 180 brasses de profondeur. Elle est entourée de terre sans aucun rocher, et on en tire des morceaux de sel d'une grosseur extraordinaire. Quoique les pierres de sel soient un peu grises, elles sont fort blanches quand elles ont été mises en poudre.

TOKAI, au midi de Cassovie, au confluent du *Bodrog* et de la *Teisse*. Cette ville est fameuse par les excellens vins de son territoire.

AGRIA *ou* ERLAU, au sud-ouest de Tokai, *évêché*, *place forte*, dans le comté de Barzod, sur la riviere d'*Agria*. L'armée de l'empereur des Turcs Soliman II, l'assiégea inutilement en 1522. La garnison, qui ne consistoit qu'en 2000 Hongrois, et 60 gentilshommes de la meilleure noblesse du pays, s'y défendit avec une intrépidité extraordinaire. Les femmes mêmes firent des prodiges de valeur. Les Turcs furent obligés de lever le siege après 2 mois de tranchée ouverte. Mahomet III, plus heureux que

Soliman, la prit en 1596; mais il perdit 60,000 hommes au siege de cette place, et à la bataille dont il fut suivi. Les Impériaux l'ont reprise en 1687, après un blocus qui dura trois ans, et qui fit mourir de faim et de maladie plus de dix mille personnes.

PEST, *capitale* du comté de même nom sur le *Danube*, vis-à-vis la ville de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. L'empereur Charles VI y a fait bâtir une maison pour les invalides.

COLOCZA, *archevêché*, dans le comté de Bath, sur le *Danube*, au midi.

SEGEDIN, *place forte* et grande ville, sur la *Teisse*, au sud-est de Colocza.

GRAND-VARADIN, *évêché*, *place forte*, à l'orient vers la Transylvanie, et dans le comté de Bihar. Le commerce y est assez considérable, et il y a dans son voisinage des eaux fort salutaires, qui y attirent beaucoup de monde.

TÉMESVAR, au sud de la précédente, *place forte*, sur le petit *Temes*. Elle fut prise en 1552, par les Turcs, qui l'ont gardée avec son bannat ou comté, jusqu'en 1716, qu'elle leur fut enlevée par le prince Eugene, général de l'empereur. Le grand-seigneur la lui céda entiérement par le traité de paix conclu à Passarovitz, en 1718, et c'est ainsi que les Turcs ont été entiérement chassés de Hongrie. Lorsqu'ils possédoient le comté de Témesvar, il s'appelloit *Pachalik*, parce qu'ils avoient un pacha ou gouverneur Turc.

§. II. *La Basse-Hongrie.*

BUDE *ou* OFFEN, sur le *Danube*, ancienne *capitale* de toute la Hongrie, dans le comté de Pelitz. Cette ville, autrefois le séjour des rois, est grande, forte et défendue par une bonne citadelle. Les églises et les édifices publics y sont magnifiques. Elle fut prise en 1686, sur les Turcs, qui y mirent le feu en plusieurs endroits : ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude est célebre pour ses vins et ses bains chauds.

GRAN

GRAN *ou* STRIGONIE, au nord-ouest, sur le *Danube*, *archevêché*, *capitale* d'un comté du même nom : son archevêque est primat de Hongrie.

KOMORRE, *place forte*, *capitale* de son comté, au point de réunion des deux branches du Danube, qui forment la grande isle de *Schut*, au-dessous de Presbourg.

JAVARIN *ou* RAAB, *évêché*, au confluent des rivieres de *Raab* et de *Rabnitz*, qui se jettent dans le Danube à quelques lieues de ses murs. Elle est *capitale* d'un comté de même nom.

SARWAR, au sud-ouest de Raab, au confluent de la riviere de Raab et de Gudnez, *capitale* du comté de son nom. On prétend y avoir trouvé, en 1508, le tombeau du poëte Ovide, avec son épitaphe. C'est la patrie de S. Martin, évêque de Tours, dont le nom est devenu si cher à la France, à cause des services qu'il y a rendus, que pendant long-temps on y a compté les années de celle de sa mort, arrivée vers l'an 398 de J. C. car cela est aujourd'hui incertain.

CANISCHA, *place forte*, au midi, dans le comté de Zalavar. Elle n'est pas éloignée de la jonction de la *Muer* et de la *Drave*.

ALBE-ROYALE, *place forte*, sur la *Sarlite*, qui après avoir traversé le lac *Balaton*, passe dans cette ville, puis se décharge dans le Danube. Son nom d'*Albe-Royale* vient de ce qu'on y couronnoit anciennement les rois de Hongrie, qui y avoient leur sépulture. Elle est *capitale* du comté qui porte son nom.

CINQ-EGLISES *ou* FUNFKIRCH en Allemand, *évêché*, au sud d'Albe-Royale, dans le comté de Zigeth.

§. III. *L'Esclavonie.*

Elle est située entre la *Drave* et la *Save*. C'est le seul pays qui conserve le nom des Slaves ou Esclavons, peuples autrefois célebres, et qui au VI.e sie-

cle, firent plusieurs établissemens en Allemagne et au midi de la Hongrie : ils étoient sortis de Russie et de Pologne.

ZAGRABIA, *ou* AGRAM, vers la Croatie, sur la *Save*, *capitale* du comté de son nom.

CREUTZ *ou* SAINTE-CROIX, *capitale* du comté de son nom, au nord-est de Zagrabia.

WARASDIN, *capitale* du comté de ce nom, sur la *Drave*, au nord d'Agram.

POSSEGA, dans le milieu, *capitale* du comté de même nom. C'est une assez grande ville et bien fortifiée.

WALPO, à l'orient de Possega, *capitale* du comté de Walpo, est une ville forte, prise sur les Turcs en 1687.

ESSECK, au nord-est de Walpo, ville très-forte. Elle a un beau pont sur la *Drave*.

SZEREM, anciennement SIRMICH, *évêché*, au midi, près de la *Save*. Cette ville est fameuse par le concile qui s'y tint en 357, et où l'Arianisme prévalut : elle est *capitale* d'un comté de même nom. C'est la patrie des empereurs Probus, Marc-Aurele et Valere Maximien.

PETER-VARADIN, *place forte*, près du *Danube*, défendue par un bon château.

CARLOWITZ, bourg sur le *Danube*, connu par la treve de 25 ans, faite en 1699, entre l'empereur et le Turc.

§. IV. *De la Transylvanie.*

Ce pays est borné à l'occident par la Hongrie; au nord, par la Pologne; à l'orient, par la Moldavie, et au midi, par la Valaquie. Il est appellé *Transylvanie*, d'un mot latin qui signifie *au-delà des Forêts*, parce qu'il est environné de montagnes couvertes de bois. Il faisoit partie de l'ancienne Dacie, au-delà du Danube.

Depuis 1690, que mourut Michel Abassi, dernier des princes de Transylvanie, ce pays a été

possédé par la maison d'Autriche, à qui les Turcs l'ont cédé par le traité de Carlowitz, en 1699.

L'air y est bon et tempéré; mais les eaux en sont mauvaises. Le terroir est fertile en bled et en vin. Dans quelques-unes de ses montagnes, qui sont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent de fer et de sel.

La Transylvanie est habitée par des *Cicules*, que l'on croit être les restes des Huns; par des *Saxons*, qui s'y sont établis sous Geisa II, roi de Hongrie, et ont conservé leurs loix et leurs coutumes, et par des *Hongrois* et des *Valaques* : ils sont pour la plupart protestans. Les Cicules sont dans le voisinage de la Pologne et de la Moldavie; les Saxons sont au midi des premiers; les Hongrois, qui sont les nobles du pays, sont à l'occident des Saxons. Les Valaques habitent les montagnes qui séparent la Transylvanie de la Valaquie et de la Moldavie, et ils n'ont que des villages.

Les principales villes de la Transylvanie sont :

1. WASSERTHELY *ou* NEUWMARCK *, dans le quartier des Cicules. C'est une ville assez grande, où se tiennent les assemblées de cette nation.

2. HERMANSTAT, au midi, dans le quartier des Saxons, *capitale*, *place forte*, sur la riviere de *Ceben*, près de celle de l'*Alt*. C'est une grande et belle ville, bien peuplée, qui est la résidence du gouvernerneur et la *capitale* de la Transylvanie.

CRONSTAT *ou* BRASSAW, à l'orient d'Hermanstat, grande et forte ville, peuplée et marchande.

3. VEISSENBOURG *ou* ALBE-JULE, dans le quartier des Hongrois, *évêché*, sur la petite riviere d'*Ompay*, près de celle de *Maros*. C'est une ville ancienne, où résidoient les princes du pays. Son évêché fut érigé, en 1696, par Innocent XII. Les anciens monumens qu'on y découvre, montrent qu'elle étoit considérable du temps des Romains. Le prince Ragotski y a fondé une *université*.

CLAUSENBOURG ou COLOSWAR, anciennement *Zeugma*, ville assez considérable, fort peuplée et fort marchande, au nord de Veissembourg.

SECTION IX.

De la Pologne et du Royaume de Prusse.

NOUS JOIGNONS ici ces deux états, parce que le second est enclavé dans le premier, et étoit autrefois dans une sorte de dépendance de la Pologne. Mais nous traiterons de chacun à part, pour en donner une connoissance plus distincte, sur-tout depuis le *démembrement* qui vient d'être fait par trois grandes puissances voisines, et dont nous ferons un chapitre particulier, après avoir parlé de ce qui constitue aujourd'hui la Pologne.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pologne.

LA LONGITUDE DE LA POLOGNE est entre le trente-troisieme degré, environ, et le cinquantieme; sa latitude, entre le quarante-septieme et le cinquante-sixieme degré. Elle est bornée à l'occident, par l'Allemagne; c'est-à-dire, la Poméranie, le Brandebourg et la Silésie; au midi, par la Hongrie, la Transylvanie et la Moldavie; à l'orient, par la Russie; et au nord, par une partie de la Russie, le royaume de Prusse et la mer Baltique.

Elle tire son nom de la nature de son terrein, qui est uni et égal. Dans la langue du pays, l'Esclavonne *pole*, signifie *un pays plat et uni.*

La Pologne peut être envisagée sous deux faces différentes, comme royaume et comme république.

Elle a un roi ; mais il ne peut lever aucun subside, ni faire aucune loi, sans l'autorité et le consentement du Sénat et des dietes générales. Ce royaume, dont les habitans descendent des anciens Sarmates, a été gouverné d'abord par des ducs ou généraux d'armée ; ensuite par des rois, puis encore par des ducs, qui furent enfin remplacés par des rois dont le titre n'a plus varié. On peut partager tous ces princes en quatre classes. La premiere, depuis Leck I, fait duc vers l'an 550, jusqu'à Popiel, dans le IX.e siecle. La seconde contient la race de Piasts, jusqu'à Casimir-*le-Grand*, à qui succéda Louis de Hongrie, sur la fin du XIV.e siecle. La troisieme comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigismond-Auguste, en 1572. La quatrieme est composée de plusieurs rois de diverses maisons, depuis Henri de Valois, (notre roi Henri III), jusqu'à Stanislas-Auguste (Poniatowski), qui a commencé à régner en 1764 ; mais au milieu des plus grands troubles, qui ont abouti à un *démembrement* de plusieurs provinces, fait par les Autrichiens, le roi de Prusse, et les Russiens.

La religion chrétienne s'est établie en ce pays par la conversion du duc Micislas, qui gagné par Durgrave son épouse, fille de Boleslas, duc de Bohême, fut baptisé en 965. Son fils Boleslas obtint de l'empereur le titre de roi ; ce qui n'a pas empêché que la couronne ne soit devenue élective après la mort de Casimir-le-Grand : ce fut aussi alors que furent faits ces traités appelés *pacta conventa*, que les rois nouvellement élus sont obligés de signer. C'est de ce temps proprement qu'il faut dater l'origine de la république. On verra à l'article de la Lithuanie (II), comment ce duché fut réuni à la Pologne : nous remarquerons seulement ici que Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne, en 1386, à condition qu'il se feroit chrétien, et qu'il réuniroit la Lithuanie à son nouveau royaume, satisfit à la premiere condition, mais il ne fit pas

entiérement l'union qu'on avoit exigé de lui ; ce ne fut qu'en 1501 qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce temps, la Pologne et le duché de Lithuanie ne font plus qu'un seul état.

Le gouvernement de Pologne est monarchique et aristocratique ; c'est de plus, le seul royaume de l'Europe qui soit électif. Le sénat est composé, 1.° des prélats : savoir, des archevêques, évêques et abbés ; 2.° des palatins, c'est-à-dire, de ceux qui gouvernent les provinces de cet Etat, qu'on nomme *Palatinats* ; 3.° des castellans ; 4.° des grands-officiers-sénateurs, tant du royaume que du duché, qui sont, chacun pour son état, le grand-maréchal, le grand-chancelier, le vice-chancelier et le grand-trésorier. Le sénat regle, avec le roi, les affaires ordinaires, et veille à ce qu'il n'entreprenne rien contre la liberté. Outre le droit de présider au sénat et aux dietes, le roi a encore celui de disposer des charges civiles et militaires, et des bénéfices. Son revenu est fixe et assez médiocre.

Les dietes générales se tiennent tous les deux ans ; de maniere que de trois dietes, il s'en tient deux en Pologne, et la troisieme en Lithuanie. Elles sont composées du sénat et de la noblesse. Le roi ni le sénat ne peuvent décider seuls, quand il s'agit d'affaires extraordinaires, comme de faire la paix, la guerre, des alliances, ou d'établir des impositions : dans ces cas importans, on assemble des dietes extraordinaires. Elles sont composées du roi, du sénat et des nonces terrestres ; c'est-à-dire, des gentilshommes députés par les dietes particulieres de chaque palatinat : les députés de Cracovie et de Wilna y ont aussi entrée. Ci-devant, aux dietes, soit particulieres, soit générales, un seul gentilhomme (comme autrefois un tribun du peuple à Rome) pouvoit arrêter la résolution de l'assemblée en s'y opposant : de-là venoit qu'elles se séparoient souvent sans rien résoudre, à moins qu'on ne sabrât l'opposant lorsqu'il étoit seul, comme cela est arrivé

plusieurs fois. Mais depuis la diete de 1776, cet abus ne subsiste plus, et la pluralité des voix l'emporte à présent. L'élection du roi (qui aujourd'hui doit être de la Nation), se fait dans une diete générale : l'archevêque de Gnesne la convoque, et y préside.

Ce royaume a deux ordres militaires; le premier, qui est l'aigle-blanc, établi en 1325, par Ladislas V, et rétabli par le roi Auguste I, en 1705; et le second de S. Stanislas, établi en 1765, par le roi régnant.

Outre les Palatins et les Catellans dont on a parlé ci-dessus, il y a encore en Pologne des *Starostes*, qui ne different pas de ce qu'on appelle ailleurs *gouverneurs particuliers*. Les starosties étoient des domaines que les rois de Pologne ont cédés aux gentilshommes, pour leur aider à soutenir les frais de la guerre. Les rois se réserverent seulement le droit d'y nommer, et les chargerent d'un impôt appelé *quarta*, parce qu'il est de la quatrieme partie de leurs revenus. Il sert à entretenir certain nombre de cavaliers nommés *quartuaires*, établis pour veiller à la sûreté des frontieres de la Podolie contre les Tartares. Il y a des starosties avec juridiction, et d'autres sans juridiction. Dans les premieres, appelées *Castrenses*, les Starostes ne peuvent juger de toutes sortes de causes indifféremment. Les autres biens royaux qui sont les *Tenutes*, et les *Advocaties*, s'appellent *Panis benè meritorum*. Ils ne peuvent être gardés par le roi, qui doit les donner à ceux qui ont bien servi l'Etat.

A proprement parler, il n'y a dans ce royaume, que deux états, les nobles et les paysans : les bourgeois sont tenus dans une médiocrité, dont il ne leur est pas possible de s'affranchir; ils ne peuvent posséder que des maisons dans les villes, et des fonds de terre à une lieue aux environs. pour les artisans, ils sont presque tous étrangers. La noblesse possede toutes les charges, et tous les biens

du royaume et du duché. Les paysans sont esclaves de leurs seigneurs, qui ont sur eux pouvoir de vie et de mort; mais aussi ils ne contribuent jamais en rien pour les besoins de l'Etat. Les Polonois, en général, sont braves, sinceres, prompts dans les expéditions, et jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Le luxe militaire est très-grand chez eux et fort ancien, aussi-bien que leurs loix, leurs coutumes et leurs privileges, qui sont à peu-près les mêmes aujourd'hui que lorsqu'ils s'érigerent en république. On remarque en général un grand rapport entre la république Polonoise et celle des Romains.

L'air de la Pologne est plus froid que chaud, mais fort pur. Le terroir y est très-fertile, et si abondant en bled, qu'il en fournit à plusieurs Etats, sur-tout à la Suede et à la Hollande. Les pâturages y sont excellens, et abondent en troupeaux de bœufs et en bons chevaux. Il s'y trouve aussi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du sel et du salpêtre. Ce pays a de grandes forêts, sur-tout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves, et d'abeilles sauvages qui font, dans le creux des arbres, un miel délicieux.

La religion dominante est la catholique. Le roi est obligé d'en faire profession. Il y a cependant des luthériens et des calvinistes, et beaucoup de Juifs. La Pologne avoit ci-devant deux archevêques, celui de Gnesne, et celui de Léopol, et douze évêques; mais depuis le nouveau *démembrement*, il n'y a plus dans le royaume de Pologne, qu'un archevêque, (celui de Gnesne), et neuf évêques. Les ecclésiastiques y sont en petit nombre, mais riches, puissans et fort considérés.

Les principales rivieres sont:

La *Vistule*, à l'occident. Elle a sa source dans la Silésie, traverse, du midi au septentrion, la Pologne et la Prusse, et se jette dans la mer baltique. Les principales villes qu'elle arrose dans son cours, sont Cracovie, Sandomir, Warsovie, Thorn, Culm, et Dantzick.

Le *Bug*. On trouve sa source dans le pays de Belz : il traverse les palatinats de Podlaquie et de Mazovie, du midi au nord-ouest, et se décharge dans la Vistule.

La *Varte* a sa source dans le palatinat de Cracovie, passe à Siradie, à Posna et se jette dans l'Oder, riviere d'Allemagne.

Le *Niémen*, prend sa source dans le palatinat de Minski, en Lithuanie, qu'il traverse d'orient en occident, ainsi que la partie la plus septentrionale du royaume de Prusse, et se décharge dans la mer baltique par plusieurs embouchures.

Le *Dniéper* ou *Niéper*, autrefois le *Boristhene*. Il prend sa source en Russie, dans le gouvernement de Smolensko, passe à Smolensko, à Kiow (*a*), et se jette dans la mer noire, à travers la petite Tartarie.

Le *Niester*, au midi, prend sa source dans les montagnes de l'ancien palatinat de Russie, sépare la Podolie de la Moldavie, et se jette dans la mer noire.

Le *Bog* prend sa source dans la Podolie, tout au nord, et se jette aussi dans la mer noire, entre le Dniéper et le Niester.

Il faut traiter à part de la Pologne et de la Lithuanie.

(*a*) Beaucoup au-dessous de Kiow, au sud-est, dans l'Ukraine, on voit les treize *Porouis* du Dniéper. Ce mot, en langue Esclavone, signifie, *Pierre de Roche*. Ces Porouis sont en effet, comme une chaîne de pierres tendue tout au travers de la riviere, quelques-uns sous l'eau, d'autres à fleur d'eau, et d'autres hors de l'eau de plus de huit à dix pieds. Ils sont gros comme des maisons, et fort proches les uns des autres : ainsi, ils forment comme une digue qui arrête le cours du Dniéper, qui tombe de la hauteur de cinq ou six pieds en quelques endroits, et en d'autres de six à sept, selon qu'il est plus ou moins enflé, par la fonte des neiges. Les Cosaques nommés *Saporovi*, sont si habiles à manier l'aviron, qu'ils passent dans leurs canots ces Porouis : nul même n'est agrégé parmi eux, qu'il n'ait donné cette preuve de son habileté.

ARTICLE PREMIER.

Du Royaume de Pologne proprement dit.

ON le divise en trois parties principales : savoir, la *grande Pologne* au nord ; la *petite Pologne*, au milieu ; la *Russie noire* ou *rouge*, au sud-est. Ces trois parties contenoient ci-devant vingt-trois palatinats; mais aujourd'hui ce nombre est diminué. Dans chaque palatinat, il y a un palatin ou gouverneur, et un castellan qui est son lieutenant.

§. I. *De la Grande Pologne.*

Elle ne comprend aujourd'hui que trois provinces, la *grande Pologne* propre, à l'occident ; la *Cujavie*, au milieu ; la *Mazovie*, à l'orient. La *Prusse Polonoise*, au nord, faisoit une quatrieme province, avant le nouveau *démembrement*.

I. *La Grande Pologne propre.*

Elle a cinq palatinats, qui sont ceux de *Posnanie*, de *Kalish*, de *Siradie*, de *Lincicza* et de *Rava*.

1. Le palatinat de *Posnanie*, est aujourd'hui borné au nord, par la *Notez*.

POSNA, *capitale*, *évêché*, sur la *Varte*. C'est une grande ville, bien bâtie, défendue par un château. Charles XII, roi de Suede, la prit en 1703.

LISSA *, au sud-ouest de Posna, sur les frontieres de Silésie, petite ville qui a donné naissance au roi de Pologne Stanislas Leczinski, élu en 1704 et en 1733, et mort duc de Lorraine, en 1766.

2. Le palatinat de *Kalish*, également borné au nord, par la *Notez*.

KALISH, *capitale*, *ville forte*, à cause de sa situation dans des marais. Les jésuites y avoient un beau college.

GNESNE, *archevêché*. Le nom de cette ville, la plus ancienne de la Pologne, vient, dit-on, du mot *Gniazdo*, qui en langue du pays veut dire un *Nid*. Elle a été ainsi appellée, parce que Leck I, duc des Polonois, en 550, voulant se bâtir une maison telle qu'on pouvoit la construire chez des peuples qui n'avoient vécu jusqu'alors que dans des chariots qu'ils traînoient d'un lieu à un autre, trouva en cet endroit, un nid d'aigles. De là vient que la Pologne a toujours porté un aigle dans ses armes. Gnesne étoit autrefois capitale de la Pologne; mais elle n'est aujourd'hui considérable que par son archevêque, qui est primat du royaume, et légat-né du S. Siege. Il est régent de l'état pendant l'interregne, et le premier sénateur : il couronne les rois et les reines. Benoît XIV lui a accordé, en 1749, le droit de porter la robe rouge comme les cardinaux.

Le *roi de Prusse*, qui s'est emparé de la *Prusse Polonoise*, s'est aussi rendu maître de quelques territoires de ces deux Palatinats et de celui d'*Inovladislaw*, qui sont au nord de la *Notez*, en conséquence du nouveau *démembrement*; et il a appellé le tout *la nouvelle Prusse*, ou la Prusse occidentale.

3. Le Palatinat de *Siradie*.

SIRADIE, *capitale*, sur la *Varte*. C'est une jolie ville, qui a un château assez fort.

4. Le Palatinat de *Lenciçza*, ou *Lencici*.

LENCICZA, *capitale*, ville médiocre, dont les environs sont marécageux.

5. Le Palatinat de *Rava*.

RAVA, *capitale*, sur la riviere de même nom. C'est une belle ville, quoique les maisons ne soient bâties que de bois : elle a un bon château où l'on enfermoit les prisonniers d'état.

LOWIECZ*, au nord de Rava. C'est le lieu où réside ordinairement l'archevêque de Gnesne : il y a dans cette ville, qui lui appartient, un très-beau château.

II. *La Cujavie.*

Cette province a deux Palatinats, celui de *Brzecie* et celui d'*Inovladislaw*.

1. Le Palatinat de *Brzecie*.

BRZECIE, *capitale*, ville forte et jolie, dans une belle plaine entre des montagnes.

2. Le Palatinat d'*Inovladislaw*, qui n'a plus aujourd'hui à l'ouest, ce qu'il possédoit au nord de la *Notez*.

INOVLADISLAW, *capitale*, *évêché*, sur la *Vistule*. C'est une grande et belle ville, avec un bon château : on la nomme aussi *Inovlocz* et *Vladislaw*. Sa cathédrale est un bâtiment magnifique.

DOBRZIN, au nord de la *Vistule*, bâtie sur un rocher : elle donne son nom à un territoire particulier, que quelques-uns rapportent au Palatinat du *Ploczko*, qui en est voisin.

III. *La Mazovie.*

Ses trois Palatinats sont ceux de *Mazovie* propre, de *Ploczko*, et de *Podlaquie*.

1. Le Palatinat de *Mazovie* propre, qui étoit anciennement un duché, a eu ses princes particuliers jusqu'en 1526.

VARSOVIE, aujourd'hui *capitale* du royaume, sur la *Vistule*. C'est une ville située à l'extrémité d'une vaste campagne fort agréable, et qui regne en terrasse le long de la Vistule. Elle est entourée en croissant de grands fauxbourgs, plus considérables que la ville, car tous les grands seigneurs y ont leurs palais, et les moines leurs couvens. Les rues en sont larges, bien alignées, aujourd'hui pavées : ainsi plus commodes que ci-devant en hiver. La ville est petite, toute bâtie de briques, avec une place au milieu, d'où partent cinq ou six rues étroites, habitées par des marchands, des artisans, des gens de police et de justice. Elle a un couvent d'augustins, un college, ci-devant occupé par les jésuites, et une

collégiale, qui tient au château par une longue galerie couverte. Ce château est de briques, assez bien construit, quoique d'architecture fort commune On peut l'appeller *le palais de la république*; car elle y loge les rois de Pologne : le senat y a une salle, aussi-bien que les nobles, pour s'y assembler dans le temps des dietes générales. On y tient aussi les conseils et les conférences avec les ambassadeurs, et on y rend la justice aux particuliers. La diete pour l'élection des rois, se tient à une demi - lieue de cette ville, en pleine campagne, de l'autre côté de la Vistule, près du village de *Vola*.

2. Le palatinat de *Ploczko*, au nord - ouest de Varsovie.

PLOCZKO, *capitale*, *évêché*, *place forte*, sur la *Vistule*. Cette ville, bâtie sur une éminence, a de magnifiques églises et riches. La principale qui est dans le fauxbourg, appartient aux religieuses de la Magdelene. Dans le château, il y a des bénédictins, dont l'abbaye et l'église sont bien bâties ; un college sous la direction du chapitre, qui nomme les professeurs : les jésuites y avoient aussi un college.

3. Le palatinat de *Podlaquie*.

BIELSK, *capitale*, grande ville, dans un terroir fertile : ses maisons ne sont bâties que de bois.

§. II. *De la petite Pologne.*

Elle est au midi de la grande Pologne, et l'on y joint souvent la Russie rouge, et les provinces qui sont au-delà, vers l'orient ; mais, à parler proprement, elle ne contient que trois palatinats ; savoir, ceux de *Cracovie*, de *Sandomir* et de *Lublin*, qui ont été, la plupart, fort diminués par les nouvelles conquêtes des *Autrichiens*.

1. Le palatinat de *Cracovie*, qui, en conséquence du nouveau *démembrement*, a perdu tout ce qu'il possédoit au midi de la *Vistule*.

CRACOVIE, ancienne *capitale* du royaume,

évêché, *université*, sur la *Vistule*. Elle est divisée en quatre villes ou quartiers, qui sont *Cracovie*, *Casimirie*, *Stradomirie* et *Cléparia*. Dans la premiere se trouve la cathédrale, dédiée à saint Stanislas, patron de la Pologne : on y couronnoit ci devant les rois. Il y avoit, dans ce premier quartier, un beau palais royal bâti sur un rocher; mais les Suédois s'étant rendus maîtres de Cracovie, en 1702, le réduisirent en cendres. Les juifs ont une synagogue dans le quartier qu'on appelle *Casimirie*. Il y a grand nombre d'églises dans Cracovie; la plus remarquable est celle de Notre-Dame; elle est bâtie dans la grande place. C'est un vaste édifice, qui répond à dix grandes rues, et est environné de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'évêque de Cracovie est le premier du royaume, et le castellan de cette ville, marche devant son palatin. L'université de Cracovie se fait gloire d'être fille de celle de Paris : elle a été fondée par le roi Casimir I, en 1364. Ce prince obtint du college de Sorbonne, des professeurs, qui ont été les principaux auteurs de la grande réputation qu'elle s'est acquise. C'est la patrie du cardinal Stanislas Hosius, l'un des présidens du concile de Trente, et un des plus grands évêques du XVI.e siecle.

2. Le palatinat de *Sandomir*, ou d'*Opatow*, fort diminué, puisque la partie qui se trouve au-delà de la *Vistule*, au midi, même avec *Sandomir*, est aujourd'hui aux *Autrichiens*.

Opatow est maintenant la ville la plus considérable : sa beauté est remarquable, ainsi que sa situation dans une belle plaine très-fertile. On y a toujours tenu la diete du palatinat.

3. Le palatinat de *Lublin*.

Lublin, ville riche, marchande et célebre par trois belles foires qui durent un mois chacune. Lublin a une citadelle et une académie, ou un college. Les juifs y ont une belle synagogue. Les dietes s'y assemblent souvent.

Une petite partie de ce palatinat, au midi d'*Urt-*

zendow, est maintenant possédée par les *Autrichiens*.

Mais en revanche, on y peut joindre deux ou trois territoires voisins, qui sont restés à la Pologne, des palatinats de la *Russie* propre et de *Belz*. Le premier est le pays de *Chelm*, (*évêché*,) et de *Crabow*; et les autres, ceux de *Lubomle* et d'*Uroham*.

§. III. *De la Russie rouge.*

Elle ne comprend aujourd'hui que deux provinces la Volhinie et la Podolie; car la *Russie propre* fait maintenant partie de la Pologne *Autrichienne*.

I. *La Volhinie.*

Elle renferme deux palatinats; ceux de *Luck* et de *Kiow*, quoique cette derniere ville ne soit plus à la Pologne, depuis 80 ans.

1. Le palatinat de *Luck*, ou de la *Volhinie propre*, est situé à l'ouest.

LUCK (sur le *Ster*,) *évêché*, *capitale*. Cette ville est remplie de Juifs et de Grecs, qui y font tout le commerce. Il y a un évêque latin et un évêque grec.

Ce palatinat a été un peu diminué par les *Autrichiens*, qui se sont emparés de la partie occidentale, dont les principales villes sont *Wlodzimier* et *Olesko*.

2. Le palatinat de *Kiow* occupoit toute la basse-Volhinie et une partie de l'Ukraine; mais depuis près de 80 ans, les empereurs de Russie en sont maîtres en grande partie: et ce qui est resté de la Basse-Volhinie aux Polonois, n'a que quelques petites villes, telles que *Zitomiers* et *Biela-Cerkiew*.

II. *La Podolie.*

Elle contient deux palatinats: celui de *Podolie* propre, où est *Kaminieck*, et le palatinat de *Braclaw*.

La premiere de ces villes est dans la Haute-Podolie, et la seconde dans la basse.

1. Le palatinat de *Podolie*.

KAMINIECK, *place forte*, *évêché* : c'est la meilleure place de Pologne. Les Turcs qui l'avoient prise en 1672, l'ont rendue aux Polonois, en 1699, par le traité de Carlowitz. Vis-à-vis, les Turcs ont la forte place de *Choczin*, en Moldavie.

Les nouvelles possessions des *Autrichiens* finissent de ce côté, à cinq lieues, à l'occident de *Kaminieck*; et ainsi ils possedent maintenant la partie la plus occidentale du palatinat de Podolie, dont leur principalle ville est, en ce canton, *Tarnopol*.

2. Le palatinat de *Braclaw* est dans la Basse-Podolie, qui fait partie de l'*Ukraine*, c'est-à-dire, de la frontiere. Les Polonois sont maîtres des meilleures villes : les Cosaques occupent la campagne.

BRACLAW *ou* BRATZLAW, *capitale*, sur le *Bog*. C'est une grande ville bien fortifiée.

L'*Ukraine*, qui est habitée par les *Cosaques*, dépendoit ci-devant, en partie, de la Pologne. Le palatinat de Braclaw s'y étendoit, aussi bien que celui de *Kiow*, qui étoit regardé comme de la Basse-Volhinie : et au milieu de l'Ukraine étoit le palatinat de *Belgorod*; mais ces pays appartiennent aujourd'hui à la Russie. Les Cosaques qui habitent l'Ukraine, sont originairement une ancienne espece de Tartares qui faisoient partie du grand pays de *Capchac*, lequel s'étendoit depuis le Niéper jusqu'au-delà du Volga, au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne. Ces peuples, après avoir été fort opprimés aux XIII.e et XIV.e siecles par les Mogols ou Grands-Tartares, se sont fort multipliés vers l'occident, par la jonction de nombre de fugitifs et de bandits des nations voisines : savoir, de Polonois, Valaques, Moldaves, Hongrois, etc. Ils sont aujourd'hui divisés en trois branches : 1, les Cosaques *Jaiksi*, qui habitent vers l'orient, près de la mer Caspienne et du Volga; (nous en parlerons en fai-

sant la description de la grande Tartarie, en Asie:) 2, les Cosaques *Donski*, qui demeurent aux environs du Don, et qui sont soumis, depuis long-temps, à la Russie, comme les précédens: 3, les Cosaques *Saporovi*, qui habitent à l'occident, près le Niéper: ils ont pris leur nom des isles et cataractes de ce fleuve, comme nous l'avons dit, *page* 585. Ces derniers, qui sont les plus nombreux, se mirent sous la protection de la Pologne, en 1562, et ils s'engagerent de défendre la frontiere contre les Turcs, les Petits-Tartares et les Russes. Après s'être fort bien acquitté de cet emploi pendant près d'un siecle, la dureté des nobles Polonois leur donna occasion de travailler à secouer le joug qu'on vouloit leur imposer, et enfin ils se sont donnés à la Russie. Chaque branche de ces Cosaques a un *Hetman*, ou chef de la nation. Ils professent, la plupart, la religion Grecque; mais les *Jaicksi* ont encore plusieurs pratiques qui tiennent beaucoup du Mahométisme et du Paganisme, qu'ils ont prises de leurs voisins.

ARTICLE II.

Du Duché de Lithuanie.

LA Lithuanie avoit autrefois des souverains, qui prenoient le titre de *grands-ducs*. Ce n'a été que dans le XVI.e siecle, sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond I, pere de Sigismond Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, ou plutôt sous Sigismond-Auguste lui-même, en 1569, à la diète de Lublin, que la Lithuanie fut parfaitement unie au royaume de Pologne, à condition qu'elle subsisteroit comme une principauté alliée, qui auroit ses grand-officiers, son armée, son trésor et ses généraux; qu'elle conserveroit ses coutumes, et qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui se feroit

néanmoins en Pologne. Elle n'est obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne ; et, pour les revenus du roi, le quart seulement pour sa quote-part.

Ce pays est plat, et assez couvert de bois et de marais ; ce qui fait qu'il n'est pas tout-à-fait si fertile, ni si peuplé que la Pologne. La noblesse de Lithuanie est plus fiere et plus dure, envers les paysans que celle de Pologne.

La religion dominante est la catholique. On y trouve des chrétiens Grecs, quelques Sociniens, des caraïtes, secte de juifs qui n'admet pas les traditions, et quelques mahométans.

Les principales rivieres sont le *Dniéper* ou *Niéper*, à l'orient ; et la *Duna* ou *Dina* au nord. Le Niéper traverse la partie orientale du duché, du septentrion au midi ; et la Duna, la septentrionale d'orient en occident. Une autre riviere remarquable de ce pays est le *Pripeck*, qui prend sa source au sud-ouest de la Polésie, traverse la partie méridionale de la Lithuanie d'occident en orient, et se jette dans le *Niéper*.

On divise maintenant la Lituanie en trois parties : savoir, la *Lithuanie* propre, à l'occident et au midi, la *Russie Lithuanienne*, ou *Noire*, à l'orient de la précédente ; la *Samogitie*, au nord-ouest, et vers la mer Baltique. A ces trois pays, il faut joindre le duché de *Courlande*, qui est vassal de Pologne.

On y rapportoit encore la *Livonie Polonoise* : mais les Russiens s'en sont emparés, ainsi que de quelques contrées voisines, dont nous parlerons, en conséquence du nouveau *démembrement*.

§. I. *La Lithuanie propre.*

Elle renferme trois palatinats, qui n'ont souffert aucune diminution : celui de *Wilna*, celui de *Troki*, et celui de *Brzescie*.

1. Le palatinat de *Wilna*.

WILNA, sur la *Wilia*, vers son embouchure

dans la Wilna, *évêché*, *universsité*. C'est une grande ville bien peuplée, mais mal-propre. Les maisons ne sont que de bois, excepté le palais des anciens ducs. Outre ce palais qui est bâti de briques, et qui est au haut de la ville, il y en a un autre au bas, construit aussi de briques, et flanqué de tours, avec un arsenal bien fourni d'artillerie et de toutes sortes d'armes. Ce dernier palais a été commencé par Sigismond I, roi de Pologne, et achevé par Sigismond-Auguste, qui y plaça une belle bibliotheqne. La cathédrale qui porte le nom de *S. Stanislas*, a le corps de S. Casimir, prince de Pologne, canonisé par Léon X, en 1521. Le roi Sigismond III, fit mettre sur le tombeau de ce saint, une tombe d'argent de 3000 livres pesant, orna sa chapelle d'un fort beau marbre, y ajouta un autel aussi d'argent, et fit présent à cette église d'une cloche si pesante, qu'il faut 24 hommes pour la sonner. Entre les monasteres, on remarque celui des Bernardins, tout bâti de pierres de taille. Les autres édifices publics sont la maison des Russiens, qui y vendent toutes sortes de pelleteries qu'ils apportent de Russie, la chancellerie, la maison des Allemands, le palais épiscopal et celui du gouverneur, et le palais où se rend la justice. L'église du college, que les jésuites occupoient est magnifique: elle est bâtie au milieu de la place de la ville. Ce college a été érigé en université par Grégoire XIII, en 1579; il y a six professeurs en théologie, un en hébreu, quatre en droit, cinq en philosophie, et sept pour les humanités. Les Grecs y ont un évêque, autrefois sous le patriarche de Constantinople, mais aujourd'hui réuni à l'église Romaine. Les juifs et les mahométans y ont liberté de conscience. Ces mahométans, qui occupent les environs de cette ville, sont des Tartares descendus de ceux qu'un général de Vitolde, oncle de Jagellon, amena captifs en Lithuanie, l'an 1397. Ils ont conservé le mahométisme et tous leurs usages; mais ils sont moins bar-

bares que les Tartares de Krimée, ou petits Tartares : ils sont sobres et d'une fidélité à toute épreuve ; leur air et leur figure est généralement plus supportable que celle des Calmoucks ou grands Tartares.

BRASLAW, au nord de *Wilna*, sur un petit lac : c'est une ville assez considérable ; elle a un château fortifié, bâti sur un rocher escarpé.

2. Le palatinat de *Troki*.

TROKI, *capitale*, à l'ouest de Wilna, sur un lac : elle est bien bâtie, et a un beau château.

GRODNO, au sud est de Troki, sur le bord du Niémen. De six ans en six ans, les dietes de Pologne s'assemblent dans cette ville. Son pont est le plus beau de toute la Pologne. La citadelle, le palais du roi et le college, méritent d'être vus.

3. Le palatinat de *Brzescie*, autrement la *Polésie*.

BRZESCIE, *capitale*, sur le Bog ; ville grande et fortifiée. On y voit la plus grande synagogue que les juifs aient dans toute l'Europe, mais elle n'aproche pas, pour la beauté, de celle des juifs Portugais d'Amsterdam.

PINSK, sur la *Pina*, ville forte par sa situation dans des marais, dont elle est environnée. La plus grande partie de ses habitans sont Grecs, et fort appliqués au commerce ; ils ont un évêque de leur communion, mais qui s'est réuni à l'église Latine.

§. II. *La Russie Lithuanienne*.

Elle comprenoit, ci-devant, cinq palatinats ; mais il ne lui en reste plus que deux, et quelques petites parties des trois autres ; les Russiens s'étant emparé du reste, lors du partage des trois puissances qui ont fait le nouveau *démembrement*.

1. Le palatinat de *Novogrodeck*.

NOVOGRODECK, *capitale* : ses maisons sont bâties en pierres. Le conseil souverain de Lithuanie s'y assemble en été alternativement, et à Minski ; les six mois d'hiver il s'assemble à Wilna, *capitale* de la Lithuanie.

2. Le palatinat de *Minski*, dont quelques petits territoires, au nord-est, ont été occupés par les Russiens.

MINSKI, *ville forte*, qui a deux citadelles.

Ce que les Russiens ont laissé aux Polonois, est, 1.° une très-petite partie du palatinat de *Poloczk*, laquelle est au midi de la riviere de *Duna*; 2.° ce qui étoit dans la même situation par rapport au palatinat de *Witepsk*; (ces deux territoires sont peu habités, et n'ont que des villages; 3.° la partie sud-est du palatinat de *Mcislaw*, à l'ouest de l'*Odrivac* et du *Niéper*, ce qui comprend la moitié du territoire de *Rohaczow*, la terre de *Rzeczyca* et le duché de *Sluczk*.

§. III. *La Samogitie.*

C'est un pays au nord de Wilna, plein de bois, mais où il y a des terres fertiles : on y trouve beaucoup d'élans et de miel; les chevaux en sont fort estimés. C'étoit autrefois un duché, qui a passé souvent des Lithuaniens aux chevaliers Teutoniques, et qui enfin a été incorporé à la Pologne, vers l'an 1525. La religion chrétienne y fut introduite vers l'an 1431. Il y a un grand-staroste, qui a l'autorité d'un palatin. Ce pays est partagé en trois gouvernemens, qu'on nomme *capitaineries*, qui prennent le nom de leurs capitales.

1. La capitainerie de *Rosienne.*

ROSIENNE, *capitale*, sur la *Dubista*, qui se jette dans le *Niémen*. La diétine s'y tient, et il y a un college de piaristes, ou des écoles pieuses.

2. La capitainerie de *Medniki.*

MEDNIKI, *capitale*, *évêché*, au nord-ouest de Rosienne. Son évêque porte le nom d'*évêque de Samogitie*.

3. La capitainerie de *Poniewiess.*

PONIEWIESS, *capitale*, au nord-est de Rosienne.

BIRZE, au nord de la précédente, ville assez

belle, avec titre de duché. Elle a un magnifique château, qui appartient à la maison de Radzivil, l'une des plus anciennes et des plus puissantes de Lithuanie.

§. V. *Le Duché de Courlande.*

Ce duché est gras et argilleux ; on y trouve beaucoup de bois et de marais. Il a fait partie de la Livonie jusqu'en 1561, et il en fut séparé alors, la Livonie ayant été cédée à Sigismond-Auguste, roi de Pologne, par Gothar Ketler, grand-maître de l'ordre des chevaliers Portes-Glaives, ou de Livonie. Ce fut à condition que Ketler et ses successeurs, tiendroient la Courlande en souveraineté, mais comme un fief mouvant de la Pologne. Ferdinand, dernier duc de la famille de Ketler, étant mort en 1737, les états de Courlande (qui avoient élu le comte Maurice de Saxe, lequel étant mort en 1750, maréchal de France, et dont l'élection avoit été déclarée nulle par la Pologne,) furent forcés par la Russie, d'élire le comte de Biren, favori de l'impératrice Anne Iwanovna, qui obtint pour lui de la Pologne, l'investiture du duché de Courlande. Ce nouveau duc ayant été disgracié en 1740, par la cour de Russie, et exilé en Sibérie, la princesse Anne de Meckelbourg, régente de Russie pendant la minorité de son fils, l'empereur Jean, fit élire son beau-frere Louis-Ernest de Brunswick-Bevern. Mais comme peu de temps après, cette princesse et son fils furent obligés de céder le trône de Russie à l'impératrice Elisabeth, la Pologne différa de ratifier l'élection du prince de Brunswick-Bevern ; de sorte que ce duché fut quelque temps gouverné par les états du pays. Ils élurent, en 1758, Charles, fils du roi de Pologne, pour leur duc ; mais il n'a pu y rester, et le duc de Biren y est revenu avec le secours des Russiens. Son fils a été investi de ce duché par le roi de Pologne, en 1764. La plupart des Courlandois sont luthériens ; mais il y a parmi

eux des catholiques qui ont des églises. La noblesse y jouit de privileges considérables. On divise ce duché en *Sémigalle* et en *Courlande propre*.

1. La *Sémigalle* est à l'orient.

MITTAW, *capitale* de tout le duché, et *ville forte*, sur le *Bolderau*. Elle est d'une moyenne grandeur, bien bâtie et bien peuplée. Le château du duc qui a été rebâti, après avoir été détruit, en 1706, par les Russes, est magnifique, aussi-bien que l'hôtel-de-ville, qui n'a été achevé qu'en 1743.

2. *La Courlande propre* est à l'occident.

GOLDINGEN, sur la *Wéde* ou *Weta*, est la ville la plus considérable du duché après Mittaw : elle a un beau château.

WINDAU, *port* sur la *mer Baltique*, à l'embouchure de la Wéde.

CHAPITRE II.

Du démembrement de la Pologne, fait par le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, et la maison d'Autriche.

LA Pologne étoit, depuis plusieurs années, déchirée par les plus grandes divisions, lorsque trois grandes puissances voisines firent, au mois d'août 1772, un traité de partage, concernant plusieurs provinces de ce royaume, limitrophes à leurs états, et sur lesquelles ils avoient d'anciennes prétentions. Peu à près, ils firent marcher leurs troupes, qui s'emparerent, chacune de leur côté, des parties différentes que nous venons d'indiquer relativement aux anciennes provinces de Pologne. Mais il convient de faire ici comme le plan général et la description de ces parties démembrées. Ce partage mis en exécution, et a été approuvé par la diete de Pologne, en 1774, et ainsi, c'est une affaire terminée.

Le roi de *Prusse*, électeur de *Brandebourg*, s'est emparé, au nord-ouest, de la *Prusse Polonoise* ou occidentale, et de quelques parties de la grande *Pologne*, qui sont au voisinage, bornées au midi par le cours du *Notez*, et par une ligne qui aboutit à la *Vistule*, entre les villes de *Thorn* et d'*Inowladislaw*, à cette condition, que les villes de *Dantzick* et de *Thorn* seroient *libres*. Comme la description du royaume de *Prusse*, tel qu'il étoit ci-devant, et tel qu'il est maintenant, en conséquence d'une aussi grande augmentation, demande un certain détail, ce sera le sujet du chapitre III.

La *Russie* s'est emparée, au nord-est et à l'est, de plusieurs *provinces de Lithuanie*, et de quelques territoires aussi limitrophes à son empire, qui tous sont bornés, au midi par la *Duna*, et ensuite à l'ouest, par l'*Odrivac* qui se jette dans le *Niéper*.

La maison d'*Autriche* a conquis, au sud-ouest, ce qui est au midi de la *Vistule*, même la ville de *Sandomir*, et tout ce qui est borné par une ligne qui va d'abord gagner, vers l'orient, les environs de *Luck* en Volhinie, à quatre ou cinq lieues de cette ville; et qui de là tournant au midi, s'approche de *Kaminieck* en Podolie, et joint le *Niester* à la pointe de *Moldavie*, voisine de *Choczin*.

Le détail de ces deux derniers partages va être l'objet des articles qui suivent; mais on nous permettra de mettre ici auparavant un extrait du *journal de Verdun*, février 1773, *page* 145.

« Dans les malheurs qui affligent la Pologne, » on a remarqué, qu'ils ont été prédits, avec toutes » leurs circonstances, par le roi Jean-Casimir, dans » le discours qu'il fit aux états assemblés, en 1661, » lorsqu'il leur annonça la résolution où il étoit » d'abdiquer la couronne (après la mort de sa » femme, Marie de Gonzague. On sait que ce » prince se retira en France, où il est mort abbé de » S. Germain-de-Prés.) Les polonois ne pouvoient » croire alors que le discours de ce prince fût pour

eux

»eux une prophétie qui s'accompliroit de nos jours.
»Cette piece qu'on trouve dans un ouvrage de Jean-»Chrétien Lunig (publié en 1713), est trop singu-»liere, pour qu'on ne soit pas curieux d'en connoître »au moins le précis.

»Je prévois, dit ce prince, les malheurs qui me-»nacent notre patrie, et plût à Dieu que je fusse un »faux prophete! Le Moscovite et le Cosaque se »joindront au peuple qui parle la même langue »qu'eux, et s'approprieront le Duché de Lithuanie; »les confins de la Grande-Pologne seront ouverts »au Brandebourg, et la Prusse elle-même fera »valoir des traités, ou le droit des armes, pour »faire la guerre sur notre territoire. Au milieu de »ce démembrement de nos états, la maison d'Au-»triche ne laissera pas échapper l'occasion de porter »ses vues sur Cracovie. Chacun de nos voisins »aimera mieux s'emparer, à main armée, d'une »portion de la Pologne, que d'attendre de pos-»séder peut-être un jour, un royaume que ses »anciens privileges garantissent des entreprises des »puissances étrangeres. *Orationes Procerum Eu-»ropæ: Lipsiæ*, 1713, *part.* 2.»

On conjecture, comme l'a observé M. Brion, que la guerre, la peste et les émigrations, durant les derniers troubles de la Pologne, lui ont enlevé près de la douzieme partie de ses habitans, dont le nombre étoit de six millions.

ARTICLE PREMIER.

La Pologne Russienne.

CE que les Russiens viennent d'acquérir en Pologne, est limitrophe à leur empire; et ils lui ont donné le nom de *Nouvelle Russie-Blanche*, à l'exception de la *Livonie Polonoise*. C'est d'ailleurs ce

qu'on appelloit *les Palatinats de Poloczk*, de *Witepsk*, de *Mcislaw*, quelques petits territoires exceptés, et une partie du Palatinat de *Minski*.

1. La *Livonie*, dite ci-devant *Polonoise*, est originairement une partie de l'ancienne Livonie que la Russie a conquisé sur les Suédois au commencement de ce siecle. Les Polonois, en cédant ce Duché à la Suede, s'en étoient réservé, en 1661, la partie sud-est, qu'ils appelloient *le Palatinat de Wenden*.

DUNABOURG, *capitale*, sur la *Duna*, qui de ce côté, borne aujourd'hui entiérement les états de la Pologne. C'est une petite ville où se tenoit la Diétine de cette petite province, qui avoit un palatin et un évêque.

ROSIETTEN, et MARIENHAUSE dans un lac, sont deux autres petites villes.

2. La province de *Poloczk*, dont les Russes ont laissé aux Polonois quelques petits territoires au midi de la *Duna*.

POLOCZK, *ville forte*, sur la rive septentrionale de la *Duna*, et à l'embouchure de la *Poleta*. On y faisoit un grand commerce, et il y avoit un évêque, et un palatin élu par la noblesse du pays. Les jésuites y avoient un college, où ils enseignoient entr'autres choses la philosophie en grec.

3. La province de *Witepsk*, dont le palatin étoit élu par la noblesse.

WITEPSK, *ville forte* et commerçante sur la *Duna*. Il y avoit un college de jésuites pour les nobles, et les piaristes y en en avoient aussi un.

Ce palatinat étoit peu habité, y ayant beaucoup de bois.

DUBRAWNA, petite ville au midi de la précédente.

4. La province de *Mcislaw*, dont les Russiens ont laissé aux Polonois la partie occidentale. Voyez ci-devant, *page* 597.

MCISLAW, au nord-est, *ville forte*, et dont les environs sont remplis de bons pâturages et de belles forêts.

MOHILOW, appellé par les Russiens MOGILEW, sur une montagne, près du *Niéper*. C'est une ville assez commerçante, et où les Russiens avoient et ont un évêque.

ROHACZOW, sur le *Niéper*, au midi de la précédente. De cette ville dépendoit un grand territoire, dont la partie qui est à l'ouest du Niéper, a été laissée aux Polonois. Voyez ci-devant, *page* 597.

Comme il y avoit, dans tous ces pays, beaucoup de Russiens établis, que les Polonois vexoient souvent, à cause de leur religion, cela n'a pas peu contribué à engager l'impératrice de Russie à s'en emparer.

5. Partie orientale de la province de MINSKI. Elle est peu considérable.

SMOLUNY, petite ville.

ARTICLE II.

La Pologne Autrichienne.

LES pays dont la maison d'Autriche s'est emparée au sud-ouest de la Pologne, ont appartenu autrefois à quelques princes de la Silésie, dont elle est en partie maîtresse, et à d'anciens rois de Hongrie; et c'est ce qui leur a fait donner le nom de *Pays reconquis*; ils sont bornés au nord par la *Vistule* et par une ligne, en demi-cercle, qui va gagner vers l'orient, les environs de *Luck* en Volhinie, et de là, tournant au midi, s'approche de *Kaminiech*, en Podolie, et finit au *Niester*, et à la pointe de Moldavie, aux environs de *Choczin*. Marie-Thérese, archiduchesse d'Autriche, et reine de Hongrie et de Bohême, impératrice douairiere, a fait décla-

rer par la chancellerie de Vienne, que l'on joindroit désormais à ses titres, à la suite du *royaume d'Esclavonie*, ceux d'*Alicia* (ou *Halicz*) et de *Ludomer*; et qu'on mettroit à la suite de *grande princesse de Transilvanie*, le titre de *duchesse d'Oswiecim* et de *Zator*. Ces *pays reconquis* appartiennent aujourd'hui à l'empereur.

Ce sont les noms qu'on a donnés aux démembremens des Palatinats de *Cracovie*, de *Sendomir* et de *Lublin*, aux Palatinats réunis de *Belz*, de la *Russie* propre, et aux parties occidentales de ceux de *Volhinie* et de *Podolie*. Nous allons suivre cette ancienne division, pour parler des principales villes dont nous n'avons rien dit en décrivant la Pologne telle qu'elle est aujourd'hui.

1. Dans la partie du Palatinat de *Cracovie*, au midi de la *Vistule*.

OSWIECIM, *ou* AUSCHWITZ, sur la *Vistule*. Cette ville, bâtie de bois, étoit la *capitale* d'un Duché, qui a apppartenu 276 ans aux ducs d'Oppelen et de Teschen en Silésie; mais Casimir IV, roi de Pologne, s'en rendit maître vers l'an 1460.

ZATOR, peu éloignée de la précédente, portoit aussi le titre de Duché.

WILISKA *, et BOSCHNIA :

Ces deux petites villes sont fameuses par leurs mines considérables de sel en pierres, qui ont été découvertes dans le XIII.e siecle, et qui faisoient partie des revenus du roi du Pologne. Nous donnerons ici la description de celle de Williska, à laquelle la mine de Boschnia est assez semblable. Elle se trouve sous la ville, qui, à l'exception de l'église, est toute entiere, composée de maisons creusées sous terre. On descend dans cette mine par quatre ouvertures : les deux principales sont dans la ville, et servent à tirer en haut les grands quartiers de sel qu'on y expose devant les portes, pour être foulés aux pieds des hommes et des chevaux, avant que d'être broyés plus menu dans des moulins. Les

deux autres descentes servent sur-tout pour porter dans les souterrains, le bois et les choses nécessaires aux travailleurs. Les trous sont quarrés, de quatre à cinq pieds de large, et revêtus de fortes planches jusqu'en bas: sur l'ouverture est une grande roue qu'un cheval met en mouvement, pour faire descendre un cable gros comme le bras. Quand les travailleurs, à l'aide de ce cable, auquel ils attachent une corde qu'ils passent autour de leur corps, sont descendus, et qu'ils ont trouvé le premier fond, à cent toises plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde; et à l'aide d'une lampe, ils s'avancent par différens détours, jusqu'à la seconde ouverture, qui a encore cent toises de profondeur. Ils y descendent par des échelles proprement ajustées, dans toute la longueur du trou. Ce n'est qu'à plus de deux cents toises sous la ville, qu'on trouve les mines de sel. Les ouvriers creusent de tous côtés, en observant de mettre d'espace en espace, et près des ouvertures, de fortes pieces de bois et de bonnes étaies. Une singularité fort remarquable, c'est qu'il entre dans ces mines un ruisseau d'eau douce, qui ne tarit que dans les grandes sécheresses, qui passe tout au travers, et sert au rafraîchissement des travailleurs qui y sont au nombre de plus de mille, avec quelques chevaux pour transporter le sel au pied des ouvertures. Ces chevaux sont condamnés à une nuit éternelle: l'air de ces souterrains est si rude, que ces animaux y deviennent aveugles en peu de tems. Les travailleurs remontent de tems en-tems, pour jouir d'un air plus pur, et pour s'acquitter des devoirs de la religion.

2. Dans la partie méridionale du Palatinat de *Sandomir*, bornée en partie par la Vistule.

SANDOMIR, sur la rive septentrionale de cette riviere, *place forte* et belle ville, avec une église collégiale fort riche, et plusieurs maisons religieuses: les jésuites y avoient un beau college.

PILEZNA *ou* PILSNO, au midi de Sandomir, petite ville, chef-lieu d'un district particulier.

A cette partie du Palatinat de Sandomir, on peut joindre le *territoire de Krasnich*, qui a été détaché par les Autrichiens du Palatinat de *Lublin*.

3. Dans l'ancien Palatinat de la Russie propre, dont les Russiens ont laissé à la Pologne la partie la plus septentrionale où est *Chelm*, *Grabow*, etc.

LÉOPOL *ou* LEMBERG, *archevêché*, dans le milieu du pays. C'est une grande ville, bâtie de bois ; mais riche et marchande : son archevêque étoit le second prélat de Pologne. L'église cathédrale est belle, et il y a des riche couvens, parmi lesquels on distingue celui des dominicains. Les Arméniens, qui y sont venus en assez grand nombre pour le commerce, y ont un archevêque, qui est uni au S. Siege ; et les Grecs, un évêque qui s'est réuni depuis quelque tems à l'église latine ou romaine, aussi-bien que les autres évêques grecs qui se trouvoient en Pologne. La ville de Léopol est défendue par deux beaux châteaux.

HALICZ, *ou* ALICIA, au sud-est, sur le *Niester*, étoit autrefois la capitale d'un royaume de Russie ; mais elle est bien déchue de son ancien lustre.

PREMISLIE, à l'occident de la précédente, *évêché*, avec un fort château ; il y a aussi un évêque grec. Cette ville est sur le *San*, qui se jette dans la Vistule, vis-à-vis la ville de Sandomir.

ZAMOSCIE, au nord, petite ville avec une forteresse, et une *université*, fondée par un de ses seigneurs ou princes. Quelques écrivains en rapportent le territoire au Palatinat suivant.

4. Dans l'ancien Palatinat de *Belz*, dont les Autrichiens ont laissé à la Pologne la partie septentrionale, où sont *Lubomle* et *Urcham*.

BELZ, dans des marais, près du *Bog* ; c'est une ville considérable, quoiqu'elle ne soit bâtie que de bois.

HRODLA, *ou* HRODLOW, petite ville, où se tint, en 1413, une Diétine, qui égala les Lithuaniens aux Polonois, etc.

5. Dans la partie la plus occidentale de la *Volhinie*.

WODZIMIERZ, petite ville, au nord de Belz : il y a un évêque grec.

OLESKO, *ou* OLYKA, au sud-est. C'est le chef-lieu d'un Duché qui appartient à la maison de Radzivil, laquelle est fort puissante en Lithuanie.

6. Partie occidentale du Palatinat de Podolie.

TARNOPOL, au nord; et IASLOWIECZ, au midi, sont deux petites villes, qui n'ont rien de remarquable.

CHAPITRE III.

Du Royaume de Prusse, tel qu'il est à présent.

LA Prusse, dont les parties sont aujourd'hui réunies, a pris son nom d'un ancien peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Borusses* ou *Prussiens*. Leur barbarie, et les ravages qu'ils faisoient chez leurs voisins, engagerent, vers l'an 1230, Conrad, duc de Mazovie et prince polonois, d'appeller à son secours, les *chevaliers Teutoniques* ou Allemands, qui avoient été forcés de se retirer de la Terre-Sainte, où ils avoient pris leur origine, en 1191, dans la ville d'Acre. Cependant le christianisme avoit déjà commencé à s'établir dans la Prusse, par le zele de quelques missionnaires d'Allemagne et de Pologne; mais les peuples attachés au paganisme y causoient une persécution violente. Les chevaliers *Teutoniques* étant venus dans ce pays, s'en rendirent entiérement maîtres, en 1283, après une cruelle guerre, qui dura 53 ans, et ils en forcerent tous les peuples à faire profession du christianisme. Ils tournerent ensuite leurs armes contre la Pologne, qui possédoit une partie de la Prusse, et ils la lui en-

leverent. Enfin, plusieurs villes se souleverent contre eux, à cause de la dureté de leur gouvernement, et se mirent, en 1454, sous la Pologne. Cela occasionna une guerre sanglante, qui ne fut terminée qu'en 1466. Alors la paix se fit, à condition que la Pologne posséderoit la Prusse *occidentale*, et que la partie ultérieure ou l'*orientale*, resteroit aux chevaliers Teutoniques, qui, à l'avenir, la tiendroit comme un fief de la couronne de Pologne, dont leur grand-maître rendroit hommage en personne. C'est depuis ce tems que la Prusse a été divisée en deux parties.

Jusqu'en 1525, la partie *orientale* fut possédée par les chevaliers Teutoniques; mais alors un prince cadet de la maison de Brandebourg, nommé *Albert*, qui étoit grand maître de l'ordre Teutonique, et qui avoit embrassé le luthéranisme avec une partie des chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce pays, à lui et à ses successeurs, à condition qu'il en porteroit le nom de duc, et qu'il en feroit hommage à la Pologne. De là est venu qu'on nomma alors la Prusse *orientale*, Prusse ducale. 45 ans après, Joachim II, électeur de Brandebourg, cousin d'Albert, premier duc de Prusse, fit en commun avec Albert-Fréderic, fils de ce prince, hommage de la Prusse au roi de Pologne, et en reçut l'investiture en 1569. C'est le premier fondement des droits que les électeurs de Brandebourg ont eu sur la Prusse, qui leur échut en 1618. L'électeur Fréderic-Guillaume ayant fait, à Bromberg, en 1667, un traité avec la Pologne, obtint la cessation de l'hommage que ses prédécesseurs lui avoient rendu, et il se fit reconnoître, en 1663, duc souverain et indépendant. On convint néanmoins que si la branche électorale de Brandebourg venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ses anciens droits sur la Prusse, de maniere qu'elle seroit possédée en fief, comme cela étoit avant le traité, par les branches cadettes de Brandebourg, ou les Margraves d'Anspach, etc.

En 1701, l'électeur Fréderic I se couronna lui-même roi de Prusse dans la ville de Konigsberg, en conséquence d'un traité fait avec l'empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre *par sa toute puissance impériale*, disoit-il, et à condition qu'il lui fourniroit des secours, et qu'il laisseroit jouir les catholiques de ses états de leurs droits et privileges. La Pologne ne consentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ses droits demeureroient les mêmes, et le roi de Prusse ne fut reconnu en cette qualité de toutes les puissances de l'Europe, qu'en 1713 (*a*), par la paix d'Utrecht. Il institua, la veille de son couronnement, l'ordre de l'*Aigle noir*, dont le roi de Prusse est grand-maître, et qui n'a que trente chevaliers, qui doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, non compris les princes du sang et les têtes couronnées.

Fréderic II, qui commença à régner en 1740, établit la même année, un second ordre, *du Mérite*. C'est ce prince qui avoit déjà augmenté les états que lui avoient laissé ses peres, de la Silésie, de l'Oost-Frise, de Neuchâtel en Suisse, qui vient de joindre la Nouvelle Prusse, ci-devant Polonoise, à son premier royaume; et par là ses états ne souffrent plus au nord d'interruption, et le Brandebourg et la Poméranie, communiquent maintenant, de plein pied, avec le royaume de Prusse. (*b*)

(*a*) La Pologne ne l'a reçu nommément qu'en 1764.

(*b*) On a donné ci-devant, (*page* 522) une liste de tous les états que possede ce roi, qui réside en Allemagne à Berlin.

ARTICLE PREMIER.

De la Prusse Orientale.

CETTE partie est assez fertile en certains endroits, elle produit des grains, du chanvre et du lin; mais elle a beaucoup de bois et de lacs. Une de ses productions les plus remarquables, est l'ambre jaune, qui se pêche sur ses côtes. Depuis environ soixante ans, on a bâti dans ce pays plusieurs villes, et il est plus peuplé et plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732, seize mille habitans de l'archevêché de Saltzbourg étant inquiétés à cause de la religion luthérienne qu'ils professoient, allerent s'établir en Prusse. Il y a aussi nombre de calvinistes.

On a partagé ce royaume en trois provinces ou cercles, qui renferment chacun trois pays. Ces trois cercles sont ceux de *Samland*, de *Natangen*, et de *Hockerland*.

1. Le cercle de *Samland** au nord-est, et vers la Samogitie, renferme le *Samland* propre*, la *Sclavonie**, et la *Nardie* ou *Nadravie*.

KONIGSBERG, *capitale* de ce cercle et de tout le royaume de Prusse, *port*, *université*, un peu au-dessus de l'embouchure du *Prégel*. C'est une grande et belle ville, bien bâtie, et divisée en trois parties, qui sont ceintes d'un bon rempart, défendu par vingt-trois demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où est une belle bibliotheque, et dont une des salles a 274 pieds de long sur 50 de large; cependant elle est sans piliers. L'hôtel-de-ville, la bourse, la principale église et les hôpitaux sont de beaux bâtimens. Konigsberg est aussi la *capitale* du *Samland* propre. Il y avoit autrefois un *évêché* dans cette ville : mais il a été sécularisé. Les catholiques y ont une église. On y a établi un conseil souverain ou parlement, qui juge en dernier ressort des appels

des justices subalternes. L'université fut fondée en 1544 par Albert, dernier grand-maître et premier duc.

PILLAU, *port* et *place forte*, à l'ouest de Konigsberg, sur la *mer Baltique*. On y fait de fort belles dentelles; et ses environs sont fort agréables. On pêche sur la côte beaucoup d'esturgeons.

MEMEL, *port* et *place forte*, sur la même mer, au nord de Konigsberg. C'est la principale ville de la *Sclavonie*.

LABIAU *, au nord-est de Konigsberg, sur le *Curich Haf* ou *Lac de Courlande*, qui est séparé de la mer Baltique par une langue de terre, appellée *Curich - Nerung*. Cette ville est la principale de la *Nardie*. Elle a un château fortifié, et elle communique à Konigsberg par deux canaux qui servent à en transporter les marchandises.

2. Le cercle de *Natangen*, au milieu du royaume de Prusse, contient la *Natangie* *, la *Bartonie* et la *Sudavie*.

BRANDENBURG, près l'embouchure du Prégel, entre Konigsberg et Pillau, sur la rive méridionale. C'est la principale ville de la *Natangie*. Elle est jolie, et a un *port* commode et un beau château: ses environs sont très-fertiles.

BARTENSTEIN, grande et belle ville, dans la *Bartonie*, au sud de Konigsberg, et sur l'*Alle*, qui se jette dans le Prégel.

LICK, au sud-est, et vers les frontieres de la Lithuanie. C'est la principale ville de la *Sudavie*. Cette province et la *Bartonie*, ont beaucoup de lacs et de marais.

3. Le cercle de *Hockerland*, est le plus à l'occident, et les terres de Pologne l'environnent de trois côtés. Il renferme la *Galindie* *, la *Pomésanie* * et le *Hockerland* propre.

NEIDENBOURG, près de *Soldaw*, est la principale ville de la *Galindie*: elle a un château situé sur une montagne.

MARIENWERDER, à peu de distance de la *Vistule*. C'étoit autrefois la résidence des évêques de *Pomésanie*, dont elle est la principale ville ; cet évêché a été sécularisé.

HOLLAND, dans le *Hockerland* propre ou *Pogésanie*. C'est aujourd'hui une des plus riches et des meilleures villes de la Prusse.

4. La *Warmie*, ou l'*Emerland*, à l'est de Holland : c'est un pays nouvellement détaché, par ordre du roi, de la Prusse *occidentale*, ou *nouvelle*, et que plusieurs écrivains ont mal attribué au Palatinat de *Marienbourg*, dont il étoit indépendant.

HEILSPERG, *capitale*, avec un bon château où demeure l'évêque de Warmie, qui gouvernoit ce pays avec son chapitre. Ce prélat prend aussi le titre d'évêque de *Samland*.

FRAVENBERG, à l'occident, sur le *Frisch-Haf*, golfe de la mer Baltique : c'est où est la cathédrale et le chapitre de Warmie. Nicolas Copernic, si connu par son système du monde, en étoit chanoine. Deux évêques de Warmie ont été célebres : Stanislas Hosius, auteur d'excellens ouvrages contre les protestans, mort cardinal, en 1579 ; et M. de Zaluski, mort vers 1765, après avoir établi, avec son frere, évêque de Cracovie, une ample bibliotheque à Varsovie, pour tirer sa nation de l'ignorance.

ARTICLE II.

De la Prusse nouvelle, ou *Occidentale*.

CETTE partie de la Prussse, qui vient d'être séparée de la Pologne, renferme ce qu'on appelloit les Palatinats de *Marienbourg*, de *Culm*, et de la petite *Poméranie*, avec quelques territoires voisins, tirés de la grande Pologne, et situés au nord de la riviere de *Notez*, qui se décharge dans la Varte. Les terres

y sont plus fertiles que dans la Prusse orientale, excepté dans la petite Poméranie, où se trouvent des terrains ingrats.

1. Le cercle de *Marienbourg*, au nord de celui d'Hockerland et de la Varmie.

MARIENBOURG, *place forte*, sur le bras oriental de la *Vistule*, qui se nomme *le Nogat*, et qui se jette dans le golfe ou lac de *Frisch-Haf*. Cette ville étoit autrefois la résidence du grand-maître de l'ordre Teutonique. Les bourgeois professent le luthéranisme ; mais il y a beaucoup de catholiques dans les fauxbourgs.

STUM, petite ville au midi, où se tenoient les Diétines du Palatinat de *Marienbourg*.

ELBING, au nord, *place forte*, grande ville, et commerçante. Elle a été fondée par une colonie de Lubeck, et elle étoit de la Hanse Teutonique. Il y a beaucoup plus de luthériens que de catholiques. Le roi de Prusse, avant de s'en rendre maître, avoit depuis long-tems des troupes dans ses environs, et même dans ses fauxbourgs.

2. Le cercle de la *Petite Poméranie*, ou de la *Pomérellie*, faisoit autrefois partie de la Poméranie (voisine), province d'Allemagne. *Meslowyn*, qui possédoit cette petite Poméranie, mourant sans enfans, la laissa à Prémislas II, duc de Pologne. Elle passa ensuite aux chevaliers Teutoniques, aux marquis de Brandebourg, et enfin retourna à la Pologne.

Anciennement les Goths demeuroient dans ce pays et aux environs, avant qu'ils vinssent au IV.e siecle, s'établir aux environs du Danube, d'où ils passerent en Italie et en Espagne.

DANTZICK, *place forte*, *ville* maintenue *libre*, par le traité de partage des trois puissances. Elle est à l'embouchure de la Vistule, et se gouverne en forme de *République* C'est une des plus considérables villes de l'Europe, pour sa grandeur, ses richesses et son commerce : elle est *Anséatique*. Son

port est célebre pour le commerce de tout le Nord, qui consiste principalement en bled, que cette ville fournit à différens pays de la mer Baltique, etc. Les magistrats et la plupart des habitans sont luthériens : il y a aussi des calvinistes et des catholiques, à qui on permet l'exercice de leur religion. On y voit plusieurs beaux bâtimens, comme la bourse, le college, les arsenaux. C'est la patrie de Philippe Cluvier, savant littérateur et géographe, mort en 1623.

Près de Dantzick, est le riche monastere d'*Oliva*, fondé en 1178, pour des bénédictins, mais occupé aujourd'hui par des religieux de Cîteaux. Il est célebre par le traité de paix qui y fut fait l'an 1660, entre la Suede et la Pologne.

DRISCAW, au midi, sur la *Vistule*, petite ville fortifiée.

SCHONECK et TAUCHEL, autres petites villes, avec châteaux.

3. Cercle du *Notez*, qui est composé de plusieurs démembremens du Palatinat de *Posnanie*, de *Kalisch* et d'*Inowladislaw*, c'est-à-dire, de tous les territoires qui sont au nord de la riviere de *Notez*, qui se jette, à l'occident, dans la *Varte*. Les principales villes sont,

ZANDOCK, petite ville, à l'occident, sur le *Notez*.

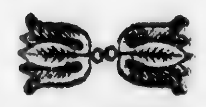
NACKEL, à l'orient de la précédente, sur la même riviere.

BRUMBERG, plus à l'orient : cette petite ville est célebre par le traité qui y fut fait en 1657, entre les Polonois et l'électeur de Brandebourg Fréderic-Guillaume, qui y fut reconnu duc indépendant de la Prusse orientale.

4. Le cercle de *Culm*, qui est à l'orient des deux précédens, et de l'autre côté de la *Vistule*, c'est-à-dire, sur sa rive droite.

CULM, *évêché*, sur la *Vistule*, bâtie sur une élévation. Cette ville est grande, mais n'est guere peuplée. Son évêque réside à *Chelminza*, qui en est à quatre lieues au sud-est. Ce prélat joint à son titre celui d'évêque de *Pomésanie*.

THORN, au midi, sur la *Vistule*, a été maintenue *libre* par le traité de partage des trois puissances. C'est la plus ancienne ville de la Prusse, et elle est la dépositaire des archives du pays. Elle étoit autrefois très-forte; mais Charles XII, roi de Suede, l'ayant prise, en 1703, en a fait ruiner toutes les fortifications. La plupart des habitans sont luthériens; mais il y a beaucoup de catholiques. C'est la patrie de Nicolas Copernic, habile mathématicien et astronome, dont le systême, sur le mouvement des astres, est devenu celui de tous les savans; il mourut en 1543, chanoine de Warmie, comme on l'a dit, *page* 612.



Addition à la page 249.

DIVISION

De la France en Départemens, suivant l'ordre alphabétique.

1.° Le Département de l'AIN, formé de la partie Sud-Est de la Bourgogne.

Divisé en 45 cantons.

BOURG, sur la *Ressousse*, chef-lieu.
BELLEY, près du *Rhône*.
TRÉVOUX, sur la *Saône*.
Sa population est de 288.980 individus.
Il envoie 6 députés au corps législatif.

2.° Département de l'AINE, formé des frontieres de Champagne, Picardie et Ile-de-France.

Divisé en 63 cantons.

LAON, chef-lieu.
SOISSONS, sur l'*Aine*.
SAINT-QUENTIN, place forte, sur la *Somme*.
GUISE, place forte, sur l'*Oise*.
Popul. 408,572. Il envoie 9 députés.

3.° Département de l'ALLIER, formé du Bourbonnais.

Divisé en 59 cantons.

MOULINS, sur l'*Allier*, chef-lieu.
MONTLUÇON, sur le *Cher*.
BOURBON L'ARCHAMBAUT, } célebres pour leurs eaux
VICHI, sur l'*Allier*. } minérales.
Popul. 266,105. Il envoie 6 députés.

4.° Département des ALPES (BASSES), formé de la partie Nord-Est de la Provence.

Divisé en 45 cantons.

DIGNE, renommée par ses bains chauds, chef-lieu.
SENEZ.
BIEZ, sur l'*Auvestre*.
SISTERON, sur la *Durance*.

FORCALQUIER.
GLANDEVE, sur le *Var.*
Popul. 144,436. Il envoie 3 députés.

5.° Département des ALPES (HAUTES), formé de la partie Est du Dauphiné.

Divisé en 39 cantons.

GAP, chef-lieu.
EMBRUN, près de la *Durance.*
BRIANÇON, place forte.
Popul. 116,754. Il envoie 3 députés.

6.° Département de l'ARDECHE, formé de la partie Est-Nord du Languedoc.

Divisé en 36 cantons.

VIVIERS, sur le *Rhône*, chef-lieu.
PRIVAS.
ANNONAY, sur la *Deume*, célebre pour ses manufactures de papiers.
Popul. 273,255. Il envoie 6 députés.

7.° Département des ARDENNES, formé de la partie Nord de la Champagne et d'une partie du Duché de Bouillon.

Divisé en 66 cantons.

MEZIÈRES, place forte, sur la *Meuse*, chef-lieu.
CHARLEVILLE, renommée pour sa manufacture d'armes.
SEDAN, célebre par ses manufactures de draps, place forte sur la *Meuse.*
ROCROY, place forte.
BOUILLON, sur le *Semois.*
GIVET, } places fortes sur la *Meuse.*
CHARLEMONT, }
Popul. 253,902. Il envoie 6 députés.

8.° Département de l'ARRIEGE, formé de la partie Sud-Est de la Guyenne et du pays de Foix.

Divisé en 28 cantons.

FOIX, sur l'*Arriège*, chef-lieu.
PAMIERS, sur l'*Arriège.*
SAINT-GIRONS, } sur le *Salat.*
SAINT-LIZIER, }
MIREFOIX, sur le *Gers.*
Popul. 199,838. Il envoie 4 députés.

9.° Département de l'AUBE, formé de la partie Sud de la Champagne.

Divisé en 53 cantons.

TROIES, sur la *Seine*, chef-lieu.
BAR-SUR-AUBE.
NOGENT-SUR-SEINE.
Popul. 228,814. Il envoie 5 députés.

10.° Département de l'AUDE, formé de la partie Sud-Ouest du Languedoc.

Divisé en 45 cantons.

CARCASSONNE, sur l'*Aude*, chef-lieu.
NARBONNE, sur un canal fourni par l'*Aude*.
ALETH, sur l'*Aude*.
CASTELNAUDARY, près du grand canal.
SAINT-PAPOUL, sur le *Lanivi*.
Popul. 219,101. Il envoie 5 députés.

11.° Département de l'AVEYRON, formé de la partie Est de la Guyenne.

Divisé en 81 cantons.

RHODEZ, sur l'*Aveyron*, chef-lieu.
MILHAU, sur le *Tarn*.
SAINT-AFFRIQUE.
VABRES, sur le *Tarn*.
Popul. 332,090. Il envoie 8 députés.

12.° Département des BOUCHES-DU-RHÔNE, formé de la partie Sud-Ouest de la Provence.

Divisé en 40 cantons.

AIX, chef-lieu.
MARSEILLE, port de mer célebre.
ARLES, } sur le *Rhône*.
TARASCON, }
Popul. 305,454. Il envoie 7 députés.

13.° Département du CALVADOS, formé de la partie Nord-Ouest de la Normandie.

Divisé en 71 cantons.

CAEN, sur l'*Orne* et l'*Oden*, chef-lieu.
BAYEUX, sur l'*Aure*.
FALAISE, sur l'*Anté*.
LISIEUX, sur la *Touque* et l'*Orbec*.
Popul. 484,211. Il envoie 11 députés.

14.° Département du CANTAL, formé de la partie Sud de l'Auvergne.

Divisé en 20 cantons.

AURILLAC, sur la *Jordane*, chef-lieu.
SAINT-FLOUR.
MURAT, sur l'*Alagnon*.

Popul. 243,708. Il envoie 5 députés.

15.° Département de la CHARENTE, formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Divisé en 44 cantons.

ANGOULÊME, sur la *Charente*, chef lieu.
COIGNAC, sur la *Charente*, célebre par ses eaux-de-vie.

Popul. 319,427. Il envoie 7 députés.

16.° Département de la CHARENTE INFÉRIEURE, formé de l'Aunis et de l'autre partie de la Saintonge.

Divisé en 47 cantons.

SAINTES, sur la *Charente*, chef-lieu.
LA ROCHELLE, port de mer.
ROCHEFORT, port militaire, célebre pas son arsenal pour la construction des vaisseaux.
L'Ile de RHÉ, au Nord, } sur les côtes de ce département.
L'Ile d'OLERON, au Sud, }

Popul. 420,896. Il envoie 10 députés.

17.° Département du CHER, formé de la partie Est du Berry.

Divisé en 42 cantons.

BOURGES, sur l'*Auron* et l'*Yèvre*, chef-lieu.
SANCERRE, sur la *Loire*.
DUN-SUR-AURON.

Popul. 219,459. Il envoie 5 députés.

18.° Département de la CORREZE, formé de la partie Sud du Limousin.

Divisé en 40 cantons.

TULLE, sur la *Corrèze* et le *Soulan*, chef-lieu.
BRIVES, sur la *Corrèze*.
UZERCHE, sur le *Vezère*.

Popul. 254,502. Il envoie 6 députés.

19.° Département de la CÔTE-D'OR, formé de la partie Est de la Bourgogne.

Divisé en 88 cantons.

DIJON, chef-lieu.
ARNAY-SUR ARROUX.
BEAUNE, } célebres par leurs vins.
NUITZ, }
Popul. 339,860. Il envoie 8 députés.

20.° Département des CÔTES-DU-NORD, formé de la partie Nord de la Bretagne.

Divisé en 81 cantons.

SAINT-BRIEUX, port de mer, chef-lieu.
DINANT, près la *Bance*.
LAMBALLE.
GUINGAMP.
TREGUIER, port de mer.
Popul. 530,341. Il envoie 12 députés.

21.° Département de la CREUSE, formé de la partie Nord Est du Limousin et de la partie Est de la Marche.

Divisé en 35 cantons.

GUÉRET, chef-lieu.
AUBUSSON, sur la *Creuse*, célebre par ses manufactures de tapisseries.
BOURGANEUF, sur le *Taurion*.
Popul. 233,079. Il envoie 5 députés.

22.° Département de la DORDOGNE, formé de la partie de la Guyenne, appellée Périgord.

Divisé en 72 cantons.

PÉRIGUEUX, sur l'*Ile*, chef-lieu.
SARLAT, sur le *Sarlat*.
BERGERAC, sur la *Dordogne*.
Popul. 441,385. Il envoie 10 députés.

23.° Département du DOUBS, formé du milieu de la Franche Comté.

Divisé en 51 cantons.

BESANÇON, place forte sur le *Doubs*, chef-lieu.
PONTARLIER, sur le *Doubs*.
Popul. 216,878. Il envoie 5 députés.

24.° Département de la DROME, formé de la partie Ouest du Dauphiné.

Divisé en 62 cantons.

VALENCE, sur le *Rhône*, chef-lieu.
ROMANS, sur l'*Isère*.
MONTELLIMART, sur le *Robion*.
DIE, sur la *Drome*.
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, près du *Rhône*.
Popul. 232,619. Il envoie 5 députés.

25.° Département de l'EURE, formé de la partie Sud-Est de la Normandie.

Divisé en 56 cantons.

EVREUX, sur l'*Iton*, chef-lieu.
BERNAY, sur la *Sarentone*.
LOUVIER, célebre par ses manufactures de draps.
Popul. 405,705. Il envoie 9 députés.

26.° Département d'EURE ET LOIR, formé de la partie Ouest de l'Orléanais et de la partie Est du Perche.

Divisé en 40 cantons.

CHARTRES, sur l'*Eure*, chef-lieu.
DREUX, sur la *Blaise*.
CHATEAUDUN, sur le *Loir*.
Popul. 257,986. Il envoie 6 députés.

27.° Département du FINISTERE, formé de la partie Ouest de la Bretagne.

Divisé en 80 cantons.

QUIMPER, sur l'*Oder*, chef-lieu.
BREST, port de mer militaire, célebre par son arsenal pour la construction des vaisseaux.
LANDERNAU, sur l'*Elhorn*.
MORLAIX, port de mer.
SAINT-POL-DE-LÉON, port de mer.
Popul. 442,781. Il envoie 10 députés.

28.° Département du GARD, formé de la partie Est du Languedoc.

Divisé en 59 cantons.

NISMES, chef-lieu.
ALAIS, sur le *Gardon*.

UZEZ.
BEAUCAIRE, célebre par sa foire.
FONT-SAINT-ESPRIT, sur le *Rhône*.

Popul. 309,802. Il envoie 7 députés.

29.° Département de la GARONNE (HAUTE), formé de la partie Ouest du Languedoc.

Divisé en 55 cantons.

TOULOUSE, chef-lieu.
CASTEL-SARRASIN.
VALENTINE, sur la *Garonne*.
RIEUX, sur la *Rise* et la *Garonne*.
SAINT-BERTRAND, sur la *Garonne*.

Popul. 404,936. Il envoie 9 députés.

30.° Département du GERS, formé de la partie Est de la Guyenne.

Divisé en 45 cantons.

AUCH, près du *Gers*, chef-lieu.
CONDOM, sur la *Baize*.
LECTOURE, sur le *Gers*.
AIGNAN, sur le *Midou*.
MASSEUBE, sur le *Gers*.
SAMATAN sur la *Save*.

Popul. 288,555. Il envoie 7 députés.

31.° Département de la GIRONDE, formé de la partie Nord-Ouest de la Guyenne.

Divisé en 72 cantons.

BORDEAUX, port célebre, chef-lieu.
LIBOURNE, port de mer, sur la *Dordogne*.
BAZAS.
BLAYE, sur la *Gironde*.

Popul. 557,508. Il envoie 13 députés.

32.° Département du GOLO, formé de la partie Nord de l'île de Corse.

Divisé en 44 cantons.

BASTIA, port de mer, chef-lieu.
CALVI, port de mer.
CORTÉ, sur le *Tavignano*.

Popul. 157,874. Il envoie 4 députés.

33.° Département de l'HÉRAULT, formé de la partie Sud-Est du Languedoc.

Divisé en 52 cantons.

MONTPELLIER, sur le *Merdanson*, chef-lieu.
BÉZIERS, près l'*Orbe*.
CETTE, port de mer.
LODÈVE, sur l'*Ergue*.
SAINT-PONS-DE TOMIERS.
Popul. 273.452. Il envoie 6 députés.

34.° Département de l'ILLE ET VILAINE, formé de la partie Est de la Bretagne.

Divisé en 79 cantons.

RENNES, chef-lieu.
SAINT-MALO, port de mer.
DOL, près de la mer.
FOUGÈRES, sur le *Coesnon*.
Popul. 511,840. Il envoie 12 députés.

35.° Département de l'INDRE, formé de la partie Ouest du Berry.

Divisé en 43 cantons.

CHATEAUROUX, sur l'*Indre*, chef-lieu.
ISSOUDUN, sur le *Théols*.
ARGENTON, sur la *Creuse*.
Popul. 216,882, Il envoie 5 députés.

36.° Département d'INDRE ET LOIRE, formé de la Touraine.

Divisé en 35 cantons.

TOURS, entre la *Loire* et le *Cher*, chef-lieu.
AMBOISE, sur la *Loire*.
CHINON, sur la *Vienne*.
Popul. 264,935. Il envoie 6 députés.

37. Département de l'ISERE, formé de la partie Est du Dauphiné.

Divisé en 91 cantons.

GRENOBLE, chef-lieu.
VIENNE, sur le *Rhône*.
SAINT-MARCELLIN, près de l'*Isère*.
Popul. 430,106. Il envoie 10 députés.

38.° Département du JURA, formé de la partie Sud de la Franche-Comté.

Divisé en 62 cantons.

LONS-LE-SAUNIER, sur le *Solvan*, chef-lieu.
DOLE, sur le *Doubs*.
SALINS, sur la *Furieuse*.
SAINT-CLAUDE, sur le *Lison*.

Popul. 284,460. Il envoie 6 députés.

39.° Département des LANDES, formé de la partie Sud de la Guyenne.

Divisé en 25 cantons.

MONT-DE-MARSAN, près le *Midou*, chef-lieu.
SAINT-SEVER, DAX, AIRE, } sur l'*Adour*.

Popul. 249,146. Il envoie 6 députés.

40.° Département du LIAMONE, formé de la partie Sud de l'île de Corse.

Divisé en 24 cantons.

AJACCIO, port de mer, chef-lieu.
BONIFACCIO, port de mer.

Popul. 72,656. Il envoie 2 députés.

41.° Département de LOIR ET CHER, formé de la partie Sud-Ouest de l'Orléanais.

Divisé en 30 cantons.

BLOIS, sur la *Loire*, chef-lieu.
VENDÔME, sur le *Loir*.
ROMORENTIN, sur le *Morentin*.

Popul. 205,749. Il envoie 5 députés.

42.° Département de la LOIRE, formé de la partie Ouest du Lyonnais.

Divisé en 43 cantons.

MONTBRISON, sur la *Vezize*, chef-lieu.
SAINT-ETIENNE, célebre par sa manufacture d'armes.
ROANNE, sur la *Loire*.

Popul. 322,955. Il envoie 7 députés.

43.°

43.° Département de la LOIRE (HAUTE), formé de la partie Sud de l'Auvergne et de la partie Nord du Languedoc.

Divisé en 32 cantons.

LE PUY, près la *Loire*, chef-lieu.
BRIOUDE, sur l'*Allier*.
MONISTROL, près la *Loire*.

Popul. 259,143. Il envoie 6 députés.

44.° Département de la LOIRE INFÉRIEURE, formé de la partie Sud-Est de la Brètagne.

Divisé en 53 cantons.

NANTES, port sur la *Loire*, chef-lieu.
ANCENIS, sur la *Loire*.
CLISSON, sur la *Sèvre*.
PAINBEUF, port de mer.

Popul. 451,366. Il envoie 10 députés.

45.° Département du LOIRET, formé de la partie Nord de l'Orléanais.

Divisé en 59 cantons.

ORLEANS, chef-lieu.
MONTARGIS, sur le *Loing* et le canal de *Briare*.
PITHIVIERS, sur l'*Oef*.

Popul. 290,931. Il envoie 7 députés.

46.° Département du LOT, formé de la partie Nord de la Guyenne.

Divisé en 48 cantons.

CAHORS, sur le *Lot*, chef-lieu.
MONTAUBAN, sur le *Tarn*.
FIGEAC, sur la *Selle*.

Popul. 387,019. Il envoie 9 députés.

47.° Département de LOT ET GARONNE, formé de la partie Nord-Est de la Guyenne.

Divisé en 72 cantons.

AGEN, sur la *Garonne*, chef-lieu.
CASTEL-GELOUX, sur l'*Avance*.
LAUZUN.

Popul. 336,821. Il envoie 8 députés.

48.° Département de la LOZERE, formé de la partie Nord-Est du Languedoc.

Divisé en 52 cantons.

MENDE, sur le *Lot*, chef-lieu.
MARVEJOLS, sur la *Colange*.
VILLEFORT.

Popul. 132,502. Il envoie 3 députés.

49.° Département de MAINE et LOIRE, formé de la partie Ouest de l'Anjou.

Divisé en 99 cantons.

ANGERS, chef-lieu.
SAUMUR, sur la *Loire*.
FONTEVRAULT, près de la *Loire*.

Popul. 442,489. Il envoie 10 députés.

50.° Département de la MANCHE, formé de la partie Sud-Ouest de la Normandie.

Divisé en 63 cantons.

SAINT-LO, port de mer, chef-lieu.
COUTANCES, près de la mer.
AVRANCHES, près de la *Séez*.
CARENTAN.

Popul. 538,008. Il envoie 12 députés.

51.° Département de la MARNE, formé du centre de la Champagne.

Divisé en 73 cantons.

CHALONS, sur la *Marne*, chef-lieu.
RHEIMS, sur la *Vesle*.
VITRY, sur la *Marne*.
SAINTE-MENEHOULD, sur l'*Aisne*.
EPERNAY, sur la *Marne*.

Popul. 291,484. Il envoie 7 députés.

52.° Département de la MARNE (HAUTE), formé de la partie Sud-Ouest de la Champagne.

Divisé en 71 cantons.

CHAUMONT, près de la *Marne*, chef-lieu.
LANGRES, près de la *Marne*.
BOURBONNE-LES-BAINS.

Popul. 222,583. Il envoie 5 députés.

53.° Département de la MAYENNE, formé d'une partie du Maine et de la partie Est de l'Anjou.

Divisé en 68 cantons.

LAVAL, chef-lieu,
MAYENNE,
CHATEAU-GONTIER,
} sur la *Mayenne*.

Popul. 324,739. Il envoie 7 députés.

54.° Département de la MEURTHE, formé de la partie Sud-Ouest de la Lorraine.

Divisé en 74 cantons.

NANCY, chef-lieu.
LUNÉVILLE, sur la *Vezouze* et la *Meurthe*.

PONT-A-MOUSSON, } sur la *Moselle*.
TOUL, place forte, }

Popul. 322,171. Il envoie 7 députés.

55.° Département de la MEUSE, formé de la partie Ouest de la Lorraine.

Divisé en 79 cantons.

BAR-SUR-ORNAIN, chef-lieu.
VERDUN, sur la *Meuse*.
MONTMÉDI, place forte, sur le *Chiers*.
SAINT-MIHEL, sur la *Meuse*.

Popul. 267,237. Il envoie 6 députés.

56.° Département du MORBIHAN, formé de la partie Sud de la Bretagne.

Divisé en 70 cantons.

VANNES, port de mer, chef-lieu.
L'ORIENT, port de mer.
PONTIVY, sur le *Blavet*.
PLOERMEL, près l'*Ouste*.
PORT-LOUIS, port de mer.

Popul. 416,194. Il envoie 9 députés.

57.° Département de la MOSELLE, formé de la partie du Nord de la Lorraine.

Divisé en 76 cantons.

METZ, sur la *Moselle*, chef-lieu, }
LONGWI, } places fortes.
THIONVILLE, sur la *Moselle*, }
SARRE-LIBRE, sur la *Sarre*. }

Popul. 379,001. Il envoie 9 députés.

58.° Département de la NIEVRE, formé du Nivernois.

Divisé en 47 cantons.

NEVERS sur l'*Allier* et la *Loire*, chef lieu.
CLAMECY, sur le *Beuvron* et l'*Yonne*.
LA CHARITÉ, sur la *Loire*.

Popul. 238,812. Il envoie 5 députés.

59.° Département du NORD, formé de la Flandre Française.

Divisé en 54 cantons.

DOUAI, sur la *Scarpe*, chef lieu. }
VALENCIENNES, sur l'*Escaut*, }
CAMBRAY, sur l'*Escaut*, } places fortes.
LILLE, sur la *Deule* et la *Lys*, }
DUNKERQUE, port de mer, }
LE QUESNOY, }

Popul. 808,147. Il envoie 18 députés.

60.° Département de l'OISE, formé de la partie du Nord de l'Isle-de-France.

Divisé en 76 cantons.

BEAUVAIS, sur le *Thezin*, chef-lieu.
SENLIS, sur la *Nonète.*
NOYON, sur la *Vorse.*
COMPIEGNE, sur l'*Oise.*

Popul. 356,634. Il envoie 8 députés.

61.° Département de l'ORNE, formé de la partie Ouest du Perche et de la partie Sud-Est de la Normandie.

Divisé en 51 cantons.

ALENÇON, sur la *Sarthe*, chef-lieu.
L'AIGLE, sur la *Bille.*
MORTAGNE.
SÉEZ, sur l'*Orne.*

Popul. 407,475. Il envoie 9 députés.

62.° Département du PAS-DE-CALAIS, formé de l'Artois et de la Basse-Picardie.

Divisé en 85 cantons.

ARRAS, place forte, chef lieu.
CALAIS, place forte et port de mer.
SAINT-OMER, sur l'*Aa*, place forte.
BOULOGNE, } ports de mer.
MONTREUIL, }

Popul. 532,541. Il envoie 12 députés.

63.° Département du PUY-DE-DÔME, formé de la partie Nord de l'Auvergne.

Divisé en 71 cantons.

CLERMONT-FERRANT, chef-lieu.
RIOM.
ISSOIRE, sur la *Couse.*

Popul. 505,332. Il envoie 11 députés.

64.° Département des PYRÉNÉES (BASSES), formé du Béarn et Basse-Navarre, et de la partie Sud-Ouest de la Guyenne.

Divisé en 44 cantons.

OLERON, sur le *Gave* d'Oleron, chef-lieu.
PAU, sur le *Gave* de Pau.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, sur la *Nive.*
SAINT-PALAIS, sur la *Bidouse.*
LESCAR.
BAYONNE, port de mer à l'embouchure de l'*Adour.*

Popul. 368,731. Il envoie 8 députés.

65.° Département des PYRÉNÉES (HAUTES), formé de la partie de la Guyenne, appellée Bigorre.

Divisé en 30 cantons.

TARBES, sur l'*Adour*, chef lieu.
BAGNIÈRES, } célèbres par leurs eaux minérales.
BARRÈGES, }

Popul. 180,093. Il envoie 4 députés.

66.° Département des PYRÉNÉES ORIENTALES, formé du Roussillon.

Divisé en 25 cantons.

PERPIGNAN, chef-lieu.

VILLEFRANCHE, } sur le *Tet*.
PRADES, }

MONT-LOUIS, } places fortes.
BELLEGARDE, }

Popul. 106,171. Il envoie 2 députés.

67.° Département du RHIN (BAS), formé de la partie Nord de l'Alsace.

Divisé en 30 cantons.

STRASBOURG, chef-lieu.

LANDAU, sur la *Queich*. } places fortes.
WEISSEMBOURG, sur le *Lauter*. }

Popul. 428,239. Il envoie 10 députés.

68.° Département du RHIN (HAUT), formé de la partie Sud de l'Alsace et de la république de Mulhausen, dont les habitans ont demandé à être réunis à la France.

Divisé en 25 cantons.

COLMAR, sur le *Lauch*, chef-lieu.
BEFORT, place forte.
HUNINGUE, place forte, près du *Rhin*.
MULHAUSEN, sur *l'Ill*.

Popul. 294,454. Il envoie 7 députés.

69.° Département du RHÔNE, formé de la partie Sud-Est du Lyonnais.

Divisé en 29 cantons.

LYON sur la *Saône* et le *Rhône*, chef-lieu.
VILLEFRANCHE.

Popul. 323,177. Il envoie 7 députés.



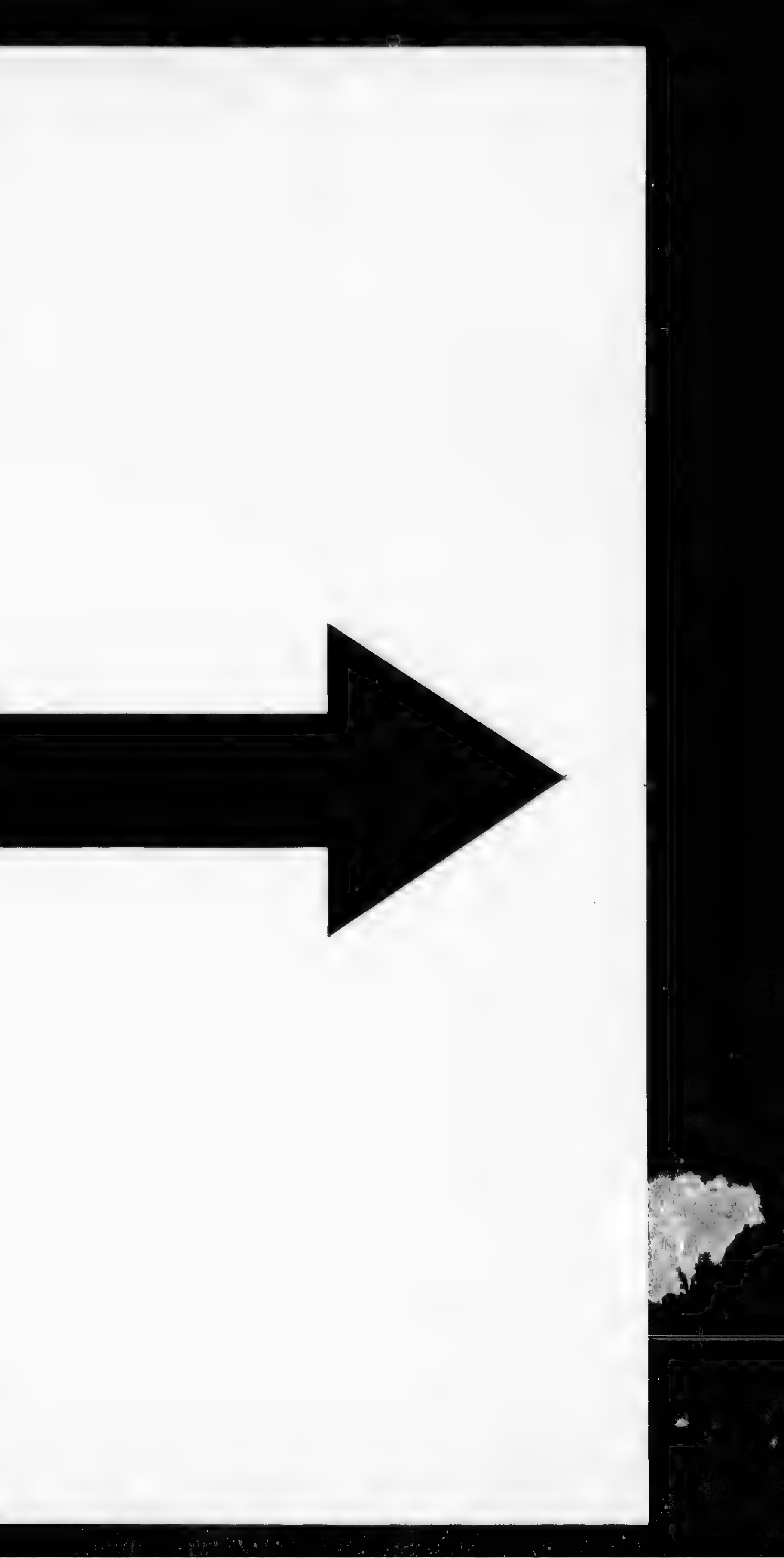
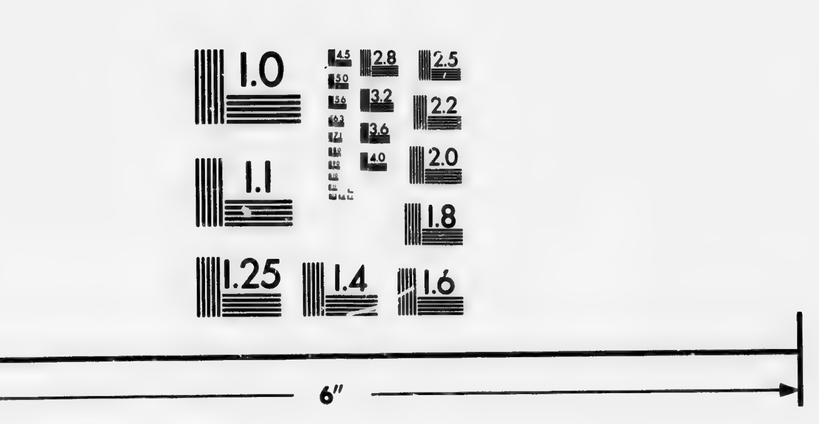


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





70.° Département de la SAÔNE (HAUTE), formé de la partie du Nord de la Franche-Comté.

Divisé en 49 cantons.

VEZOUL, près le *Durgeon*, chef-lieu.
LUXEUIL.
CLAIREGOUTE.

Popul. 288,439. Il envoie 6 députés.

71.° Département de SAÔNE et LOIRE, formé de la partie Sud de la Bourgogne.

Divisé en 90 cantons.

MACON, sur la *Saône*, chef-lieu.
CHALONS, sur la *Saône*.
AUTUN, sur l'*Arroux*.
BOURBON-LANCY, près la *Loire*.
CHAROLLES, sur la *Reconce*.

Popul. 440,773. Il envoie 10 députés.

72.° Département de la SARTHE, formé de la partie Nord du Maine.

Divisé en 53 cantons.

LE MANS, chef-lieu.
SAINT-CALAIS, sur l'*Anille*.
LA FLECHE, sur le *Loir*.

Popul. 381,241. Il envoie 9 députés.

73.° Département de la SEINE, au centre de l'Isle-de-France.

Divisé en 17 cantons.

PARIS, capitale de la République, où résident le corps législatif, le directoire exécutif, le corps diplomatique et le tribunal de cassation, chef-lieu.
SAINT DENIS, sur le *Crould*.

Popul. 738,522. Il envoie 17 députés.

74.° Département de la SEINE INFÉRIEURE, formé de la partie Nord-Ouest de la Normandie.

Divisé en 64 cantons.

ROUEN, chef lieu.
LE HAVRE, port de mer.
DIEPPE, port de mer.
FORGES, célebre par ses eaux minérales.

Popul. 640,890. Il envoie 15 députés.

75.° Département de SEINE et MARNE, formé de la partie Nord-Ouest de l'Isle-de-France.

Divisé en 37 cantons.

MELUN, sur la *Seine*, chef-lieu.

MEAUX, sur la *Marne*.
PROVINS, sur la *Vouzie*.
NEMOURS, sur le *Loing* et le canal de *Briare*.
FONTAINEBLEAU.

Popul. 291,159. Il envoie 7 députés.

76.° Département de SEINE et OISE, formé de la partie Sud de l'Isle-de-France.

Divisé en 59 cantons.

VERSAILLES, chef-lieu.
MANTES, sur la *Seine*.
PONTOISE, sur la *Vione* et l'*Oise*.
ETAMPES, sur la *Juine*.

Popul. 437,604. Il envoie 10 députés.

77.° Département des DEUX-SEVRES, formé de la partie Nord du Poitou.

Divisé en 50 cantons.

NIORT, sur la *Sévre*, chef-lieu.
SAINT-MAIXENT, sur la *Sèvre*.
PARTENAY, sur la *Thoue*.

Popul. 257,057. Il envoie 6 députés.

78.° Département de la SOMME, forme de la haute Picardie.

Divisé en 72 cantons.

AMIENS, chef-lieu.
ABBEVILLE, célebre par ses draps.
PÉRONNE, sur la *Somme*, place forte.
SAINT-VALERY, port a l'embouchure de la *Somme*.

Popul. 466,998 Il envoie 11 députés.

79.° Département du TARN, formé de la partie Nord-Ouest du Languedoc.

Divisé en 48 cantons.

CASTRES, sur l'*Agout*, chef-lieu.
LAVAUR, sur l'*Agout*.
ALBY, sur le *Tarn*.

Popul. 271,402. Il envoie 6 députés.

80.° Département du VAR, formé de la partie Sud-Ouest de la Provence.

Divisé en 80 cantons.

BRIGNOLES, près la *Cazamie*, chef-lieu.
TOULON, port militaire, avec un bel arsenal pour la construction des vaisseaux de guerre.
FRÉJUS, sur l'*Argens*.
GRASSE.
VENCE.
Les îles d'HIÈRES et SAINTE-MARGUERITE.

Popul. 262,926. Il envoie 6 députés.

81.° Département de VAUCLUSE, formé du Comtat Venaissin, de la principauté d'Orange, avec la commune d'Apt et son territoire qui faisoient partie de la Provence.

Divisé en 52 cantons.

AVIGNON, sur le *Rhône*, chef-lieu.
CAVAILLON, sur la *Durance*.
VAISON, près de l'*Oueze*.
CARPENTRAS, sur l'*Auson*.
ORANGE, sur le *Maine*.
APT, sur le *Calevon*.

Popul. 200,501. Il envoie 5 députés.

82.° Département de la VENDÉE, formé de la partie Ouest du Poitou.

Divisé en 58 cantons.

FONTENAY, sur la *Vendée*, chef-lieu.
LES SABLES, port de mer.
LUÇON.

Popul. 291,443. Il envoie 7 députés.

83.° Département de la VIENNE, formé de la partie Est du Poitou.

Divisé en 49 cantons.

POITIERS, chef-lieu.
CHATELLERAUT, sur la *Vienne*.
LOUDUN.

Popul. 247,884. Il envoie 6 députés.

84.° Département de la VIENNE (HAUTE), formé de la partie centrale du Limousin.

Divisé en 40 cantons.

LIMOGES, chef-lieu.
DORAT, sur la *Seure*.
SAINT-YRIEIX, sur l'*Ile*.

Popul. 259,584. Il envoie 6 députés.

85.° Département des VOSGES, formé de la partie Sud-Ouest de la Lorraine et de la principauté de Salins, réunie à la France sur la demande des habitans.

Divisé en 60 cantons.

EPINAL, sur la *Moselle*, chef-lieu.
SAINT-DIEY, sur la *Meurthe*.
NEUFCHATEAU, sur la *Mouzon* et la *Meuse*.
PLOMBIERES, renommée par ses eaux minérales.

Popul. 295,717. Il envoie 7 députés.

86.° Département de l'YONNE, formé de la partie Nord de la Bourgogne.

Divisé en 69 cantons.

AUXERRE, sur l'*Yonne*, chef-lieu.
SENS, sur l'*Yonne* et la *Vanne*.
AVALON, sur le *Cousin*.
JOIGNY, sur l'*Yonne*.
VEZELAY, sur la *Cure*.

Popul. 316,716. Il envoie 7 députés.

Nota. On a suivi, pour les départemens ci-après, l'ordre de climats où ils sont situés, au lieu de l'ordre alphabétique qui auroit sans cesse renvoyé d'une partie du monde à l'autre.

COLONIES OCCIDENTALES.

SAINT-DOMINGUE.

Cette île contient cinq départemens qui sont :

87.° Département du SUD.

Divisé en 25 cantons.

LES CAYES, port de mer, chef-lieu.
LEOGANE.
LE GRAND-GOAVE,
JÉRÉMIE,
TIBURON,
} ports de mer.

88.° Département de l'OUEST.

Divisé en 13 cantons.

PORT-RÉPUBLICAIN, chef-lieu.
SAINT-MARC, port de mer.
MIREBELAIS, sur l'*Artibonite*.
LES GONAÏVES, port de mer.
SAINT-JUAN, sur la *Neybe*.

89.° Département du NORD.

Divisé en 33 cantons.

LE CAP, célebre port de mer, chef-lieu.
MONTE-CHRISTO, sur l'*Yaqué*.
FORT LIBERTÉ, port de mer.
LA GRANDE RIVIERE.
LIMBÉ.
PLAISANCE, port de mer.
L'ILE DE LA TORTUE.
PORT-DE-PAIX.

90.° Département de SAMANA.

Divisé en 5 cantons.

SANT-YAGO, sur l'*Yaquil*, chef-lieu.
LA VEGA.

PORTO-PLATA, port de mer.
SAMANA, bon port.

91.° Département de l'INGANNE.

Divisé en 10 cantons.

SANTO DOMINGO, sur le *Macoussis*, chef-lieu.
MONTE PLATA.
ZEIBO.
BAYA-GUANA.

Popul. de l'île entiere 575,089. Elle envoie 13 députés.

LA GUADELOUPE, LA DÉSIRADE, etc.

Ces îles composent un département.

92.° Département de la GUADELOUPE.

Divisé en 27 cantons.

PORT DE LA LIBERTÉ, chef-lieu.
CAPESTERRE, port de mer.
LES SAINTES, deux îles, avec un bon port.
BASSE-TERRE, } ports de mer.
LA GOYAVE, } ports de mer.
LA POINTE-A-PITRE, } ports de mer.
PORT-LIBRE.
L'ÎLE DE LA DESIRADE.
L'ÎLE DE MARIE-GALANTE.

Popul. 159,510. Il envoie 9 députés.

LA GUIANE FRANÇAISE ET CAYENNE.

La partie française de ce grand continent et l'île de Cayenne composent un département.

93.° Département de la GUIANE.

Divisé en 8 cantons.

CAYENNE, port de mer, chef-lieu.
OYAPOCK.
ROURA.
MACOURIA.
KOUROU,
SINNAMARY.

Popul. 14,000. Il envoie 1 député.

LA MARTINIQUE.

Cette île qui contient 23 communes, compose un département, dont l'organisation n'est pas effectuée.

94.° Département de la MARTINIQUE.

FORT, ci-devant royal, capitale, avec un bon port.
SAINT-PIERRE, port de mer.
LE CUL-DE-SAC-ROBERT, port de mer superbe.

LE FORT DE LA TRINITÉ, port de mer.
Popul. 110,000. Il envoie 2 députés.

SAINTE-LUCIE ET TABAGO.

Ces deux îles forment un département, dont l'organisation n'est pas effectuée.

95.° Département de SAINTE-LUCIE ET TABAGO.
LE CARENAGE, port excellent, à *Sainte-Lucie*.
GEORGES-TOWN, port de mer à *Tabago*.
Popul. 30,000. Il envoie 1 député.

LA GRENADE, MIQUELON ET S.T PIERRE.

Ces trois îles composent un département qui n'est pas encore organisé.

96.° Département de la GRENADE.
LE FORT LEWIS, capitale.
CARIOCOU, BECOUVA, } petites îles dépend. de la Grenade.
MIQUELON, SAINT-PIERRE, } îles pour la pêche de la morue.

COLONIES D'AFRIQUE.

SÉNÉGAL ET GORÉE.

Les établissemens français dans ces deux îles, avec les comptoirs qui en dépendent, jusqu'à la riviere de Sierra-Léona; d'autres, à la Côte-d'Or et celui de Juda, composent un département qui n'est pas encore organisé.

97.° Département de SÉNÉGAL.
FORT, ci-devant SAINT-LOUIS dans l'île de *Sénégal*.
GORÉE, comptoir et port de mer.
SALI, bon port.
KAYAR, JOAL, } comptoirs.

COLONIES ORIENTALES.

ÎLE DE LA RÉUNION.

Cette île portoit ci-devant le nom de Bourbon, elle forme un département non encore organisé.

98. Département de l'île de la RÉUNION.
SAINT-DENIS, capitale et port principal.
SAINT-PAUL, sur le *Gallet*, avec un bon port.

SAINTE-MARIE.
SAINTE-SUZANE.
GORRIA, petite île dépendante.
Popul. 89,000. Il envoie 2 députés.

ILES DE FRANCE, SECHELLES, RODRIGUE, etc.

Ces îles, avec les établissemens français à Madagascar, composent un département qui n'est pas encore organisé.

99.° Département des ISLES DE FRANCE, SECHELLES, etc.

PORT, ci-devant LOUIS, capitale.
SECHELLES, RODRIGUE, } petites îles peu habitées.
FORT-DAUPHIN, FOULE-POINTE, LOUISBOURG, } dans l'île de Madagascar.
Popul. 92,000. Il envoie 2 députés.

PONDICHÉRI, MAHÉ, CHANDERNAGOR, etc.

Ces colonies sur le continent de l'Inde, avec Karical et autres établissemens, forment un département qui n'a pas encore d'organisation.

100.° Département des INDES ORIENTALES.

PONDICHÉRI, sur la côte de *Coromandel*, chef-lieu.
MAHÉ, fort important sur la côte de *Malabar*.
CHANDERNAGOR, place de commerce dans le *Bengale*.
KARICAL, comptoir sur la côte de *Coromandel*.
Popul. 30,000, Il envoie 1 député.

Nota. On trouvera la description des Colonies dans la partie du monde où elles sont situées.

DÉPARTEMENS RÉUNIS.

101.° Département des ALPES MARITIMES, formé du comté de Nice, appartenant ci-devant au roi de Sardaigne.

Divisé en 20 cantons.

NICE, port de mer, chef-lieu. Menton; Monaco.
Popul. 93,366. Il envoie 2 députés.

102.°

102.° Département du MONT-BLANC, formé du duché de Savoie, appartenant ci-devant au roi de Sardaigne.

Divisé en 59 cantons.

CHAMBÉRY, chef-lieu; Annecy; Moutiers; Saint-Jean-de-Maurienne; Montmelian; Rumilly; Aiguebelle; Aix.

Popul. 291,414. Il envoie 7 députés.

103.° Département du lac LÉMAN, formé du pays de Gex, d'une partie de la Savoie et de Genève avec son territoire, dont les habitans ont demandé à être réunis à la France.

Divisé en 30 cantons.

GENEVE, chef-lieu; Carouge, Cluse; Thonon; Gex; Évian. Popul. 180,000. Il envoie 4 députés.

104.° Département du MONT-TERRIBLE, formé d'une partie de l'évêché de Bâle, dont les habitans ont demandé à être réunis à la France, et de la principauté de Montbelliard, appartenant ci-devant au duc de Wurtemberg.

Divisé en 16 cantons.

PORENTRUY, chef-lieu; Delemont; Sainte-Ursanne; Lauffen; Montbelliard; Audincourt; Desandans.

Popul. 65,954. Il envoie 2 députés.

105.° Département de la LYS, formé de la Flandre maritime.

Divisé en 28 cantons.

Etendue, 103 myriamètres, ou 207 lieues carrées.

BRUGES, chef-lieu: Ostende; Ypres; Menin; Courtray; Niewport.

Popul. 475,118. Il envoie 11 députés.

Nota. Ce département et les douze suivans, comprennent les pays-bas Autrichiens, l'évêché de Liége, une partie du duché de Bouillon, la Flandre Hollandaise, et autres pays situés sur la rive gauche du Rhin, tant conquis que cédés par différens traités de paix.

106.° Département de l'ESCAUT, formé de la partie Ouest de la Belgique.

Etendue, 76 myriamètres, ou 153 lieues ¼ carrées.

GAND, chef-lieu; Oudenarde; L'Ecluse; Ysendick; Sas-de-Gand; Grammont.

Popul. 578,550. Il envoie 13 députés.

107.° Département des DEUX-NETHES, formé de la partie Nord-Ouest de la Belgique.

Etendue, 71 myriamètres, ou 143 lieues ¼ carrées.

ANVERS, chef-lieu: Malines; Lierre: Turnhout; Duffel.

Popul. 253,981. Il envoie 6 députés.

108.° Département de la DYLE, formé de la partie centrale de la Belgique.

Etendue, 92 myriamètres, ou 184 lieues carrées.

BRUXELLES, chef-lieu: Nivelle; Tirlemont; Louvain; Diest; Villvorde.

Popul. 389,789. Il envoie 9 députés.

109.° Département de la MEUSE INFÉRIEURE, formé de la Flandre Hollandaise et d'une partie du pays de Liége.

Divisé en 30 cantons.

Etendue, 95 myriamètres, ou 190 lieues ½ carrées.

MAESTRICHT, chef-lieu: Ruremonde; Saint-Tron; Tongres; Venloo; Hasselt.

Popul. 216,566. Il envoie 5 députés.

110.° Département de l'OURTHE, formé du pays de Liége et du Limbourg.

Divisé en 36 cantons.

Etendue, 106 myriamètres, ou 213 lieues ⅔ carrées.

LIEGE, chef-lieu: Verviers; Hui; Malmedy; Limbourg; Spa.

Popul. 310,444. Il envoie 7 députés.

111.° Département de GEMMAPE, formé du Hainaut Autrichien.

Divisé en 28 cantons.

Etendue, 110 myriamètres, ou 230 lieues $\frac{1}{2}$ carrées.

MONS, chef-lieu : Ath ; Charleroi ; Quievrain ; Tournai ; Enghien.

Popul. 408,668. Il envoie 9 députés.

112.° Département de SAMBRE ET MEUSE, formé de la partie Sud-Est de la Belgique.

Divisé en 26 cantons.

Etendue, 115 myriamètres, ou 229 lieues $\frac{1}{4}$ carrées.

NAMUR, chef-lieu : Bouvines ; Dinant ; Orchimont ; Saint-Hubert ; Durbuy ; Marche.

Popul. 160,754. Il envoie 3 députés.

113.° Département des FORETS, formé du duché de Luxembourg.

Divisé en 27 cantons.

Etendue, 170 myriamètres, ou 340 lieues $\frac{1}{4}$ carrées.

LUXEMBOURG, chef lieu : Arlon ; Bitbourg ; Diekirch ; Vianden ; Echternach ; Dusseldorff ; Bastonia.

Popul. 194,011. Il envoie 4 députés.

114.° Département de la ROER.

Divisé en 42 cantons.

Etendue, 155 myriamètres, ou 310 lieues carrées.

AIX-LA-CHAPELLE, chef-lieu : Cologne ; Creivelt Clèves ; Juliers ; Monjoy.

115.° Département de la SARRE.

Divisé en 31 cantons.

Etendue, 172 myriamètres, ou 343 lieues $\frac{1}{4}$ carrées.

TREVES, chef-lieu : Saint-Vendel ; Sarrebourg ; Sarrebruch ; Pfalzel ; Blie-Castel et Stadt-Kil.

116.° Département de RHIN ET MOSELLE.

Divisé en 30 cantons.

Etendue, 110 myriamètres, ou 220 lieues carrées.

COBLENTZ, chef-lieu : Munster ; Bonn ; Simmeren ; Andernach.

117.° Département du MONT-TONNERRE.

Divisé en 37 cantons.

Etendue, 134 myriamètres, ou 268 lieues carrées.

MAYENCE, chef-lieu : Spire ; Worms ; Deux-Ponts ; Neustadt ; Franckental.

ILES DE LA GRECE

ET AUTRES ÎLES DE L'ARCHIPEL, CI-DEVANT VÉNITIENNES, CONQUISES ET RÉUNIES A LA FRANCE.

Ces possessions qui seront probablement divisées en trois départemens, sous les noms de

118.° Département de CORCYRE,

119.° Département d'ITHAQUE,

120.° Département de la mer EGÉE ;

Etablissemens Vénitiens dans l'Albanie.

121.° Département de l'ILE DE MALTHE, formé de l'île de ce nom, et de celles de Gozo et Comino. Elles ont été conquises sur l'*ordre de Malthe*, qui en étoit souverain.

Nota. Le recensement des huit derniers départemens n'étant pas achevé, on n'a pu en désigner la population ni le nombre de députés qu'ils doivent envoyer.

FIN du Tome Premier.

LE.

arrées.

nmeren ;

RE.

arrées.

-Ponts ;

E

DEVANT
S A LA

isées en

;

e.

ALTHE ,
de Gozo
: l'*ordre*

partemens
ulation ni

